AIX MARSEILLE PROVENCE
MÉTROPOLE

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ

Le vivant nous rassemble

CAHIER 3

LES PORTRAITS COMMUNAUX DE LA BIODIVERSITÉ

JANVIER 2021



ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ
Le vivant nous rassemble
MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

LES PUBLICATIONS DE L'ATLAS METROPOLITAIN DE LA BIODIVERSITÉ

2020/2021



CAHIER 1:
AIX-MARSEILLE-PROVENCE,
UNE MÉTROPOLE-NATURE VULNÉRABLE

CAHIER 2:
PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ CONTINENTALE

CAHIER 3:
LES PORTRAITS COMMUNAUX DE LA BIODIVERSITÉ

À venir...

... une analyse sur les enjeux de patrimonialité, les enjeux de conservation en lien avec les pressions anthropiques, les enjeux de biodiversité marine, etc.

Crédits photos - page de couverture: X. Nicolle - J-C. Carnoux - A. Audevard - L. Rouschmeyer - Conservatoire du littoral

PRÉAMBULE

La biodiversité connait une crise sans précédent. Toutes les espèces, animales et végétales, sont uniques et irremplaçables, les préserver est de la responsabilité de tous. Ce patrimoine naturel vivant, constitue un bien commun, aussi, la crise actuelle invite-t-elle réinventer les liens avec la Nature et à en « prendre soin ».

La Métropole Aix-Marseille-Provence, plus que tout autre en France, se caractérise par des espaces de nature omniprésents et d'une très grande qualité écologique.

Ce concentré de biodiversité est une nécessité pour les équilibres hommes nature et la vie des territoires. Il est constitutif du cadre de vie, il offre des lieux de respiration et de bien-être au quotidien et garantit aussi l'attractivité de la Métropole au travers de l'image d'excellence qu'il véhicule.

Aujourd'hui, le constat partagé relève que les enjeux environnementaux sont devenus cruciaux, pour ne pas dire vitaux, pour l'avenir des territoires. Ils ne connaissent pas de frontière et exigent une gestion concertée et cohérente à l'échelle de l'ensemble du territoire métropolitain. Le partage, la complémentarité et la solidarité écologiques entre les communes et la Métropole sont devenus une évidence.

C'est pourquoi la Métropole Aix-Marseille-Provence s'est engagée dans l'élaboration d'un Atlas métropolitain de la biodiversité, véritable démarche intégratrice qui est inscrite à l'Agenda environnemental porté conjointement avec le Département des Bouches-du-Rhône.

Cette initiative représente la parfaite occasion de regrouper et de partager toutes les connaissances écologiques disponibles. Fruit d'un travail collaboratif et d'expertises avec le Conservatoire botanique national méditerranéen, le Conservatoire d'espaces naturels et la Ligue de protection des oiseaux de Provence-Alpes-Côte-D'Azur, il révèle la fragilité de la faune, la flore et des habitats naturels dans la Métropole, un territoire cohérent pour œuvrer efficacement.

Le soutien des habitants est indispensable. Préserver la nature, c'est d'abord la connaître et la faire connaitre. C'est pourquoi la Métropole a souhaité partager le portrait de la biodiversité de son territoire ainsi qu'un portrait de chacune des 92 communes qui le compose.

Ces fiches, établies à partir du diagnostic de l'Atlas métropolitain de la biodiversité, présentent les principales caractéristiques des 92 communes : les espèces animales et végétales les mieux représentées, une description des milieux naturels d'intérêt écologique ainsi que la carte d'identité de quelques espèces remarquables.

C'est ensemble, que les solutions pour protéger et valoriser le patrimoine naturel seront trouvées afin de bâtir une Métropole résolument « nature ».

LES PORTRAITS COMMUNAUX DE LA BIODIVERSITÉ

SOM-MAIRE

MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE 4

CONSEIL DE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE 6

Marseille 7
Allauch 11
Carnoux-en-Provence 15
Carry-le-Rouet 19
Cassis 23
Ceyrestre 27
Chateauneuf-les-Martigues 31
Ensuès-la-Redonne 35
Gémenos 39
Gignac-la-Nerthe 43
La Ciotat 47
Le Rove 51
Marignane 55
Plan-de-Cuques 59
Roquefort-La-Bedoule 63
Saint-Victoret 67
Sausset-les-Pins 71
Septèmes-les-Vallons 75

CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX 80

Aix-en-Provence 81
Beaurecueil 85
Bouc-Bel-Air 89
Cabriès 93
Chateauneuf-le-Rouge 97
Coudoux 101
Éguilles 105
Fuveau 109
Gardanne 113
Gréasque 117
Jouques 121
La Roque-d'Anthéron 125
Lambesc 129
Le Puy-Sainte-Réparade 133
Le Tholonet 137
Les Pennes-Mirabeau 141
Meyrargues 145
Meyreuil 149
Mimet 153
Pertuis 157
Peynier 161
Peyrolles-en-Provence 165
Puyloubier 169
Rognes 173
Rousset 177
Saint-Antonin-sur-Bayon 181
Saint-Cannat 185
Saint-Estève-Janson 189
Saint-Marc-Jaumegarde 193
Saint-Paul-les-Durance 197
Simiane-Collongue 201
Trets 205
Vauvenargues 209
Venelles 213
Ventabren 217
Vitrolles 221

CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS SALONAIS 226

Salon-de-Provence 227
Alleins 231
Aurons 235
Berre-L'Etang 239
Charleval 243
Eyguières 247
La Barben 251
La Fare-les-Oliviers 255
Lamanon 259
Lançon-Provence 263
Mallemort 267
Pélissanne 271
Rognac 275
Saint-Chamas 279
Sénas 283
Velaux 287
Vernègues 291

CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ETOILE 296

Aubagne 297
Auriol 301
Belcodène 305
Cadolive 309
Cuges-les-Pins 313
La Bouilladisse 317
La Destrousse 321
La Penne-sur-Huveaune 325
Peypin 329
Roquevaire 333
Saint-Savournin 337
Saint-Zacharie 341

CONSEIL DE TERRITOIRE D'ISTRES OUEST PROVENCE 346

Istres 347
Cornillon-Confoux 351
Fos-sur-Mer 355
Grans 359
Miramas 363
Port-Saint-Louis-du-Rhône 367

CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS DE MARTIGUES 372

Martigues 373
Port-de-Bouc 377
Saint-Mitre-les-Remparts 381

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE



Proserpine © Aurélien AUDEVARD

La métropole Aix-Marseille-Provence est la plus étendue de France et l'une des plus riches concernant la biodiversité. Son territoire est composé d'une mosaïque d'habitats naturels, support d'une ressource naturelle irremplaçable, qui abrite une biodiversité rare. Or, les menaces qui pèsent sur la conservation du patrimoine naturel sont importantes : urbanisation, artificialisation, fragmentation. Dans le contexte actuel de crise climatique, la métropole n'est pas épargnée par l'érosion de ses richesses écologiques avec la diminution importante des populations de faune et de flore.

Afin de préserver cet **héritage aussi exceptionnel que fragile**, la Métropole a engagé une série d'actions inscrites dans l'Agenda environnemental, dont l'élaboration et la mise en œuvre d'un **Atlas métropolitain de la biodiversité**, avec le soutien financier de l'Office français de la biodiversité.

Objectifs :

- améliorer les connaissances sur la biodiversité du territoire[1] ;
- identifier les enjeux liés à la conservation de la biodiversité ;
- prendre en compte la biodiversité et ses enjeux dans tous les projets métropolitains modifiant l'organisation de l'espace ;
- développer une culture métropolitaine de la biodiversité.

Chiffres clés

Avec **73 % d'espaces naturels et agricoles**, Aix-Marseille-Provence est la métropole la plus « verte » de France.

2/3
des oiseaux*
385 espèces dont 276 protégées

3/4
des chauves-souris*
25 espèces dont 22 protégées

50 %
des reptiles*
20 espèces dont 17 protégées

1/3
des plantes à fleur*
2753 espèces dont 76 protégées

60 %
des mammifères*
45 espèces dont 8 protégées

50 %
des papillons de jour*
141 espèces dont 9 protégées

50 %
des amphibiens*
11 espèces toutes protégées

60 %
des libellules*
58 espèces dont 3 protégées



© Gregory Delaunay

Genette commune



© François GRIMAL

Ophrys de Provence

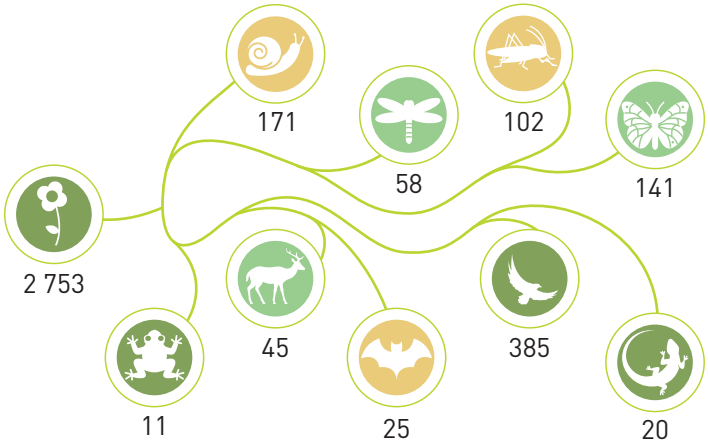


© MARTIN STEENHAUT - martinsnature.com

Chevêche d'Athéna

1. Ce portrait s'attache à la faune et la flore terrestre continentale, la biodiversité marine fera l'objet d'une valorisation prochainement.
* En comparaison au territoire de France métropolitaine

L'état des lieux des connaissances de la faune et de la flore recense **à ce jour 5 801** espèces dont au moins **436 espèces sont protégées et 258 espèces menacées de disparition**.
Grâce à un travail collaboratif avec des spécialistes du territoire, Aix-Marseille-Provence réalise son Atlas métropolitain de la biodiversité.
Le Conservatoire d'espaces naturels (CEN PACA) a conduit l'analyse d'évaluation des enjeux de connaissance avec l'appui des partenaires. Le Conservatoire botanique national méditerranéen (CBNMed) a expertisé la flore et les habitats naturels. La Ligue pour la protection des oiseaux (LPO PACA) a mené des actions de sensibilisation et d'expertise technique.
Près de 2 millions de données ont été exploitées à partir des bases de données participatives Faune-PACA et SILENE.
Certains groupes de faune et de flore présentent une connaissance satisfaisante, mais la connaissance de leur répartition reste à améliorer.



Connaissance de la répartition : bonne partielle très lacunaire

Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

Pour d'autres groupes de faune et de flore, l'enjeu est de disposer de listes complètes d'espèces actualisées afin d'orienter les inventaires de terrains : poissons, coléoptères, papillons de nuit, punaises, névroptères (ascalaphes, fourmilions, etc.), arachnides (araignées, scorpions, etc.), crustacés, mousses et lichens.

Cette stratégie d'amélioration de la connaissance s'inscrit dans un souci d'identification des dispositions à prendre par la Métropole en matière de conservation de la biodiversité.


© Cassandra DURRET

Magicienne dentelée


© François GRIMAL

Pélobate cultripède


© André SIMON

Lézard ocellé


© Jean-Michel BOMPAR

Grand rhinolophe

LA NATURE, UN PATRIMOINE COMMUN

La biodiversité et les espaces naturels terrestres et marins, constituent le socle du vivant. Ils existent en tant que tel et sont une richesse qu'il nous faut transmettre aux générations futures. Ils génèrent aussi pour l'homme de nombreux services écosystémiques : services de soutien (fondement de tous les écosystèmes et de leurs services), d'approvisionnement (nourriture, combustible, etc.), de régulation (maintien de la qualité de l'air, contrôle de l'érosion, etc.), culturels et sociaux (paysage, cadre de vie, écotourisme, etc.).

Service Biodiversité espaces naturels : Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE - biodiversite@ampmetropole.fr
Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

CONSEIL DE TERRITOIRE
MARSEILLE PROVENCE



PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

MARSEILLE



Cormoran huppé de Méditerranée © Aurélien AUDEVARD

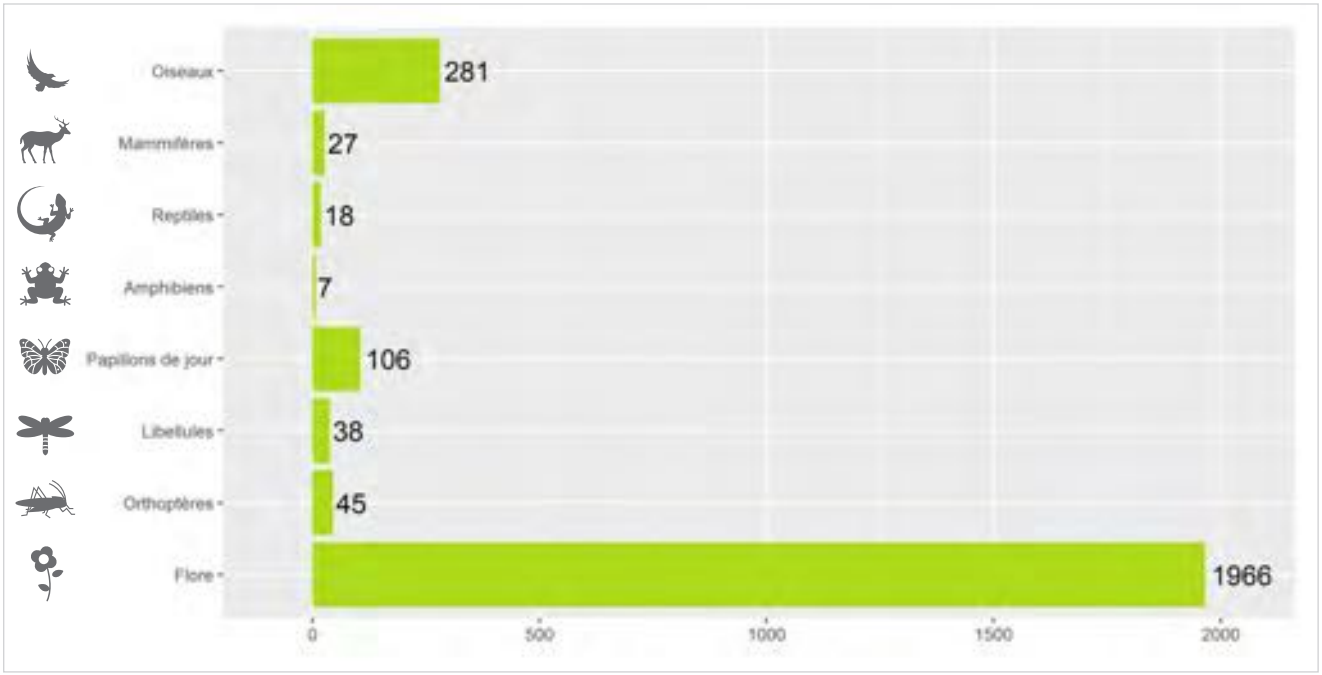


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

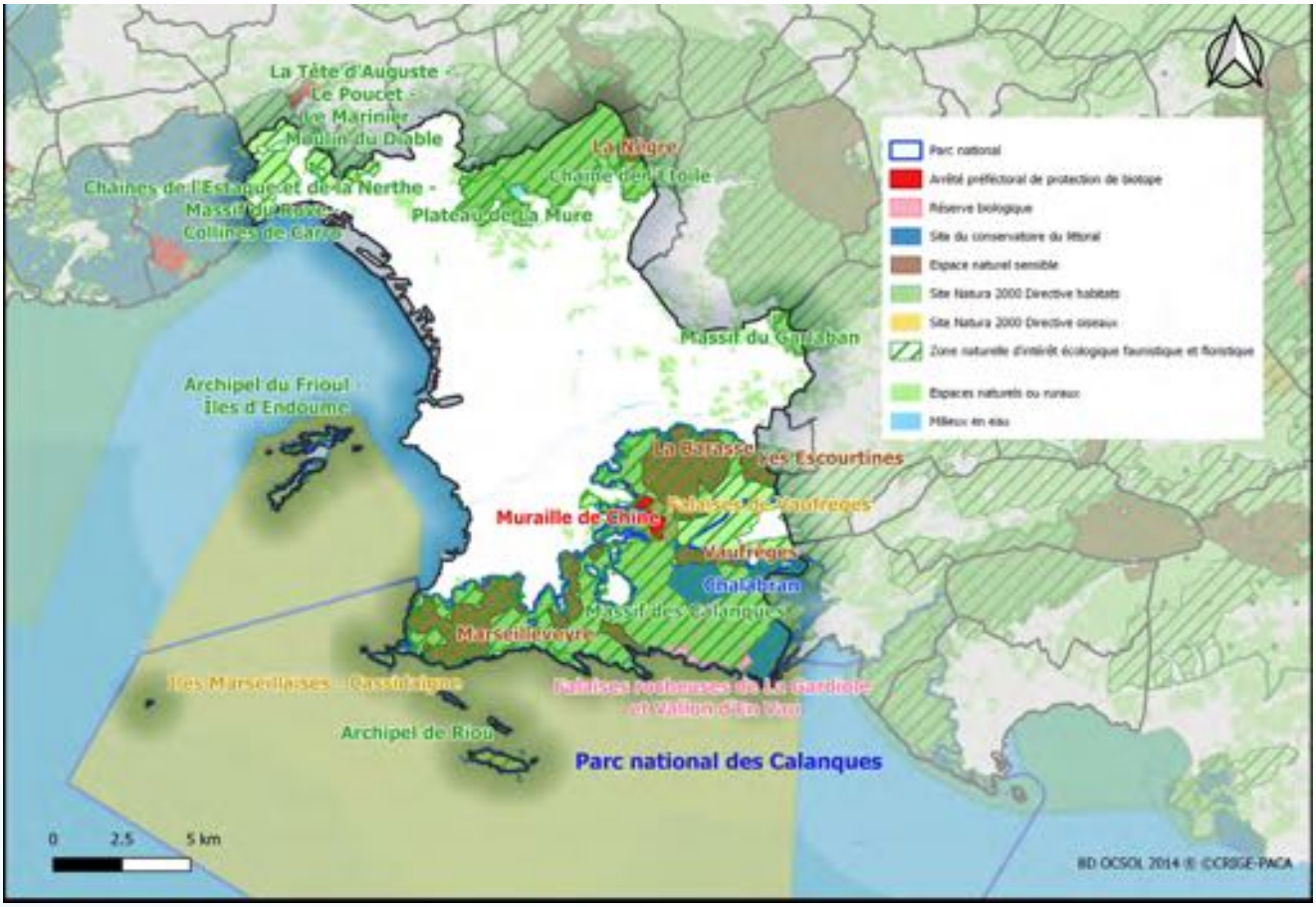
3 287 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Marseille, soit 57 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 294 espèces sont protégées au niveau national. 94 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 140 à l'échelle régionale. Marseille est la commune la plus connue, la plus riche, et celle avec le plus grand nombre d'espèces protégées et menacées de la métropole.

La compilation de 403 178 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Marseille (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Marseille

D'une surface de 241 km², Marseille est la plus grande commune de la métropole. 44 % de la commune sont des espaces naturels et ruraux. 40 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique. La commune est située dans le Parc national des Calanques.

La commune de Marseille a une situation privilégiée au bord de la **mer Méditerranée**, l'un des plus importants réservoirs de biodiversité marine au monde. Ces massifs littoraux découpés de calanques et de falaises d'une exceptionnelle beauté ont généré la création du premier Parc national périurbain d'Europe, terrestre et marin.

Les **îles de Marseille** s'égrènent le long du littoral rocheux avec la présence des deux grands archipels locaux du Frioul et de Riou. Ces îles présentent des originalités biologiques notables et abritent fréquemment des espèces endémiques. Elles sont des sites privilégiés pour la reproduction des oiseaux marins pélagiques.

Les falaises littorales des **Calanques** sont des sites d'intérêt majeur pour les oiseaux rupestres nicheurs, dont les grands rapaces, et hivernants constitués de raretés montagnardes, mais aussi pour certaines espèces de chauves-souris et de reptiles.

Les paysages de collines du massif des Calanques au sud, de la **chaîne de l'Étoile** au nord-est, et du massif de la **Nerthe** au nord-ouest, sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les massifs littoraux découpés de calanques et de falaises ont généré la création du premier parc national périurbain d'Europe, terrestre et marin. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

La commune est traversée par trois principaux cours d'eau : **l'Huveaune**, le Jarret et le ruisseau des Aygalades, qui montrent encore localement des tronçons de forêt rivulaire favorables à la faune des cavités et assurant une certaine continuité écologique.

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui pas complètement isolé du milieu naturel. La présence d'un ensemble de parcs et jardins, du canal de Marseille et de nombreuses friches agricoles et urbaines bénéficie à certaines espèces liées à l'homme et assure une relative continuité écologique.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Aurélien AUDEVARD

Puffin de Scopoli

Planeur infatigable, le Puffin de Scopoli passe la majeure partie de sa vie en mer. Il ne rejoint la terre que pour se reproduire, uniquement sur des îles ou îlots rocheux. Endémique du bassin méditerranéen, les populations françaises se répartissent entre les îles de Marseille (archipels de Riou et du Frioul) et celles d'Hyères. Elles sont principalement menacées par la prédation du Rat noir ou des chats domestiques, ainsi que par les accidents liés aux engins de pêche (filets et palangres).



© Eric DIDNER

Aigle de Bonelli

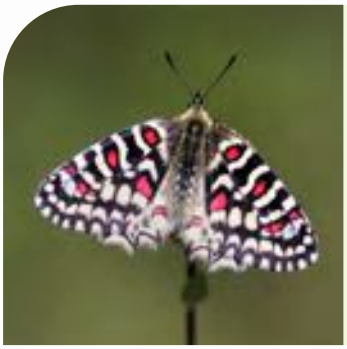
Emblématique des collines provençales, l'Aigle de Bonelli niche dans les falaises et affectionne l'alternance de boisements, garrigues, milieux ouverts pâturés ou cultivés de façon extensive. Les Bouches-du-Rhône accueillent la moitié des couples français, dont 13 couples sur la métropole, qui souffrent encore de l'électrocution, du braconnage, de la perte d'habitat par l'urbanisation et les aménagements tels que les parcs photovoltaïques en milieu naturel, du dérangement des nichées par les sports de pleine nature, etc.



© Aurélien AUDEVARD

Phyllodactyle d'Europe

Le Phyllodactyle d'Europe est le plus petit gecko nocturne qui occupe les fissures des îles et îlots du littoral méditerranéen. Ses populations sont remarquables sur les archipels de Riou et du Frioul. En régression, sa disparition de certaines îles marseillaises est probablement due à l'impact des introductions de Rat noir, du chat et à la pollution lumineuse.



© François GRIMAL

Proserpine

Déesse romaine présidant à la germination, Proserpine est aussi un papillon qui marque la fin de l'hiver. Protégée et inféodée aux garrigues et pelouses sèches du sud de la France, sa présence est liée à sa plante hôte, l'Aristoloche pistoloche.



© J. UGO - CBNMED

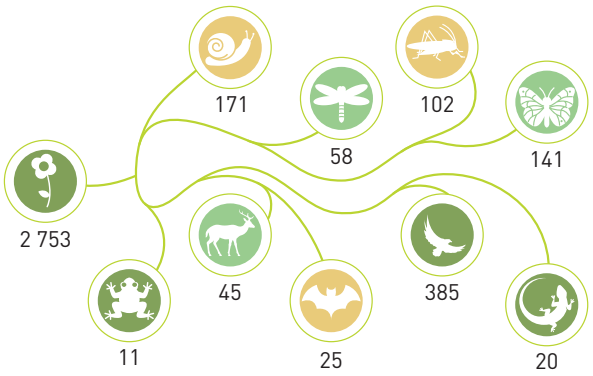
Astragale de Marseille

L'Astragale de Marseille est une plante des garrigues littorales ensoleillées. Sa forme en buisson bas épineux est caractéristique. L'artificialisation du littoral représente la principale cause historique de sa régression et elle est aujourd'hui fortement menacée par le piétinement dû à la surfréquentation.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

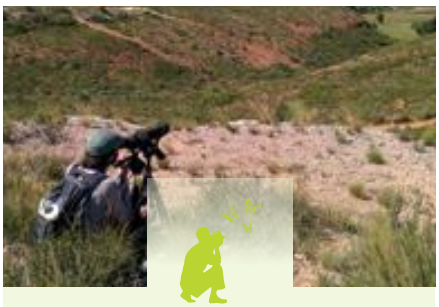
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

ALLAUCH



Grand-duc d'Europe © Gregory DELAUNAY

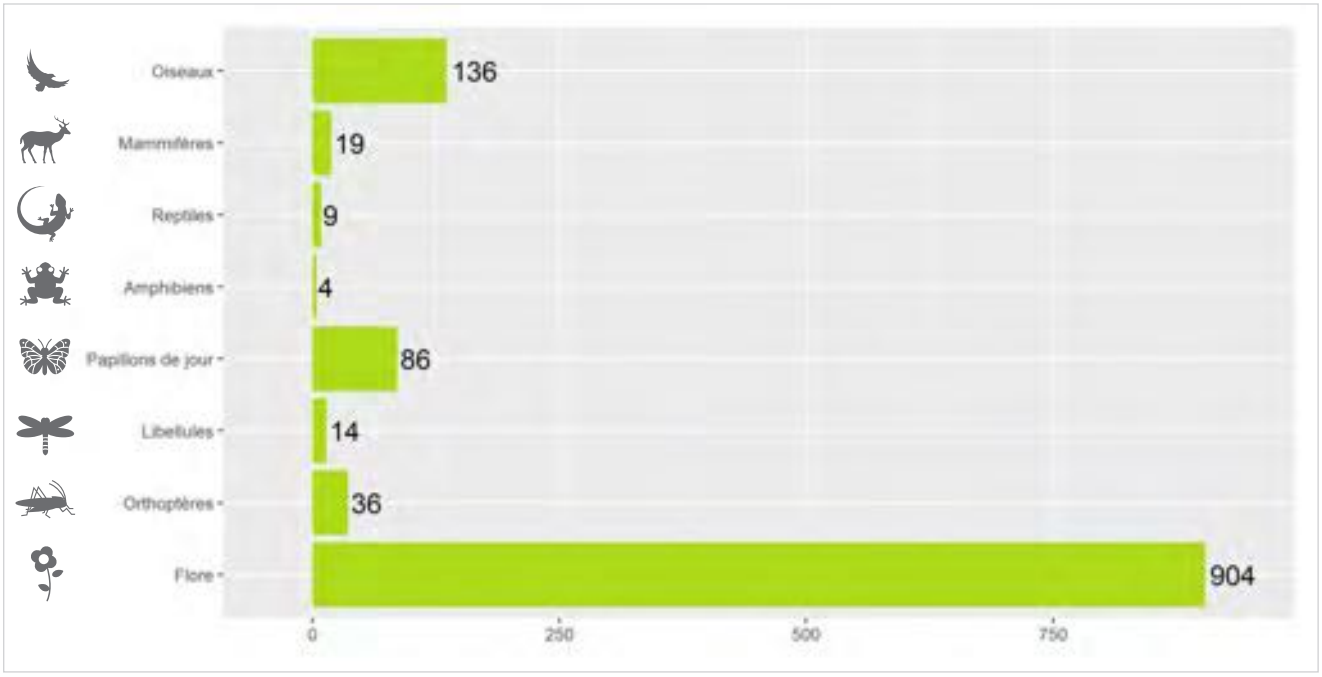


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

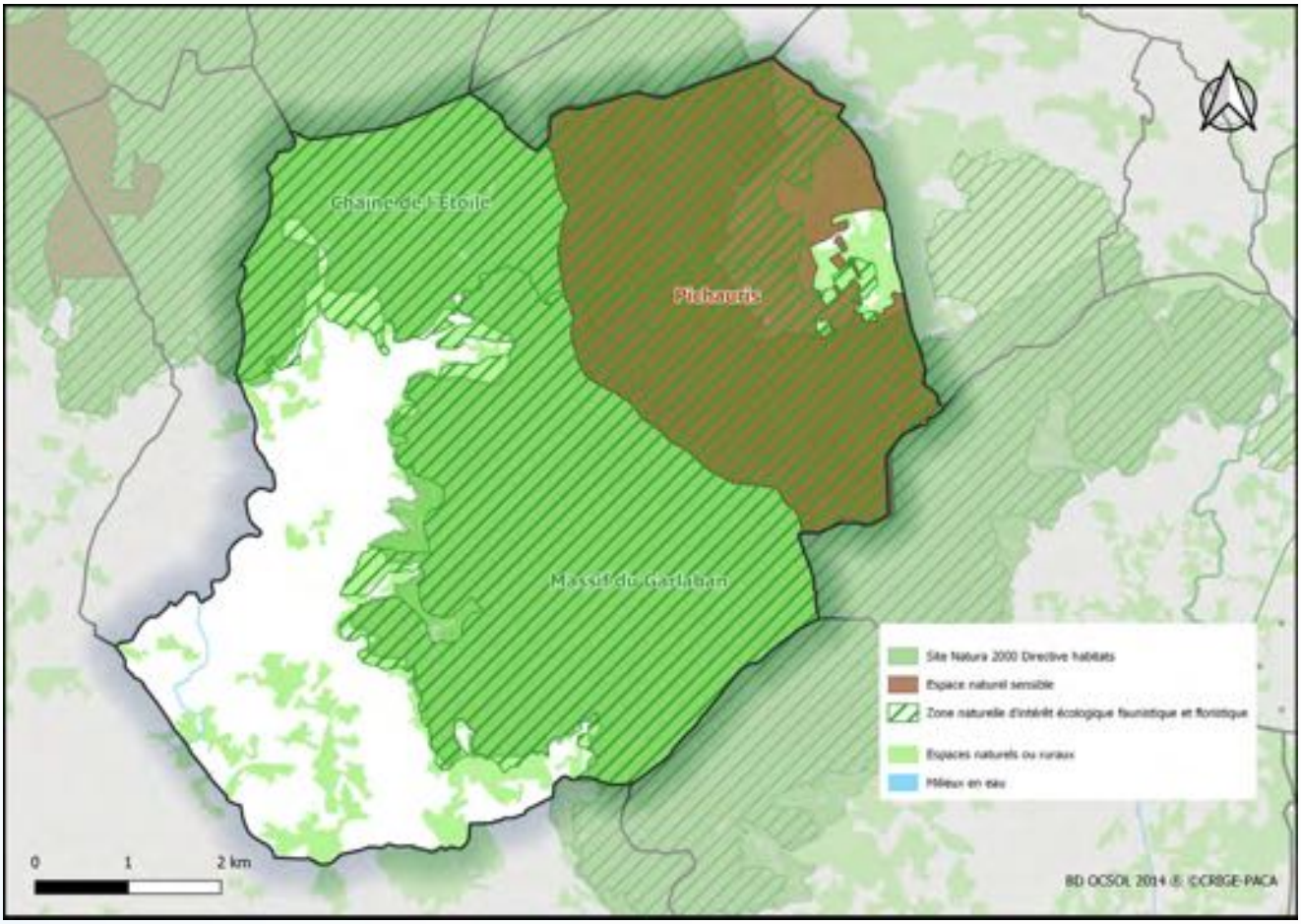
1 578 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune d'Allauch, soit 27 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 139 espèces sont protégées au niveau national. 29 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 44 à l'échelle régionale.

La compilation de 17 230 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique d'Allauch (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 2 : Cartographie des espaces naturels d'Allauch

D'une surface de 50 km², 80 % de la commune d'Allauch sont des espaces naturels et ruraux. 74 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Les paysages de la **chaîne de l'Étoile**, au nord-ouest, et ceux du **massif du Garlaban**, au sud-est, sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

En piémont, les **espaces agricoles extensifs** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER


© Bertrand ÉLIOTOUT

Pie-grièche méridionale

P LR

La Pie-grièche méridionale occupe les garrigues basses à chênes kermès mais aussi des habitats arides semi-steppiques. Elle profite des zones incendiées, où buissons et petits arbres lui permettent d'installer son nid. Mondialement menacée, elle pâtit en Provence de la modification de ses habitats : déclin du pastoralisme entraînant la fermeture des milieux, agriculture intensive, urbanisation. Elle souffre probablement de l'usage irraisonné de pesticides entraînant la raréfaction de ses proies.


© André SIMON

Chouette chevêche

P

Hôte fidèle des cabanons de vigne et des vieux mûriers, la Chouette chevêche ou Chevêche d'Athéna a lié son avenir en Provence à l'évolution des paysages et des pratiques agricoles. Elle niche dans les cavités qu'elle trouve dans les vieux arbres et le petit bâti rural. Véritable auxiliaire des cultures, elle a une prédilection pour les gros insectes et les petits mammifères (mulots, campagnols).


© André SIMON

Lézard ocellé

P LR

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.


© Cassandra DURRET

Magicienne dentelée

P

Plus grand insecte d'Europe, la Magicienne dentelée ou « Langouste de Provence » est présente dans une grande variété d'habitats méditerranéens ouverts et ensoleillés : garrigues, pelouses steppiques, prairies sèches, zones de fourrés et de ronciers en lisière forestière.


© J-C. ARNOUX - CBNMED

Sabline de Provence

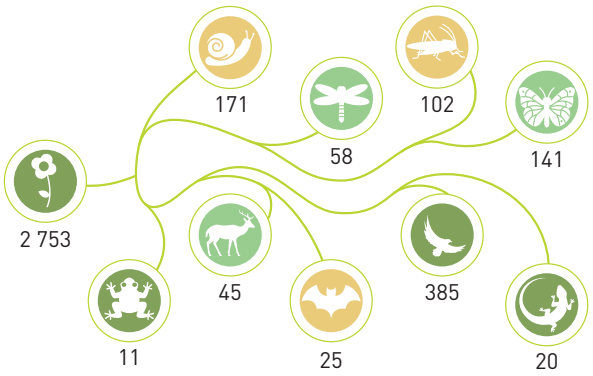
P

Endémique de la basse Provence, la Sabline de Provence est localisée du littoral des Calanques aux crêtes de la Sainte-Baume et très ponctuellement dans les monts toulonnais. De petite taille, elle vit dans les éboulis, les pierriers et les sols caillouteux produits par l'érosion du calcaire.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

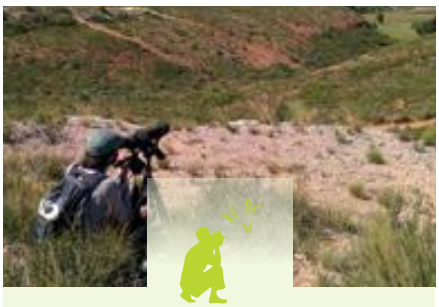
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

CARNOUX-EN-PROVENCE



Coucou geai © Aurélien AUDEVARD P LR

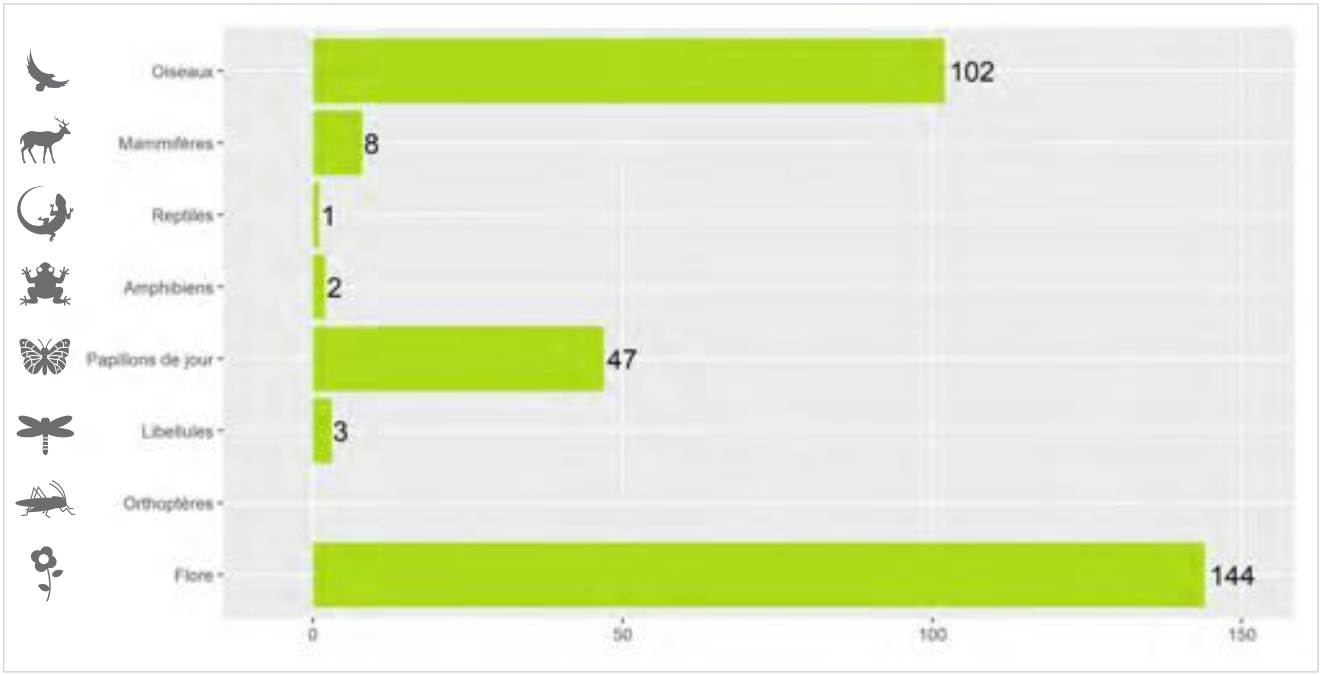


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

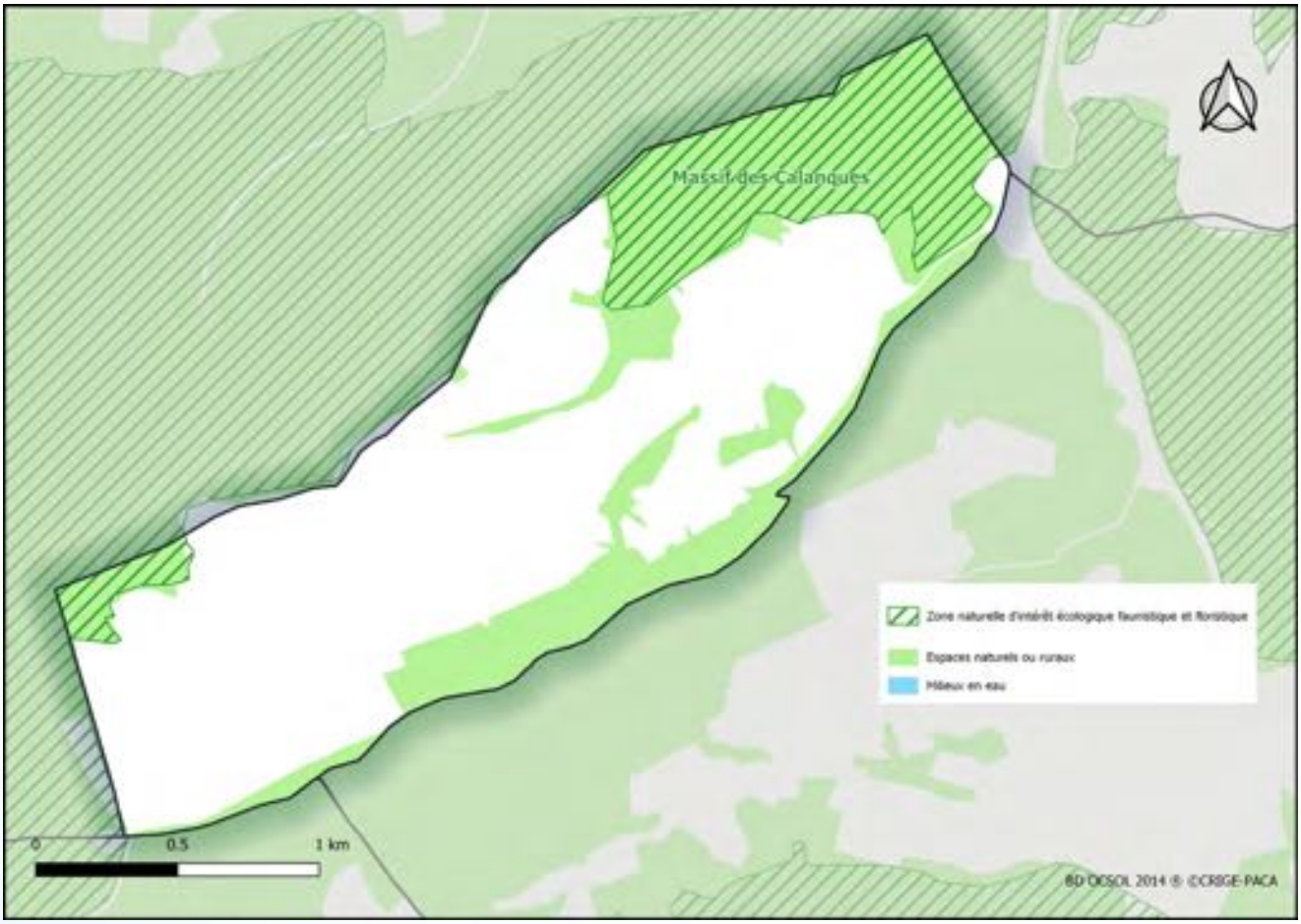
315 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Carnoux-en-Provence, soit 5 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 90 espèces sont protégées au niveau national. 9 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 15 à l'échelle régionale.

La compilation de 3 002 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Carnoux-en-Provence (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 12 : Cartographie des espaces naturels de Carnoux-en-Provence

D'une surface de 4 km², 35 % de la commune de Carnoux-en-Provence sont des espaces naturels et ruraux. 19 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Les paysages de collines entourant Carnoux sont typiques des milieux méditerranéens provençaux du massif des **Calanques**, le premier parc national périurbain d'Europe, terrestre et marin, le Parc national des Calanques. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chêne vert et au pin d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises accueillent la nidification de grands rapaces.

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER


© Gregory DELAUNAY

Grand-duc d'Europe

P

Plus grand rapace nocturne d'Europe, le Grand-duc d'Europe niche dans les falaises en aménageant de branches une simple dépression, le plus souvent sur une vire rocheuse. Il chasse dans les garrigues, prairies, pelouses et terres cultivées : campagnols, rats, souris, renards, mais aussi oiseaux et reptiles de toutes sortes.


© Aurélie JOHANET

Hérisson d'Europe

P

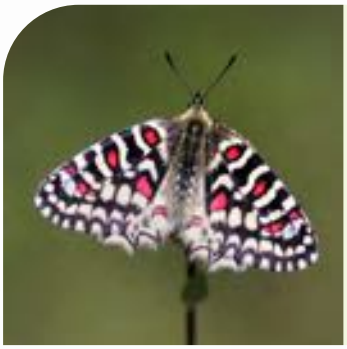
En se nourrissant de limaces, escargots, etc., le Hérisson d'Europe est un bon auxiliaire des cultures. Il se déplace de quelques kilomètres par nuit et apprécie lorsque les jardins ne sont pas trop cloisonnés. Les collisions routières sont la première cause de mortalité ; levons le pied en roulant la nuit !


© François GRIMAL

Crapaud épineux

P

Réalisant de grandes migrations entre ses sites terrestres hivernaux et ses sites aquatiques de reproduction, le Crapaud épineux est particulièrement vulnérable aux collisions routières lors de ses déplacements. La création de crapauducs est une mesure efficace pour limiter la mortalité.


© François GRIMAL

Proserpine

P

Déesse romaine présidant à la germination, Proserpine est aussi un papillon qui marque la fin de l'hiver. Protégée et inféodée aux garrigues et pelouses sèches du sud de la France, sa présence est liée à sa plante hôte, l'Aristoloche pistoloche.


© J-C. ARNOUX - CBNMED

Sabline de Provence

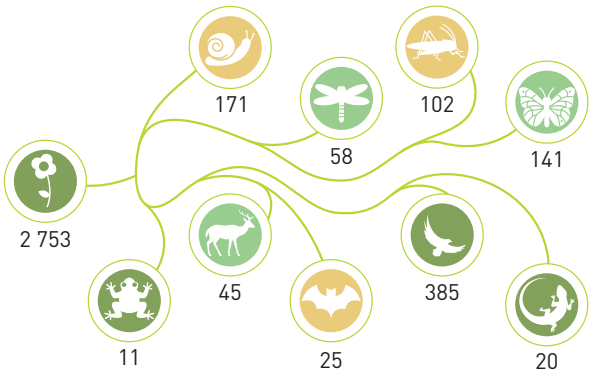
P

Endémique de la basse Provence, la Sabline de Provence est localisée du littoral des Calanques aux crêtes de la Sainte-Baume et très ponctuellement dans les monts toulonnais. De petite taille, elle vit dans les éboulis, les pierriers et les sols caillouteux produits par l'érosion du calcaire.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

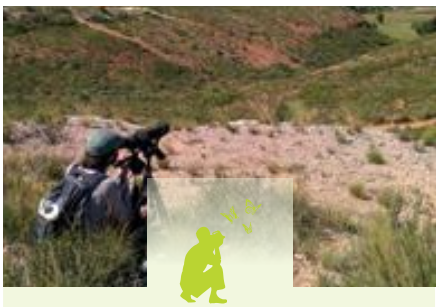
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

CARRY-LE-ROUET



Monticole bleu © Aurélien AUDEVARD

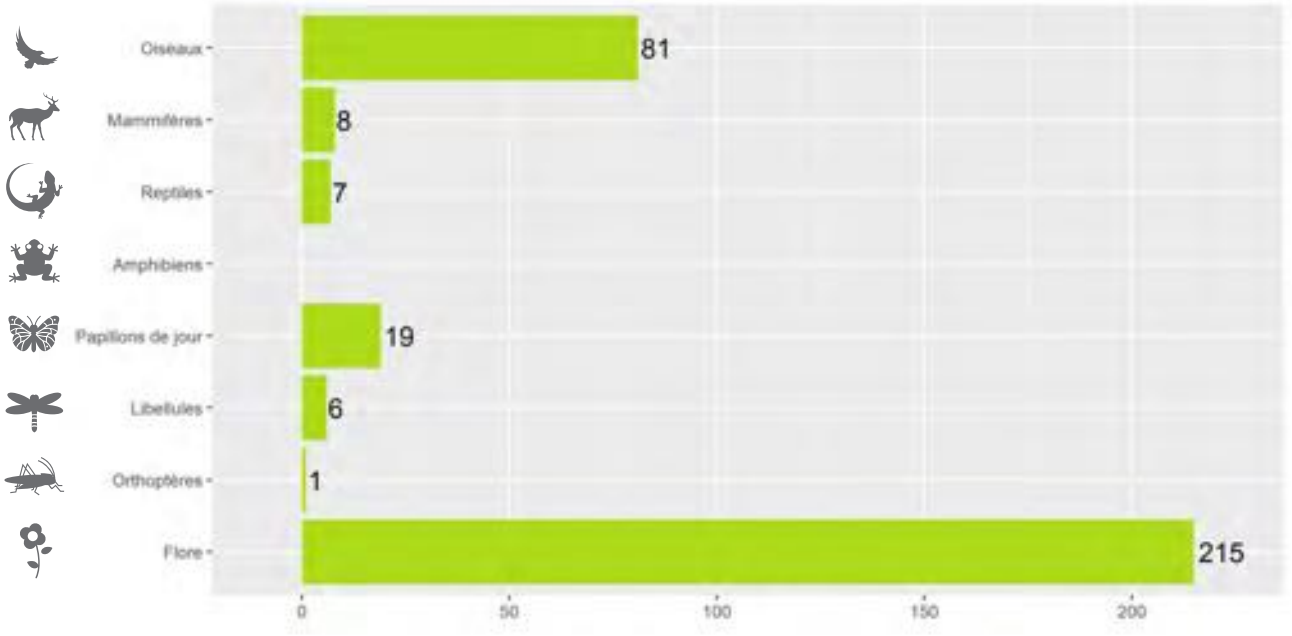


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

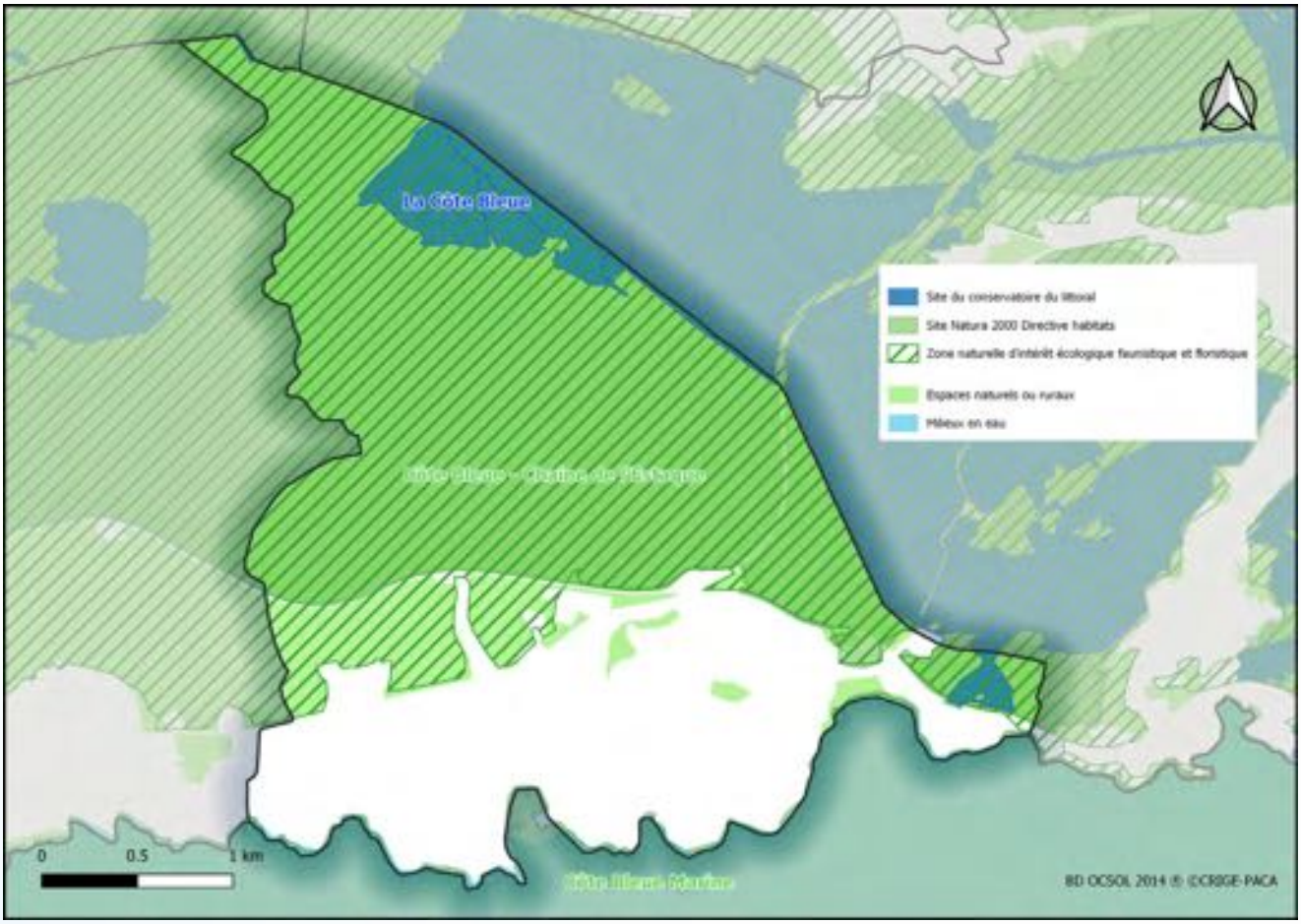
352 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Carry-le-Rouet, soit 6% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 79 espèces sont protégées au niveau national. 8 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 17 à l'échelle régionale.

La compilation de 1 541 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Carry-le-Rouet (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 13 : Cartographie des espaces naturels de Carry-le-Rouet

D'une surface de 10 km², 67 % de la commune de Carry-le-Rouet sont des espaces naturels et ruraux. 66 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

La commune a une situation privilégiée au bord de la **mer Méditerranée**, l'un des plus importants réservoirs de biodiversité marine au monde, avec une reconnaissance du Parc marin de la Côte Bleue.

Le chaînon de collines calcaires du **massif de la Nerthe** ou chaîne de l'Estaque offre une immense fenêtre de nature préservée. Les falaises littorales de la **Côte Bleue** sont des sites d'intérêt majeur pour les oiseaux rupestres nicheurs, dont les grands rapaces, et hivernants constitués de raretés montagnardes, mais aussi pour certaines espèces de chauves-souris et de reptiles. Les paysages de collines sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER


© Marcel DEIDERI

Fou de Bassan

P

La nidification du Fou de Bassan sur le littoral de la Côte Bleue constitue un cas exceptionnel pour le bassin méditerranéen, l'essentiel de la population nichant sur l'archipel des Sept-Îles en Bretagne. Son surnom de « fou » provient de ses spectaculaires plongeons. Il adopte une posture aérodynamique typique du concorde lui permettant de rentrer dans l'eau à 100 km/h, sous le banc de poissons, avant de remonter vers la surface en capturant sa proie (maquereau, sardine, etc.).


© Bertrand ÉLIOTOUT

Pie-grièche méridionale

P LR

La Pie-grièche méridionale occupe les garrigues basses à chênes kermès mais aussi des habitats arides semi-steppiques. Elle profite des zones incendiées, où buissons et petits arbres lui permettent d'installer son nid. Mondialement menacée, elle pâtit en Provence de la modification de ses habitats : déclin du pastoralisme entraînant la fermeture des milieux, agriculture intensive, urbanisation. Elle souffre probablement de l'usage irraisonné de pesticides entraînant la raréfaction de ses proies.


© François GRIMAL

Hémidactyle verruqueux

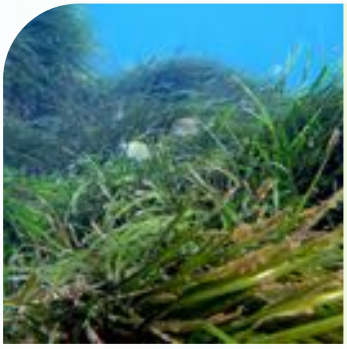
P

L'Hémidactyle verruqueux ne se rencontre que sur le pourtour du bassin méditerranéen. Ce petit gecko nocturne fréquente le littoral pourvu d'affleurements rocheux ; il se tient dans les fissures, les amas rocheux, et parfois à l'entrée des grottes.


© Daniel PAVON

Élégante des calanques

Endémique du bassin ouest-méditerranéen, l'Élégante des calanques fréquente les pelouses sèches, garrigues rocailleuses et pinèdes claires des massifs littoraux.


© Jean-GORGES HARMELIN

Posidonie

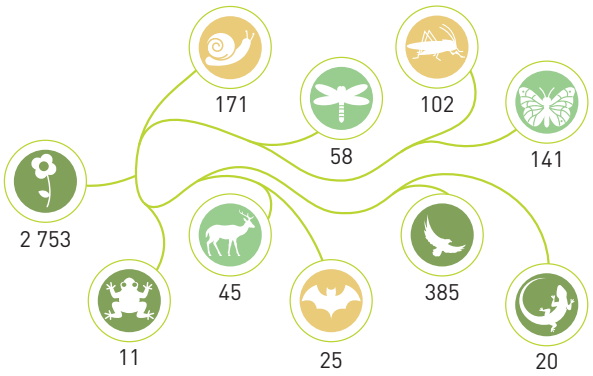
P LR

Plante marine exclusivement méditerranéenne, la Posidonie constitue de grandes prairies entre la surface de la mer et 30 m de profondeur. Elément clé et écosystème pivot de la vie sous-marine hébergeant 20 à 25 % des espèces connues en Méditerranée, ces herbiers sont des milieux où les poissons se nourrissent, se cachent, se reposent ou se reproduisent. Rejetées sur les plages, les feuilles mortes constituent des banquettes qui contribuent à protéger de l'érosion.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

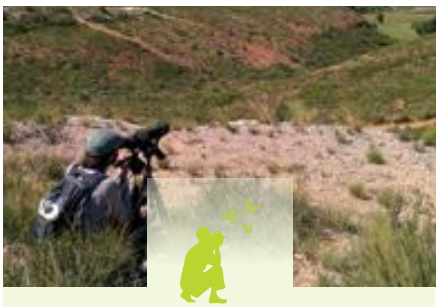
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'Atlas Métropolitain de la Biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire Engagé pour la Nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence; LPO PACA; CEN PACA; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

CASSIS



Martinet pâle © André SCHONT

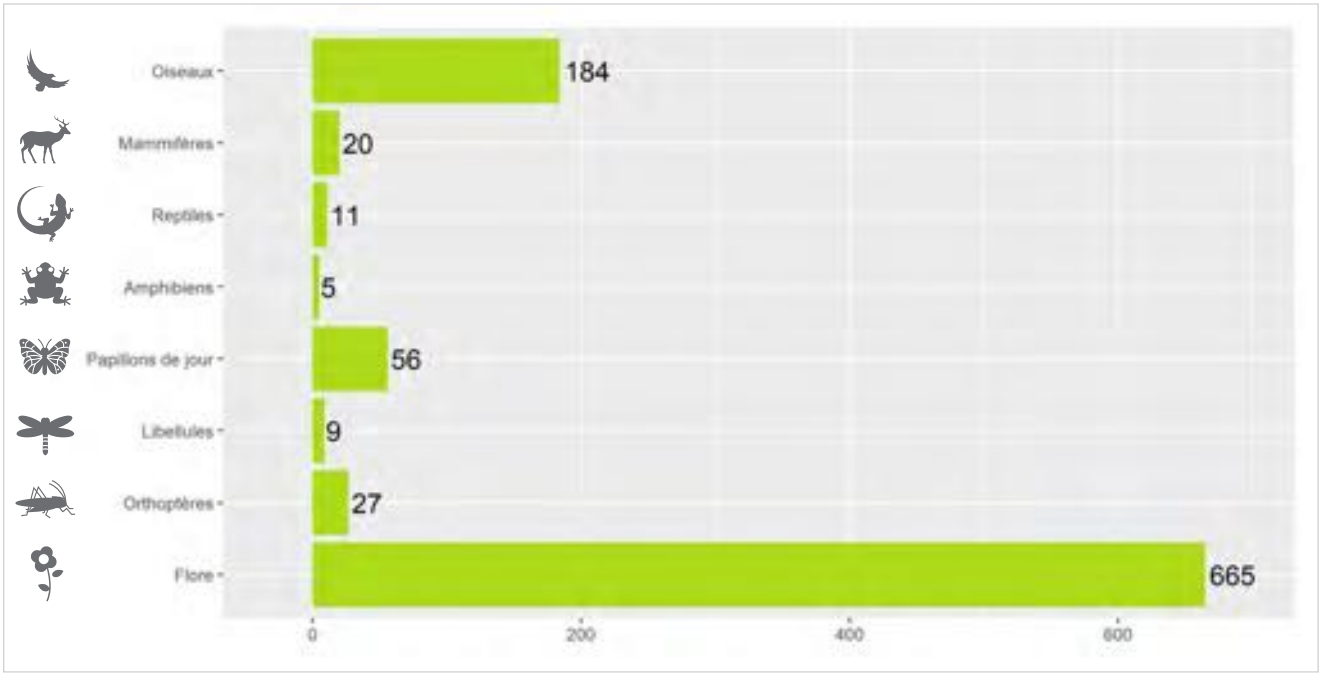


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

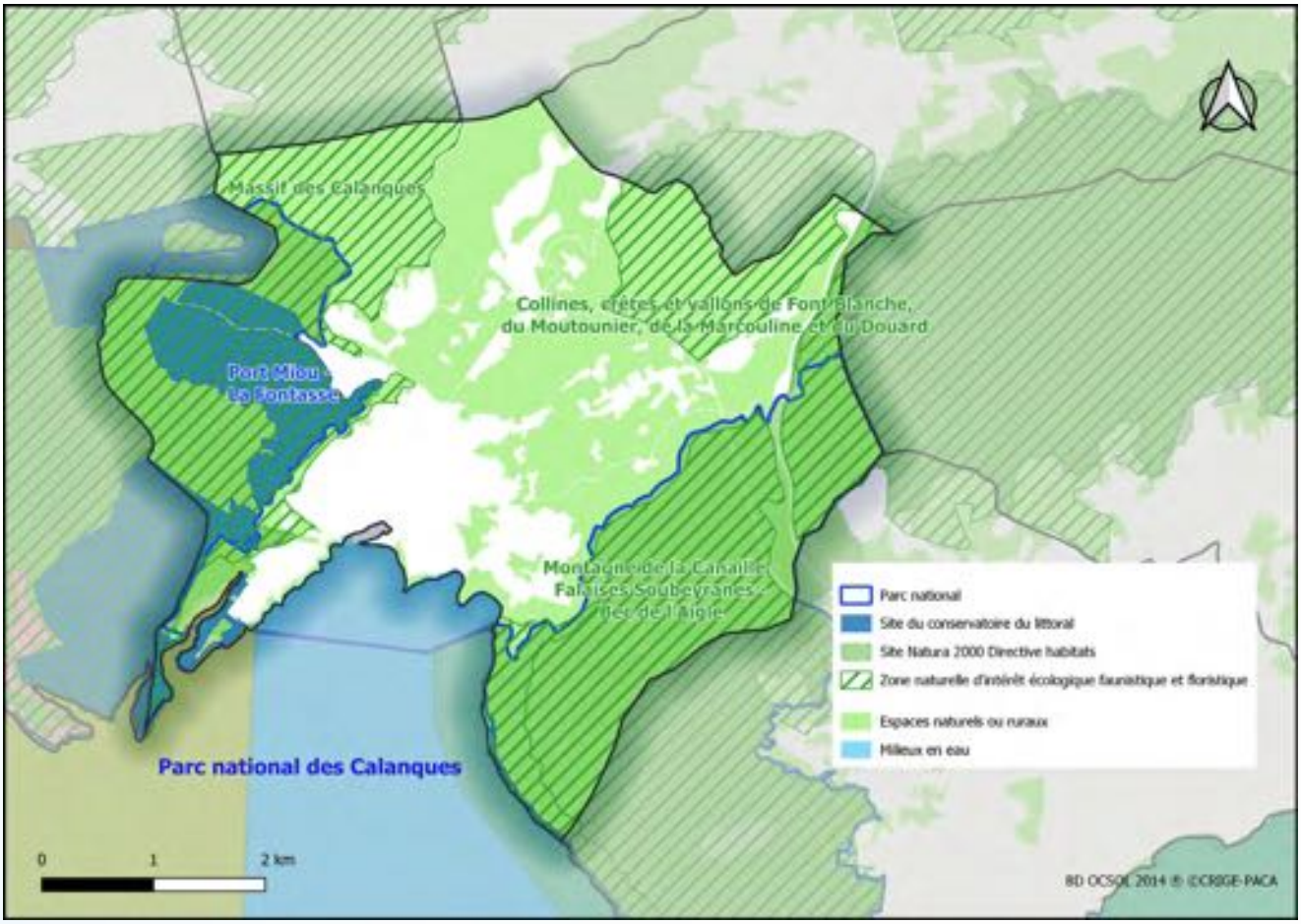
1 074 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Cassis, soit 19 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 178 espèces sont protégées au niveau national. 31 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 55 à l'échelle régionale.

La compilation de 25 604 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Cassis (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 14 : Cartographie des espaces naturels de Cassis

D'une surface de 26 km², 79 % de la commune de Cassis sont des espaces naturels et ruraux. 57 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique. La commune est située dans le cœur terrestre du Parc national des Calanques.

La commune a une situation privilégiée au bord de la **mer Méditerranée**, l'un des plus importants réservoirs de biodiversité marine au monde.

Les massifs littoraux découpés de calanques et de falaises ont généré la création du premier parc national périurbain d'Europe, terrestre et marin, le **Parc national des Calanques**. Les falaises littorales sont des sites d'intérêt majeur pour les oiseaux rupestres nicheurs, dont les grands rapaces, et hivernants constitués de raretés montagnardes, mais aussi pour certaines espèces de chauves-souris et de reptiles. Les paysages de collines sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

En piémont, les **espaces agricoles extensifs** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Christian AUSSAGUEL

Faucon pèlerin

P LR

Le Faucon pèlerin est inféodé dans notre département aux falaises littorales sur lesquelles il construit son nid. Il se nourrit majoritairement d'oiseaux, essentiellement migrateurs venant du large.



© Gregory DELAUNAY

Genette commune

P

Les milieux fréquentés par la Genette commune sont assez variés, de la forêt à la garrigue, avec des promontoires rocheux qu'elle utilise comme crottiers. Ce mammifère carnivore, nocturne et discret est arrivé sur le territoire du fait de l'homme.



© François GRIMAL

Hémidactyle verruqueux

P

L'Hémidactyle verruqueux ne se rencontre que sur le pourtour du bassin méditerranéen. Ce petit gecko nocturne fréquente le littoral pourvu d'affleurements rocheux ; il se tient dans les fissures, les amas rocheux, et parfois à l'entrée des grottes.



© Daniel PAVON

Élégante des calanques

Endémique du bassin ouest-méditerranéen, l'Élégante des calanques fréquente les pelouses sèches, garrigues rocailleuses et pinèdes claires des massifs littoraux.



© J. UGO - CBNMED

Saladelle naine

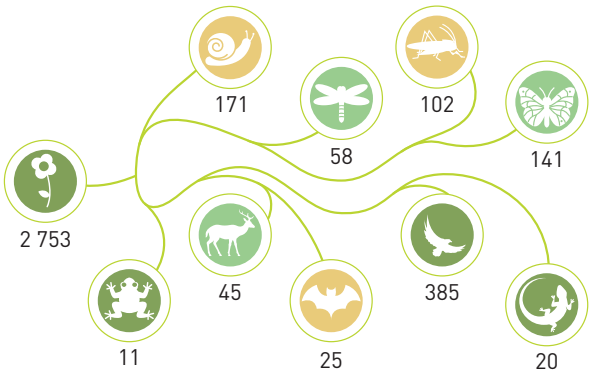
P

Endémique de Provence, la Saladelle naine est présente sur toute la frange littorale rocheuse soumise aux embruns. L'urbanisation et l'aménagement du littoral restent ses principales menaces.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

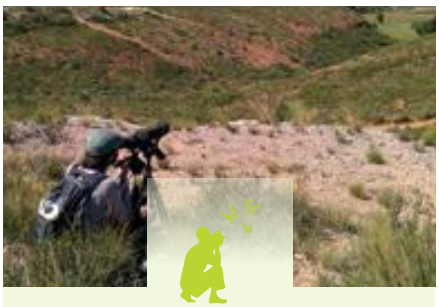
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

CEYRESTE



Grand-duc d'Europe © Gregory DELAUNAY

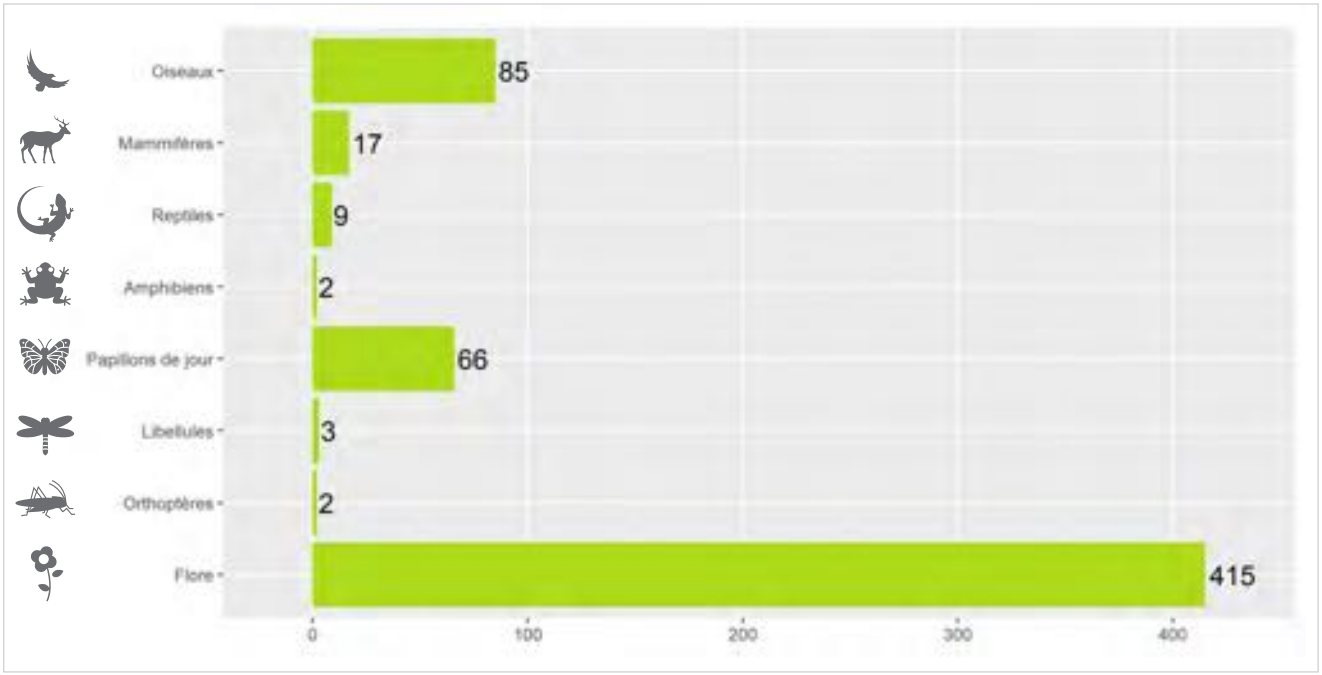


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

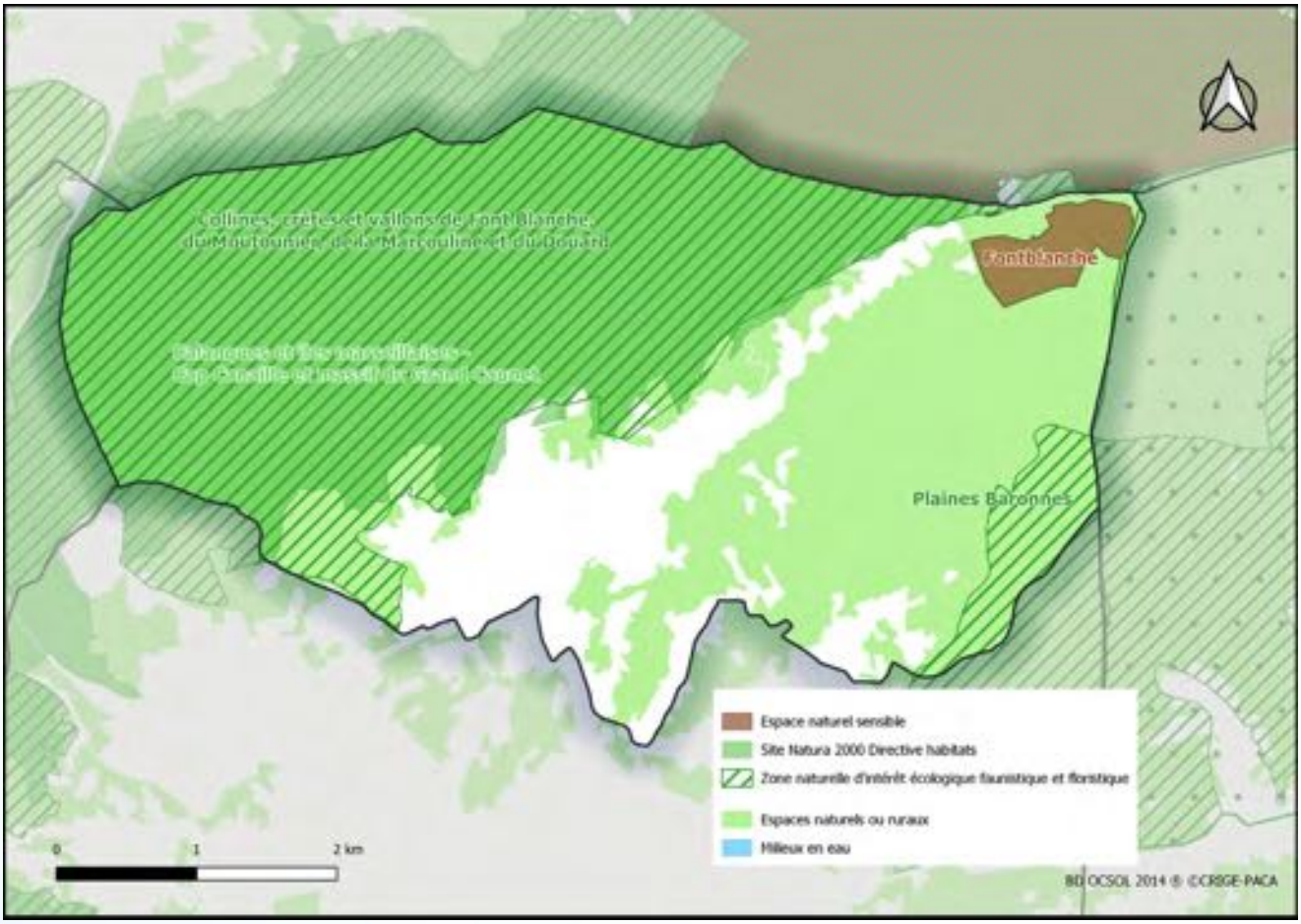
632 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Ceyreste, soit 11 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 88 espèces sont protégées au niveau national. 4 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 7 à l'échelle régionale.

La compilation de 4 056 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Ceyreste (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 15 : Cartographie des espaces naturels de Ceyreste

D'une surface de 23 km², 84 % de la commune de Ceyreste sont des espaces naturels et ruraux. 57 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Les paysages de collines, dont associées au massif des **Calanques** à l'ouest, sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les massifs littoraux découpés de calanques et de falaises ont généré la création du premier parc national périurbain d'Europe, terrestre et marin. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ceux-ci sont bien représentés au niveau du domaine forestier de Fontblanche. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

En piémont, les **espaces agricoles extensifs** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Aurélien AUDEVARD

Crave à bec rouge

P LR

L'ensemble du massif des Calanques constitue une zone d'hivernage privilégiée pour le Crave à bec rouge. Des groupes de plusieurs centaines d'individus sont régulièrement mentionnés. L'été, ce corvidé rupestre rejoint les massifs montagneux pour nicher.



© Gregory DELAUNAY

Genette commune

P

Les milieux fréquentés par la Genette commune sont assez variés, de la forêt à la garrigue, avec des promontoires rocheux qu'elle utilise comme crottiers. Ce mammifère carnivore, nocturne et discret est arrivé sur le territoire du fait de l'homme.

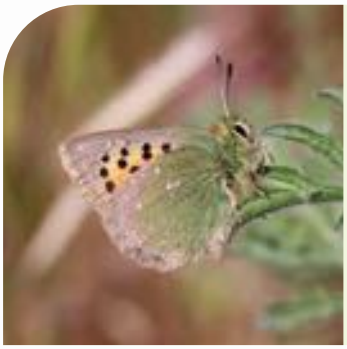


© François GRIMAL

Hémidactyle verruqueux

P

L'Hémidactyle verruqueux ne se rencontre que sur le pourtour du bassin méditerranéen. Ce petit gecko nocturne fréquente le littoral pourvu d'affleurements rocheux ; il se tient dans les fissures, les amas rocheux, et parfois à l'entrée des grottes.



© Marion FOUCHARD

Faux-cuivré smaragdin

LR

Le Faux-cuivré smaragdin est un endémique des Bouches-du-Rhône et du Var. Il habite les garrigues, restanques et bords d'oliveraies. Il est dépendant du maintien de pratiques culturales traditionnelles.



© J-C. ARNOUX - CBNMED

Sabline de Provence

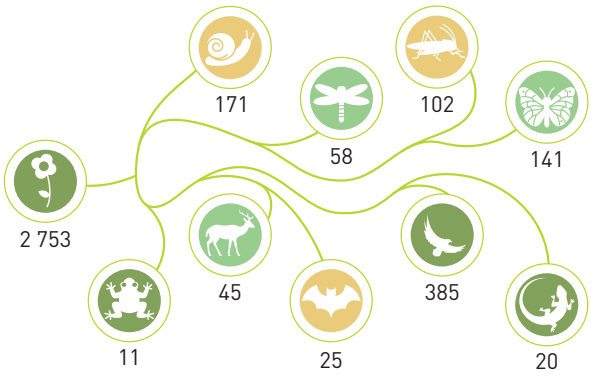
P

Endémique de la basse Provence, la Sabline de Provence est localisée du littoral des Calanques aux crêtes de la Sainte-Baume et très ponctuellement dans les monts toulonnais. De petite taille, elle vit dans les éboulis, les pierriers et les sols caillouteux produits par l'érosion du calcaire.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

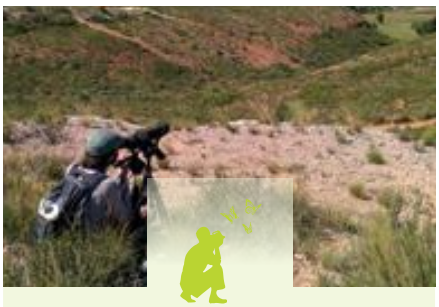
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

CHÂTEAUNEUF-LES-MARTIGUES



Nette rousse © Aurélien AUDEVARD LR

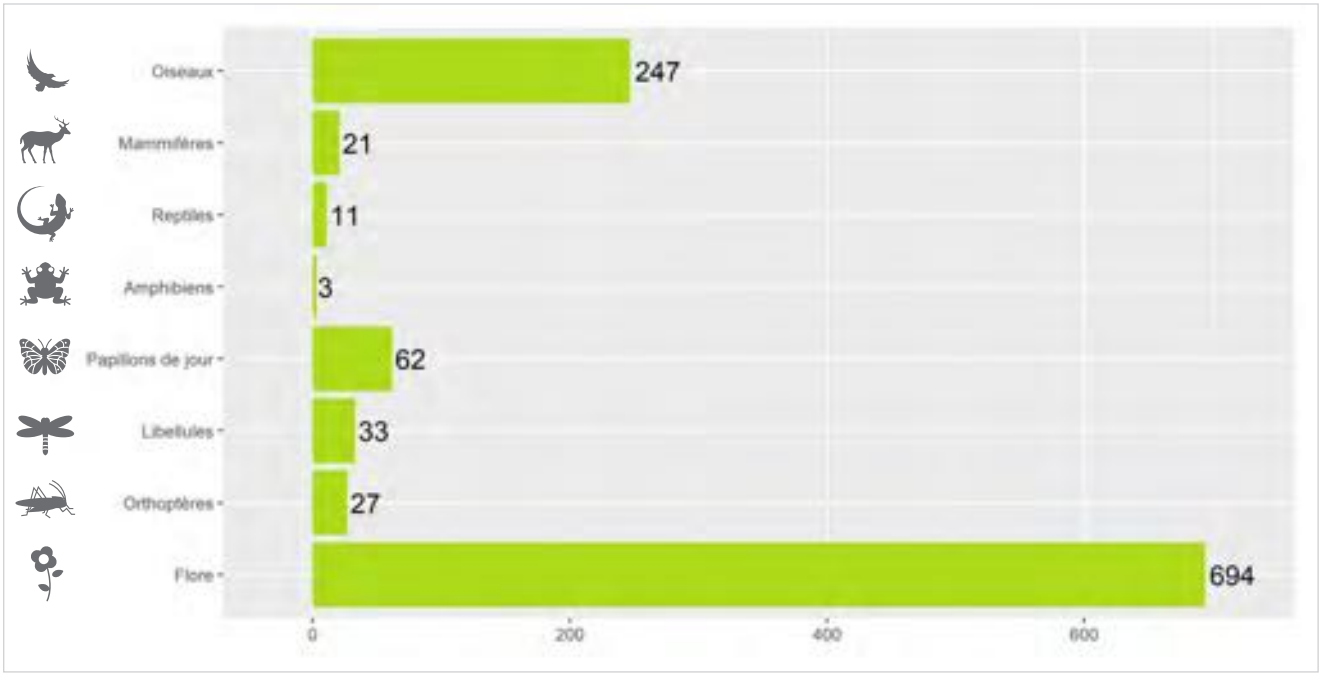


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

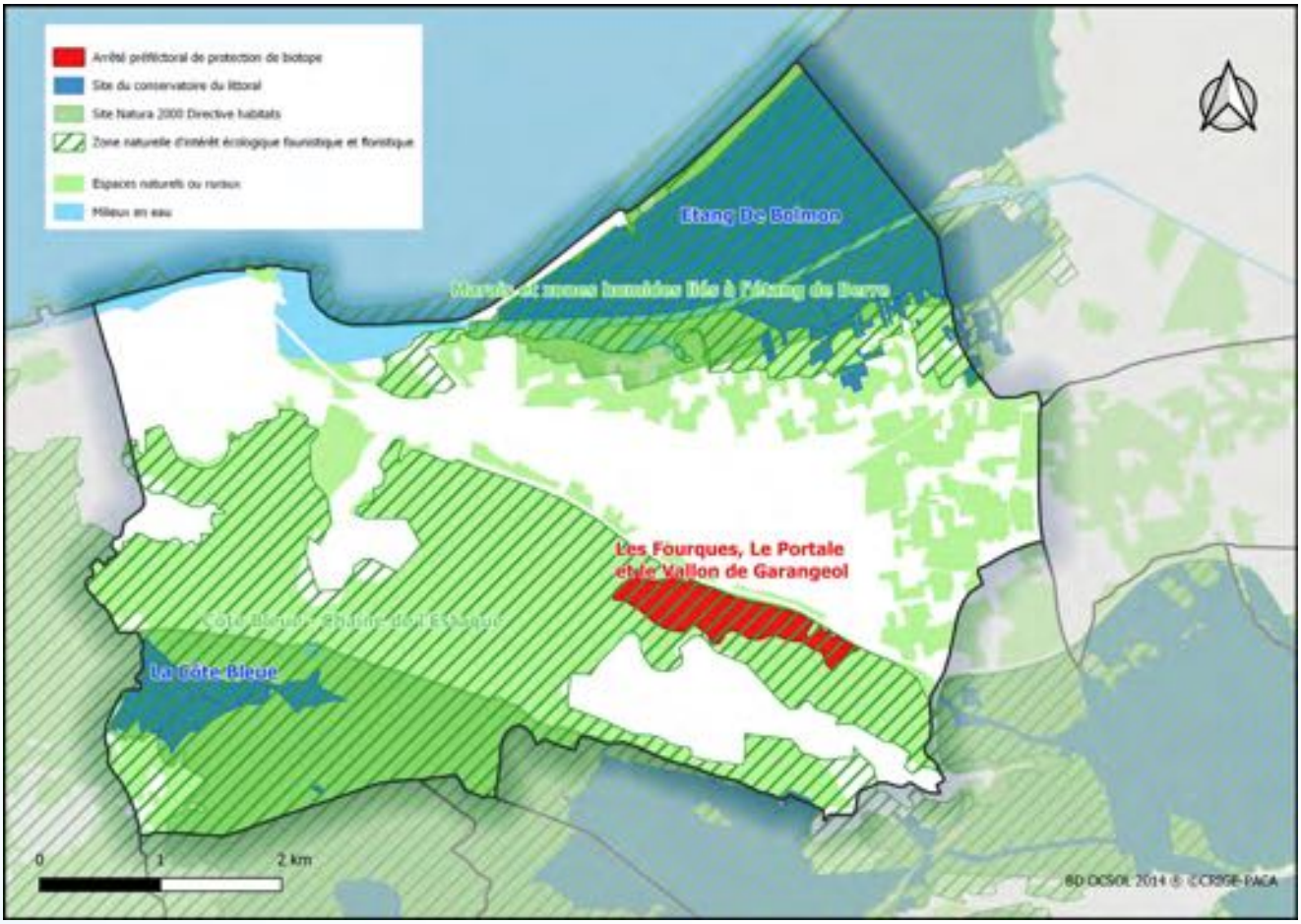
1 198 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Châteauneuf-les-Martigues, soit 21 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 215 espèces sont protégées au niveau national. 35 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 67 à l'échelle régionale.

La compilation de 29 364 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Châteauneuf-les-Martigues (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 18 : Cartographie des espaces naturels de Châteauneuf-les-Martigues

D'une surface de 33 km², 67 % de la commune de Châteauneuf-les-Martigues sont des espaces naturels et ruraux. 57 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

L'**étang de Berre**, deuxième plus grande lagune salée d'Europe, représente un site d'importance internationale en tant que zone humide pour les oiseaux d'eau hivernants et migrateurs. La diversité des poissons y est appréciable, l'étang de Berre appartenant aux derniers milieux favorables à l'Anguille d'Europe qui y trouve une importante voie de migration et zone d'alevinage.

L'**étang de Bolmon** est séparé de l'étang de Berre par le **lido du Jaï**, cordon sableux d'un grand intérêt biologique. Cette lagune saumâtre entourée de zones humides constitue l'un des espaces naturels les plus riches en oiseaux du pourtour de l'étang de Berre, plus de 250 espèces ont été recensées.

Au sud de la commune, les paysages de **la Nerthe** sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

En piémont, les **espaces agricoles extensifs** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER


© André SIMON

Chouette chevêche

P

Hôte fidèle des cabanons de vigne et des vieux mûriers, la Chouette chevêche ou Chevêche d'Athéna a lié son avenir en Provence à l'évolution des paysages et des pratiques agricoles. Elle niche dans les cavités qu'elle trouve dans les vieux arbres et le petit bâti rural. Véritable auxiliaire des cultures, elle a une prédilection pour les gros insectes et les petits mammifères (mulots, campagnols).


© Aurélien AUDEVARD

Coucou geai

P LR

Le Coucou geai fréquente les milieux semi-ouverts plutôt chauds dans les paysages traditionnels composés de vergers (oliviers, amandiers), vignes, pinèdes, chênaies vertes, cyprès et garrigues. À son arrivée en Provence, ce migrateur profite de l'abondance de chenilles processionnaires qu'il consomme en nombre. Le Coucou geai est une espèce parasite, mais, à la différence du Coucou gris, une seule espèce hôte est ciblée : la Pie bavarde (parfois la Corneille noire).


© François GRIMAL

Grenouille de Pérez

P

La Grenouille de Pérez fréquente toute l'année une large gamme d'habitats aquatiques plutôt permanents pouvant être légèrement saumâtres : lagunes, marais littoraux, canaux d'irrigation, fossés de drainage, etc. Longtemps connue de la Camargue et de la Crau, sa présence a été récemment découverte sur le pourtour de l'étang de Berre qui constitue sans doute sa limite orientale de répartition mondiale.


© Marion FOUCHARD

Diane

P

Emblématique, en Provence, la Diane se rencontre principalement au bord des ruisseaux, roubines, marais, prairies de fauche. Sa répartition est strictement liée à la présence de ses plantes hôtes, l'Aristoloche à feuilles rondes voire l'Aristoloche clématite, lorsque celles-ci sont épargnées par les pratiques agricoles intensives, le remembrement et le drainage.


© J. UGO - CBNMED

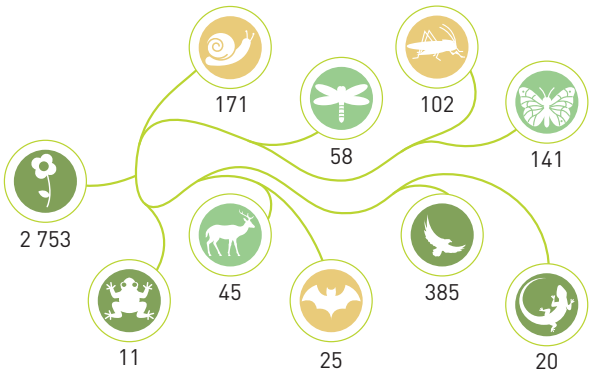
Crypside piquant

Le Crypside piquant est une petite graminée très abondante à Grande Palun au sud du Bolmon, mais pas seulement. Il affectionne les terrains longuement inondés l'hiver et asséchés l'été.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

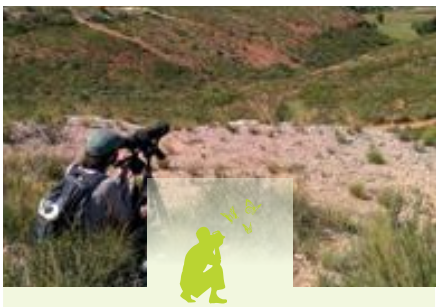
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

ENSUÈS-LA-REDONNE



Faucon pèlerin © Christian AUSSAGUEL P LR

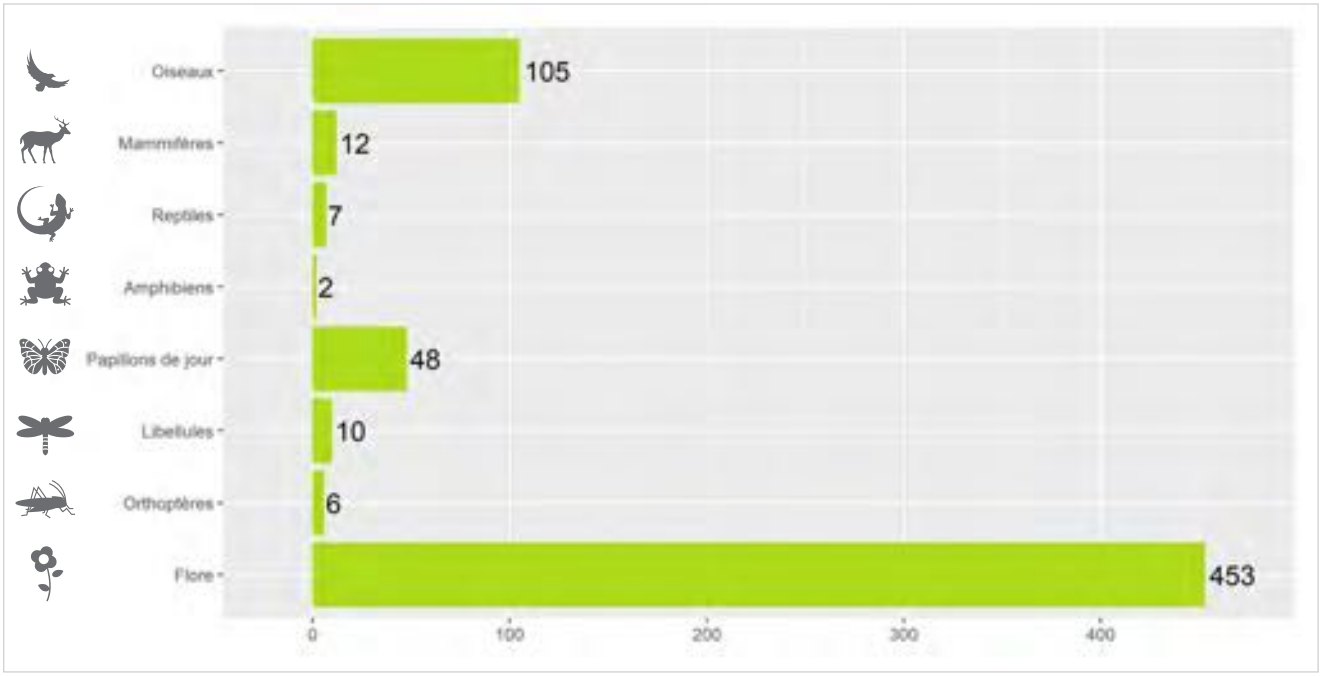


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

658 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune d'Ensuès-la-Redonne, soit 11 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 104 espèces sont protégées au niveau national. 12 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 25 à l'échelle régionale.

La compilation de 7 415 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique d'Ensuès-la-Redonne (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 23 : Cartographie des espaces naturels d'Ensuès-la-Redonne

D'une surface de 26 km², 84 % de la commune d'Ensuès-la-Redonne sont des espaces naturels et ruraux. 84 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

La commune a une situation privilégiée au bord de la **mer Méditerranée**, l'un des plus importants réservoirs de biodiversité marine au monde, avec la reconnaissance du Parc Marin de la Côte Bleue.

Le chaînon de collines calcaires du **massif de la Nerthe** ou chaîne de l'Estaque offre une immense fenêtre de nature préservée. Les falaises littorales de la **Côte Bleue** sont des sites d'intérêt majeur pour les oiseaux rupestres nicheurs, dont les grands rapaces, et hivernants constitués de raretés montagnardes, mais aussi pour certaines espèces de chauves-souris et de reptiles. Les paysages de collines sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER


© Gregory DELAUNAY

Grand-duc d'Europe

P

Plus grand rapace nocturne d'Europe, le Grand-duc d'Europe niche dans les falaises en aménageant de branches une simple dépression, le plus souvent sur une vire rocheuse. Il chasse dans les garrigues, prairies, pelouses et terres cultivées : campagnols, rats, souris, renards, mais aussi oiseaux et reptiles de toutes sortes.


© Bertrand ÉLIOTOUT

Pie-grièche méridionale

P LR

La Pie-grièche méridionale occupe les garrigues basses à chênes kermès mais aussi des habitats arides semi-steppiques. Elle profite des zones incendiées, où buissons et petits arbres lui permettent d'installer son nid. Mondialement menacée, elle pâtit en Provence de la modification de ses habitats : déclin du pastoralisme entraînant la fermeture des milieux, agriculture intensive, urbanisation. Elle souffre probablement de l'usage irraisonné de pesticides entraînant la raréfaction de ses proies.


© François GRIMAL

Hémidactyle verruqueux

P

L'Hémidactyle verruqueux ne se rencontre que sur le pourtour du bassin méditerranéen. Ce petit gecko nocturne fréquente le littoral pourvu d'affleurements rocheux ; il se tient dans les fissures, les amas rocheux, et parfois à l'entrée des grottes.


© Mathieu PÉLISSIÉ

Grillon maritime

Le Grillon maritime ne vit que sur les côtes rocheuses, parmi les galets, sous les pierres et les algues, dans la zone battue par le mouvement des vagues. Vivant uniquement au bord de la Méditerranée septentrionale, il se retrouve quasi-menacé du fait de son aire de répartition très fragmentée et des fortes pressions pesant sur ses habitats littoraux.


© J. UGO - CBNMED

Saladelle naine

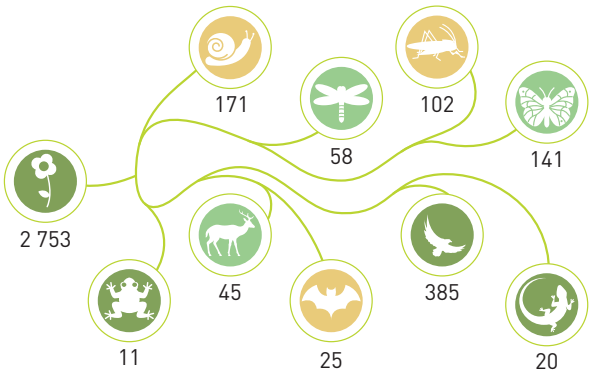
P

Endémique de Provence, la Saladelle naine est présente sur toute la frange littorale rocheuse soumise aux embruns. L'urbanisation et l'aménagement du littoral restent ses principales menaces.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

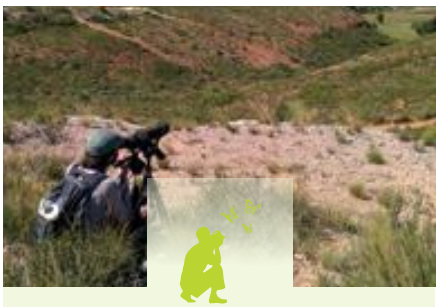
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

GÉMENOS



Pie-grièche méridionale © Bertrand ÉLIOTOUT P LR

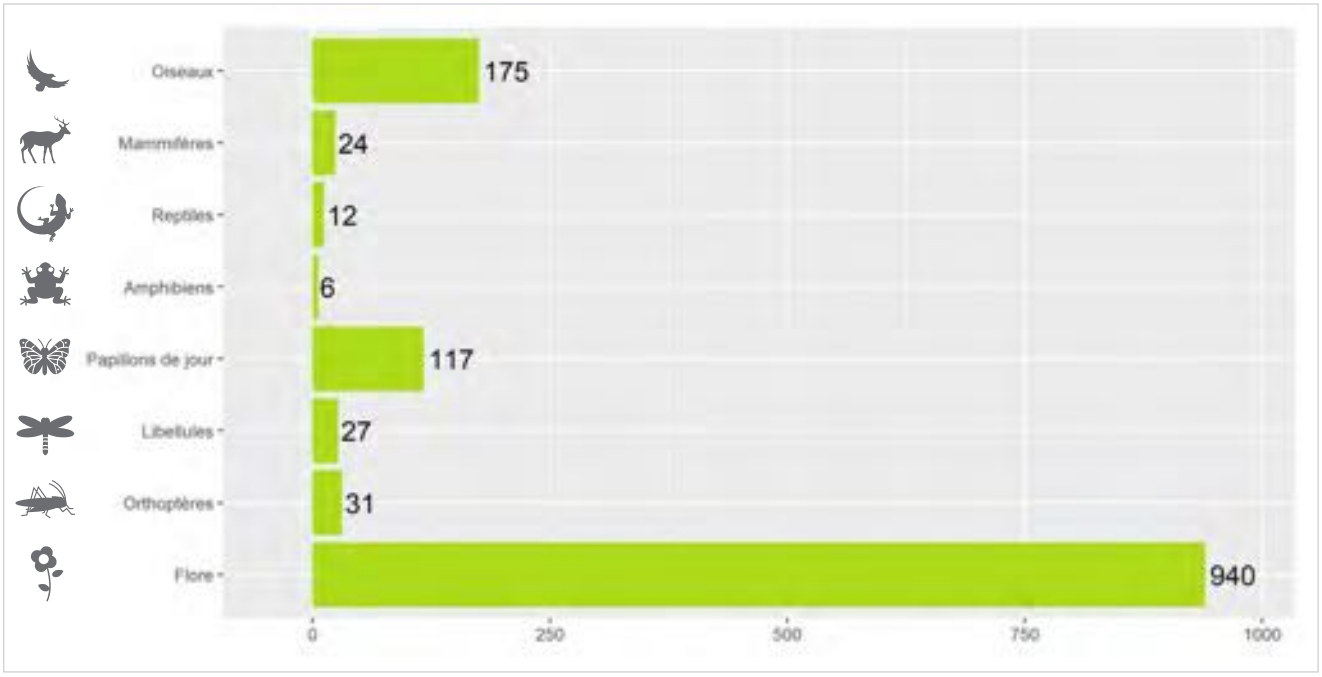


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

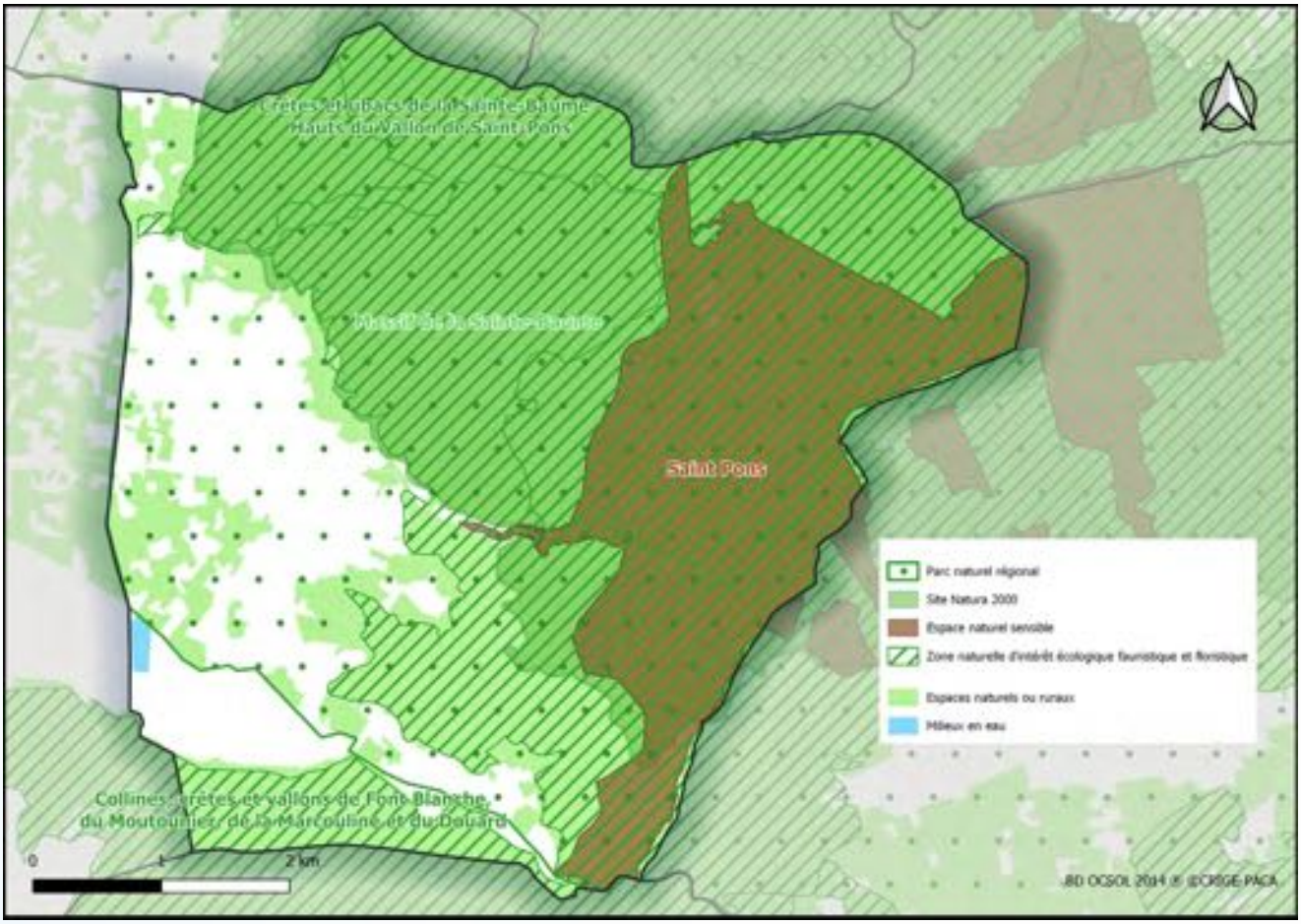
1 566 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Gémenos, soit 27 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 179 espèces sont protégées au niveau national. 35 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 55 à l'échelle régionale.

La compilation de 28 012 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Gémenos (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 28 : Cartographie des espaces naturels de Gémenos

D'une surface de 33 km², 81 % de la commune de Gémenos sont des espaces naturels et ruraux. 73 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Les paysages de la **Sainte-Baume** sont typiques des milieux méditerranéens provençaux, avec une forte influence montagnarde en raison de l'altitude du massif. La commune abrite d'ailleurs le point culminant des Bouches-du-Rhône, le pic de Bertagne. La végétation de la Sainte-Baume se singularise par la présence de hétraies, tillaies de pente, bois méditerranéens à ifs. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces.

La Sainte-Baume est surnommée le « château d'eau de la Provence » car plusieurs fleuves et rivières y prennent leur source, dont le Fauge, un des affluents de **l'Huveaune**. Les cours d'eau offrent fraîcheur et humidité et permettent localement l'expression de beaux tronçons de végétation rivulaire accueillants pour certaines espèces patrimoniales de libellules, papillons, reptiles, chauves-souris.

L'espace naturel sensible de Saint-Pons abrite une hêtraie et quelques espèces inféodées, dont la seule population de Rosalies des Alpes pour le département.

Les **espaces agricoles extensifs** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Eric DIDNER

Aigle de Bonelli

P LR

Emblématique des collines provençales, l'Aigle de Bonelli niche dans les falaises et affectionne l'alternance de boisements, garrigues, milieux ouverts pâturés ou cultivés de façon extensive. Les Bouches-du-Rhône accueillent la moitié des couples français, dont 13 couples sur la métropole, qui souffrent encore de l'électrocution, du braconnage, de la perte d'habitat par l'urbanisation et les aménagements tels que les parcs photovoltaïques en milieu naturel, du dérangement des nichées par les sports de pleine nature, etc.



© Gregory DELAUNAY

Genette commune

P

Les milieux fréquentés par la Genette commune sont assez variés, de la forêt à la garrigue, avec des promontoires rocheux qu'elle utilise comme crottiers. Ce mammifère carnivore, nocturne et discret est arrivé sur le territoire du fait de l'homme.



© Jean-Michel BOMPAR

Psammodrome d'Edwards

P

Plus petit lézard de France continentale, le Psammodrome d'Edwards est typique des zones arides méditerranéennes ouvertes. Il affectionne les pentes caillouteuses parsemées de buissons, friches, cultures abandonnées, zones sablonneuses du littoral méditerranéen.



© Aurélien AUDEVARD

Semi-Apollon

P LR

Le Semi-Apollon est localisé dans les lisières fraîches, clairières ensoleillées et prairies fleuries.



© J-C. ARNOUX - CBNMED

Sabline de Provence

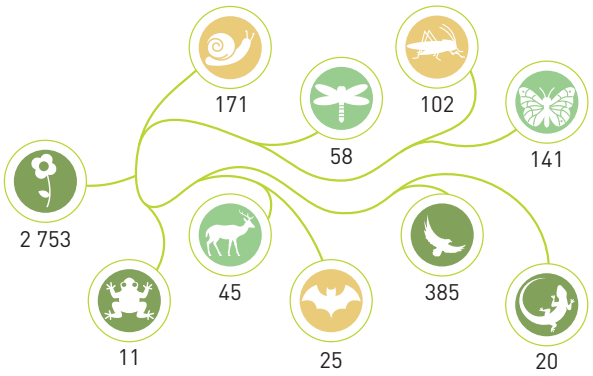
P

Endémique de la basse Provence, la Sabline de Provence est localisée du littoral des Calanques aux crêtes de la Sainte-Baume et très ponctuellement dans les monts toulonnais. De petite taille, elle vit dans les éboulis, les pierriers et les sols caillouteux produits par l'érosion du calcaire.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

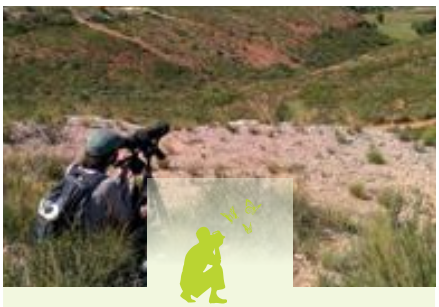
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

GIGNAC-LA-NERTHE



Coucou geai © Aurélien AUDEVARD P LR

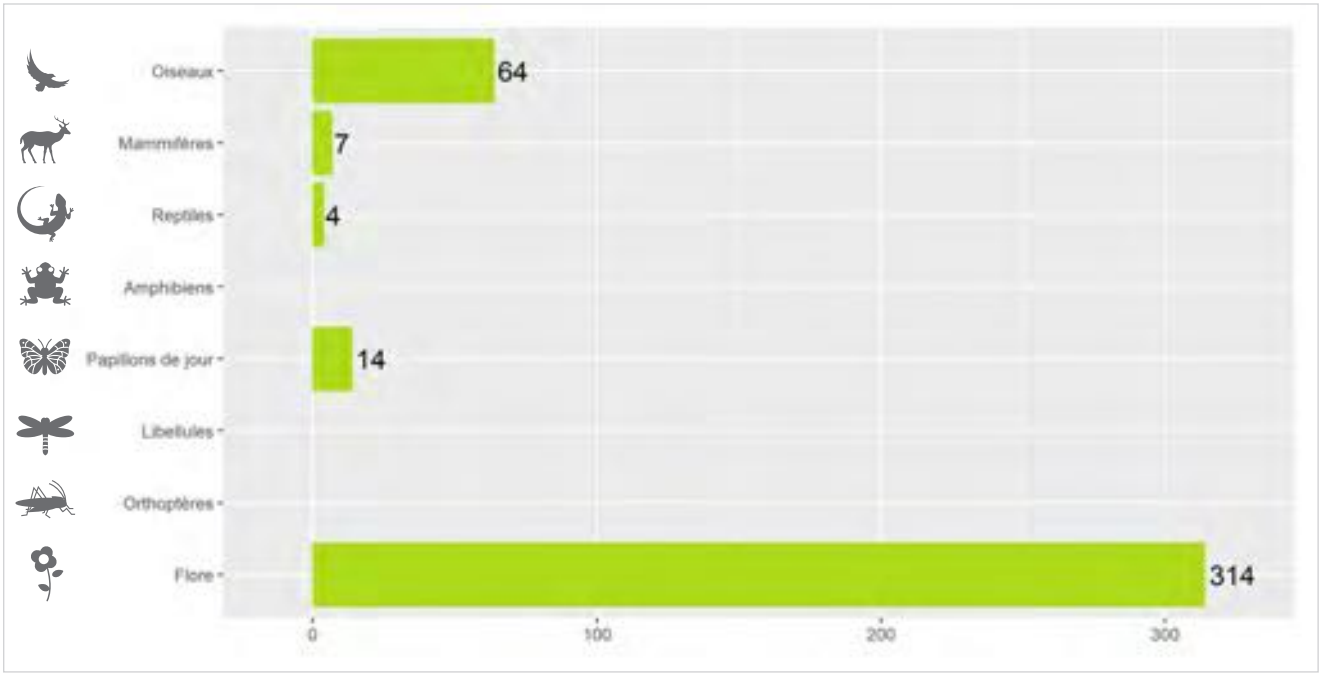


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

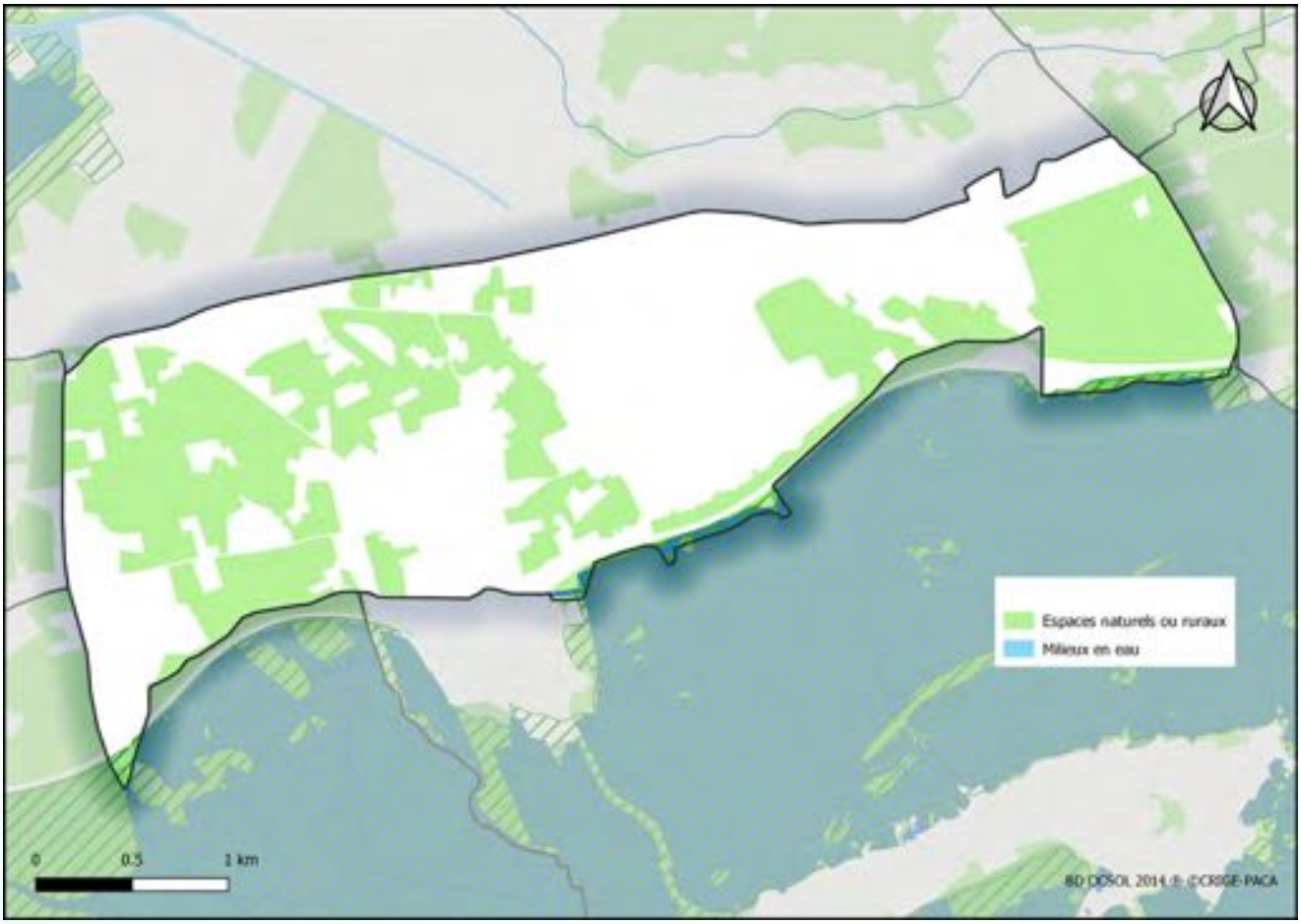
413 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Gignac-la-Nerthe, soit 7% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 57 espèces sont protégées au niveau national. 4 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 9 à l'échelle régionale.

La compilation de 1 709 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Gignac-la-Nerthe (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 29 : Cartographie des espaces naturels de Gignac-la-Nerthe

D'une surface de 9 km², 41 % de la commune de Gignac-la-Nerthe sont des espaces naturels et ruraux. La commune se situe entre l'**étang de Berre** et la **chaîne de la Nerthe**.

Lorsqu'ils sont gérés de façon extensive, les **espaces agricoles** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

Plus ponctuellement, les espaces de garrigue accueillent des espèces typiques des milieux provençaux méditerranéens.

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER


© André SIMON

Chouette chevêche

P

Hôte fidèle des cabanons de vigne et des vieux mûriers, la Chouette chevêche ou Chevêche d'Athéna a lié son avenir en Provence à l'évolution des paysages et des pratiques agricoles. Elle niche dans les cavités qu'elle trouve dans les vieux arbres et le petit bâti rural. Véritable auxiliaire des cultures, elle a une prédilection pour les gros insectes et les petits mammifères (mulots, campagnols).


© Aurélie JOHANET

Hérisson d'Europe

P

En se nourrissant de limaces, escargots, etc., le Hérisson d'Europe est un bon auxiliaire des cultures. Il se déplace de quelques kilomètres par nuit et apprécie lorsque les jardins ne sont pas trop cloisonnés. Les collisions routières sont la première cause de mortalité ; levons le pied en roulant la nuit !


© Nicolas FUENTO

Couleuvre de Montpellier

P

Plus grand serpent en Europe, la Couleuvre de Montpellier fréquente une très grande variété d'habitats. C'est dans les secteurs agricoles méditerranéens extensifs, bocagers, riches en abris et en proies que l'on observe les plus fortes densités.


© Aurélien AUDEVARD

Gazé

Le Gazé est un magnifique papillon aux ailes blanches, voire translucides chez la femelle, et nervurées de noir. Il fréquente les haies, pelouses, prairies bocagères et prairies arborées ou colonisées par des rosacées arbustives sur lesquelles la femelle pond : aubépine, prunelier, sorbier, amélanchier, prunier. La forte régression des haies est l'une des causes du déclin de ce papillon. La chenille est également très sensible aux traitements phytosanitaires.


© H. SIGNORET - CBNMED

Bugrane sans épines

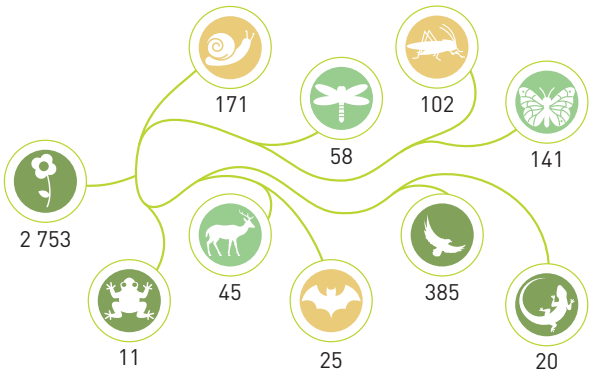
P

Le Bugrane sans épines apprécie les pelouses, friches et bords de champs ensoleillés, longtemps détrempés l'hiver. C'est dans le secteur de l'étang de Berre que les populations départementales sont les plus importantes, sous couvert de la préservation de l'artificialisation des sols.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

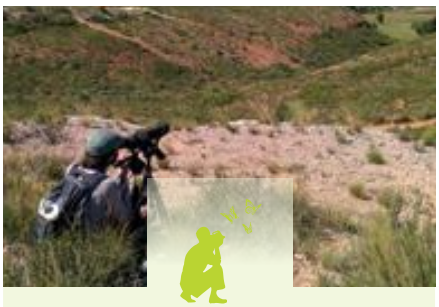
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

LA CIOTAT



Faucon pèlerin © Christian AUSSAGUEL P LR

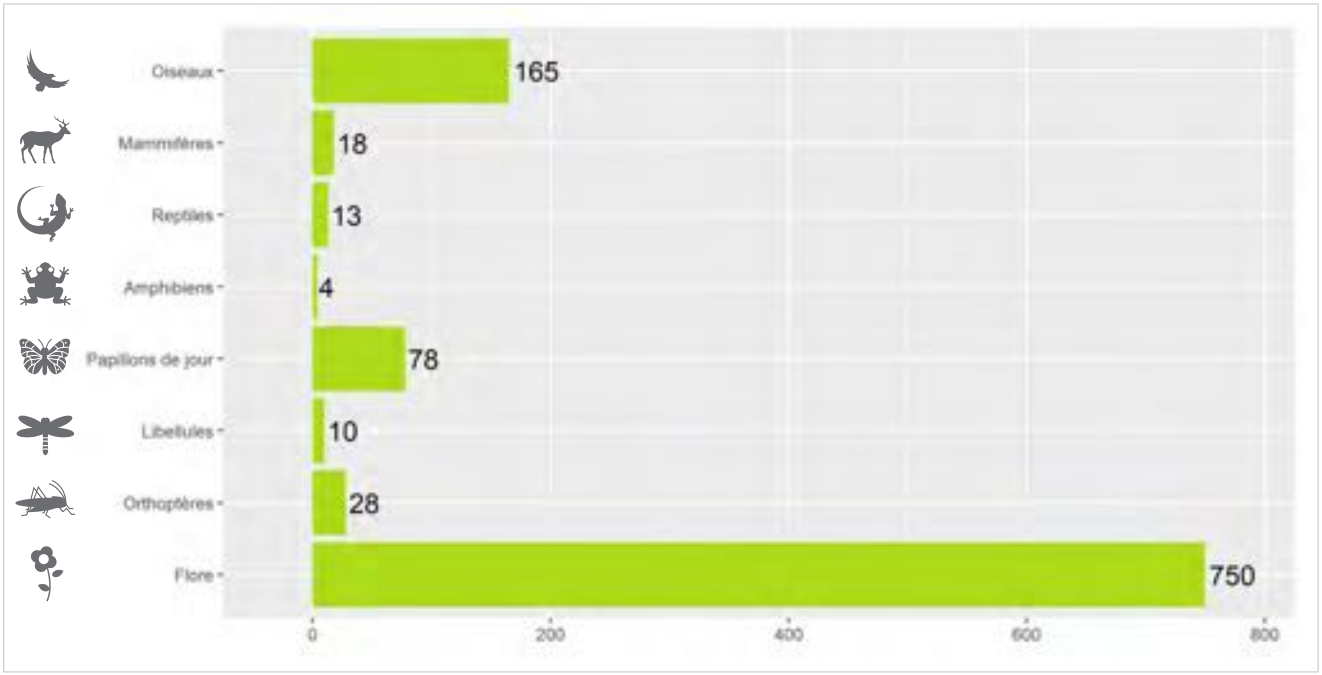


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

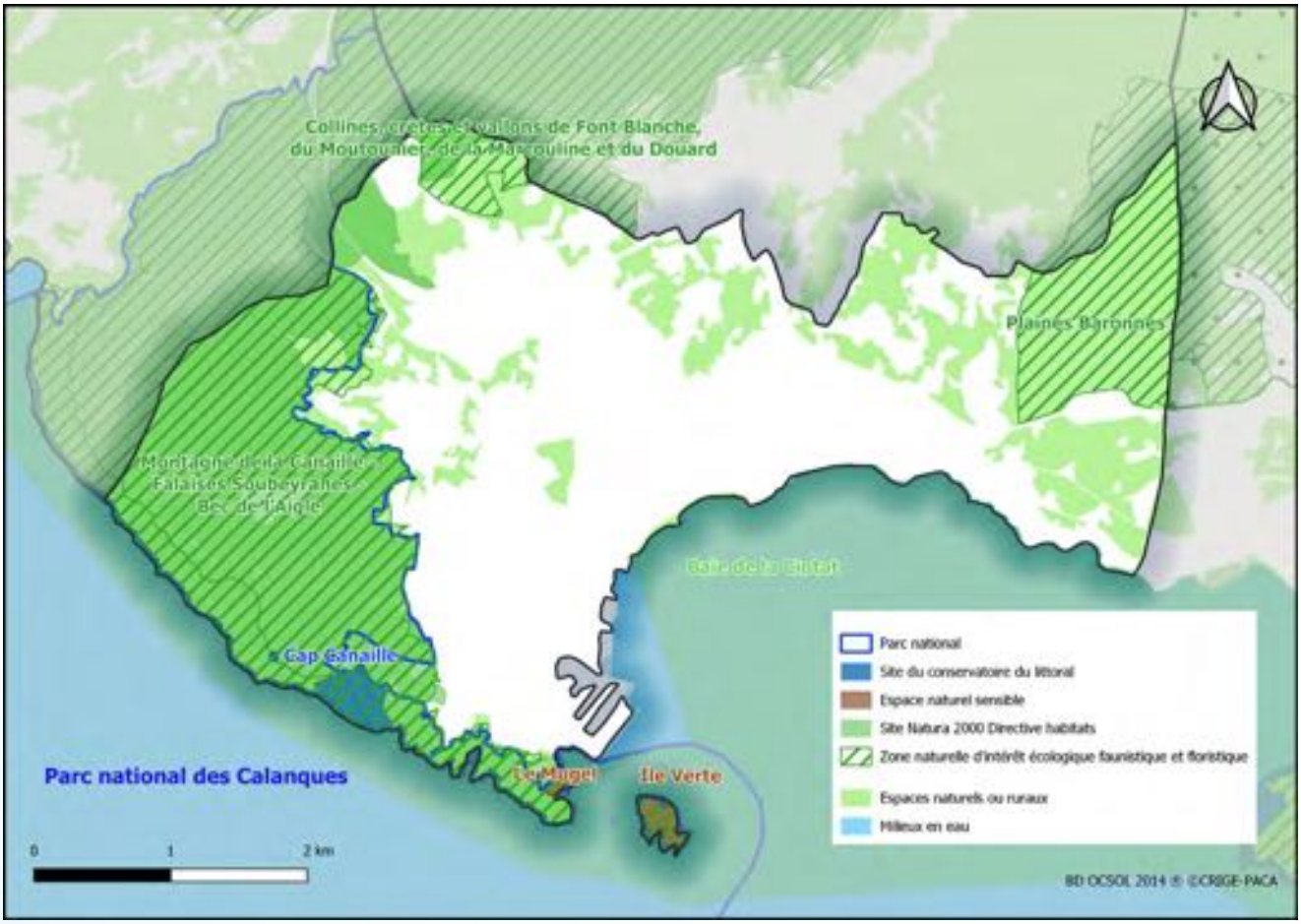
1 206 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de La Ciotat, soit 21 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 171 espèces sont protégées au niveau national. 32 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 51 à l'échelle régionale.

La compilation de 18 912 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de La Ciotat (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 36 : Cartographie des espaces naturels de La Ciotat

D'une surface de 32 km², 49 % de la commune de La Ciotat sont des espaces naturels et ruraux. 37 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique. La commune est située dans le Parc national des Calanques.

La commune a une situation privilégiée au bord de la **mer Méditerranée**, l'un des plus importants réservoirs de biodiversité marine au monde.

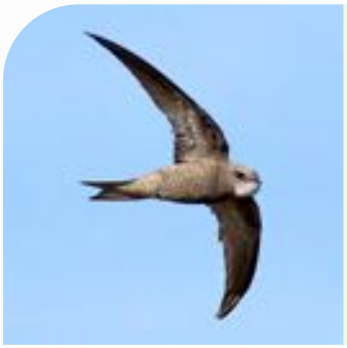
Les massifs littoraux découpés de calanques et de falaises ont généré la création du premier parc national périurbain d'Europe, terrestre et marin, le **Parc national des Calanques**. Les falaises littorales sont des sites d'intérêt majeur pour les oiseaux rupestres nicheurs, dont les grands rapaces, et hivernants constitués de raretés montagnardes, mais aussi pour certaines espèces de chauves-souris et de reptiles. Les paysages de collines sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

En piémont, les **espaces agricoles extensifs** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© André SCHONT

Martinet pâle

P

Migrateur transsaharien, le Martinet pâle forme des colonies grégaires dans des failles des parois rocheuses littorales. Oiseau au mode de vie presque exclusivement aérien, le martinet se nourrit, boit, récolte le matériel nécessaire à la construction de son nid, dort et peut s'accoupler en vol.

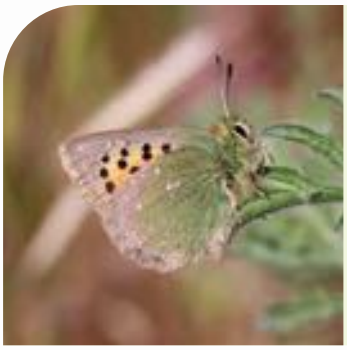


© François GRIMAL

Hémidactyle verruqueux

P

L'Hémidactyle verruqueux ne se rencontre que sur le pourtour du bassin méditerranéen. Ce petit gecko nocturne fréquente le littoral pourvu d'affleurements rocheux ; il se tient dans les fissures, les amas rocheux, et parfois à l'entrée des grottes.



© Marion FOUCHARD

Faux-cuivré smaragdin

LR

Le Faux-cuivré smaragdin est un endémique des Bouches-du-Rhône et du Var. Il habite les garrigues, restanques et bords d'oliveraies. Il est dépendant du maintien de pratiques culturales traditionnelles.



© Daniel PAVON

Élégante des calanques

Endémique du bassin ouest-méditerranéen, l'Élégante des calanques fréquente les pelouses sèches, garrigues rocailleuses et pinèdes claires des massifs littoraux.



© J. UGO - CBNMED

Astragale de Marseille

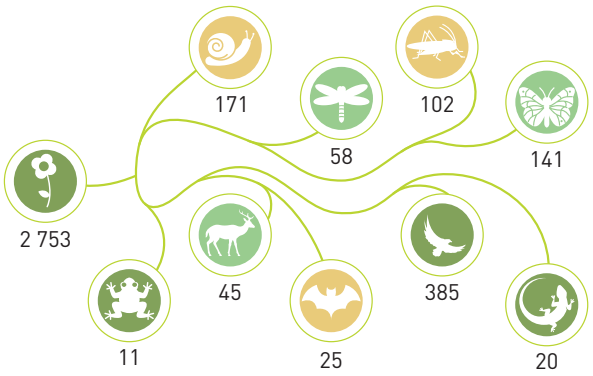
P LR

L'Astragale de Marseille est une plante des garrigues littorales ensoleillées. Sa forme en buisson bas épineux est caractéristique. L'artificialisation du littoral représente la principale cause historique de sa régression et elle est aujourd'hui fortement menacée par le piétinement dû à la surfréquentation.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

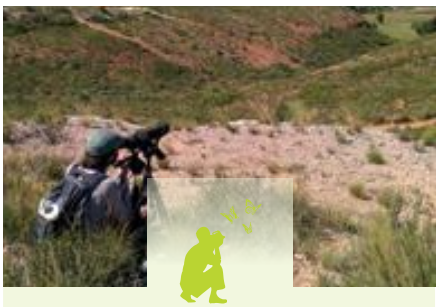
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

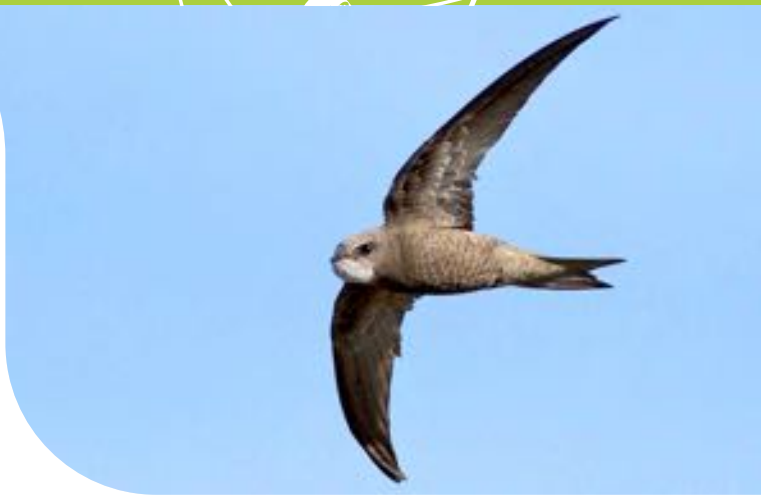
biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

LE ROVE



Martinet pâle © André SCHONT

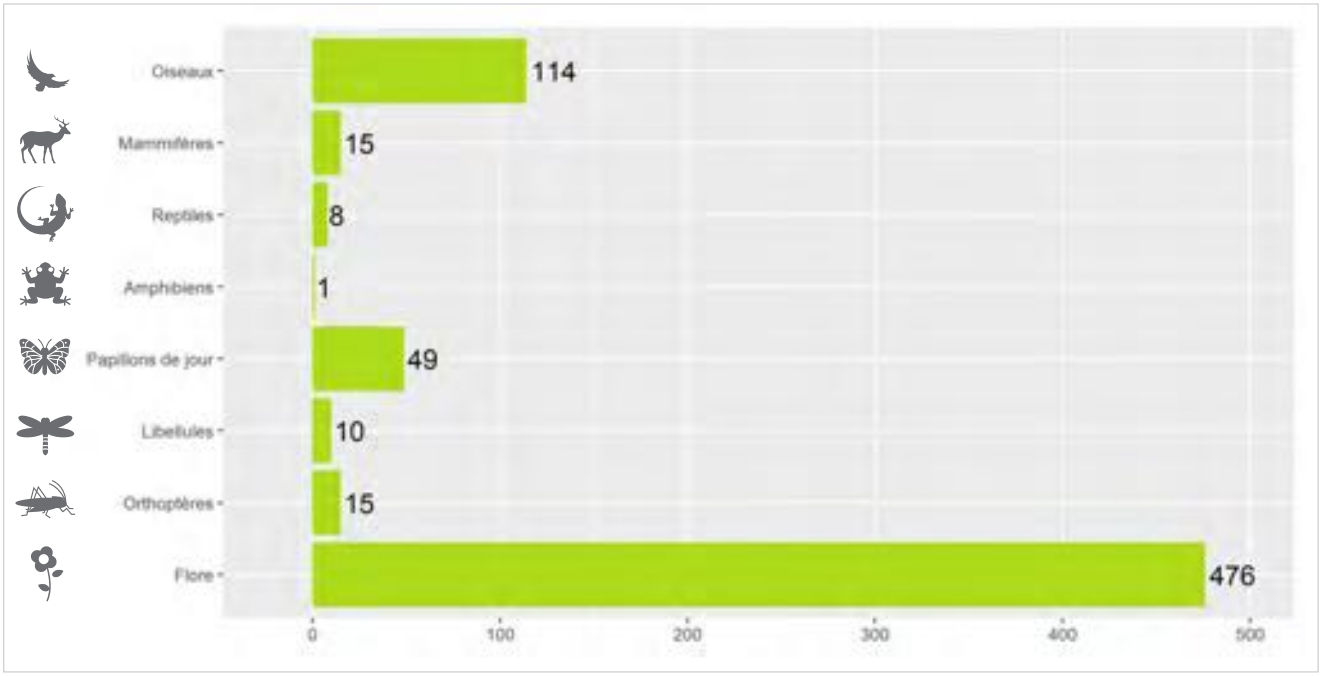


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

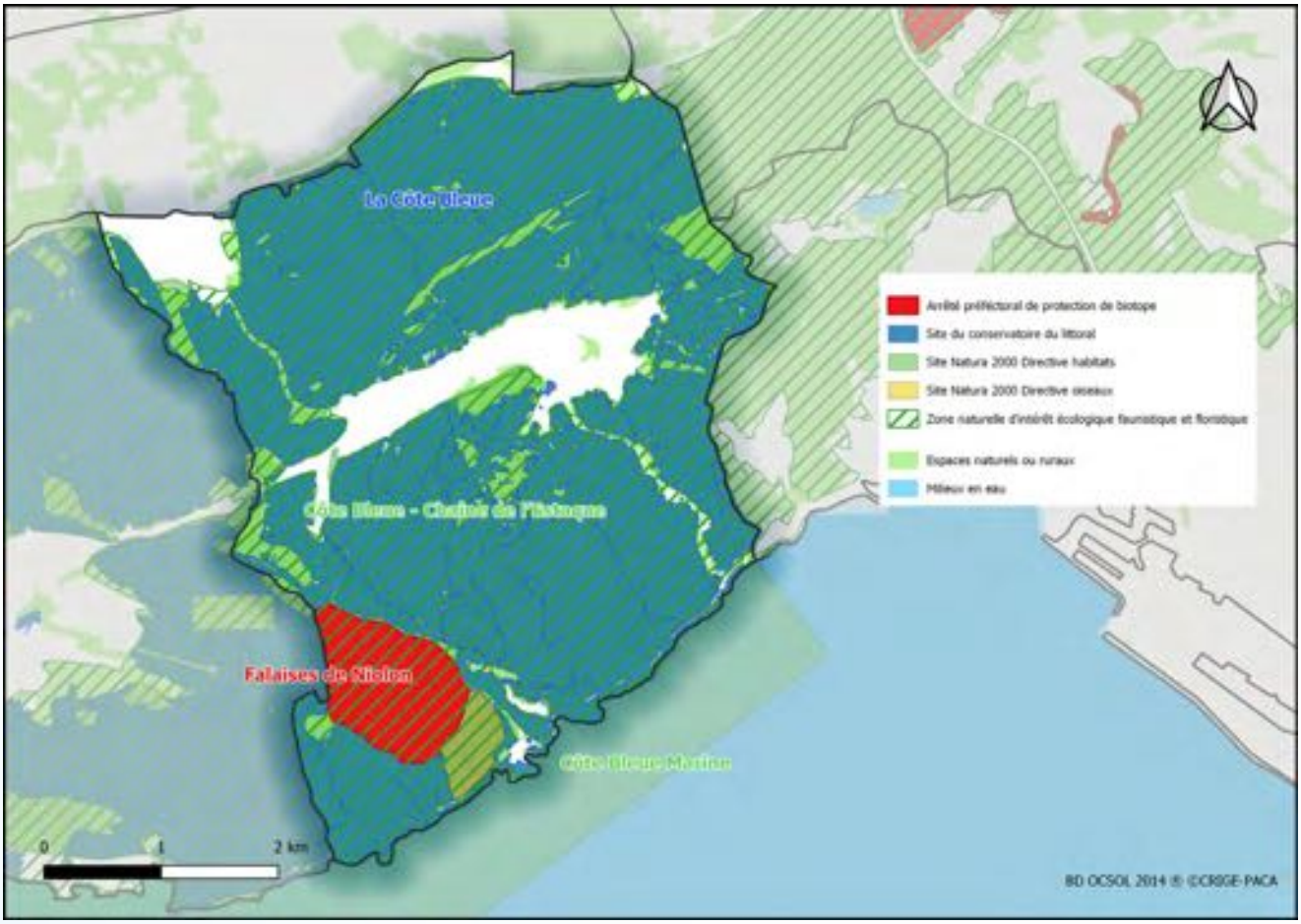
712 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune du Rove, soit 12% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 109 espèces sont protégées au niveau national. 18 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 27 à l'échelle régionale.

La compilation de 11 018 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique du Rove (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels du Rove

D'une surface de 23 km², 88 % de la commune du Rove sont des espaces naturels et ruraux. 89 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

La commune a une situation privilégiée au bord de la **mer Méditerranée**, l'un des plus importants réservoirs de biodiversité marine au monde, avec la reconnaissance du Parc marin de la Côte Bleue.

Le chaînon de collines calcaires du **massif de la Nerthe** ou chaîne de l'Estaque offre une immense fenêtre de nature préservée. Les falaises littorales de la **Côte Bleue** sont des sites d'intérêt majeur pour les oiseaux rupestres nicheurs, dont les grands rapaces, et hivernants constitués de raretés montagnardes, mais aussi pour certaines espèces de chauves-souris et de reptiles. Les paysages de collines sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

Au sud de la commune, les **falaises de Niolon** sont un site à fort enjeu ornithologique avec un couple d'Aigles de Bonelli, un couple de Grands-ducs d'Europe, la présence de colonies rupestres de Martinets à ventre blanc et pâle, des Monticoles bleus ou encore le Faucon pèlerin.

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER


© Eric DIDNER

Aigle de Bonelli

P LR

Emblématique des collines provençales, l'Aigle de Bonelli niche dans les falaises et affectionne l'alternance de boisements, garrigues, milieux ouverts pâturés ou cultivés de façon extensive. Les Bouches-du-Rhône accueillent la moitié des couples français, dont 13 couples sur la métropole, qui souffrent encore de l'électrocution, du braconnage, de la perte d'habitat par l'urbanisation et les aménagements tels que les parcs photovoltaïques en milieu naturel, du dérangement des nichées par les sports de pleine nature, etc.


© Gregory DELAUNAY

Grand-duc d'Europe

P

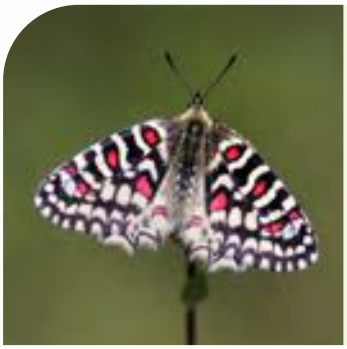
Plus grand rapace nocturne d'Europe, le Grand-duc d'Europe niche dans les falaises en aménageant de branches une simple dépression, le plus souvent sur une vire rocheuse. Il chasse dans les garrigues, prairies, pelouses et terres cultivées : campagnols, rats, souris, renards, mais aussi oiseaux et reptiles de toutes sortes.


© François GRIMAL

Hémidactyle verruqueux

P

L'Hémidactyle verruqueux ne se rencontre que sur le pourtour du bassin méditerranéen. Ce petit gecko nocturne fréquente le littoral pourvu d'affleurements rocheux ; il se tient dans les fissures, les amas rocheux, et parfois à l'entrée des grottes.


© François GRIMAL

Proserpine

P

Déesse romaine présidant à la germination, Proserpine est aussi un papillon qui marque la fin de l'hiver. Protégée et inféodée aux garrigues et pelouses sèches du sud de la France, sa présence est liée à sa plante hôte, l'Aristoloche pistoloche.


© J. UGO - CBNMED

Saladelle naine

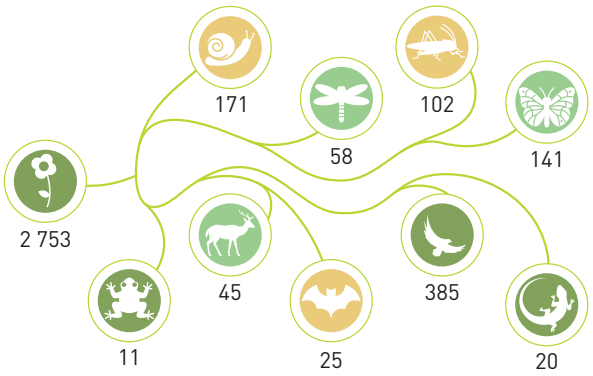
P

Endémique de Provence, la Saladelle naine est présente sur toute la frange littorale rocheuse soumise aux embruns. L'urbanisation et l'aménagement du littoral restent ses principales menaces.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

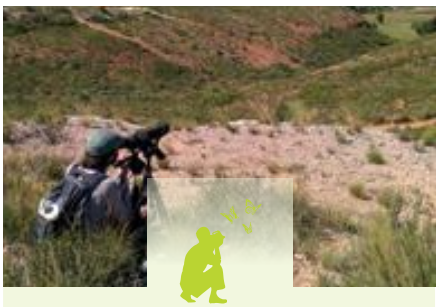
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

MARIGNANE



Avocette élégante © Aurélien AUDEVARD P LR

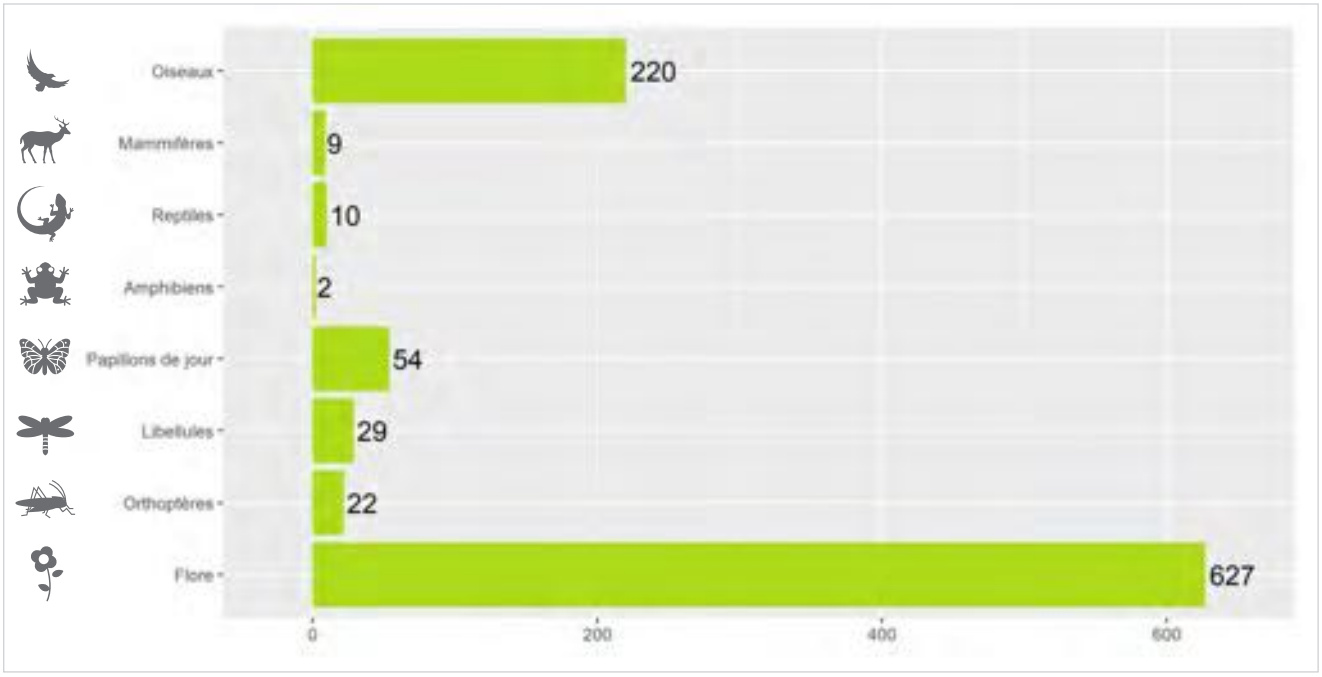


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

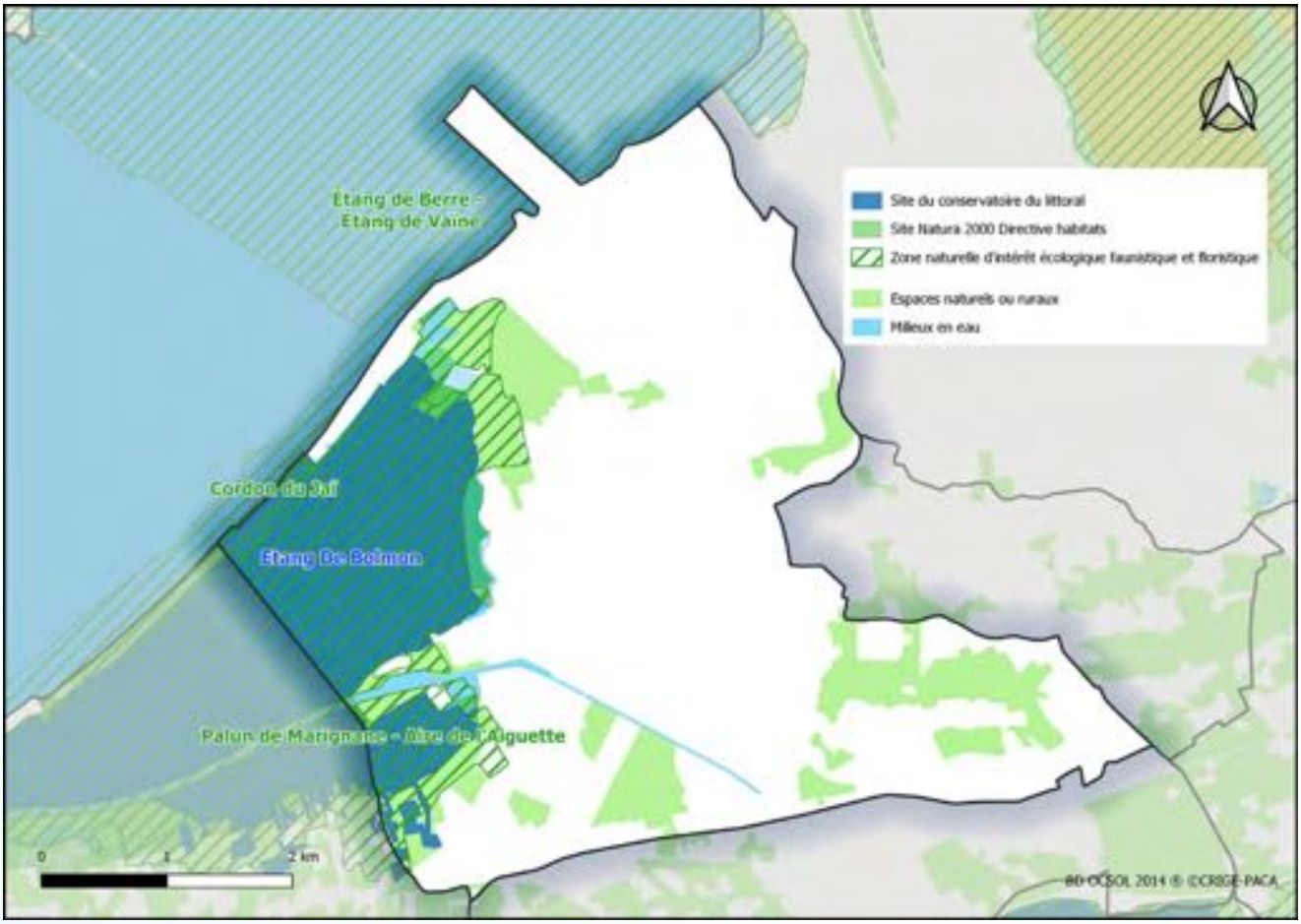
1 027 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Marignane, soit 18% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 183 espèces sont protégées au niveau national. 32 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 67 à l'échelle régionale.

La compilation de 21 484 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Marignane (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Marignane

D'une surface de 24 km², 32 % de la commune de Marignane sont des espaces naturels et ruraux. 21 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

L'**étang de Berre**, deuxième plus grande lagune salée d'Europe, représente un site d'importance internationale en tant que zone humide pour les oiseaux d'eau hivernants et migrateurs. La diversité des poissons y est appréciable, l'étang de Berre appartenant aux derniers milieux favorables à l'Anguille d'Europe qui y trouve une importante voie de migration et zone d'alevinage.

L'**étang de Bolmon** est séparé de l'étang de Berre par le **lido du Jaï**, cordon sableux d'un grand intérêt biologique et géomorphologique. Cette lagune saumâtre entourée de zones humides (marais temporaires méditerranéens, prairies humides, végétation basse de milieux salés, forêt rivulaire) constitue l'un des espaces naturels les plus riches en oiseaux du pourtour de l'étang, plus de 250 espèces ont été recensées.

Lorsqu'ils sont gérés de façon extensive, les **espaces agricoles** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

Les prairies aéroportuaires accueillent des espèces steppiques typiques telles que l'Outarde canepetière.

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER


© Aurélien AUDEVARD

Rousserolle turdoïde

P LR

La Rousserolle turdoïde se reproduit exclusivement dans les roselières essentiellement constituées de roseaux ou de massettes, zones typiquement associées aux marais et canaux d'eau douce subissant de fortes fluctuations des niveaux d'eau.


© François GRIMAL

Hirondelle de fenêtre

P

L'Hirondelle de fenêtre s'est adaptée au bâti. Elle apprécie les milieux ouverts à proximité qui abritent une zone humide où elle peut chasser le plancton aérien et trouver rapidement des matériaux pour construire son nid.


© Aurélien AUDEVARD

Cistude d'Europe

P

Tortue aquatique d'eau douce, la Cistude d'Europe fréquente les marais, mares, étangs, canaux, roubines. Discrète et craintive, elle a besoin de calme et plonge à la moindre alerte. Elle utilise le milieu terrestre notamment pour l'hivernation et l'estivation, au moment de la ponte et d'autres déplacements.


© Aurélien AUDEVARD

Agrion de Mercure

P

D'affinité méridionale, l'Agrion de Mercure vit dans les petites zones humides, les sources, les fossés, les ruisseaux et les petites rivières ensoleillées, à courant lent, riches en plantes aquatiques. Son habitat spécifique, souvent négligé, car paraissant insignifiant, est régulièrement victime d'actes destructeurs tels que curages, assèchements, comblements immodérés, piétinement du bétail.


© B. HUYNH-TAN - CBNMED

Raisin de mer

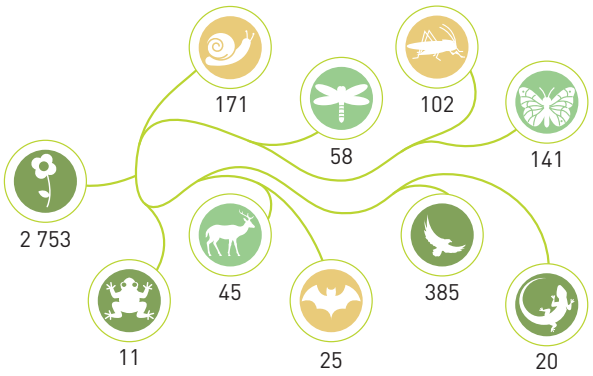
P

Le Raisin de mer fréquente les sables des dunes fixées littorales. Des populations relictuelles de ce sous-arbrisseau persistent en particulier sur le lido du Jaï. Il s'observe également sur rochers.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

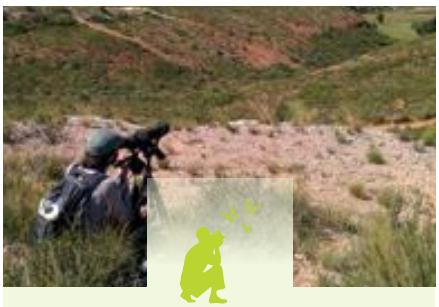
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

PLAN-DE-CUQUES



Engoulevent d'Europe © Aurélien AUDEVARD

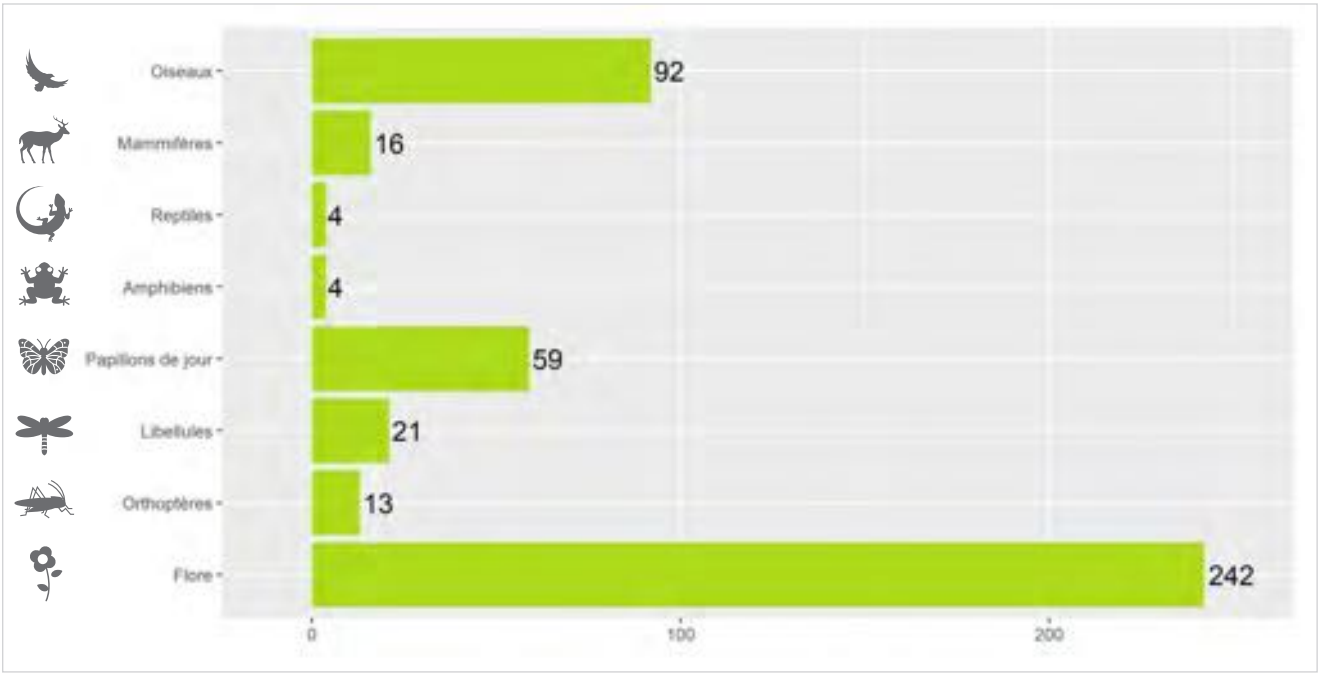


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

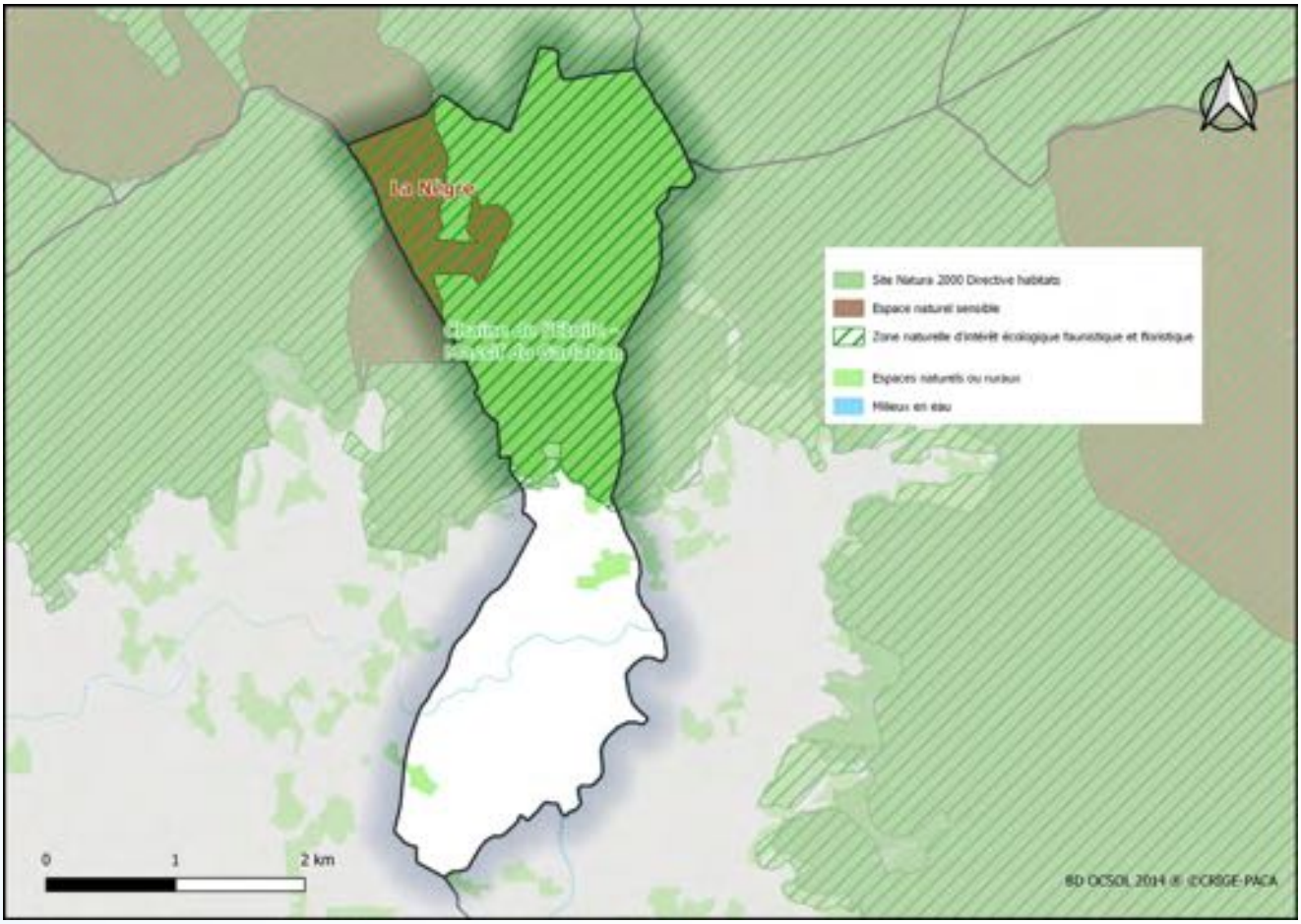
484 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Plan-de-Cuques, soit 8 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 86 espèces sont protégées au niveau national. 6 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 17 à l'échelle régionale.

La compilation de 4 302 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Plan-de-Cuques (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Plan-de-Cuques

D'une surface de 9 km², 61 % de la commune de Plan-de-Cuques sont des espaces naturels et ruraux. 59 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Premières montagnes aux portes de Marseille, les paysages de la **chaîne de l'Étoile** sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Sur la moitié nord de la commune, les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

En piémont, les **espaces agricoles extensifs** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

Le **ruisseau du Jarret** qui traverse la commune présente localement des tronçons de végétation rivulaire qui offrent abri, zone de chasse, zone de reproduction et couloir de déplacement à certaines espèces.

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER


© Bertrand ÉLIOTOUT

Pie-grièche méridionale

P LR

La Pie-grièche méridionale occupe les garrigues basses à chênes kermès mais aussi des habitats arides semi-steppiques. Elle profite des zones incendiées, où buissons et petits arbres lui permettent d'installer son nid. Mondialement menacée, elle pâtit en Provence de la modification de ses habitats : déclin du pastoralisme entraînant la fermeture des milieux, agriculture intensive, urbanisation. Elle souffre probablement de l'usage irraisonné de pesticides entraînant la raréfaction de ses proies.


© André SIMON

Chouette chevêche

P

Hôte fidèle des cabanons de vigne et des vieux mûriers, la Chouette chevêche ou Chevêche d'Athéna a lié son avenir en Provence à l'évolution des paysages et des pratiques agricoles. Elle niche dans les cavités qu'elle trouve dans les vieux arbres et le petit bâti rural. Véritable auxiliaire des cultures, elle a une prédilection pour les gros insectes et les petits mammifères (mulots, campagnols).


© André SIMON

Lézard ocellé

P LR

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.


© Cassandra DURRET

Magicienne dentelée

P

Plus grand insecte d'Europe, la Magicienne dentelée ou « Langouste de Provence » est présente dans une grande variété d'habitats méditerranéens ouverts et ensoleillés : garrigues, pelouses steppiques, prairies sèches, zones de fourrés et de ronciers en lisière forestière.


© J. UGO - CBNMED

Crapaudine de Provence

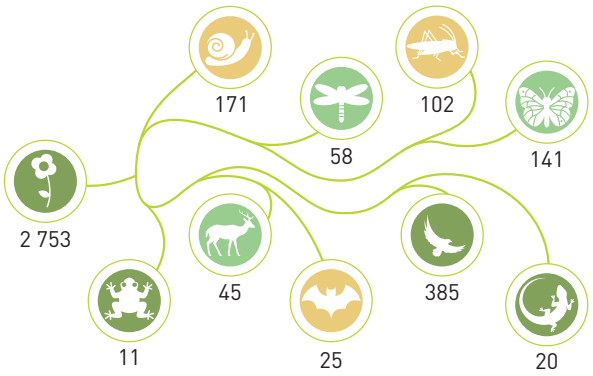
P

La Crapaudine de Provence affectionne les pelouses sèches et rocailleuses et les garrigues écorchées. Pionnière, elle colonise les secteurs pâturés, zones de débroussaillement DFCI, etc.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

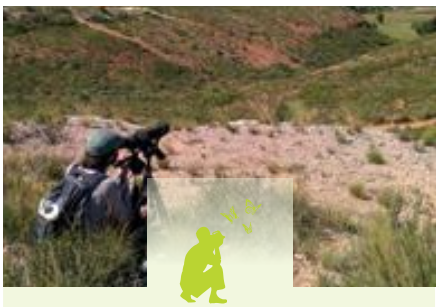
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

ROQUEFORT-LA-BÉDOULE



Grand-duc d'Europe © Gregory DELAUNAY

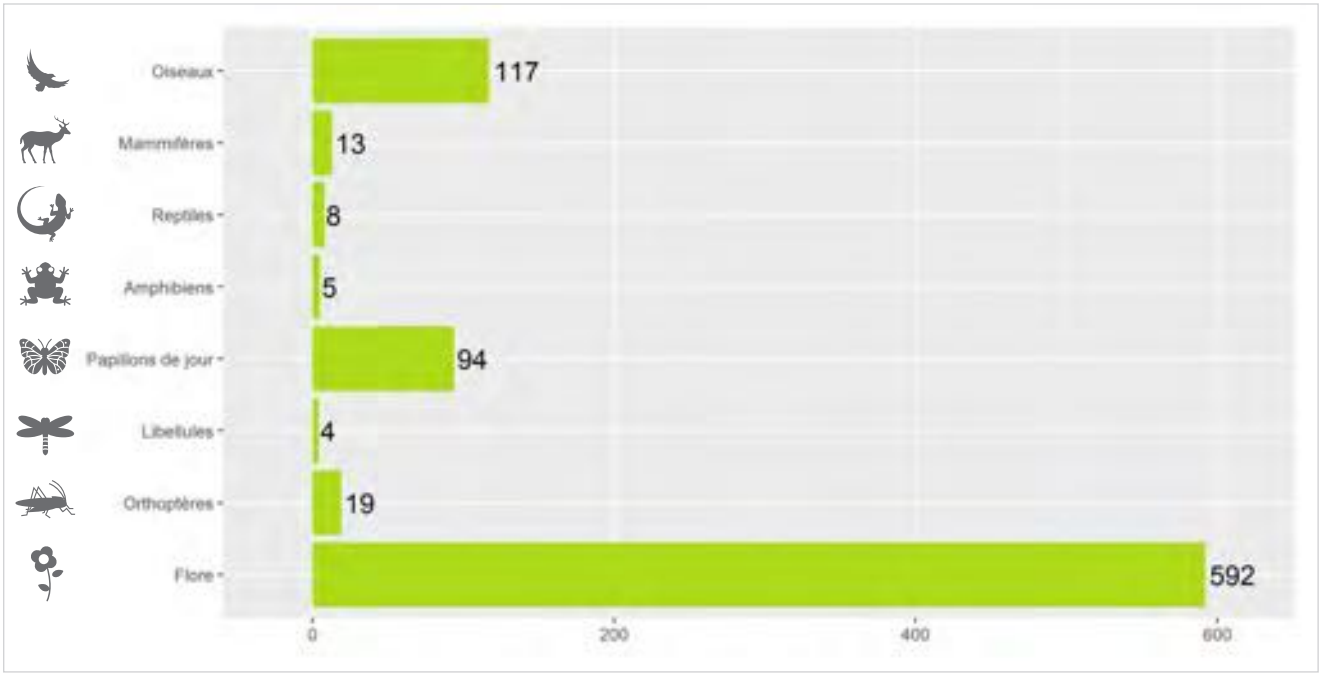


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

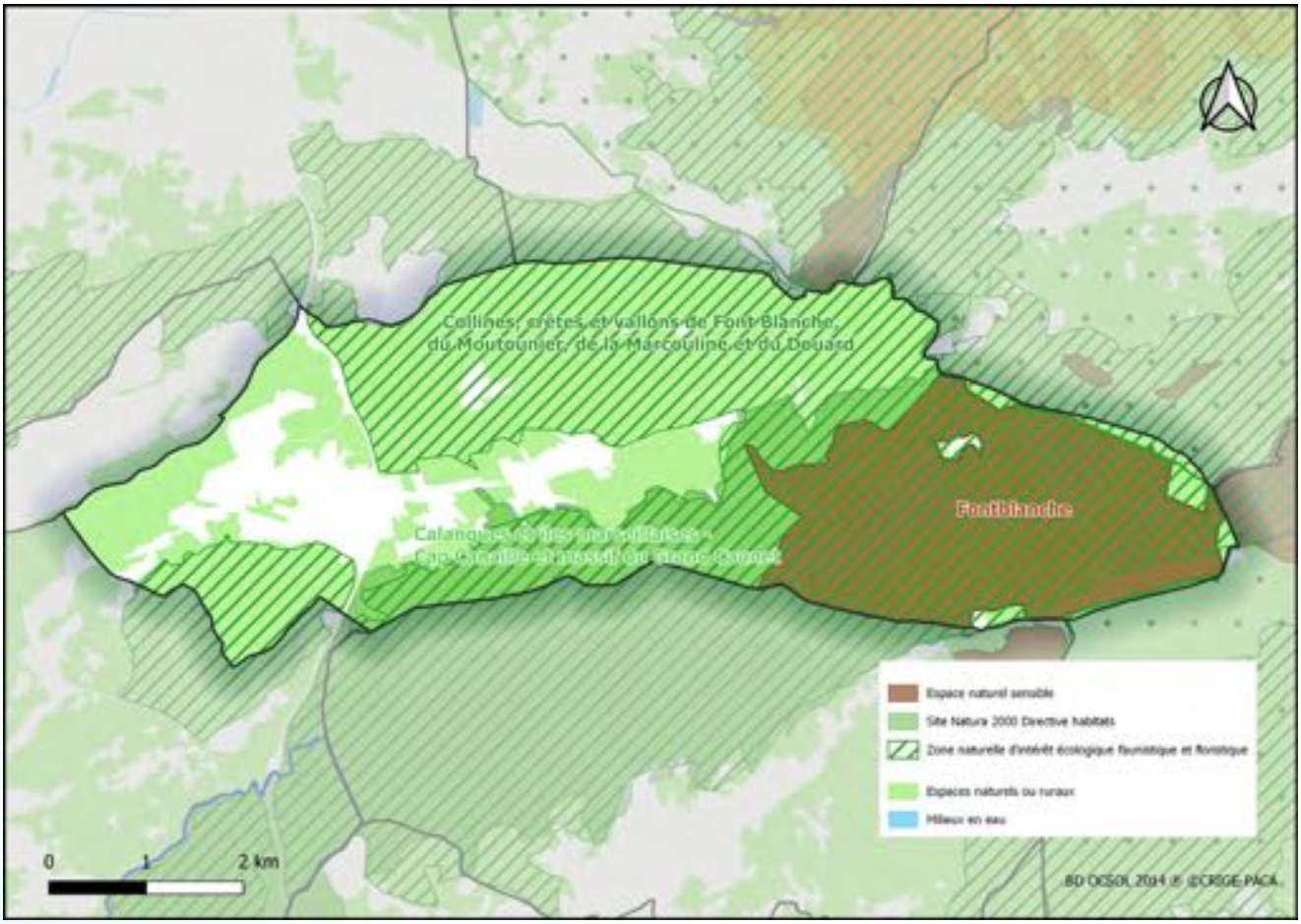
943 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Roquefort-la-Bédoule, soit 16 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 120 espèces sont protégées au niveau national. 14 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 17 à l'échelle régionale.

La compilation de 20 463 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Roquefort-la-Bédoule (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Roquefort-la-Bédoule

D'une surface de 31 km², 88 % de la commune de Roquefort-la-Bédoule sont des espaces naturels et ruraux. 76 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Les paysages de collines, dont celles associées au massif des **Calanques,** premier parc national périurbain d'Europe, au sud-est, sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ceux-ci sont bien représentés au niveau du domaine forestier de Fontblanche. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

En piémont, les **espaces agricoles extensifs** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER


© Aurélien AUDEVARD

Coucou geai

P LR

Le Coucou geai fréquente les milieux semi-ouverts plutôt chauds dans les paysages traditionnels composés de vergers (oliviers, amandiers), vignes, pinèdes, chênaies vertes, cyprès et garrigues. À son arrivée en Provence, ce migrateur profite de l'abondance de chenilles processionnaires qu'il consomme en nombre. Le Coucou geai est une espèce parasite, mais, à la différence du Coucou gris, une seule espèce hôte est ciblée : la Pie bavarde (parfois la Corneille noire).


© André SIMON

Chouette chevêche

P

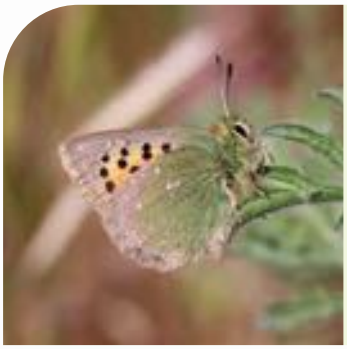
Hôte fidèle des cabanons de vigne et des vieux mûriers, la Chouette chevêche ou Chevêche d'Athéna a lié son avenir en Provence à l'évolution des paysages et des pratiques agricoles. Elle niche dans les cavités qu'elle trouve dans les vieux arbres et le petit bâti rural. Véritable auxiliaire des cultures, elle a une prédilection pour les gros insectes et les petits mammifères (mulots, campagnols).


© Jean-Michel BOMPAR

Psammodrome d'Edwards

P

Plus petit lézard de France continentale, le Psammodrome d'Edwards est typique des zones arides méditerranéennes ouvertes. Il affectionne les pentes caillouteuses parsemées de buissons, friches, cultures abandonnées, zones sablonneuses du littoral méditerranéen.


© Marion FOUCHARD

Faux-cuivré smaragdin

LR

Le Faux-cuivré smaragdin est un endémique des Bouches-du-Rhône et du Var. Il habite les garrigues, restanques et bords d'oliveraies. Il est dépendant du maintien de pratiques culturales traditionnelles.


© J-C. ARNOUX - CBNMED

Sabline de Provence

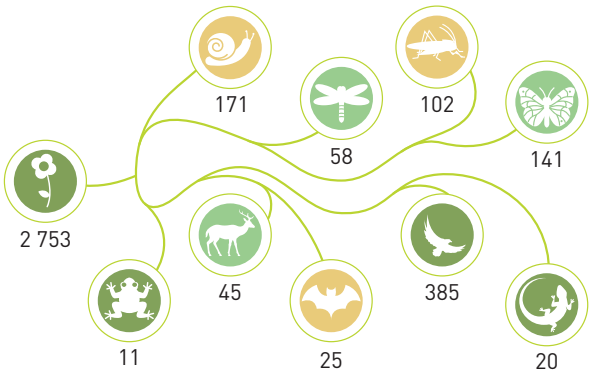
P

Endémique de la basse Provence, la Sabline de Provence est localisée du littoral des Calanques aux crêtes de la Sainte-Baume et très ponctuellement dans les monts toulonnais. De petite taille, elle vit dans les éboulis, les pierriers et les sols caillouteux produits par l'érosion du calcaire.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

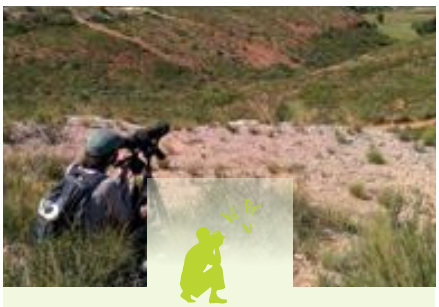
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

SAINT-VICTORET



Fauvette pitchou © Aurélien AUDEVARD P LR

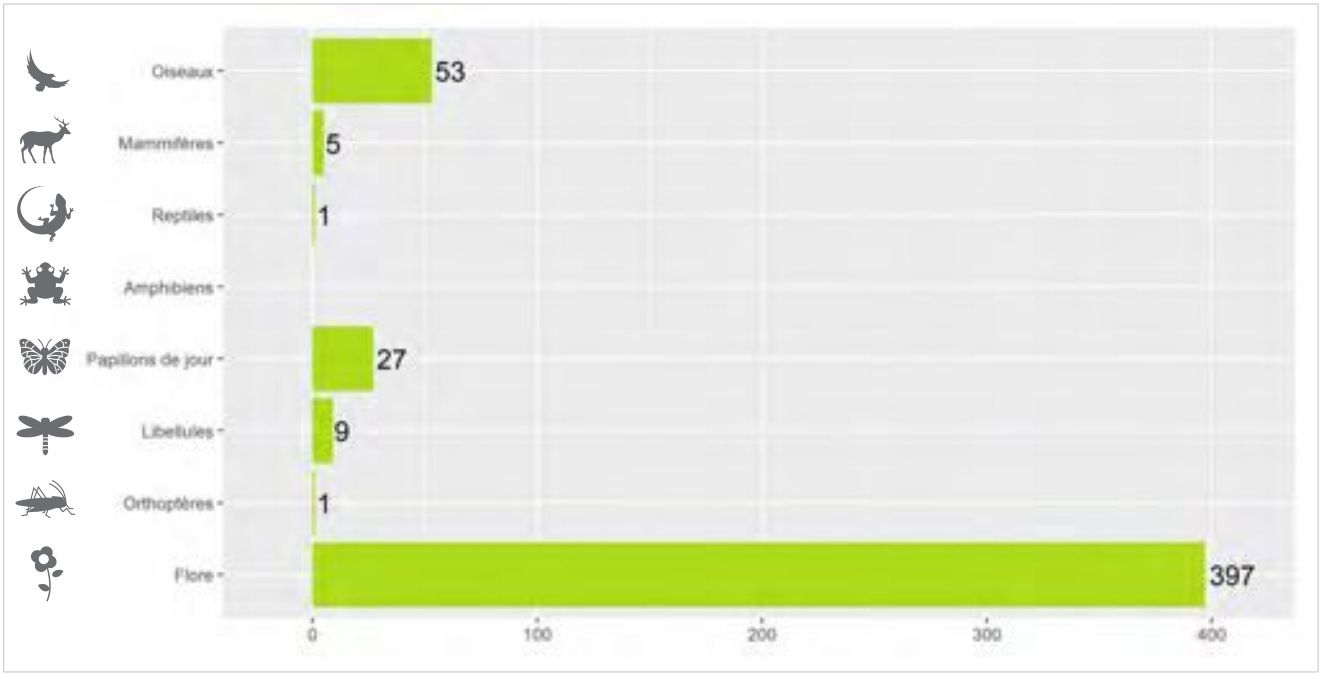


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

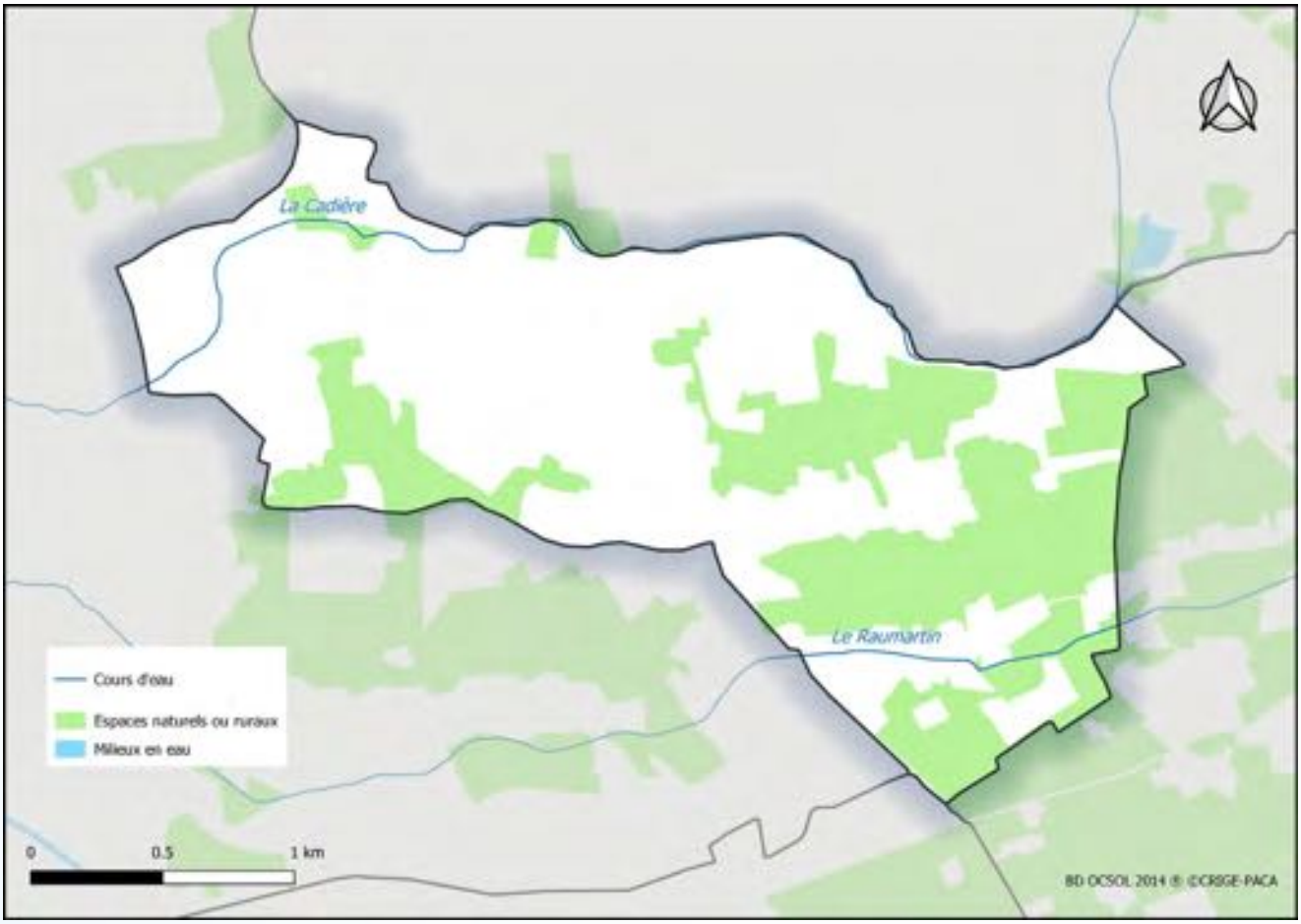
507 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Saint-Victoret, soit 9 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 45 espèces sont protégées au niveau national. 10 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 16 à l'échelle régionale.

La compilation de 1 996 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Saint-Victoret (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Saint-Victoret

D'une surface de 5 km², 33 % de la commune de Saint-Victoret sont des espaces naturels et ruraux.

La **colline du Pas-des-Broquettes** accueille des espèces typiques des garrigues provençales méditerranéennes.

Le ruisseau de **la Cadière** et sa végétation rivulaire qui offrent abri, zone de chasse, zone de reproduction et couloir de déplacement à certaines espèces, dont localement des libellules patrimoniales[1].

Lorsqu'ils sont gérés de façon extensive, les **quelques espaces agricoles** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER


© Norbert CHARDON

Petit-duc scops

P

Essentiellement insectivore, le Petit-duc scops est le seul migrateur au long cours parmi nos rapaces nocturnes. Il niche dans un trou d'arbre naturel, une ancienne loge de pic, un trou de mur ou plus exceptionnellement un vieux nid de corvidé, dans des secteurs d'agriculture extensive, mais aussi dans les parcs urbains et allées d'arbres. C'est son chant, un « tiou » mélodieux répété inlassablement dans les premières heures de la nuit, qui trahit la présence de cet oiseau au plumage cryptique.


© Aurélie JOHANET

Hérisson d'Europe

P

En se nourrissant de limaces, escargots, etc., le Hérisson d'Europe est un bon auxiliaire des cultures. Il se déplace de quelques kilomètres par nuit et apprécie lorsque les jardins ne sont pas trop cloisonnés. Les collisions routières sont la première cause de mortalité ; levons le pied en roulant la nuit !


© Aurélien AUDEVARD

Agrion de Mercure

P

D'affinité méridionale, l'Agrion de Mercure vit dans les petites zones humides, les sources, les fossés, les ruisseaux et les petites rivières ensoleillées, à courant lent, riches en plantes aquatiques. Son habitat spécifique, souvent négligé, car paraissant insignifiant, est régulièrement victime d'actes destructeurs tels que curages, assèchements, comblements immodérés, piétinement du bétail.


© Marion FOUCHARD

Diane

P

Emblématique, en Provence, la Diane se rencontre principalement au bord des ruisseaux, roubines, marais, prairies de fauche. Sa répartition est strictement liée à la présence de ses plantes hôtes, l'Aristoloche à feuilles rondes voire l'Aristoloche clématite, lorsque celles-ci sont épargnées par les pratiques agricoles intensives, le remembrement et le drainage.


© J-C. ARNOUX - CBNMED

Germandrée faux petit pin

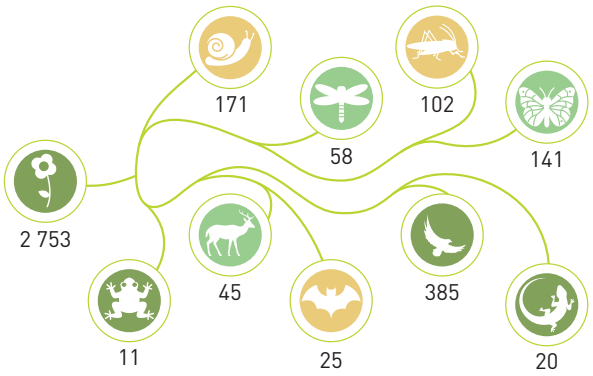
P LR

De la même famille que le Romarin, la rare Germandrée faux petit pin est surtout présente en France dans la région de Marseille, au sein des pelouses rocailleuses sèches et garrigues claires.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

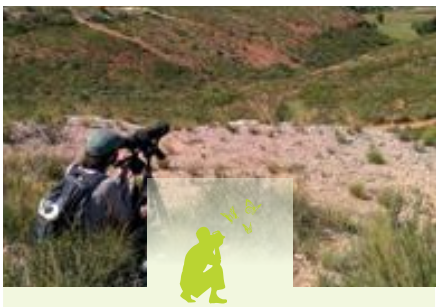
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

SAUSSET-LES-PINS



Grand-duc d'Europe © Gregory DELAUNAY

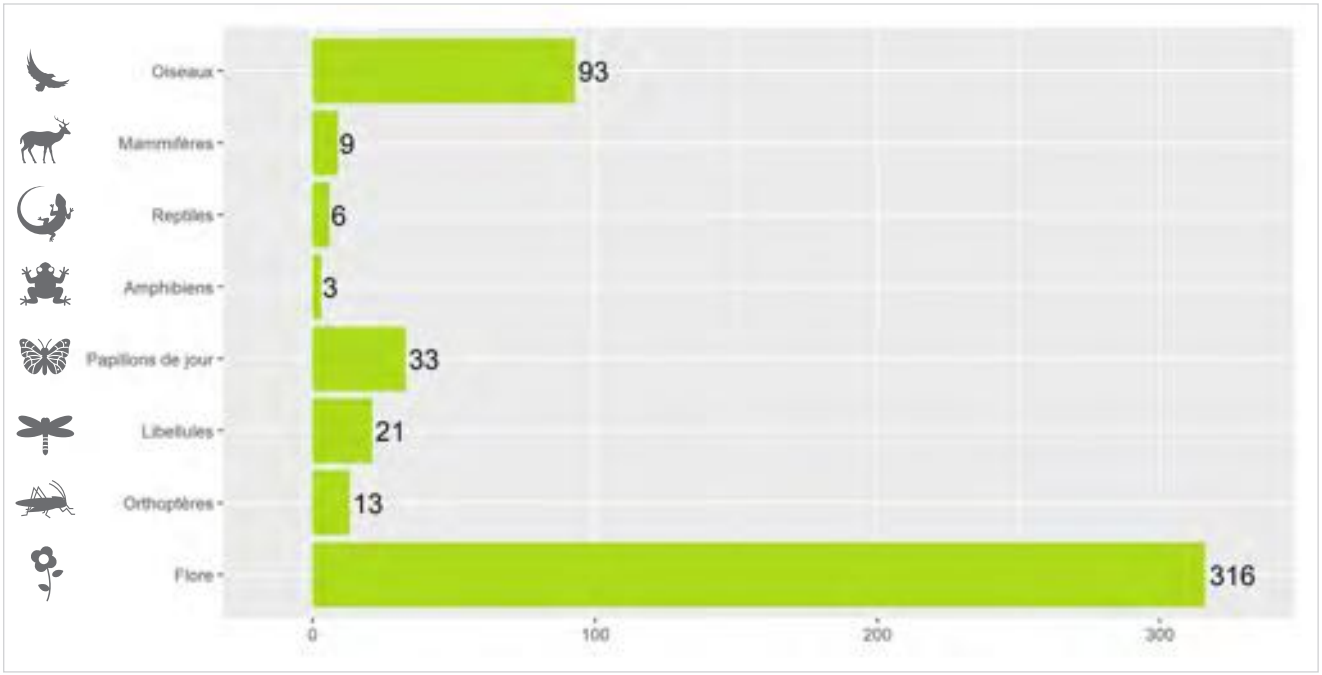


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

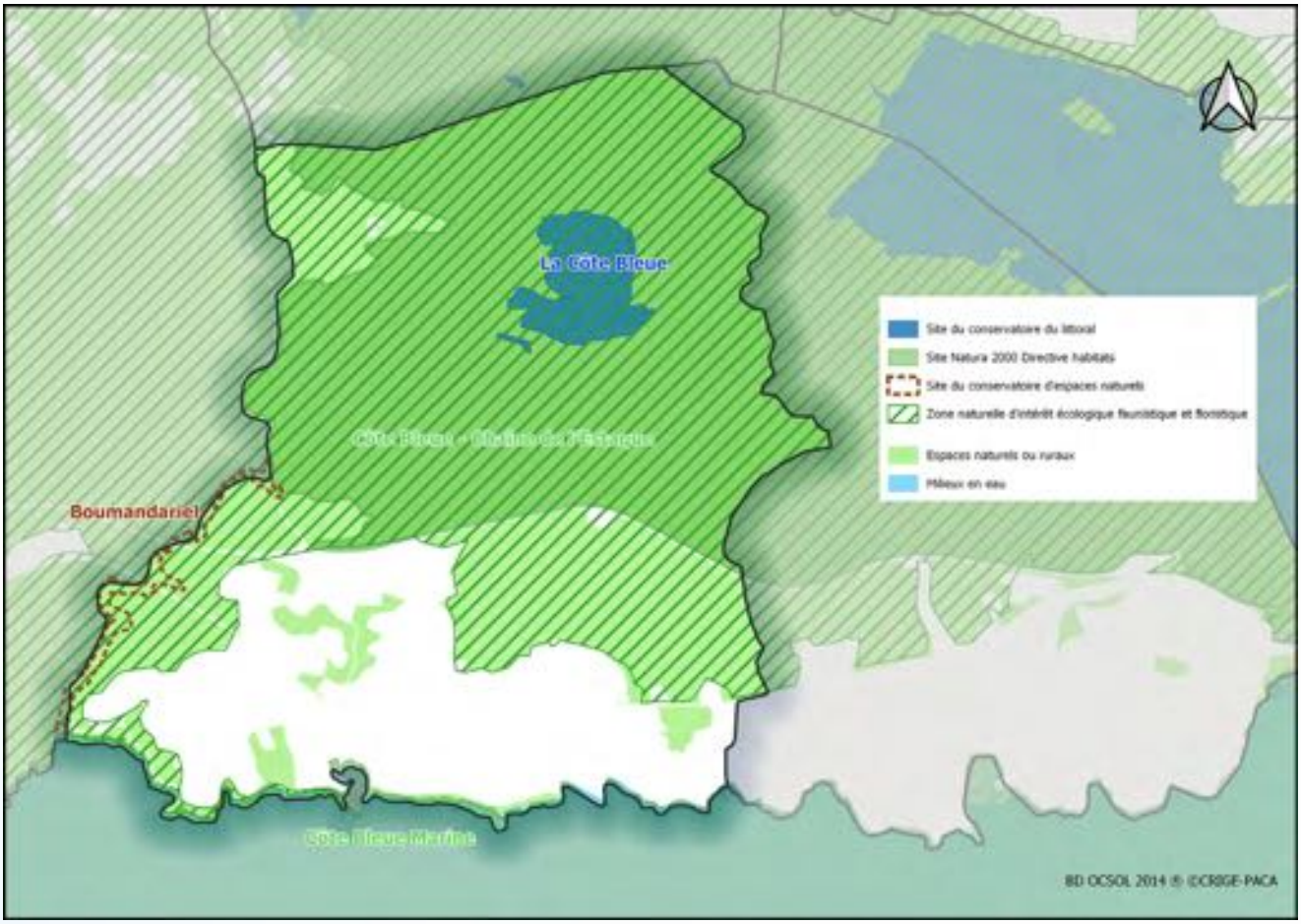
533 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Sausset-les-Pins, soit 9 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 87 espèces sont protégées au niveau national. 10 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 22 à l'échelle régionale.

La compilation de 1 807 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Sausset-les-Pins (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Sausset-les-Pins

D'une surface de 12 km², 75 % de la commune de Sausset-les-Pins sont des espaces naturels et ruraux. 73 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

La commune a une situation privilégiée au bord de la **mer Méditerranée**, l'un des plus importants réservoirs de biodiversité marine au monde, avec la reconnaissance du Parc marin de la Côte Bleue.

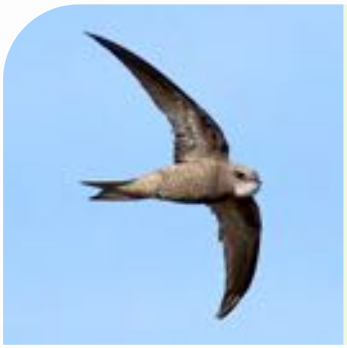
Le chaînon de collines calcaires du **massif de la Nerthe** ou chaîne de l'Estaque offre une immense fenêtre de nature préservée. Les falaises littorales de la **Côte Bleue** sont des sites d'intérêt majeur pour les oiseaux rupestres nicheurs, dont les grands rapaces, et hivernants constitués de raretés montagnardes, mais aussi pour certaines espèces de chauves-souris et de reptiles. Les paysages de collines sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

L'embouchure du Grand Vallat dans l'anse de Boumandariel forme une zone humide bordée de roseaux d'une extrême rareté à l'échelle de ce massif. Elle profite à la Cistude d'Europe et à plusieurs espèces d'oiseaux notamment en halte migratoire : passereaux dont des espèces paludicoles, hérons, rallidés, picidés.

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER


© André SCHONT

Martinet pâle

P

Migrateur transsaharien, le Martinet pâle forme des colonies grégaires dans des failles des parois rocheuses littorales. Oiseau au mode de vie presque exclusivement aérien, le martinet se nourrit, boit, récolte le matériel nécessaire à la construction de son nid, dort et peut s'accoupler en vol.


© Aurélien AUDEVARD

Coucou geai

P LR

Le Coucou geai fréquente les milieux semi-ouverts plutôt chauds dans les paysages traditionnels composés de vergers (oliviers, amandiers), vignes, pinèdes, chênaies vertes, cyprès et garrigues. À son arrivée en Provence, ce migrateur profite de l'abondance de chenilles processionnaires qu'il consomme en nombre. Le Coucou geai est une espèce parasite, mais, à la différence du Coucou gris, une seule espèce hôte est ciblée : la Pie bavarde (parfois la Corneille noire).


© André SIMON

Lézard ocellé

P LR

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.


© Daniel PAVON

Élégante des calanques

Endémique du bassin ouest-méditerranéen, l'Élégante des calanques fréquente les pelouses sèches, garrigues rocailleuses et pinèdes claires des massifs littoraux.


© J. UGO - CBNMED

Saladelle naine

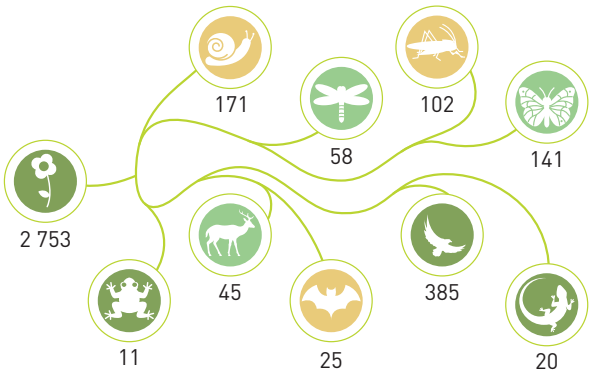
P

Endémique de Provence, la Saladelle naine est présente sur toute la frange littorale rocheuse soumise aux embruns. L'urbanisation et l'aménagement du littoral restent ses principales menaces.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

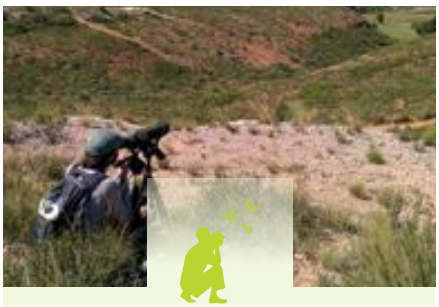
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

SEPTÈMES-LES-VALLONS



Coucou geai © Aurélien AUDEVARD P LR

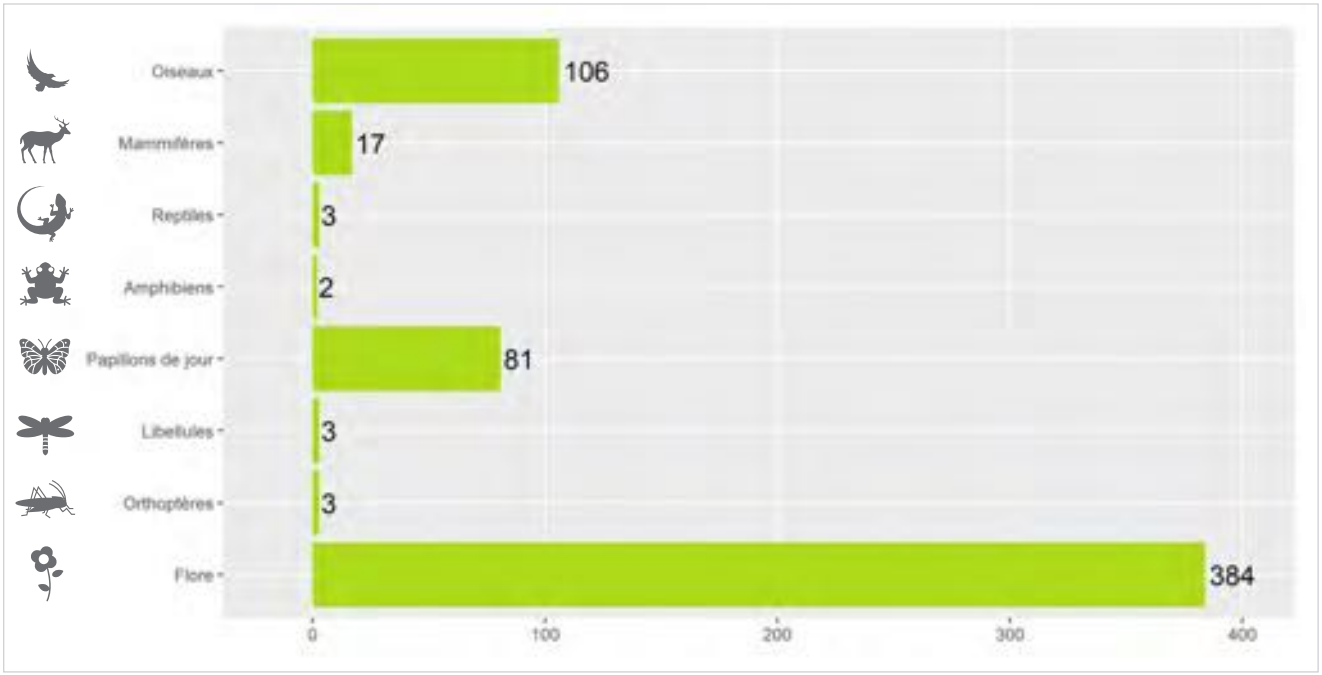


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

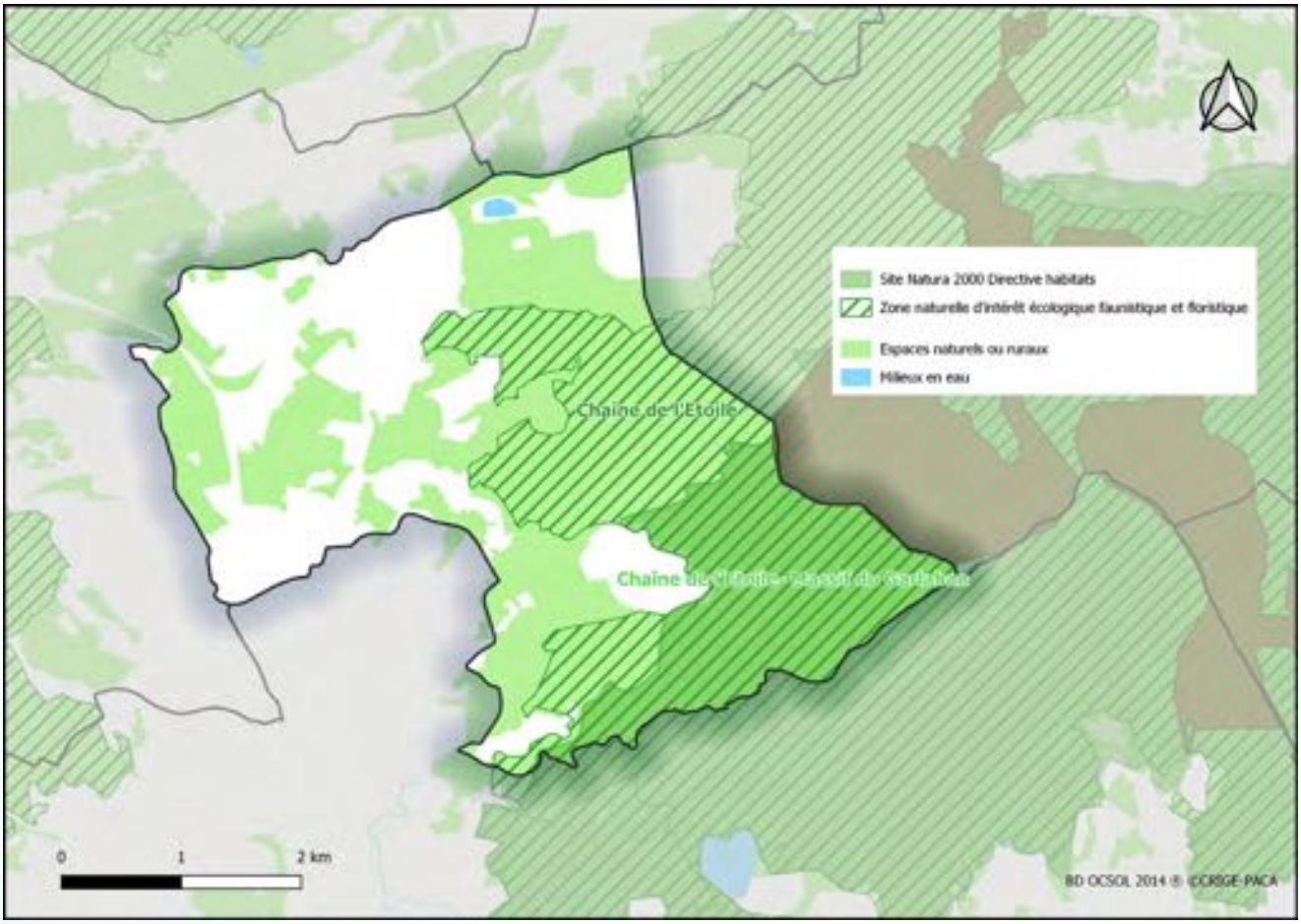
626 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Septèmes-les-Vallons, soit 11 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 91 espèces sont protégées au niveau national. 13 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 19 à l'échelle régionale.

La compilation de 5 170 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Septèmes-les-Vallons (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Septèmes-les-Vallons

D'une surface de 18 km², 69 % de la commune de Septèmes-les-Vallons sont des espaces naturels et ruraux. 41 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Premières montagnes aux portes de Marseille, les paysages de la **chaîne de l'Étoile** sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

Le ruisseau des Aygalades qui traverse la commune présente localement des tronçons de végétation rivulaire qui offrent abri, zone de chasse, zone de reproduction et couloir de déplacement à certaines espèces.

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER


© Gregory DELAUNAY

Grand-duc d'Europe

P

Plus grand rapace nocturne d'Europe, le Grand-duc d'Europe niche dans les falaises en aménageant de branches une simple dépression, le plus souvent sur une vire rocheuse. Il chasse dans les garrigues, prairies, pelouses et terres cultivées : campagnols, rats, souris, renards, mais aussi oiseaux et reptiles de toutes sortes.


© Bertrand ÉLIOTOUT

Pie-grièche méridionale

P LR

La Pie-grièche méridionale occupe les garrigues basses à chênes kermès mais aussi des habitats arides semi-steppiques. Elle profite des zones incendiées, où buissons et petits arbres lui permettent d'installer son nid. Mondialement menacée, elle pâtit en Provence de la modification de ses habitats : déclin du pastoralisme entraînant la fermeture des milieux, agriculture intensive, urbanisation. Elle souffre probablement de l'usage irraisonné de pesticides entraînant la raréfaction de ses proies.


© André SIMON

Lézard ocellé

P LR

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.


© Marion FOUCHARD

Hespérie de la Ballote

LR

L'Hespérie de la Ballote fréquente les pelouses chaudes, lieux secs, pierreux, friches, prairies, où se trouve sa plante hôte, le Marrube commun. Lors de passages de troupeaux de moutons, les fleurs de Marrube s'accrochent à la laine, les graines sont ainsi disséminées, ce qui favorise indirectement le papillon.


© J-C. ARNOUX - CBNMED

Germandrée faux petit pin

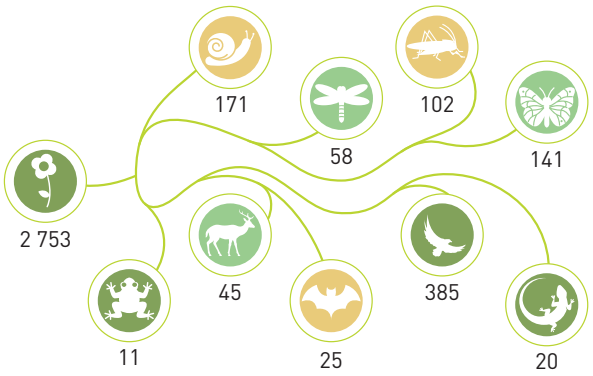
P LR

De la même famille que le Romarin, la rare Germandrée faux petit pin est surtout présente en France dans la région de Marseille, au sein des pelouses rocailleuses sèches et garrigues claires.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

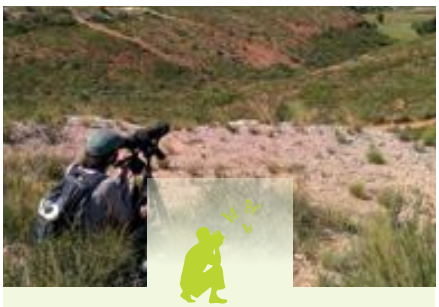
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

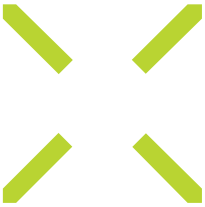
Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

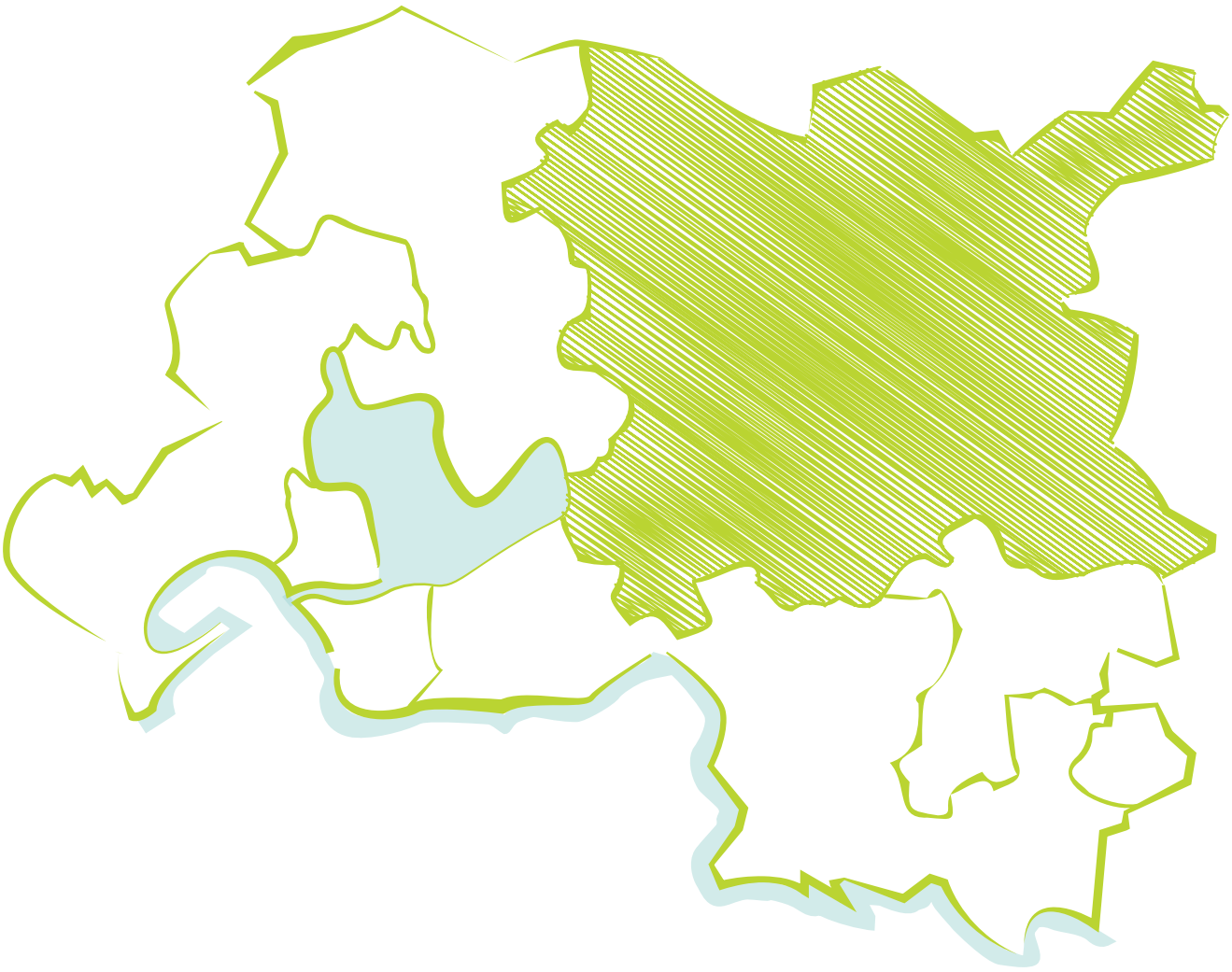
Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.







CONSEIL DE TERRITOIRE
DU PAYS D'AIX



PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

AIX-EN-PROVENCE



Outarde canepetière © Laurent ROUSCHMEYER P LR

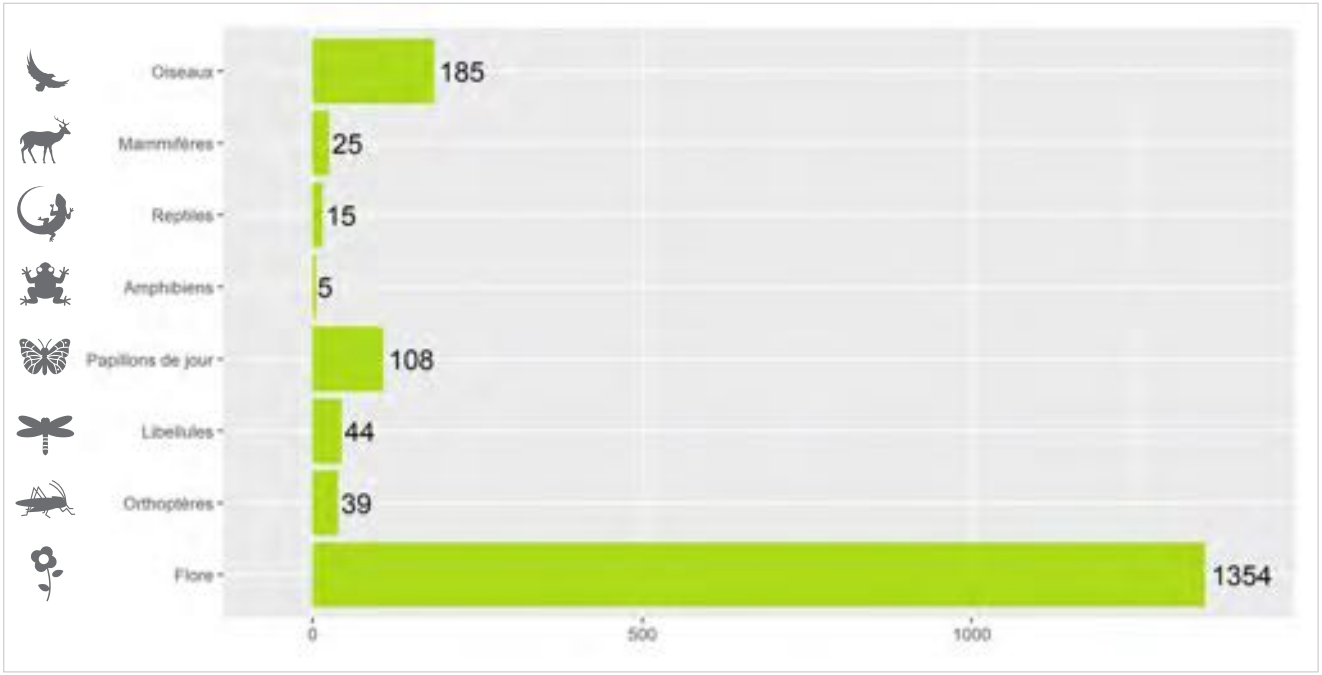


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

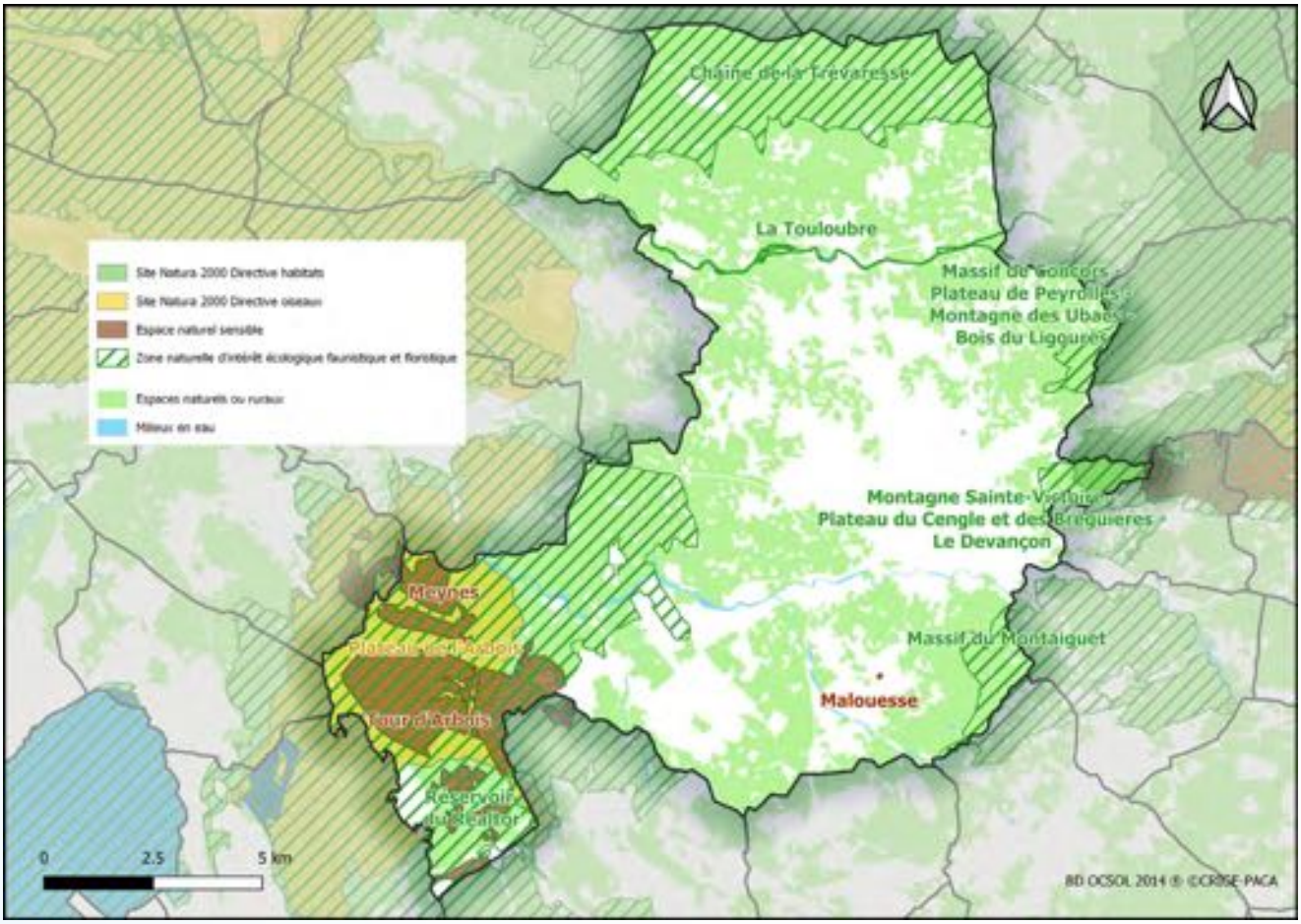
1 986 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune d'Aix-en-Provence, soit 34 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 196 espèces sont protégées au niveau national. 53 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 73 à l'échelle régionale.

La compilation de 44 004 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique d'Aix-en-Provence (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels d'Aix-en-Provence

D'une surface de 188 km², 65 % de la commune d'Aix-en-Provence sont des espaces naturels et ruraux. 32 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Les paysages collinaires du **plateau de l'Arbois**, au sud-ouest, de la chaîne de la **Trévaresse** au nord, et des reliefs de la **Sainte-Victoire**, à l'est, sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux.

Dans le bassin de l'Arc, les **activités agricoles extensives** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine, ainsi que le développement d'un réseau de haies favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ». Il est à noter la présence de l'Outarde canepetière et de l'Œdicnème criard au sein de la plateforme de l'aérodrome d'Aix-les Milles, ceux-ci y voyant des milieux de substitution face à l'altération de leurs habitats dans un contexte de disparition des espaces agricoles dû à l'étalement urbain.

L'Arc présente encore de beaux tronçons de végétation rivulaire qui offrent abri, zone de chasse, zone de reproduction et couloir de déplacement à de nombreuses espèces. Les cours d'eau de l'Arc ainsi que du Grand Torrent hébergent localement des libellules patrimoniales.

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER


© Eric DIDNER

Aigle de Bonelli

P LR

Emblématique des collines provençales, l'Aigle de Bonelli niche dans les falaises et affectionne l'alternance de boisements, garrigues, milieux ouverts pâturés ou cultivés de façon extensive. Les Bouches-du-Rhône accueillent la moitié des couples français, dont 13 couples sur la métropole, qui souffrent encore de l'électrocution, du braconnage, de la perte d'habitat par l'urbanisation et les aménagements tels que les parcs photovoltaïques en milieu naturel, du dérangement des nichées par les sports de pleine nature, etc.


© Aurélien AUDEVARD

Œdicnème criard

P

Espèce de plaine, l'Œdicnème criard fréquente, outre des Coussouls de Crau, les pâturages, les friches, le bord de certains cours d'eau, les aérodromes, les vignobles au sol caillouteux, certains salins, etc. En saison de reproduction, les nuits sont particulièrement animées par les appels et cris stridents qui portent loin.


© André SIMON

Lézard ocellé

P LR

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.


© Aurélien AUDEVARD

Agrion de Mercure

P

D'affinité méridionale, l'Agrion de Mercure vit dans les petites zones humides, les sources, les fossés, les ruisseaux et les petites rivières ensoleillées, à courant lent, riches en plantes aquatiques. Son habitat spécifique, souvent négligé, car paraissant insignifiant, est régulièrement victime d'actes destructeurs tels que curages, assèchements, comblements immodérés, piétinement du bétail.


© François GRIMAL

Ophrys de Provence

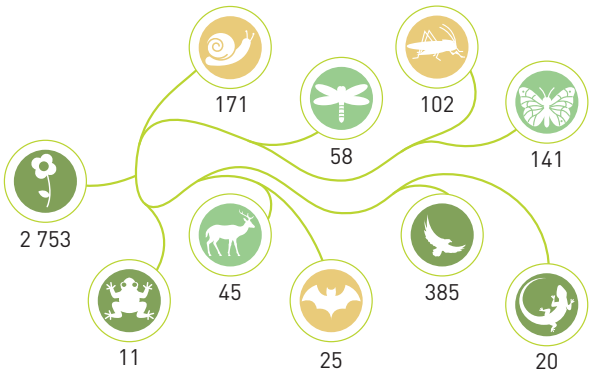
P

L'Ophrys de Provence se développe sur terrains calcaires ensoleillés : pelouses sèches, garrigues, lisières de pinèdes. Comme les autres espèces d'Ophrys de la famille des orchidées, sa fleur mime un insecte pour l'attirer et assurer la pollinisation.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

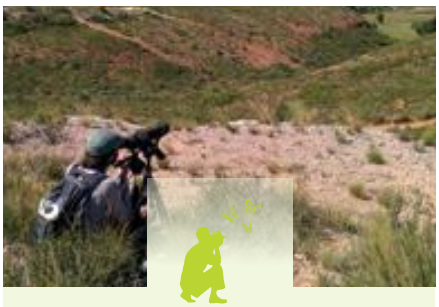
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

BEAURECUEIL



Grand-duc d'Europe © Gregory DELAUNAY

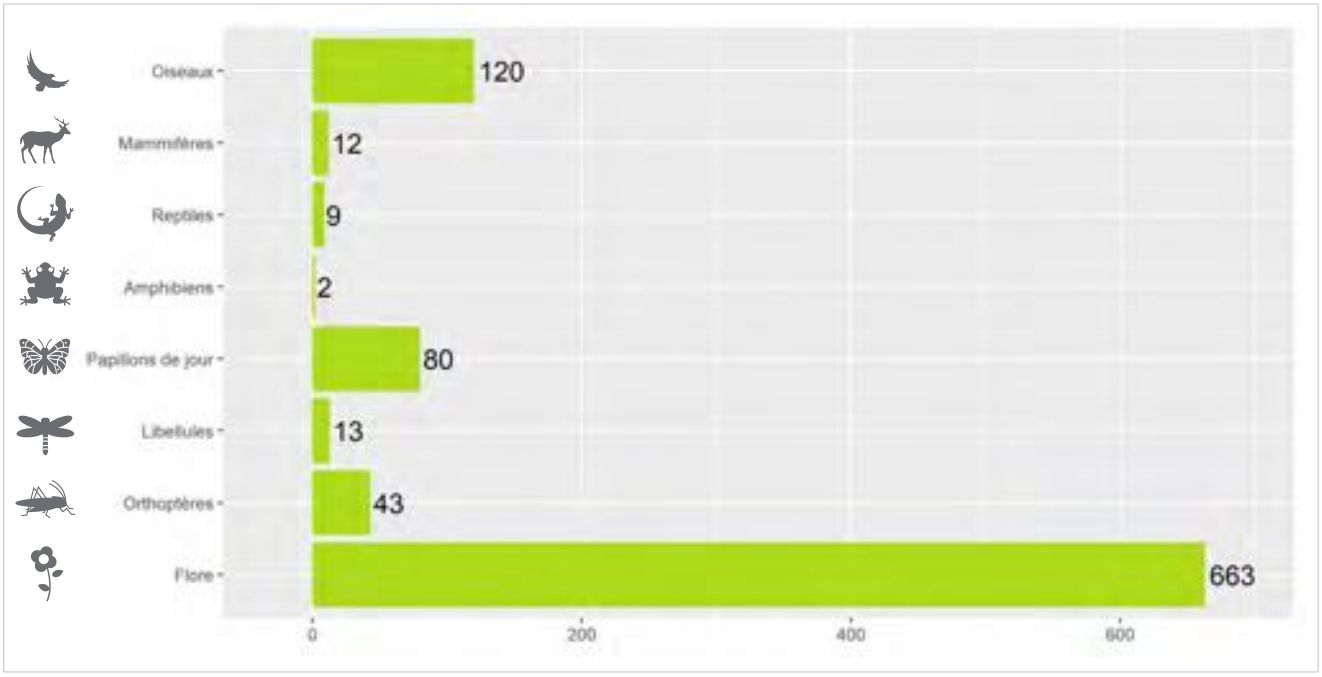


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

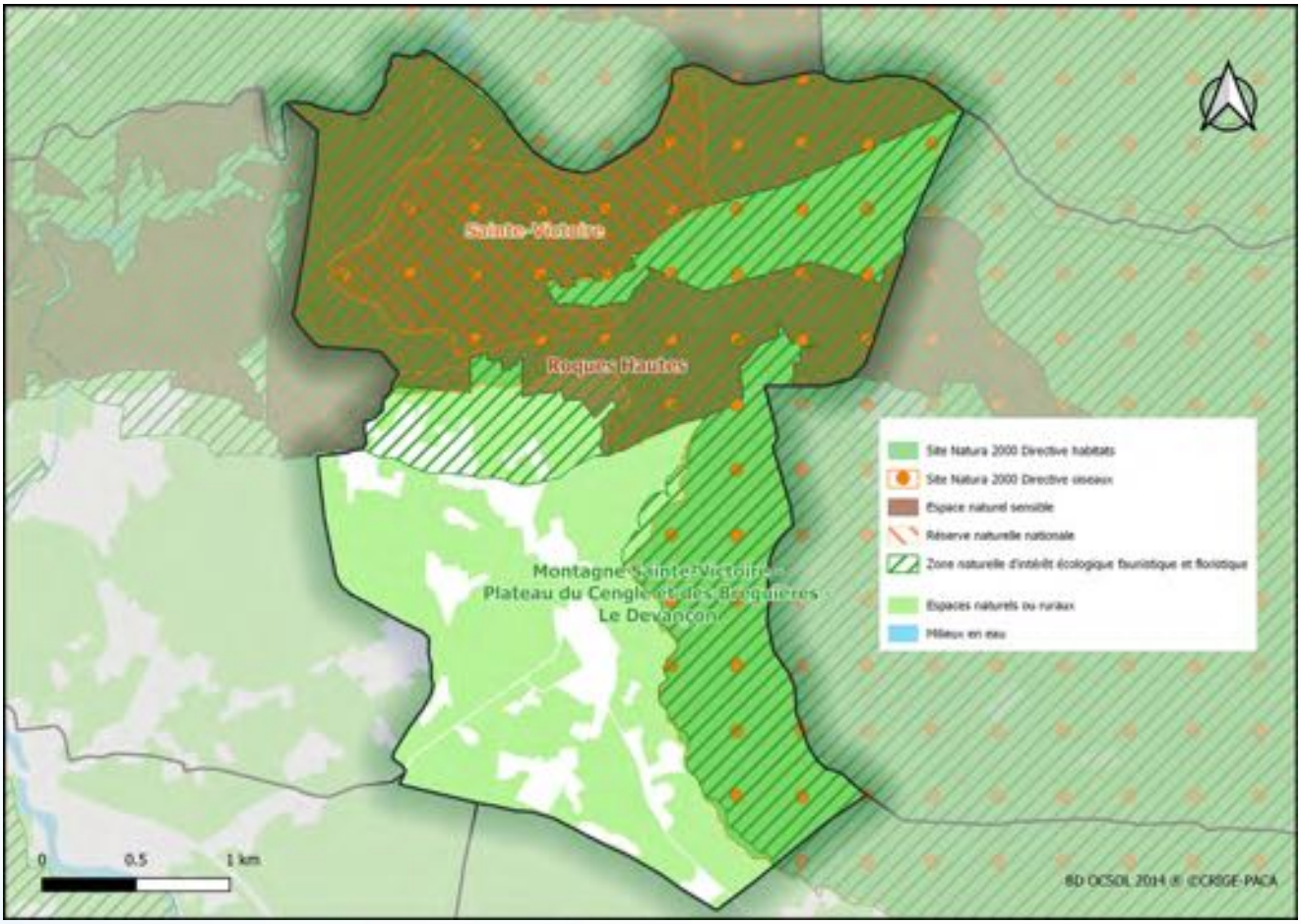
1 271 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Beaurecueil, soit 22 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 129 espèces sont protégées au niveau national. 19 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 24 à l'échelle régionale.

La compilation de 9 193 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Beaurecueil (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 7 : Cartographie des espaces naturels de Beaurecueil

D'une surface de 10 km², 92 % de la commune de Beaurecueil sont des espaces naturels et ruraux. 70 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

La variété des reliefs, expositions, altitudes et épaisseurs des sols participe à la richesse biologique des paysages de **la montagne de la Sainte-Victoire**. On rencontre à la fois des espèces méditerranéennes qui occupent les zones les plus méridionales et des espèces d'affinité alpine ou forestière, de préférence au nord. Dans les paysages typiques des milieux méditerranéens provençaux, les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces.

Au pied ouest de la montagne Sainte-Victoire, au cœur du parc départemental de Roques-Hautes, la **réserve naturelle nationale géologique de Sainte-Victoire** est connue pour son gisement paléontologique à œufs de dinosaures.

En piémont, les **activités agricoles extensives** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine, ainsi que le développement d'un réseau de haies favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Bertrand ÉLIOTOUT

Pie-grièche méridionale

P LR

La Pie-grièche méridionale occupe les garrigues basses à chênes kermès mais aussi des habitats arides semi-steppiques. Elle profite des zones incendiées, où buissons et petits arbres lui permettent d'installer son nid. Mondialement menacée, elle pâtit en Provence de la modification de ses habitats : déclin du pastoralisme entraînant la fermeture des milieux, agriculture intensive, urbanisation. Elle souffre probablement de l'usage irraisonné de pesticides entraînant la raréfaction de ses proies.



© Gregory DELAUNAY

Genette commune

P

Les milieux fréquentés par la Genette commune sont assez variés, de la forêt à la garrigue, avec des promontoires rocheux qu'elle utilise comme crottiers. Ce mammifère carnivore, nocturne et discret est arrivé sur le territoire du fait de l'homme.



© André SIMON

Lézard ocellé

P LR

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.



© André SIMON

Damier de la Succise

P

Le Damier de la Succise habite les prairies, pelouses et lisières ensoleillées.



© François GRIMAL

Ophrys de Provence

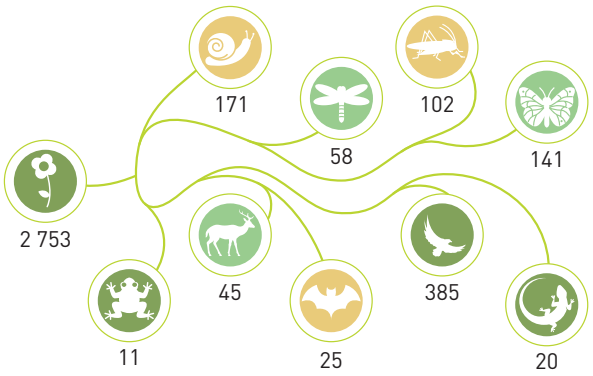
P

L'Ophrys de Provence se développe sur terrains calcaires ensoleillés : pelouses sèches, garrigues, lisières de pinèdes. Comme les autres espèces d'Ophrys de la famille des orchidées, sa fleur mime un insecte pour l'attirer et assurer la pollinisation.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

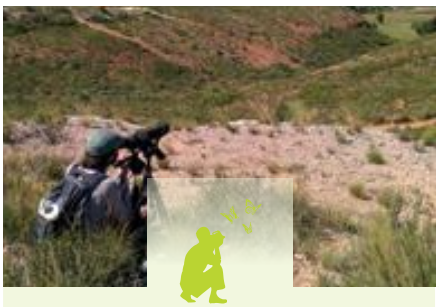
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

BOUC-BEL-AIR



Grand-duc d'Europe © Gregory DELAUNAY

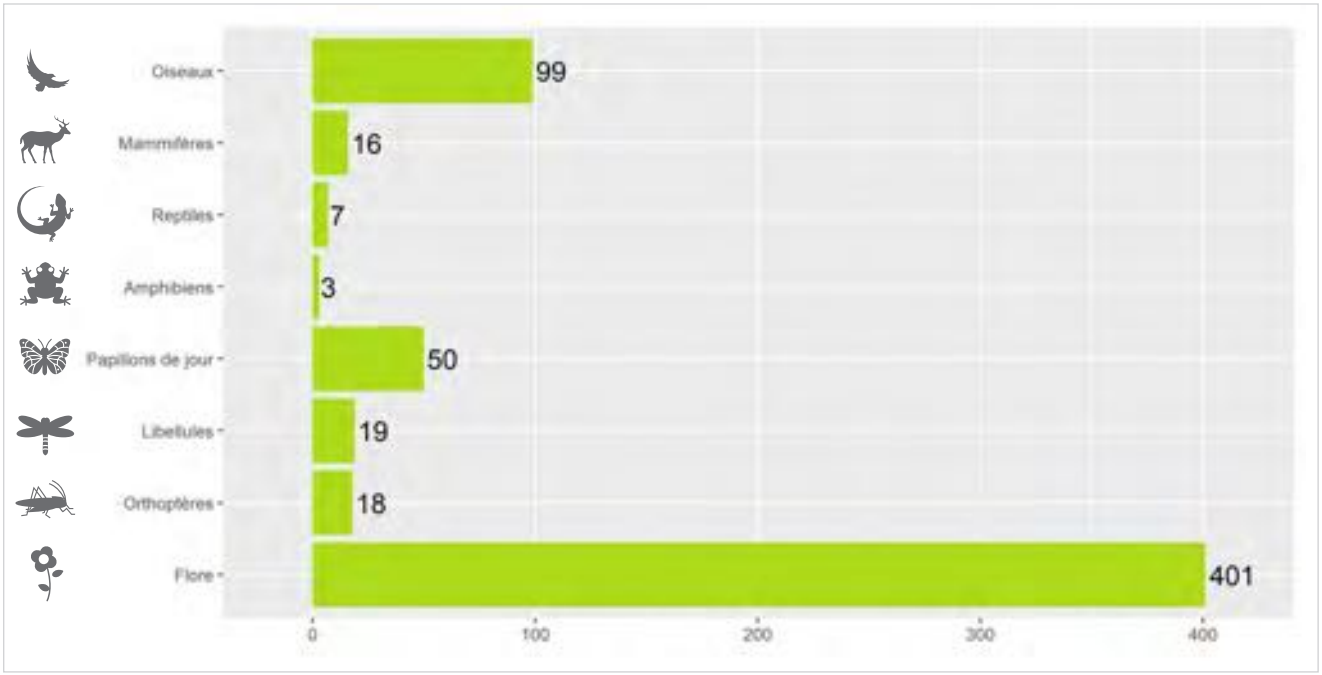


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

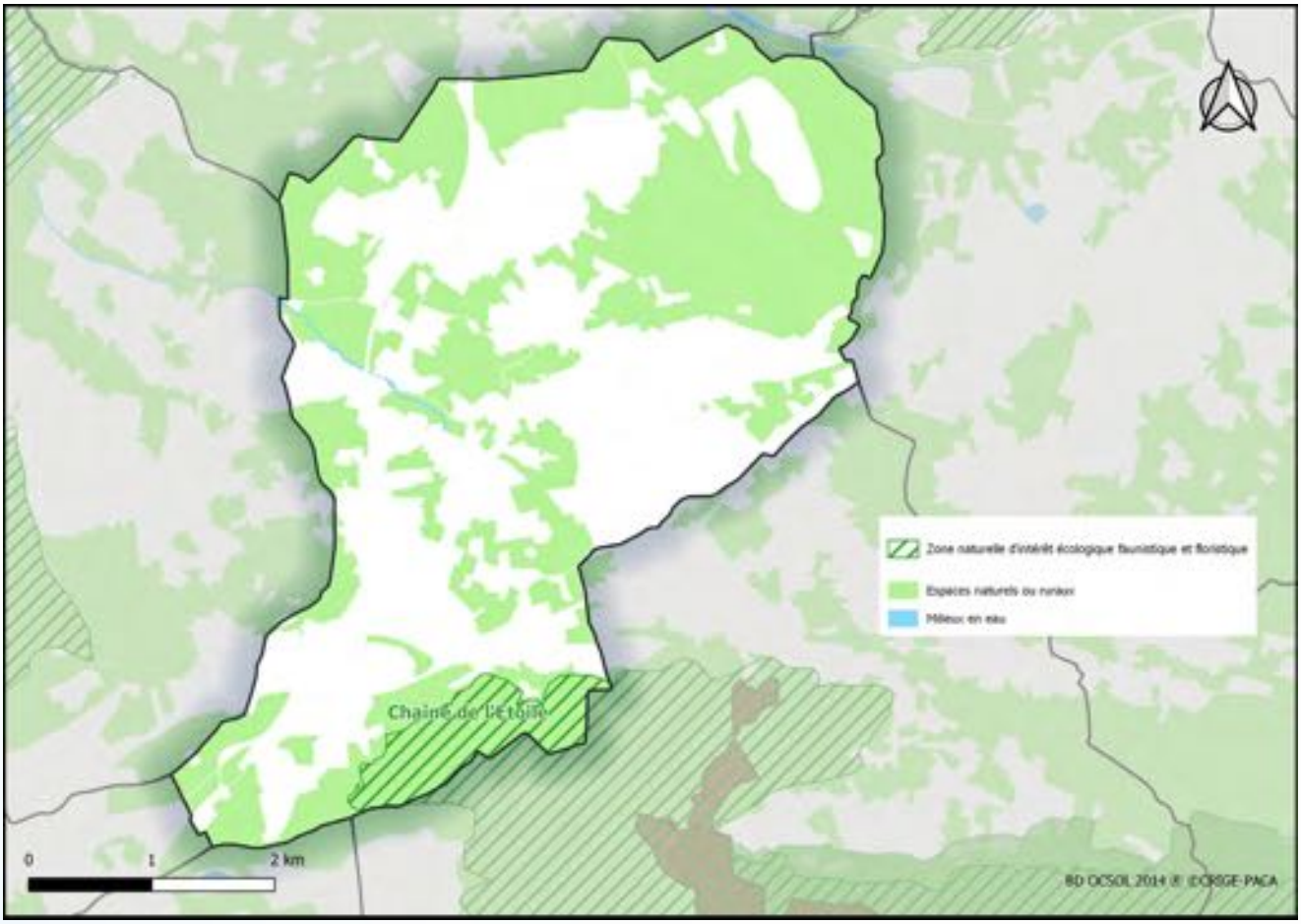
638 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Bouc-Bel-Air, soit 11 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 91 espèces sont protégées au niveau national. 9 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 13 à l'échelle régionale.

La compilation de 3 462 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Bouc-Bel-Air (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 10 : Cartographie des espaces naturels de Bouc-Bel-Air

D'une surface de 22 km², 49 % de la commune de Bouc-Bel-Air sont des espaces naturels et ruraux. 5 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Bouc-Bel-Air est entourée de nombreuses collines qui la placent dans un environnement naturel remarquable. Elle est également bordée par le **massif du Montaiguet** au nord-est, et les premiers contreforts du massif de l'Étoile au sud. Ces paysages collinaires sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

Les cours d'eau de la commune, dont le **Grand Vallat**, présentent localement des tronçons de végétation rivulaire qui offrent abri, zone de chasse, zone de reproduction et couloir de déplacement à de nombreuses espèces.

Lorsqu'ils sont gérés de façon extensive, les **espaces agricoles** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER


© André SIMON

Chouette chevêche

Hôte fidèle des cabanons de vigne et des vieux mûriers, la Chouette chevêche ou Chevêche d'Athéna a lié son avenir en Provence à l'évolution des paysages et des pratiques agricoles. Elle niche dans les cavités qu'elle trouve dans les vieux arbres et le petit bâti rural. Véritable auxiliaire des cultures, elle a une prédilection pour les gros insectes et les petits mammifères (mulots, campagnols).


© Aurélie JOHANET

Hérisson d'Europe

En se nourrissant de limaces, escargots, etc., le Hérisson d'Europe est un bon auxiliaire des cultures. Il se déplace de quelques kilomètres par nuit et apprécie lorsque les jardins ne sont pas trop cloisonnés. Les collisions routières sont la première cause de mortalité ; levons le pied en roulant la nuit !


© Jean-Michel BOMPAR

Psammodrome d'Edwards

Plus petit lézard de France continentale, le Psammodrome d'Edwards est typique des zones arides méditerranéennes ouvertes. Il affectionne les pentes caillouteuses parsemées de buissons, friches, cultures abandonnées, zones sablonneuses du littoral méditerranéen.


© Marion FOUCHARD

Diane

Emblématique, en Provence, la Diane se rencontre principalement au bord des ruisseaux, roubines, marais, prairies de fauche. Sa répartition est strictement liée à la présence de ses plantes hôtes, l'Aristoloche à feuilles rondes voire l'Aristoloche clématite, lorsque celles-ci sont épargnées par les pratiques agricoles intensives, le remembrement et le drainage.


© François GRIMAL

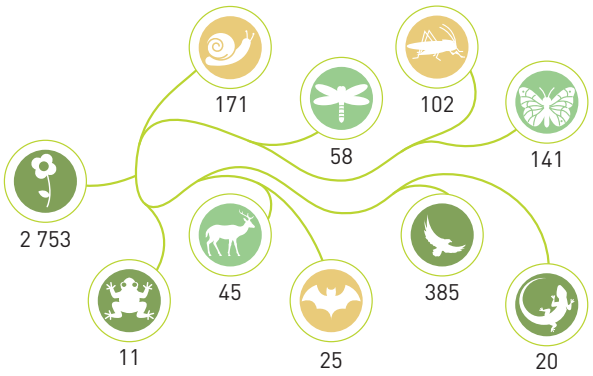
Ophrys de Provence

L'Ophrys de Provence se développe sur terrains calcaires ensoleillés : pelouses sèches, garrigues, lisières de pinèdes. Comme les autres espèces d'Ophrys de la famille des orchidées, sa fleur mime un insecte pour l'attirer et assurer la pollinisation.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

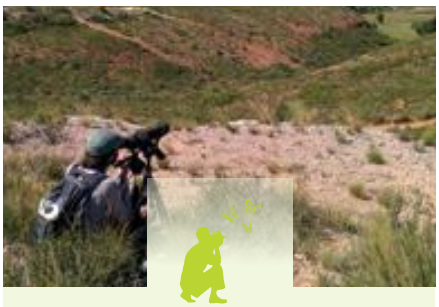
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

CABRIÈS



Grand-duc d'Europe © Gregory DELAUNAY

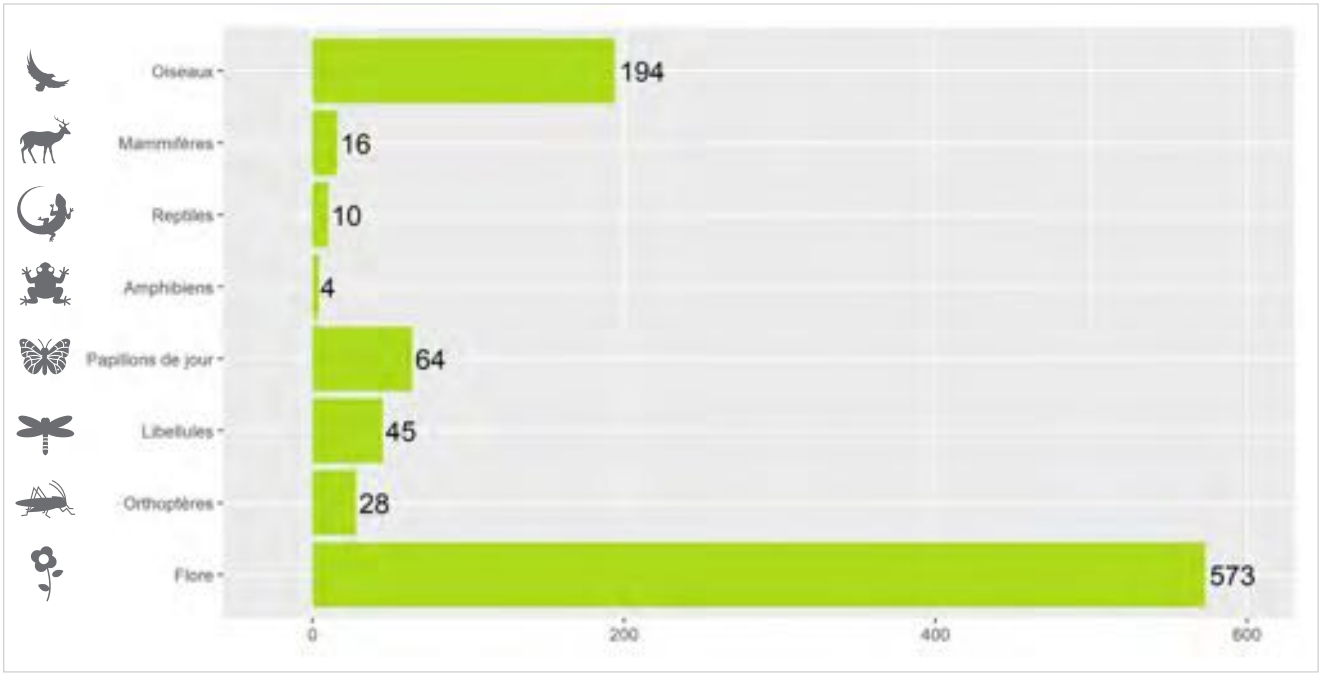


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

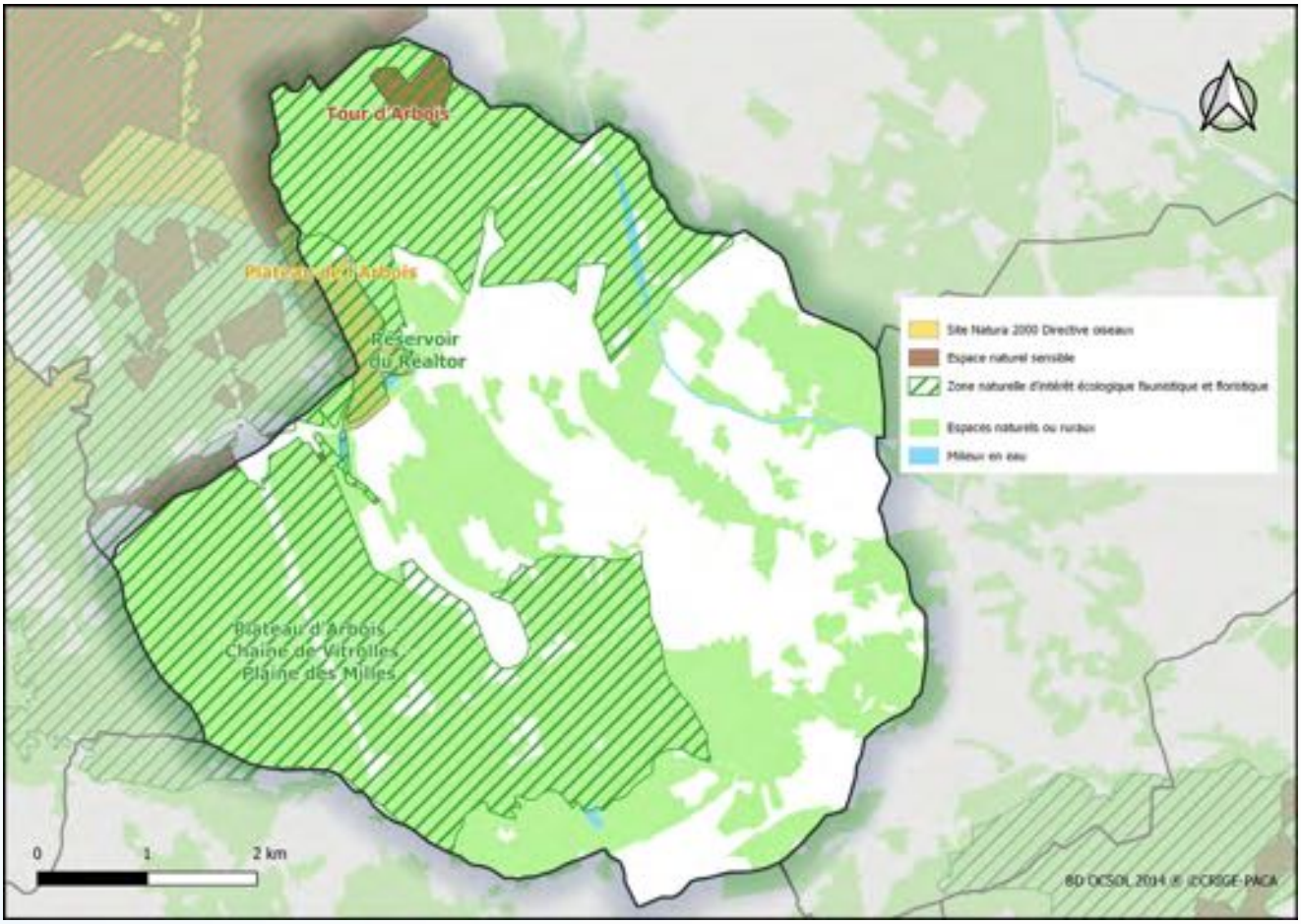
966 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Cabriès, soit 17% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 162 espèces sont protégées au niveau national. 28 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 49 à l'échelle régionale.

La compilation de 14 472 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Cabriès (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 11 : Cartographie des espaces naturels de Cabriès

D'une surface de 37 km², 69 % de la commune de Cabriès sont des espaces naturels et ruraux. 48 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Les paysages du **plateau de l'Arbois** sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

Le bassin du Réaltor, retenue d'eau du canal de Marseille, apporte une contribution considérable à la biodiversité, notamment par la présence de zone de roseaux. Il présente un grand intérêt en hiver en abritant une remise de plusieurs milliers d'individus de Fuligule milouin et de Fuligule morillon. Ce site est d'importance nationale pour l'accueil de ces espèces. Le Réaltor, le Grand Torrent et le ruisseau de Baume-Baragne hébergent localement des libellules patrimoniales.

Les **activités agricoles extensives** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine, ainsi que le développement d'un réseau de haies favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Aurélien AUDEVARD

Rousserolle turdoïde

P LR

La Rousserolle turdoïde se reproduit exclusivement dans les roselières essentiellement constituées de roseaux ou de massettes, zones typiquement associées aux marais et canaux d'eau douce subissant de fortes fluctuations des niveaux d'eau.



© Jean-Michel BOMPAR

Campagnol amphibie

P

Le Campagnol amphibie fréquente des cours d'eau à faible courant, étangs, marais aux berges riches en végétation herbacée haute dans lesquelles il creuse un terrier dont l'entrée est immergée. Menacé par la dégradation des zones humides et, localement, par l'expansion du Rat musqué et du Rat surmulot, il est protégé en France.



© Jean-Michel BOMPAR

Psammodrome d'Edwards

P

Plus petit lézard de France continentale, le Psammodrome d'Edwards est typique des zones arides méditerranéennes ouvertes. Il affectionne les pentes caillouteuses parsemées de buissons, friches, cultures abandonnées, zones sablonneuses du littoral méditerranéen.



© Angélique MASVIDAL

Cordulie à corps fin

P

La Cordulie à corps fin fréquente aussi bien les cours d'eau et les secteurs calmes des rivières et canaux aux berges boisées que les eaux stagnantes, parfois saumâtres.



© François GRIMAL

Hélianthème à feuille de marum

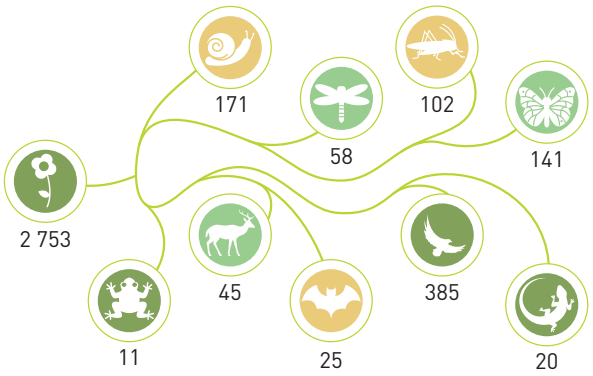
P

L'Hélianthème à feuille de marum est présent dans la plupart des pelouses rocailleuses et garrigues ouvertes des collines autour de l'étang de Berre et sur la Nerthe.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

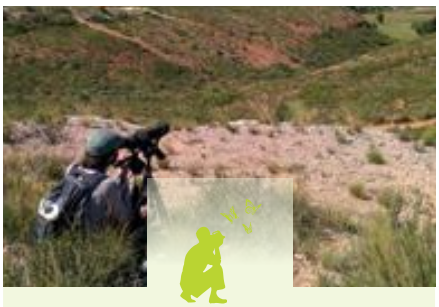
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

CHÂTEAUNEUF-LE-ROUGE



Pie-grièche méridionale © Bertrand ÉLIOTOUT P LR

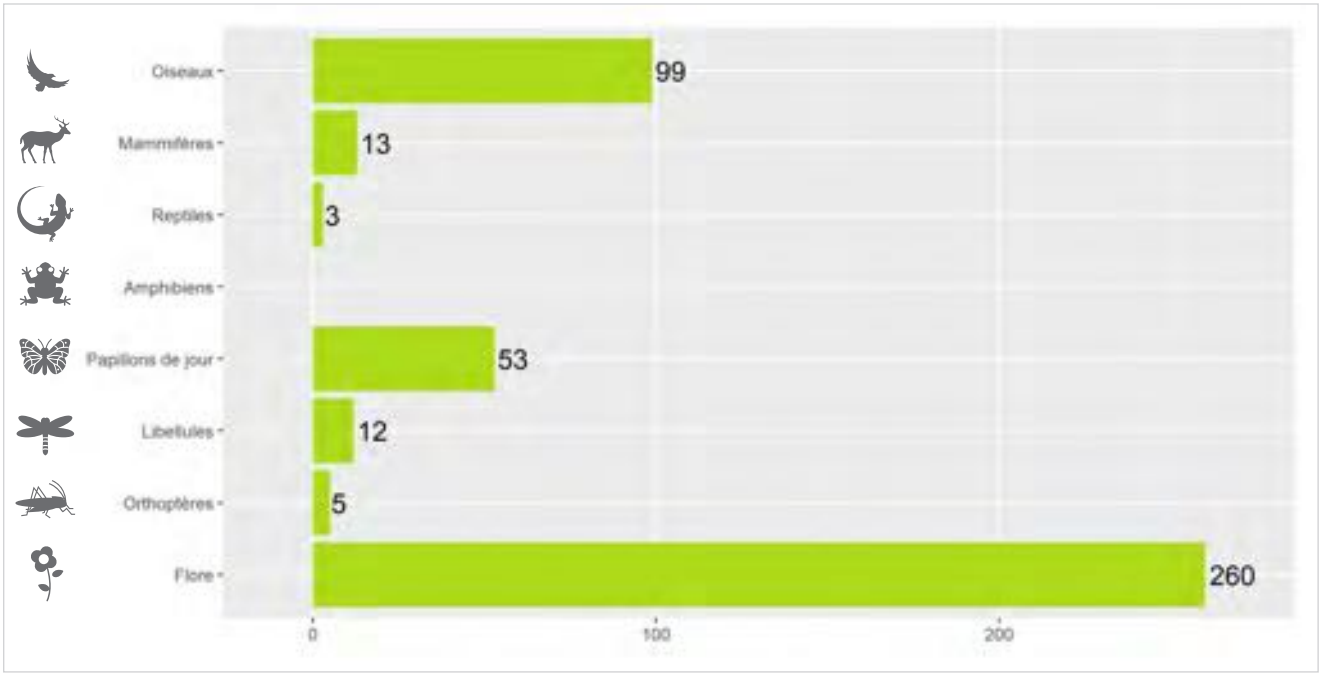


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

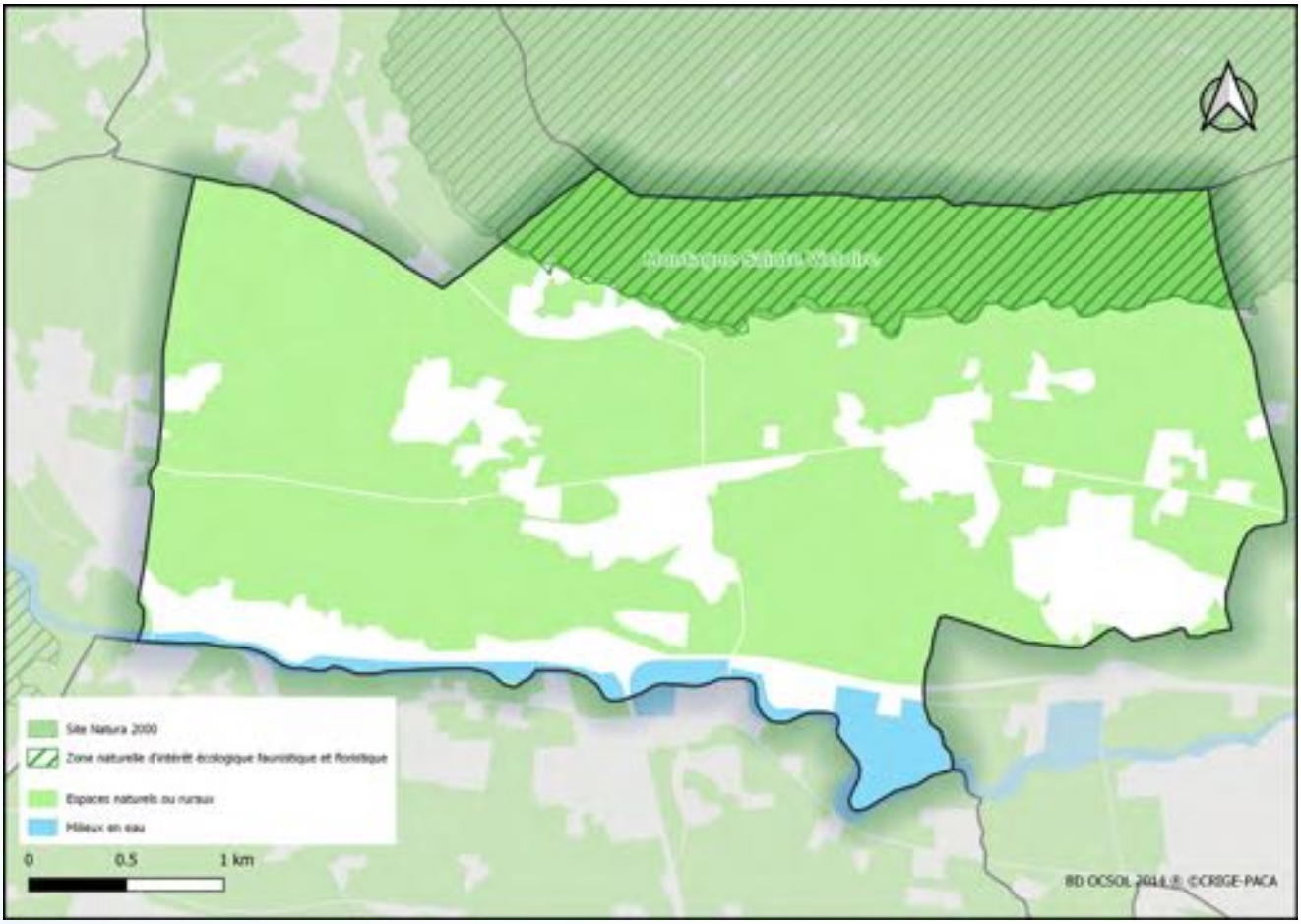
451 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Châteauneuf-le-Rouge, soit 8 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 86 espèces sont protégées au niveau national. 8 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 12 à l'échelle régionale.

La compilation de 2 107 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Châteauneuf-le-Rouge (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 17 : Cartographie des espaces naturels de Châteauneuf-le-Rouge

D'une surface de 13 km², 81 % de la commune de Châteauneuf-le-Rouge sont des espaces naturels et ruraux. 15 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

La variété des reliefs, expositions, altitudes et épaisseurs des sols participe à la richesse biologique des paysages de la **montagne Sainte-Victoire**. On rencontre à la fois des espèces méditerranéennes qui occupent les zones les plus méridionales et des espèces d'affinité alpine ou forestière, de préférence au nord. Dans les paysages typiques des milieux méditerranéens provençaux, les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux.

En piémont, les **activités agricoles extensives** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine, ainsi que le développement d'un réseau de haies favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'Arc présente encore de beaux tronçons de végétation rivulaire qui offrent abri, zone de chasse, zone de reproduction et couloir de déplacement à de nombreuses espèces.

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER


© Aurélien AUDEVARD

Moineau friquet

P LR

Associé aux milieux ruraux, le Moineau friquet niche dans les cavités de vieux arbres et les trous de mur. Beaucoup moins répandu que son cousin, le Moineau domestique, ses populations sont en très fort déclin dans les régions où la modification des pratiques agricoles est mise en cause.


© Gregory DELAUNAY

Genette commune

P

Les milieux fréquentés par la Genette commune sont assez variés, de la forêt à la garrigue, avec des promontoires rocheux qu'elle utilise comme crottiers. Ce mammifère carnivore, nocturne et discret est arrivé sur le territoire du fait de l'homme.


© Jean-Michel BOMPAR

Psammodrome d'Edwards

P

Plus petit lézard de France continentale, le Psammodrome d'Edwards est typique des zones arides méditerranéennes ouvertes. Il affectionne les pentes caillouteuses parsemées de buissons, friches, cultures abandonnées, zones sablonneuses du littoral méditerranéen.


© Marion FOUCHARD

Diane

P

Emblématique, en Provence, la Diane se rencontre principalement au bord des ruisseaux, roubines, marais, prairies de fauche. Sa répartition est strictement liée à la présence de ses plantes hôtes, l'Aristoloche à feuilles rondes voire l'Aristoloche clématite, lorsque celles-ci sont épargnées par les pratiques agricoles intensives, le remembrement et le drainage.


© François GRIMAL

Ophrys de Provence

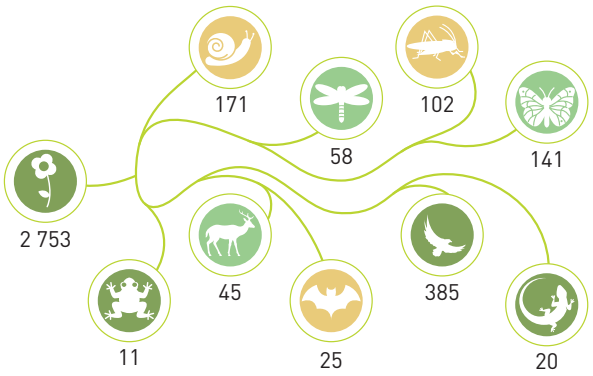
P

L'Ophrys de Provence se développe sur terrains calcaires ensoleillés : pelouses sèches, garrigues, lisières de pinèdes. Comme les autres espèces d'Ophrys de la famille des orchidées, sa fleur mime un insecte pour l'attirer et assurer la pollinisation.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

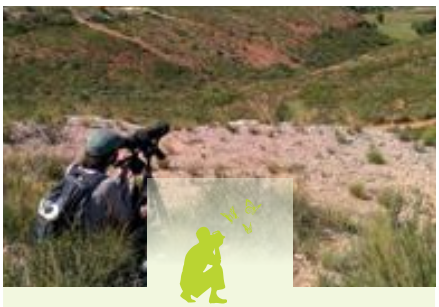
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'Atlas Métropolitain de la Biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire Engagé pour la Nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence; LPO PACA; CEN PACA; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

COUDOUX



Grand-duc d'Europe © Gregory DELAUNAY

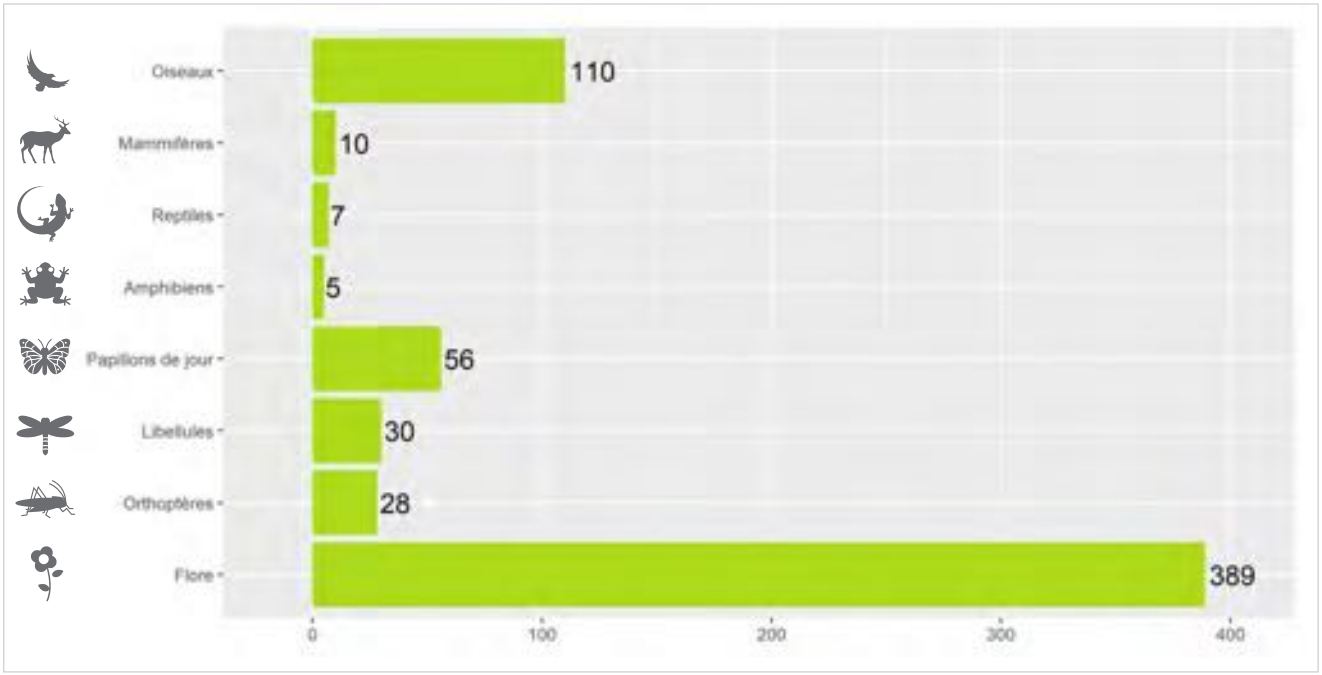


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

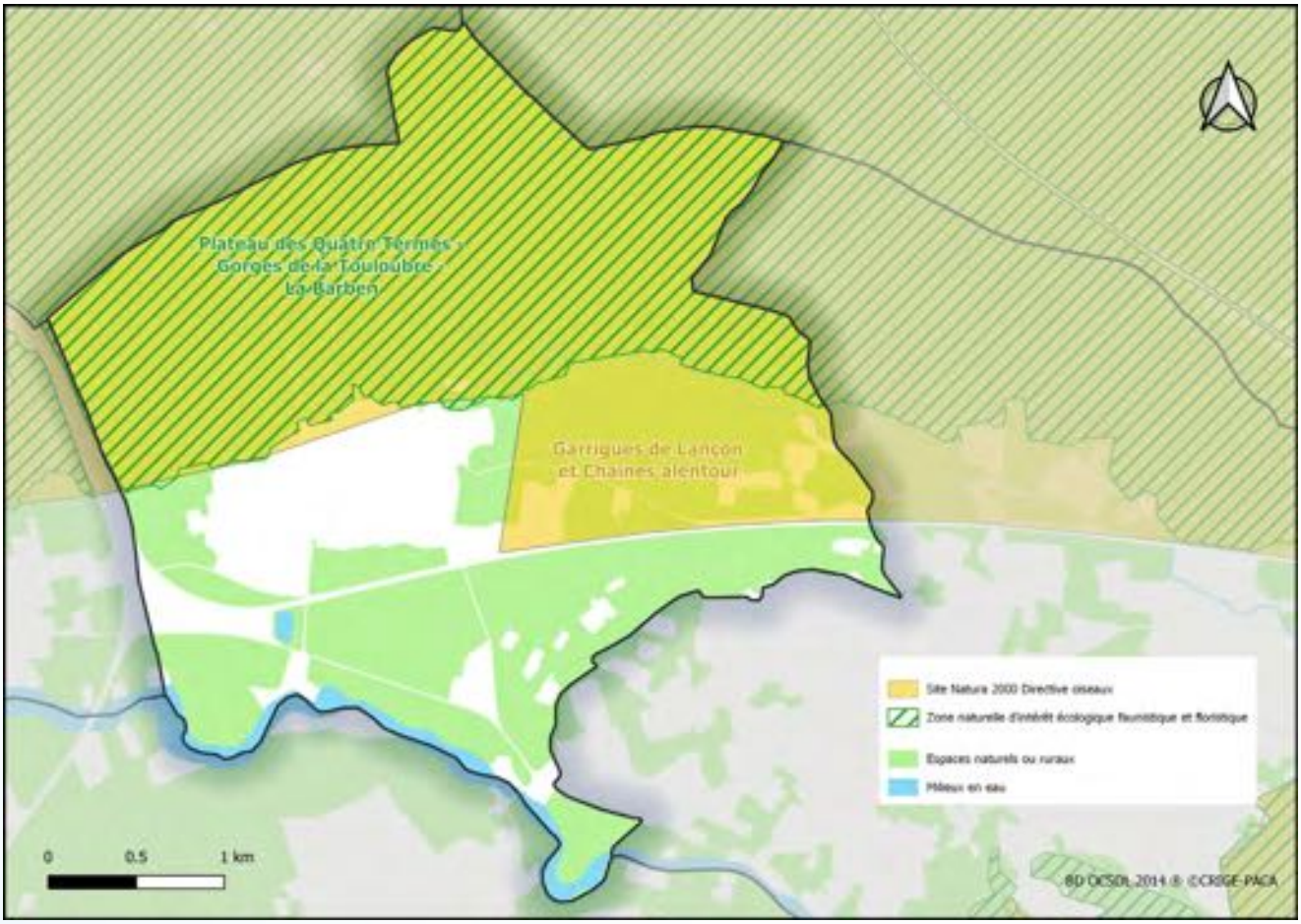
694 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Coudoux, soit 12 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 111 espèces sont protégées au niveau national. 12 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 24 à l'échelle régionale.

La compilation de 3 488 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Coudoux (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 20 : Cartographie des espaces naturels de Coudoux

D'une surface de 13 km², 83 % de la commune de Coudoux sont des espaces naturels et ruraux. 61 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Au nord, les paysages collinaires de **la chaîne de la Fare** sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces, tel que le domaine de Calissanne qui accueille historiquement un couple d'Aigle de Bonelli. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

Au sud, les **espaces agricoles extensifs** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'Arc présente encore de beaux tronçons de végétation rivulaire qui offrent abri, zone de chasse, zone de reproduction et couloir de déplacement à de nombreuses espèces. Le cours d'eau et ses zones humides hébergent localement des libellules patrimoniales.

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Bertrand ÉLIOTOUT

Pie-grièche méridionale

P LR

La Pie-grièche méridionale occupe les garrigues basses à chênes kermès mais aussi des habitats arides semi-steppiques. Elle profite des zones incendiées, où buissons et petits arbres lui permettent d'installer son nid. Mondialement menacée, elle pâtit en Provence de la modification de ses habitats : déclin du pastoralisme entraînant la fermeture des milieux, agriculture intensive, urbanisation. Elle souffre probablement de l'usage irraisonné de pesticides entraînant la raréfaction de ses proies.



© André SIMON

Lézard ocellé

P LR

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.



© Aurélien AUDEVARD

Agrion de Mercure

P

D'affinité méridionale, l'Agrion de Mercure vit dans les petites zones humides, les sources, les fossés, les ruisseaux et les petites rivières ensoleillées, à courant lent, riches en plantes aquatiques. Son habitat spécifique, souvent négligé, car paraissant insignifiant, est régulièrement victime d'actes destructeurs tels que curages, assèchements, comblements immodérés, piétinement du bétail.



© Cassandra DURRET

Magicienne dentelée

P

Plus grand insecte d'Europe, la Magicienne dentelée ou « Langouste de Provence » est présente dans une grande variété d'habitats méditerranéens ouverts et ensoleillés : garrigues, pelouses steppiques, prairies sèches, zones de fourrés et de ronciers en lisière forestière.



© François GRIMAL

Hélianthème à feuille de marum

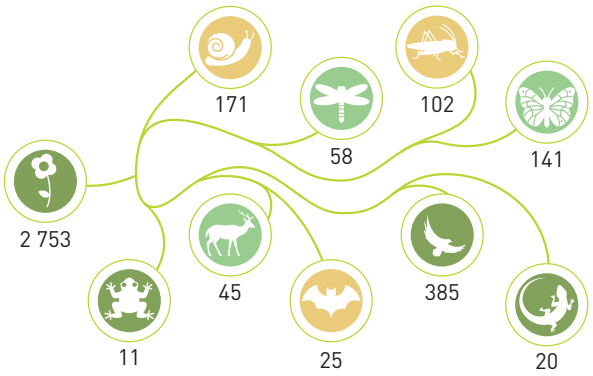
P

L'Hélianthème à feuille de marum est présent dans la plupart des pelouses rocailleuses et garrigues ouvertes des collines autour de l'étang de Berre et sur la Nerthe.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

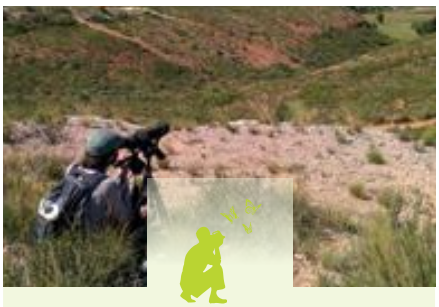
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

ÉGUILLES



Rollier d'Europe © André SIMON

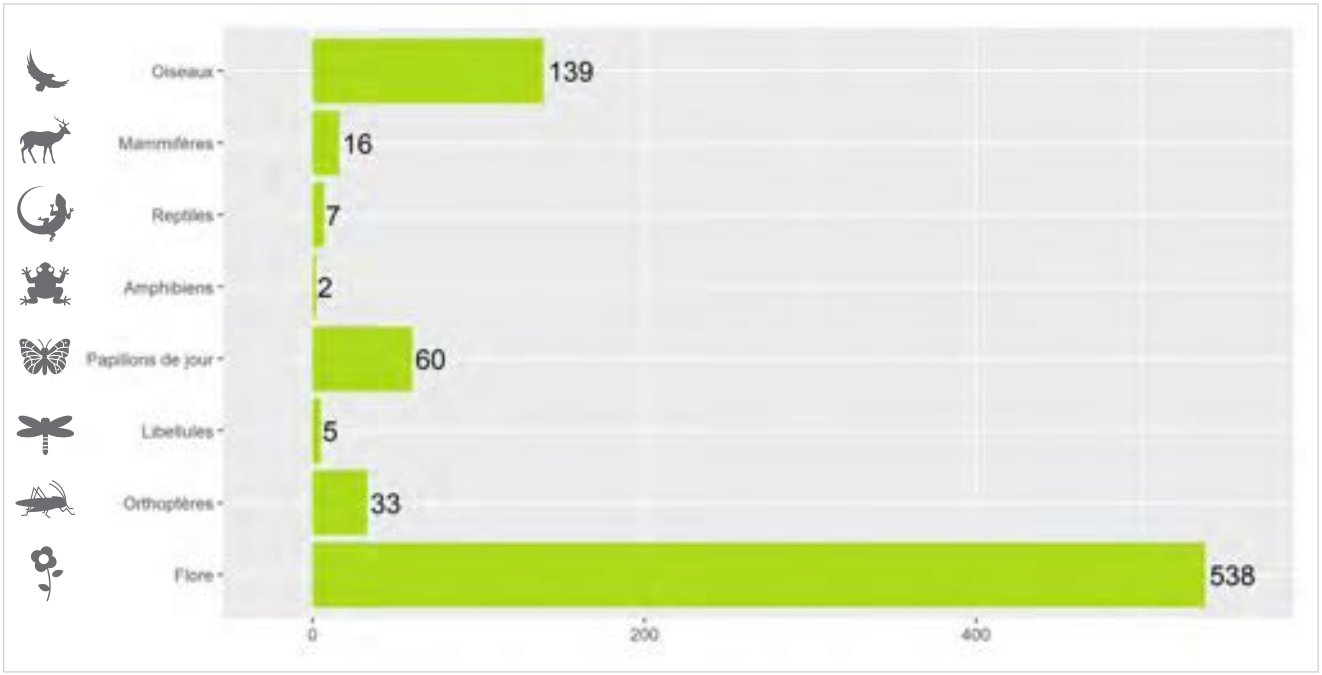


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

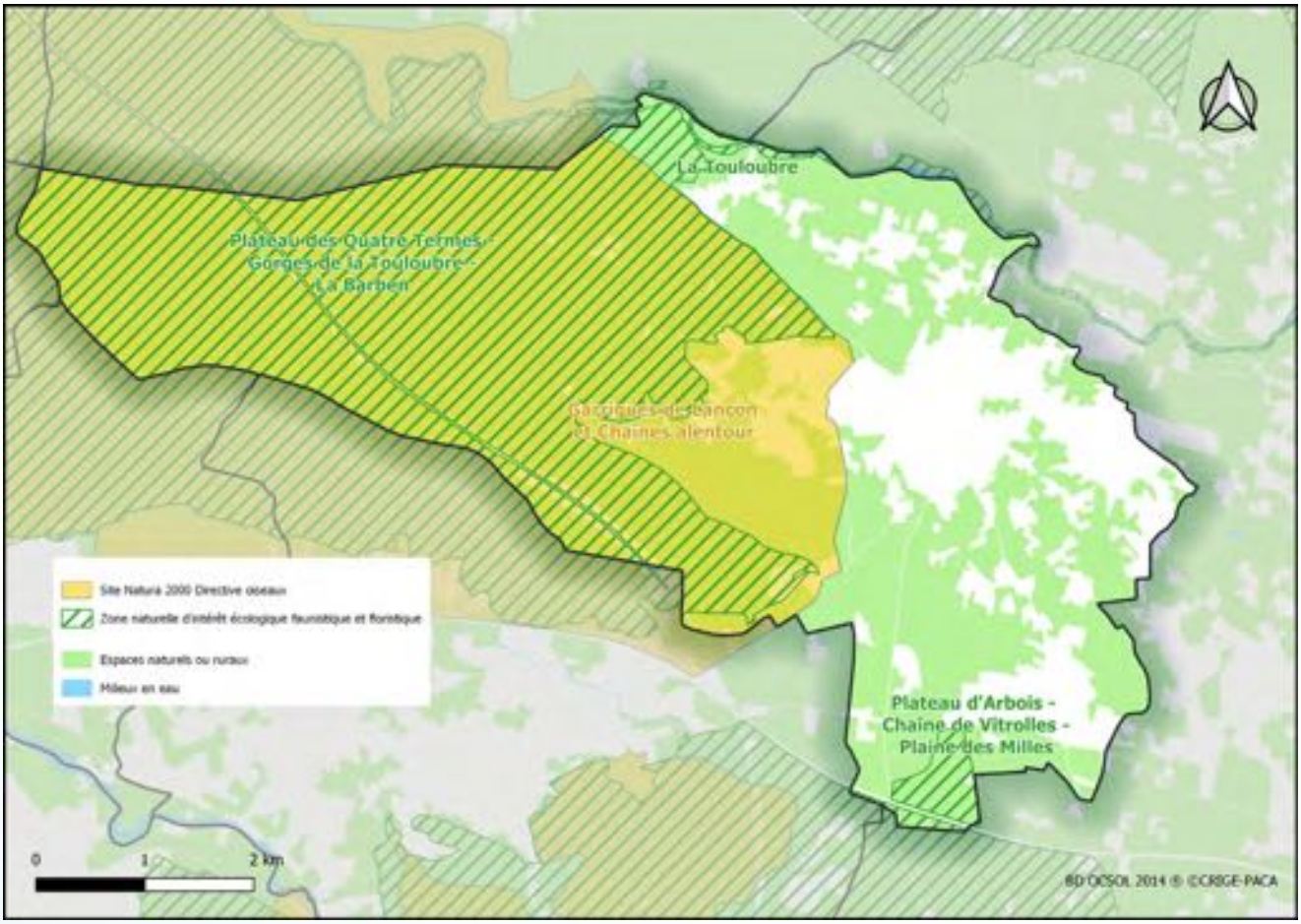
848 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune d'Éguilles, soit 15% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 133 espèces sont protégées au niveau national. 20 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 28 à l'échelle régionale.

La compilation de 5 615 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique d'Éguilles (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 22 : Cartographie des espaces naturels d'Éguilles

D'une surface de 34 km², 78 % de la commune d'Éguilles sont des espaces naturels et ruraux. 58 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Avec le **massif des Quatre Termes**, les paysages collinaires qui traversent la commune sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

En piémont, les **espaces agricoles extensifs** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER

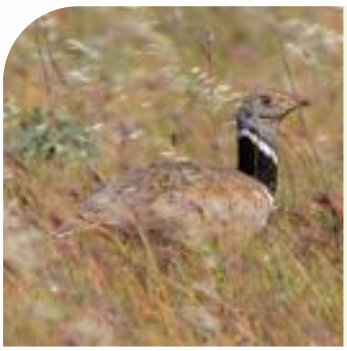


© Bertrand ÉLIOTOUT

Pie-grièche méridionale

P LR

La Pie-grièche méridionale occupe les garrigues basses à chênes kermès mais aussi des habitats arides semi-steppiques. Elle profite des zones incendiées, où buissons et petits arbres lui permettent d'installer son nid. Mondialement menacée, elle pâtit en Provence de la modification de ses habitats : déclin du pastoralisme entraînant la fermeture des milieux, agriculture intensive, urbanisation. Elle souffre probablement de l'usage irraisonné de pesticides entraînant la raréfaction de ses proies.



© Laurent ROUSCHMEYER

Outarde canepetière

P LR

L'Outarde canepetière est une espèce steppique qui s'est adaptée aux plaines ouvertes avec de l'activité agricole principale. Elle affectionne les milieux herbacés à végétation basse et peu dense : friches, jachères, parcours, prairies, cultures fourragères, mais aussi plateformes aéronautiques. Les mâles en parade gonflent leur collier de plumes noires et sont facilement repérables aux « prouts » qu'ils émettent. Ceci a valu son nom de cane « petière » à l'espèce.

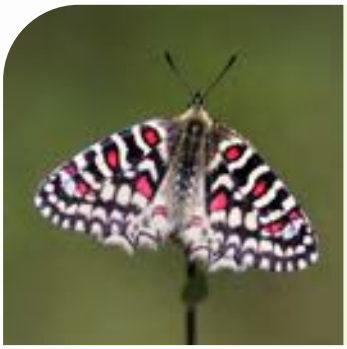


© Jean-Michel BOMPAR

Psammodrome d'Edwards

P

Plus petit lézard de France continentale, le Psammodrome d'Edwards est typique des zones arides méditerranéennes ouvertes. Il affectionne les pentes caillouteuses parsemées de buissons, friches, cultures abandonnées, zones sablonneuses du littoral méditerranéen.



© François GRIMAL

Proserpine

P

Déesse romaine présidant à la germination, Proserpine est aussi un papillon qui marque la fin de l'hiver. Protégée et inféodée aux garrigues et pelouses sèches du sud de la France, sa présence est liée à sa plante hôte, l'Aristoloche pistoloche.



© François GRIMAL

Ophrys de Provence

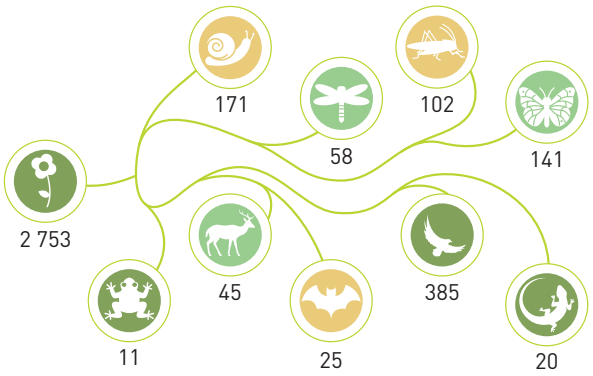
P

L'Ophrys de Provence se développe sur terrains calcaires ensoleillés : pelouses sèches, garrigues, lisières de pinèdes. Comme les autres espèces d'Ophrys de la famille des orchidées, sa fleur mime un insecte pour l'attirer et assurer la pollinisation.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

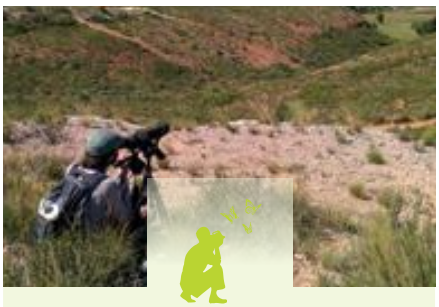
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

FUVEAU



Rollier d'Europe © André SIMON

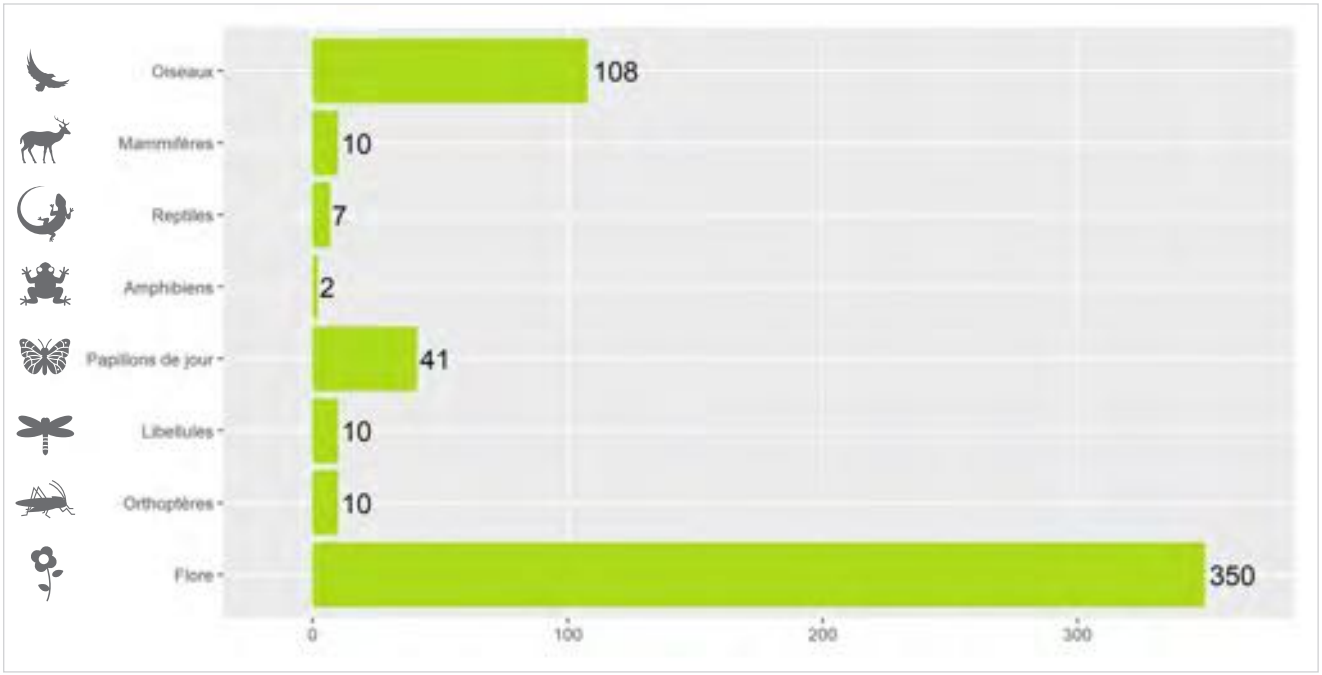


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

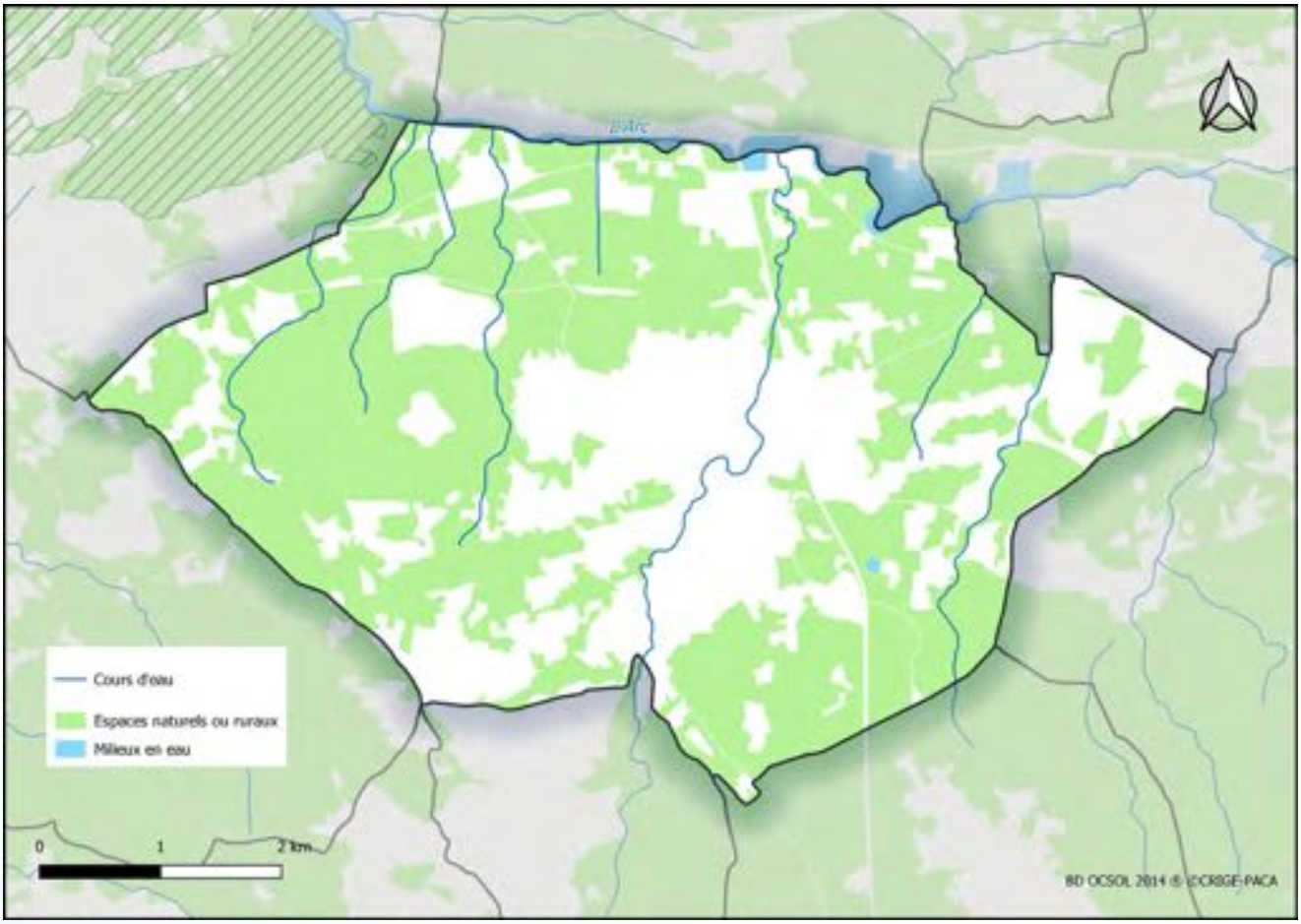
566 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Fuveau, soit 10 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 98 espèces sont protégées au niveau national. 9 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 13 à l'échelle régionale.

La compilation de 6 411 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Fuveau (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 26 : Cartographie des espaces naturels de Fuveau

D'une surface de 30 km², 58 % de la commune de Fuveau sont des espaces naturels et ruraux.

Bordant le nord de la commune, **l'Arc** présente encore de beaux tronçons de végétation rivulaire qui offrent abri, zone de chasse, zone de reproduction et couloir de déplacement à certaines espèces.

Lorsqu'ils sont gérés de façon extensive, les **espaces agricoles** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

Plus ponctuellement, les milieux de garrigue accueillent des espèces typiques des milieux provençaux méditerranéens.

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER


© André SIMON

Chouette chevêche

P

Hôte fidèle des cabanons de vigne et des vieux mûriers, la Chouette chevêche ou Chevêche d'Athéna a lié son avenir en Provence à l'évolution des paysages et des pratiques agricoles. Elle niche dans les cavités qu'elle trouve dans les vieux arbres et le petit bâti rural. Véritable auxiliaire des cultures, elle a une prédilection pour les gros insectes et les petits mammifères (mulots, campagnols).


© Aurélie JOHANET

Hérisson d'Europe

P

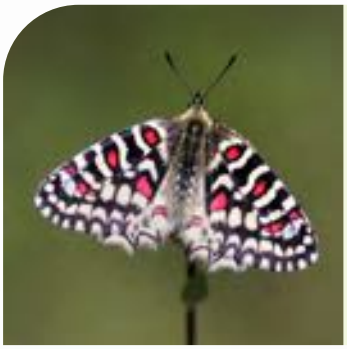
En se nourrissant de limaces, escargots, etc., le Hérisson d'Europe est un bon auxiliaire des cultures. Il se déplace de quelques kilomètres par nuit et apprécie lorsque les jardins ne sont pas trop cloisonnés. Les collisions routières sont la première cause de mortalité ; levons le pied en roulant la nuit !


© André SIMON

Lézard ocellé

P LR

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.


© François GRIMAL

Proserpine

P

Déesse romaine présidant à la germination, Proserpine est aussi un papillon qui marque la fin de l'hiver. Protégée et inféodée aux garrigues et pelouses sèches du sud de la France, sa présence est liée à sa plante hôte, l'Aristoloche pistoloche.


© François GRIMAL

Ophrys de Provence

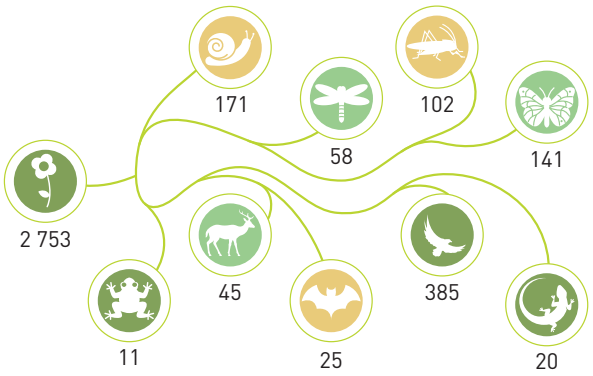
P

L'Ophrys de Provence se développe sur terrains calcaires ensoleillés : pelouses sèches, garrigues, lisières de pinèdes. Comme les autres espèces d'Ophrys de la famille des orchidées, sa fleur mime un insecte pour l'attirer et assurer la pollinisation.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

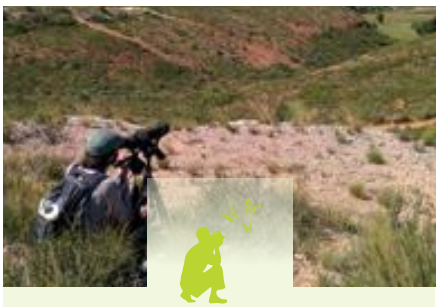
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

GARDANNE



Grand-duc d'Europe © Gregory DELAUNAY

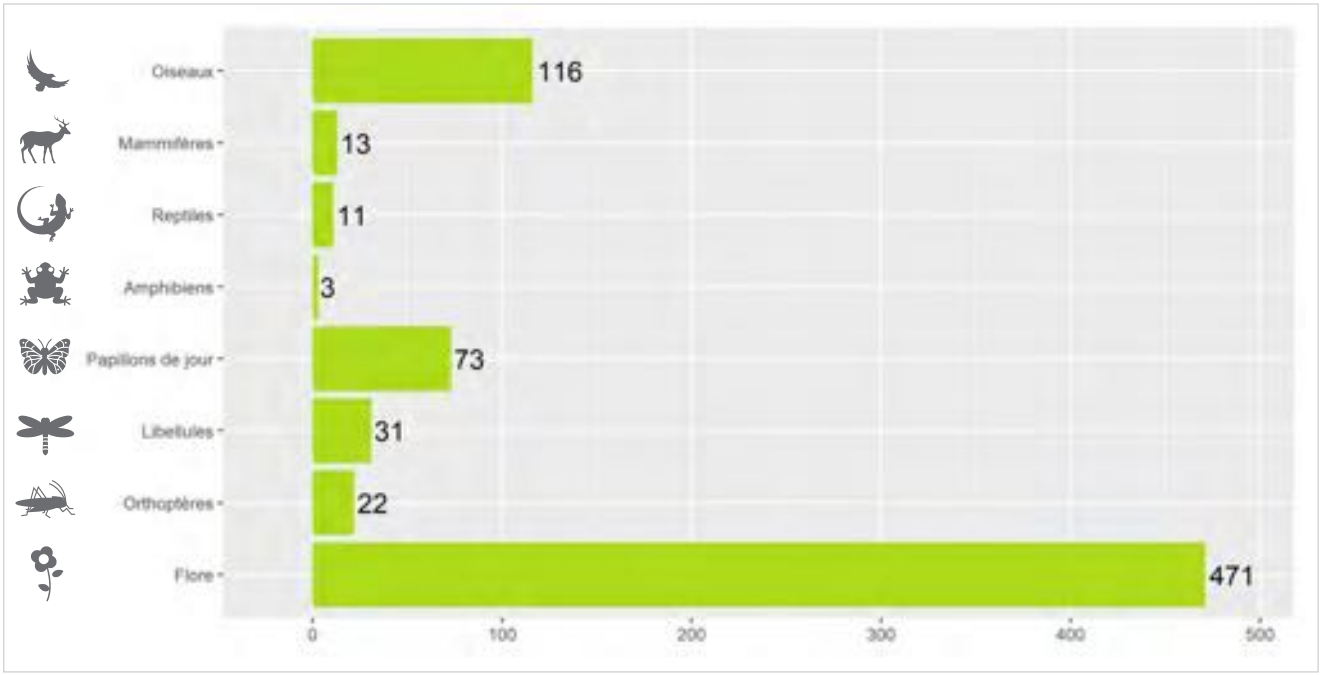


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

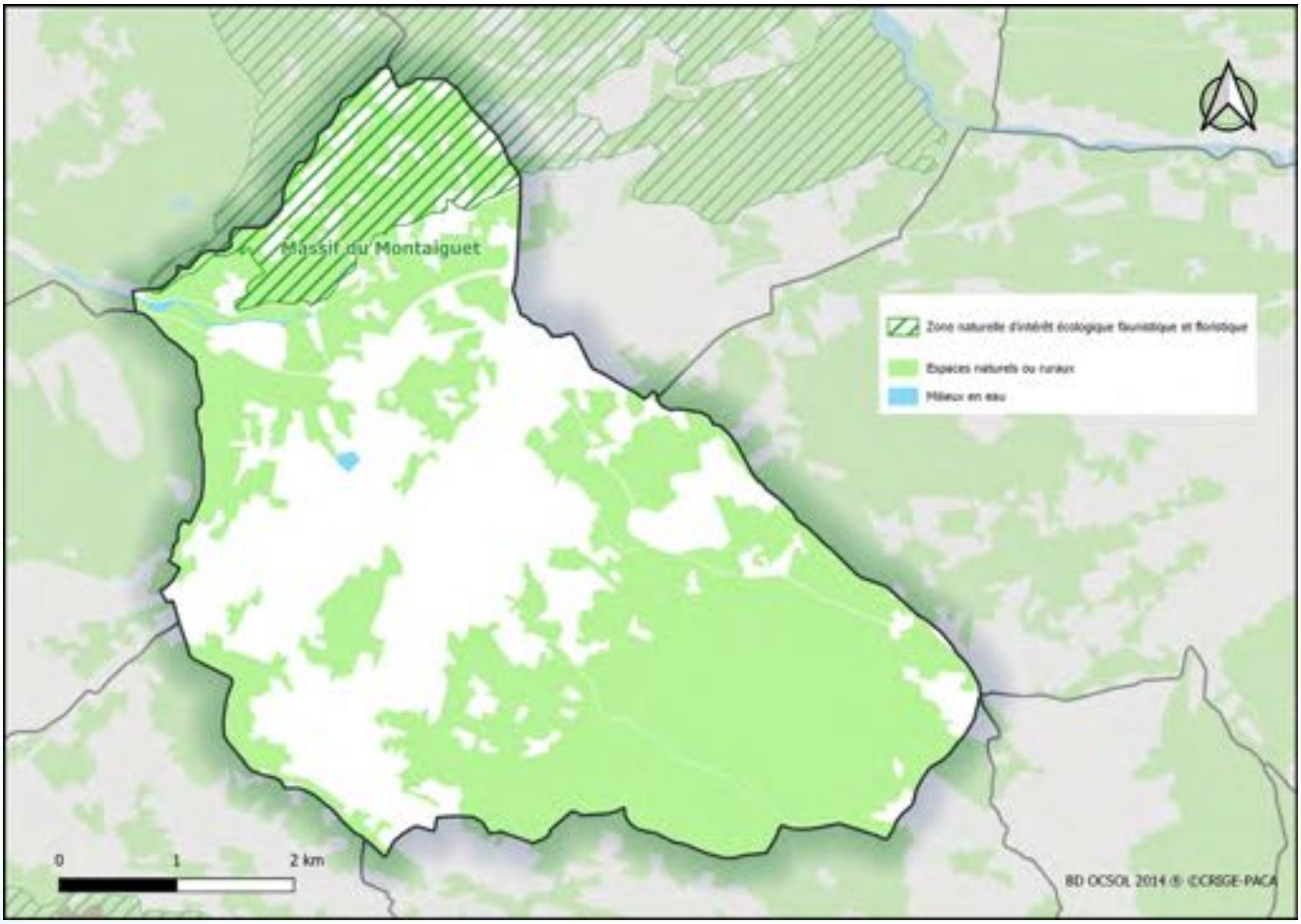
774 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Gardanne, soit 13 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 119 espèces sont protégées au niveau national. 13 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 17 à l'échelle régionale.

La compilation de 7 846 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Gardanne (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 27 : Cartographie des espaces naturels de Gardanne

D'une surface de 27 km², 59 % de la commune de Gardanne sont des espaces naturels et ruraux. 9 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Le **massif du Montaiguet** et les autres reliefs collinéens accueillent des espèces typiques des milieux provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises accueillent la nidification de grands rapaces.

Lorsqu'ils sont gérés de façon extensive, les **espaces agricoles** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

Les cours d'eau qui traversent la commune présentent localement des tronçons de végétation rivulaire qui offrent abri, zone de chasse, zone de reproduction et couloir de déplacement à certaines espèces, dont des libellules patrimoniales.

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER


© André SIMON

Chouette chevêche

P

Hôte fidèle des cabanons de vigne et des vieux mûriers, la Chouette chevêche ou Chevêche d'Athéna a lié son avenir en Provence à l'évolution des paysages et des pratiques agricoles. Elle niche dans les cavités qu'elle trouve dans les vieux arbres et le petit bâti rural. Véritable auxiliaire des cultures, elle a une prédilection pour les gros insectes et les petits mammifères (mulots, campagnols).


© André SIMON

Lézard ocellé

P LR

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.


© Aurélien AUDEVARD

Agrion de Mercure

P

D'affinité méridionale, l'Agrion de Mercure vit dans les petites zones humides, les sources, les fossés, les ruisseaux et les petites rivières ensoleillées, à courant lent, riches en plantes aquatiques. Son habitat spécifique, souvent négligé, car paraissant insignifiant, est régulièrement victime d'actes destructeurs tels que curages, assèchements, comblements immodérés, piétinement du bétail.


© André SIMON

Damier de la Succise

P

Le Damier de la Succise habite les prairies, pelouses et lisières ensoleillées.


© François GRIMAL

Ophrys de Provence

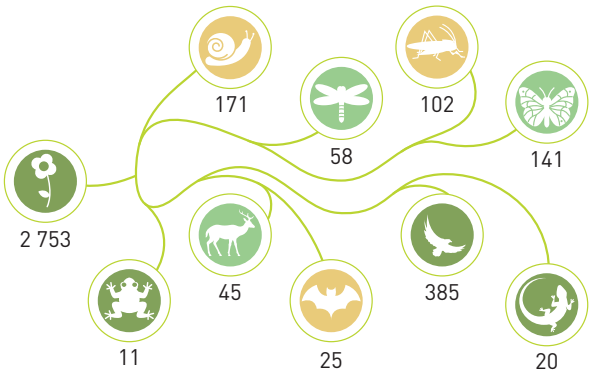
P

L'Ophrys de Provence se développe sur terrains calcaires ensoleillés : pelouses sèches, garrigues, lisières de pinèdes. Comme les autres espèces d'Ophrys de la famille des orchidées, sa fleur mime un insecte pour l'attirer et assurer la pollinisation.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

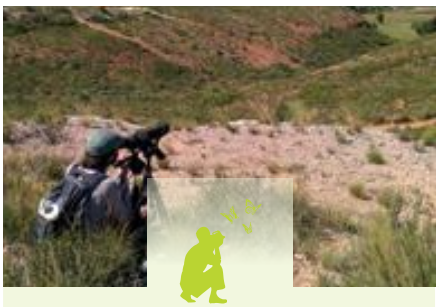
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

GRÉASQUE



Tourterelle des bois © André SIMON LR

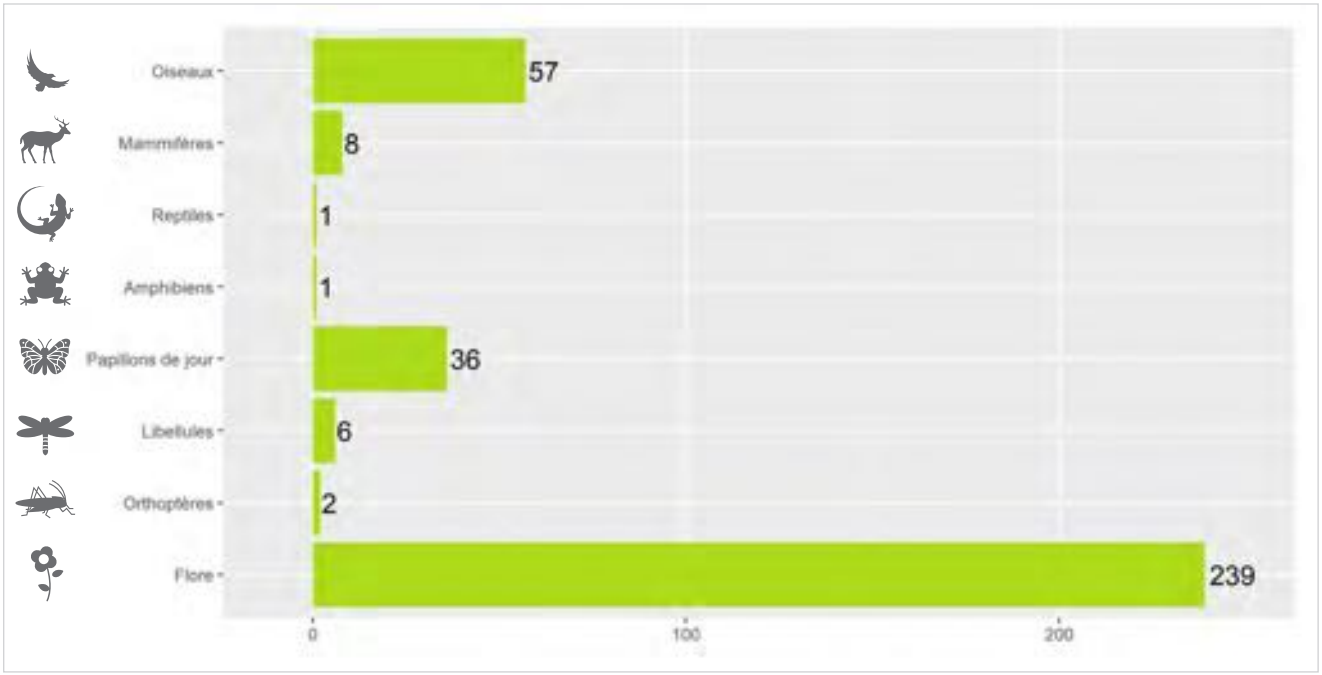


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

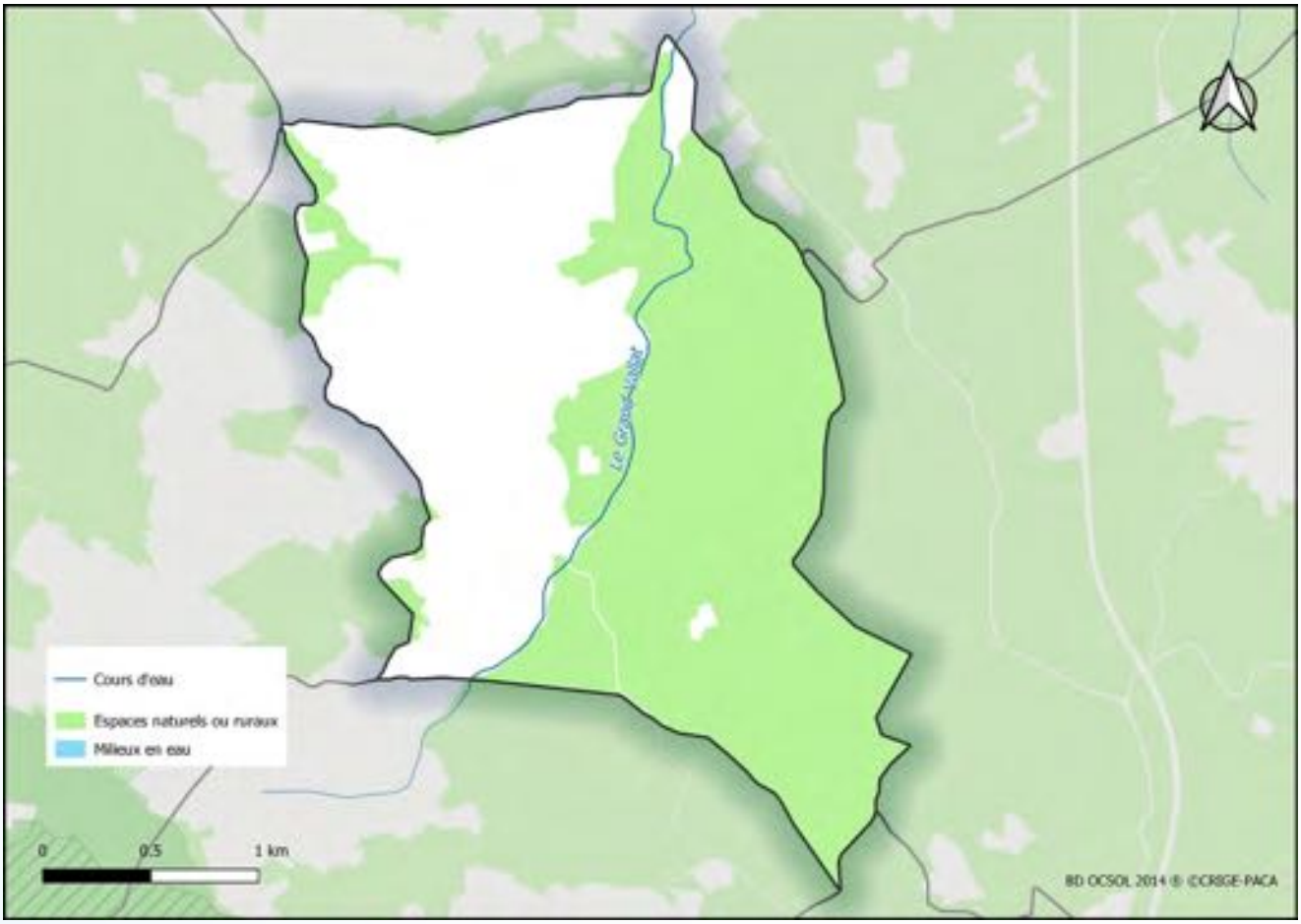
353 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Gréasque, soit 6 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 45 espèces sont protégées au niveau national. 1 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 1 à l'échelle régionale.

La compilation de 1 319 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Gréasque (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 31 : Cartographie des espaces naturels de Gréasque

D'une surface de 6 km², 56 % de la commune de Gréasque sont des espaces naturels et ruraux. La commune se situe entre la **montagne Sainte-Victoire** et la **chaîne de l'Étoile**.

Les **paysages de colline** à l'est de la commune sont typiques des milieux provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chêne vert et au pin d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux.

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Norbert CHARDON

Petit-duc scops

Essentiellement insectivore, le Petit-duc scops est le seul migrateur au long cours parmi nos rapaces nocturnes. Il niche dans un trou d'arbre naturel, une ancienne loge de pic, un trou de mur ou plus exceptionnellement un vieux nid de corvidé, dans des secteurs d'agriculture extensive, mais aussi dans les parcs urbains et allées d'arbres. C'est son chant, un « tiou » mélodieux répété inlassablement dans les premières heures de la nuit, qui trahit la présence de cet oiseau au plumage cryptique.



© François GRIMAL

Hirondelle de fenêtre

L'Hirondelle de fenêtre s'est adaptée au bâti. Elle apprécie les milieux ouverts à proximité qui abritent une zone humide où elle peut chasser le plancton aérien et trouver rapidement des matériaux pour construire son nid.



© Aurélien AUDEVARD

Écureuil roux

Si l'Écureuil roux peut se rencontrer dans tous les milieux boisés, ce sont les forêts mixtes, où les ressources sont plus diversifiées, qui lui sont le plus favorables. Protégé en France, sa principale menace est la circulation automobile. L'installation d'un écuroduc à palan (une corde lestée tendue entre deux arbres) permet de limiter cette mortalité.



© Laurent ROUSCHMEYER

Lucane cerf-volant

Le Lucane cerf-volant est le plus grand coléoptère d'Europe et le plus spectaculaire grâce aux mandibules des mâles rappelant les bois des cervidés. Les larves consomment du bois mort et se développent dans les racines des vieux arbres.



© Y. MORVANT - CBNMED

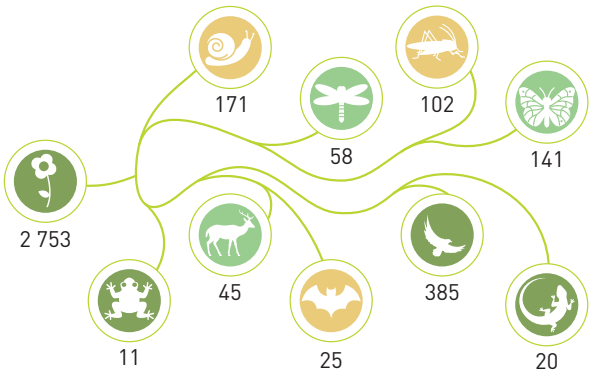
Chêne vert

Le Chêne vert ou Yeuse, au feuillage persistant, est bien connu des garrigues et bois clairs de la région méditerranéenne.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

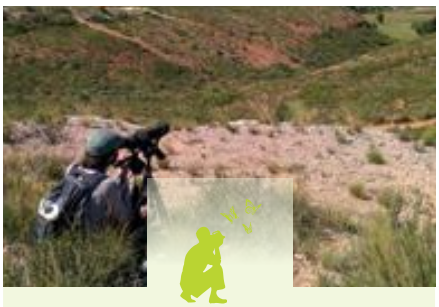
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

JOUQUES



Petit gravelot © Aurélien AUDEVARD

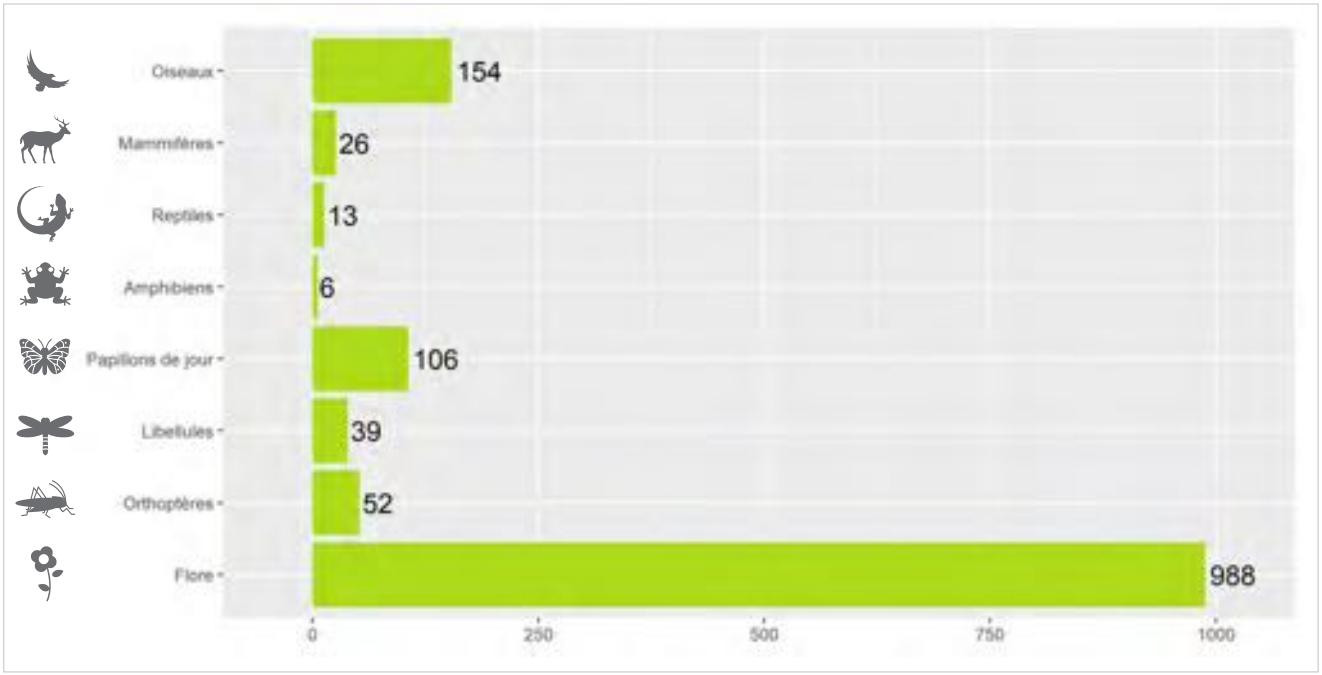


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

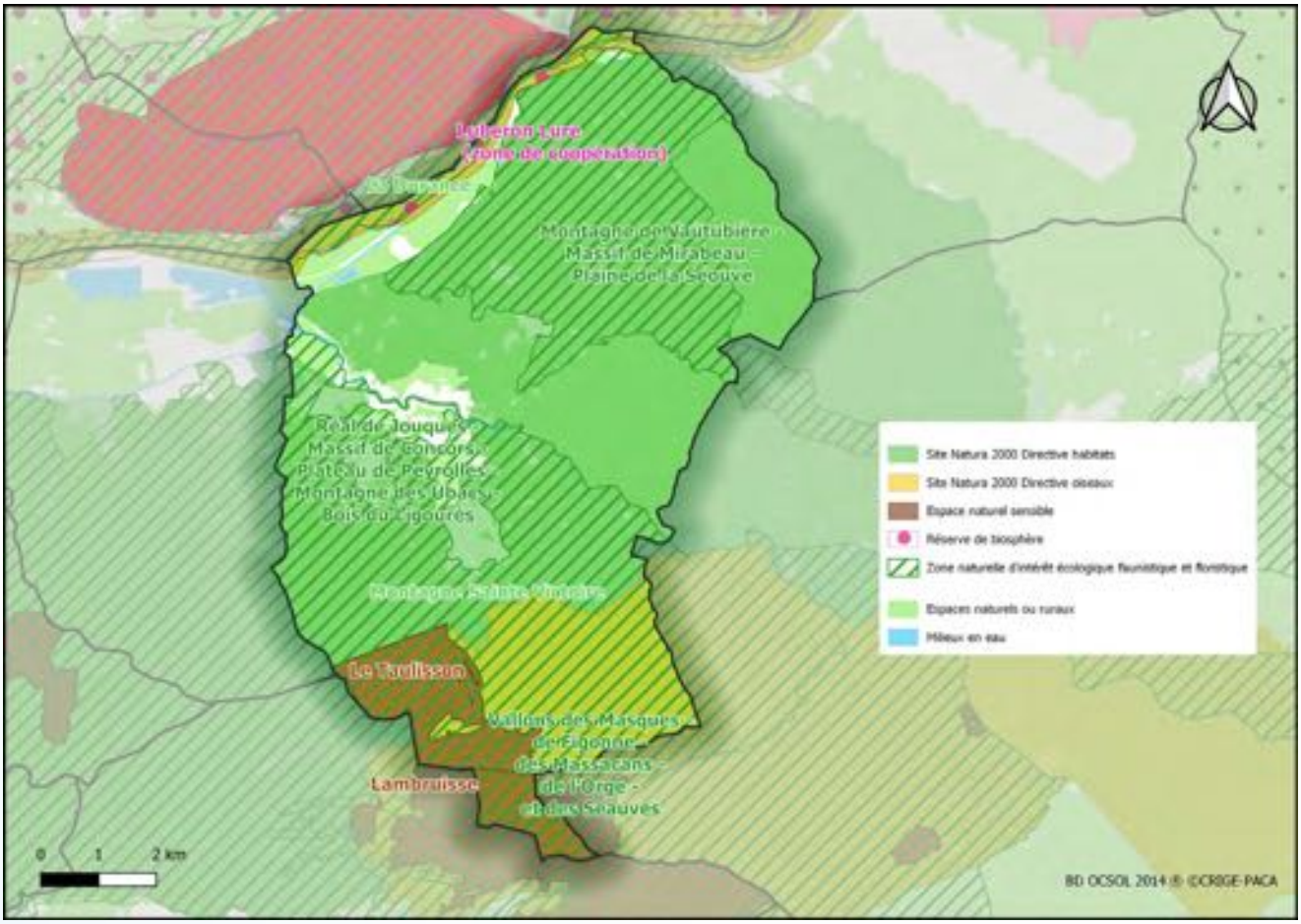
1 498 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Jouques, soit 26 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 167 espèces sont protégées au niveau national. 24 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 37 à l'échelle régionale.

La compilation de 16 947 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Jouques (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 33 : Cartographie des espaces naturels de Jouques

D'une surface de 80 km², 93 % de la commune de Jouques sont des espaces naturels et ruraux. 95 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Les paysages collinaires dominés par **la Vautubière** et **le Concors** sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

Au nord de la commune, **la Durance** constitue un exemple remarquable de rivières en tresses méditerranéennes caractérisé par un lit vif très large, en grande partie occupé par des dépôts de galets, graviers et sables, au sein desquels l'eau s'écoule en plusieurs bras, créant une diversité d'habitats écologiques de grand intérêt. La vallée assure une fonction corridor de première importance en Provence, constituant une voie de migration particulièrement empruntée par les oiseaux, les mammifères, dont les chauves-souris, les insectes et bien sûr les poissons.

Les **activités agricoles extensives** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine, ainsi que le développement d'un réseau de haies favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Aurélien AUDEVARD

Guêpier d'Europe

P

Le Guêpier d'Europe installe ses colonies essentiellement sur les berges sablonneuses de cours d'eau, une falaise de sable ou un talus de terre meuble. Les hyménoptères (guêpes, abeilles, frelons, bourdons) constituent ses proies principales, en complément d'autres insectes (libellules, coléoptères, papillons, etc) qu'il chasse en vol à la manière des hirondelles : battements d'ailes rapides avec de longs glissés.



© Jean-Michel BOMPAR

Castor d'Europe

P

Le Castor d'Europe vit dans les portions de cours d'eau les mieux préservées. Il se nourrit principalement de feuilles et d'écorce (surtout de saules). Il coupe les arbres, creuse des terriers, et il peut bâtir des terriers-huttes voire des huttes et des barrages. Il vit en groupe familial de 2 à 6 individus occupant un territoire de 0,5 à 3 km de linéaire.



© André SIMON

Lézard ocellé

P LR

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.



© Angélique MASVIDAL

Cordulie à corps fin

P

La Cordulie à corps fin fréquente aussi bien les cours d'eau et les secteurs calmes des rivières et canaux aux berges boisées que les eaux stagnantes, parfois saumâtres.



© J-C. ARNOUX - CBNMED

Zannichellie des marais

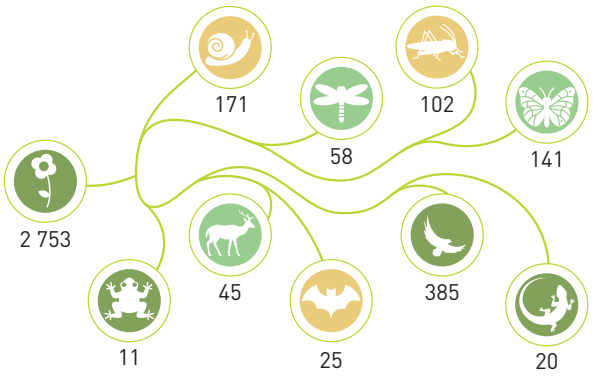
P LR

Les tiges filiformes et très rameuses de la Zannichellie des marais forment de larges coussins ondulant dans les eaux douces ou saumâtres, stagnantes ou à faible courant. Elle est protégée régionalement.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

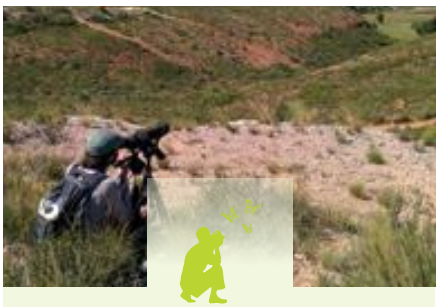
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

LA ROQUE-D'ANTHÉRON



Petit gravelot © Aurélien AUDEVARD

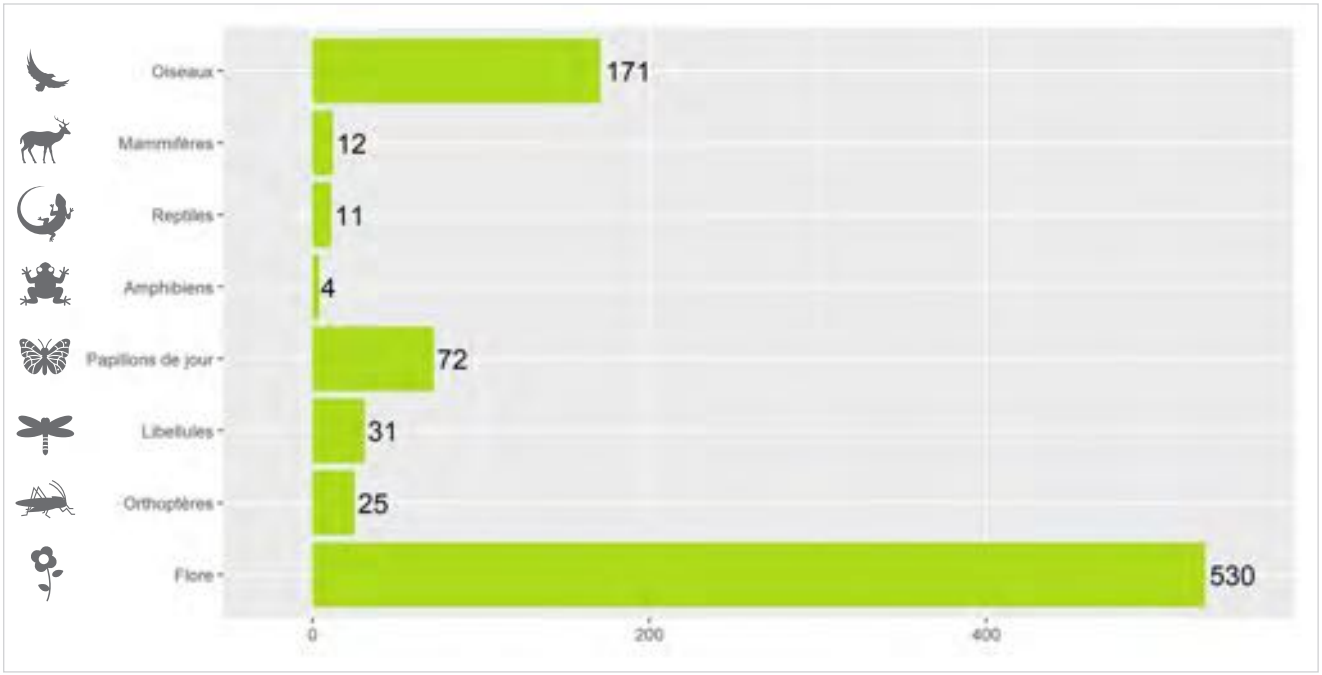


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

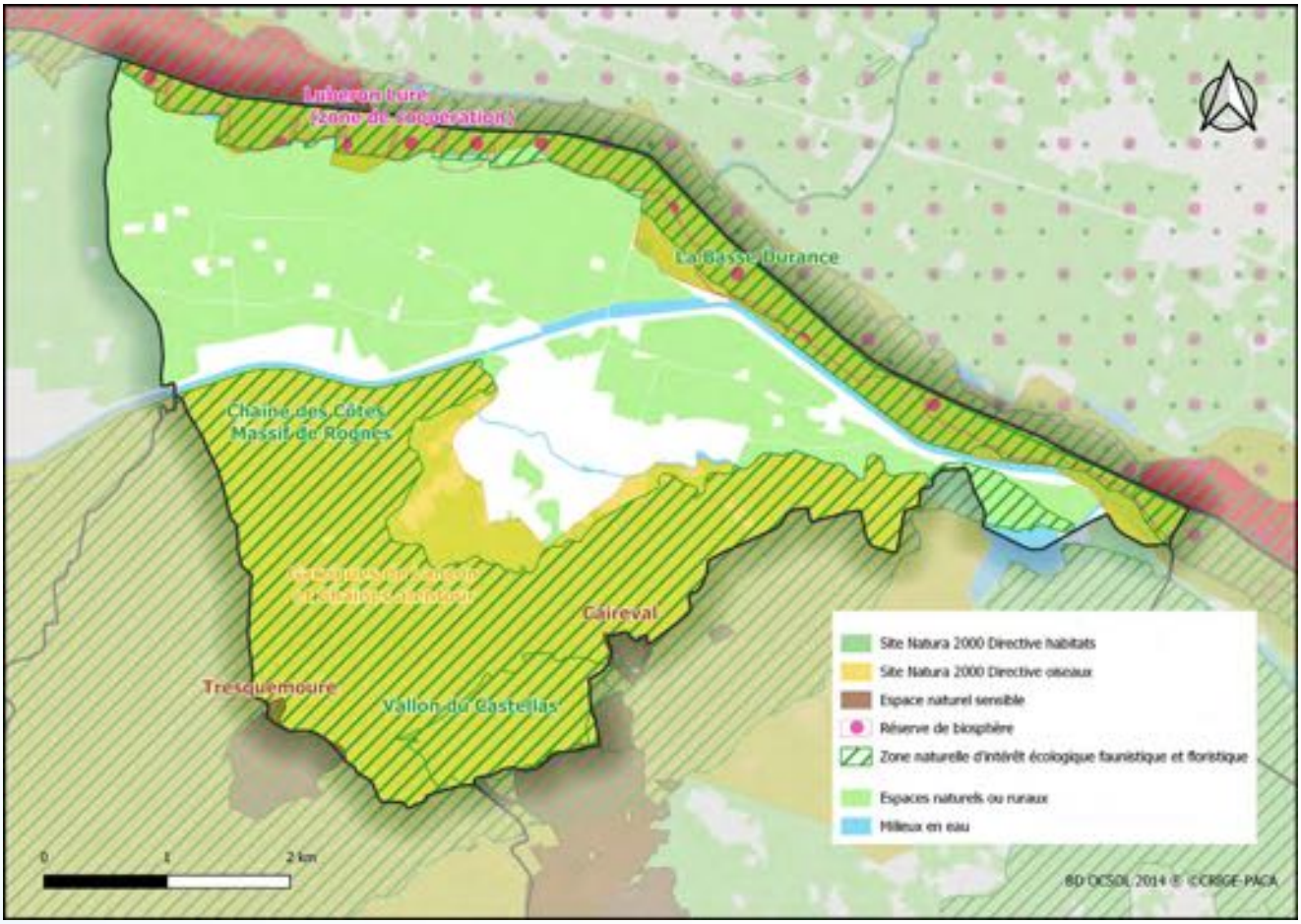
958 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de La Roque-d'Anthéron, soit 17 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 165 espèces sont protégées au niveau national. 19 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 40 à l'échelle régionale.

La compilation de 10 853 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de La Roque-d'Anthéron (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 40 : Cartographie des espaces naturels de La Roque-d'Anthéron

D'une surface de 25 km², 86 % de la commune de La Roque-d'Anthéron sont des espaces naturels et ruraux. 53 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Au nord, **la Durance** constitue un exemple remarquable de rivières en tresses méditerranéennes caractérisé par un lit vif très large, en grande partie occupé par des dépôts de galets, graviers et sables, au sein desquels l'eau s'écoule en plusieurs bras, créant une diversité d'habitats écologiques de grand intérêt. La vallée assure une fonction corridor de première importance en Provence, constituant une voie de migration particulièrement empruntée par les oiseaux, les mammifères, dont les chauves-souris, les insectes et bien sûr les poissons.

Le bassin de Saint-Christophe accueille ponctuellement des canards plongeurs en hiver.

Au sud, les paysages de **la chaîne des Côtes** sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

Les **activités agricoles extensives** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine, ainsi que le développement d'un réseau de haies favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER


© André SIMON

Hirondelle de rivage

P LR

L'Hirondelle de rivage est la plus petite de nos hirondelles. Elle ne réalise pas de nid maçonné mais niche en colonie aussi bien dans les falaises sablonneuses naturelles érodées par les cours d'eau, que dans les parois sableuses artificielles des carrières ou des gravières. Toujours inféodée à l'eau, elle capture sa nourriture au-dessus des rivières, des étangs ou des zones humides.


© André SIMON

Chouette chevêche

P

Hôte fidèle des cabanons de vigne et des vieux mûriers, la Chouette chevêche ou Chevêche d'Athéna a lié son avenir en Provence à l'évolution des paysages et des pratiques agricoles. Elle niche dans les cavités qu'elle trouve dans les vieux arbres et le petit bâti rural. Véritable auxiliaire des cultures, elle a une prédilection pour les gros insectes et les petits mammifères (mulots, campagnols).


© Jean-Michel BOMPAR

Castor d'Europe

P

Le Castor d'Europe vit dans les portions de cours d'eau les mieux préservées. Il se nourrit principalement de feuilles et d'écorce (surtout de saules). Il coupe les arbres, creuse des terriers, et il peut bâtir des terriers-huttes voire des huttes et des barrages. Il vit en groupe familial de 2 à 6 individus occupant un territoire de 0,5 à 3 km de linéaire.


© Aurélien AUDEVARD

Agrion de Mercure

P

D'affinité méridionale, l'Agrion de Mercure vit dans les petites zones humides, les sources, les fossés, les ruisseaux et les petites rivières ensoleillées, à courant lent, riches en plantes aquatiques. Son habitat spécifique, souvent négligé, car paraissant insignifiant, est régulièrement victime d'actes destructeurs tels que curages, assèchements, comblements immodérés, piétinement du bétail.


© François GRIMAL

Ophrys de Provence

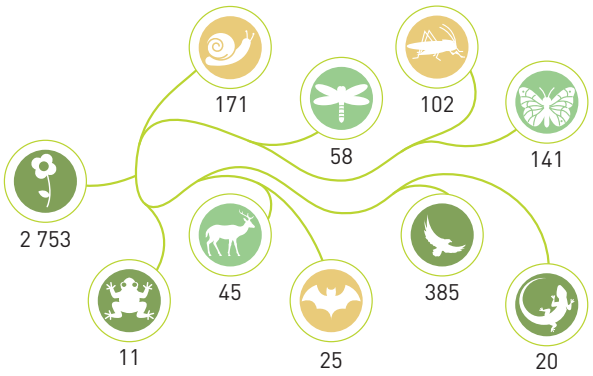
P

L'Ophrys de Provence se développe sur terrains calcaires ensoleillés : pelouses sèches, garrigues, lisières de pinèdes. Comme les autres espèces d'Ophrys de la famille des orchidées, sa fleur mime un insecte pour l'attirer et assurer la pollinisation.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

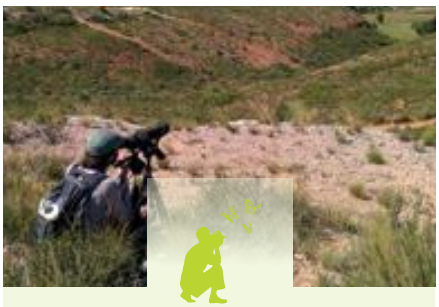
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

LAMBESC



Monticole bleu © Aurélien AUDEVARD

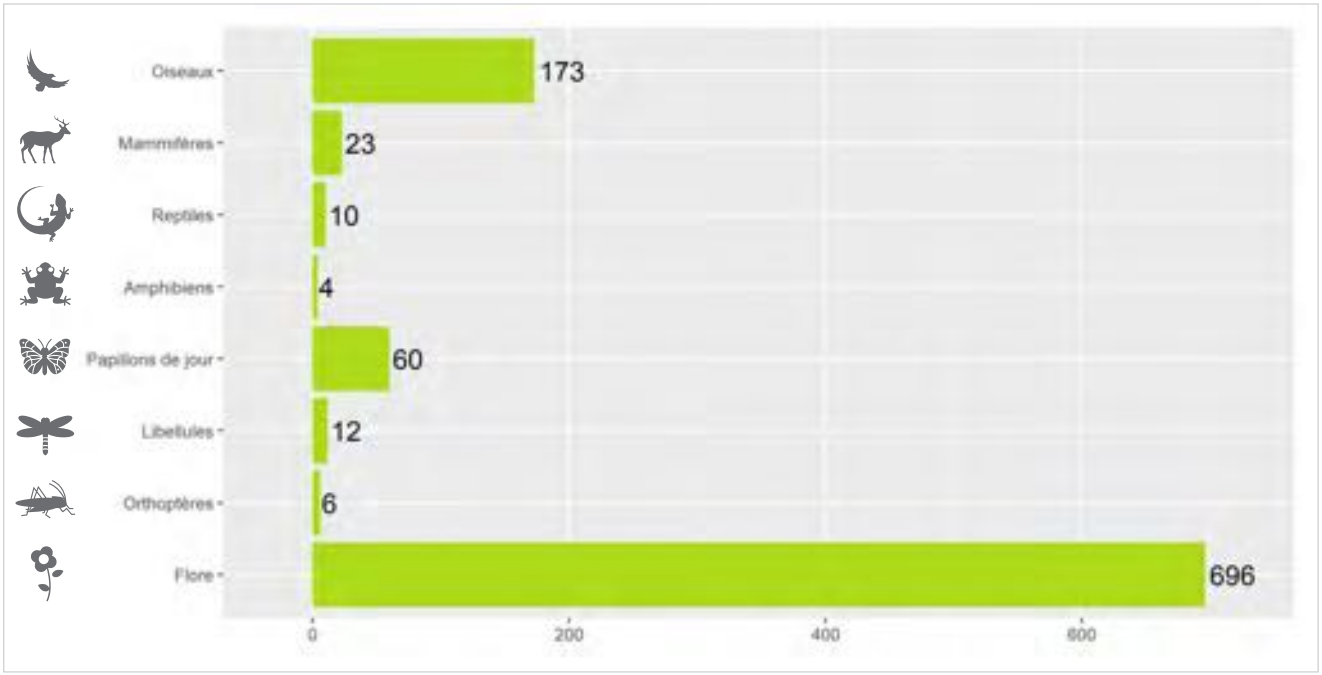


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

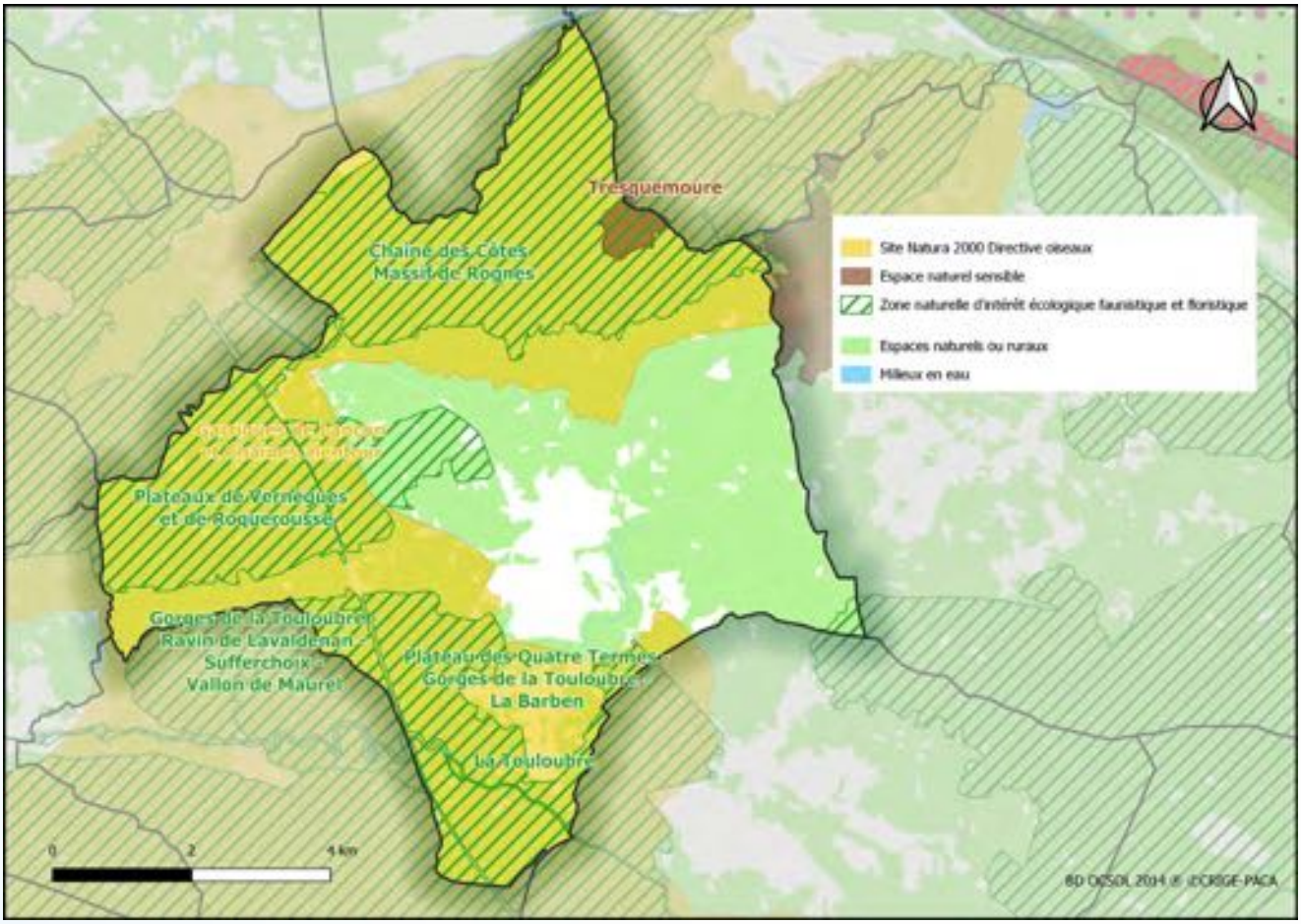
1 003 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Lambesc, soit 17% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 169 espèces sont protégées au niveau national. 19 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 35 à l'échelle régionale.

La compilation de 12 434 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Lambesc (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 42 : Cartographie des espaces naturels de Lambesc

D'une surface de 65 km², 89 % de la commune de Lambesc sont des espaces naturels et ruraux. 68 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Avec notamment le plateau de Vernègues à l'ouest, la **chaîne des Côtes** au nord, les paysages collinaires qui entourent la commune sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

Au sud, les **gorges de la Touloubre** présentent de beaux tronçons de végétation rivulaire qui offrent abri, zone de chasse, zone de reproduction et couloir de déplacement à plusieurs espèces.

En piémont, les **espaces agricoles extensifs** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER


© Eric DIDNER

Aigle de Bonelli

P LR

Emblématique des collines provençales, l'Aigle de Bonelli niche dans les falaises et affectionne l'alternance de boisements, garrigues, milieux ouverts pâturés ou cultivés de façon extensive. Les Bouches-du-Rhône accueillent la moitié des couples français, dont 13 couples sur la métropole, qui souffrent encore de l'électrocution, du braconnage, de la perte d'habitat par l'urbanisation et les aménagements tels que les parcs photovoltaïques en milieu naturel, du dérangement des nichées par les sports de pleine nature, etc.


© Gregory DELAUNAY

Genette commune

P

Les milieux fréquentés par la Genette commune sont assez variés, de la forêt à la garrigue, avec des promontoires rocheux qu'elle utilise comme crottiers. Ce mammifère carnivore, nocturne et discret est arrivé sur le territoire du fait de l'homme.


© André SIMON

Lézard ocellé

P LR

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.


© Aurélien AUDEVARD

Agrion de Mercure

P

D'affinité méridionale, l'Agrion de Mercure vit dans les petites zones humides, les sources, les fossés, les ruisseaux et les petites rivières ensoleillées, à courant lent, riches en plantes aquatiques. Son habitat spécifique, souvent négligé, car paraissant insignifiant, est régulièrement victime d'actes destructeurs tels que curages, assèchements, comblements immodérés, piétinement du bétail.


© François GRIMAL

Ophrys de Provence

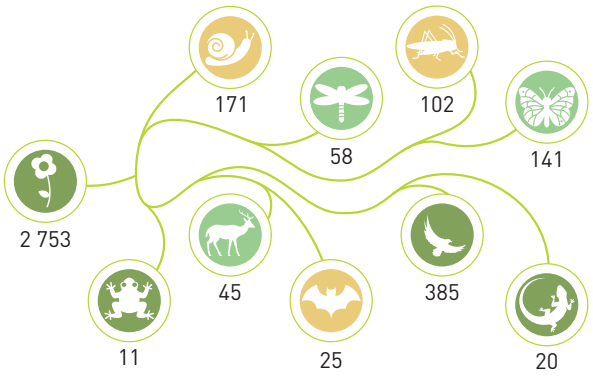
P

L'Ophrys de Provence se développe sur terrains calcaires ensoleillés : pelouses sèches, garrigues, lisières de pinèdes. Comme les autres espèces d'Ophrys de la famille des orchidées, sa fleur mime un insecte pour l'attirer et assurer la pollinisation.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

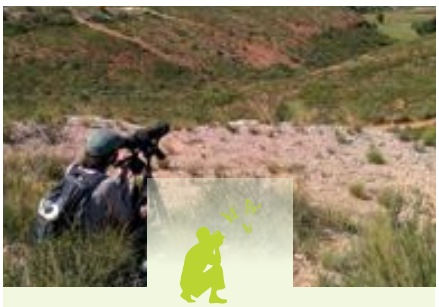
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

LE PUY-SAINTE-RÉPARADE



Guêpier d'Europe © Aurélien AUDEVARD

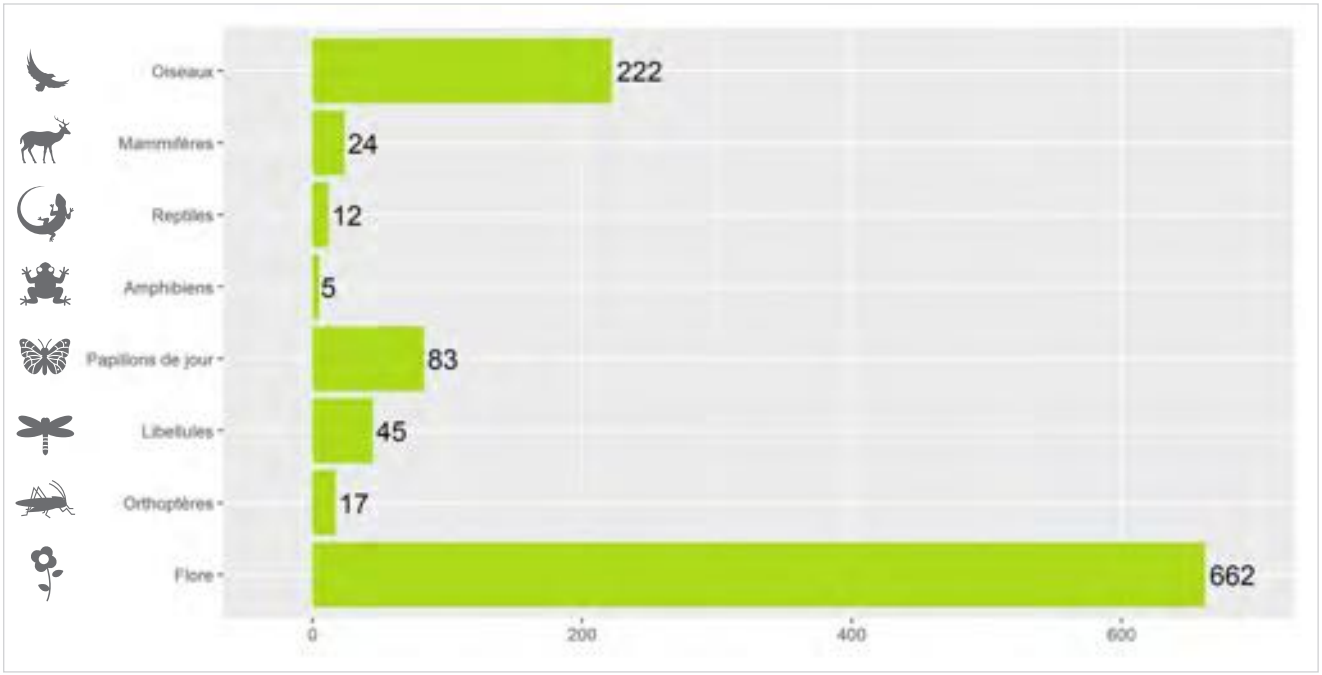


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

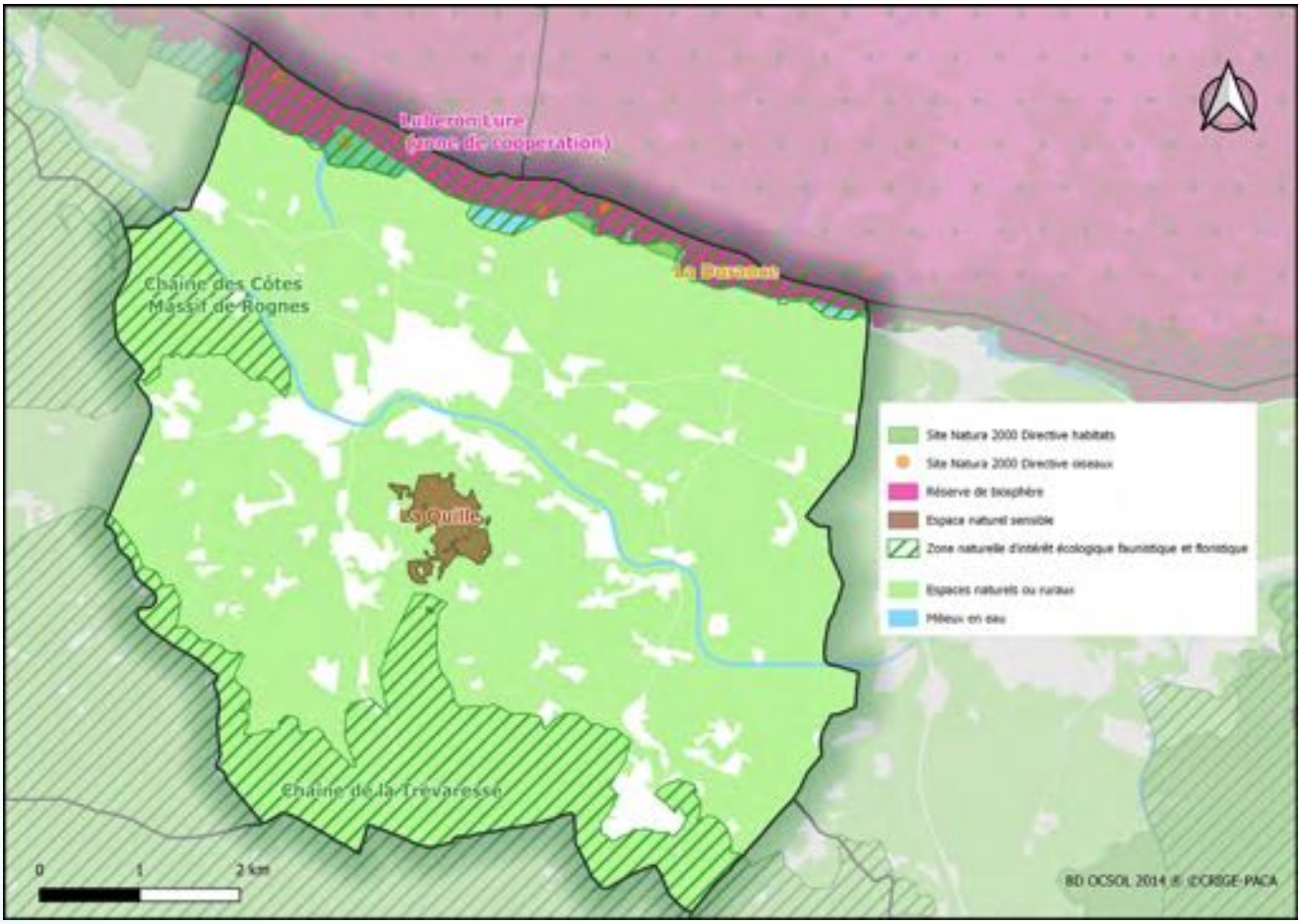
1 193 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune du Puy-Sainte-Réparade, soit 21 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 193 espèces sont protégées au niveau national. 33 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 60 à l'échelle régionale.

La compilation de 29 920 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique du Puy-Sainte-Réparade (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 44 : Cartographie des espaces naturels du Puy-Sainte-Réparade

D'une surface de 45 km², 89 % de la commune du Puy-Sainte-Réparade sont des espaces naturels et ruraux. 25 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Au nord, **la Durance** constitue un exemple remarquable de rivières en tresses méditerranéennes caractérisé par un lit vif très large, en grande partie occupé par des dépôts de galets, graviers et sables, au sein desquels l'eau s'écoule en plusieurs bras, créant une diversité d'habitats écologiques de grand intérêt. La vallée assure une fonction corridor de première importance en Provence, constituant une voie de migration particulièrement empruntée par les oiseaux, les mammifères, dont les chauves-souris, les insectes et bien sûr les poissons.

Les anciennes gravières du Puy-Sainte-Réparade sont particulièrement attractives pour un grand nombre d'oiseaux patrimoniaux[1].

Les paysages collinaires de **la chaîne de la Trévaresse**, au sud, et du massif de Rognes, à l'ouest, sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

Entre Durance et collines, les **activités agricoles extensives** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine, ainsi que le développement d'un réseau de haies favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER


© Aurélien AUDEVRAD

Blongios nain

P LR

Le plus petit héron d'Europe qui lui vaut son nom de Blongios nain est un petit héron discret, qui affectionne les zones humides de toute étendue, dès lors que l'on y trouve de la roselière. Les jeunes sont bruyants émettant des «kek-kek» au cœur de la roselière.


© Aurélien AUDEVARD

Loutre d'Europe

P

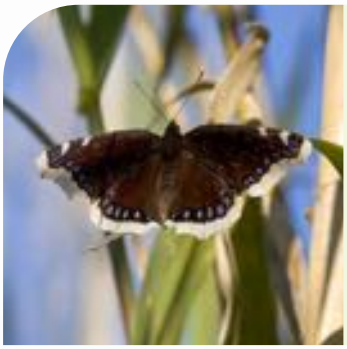
Prédatrice des cours d'eau, la Loutre d'Europe consomme principalement des poissons mais aussi toutes sortes de petits vertébrés (amphibiens) et invertébrés (écrevisses). Autrefois largement répandue, elle a très probablement disparu de la région dans les années 1970 à la suite de sa persécution par l'homme. La basse Durance est actuellement en voie de reconquête.


© Aurélien AUDEVARD

Cistude d'Europe

P

Tortue aquatique d'eau douce, la Cistude d'Europe fréquente les marais, mares, étangs, canaux, roubines. Discrète et craintive, elle a besoin de calme et plonge à la moindre alerte. Elle utilise le milieu terrestre notamment pour l'hivernation et l'estivation, au moment de la ponte et d'autres déplacements.


© André SIMON

Morio

Le Morio est un grand papillon qui se localise dans les bois riverains et lisières forestières.


© J. UGO - CBNMED

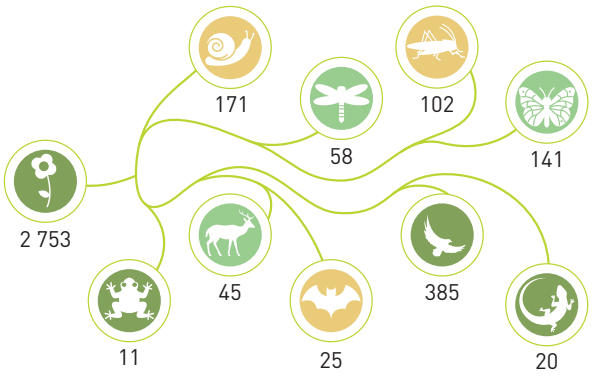
Phléole en panicule

La Phléole en panicule est une graminée adventice des cultures qui présente encore de beaux peuplements dans la partie agricole des chaînes des Côtes et de la Trévaresse

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

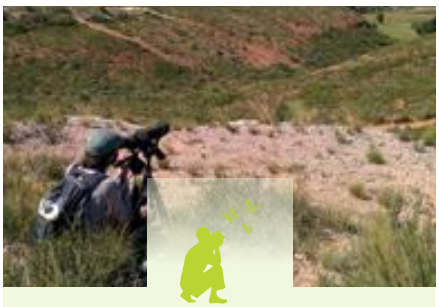
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

LE THOLONET



Circaète Jean-le-Blanc © Christian AUSSAGUEL

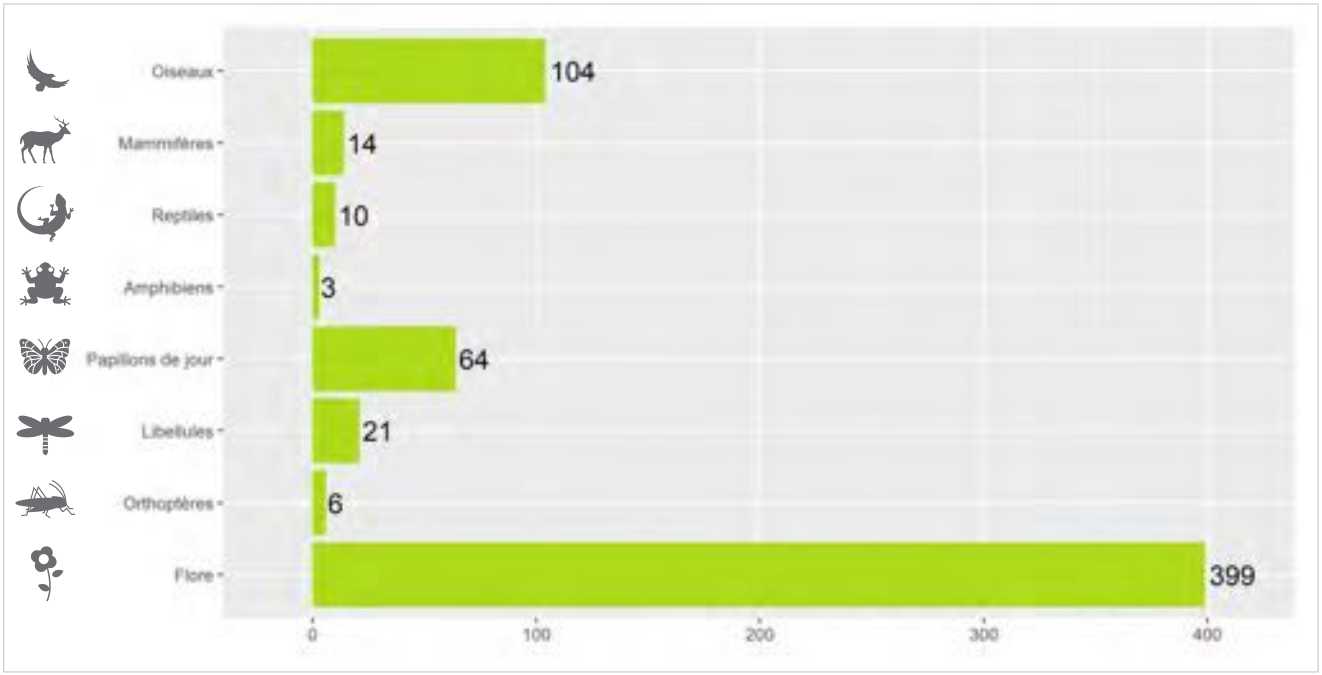


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

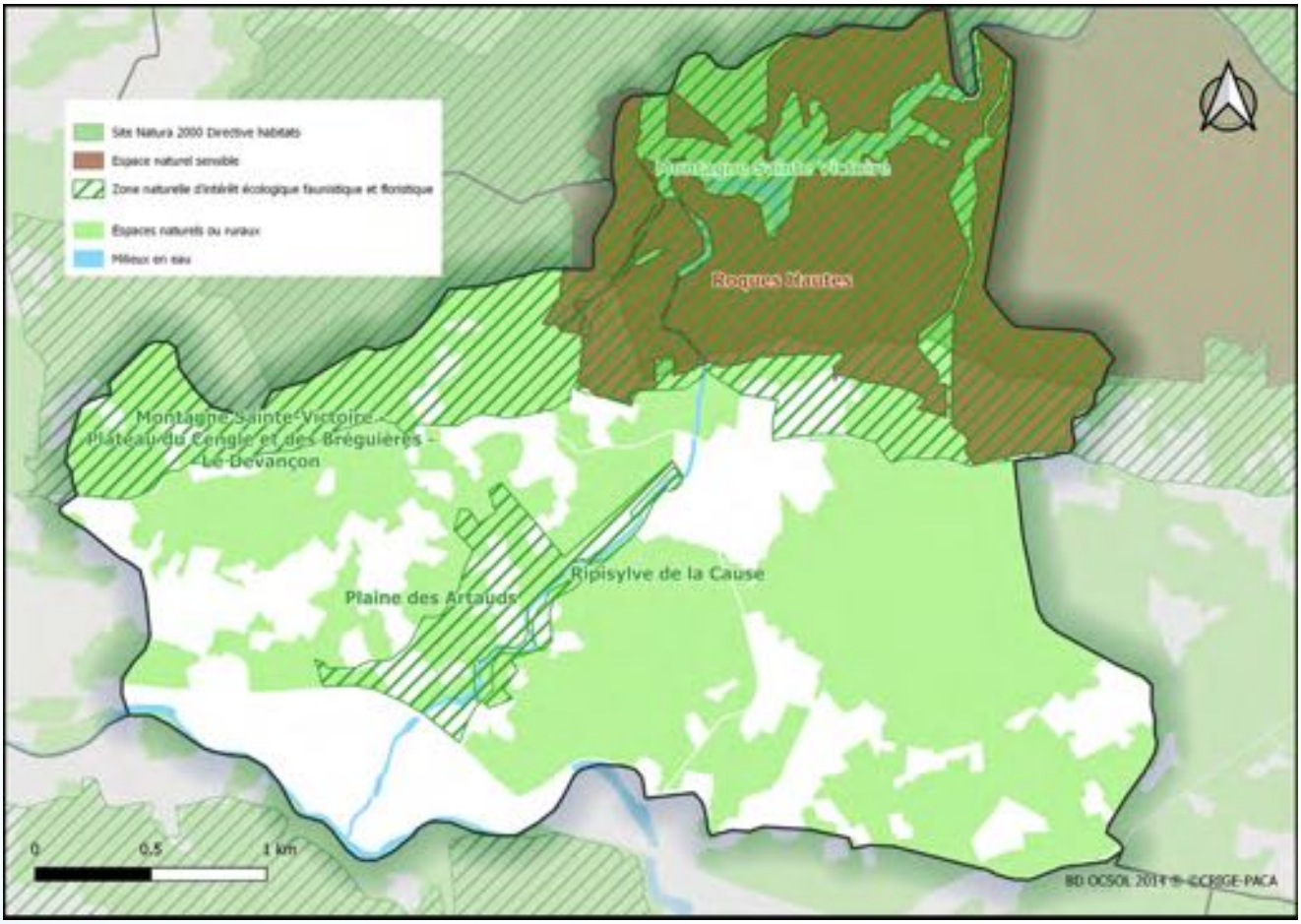
640 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune du Tholonet, soit 11% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 105 espèces sont protégées au niveau national. 8 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 14 à l'échelle régionale.

La compilation de 4 028 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique du Tholonet (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels du Tholonet

D'une surface de 11 km², 75 % de la commune du Tholonet sont des espaces naturels et ruraux. 41 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

La variété des reliefs, expositions, altitudes et épaisseurs des sols participe à la richesse biologique des paysages de la **montagne Sainte-Victoire**. On rencontre à la fois des espèces méditerranéennes qui occupent les zones les plus méridionales et des espèces d'affinité alpine ou forestière, de préférence au nord. Dans les paysages typiques des milieux méditerranéens provençaux, les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux.

En piémont, les **activités agricoles extensives** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine, ainsi que le développement d'un réseau de haies favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER


© André SIMON

Chouette chevêche

P

Hôte fidèle des cabanons de vigne et des vieux mûriers, la Chouette chevêche ou Chevêche d'Athéna a lié son avenir en Provence à l'évolution des paysages et des pratiques agricoles. Elle niche dans les cavités qu'elle trouve dans les vieux arbres et le petit bâti rural. Véritable auxiliaire des cultures, elle a une prédilection pour les gros insectes et les petits mammifères (mulots, campagnols).


© Aurélie JOHANET

Hérisson d'Europe

P

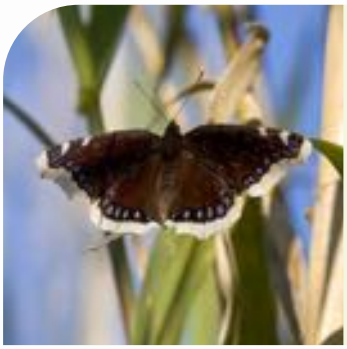
En se nourrissant de limaces, escargots, etc., le Hérisson d'Europe est un bon auxiliaire des cultures. Il se déplace de quelques kilomètres par nuit et apprécie lorsque les jardins ne sont pas trop cloisonnés. Les collisions routières sont la première cause de mortalité ; levons le pied en roulant la nuit !


© André SIMON

Lézard ocellé

P LR

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.


© André SIMON

Morio

Le Morio est un grand papillon qui se localise dans les bois riverains et lisières forestières.


© François GRIMAL

Ophrys de Provence

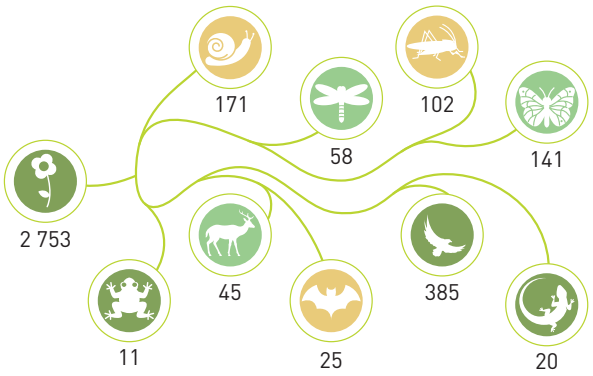
P

L'Ophrys de Provence se développe sur terrains calcaires ensoleillés : pelouses sèches, garrigues, lisières de pinèdes. Comme les autres espèces d'Ophrys de la famille des orchidées, sa fleur mime un insecte pour l'attirer et assurer la pollinisation.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

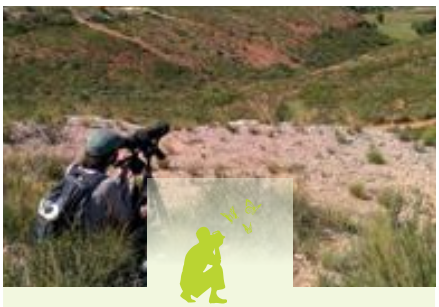
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

LES PENNES-MIRABEAU



Pie-grièche méridionale © Bertrand ÉLIOTOUT P LR

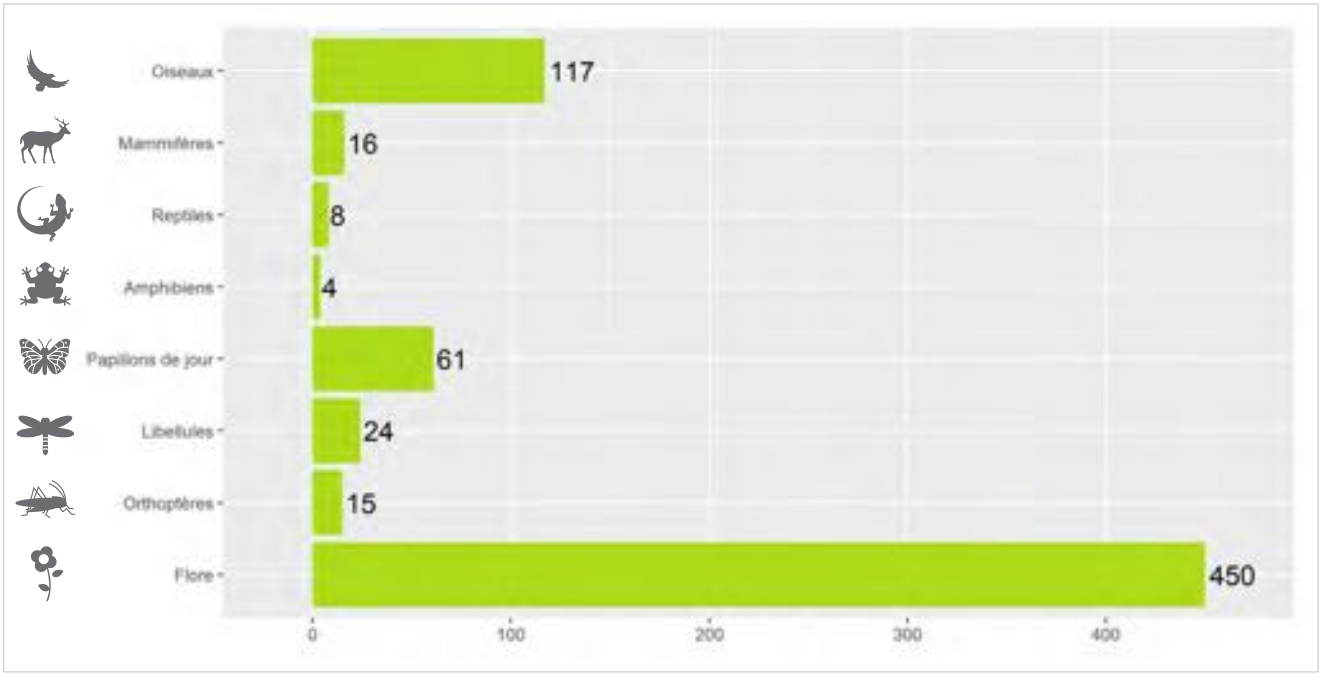


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

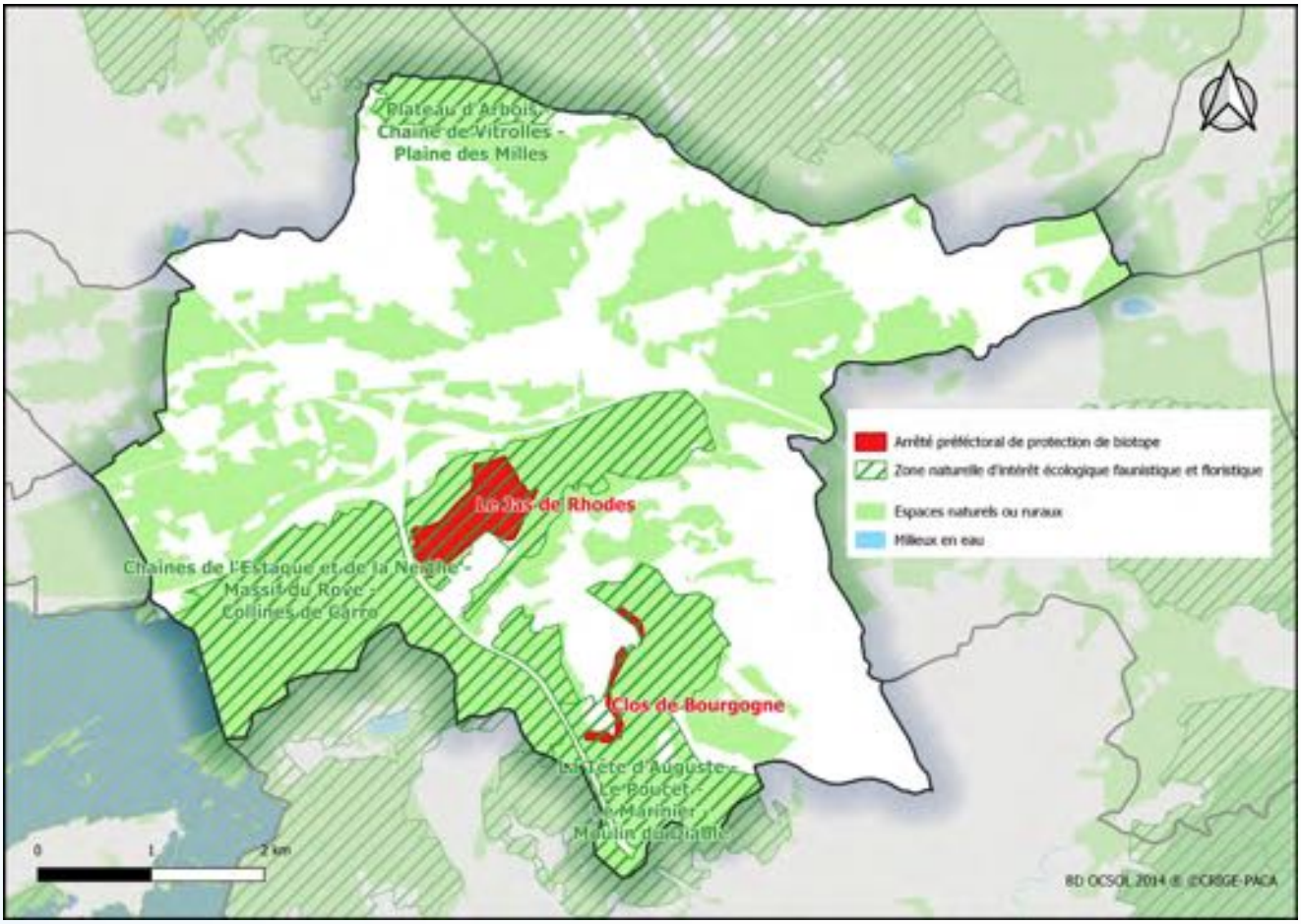
747 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune des Pennes-Mirabeau, soit 13 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 113 espèces sont protégées au niveau national. 14 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 23 à l'échelle régionale.

La compilation de 9 574 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique des Pennes-Mirabeau (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels des Pennes-Mirabeau

D'une surface de 34 km², 55 % de la commune des Pennes-Mirabeau sont des espaces naturels et ruraux. 25 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Les paysages collinaires, avec au sud-ouest la **chaîne de la Nerthe**, et au nord le **plateau de l'Arbois**, sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux.

Depuis la source de l'Infernet, le ruisseau de la **Cadière** présente de beaux tronçons de végétation rivulaire qui offrent abri, zone de chasse, zone de reproduction et couloir de déplacement à de nombreuses espèces. Le cours d'eau et ses zones humides hébergent localement des libellules patrimoniales.

Lorsqu'ils sont gérés de façon extensive, les **espaces agricoles** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER


© André SIMON

Chouette chevêche

P

Hôte fidèle des cabanons de vigne et des vieux mûriers, la Chouette chevêche ou Chevêche d'Athéna a lié son avenir en Provence à l'évolution des paysages et des pratiques agricoles. Elle niche dans les cavités qu'elle trouve dans les vieux arbres et le petit bâti rural. Véritable auxiliaire des cultures, elle a une prédilection pour les gros insectes et les petits mammifères (mulots, campagnols).


© Aurélie JOHANET

Hérisson d'Europe

P

En se nourrissant de limaces, escargots, etc., le Hérisson d'Europe est un bon auxiliaire des cultures. Il se déplace de quelques kilomètres par nuit et apprécie lorsque les jardins ne sont pas trop cloisonnés. Les collisions routières sont la première cause de mortalité ; levons le pied en roulant la nuit !


© André SIMON

Lézard ocellé

P LR

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.


© Aurélien AUDEVARD

Agrion de Mercure

P

D'affinité méridionale, l'Agrion de Mercure vit dans les petites zones humides, les sources, les fossés, les ruisseaux et les petites rivières ensoleillées, à courant lent, riches en plantes aquatiques. Son habitat spécifique, souvent négligé, car paraissant insignifiant, est régulièrement victime d'actes destructeurs tels que curages, assèchements, comblements immodérés, piétinement du bétail.


© J-C. ARNOUX - CBNMED

Germandrée faux petit pin

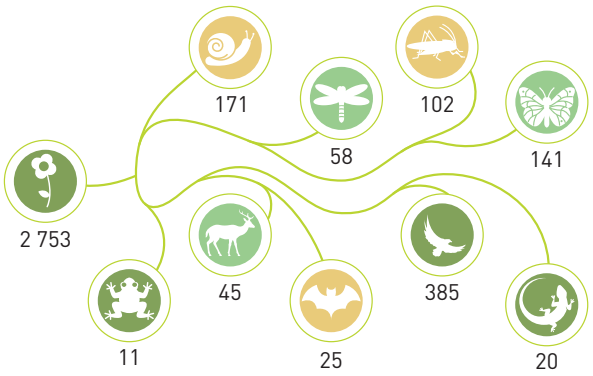
P LR

De la même famille que le Romarin, la rare Germandrée faux petit pin est surtout présente en France dans la région de Marseille, au sein des pelouses rocailleuses sèches et garrigues claires.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

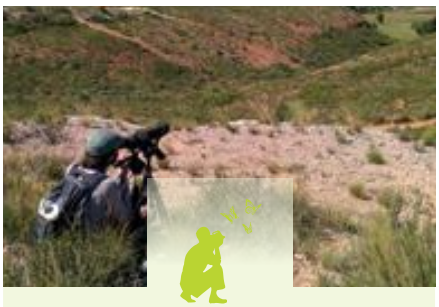
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

MEYRARGUES



Blongios nain © Aurélien AUDEVRAD P LR

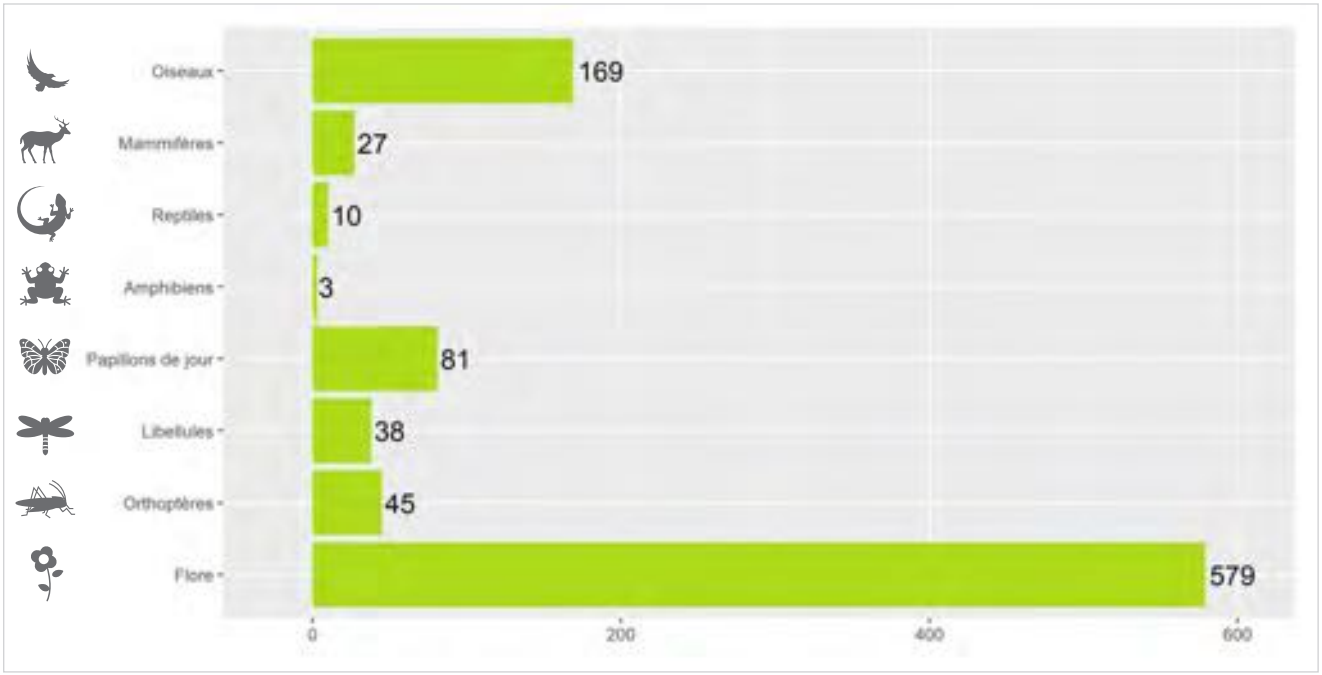


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

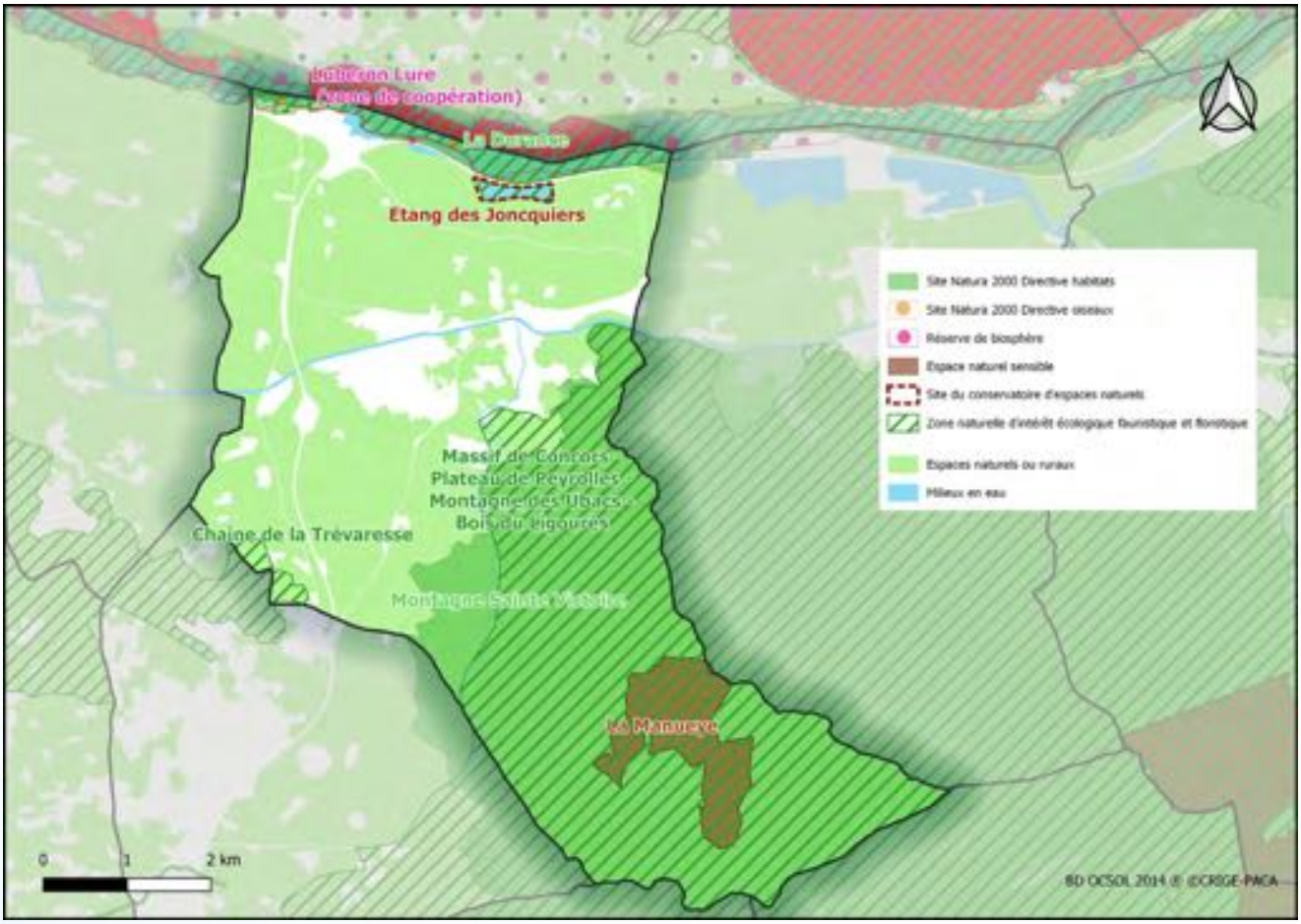
1 196 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Meyrargues, soit 21 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 165 espèces sont protégées au niveau national. 22 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 45 à l'échelle régionale.

La compilation de 12 338 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Meyrargues (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Meyrargues

D'une surface de 42 km², 89 % de la commune de Meyrargues sont des espaces naturels et ruraux. 48 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Au sud de la commune, les **paysages collinaires** sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

Au nord de la commune, **la Durance** constitue un exemple remarquable de rivières en tresses méditerranéennes caractérisé par un lit vif très large, en grande partie occupé par des dépôts de galets, graviers et sables, au sein desquels l'eau s'écoule en plusieurs bras, créant une diversité d'habitats écologiques de grand intérêt. La vallée assure une fonction corridor de première importance en Provence, constituant une voie de migration particulièrement empruntée par les oiseaux, les mammifères, dont les chauves-souris, les insectes et, bien sûr, les poissons.

Les **activités agricoles extensives** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine, ainsi que le développement d'un réseau de haies favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER


© Gregory DELAUNAY

Grand-duc d'Europe

P

Plus grand rapace nocturne d'Europe, le Grand-duc d'Europe niche dans les falaises en aménageant de branches une simple dépression, le plus souvent sur une vire rocheuse. Il chasse dans les garrigues, prairies, pelouses et terres cultivées : campagnols, rats, souris, renards, mais aussi oiseaux et reptiles de toutes sortes.


© Jean-Michel BOMPAR

Castor d'Europe

P

Le Castor d'Europe vit dans les portions de cours d'eau les mieux préservées. Il se nourrit principalement de feuilles et d'écorce (surtout de saules). Il coupe les arbres, creuse des terriers, et il peut bâtir des terriers-huttes voire des huttes et des barrages. Il vit en groupe familial de 2 à 6 individus occupant un territoire de 0,5 à 3 km de linéaire.


© Aurélien AUDEVARD

Cistude d'Europe

P

Tortue aquatique d'eau douce, la Cistude d'Europe fréquente les marais, mares, étangs, canaux, roubines. Discrète et craintive, elle a besoin de calme et plonge à la moindre alerte. Elle utilise le milieu terrestre, notamment pour l'hivernation et l'estivation, au moment de la ponte et d'autres déplacements.


© Angélique MASVIDAL

Cordulie à corps fin

P

La Cordulie à corps fin fréquente aussi bien les cours d'eau et les secteurs calmes des rivières et canaux aux berges boisées que les eaux stagnantes, parfois saumâtres.


© François GRIMAL

Ophrys de Provence

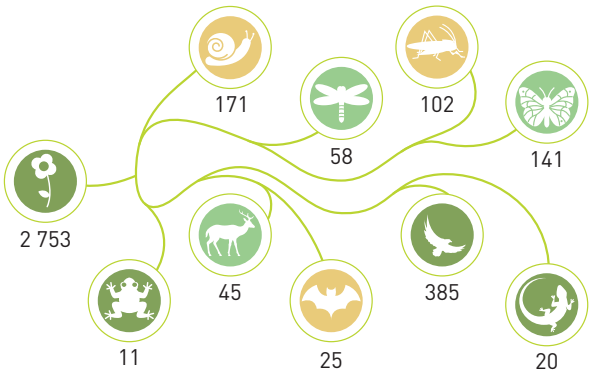
P

L'Ophrys de Provence se développe sur terrains calcaires ensoleillés : pelouses sèches, garrigues, lisières de pinèdes. Comme les autres espèces d'Ophrys de la famille des orchidées, sa fleur mime un insecte pour l'attirer et assurer la pollinisation.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

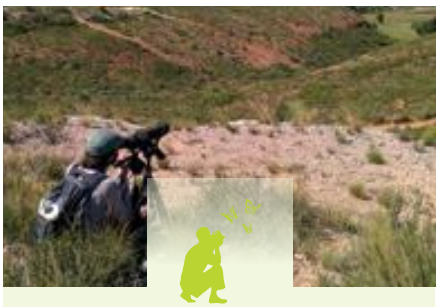
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

MEYREUIL



Chevêche d'Athéna © André SIMON

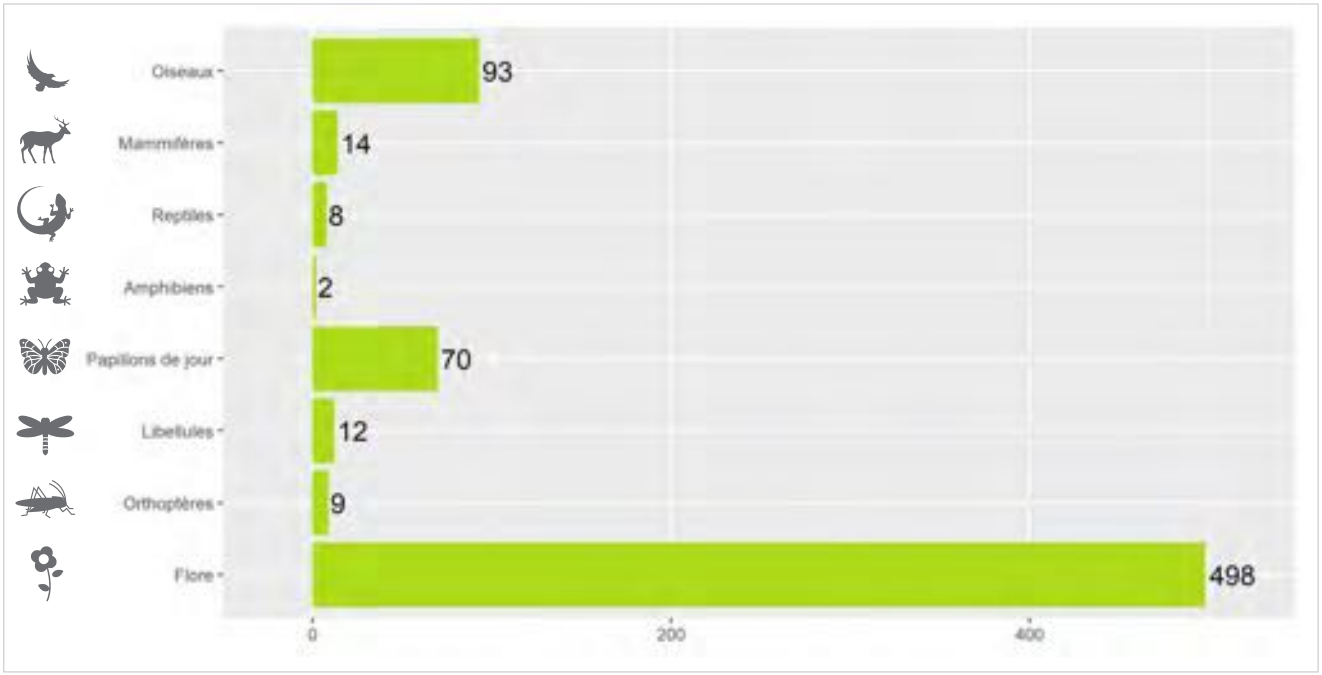


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

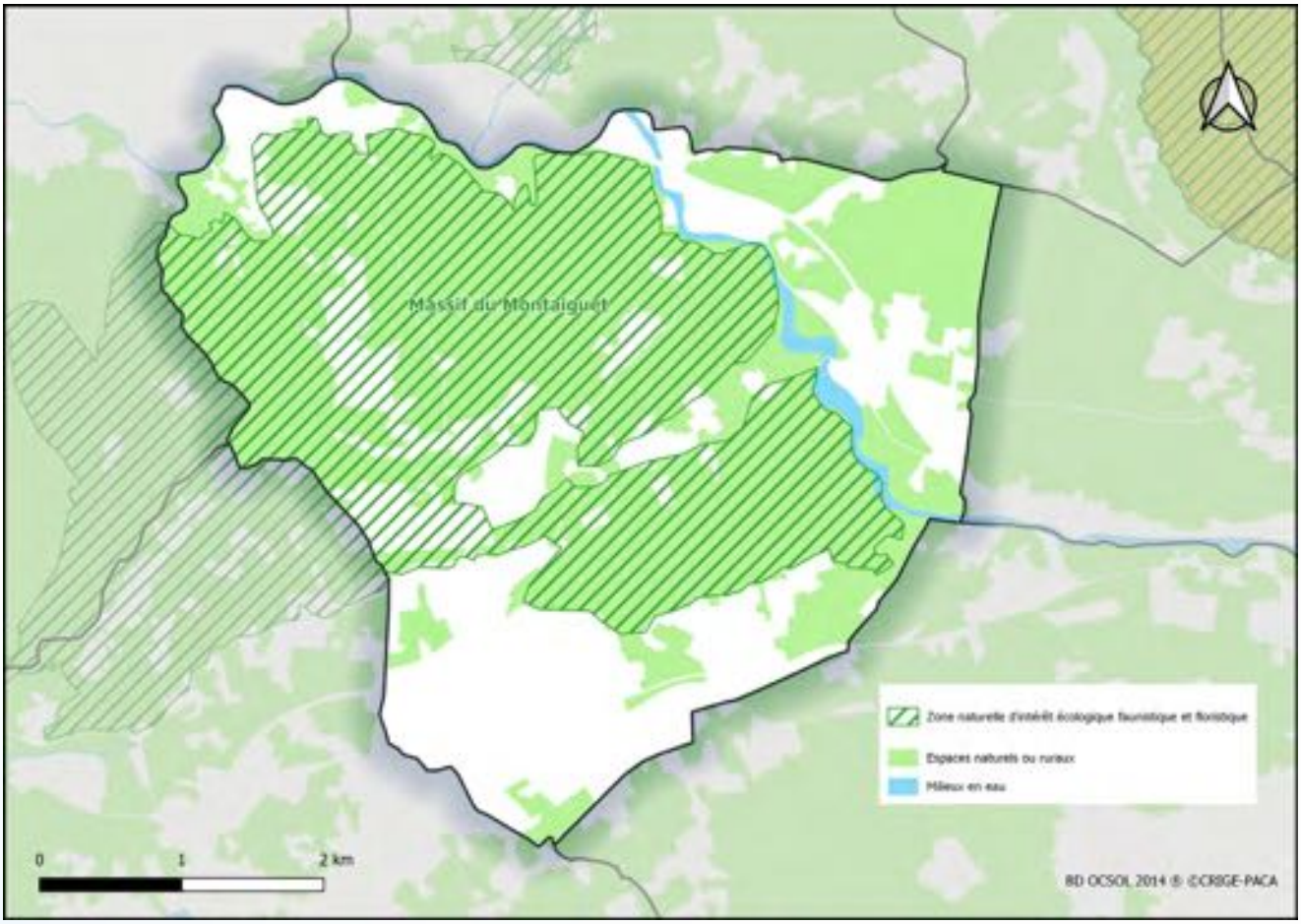
721 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Meyreuil, soit 12 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole. 92 espèces sont protégées au niveau national. 8 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 10 à l'échelle régionale.

La compilation de 4 505 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Meyreuil (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Meyreuil

D'une surface de 20 km², 65 % de la commune de Meyreuil sont des espaces naturels et ruraux. 53 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Le **massif du Montaiguet** et les autres reliefs collinéens accueillent des espèces typiques des milieux provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chêne vert et au pin d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux.

L'Arc présente encore de beaux tronçons de végétation rivulaire qui offrent abri, zone de chasse, zone de reproduction et couloir de déplacement à de nombreuses espèces. Le cours d'eau et ses zones humides hébergent localement des libellules patrimoniales.

Lorsqu'ils sont gérés de façon extensive, les **espaces agricoles** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Aurélien AUDEVARD

Moineau friquet

P LR

Associé aux milieux ruraux, le Moineau friquet niche dans les cavités de vieux arbres et les trous de mur. Beaucoup moins répandue que son cousin, le Moineau domestique, l'espèce est en très fort déclin dans les régions où la modification des pratiques agricoles est mise en cause.



© Jean-Michel BOMPAR

Campagnol amphibie

P

Le Campagnol amphibie fréquente des cours d'eau à faible courant, étangs, marais aux berges riches en végétation herbacée haute dans lesquelles il creuse un terrier dont l'entrée est immergée. Menacé par la dégradation des zones humides et, localement, par l'expansion du Rat musqué et du Rat surmulot, il est protégé en France.



© André SIMON

Lézard ocellé

P LR

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.



© André SIMON

Damier de la Succise

P

Le Damier de la Succise habite les prairies, pelouses et lisières ensoleillées.



© François GRIMAL

Ophrys de Provence

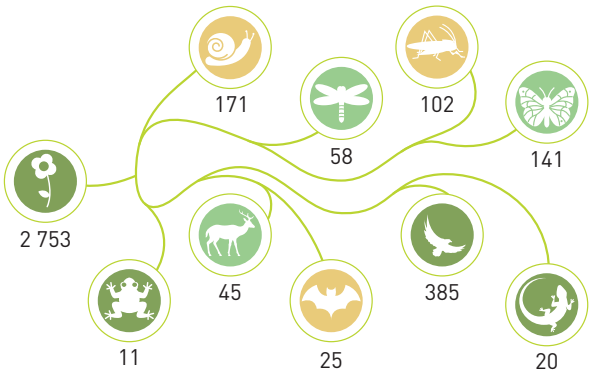
P

L'Ophrys de Provence se développe sur terrains calcaires ensoleillés : pelouses sèches, garrigues, lisières de pinèdes. Comme les autres espèces d'Ophrys de la famille des orchidées, sa fleur mime un insecte pour l'attirer et assurer la pollinisation.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

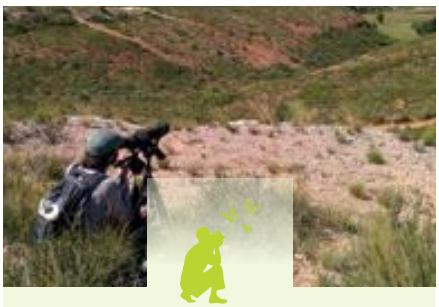
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

MIMET



Monticole bleu © Aurélien AUDEVARD

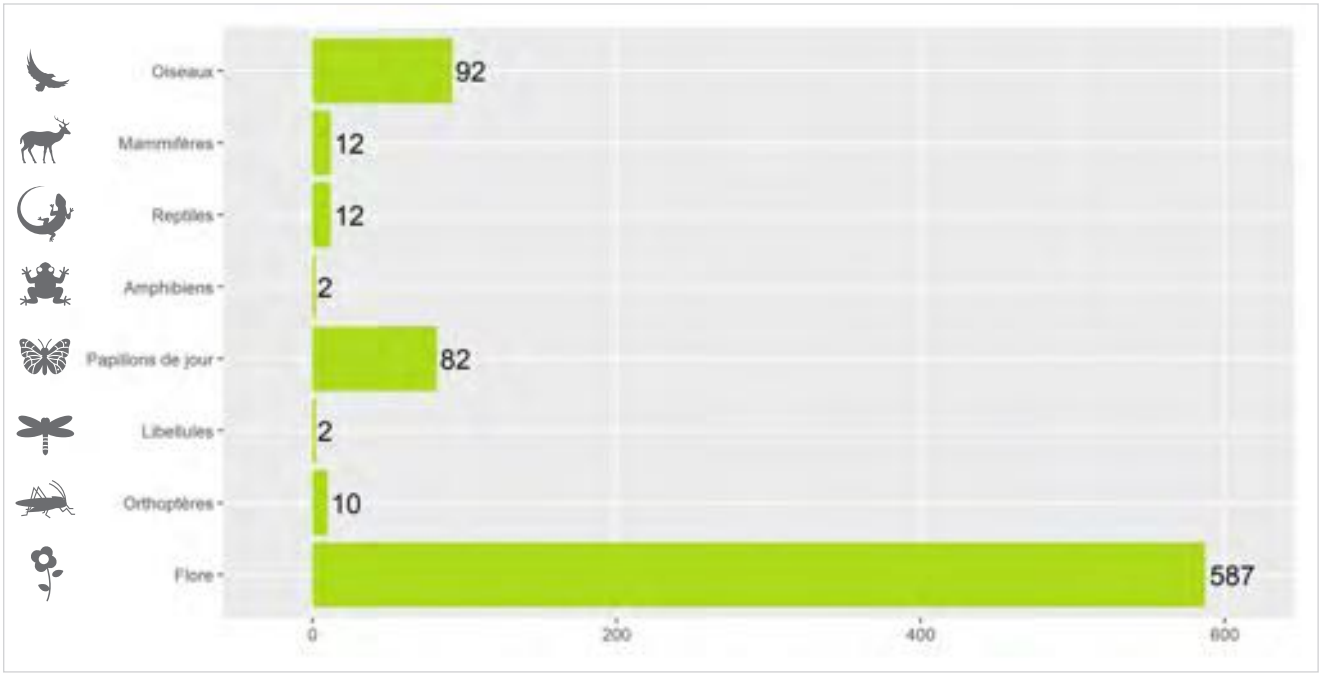


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

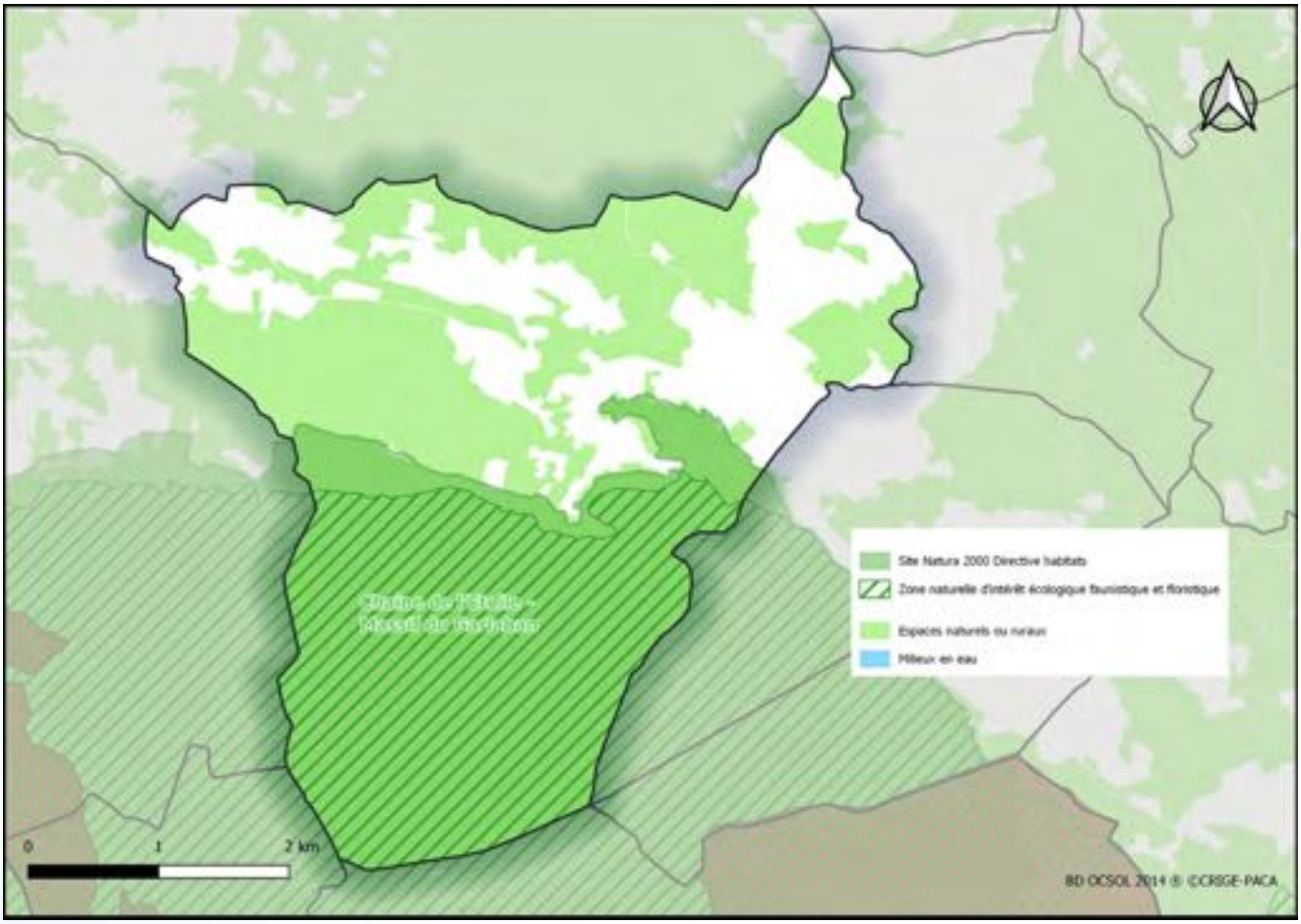
834 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Mimet, soit 14 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 99 espèces sont protégées au niveau national. 10 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 10 à l'échelle régionale.

La compilation de 6 621 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Mimet (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Mimet

D'une surface de 19 km², 75 % de la commune de Mimet sont des espaces naturels et ruraux. 44 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Premières montagnes aux portes de Marseille, les paysages de la **chaîne de l'Étoile** sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

Les ubacs et autres contreforts nord du massif de l'Étoile permettent par ailleurs le développement et le maintien de très beaux peuplements forestiers mésophiles matures dominés par des essences subméditerranéennes ou eurasiatiques comme le chêne pubescent. Ces zones forestières présentent un fort intérêt patrimonial, notamment pour certains insectes.

En piémont, les quelques **espaces agricoles extensifs** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Eric DIDNER

Aigle de Bonelli

P LR

Emblématique des collines provençales, l'Aigle de Bonelli niche dans les falaises et affectionne l'alternance de boisements, garrigues, milieux ouverts pâturés ou cultivés de façon extensive. Les Bouches-du-Rhône accueillent la moitié des couples français, dont 13 couples sur la métropole, qui souffrent encore de l'électrocution, du braconnage, de la perte d'habitat par l'urbanisation et les aménagements tels que les parcs photovoltaïques en milieu naturel, du dérangement des nichées par les sports de pleine nature, etc.



© Gregory DELAUNAY

Genette commune

P

Les milieux fréquentés par la Genette commune sont assez variés, de la forêt à la garrigue, avec des promontoires rocheux qu'elle utilise comme crottiers. Ce mammifère carnivore, nocturne et discret est arrivé sur le territoire du fait de l'homme.



© André SIMON

Lézard ocellé

P LR

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.



© Laurent ROUSCHMEYER

Grand Capricorne

P

Le Grand Capricorne est l'un des plus grands coléoptères de France. Sa larve consomme le bois vivant des chênes, généralement sénescents. L'espèce est menacée par la sylviculture moderne qui supprime les vieux arbres.



© H. MICHAUD - CBNMED

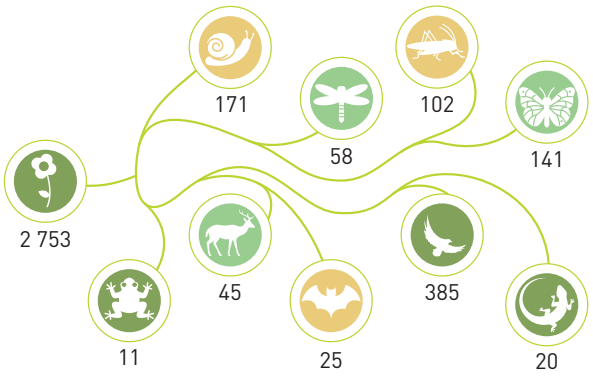
Doradille de Pétrarque

La Doradille de Pétrarque est une petite fougère qui pousse entre les pierres et les crevasses des rochers. Elle est protégée régionalement.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

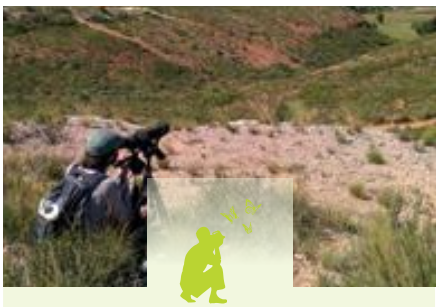
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

PERTUIS



Guêpier d'Europe © Aurélien AUDEVARD

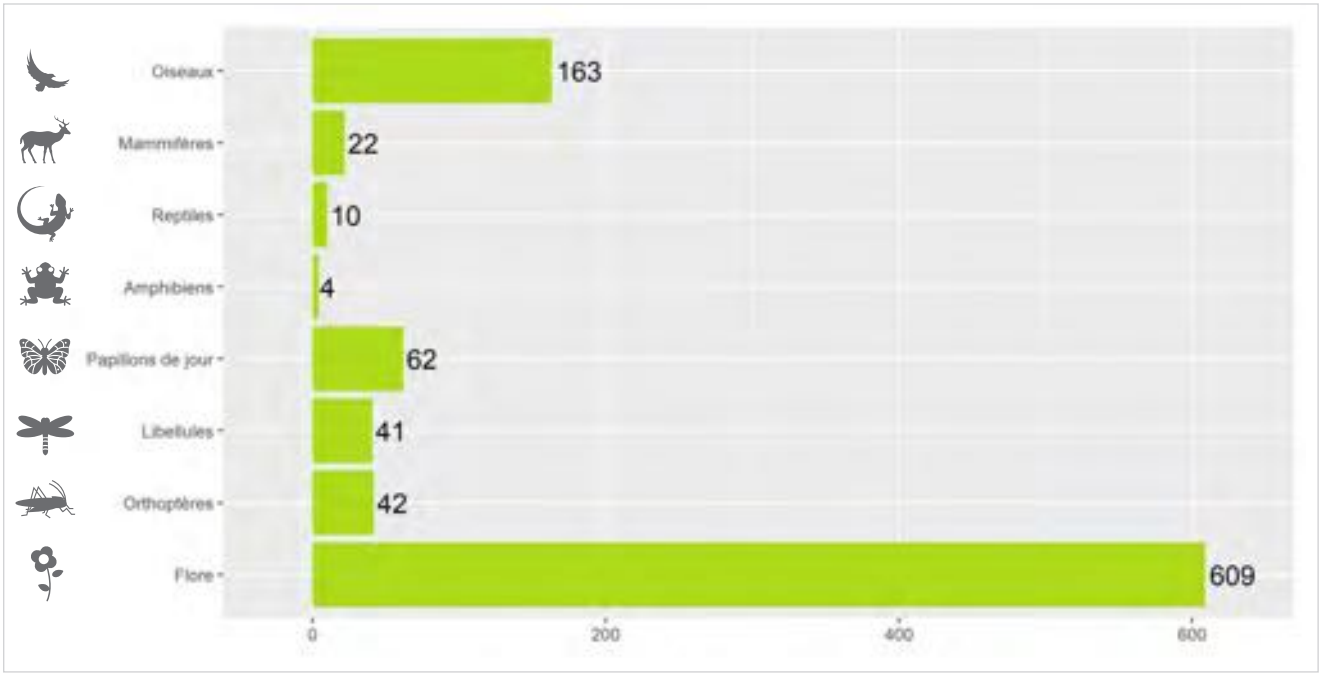


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

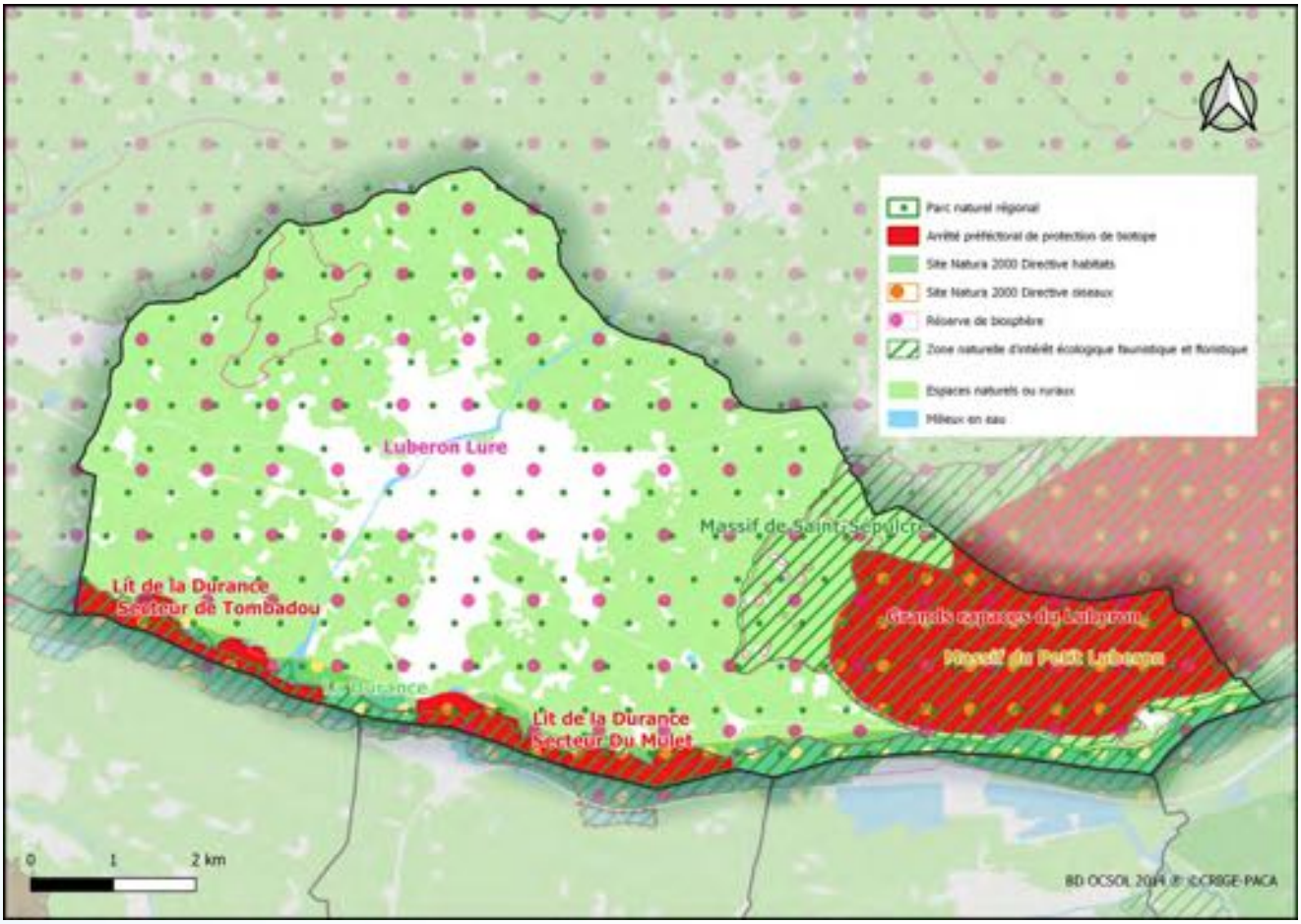
1047 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Pertuis, soit 18% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 151 espèces sont protégées au niveau national. 25 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 40 à l'échelle régionale.

La compilation de 8959 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Pertuis (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Pertuis

D'une surface de 59 km², 81 % de la commune de Pertuis sont des espaces naturels et ruraux. 28 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Au sud, **la Durance** constitue un exemple remarquable de rivières en tresses méditerranéennes caractérisé par un lit vif très large, en grande partie occupé par des dépôts de galets, graviers et sables, au sein desquels l'eau s'écoule en plusieurs bras, créant une diversité d'habitats écologiques de grand intérêt. La vallée assure une fonction corridor de première importance en Provence, constituant une voie de migration particulièrement empruntée par les oiseaux, les mammifères, dont les chauves-souris, les insectes et bien sûr les poissons.

Les milieux rocheux du **Petit Luberon** abritent des rapaces parmi les plus grands et les plus rares d'Europe. Les pentes et les crêtes rocailleuses, parsemées d'éboulis ou couvertes de forêts et garrigues à chêne vert et romarin, donnent des paysages typiques de l'arrière-pays provençal. Les secteurs les plus originaux et les plus riches pour la biodiversité sont les milieux ouverts : garrigues basses et pelouses sèches parcourues depuis des siècles par les troupeaux de brebis ou de chèvres. Ces milieux accueillent des cortèges d'espèces animales et végétales typiques de la biodiversité méditerranéenne.

En piémont, les **activités agricoles extensives** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine, ainsi que le développement d'un réseau de haies favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Aurélien AUDEVARD

Petit Gravelot

P

Le bassin de la Durance constitue le bastion régional du Petit Gravelot : les îlots et plages de galets sans cesse rajeunis par les crues constituent son milieu naturel. Les œufs, mimétiques, sont pondus dans une simple cuvette entourée de galets, d'éclats de coquillage ou de brins d'herbe. L'aménagement des cours d'eau qui met un terme au dynamisme fluvial, ainsi que le dérangement par les activités nautiques estivales constituent des menaces pour l'espèce.



© Gregory DELAUNAY

Grand-duc d'Europe

P

Plus grand rapace nocturne d'Europe, le Grand-duc d'Europe niche dans les falaises en aménageant de branches une simple dépression, le plus souvent sur une vire rocheuse. Il chasse dans les garrigues, prairies, pelouses et terres cultivées : campagnols, rats, souris, renards, mais aussi oiseaux et reptiles de toutes sortes.

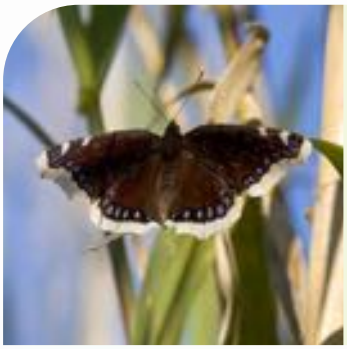


© Jean-Michel BOMPAR

Castor d'Europe

P

Le Castor d'Europe vit dans les portions de cours d'eau les mieux préservées. Il se nourrit principalement de feuilles et d'écorce (surtout de saules). Il coupe les arbres, creuse des terriers, et il peut bâtir des terriers-huttes voire des huttes et des barrages. Il vit en groupe familial de 2 à 6 individus occupant un territoire de 0,5 à 3 km de linéaire.



© André SIMON

Morio

Le Morio est un grand papillon qui se localise dans les bois riverains et lisières forestières.



© François GRIMAL

Ophrys de Provence

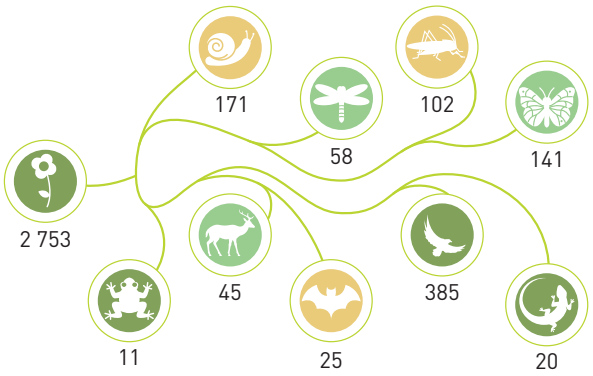
P

L'Ophrys de Provence se développe sur terrains calcaires ensoleillés : pelouses sèches, garrigues, lisières de pinèdes. Comme les autres espèces d'Ophrys de la famille des orchidées, sa fleur mime un insecte pour l'attirer et assurer la pollinisation.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

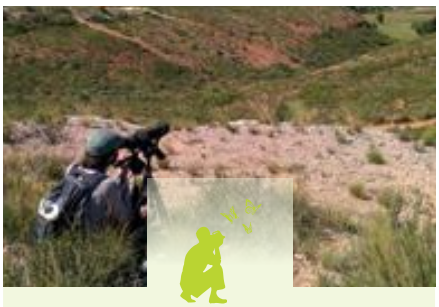
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

PEYNIER



Huppe fasciée © Aurélien AUDEVARD

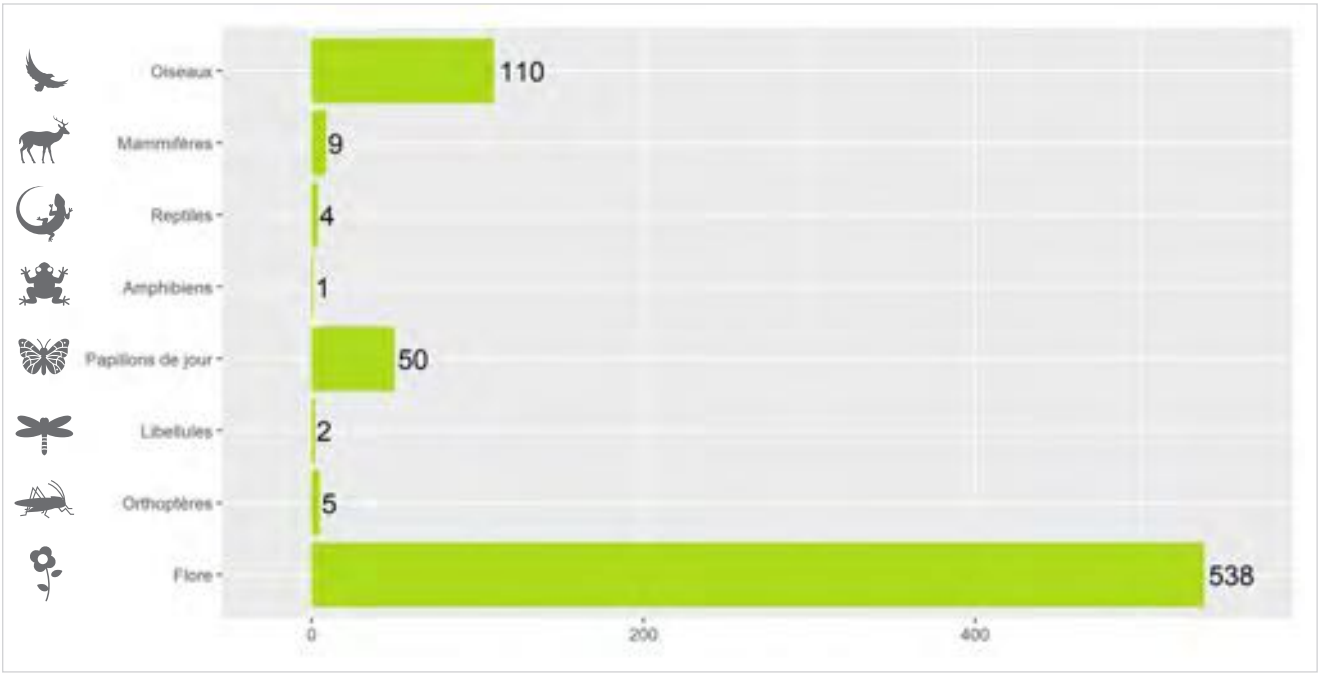


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

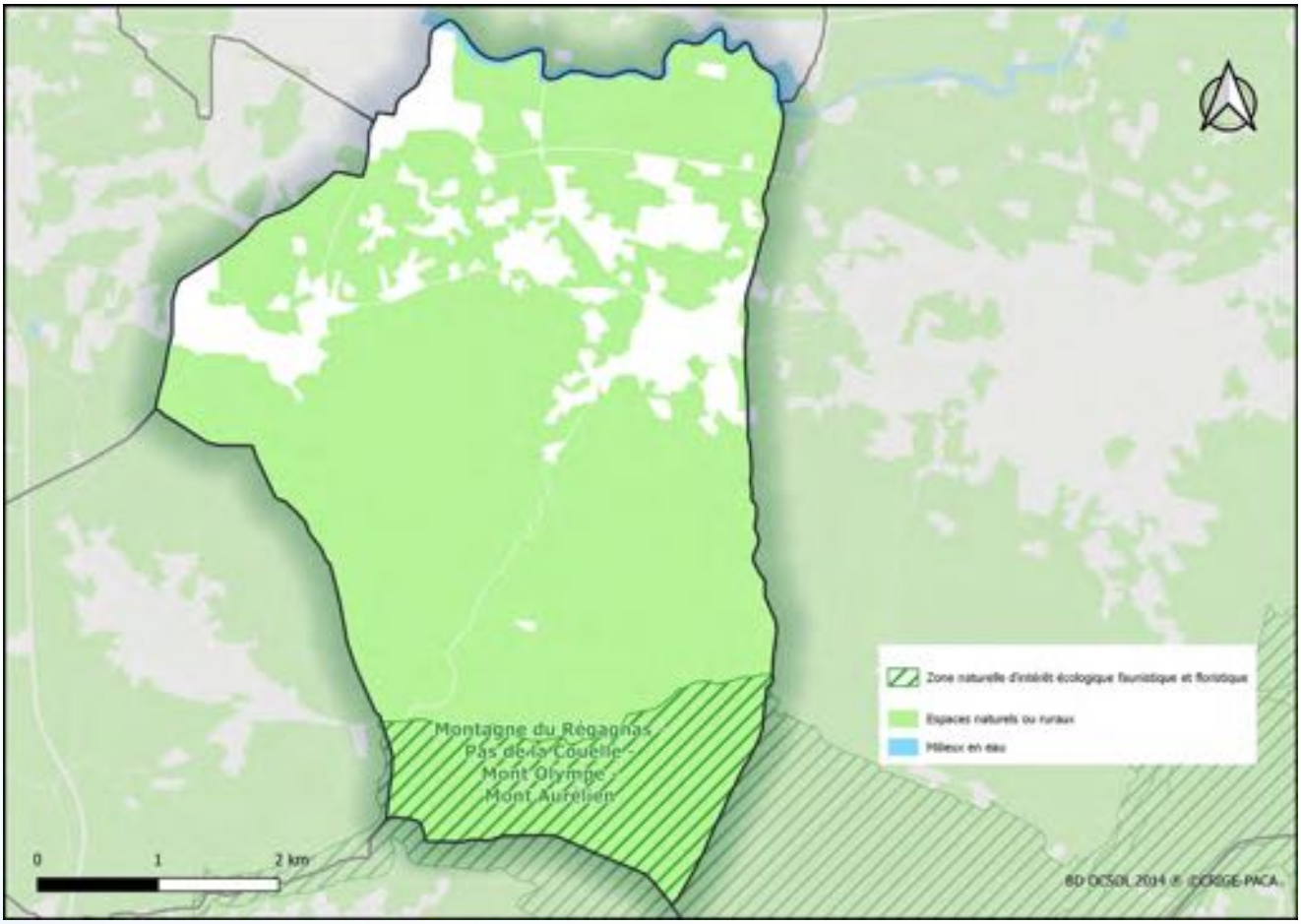
745 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Peynier, soit 13 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 92 espèces sont protégées au niveau national. 14 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 13 à l'échelle régionale.

La compilation de 3 989 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Peynier (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Peynier

D'une surface de 25 km², 85 % de la commune de Peynier sont des espaces naturels et ruraux. 13 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Bordant le nord de la commune, **l'Arc** présente encore de beaux tronçons de végétation rivulaire qui offrent abri, zone de chasse, zone de reproduction et couloir de déplacement à certaines espèces.

Lorsqu'ils sont gérés de façon extensive, les **espaces agricoles** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

Les paysages au sud de la commune sont typiques des milieux provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chêne vert et au pin d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux.

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER


© Aurélien AUDEVARD

Engoulevent d'Europe

P

L'Engoulevent d'Europe apprécie les paysages semi-ouverts et vallonnés. Cet insectivore s'y nourrit de papillons nocturnes, coléoptères et fourmis ailées. De mœurs nocturnes, c'est surtout au crépuscule qu'il fait entendre son chant caractéristique, un ronronnement continu rappelant le bruit d'un moteur lointain. L'arrêt de l'exploitation du bois, la disparition progressive de l'élevage et l'évolution vers des garrigues boisées rendent localement le milieu moins favorable à l'espèce.


© André SIMON

Chouette chevêche

P

Hôte fidèle des cabanons de vigne et des vieux mûriers, la Chouette chevêche ou Chevêche d'Athéna a lié son avenir en Provence à l'évolution des paysages et des pratiques agricoles. Elle niche dans les cavités qu'elle trouve dans les vieux arbres et le petit bâti rural. Véritable auxiliaire des cultures, elle a une prédilection pour les gros insectes et les petits mammifères (mulots, campagnols).


© André SIMON

Lézard ocellé

P LR

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.


© Marion FOUCHARD

Zygène cendrée

P

La Zygène cendrée fréquente les prairies mésophiles ou sèches fleuries où se développe encore sa plante hôte, la Badasse.


© François GRIMAL

Ophrys de Provence

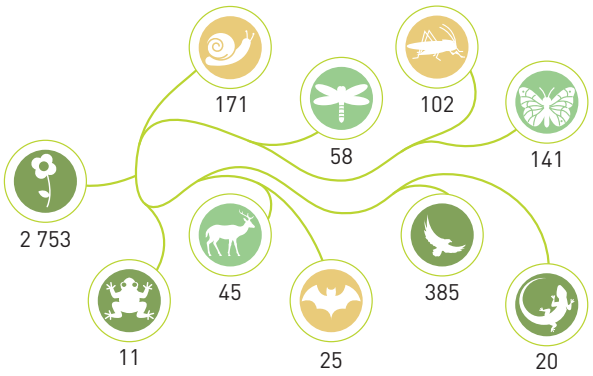
P

L'Ophrys de Provence se développe sur terrains calcaires ensoleillés : pelouses sèches, garrigues, lisières de pinèdes. Comme les autres espèces d'Ophrys de la famille des orchidées, sa fleur mime un insecte pour l'attirer et assurer la pollinisation.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

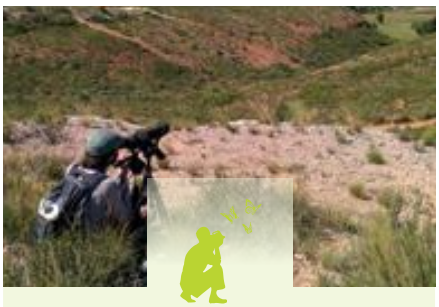
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

PEYROLLES-EN-PROVENCE



Hirondelle de rivage © André SIMON P LR

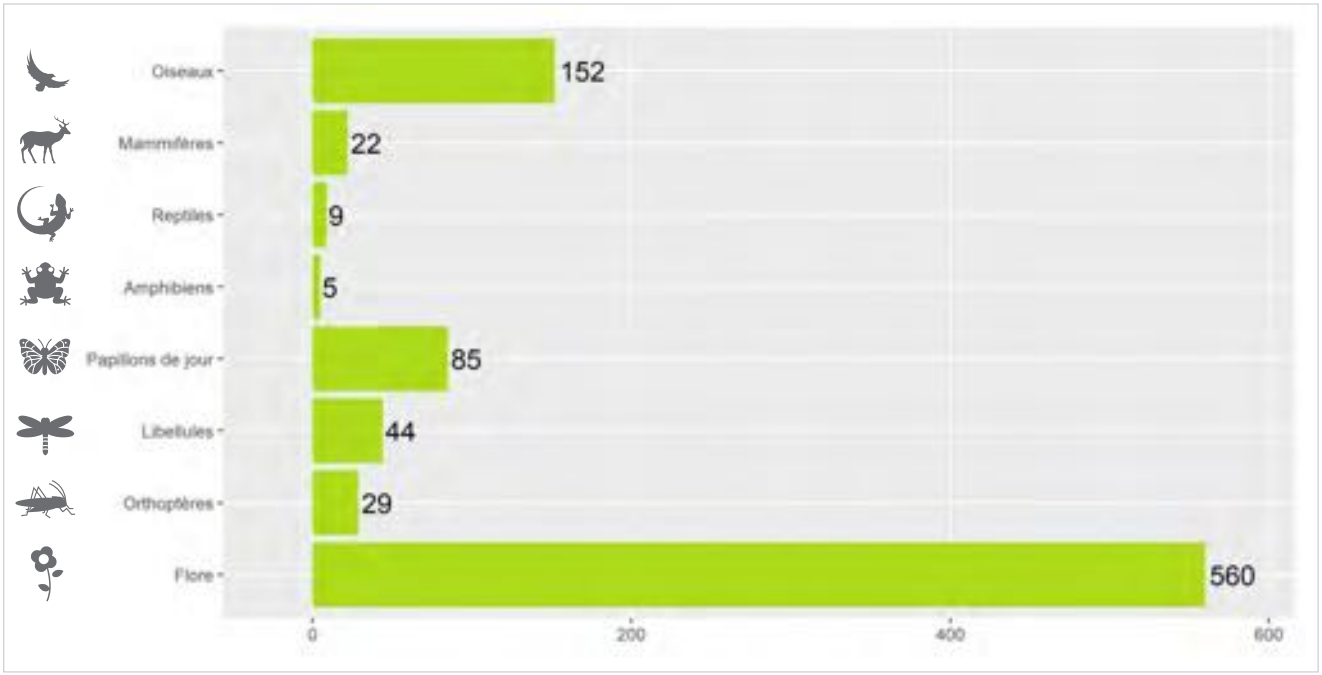


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

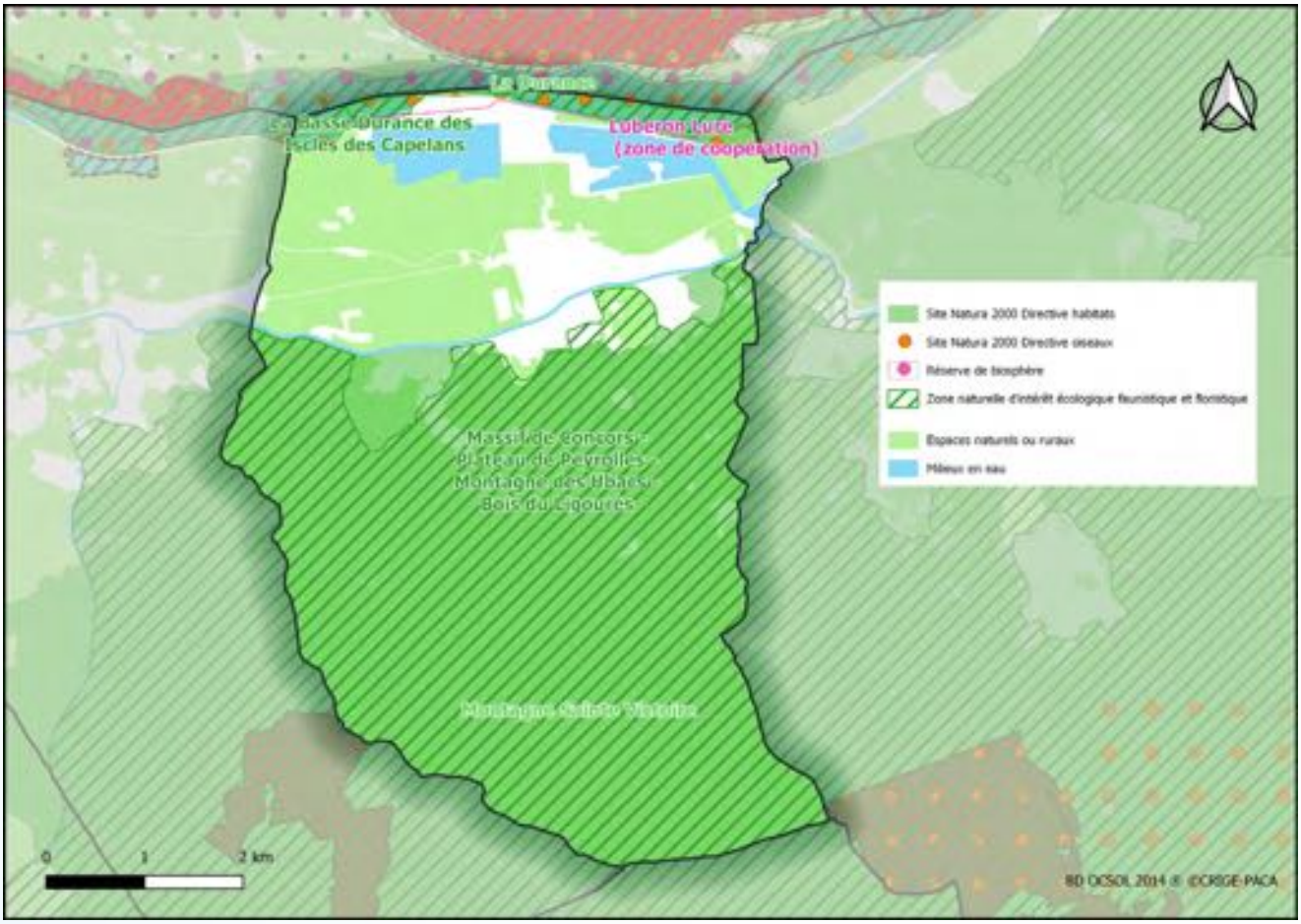
928 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Peyrolles-en-Provence, soit 16 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 146 espèces sont protégées au niveau national. 19 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 38 à l'échelle régionale.

La compilation de 8 249 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Peyrolles-en-Provence (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Peyrolles-en-Provence

D'une surface de 35 km², 88 % de la commune de Peyrolles-en-Provence sont des espaces naturels et ruraux. 70 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Les paysages collinaires, dominés par **le Concors**, sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

Au nord de la commune, **la Durance** constitue un exemple remarquable de rivières en tresses méditerranéennes caractérisé par un lit vif très large, en grande partie occupé par des dépôts de galets, graviers et sables, au sein desquels l'eau s'écoule en plusieurs bras, créant une diversité d'habitats écologiques de grand intérêt. La vallée assure une fonction corridor de première importance en Provence, constituant une voie de migration particulièrement empruntée par les oiseaux, les mammifères, dont les chauves-souris, les insectes et bien sûr les poissons.

Les **activités agricoles extensives** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine, ainsi que le développement d'un réseau de haies favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER


© André SIMON

Chouette chevêche

P

Hôte fidèle des cabanons de vigne et des vieux mûriers, la Chouette chevêche ou Chevêche d'Athéna a lié son avenir en Provence à l'évolution des paysages et des pratiques agricoles. Elle niche dans les cavités qu'elle trouve dans les vieux arbres et le petit bâti rural. Véritable auxiliaire des cultures, elle a une prédilection pour les gros insectes et les petits mammifères (mulots, campagnols).


© Jean-Michel BOMPAR

Castor d'Europe

P

Le Castor d'Europe vit dans les portions de cours d'eau les mieux préservées. Il se nourrit principalement de feuilles et d'écorce (surtout de saules). Il coupe les arbres, creuse des terriers, et il peut bâtir des terriers-huttes voire des huttes et des barrages. Il vit en groupe familial de 2 à 6 individus occupant un territoire de 0,5 à 3 km de linéaire.


© Jean-Michel BOMPAR

Psammodrome d'Edwards

P

Plus petit lézard de France continentale, le Psammodrome d'Edwards est typique des zones arides méditerranéennes ouvertes. Il affectionne les pentes caillouteuses parsemées de buissons, friches, cultures abandonnées, zones sablonneuses du littoral méditerranéen.


© Angélique MASVIDAL

Cordulie à corps fin

P

La Cordulie à corps fin fréquente aussi bien les cours d'eau et les secteurs calmes des rivières et canaux aux berges boisées que les eaux stagnantes, parfois saumâtres.


© François GRIMAL

Ophrys de Provence

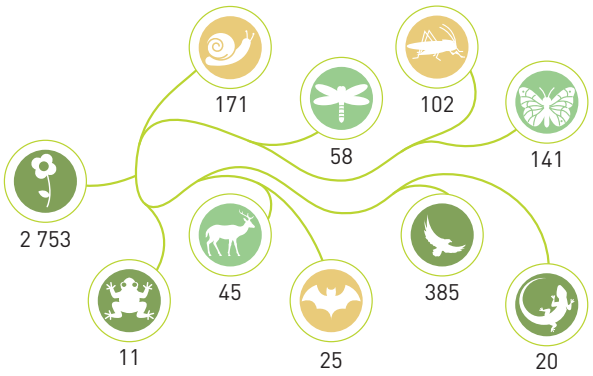
P

L'Ophrys de Provence se développe sur terrains calcaires ensoleillés : pelouses sèches, garrigues, lisières de pinèdes. Comme les autres espèces d'Ophrys de la famille des orchidées, sa fleur mime un insecte pour l'attirer et assurer la pollinisation.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

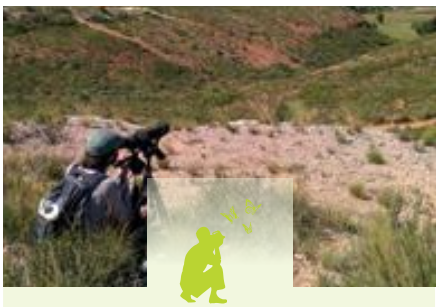
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

PUYLOUBIER



Bruant ortolan © Aurélien AUDEVARD P LR

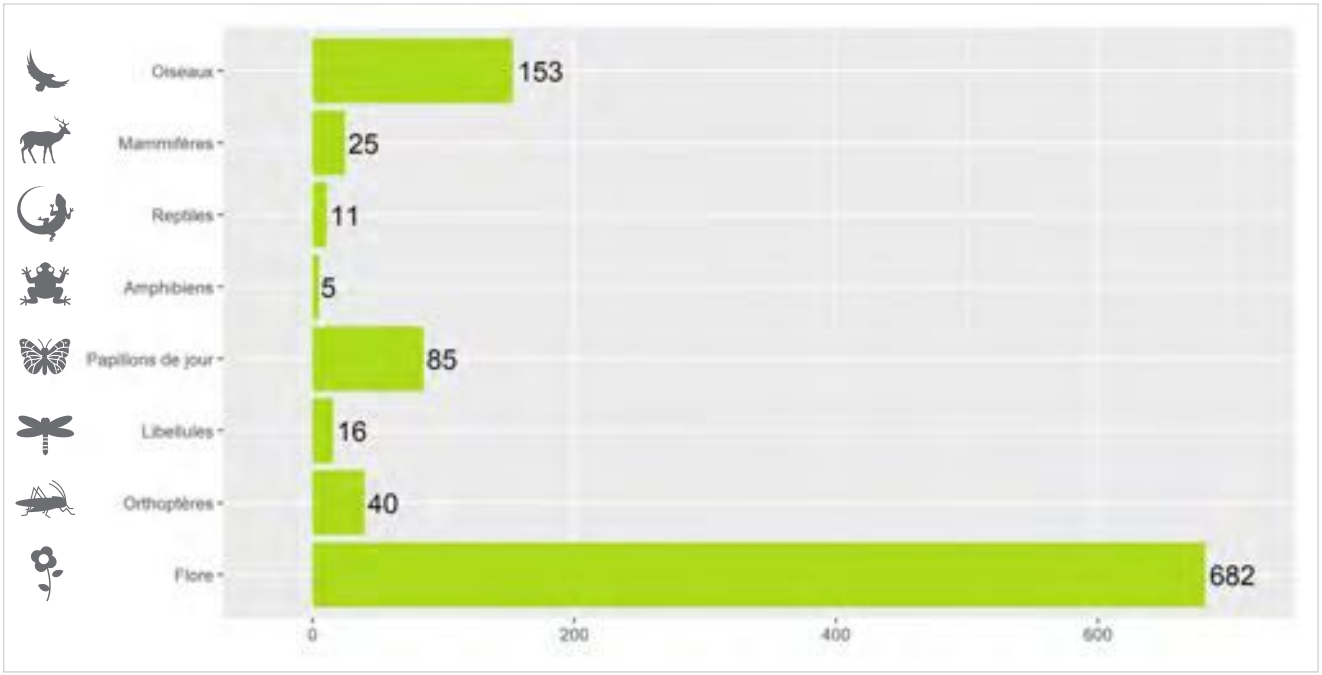


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

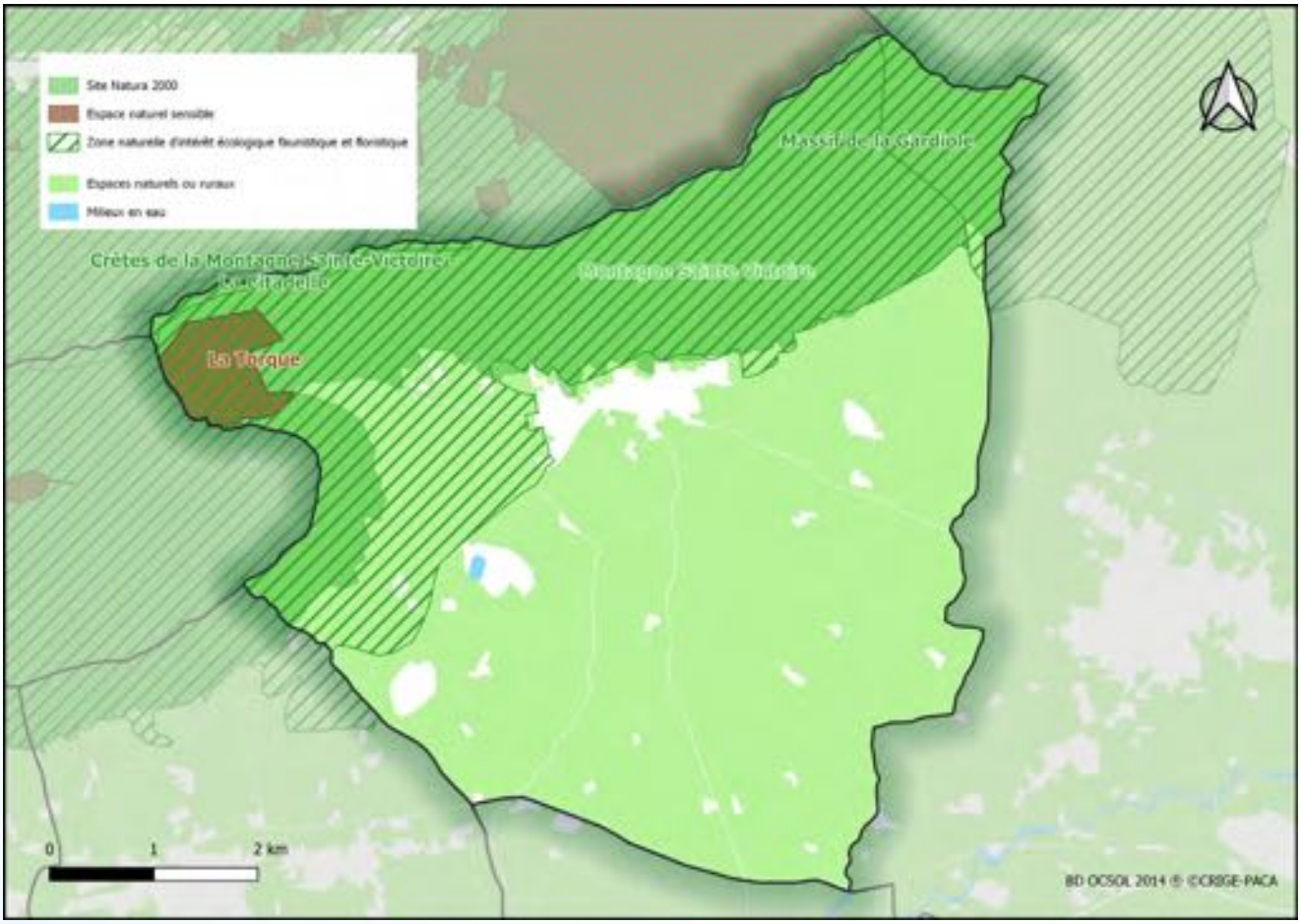
1 089 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Puyloubier, soit 19 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 143 espèces sont protégées au niveau national. 16 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 32 à l'échelle régionale.

La compilation de 15 234 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Puyloubier (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Puyloubier

D'une surface de 41 km², 96 % de la commune de Puyloubier sont des espaces naturels et ruraux. 44 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

La variété des reliefs, des expositions, des altitudes et des épaisseurs des sols participe à la richesse biologique des paysages de la **montagne Sainte-Victoire** en créant autant de conditions différentes parfois extrêmes. Ainsi, le versant sud est très minéral et escarpé et le versant nord en pente plus douce, davantage forestier. On rencontre à la fois des espèces méditerranéennes qui occupent les zones les plus méridionales et des espèces d'affinité alpine ou forestière, de préférence au nord. Dans les paysages typiques des milieux méditerranéens provençaux, les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces.

En piémont, les **activités agricoles extensives** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine, ainsi que le développement d'un réseau de haies favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER


© Eric DIDNER

Aigle de Bonelli

P LR

Emblématique des collines provençales, l'Aigle de Bonelli niche dans les falaises et affectionne l'alternance de boisements, garrigues, milieux ouverts pâturés ou cultivés de façon extensive. Les Bouches-du-Rhône accueillent la moitié des couples français, dont 13 couples sur la métropole, qui souffrent encore de l'électrocution, du braconnage, de la perte d'habitat par l'urbanisation et les aménagements tels que les parcs photovoltaïques en milieu naturel, du dérangement des nichées par les sports de pleine nature, etc.


© Gregory DELAUNAY

Genette commune

P

Les milieux fréquentés par la Genette commune sont assez variés, de la forêt à la garrigue, avec des promontoires rocheux qu'elle utilise comme crottiers. Ce mammifère carnivore, nocturne et discret est arrivé sur le territoire du fait de l'homme.


© André SIMON

Lézard ocellé

P LR

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.


© Claude FALKE

Criquet hérisson

P LR

Le Criquet hérisson est un orthoptère endémique de l'ouest des Bouches-du-Rhône, du Var et des Préalpes de Grasse. Il y affectionne les collines et plateaux calcaires de Provence.


© François GRIMAL

Ophrys de Provence

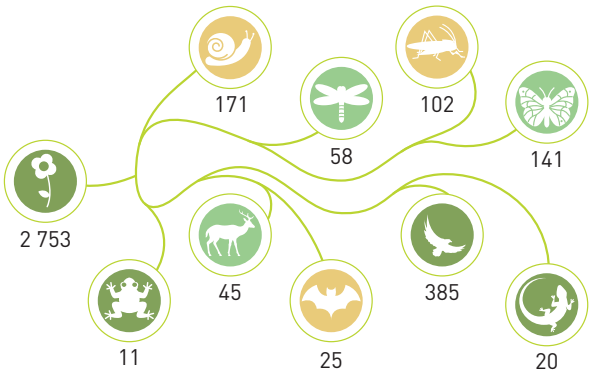
P

L'Ophrys de Provence se développe sur terrains calcaires ensoleillés : pelouses sèches, garrigues, lisières de pinèdes. Comme les autres espèces d'Ophrys de la famille des orchidées, sa fleur mime un insecte pour l'attirer et assurer la pollinisation.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

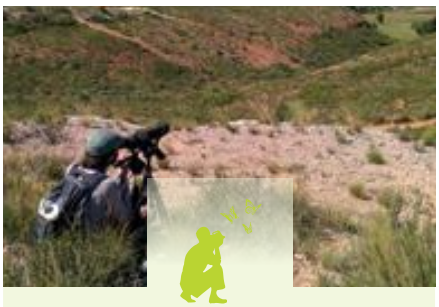
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

ROGNES



Pie-grièche méridionale © Bertrand ÉLIOTOUT P LR

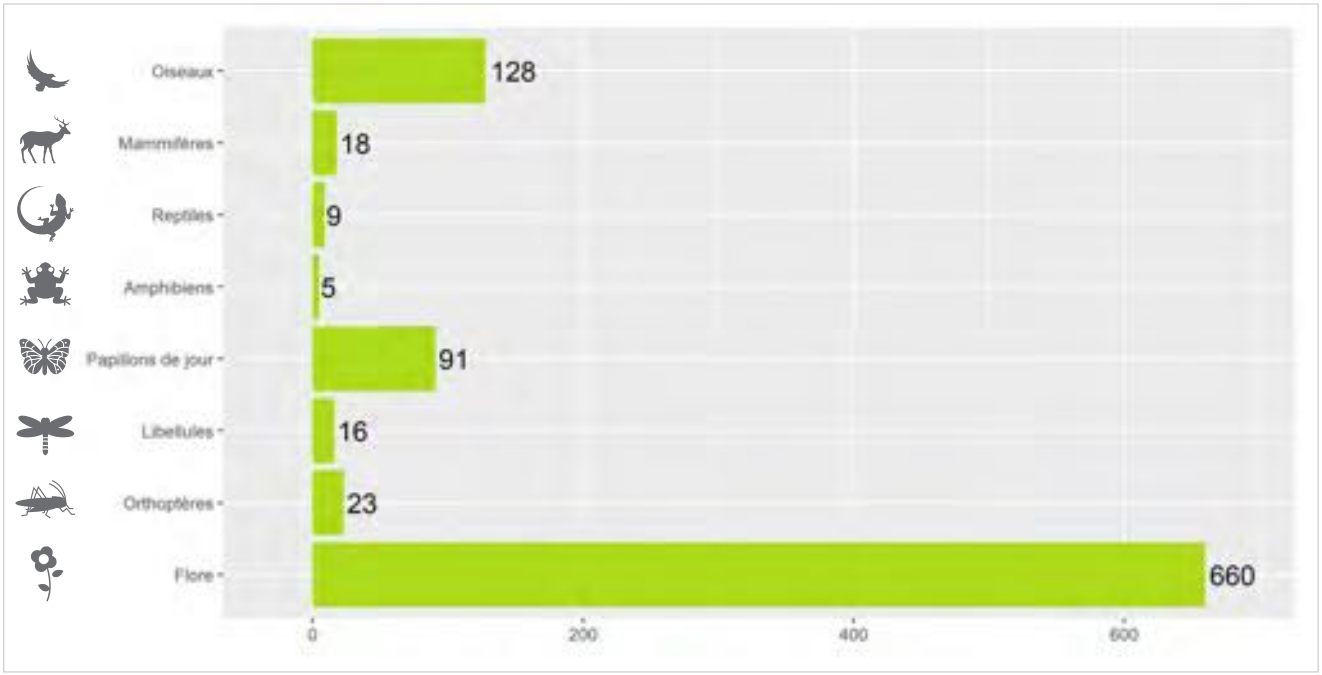


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

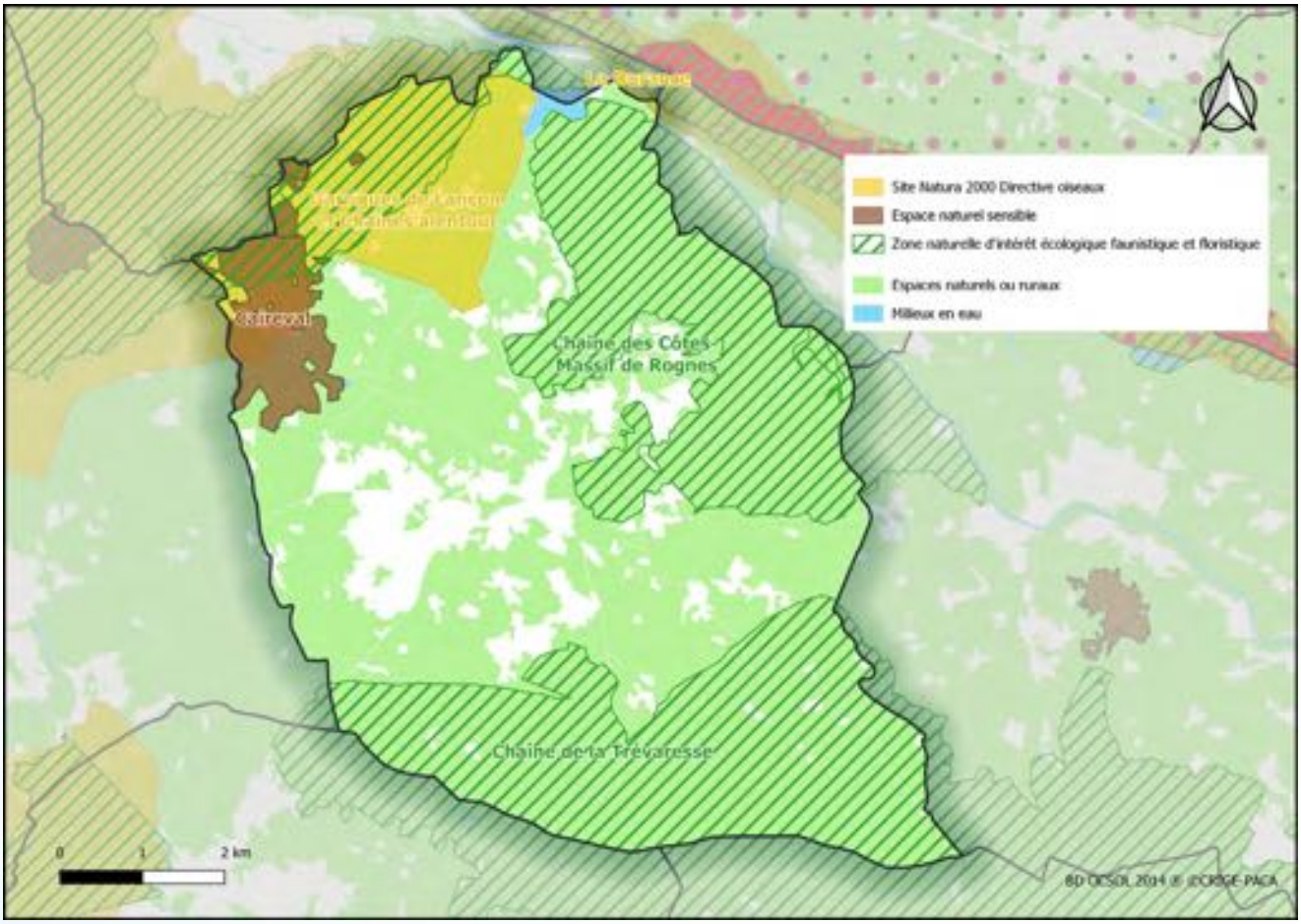
972 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Rognes, soit 17% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 127 espèces sont protégées au niveau national. 13 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 25 à l'échelle régionale.

La compilation de 8 938 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Rognes (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Rognes

D'une surface de 58 km², 87 % de la commune de Rognes sont des espaces naturels et ruraux. 56 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Les paysages collinaires de **la chaîne des Côtes** et du massif de Rognes, au nord, et de la chaîne de la **Trévaresse**, au sud, sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

Enclavé entre les massifs nord, à quelques encablures de **la Durance**, le bassin de Saint-Christophe accueille ponctuellement des canards plongeurs en hiver.

En piémont, les **espaces agricoles extensifs** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Christian AUSSAGUEL

Circaète Jean-le-Blanc

P

Le Circaète Jean-le-Blanc occupe essentiellement la moitié sud de la France, région à la fois riche en reptiles, base de son alimentation, et en milieux boisés, indispensables à sa nidification. Pour construire son nid, ce migrateur choisit de préférence un arbre, essentiellement un conifère en Provence, au cœur d'une zone de grande tranquillité. Un protocole de suivi spécifique a été développé pour estimer les populations dans les massifs.



© Gregory DELAUNAY

Genette commune

P

Les milieux fréquentés par la Genette commune sont assez variés, de la forêt à la garrigue, avec des promontoires rocheux qu'elle utilise comme crottiers. Ce mammifère carnivore, nocturne et discret est arrivé sur le territoire du fait de l'homme.

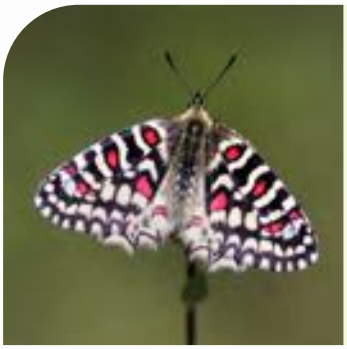


© Jean-Michel BOMPAR

Psammodrome d'Edwards

P

Plus petit lézard de France continentale, le Psammodrome d'Edwards est typique des zones arides méditerranéennes ouvertes. Il affectionne les pentes caillouteuses parsemées de buissons, friches, cultures abandonnées, zones sablonneuses du littoral méditerranéen.



© François GRIMAL

Proserpine

P

Déesse romaine présidant à la germination, Proserpine est aussi un papillon qui marque la fin de l'hiver. Protégée et inféodée aux garrigues et pelouses sèches du sud de la France, sa présence est liée à sa plante hôte, l'Aristoloche pistoloche.



© V. NOBLE - CBNMED

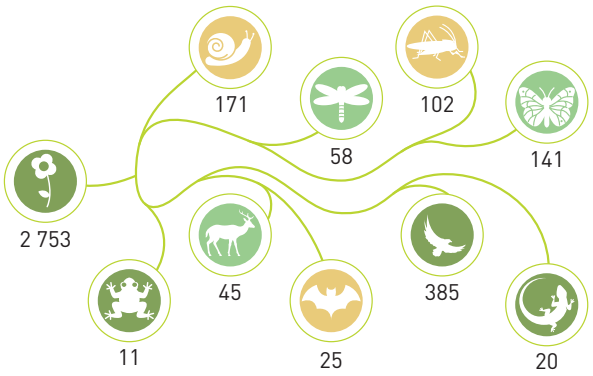
Pin d'Alep

Caractéristique des régions méditerranéennes, le Pin d'Alep est très répandu dans la métropole. Ce conifère pionnier, dont les graines se disséminent efficacement et dont les exigences en termes de richesse de sol et de besoin en eau sont faibles, colonise rapidement les espaces ouverts. En créant un couvert ombragé, ses peuplements favorisent la mise en place d'une végétation plus stable comme les chênaies vertes.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

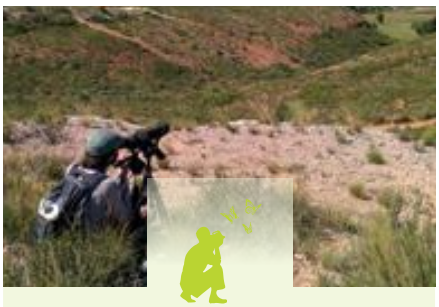
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

ROUSSET



Grand-duc d'Europe © Gregory DELAUNAY

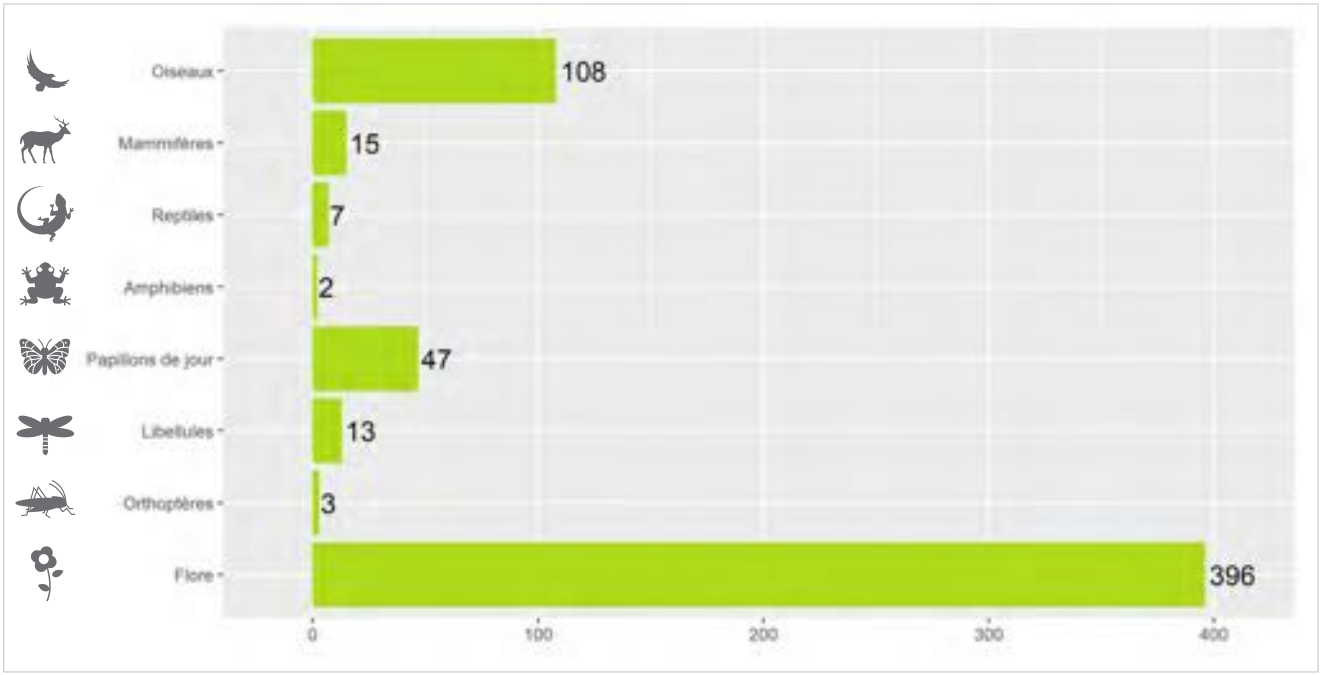


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

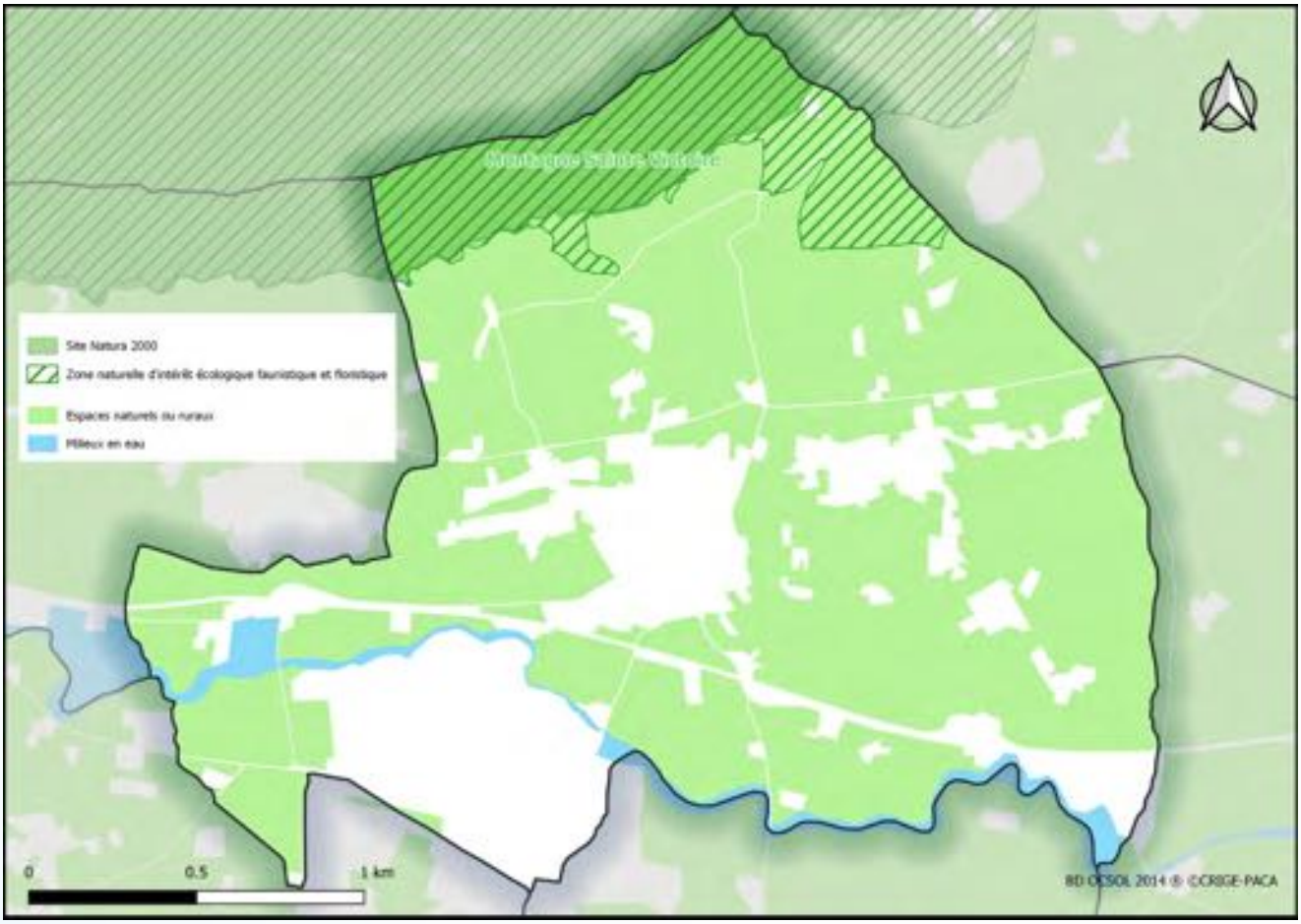
616 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Rousset, soit 11 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 97 espèces sont protégées au niveau national. 12 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 19 à l'échelle régionale.

La compilation de 3 774 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Rousset (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Rousset

D'une surface de 20 km², 75 % de la commune de Rousset sont des espaces naturels et ruraux. 12 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

La variété des reliefs, expositions, altitudes et épaisseurs des sols participe à la richesse biologique des paysages de la **montagne Sainte-Victoire**. On rencontre à la fois des espèces méditerranéennes qui occupent les zones les plus méridionales et des espèces d'affinité alpine ou forestière, de préférence au nord. Dans les paysages typiques des milieux méditerranéens provençaux, les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces.

En piémont, les **activités agricoles extensives** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine, ainsi que le développement d'un réseau de haies favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'Arc présente encore de beaux tronçons de végétation rivulaire qui offrent abri, zone de chasse, zone de reproduction et couloir de déplacement à de nombreuses espèces.

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

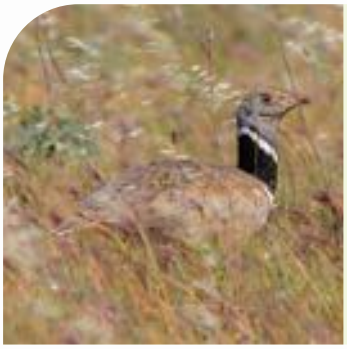
DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER


© Bertrand ÉLIOTOUT

Pie-grièche méridionale

P LR

La Pie-grièche méridionale occupe les garrigues basses à chênes kermès mais aussi des habitats arides semi-steppiques. Elle profite des zones incendiées, où buissons et petits arbres lui permettent d'installer son nid. Mondialement menacée, elle pâtit en Provence de la modification de ses habitats : déclin du pastoralisme entraînant la fermeture des milieux, agriculture intensive, urbanisation. Elle souffre probablement de l'usage irraisonné de pesticides entraînant la raréfaction de ses proies.


© Laurent ROUSCHMEYER

Outarde canepetière

P LR

L'Outarde canepetière est une espèce steppique qui s'est adaptée aux plaines ouvertes avec de l'activité agricole principale. Elle affectionne les milieux herbacés à végétation basse et peu dense : friches, jachères, parcours, prairies, cultures fourragères, mais aussi plateformes aéronautiques. Les mâles en parade gonflent leur collier de plumes noires et sont facilement repérables aux « prouts » qu'ils émettent. Ceci a valu son nom de cane « petière » à l'espèce.


© Jean-Michel BOMPAR

Psammodrome d'Edwards

P

Plus petit lézard de France continentale, le Psammodrome d'Edwards est typique des zones arides méditerranéennes ouvertes. Il affectionne les pentes caillouteuses parsemées de buissons, friches, cultures abandonnées, zones sablonneuses du littoral méditerranéen.


© André SIMON

Damier de la Succise

P

Le Damier de la Succise habite les prairies, pelouses et lisières ensoleillées.


© François GRIMAL

Ophrys de Provence

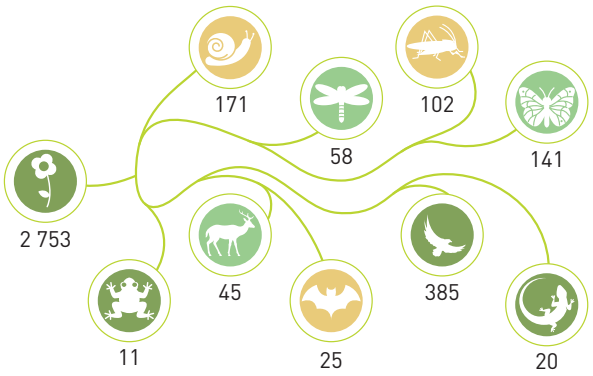
P

L'Ophrys de Provence se développe sur terrains calcaires ensoleillés : pelouses sèches, garrigues, lisières de pinèdes. Comme les autres espèces d'Ophrys de la famille des orchidées, sa fleur mime un insecte pour l'attirer et assurer la pollinisation.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

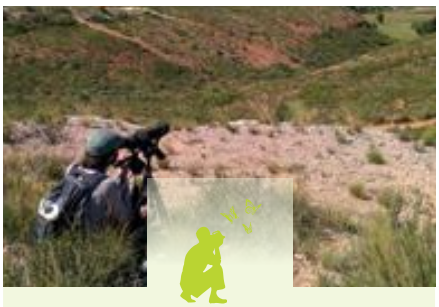
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

SAINT-ANTONIN-SUR-BAYON



Genette commune © Gregory DELAUNAY

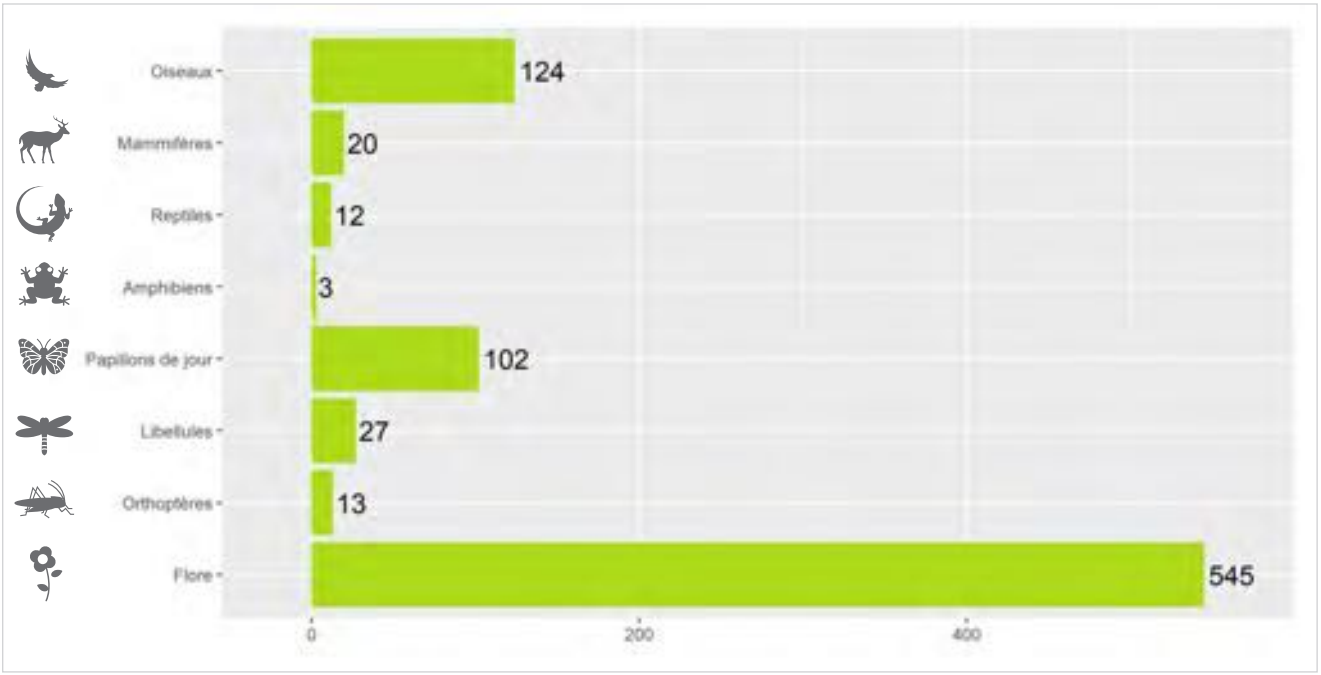


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

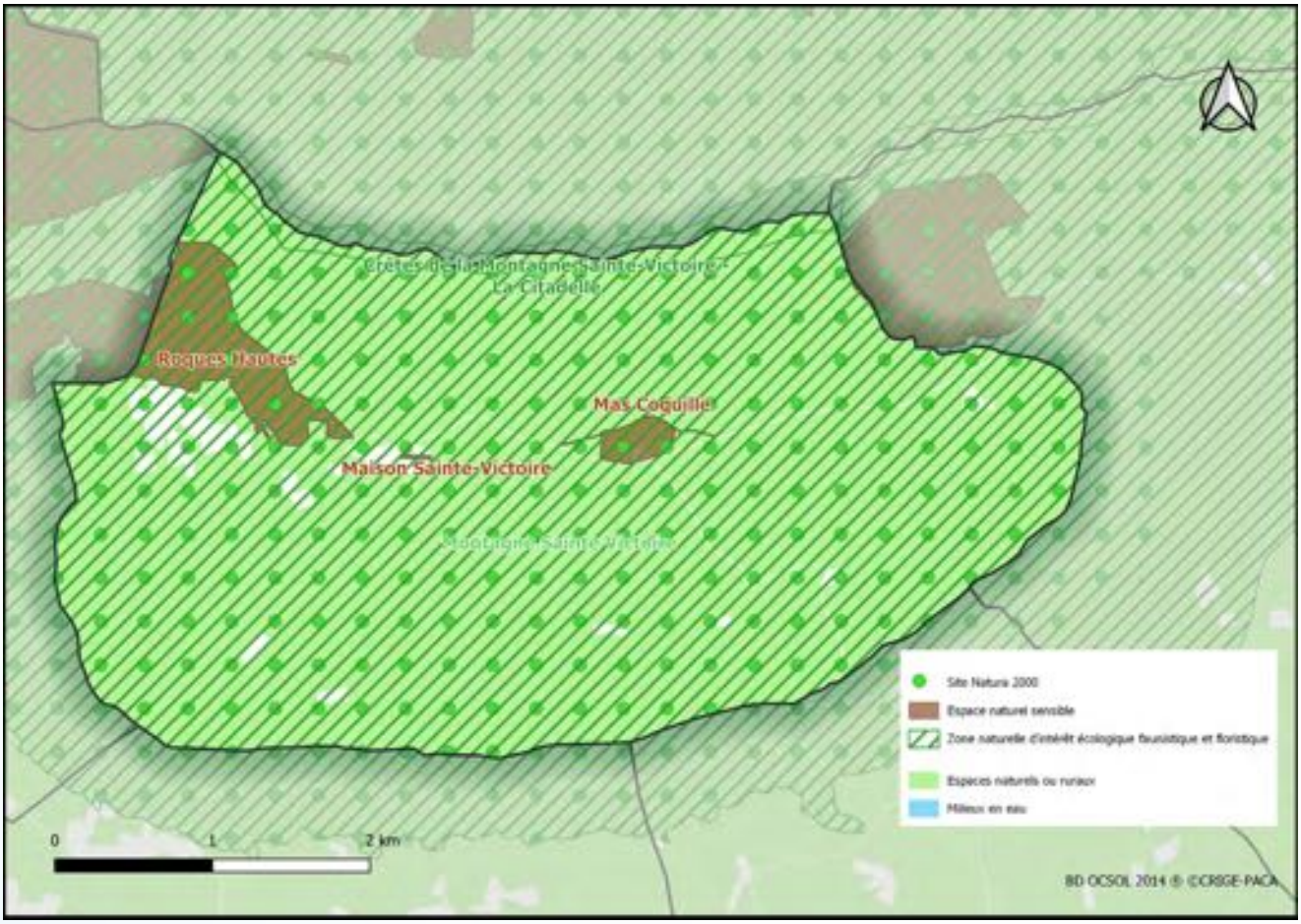
896 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Saint-Antonin-sur-Bayon, soit 15% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 125 espèces sont protégées au niveau national. 19 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 24 à l'échelle régionale.

La compilation de 9 146 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Saint-Antonin-sur-Bayon (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Saint-Antonin-sur-Bayon

D'une surface de 18 km², 97 % de la commune de Saint-Antonin-sur-Bayon sont des espaces naturels et ruraux. Toute la commune est identifiée dans le périmètre Natura 2000 de **la montagne Sainte-Victoire**.

La variété des reliefs, expositions, altitudes et épaisseurs des sols participe à la richesse biologique des paysages de la **montagne Sainte-Victoire**. On rencontre à la fois des espèces méditerranéennes qui occupent les zones les plus méridionales et des espèces d'affinité alpine ou forestière, de préférence au nord. Dans les paysages typiques des milieux méditerranéens provençaux, les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Au nord, les chaînons assez élevés et situés dans le secteur le plus froid du département constituent un avant-poste des massifs montagnards de la Haute Provence. Les vieux chênes, véritables réservoirs de biodiversité, présentent un grand intérêt pour certains insectes et pour le reste de la faune des cavités.

En piémont, les **activités agricoles extensives** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine, ainsi que le développement d'un réseau de haies favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER


© Eric DIDNER

Aigle de Bonelli

P LR

Emblématique des collines provençales, l'Aigle de Bonelli niche dans les falaises et affectionne l'alternance de boisements, garrigues, milieux ouverts pâturés ou cultivés de façon extensive. Les Bouches-du-Rhône accueillent la moitié des couples français, dont 13 couples sur la métropole, qui souffrent encore de l'électrocution, du braconnage, de la perte d'habitat par l'urbanisation et les aménagements tels que les parcs photovoltaïques en milieu naturel, du dérangement des nichées par les sports de pleine nature, etc.


© André SIMON

Lézard ocellé

P LR

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.


© Aurélien AUDEVARD

Agrion de Mercure

P

D'affinité méridionale, l'Agrion de Mercure vit dans les petites zones humides, les sources, les fossés, les ruisseaux et les petites rivières ensoleillées, à courant lent, riches en plantes aquatiques. Son habitat spécifique, souvent négligé, car paraissant insignifiant, est régulièrement victime d'actes destructeurs tels que curages, assèchements, comblements immodérés, piétinement du bétail.


© Laurent ROUSCHMEYER

Grand Capricorne

P

Le Grand Capricorne est l'un des plus grands coléoptères de France. Sa larve consomme le bois vivant des chênes, généralement sénescents. L'espèce est menacée par la sylviculture moderne qui supprime les vieux arbres.


© François GRIMAL

Ophrys de Provence

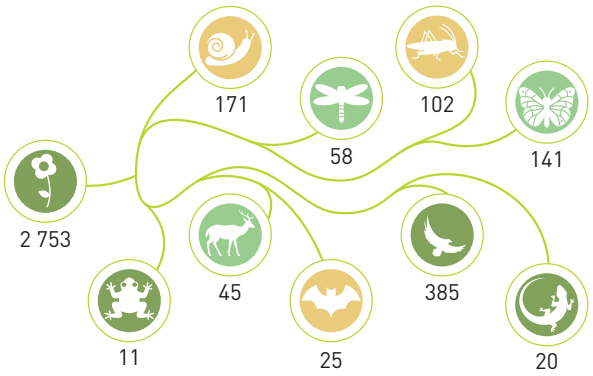
P

L'Ophrys de Provence se développe sur terrains calcaires ensoleillés : pelouses sèches, garrigues, lisières de pinèdes. Comme les autres espèces d'Ophrys de la famille des orchidées, sa fleur mime un insecte pour l'attirer et assurer la pollinisation.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

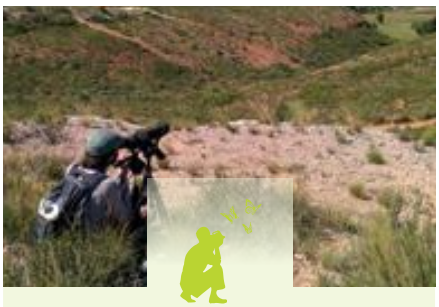
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

SAINT-CANNAT



Outarde canepetière © Laurent ROUSCHMEYER P LR

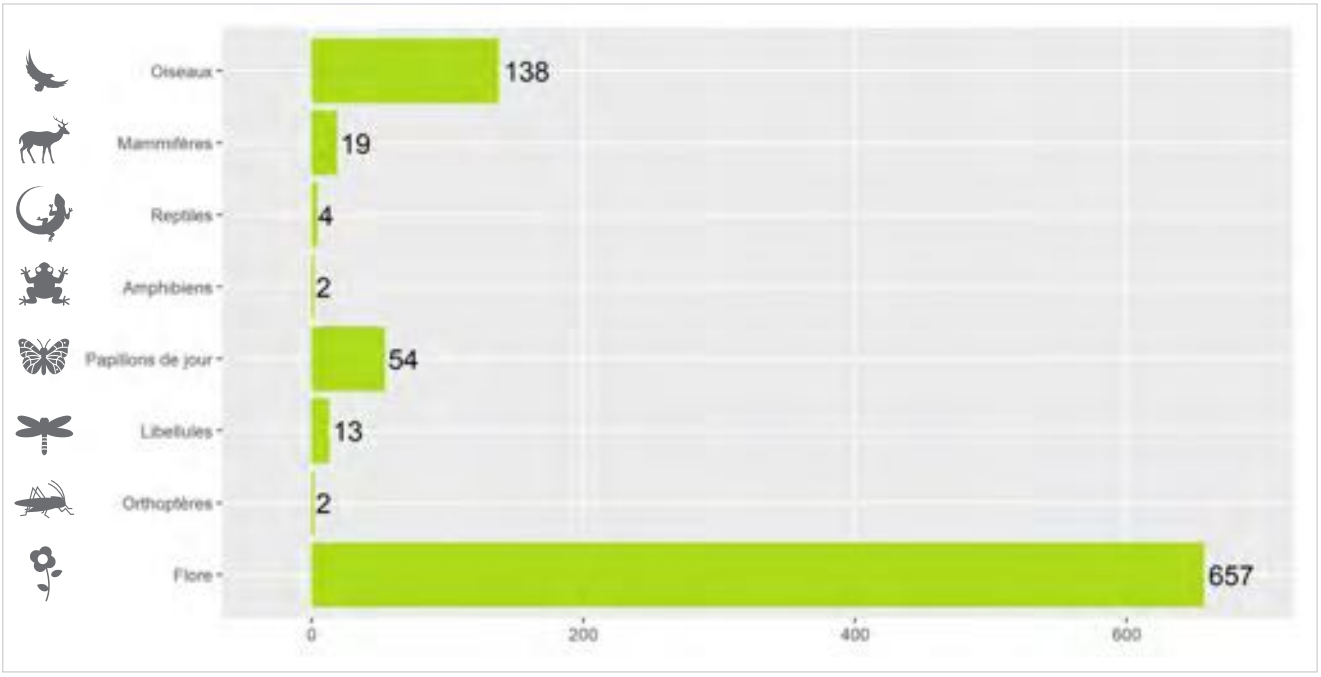


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

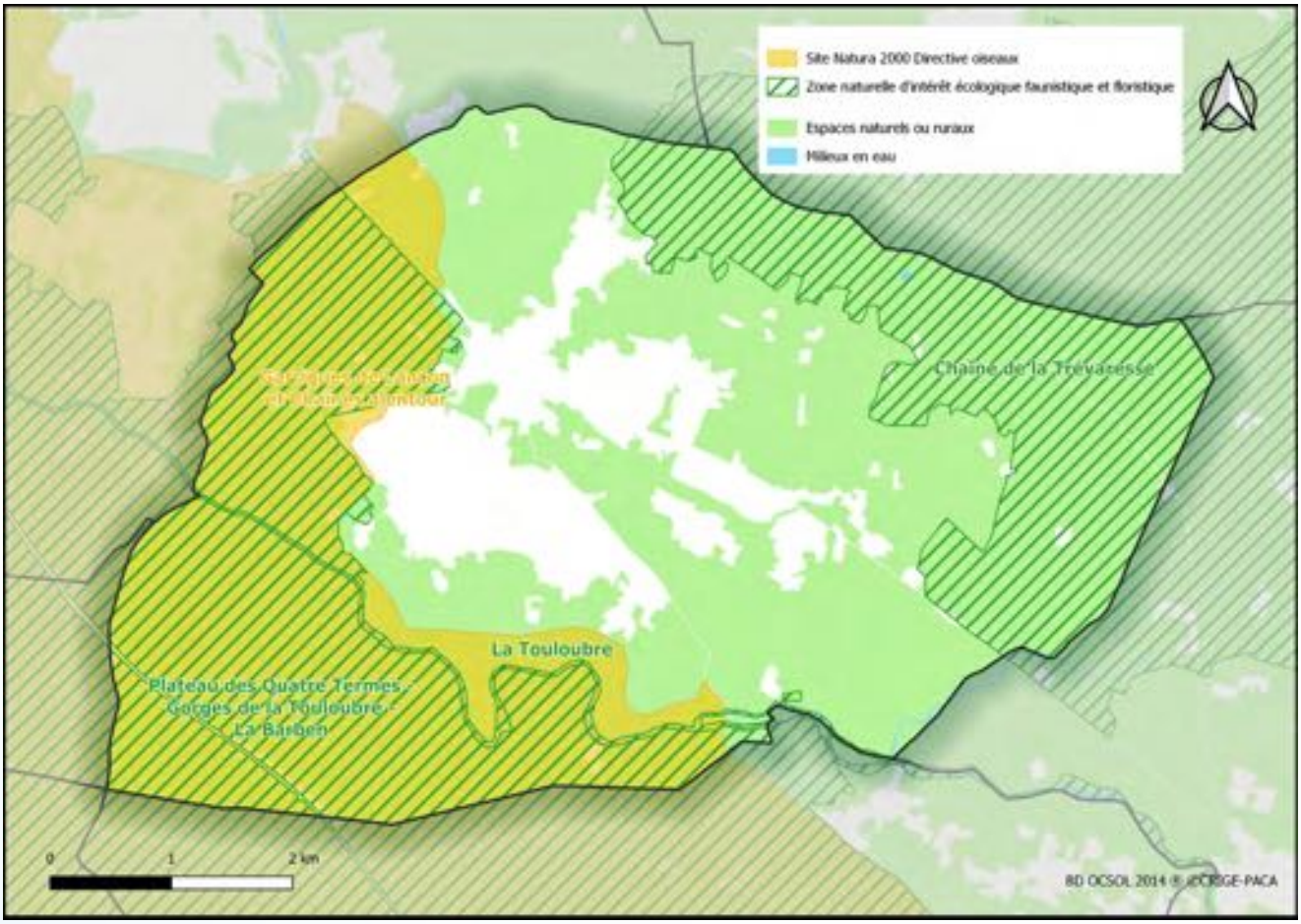
905 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Saint-Cannat, soit 16 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 128 espèces sont protégées au niveau national. 18 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 26 à l'échelle régionale.

La compilation de 9 251 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Saint-Cannat (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Saint-Cannat

D'une surface de 37 km², 84 % de la commune de Saint-Cannat sont des espaces naturels et ruraux. 53 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Avec le **massif des Quatre Termes** à l'ouest, et **la chaîne de la Trévaresse** à l'ouest, les paysages collinaires sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

Les **gorges de la Touloubre** présentent de beaux tronçons de végétation rivulaire qui offrent abri, zone de chasse, zone de reproduction et couloir de déplacement à plusieurs espèces, dont des libellules patrimoniales.

En piémont, les **espaces agricoles extensifs** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER


© Bertrand ÉLIOTOUT

Pie-grièche méridionale

P LR

La Pie-grièche méridionale occupe les garrigues basses à chênes kermès mais aussi des habitats arides semi-steppiques. Elle profite des zones incendiées, où buissons et petits arbres lui permettent d'installer son nid. Mondialement menacée, elle pâtit en Provence de la modification de ses habitats : déclin du pastoralisme entraînant la fermeture des milieux, agriculture intensive, urbanisation. Elle souffre probablement de l'usage irraisonné de pesticides entraînant la raréfaction de ses proies.


© Aurélien AUDEVARD

Œdicnème criard

P

Espèce de plaine, l'Œdicnème criard fréquente, outre les Coussouls de Crau, les pâturages, les friches, le bord de certains cours d'eau, les aérodromes, les vignobles au sol caillouteux, certains salins, etc. En saison de reproduction, les nuits sont particulièrement animées par les appels et cris stridents qui portent loin.


© Nicolas FUENTO

Couleuvre de Montpellier

P

Plus grand serpent en Europe, la Couleuvre de Montpellier fréquente une très grande variété d'habitats. C'est dans les secteurs agricoles méditerranéens extensifs, bocagers, riches en abris et en proies que l'on observe les plus fortes densités.


© Aurélien AUDEVARD

Agrion de Mercure

P

D'affinité méridionale, l'Agrion de Mercure vit dans les petites zones humides, les sources, les fossés, les ruisseaux et les petites rivières ensoleillées, à courant lent, riches en plantes aquatiques. Son habitat spécifique, souvent négligé, car paraissant insignifiant, est régulièrement victime d'actes destructeurs tels que curages, assèchements, comblements immodérés, piétinement du bétail.


© J-C. ARNOUX - CBNMED

Ophrys de Bertoloni

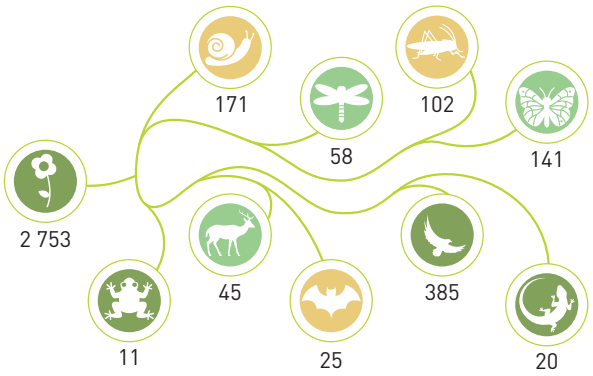
P

L'Ophrys de Bertoloni est une orchidée de pleine lumière qui se développe dans des pelouses sèches, des garrigues surtout littorales et des clairières de pinède.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

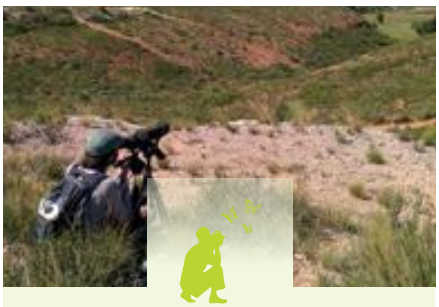
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

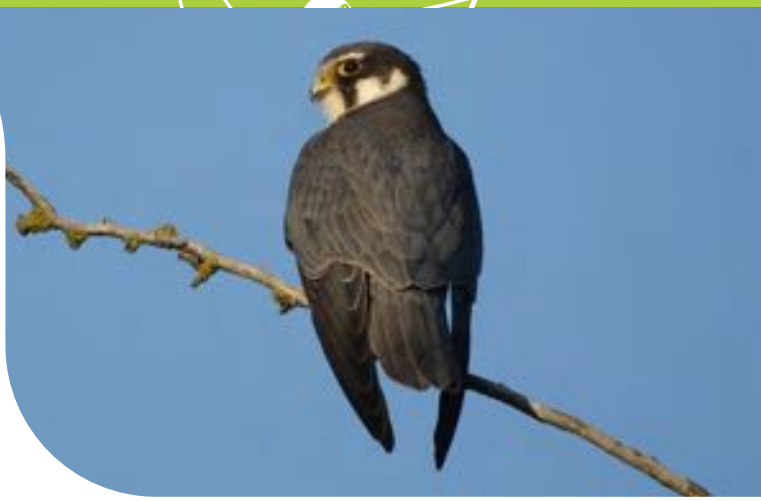
biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

SAINT-ESTÈVE-JANSON



Faucon hobereau © Christian AUSSAGUEL

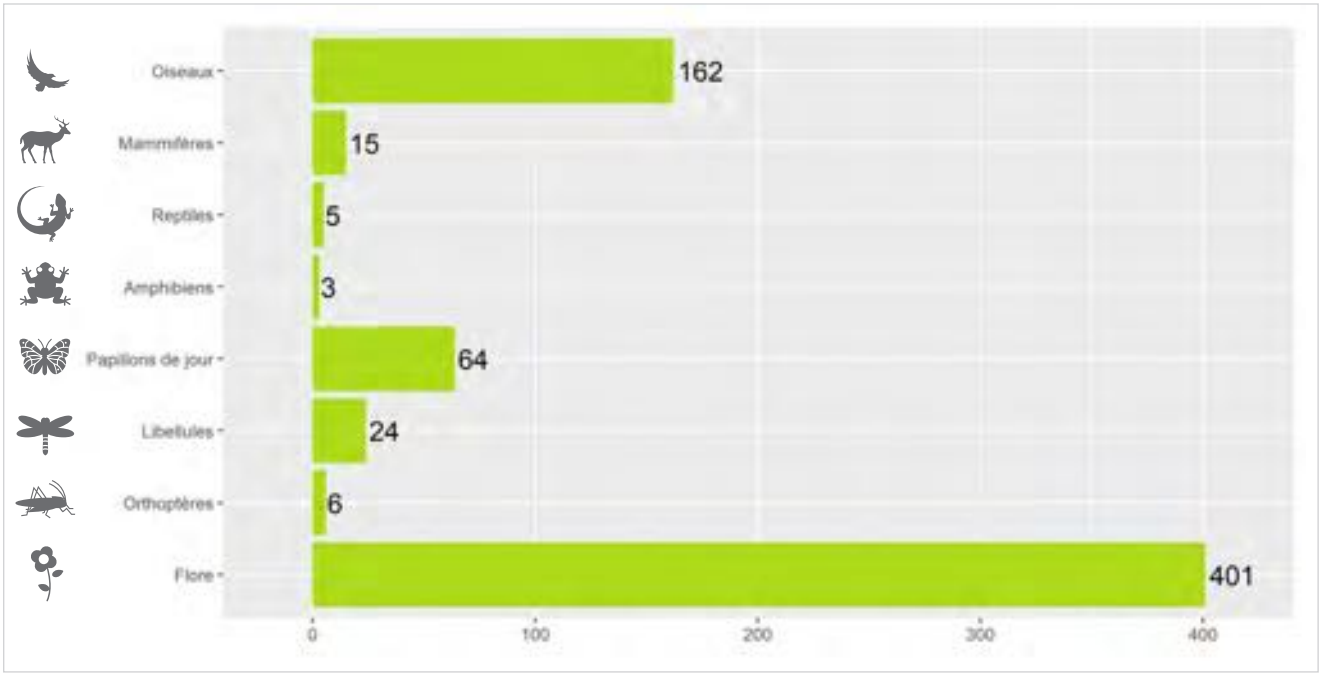


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

695 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Saint-Estève-Janson, soit 12 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 144 espèces sont protégées au niveau national. 18 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 32 à l'échelle régionale.

La compilation de 7 868 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Saint-Estève-Janson (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Saint-Estève-Janson

D'une surface de 7 km², 92 % de la commune de Saint-Estève-Janson sont des espaces naturels et ruraux. 64 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Au nord, **la Durance** constitue un exemple remarquable de rivières en tresses méditerranéennes caractérisé par un lit vif très large, en grande partie occupé par des dépôts de galets, graviers et sables, au sein desquels l'eau s'écoule en plusieurs bras, créant une diversité d'habitats écologiques de grand intérêt. La vallée assure une fonction corridor de première importance en Provence, constituant une voie de migration particulièrement empruntée par les oiseaux, les mammifères, dont les chauves-souris, les insectes et bien sûr les poissons.

Au sud, les **paysages collinaires du massif de Rognes** sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

Entre Durance et collines, les **activités agricoles extensives** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine, ainsi que le développement d'un réseau de haies favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER


© Gregory DELAUNAY

Grand-duc d'Europe

P

Plus grand rapace nocturne d'Europe, le Grand-duc d'Europe niche dans les falaises en aménageant de branches une simple dépression, le plus souvent sur une vire rocheuse. Il chasse dans les garrigues, prairies, pelouses et terres cultivées : campagnols, rats, souris, renards, mais aussi oiseaux et reptiles de toutes sortes.


© Aurélien AUDEVARD

Loutre d'Europe

P

Prédatrice des cours d'eau, la Loutre d'Europe consomme principalement des poissons mais aussi toutes sortes de petits vertébrés (amphibiens) et invertébrés (écrevisses). Autrefois largement répandue, elle a très probablement disparu de la région dans les années 1970 à la suite de sa persécution par l'homme. La basse Durance est actuellement en voie de reconquête.


© Nicolas FUENTO

Couleuvre de Montpellier

P

Plus grand serpent en Europe, la Couleuvre de Montpellier fréquente une très grande variété d'habitats. C'est dans les secteurs agricoles méditerranéens extensifs, bocagers, riches en abris et en proies que l'on observe les plus fortes densités.


© Aurélien AUDEVARD

Agrion de Mercure

P

D'affinité méridionale, l'Agrion de Mercure vit dans les petites zones humides, les sources, les fossés, les ruisseaux et les petites rivières ensoleillées, à courant lent, riches en plantes aquatiques. Son habitat spécifique, souvent négligé, car paraissant insignifiant, est régulièrement victime d'actes destructeurs tels que curages, assèchements, comblements immodérés, piétinement du bétail.


© J-C. ARNOUX - CBNMED

Polygale grêle

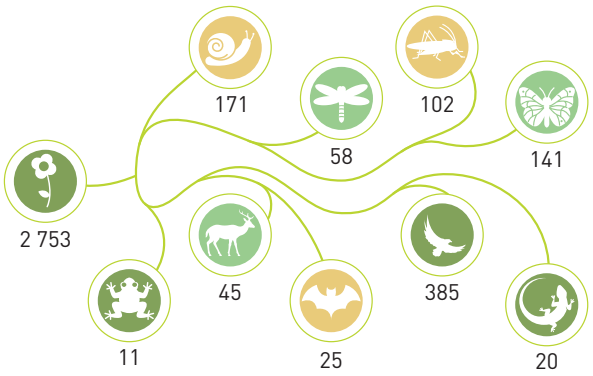
P

C'est en Durance que les populations du discret Polygale grêle sont les plus importantes. Pionnière des milieux argilo-limoneux humides temporairement inondés, elle est sensible aux modifications du régime hydraulique naturel.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

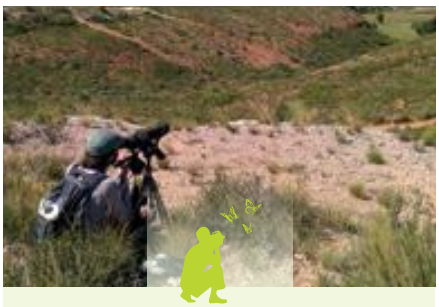
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

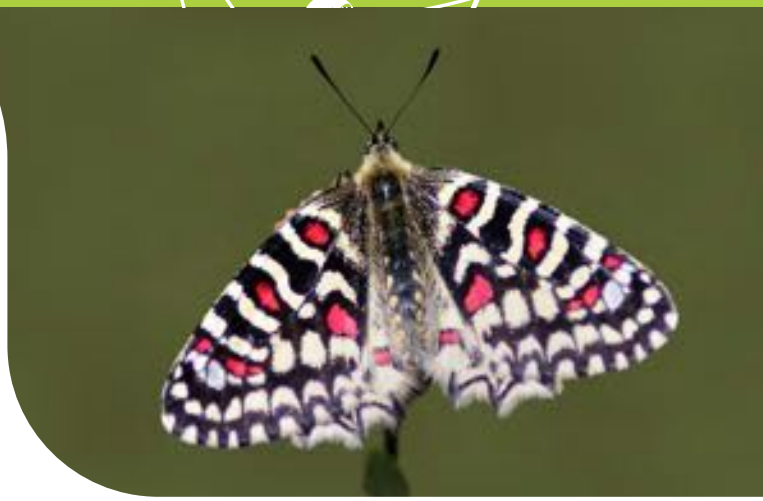
biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

SAINT-MARC-JAUMEGARDE



Proserpine © François GRIMAL

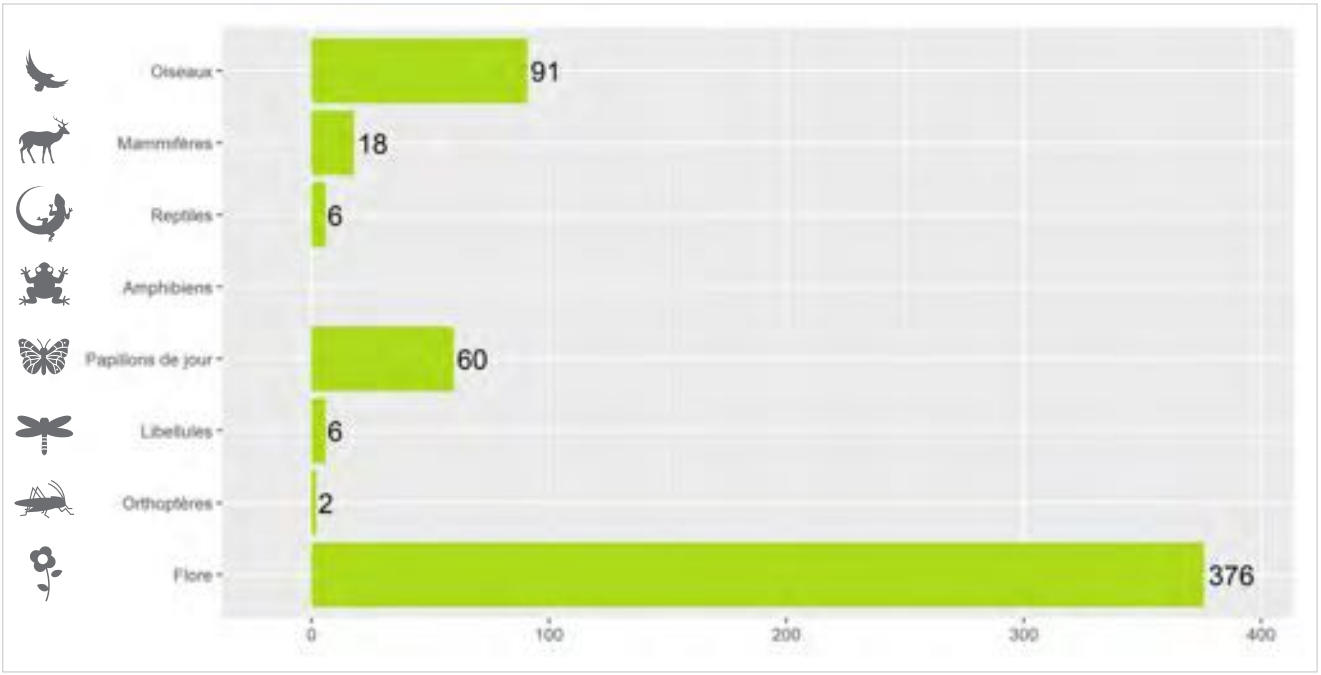


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

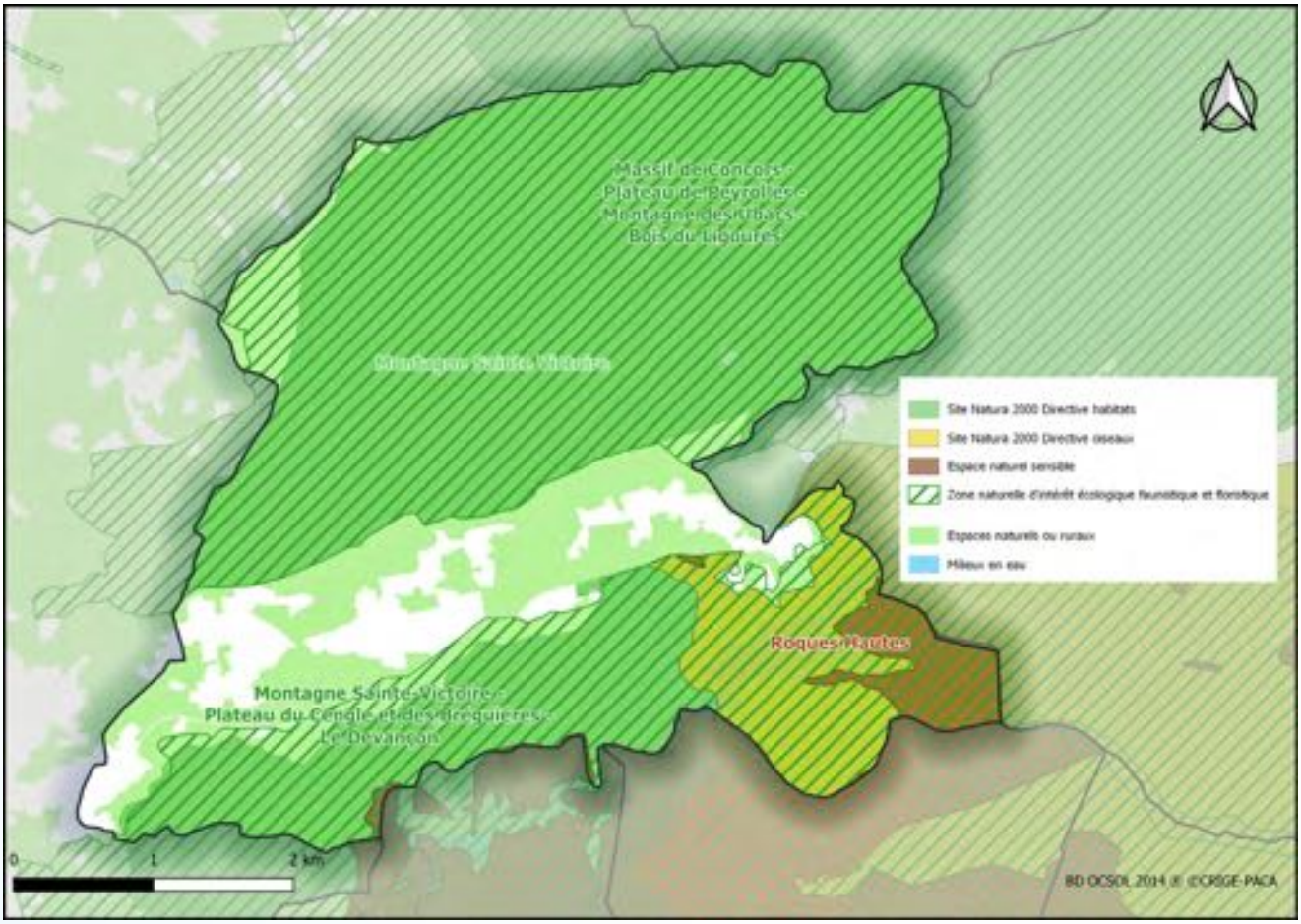
585 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Saint-Marc-Jaumegarde, soit 10 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 91 espèces sont protégées au niveau national. 15 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 17 à l'échelle régionale.

La compilation de 2 304 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Saint-Marc-Jaumegarde (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Saint-Marc-Jaumegarde

D'une surface de 23 km², 92 % de la commune de Saint-Marc-Jaumegarde sont des espaces naturels et ruraux. 82 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

La variété des reliefs, expositions, altitudes et épaisseurs des sols participe à la richesse biologique des paysages de la **montagne Sainte-Victoire**. On rencontre à la fois des espèces méditerranéennes qui occupent les zones les plus méridionales et des espèces d'affinité alpine ou forestière, de préférence au nord. Dans les paysages typiques des milieux méditerranéens provençaux, les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Au nord, les chaînons situés dans le secteur le plus froid du département constituent un avant-poste des massifs montagnards de la Haute Provence. Les vieux chênes, véritables réservoirs de biodiversité, présentent un grand intérêt pour certains insectes et pour le reste de la faune des cavités.

En piémont, les quelques **activités agricoles extensives** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine, ainsi que le développement d'un réseau de haies favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER


© Bertrand ÉLIOTOUT

Pie-grièche méridionale

P LR

La Pie-grièche méridionale occupe les garrigues basses à chênes kermès mais aussi des habitats arides semi-steppiques. Elle profite des zones incendiées, où buissons et petits arbres lui permettent d'installer son nid. Mondialement menacée, elle pâtit en Provence de la modification de ses habitats : déclin du pastoralisme entraînant la fermeture des milieux, agriculture intensive, urbanisation. Elle souffre probablement de l'usage irraisonné de pesticides entraînant la raréfaction de ses proies.


© André SIMON

Lézard ocellé

P LR

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.


© Aurélien AUDEVARD

Agrion de Mercure

P

D'affinité méridionale, l'Agrion de Mercure vit dans les petites zones humides, les sources, les fossés, les ruisseaux et les petites rivières ensoleillées, à courant lent, riches en plantes aquatiques. Son habitat spécifique, souvent négligé, car paraissant insignifiant, est régulièrement victime d'actes destructeurs tels que curages, assèchements, comblements immodérés, piétinement du bétail.


© Cassandra DURRET

Magicienne dentelée

P

Plus grand insecte d'Europe, la Magicienne dentelée ou « Langouste de Provence » est présente dans une grande variété d'habitats méditerranéens ouverts et ensoleillés : garrigues, pelouses steppiques, prairies sèches, zones de fourrés et de ronciers en lisière forestière.


© François GRIMAL

Ophrys de Provence

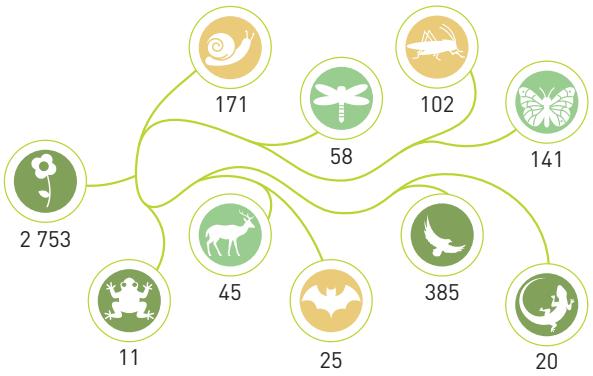
P

L'Ophrys de Provence se développe sur terrains calcaires ensoleillés : pelouses sèches, garrigues, lisières de pinèdes. Comme les autres espèces d'Ophrys de la famille des orchidées, sa fleur mime un insecte pour l'attirer et assurer la pollinisation.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

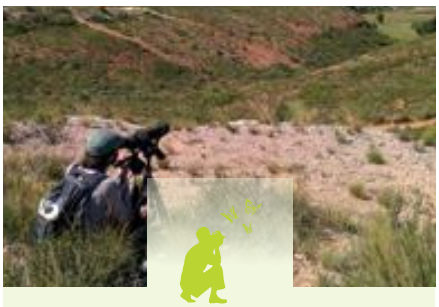
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

SAINT-PAUL-LÈS-DURANCE



Petit gravelot © Aurélien AUDEVARD

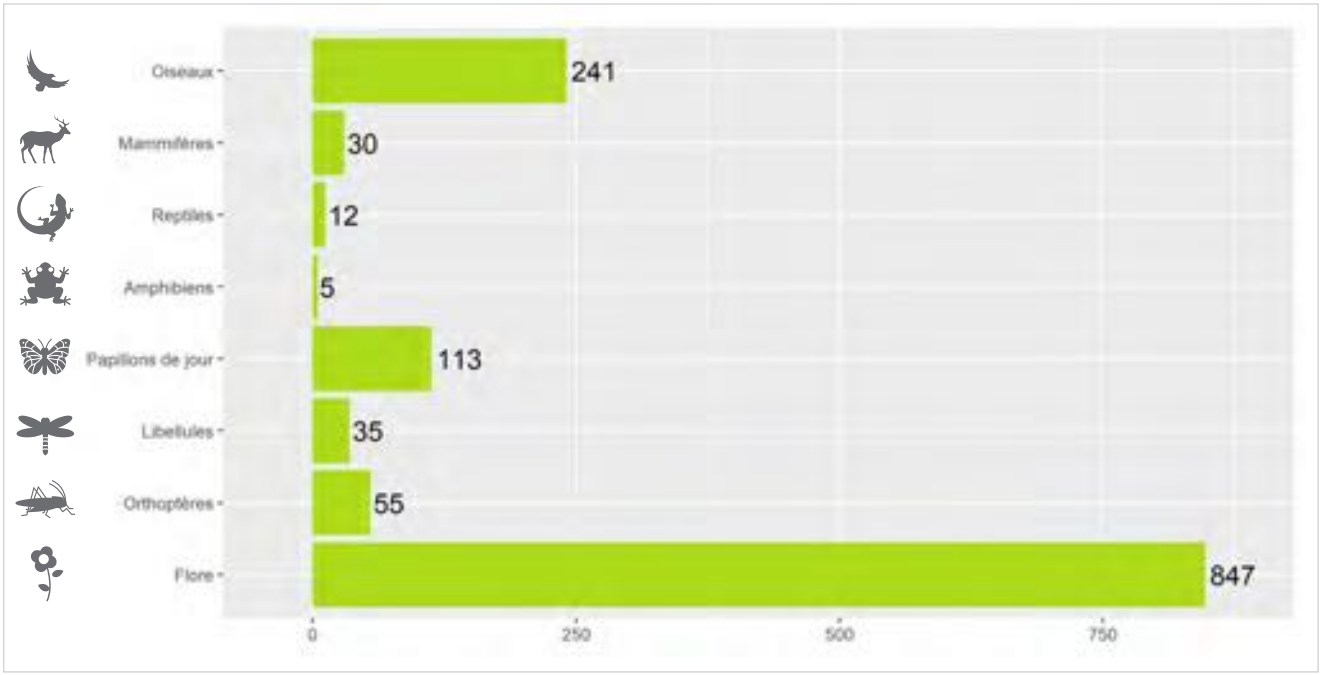


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

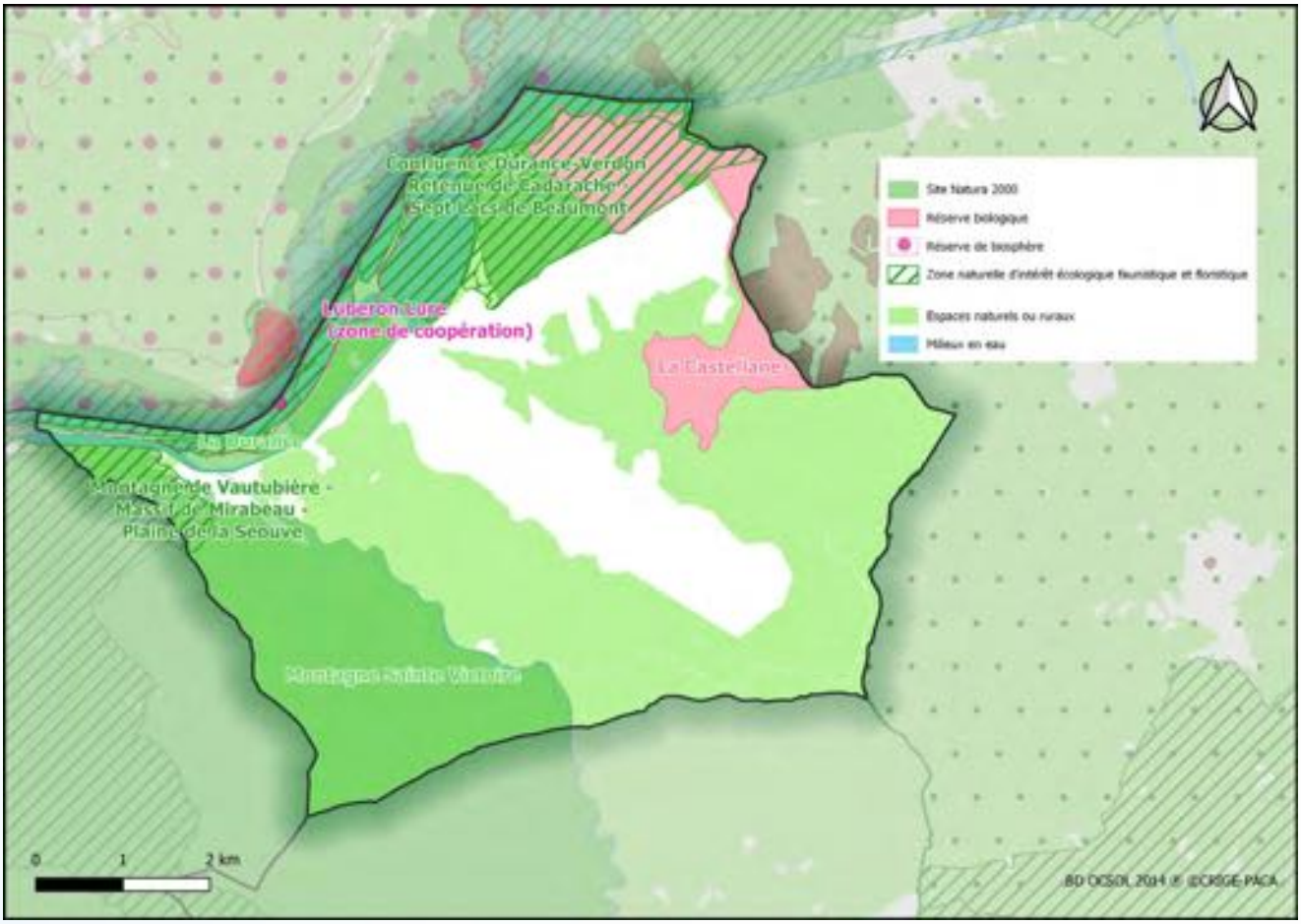
1 536 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Saint-Paul-lès-Durance, soit 26 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 223 espèces sont protégées au niveau national. 32 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 66 à l'échelle régionale.

La compilation de 39 887 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Saint-Paul-lès-Durance (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Saint-Paul-lès-Durance

D'une surface de 46 km², 77 % de la commune de Saint-Paul-lès-Durance sont des espaces naturels et ruraux. 37 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Au nord de la commune, **la Durance** constitue un exemple remarquable de rivières en tresses méditerranéennes caractérisé par un lit vif très large, en grande partie occupé par des dépôts de galets, graviers et sables, au sein desquels l'eau s'écoule en plusieurs bras, créant une diversité d'habitats écologiques de grand intérêt. La vallée assure une fonction corridor de première importance en Provence, constituant une voie de migration particulièrement empruntée par les oiseaux, les mammifères, dont les chauves-souris, les insectes et bien sûr les poissons.

Le plan d'eau de la retenue de Cadarache abrite chaque hiver entre 2 000 et 7 000 oiseaux d'eau. Plus d'une cinquantaine d'espèces d'oiseaux s'y reproduisent. Les roseaux ceinturant le bassin d'éclusé abritent le plus d'espèces patrimoniales[1].

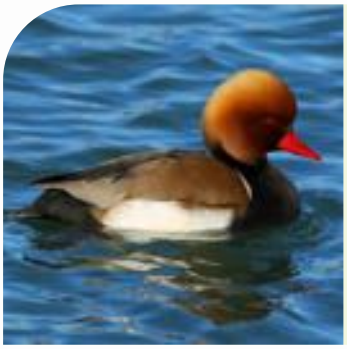
Les **paysages collinaires** sur la commune sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

En piémont, les **activités agricoles extensives** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine, ainsi que le développement d'un réseau de haies favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER


© Aurélien AUDEVARD

Nette rousse

LR

Canard plongeur, la Nette rousse affectionne les plans d'eau entourés de roselières. Le nid, garni de duvet, est placé près de l'eau, caché par les roseaux. Le mâle arbore un casque doré qu'il peut gonfler à souhait et un bec rouge. La femelle se rêvet d'un plumage plus sobre dans les teintes de beige-brun.


© Aurélien AUDEVARD

Loutre d'Europe

P

Prédatrice des cours d'eau, la Loutre d'Europe consomme principalement des poissons mais aussi toutes sortes de petits vertébrés (amphibiens) et invertébrés (écrevisses). Autrefois largement répandue, elle a très probablement disparu de la région dans les années 1970 à la suite de sa persécution par l'homme. La basse Durance est actuellement en voie de reconquête.


© André SIMON

Lézard ocellé

P LR

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.


© Claude FALKE

Criquet hérisson

P LR

Le Criquet hérisson est un orthoptère endémique de l'ouest des Bouches-du-Rhône, du Var et des Préalpes de Grasse. Il y affectionne les collines et plateaux calcaires de Provence.


© François GRIMAL

Ophrys de Provence

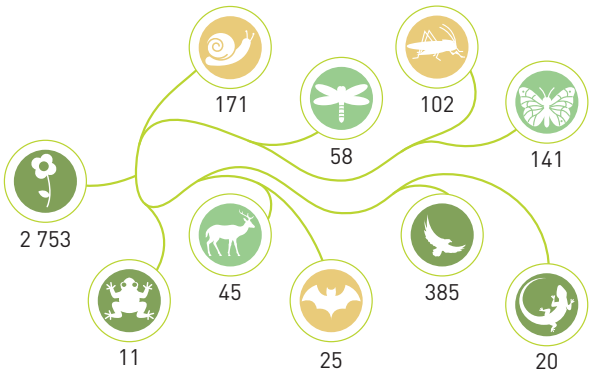
P

L'Ophrys de Provence se développe sur terrains calcaires ensoleillés : pelouses sèches, garrigues, lisières de pinèdes. Comme les autres espèces d'Ophrys de la famille des orchidées, sa fleur mime un insecte pour l'attirer et assurer la pollinisation.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

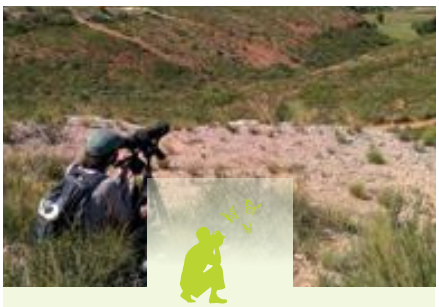
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

SIMIANE-COLLONGUE



Traquet oreillard © Aurélien AUDEVARD P LR

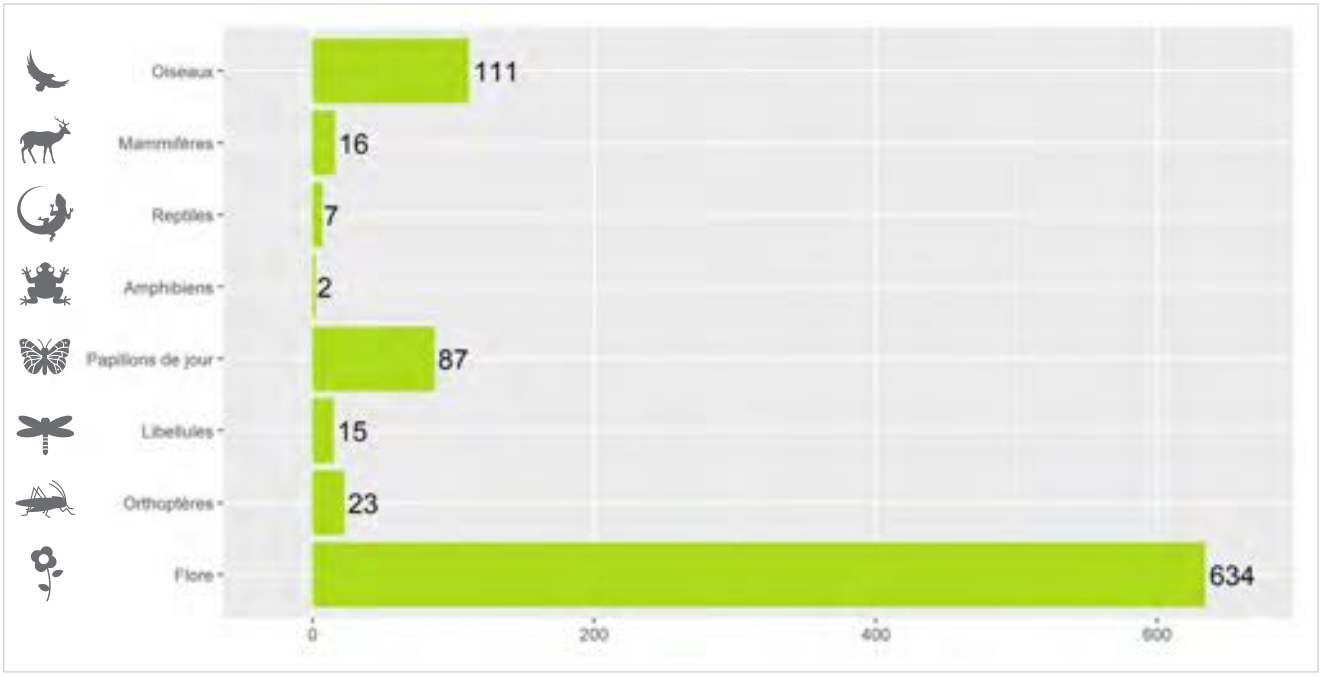


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

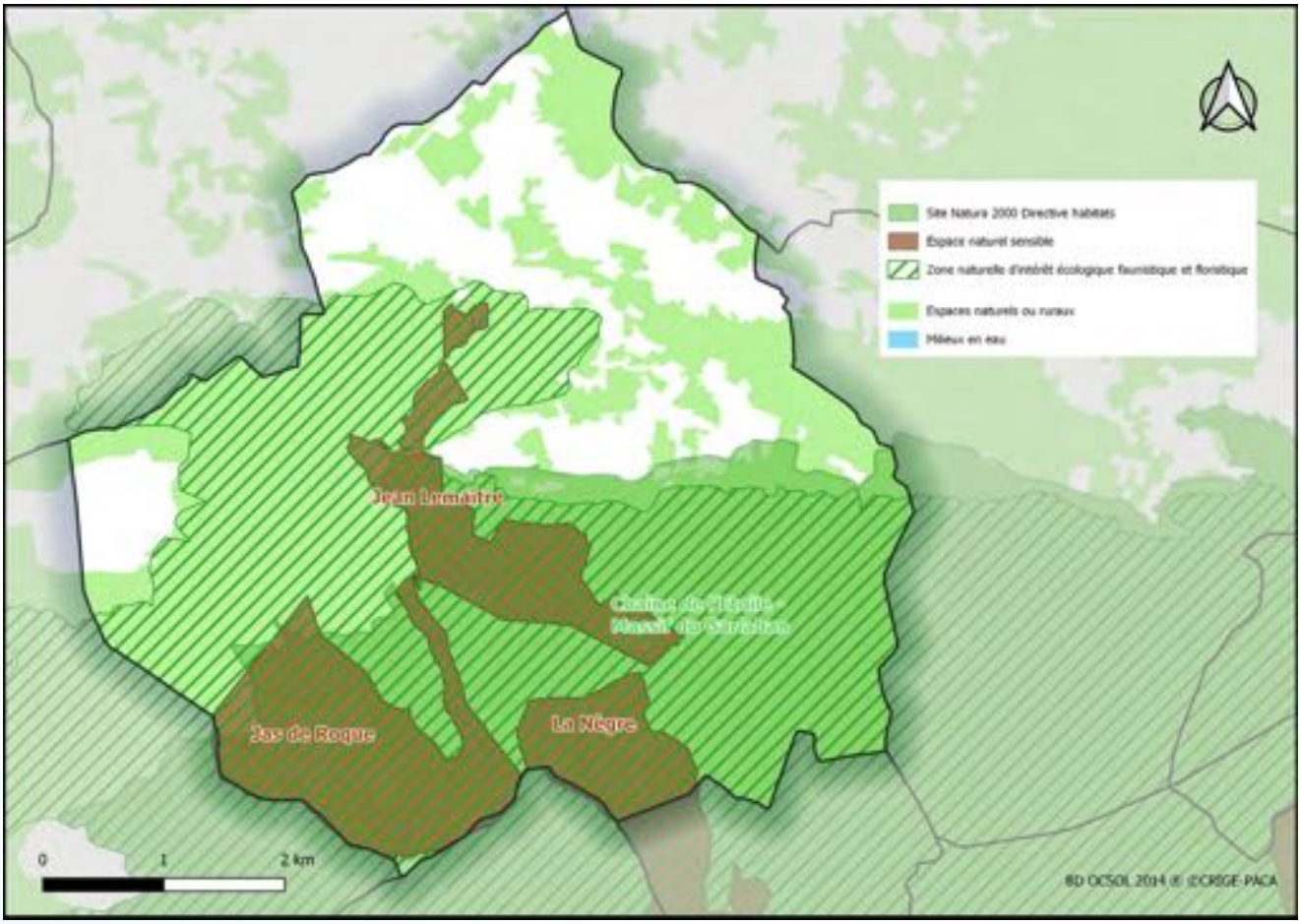
922 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Simiane-Collongue, soit 16 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 109 espèces sont protégées au niveau national. 17 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 24 à l'échelle régionale.

La compilation de 12 560 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Simiane-Collongue (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Simiane-Collongue

D'une surface de 30 km², 81 % de la commune de Simiane-Collongue sont des espaces naturels et ruraux. 67 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Premières montagnes aux portes de Marseille, les paysages de la **chaîne de l'Étoile** sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises, comme celle du Pilon du Roi, sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

Les cours d'eau qui traversent la commune présentent localement des tronçons de végétation rivulaire qui offrent abri, zone de chasse, zone de reproduction et couloir de déplacement à de nombreuses espèces.

Lorsqu'ils sont gérés de façon extensive, les **espaces agricoles** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER


© Eric DIDNER

Aigle de Bonelli

P LR

Emblématique des collines provençales, l'Aigle de Bonelli niche dans les falaises et affectionne l'alternance de boisements, garrigues, milieux ouverts pâturés ou cultivés de façon extensive. Les Bouches-du-Rhône accueillent la moitié des couples français, dont 13 couples sur la métropole, qui souffrent encore de l'électrocution, du braconnage, de la perte d'habitat par l'urbanisation et les aménagements tels que les parcs photovoltaïques en milieu naturel, du dérangement des nichées par les sports de pleine nature, etc.


© Gregory DELAUNAY

Genette commune

P

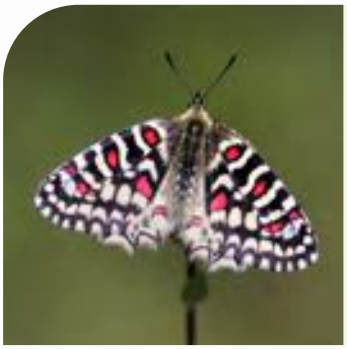
Les milieux fréquentés par la Genette commune sont assez variés, de la forêt à la garrigue, avec des promontoires rocheux qu'elle utilise comme crottiers. Ce mammifère carnivore, nocturne et discret est arrivé sur le territoire du fait de l'homme.


© Jean-Michel BOMPAR

Psammodrome d'Edwards

P

Plus petit lézard de France continentale, le Psammodrome d'Edwards est typique des zones arides méditerranéennes ouvertes. Il affectionne les pentes caillouteuses parsemées de buissons, friches, cultures abandonnées, zones sablonneuses du littoral méditerranéen.


© François GRIMAL

Proserpine

P

Déesse romaine présidant à la germination, Proserpine est aussi un papillon qui marque la fin de l'hiver. Protégée et inféodée aux garrigues et pelouses sèches du sud de la France, sa présence est liée à sa plante hôte, l'Aristoloche pistoloche.


© François GRIMAL

Ophrys de Provence

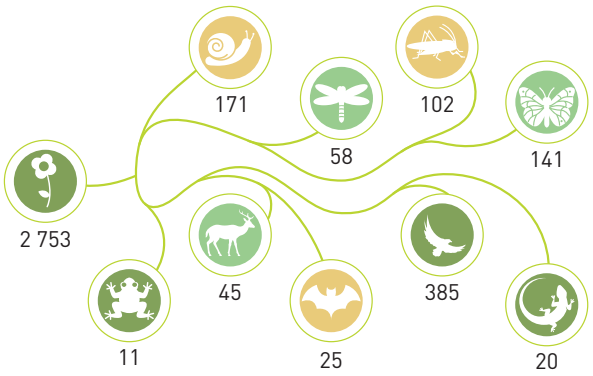
P

L'Ophrys de Provence se développe sur terrains calcaires ensoleillés : pelouses sèches, garrigues, lisières de pinèdes. Comme les autres espèces d'Ophrys de la famille des orchidées, sa fleur mime un insecte pour l'attirer et assurer la pollinisation.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

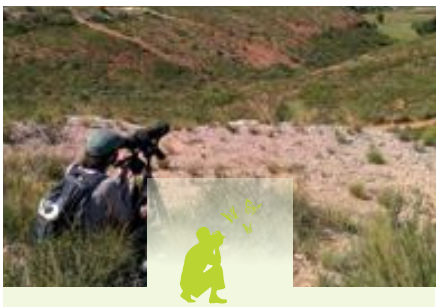
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

TRETS



Grand-duc d'Europe © Gregory DELAUNAY

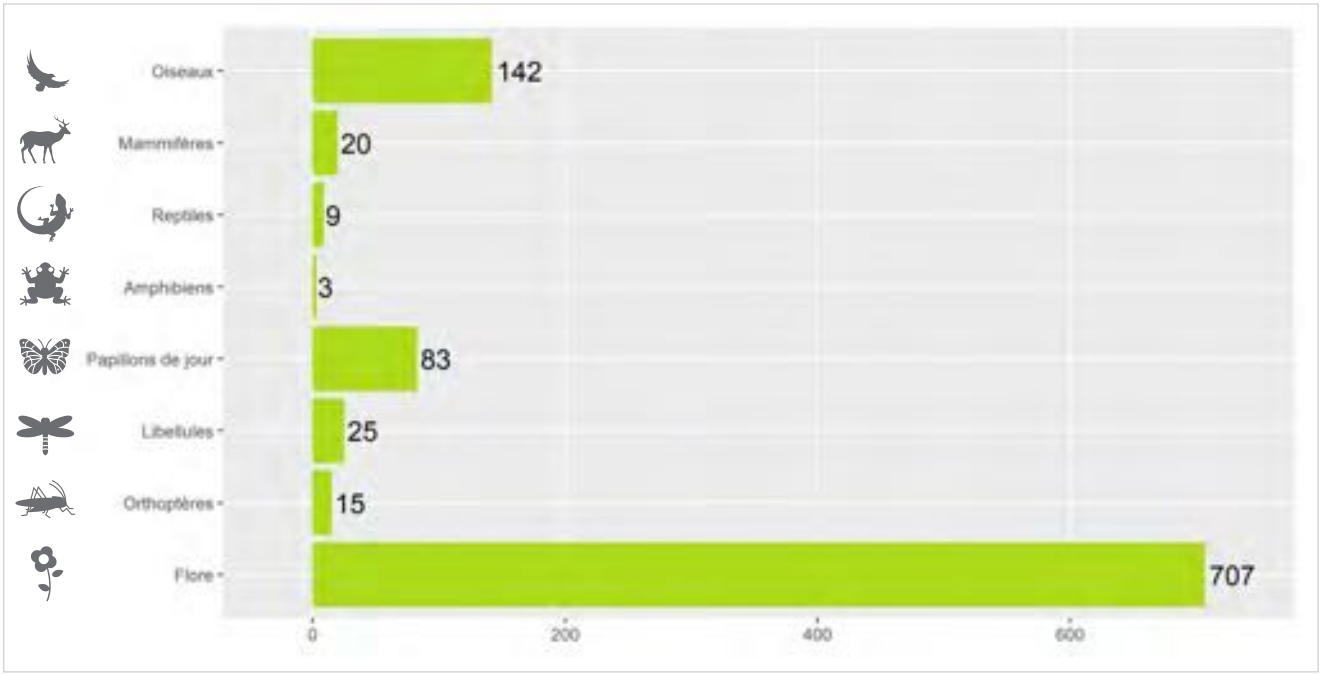


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

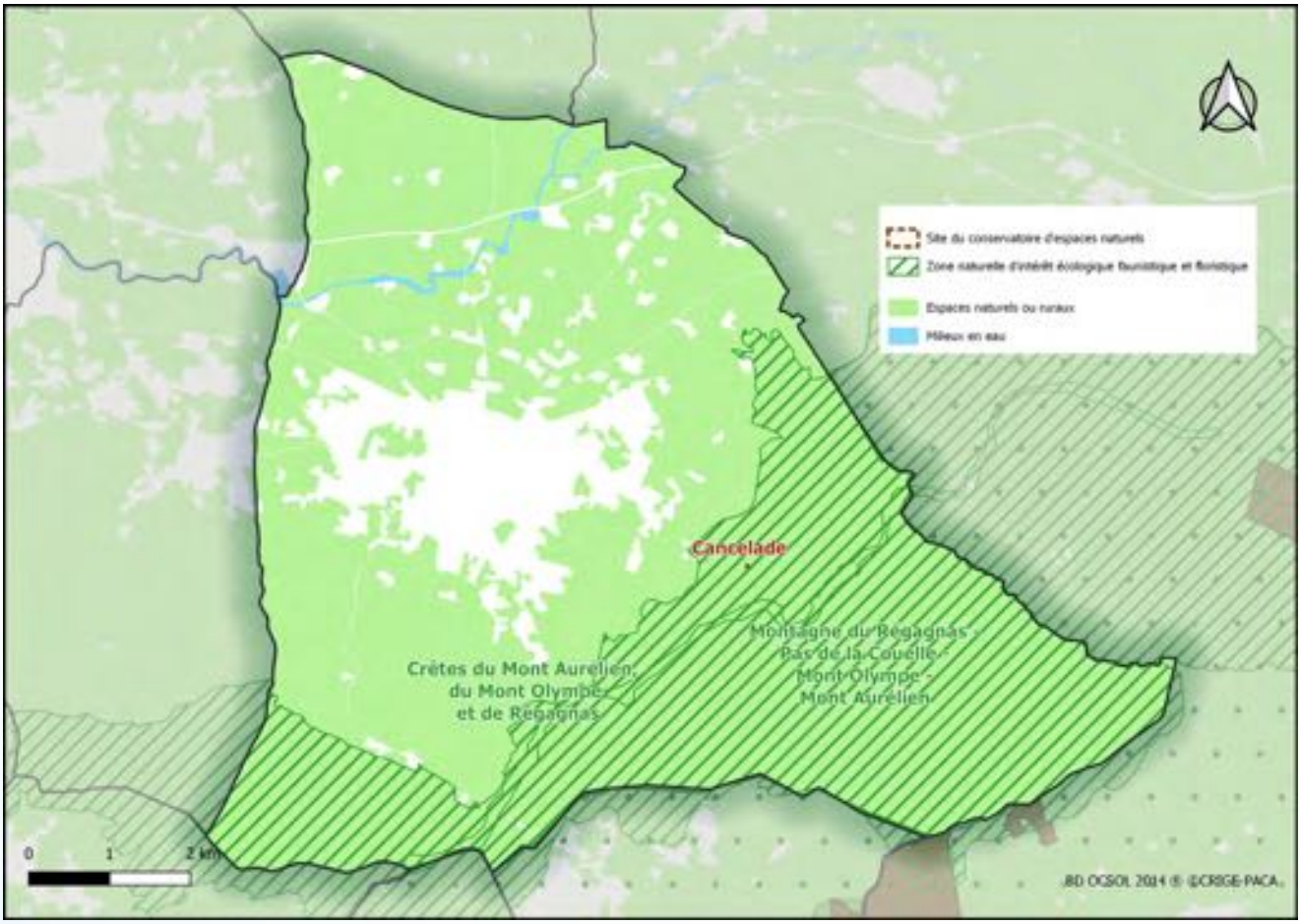
1 105 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Trets, soit 19 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 138 espèces sont protégées au niveau national. 18 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 31 à l'échelle régionale.

La compilation de 18 414 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Trets (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Trets

D'une surface de 70 km², 87 % de la commune de Trets sont des espaces naturels et ruraux. 40 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Traversant la commune, **l'Arc** et ses affluents présentent localement des tronçons de végétation rivulaire qui offrent abri, zone de chasse, zone de reproduction et couloir de déplacement à certaines espèces, dont des libellules patrimoniales[1].

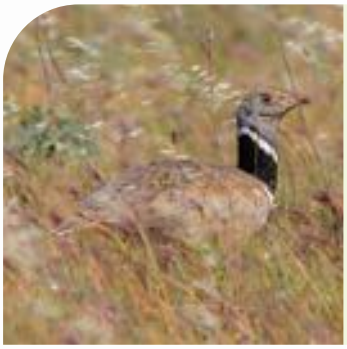
Lorsqu'ils sont gérés de façon extensive, les **espaces agricoles** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

La montagne du Regagnas, le pas de la Couelle et le mont Olympe accueillent des espèces typiques des milieux provençaux méditerranéens. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chêne vert et au pin d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises accueillent la nidification de grands rapaces.

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Laurent ROUSCHMEYER

Outarde canepetière

P LR

L'Outarde canepetière est une espèce steppique qui s'est adaptée aux plaines ouvertes avec de l'activité agricole principale. Elle affectionne les milieux herbacés à végétation basse et peu dense : friches, jachères, parcours, prairies, cultures fourragères, mais aussi plateformes aéronautiques. Les mâles en parade gonflent leur collier de plumes noires et sont facilement repérables aux « prouts » qu'ils émettent. Ceci a valu son nom de cane « petière » à l'espèce.



© Gregory DELAUNAY

Genette commune

P

Les milieux fréquentés par la Genette commune sont assez variés, de la forêt à la garrigue, avec des promontoires rocheux qu'elle utilise comme crottiers. Ce mammifère carnivore, nocturne et discret est arrivé sur le territoire du fait de l'homme.



© Nicolas FUENTO

Couleuvre de Montpellier

P

Plus grand serpent en Europe, la Couleuvre de Montpellier fréquente une très grande variété d'habitats. C'est dans les secteurs agricoles méditerranéens extensifs, bocagers, riches en abris et en proies que l'on observe les plus fortes densités.



© Aurélien AUDEVARD

Agrion de Mercure

P

D'affinité méridionale, l'Agrion de Mercure vit dans les petites zones humides, les sources, les fossés, les ruisseaux et les petites rivières ensoleillées, à courant lent, riches en plantes aquatiques. Son habitat spécifique, souvent négligé, car paraissant insignifiant, est régulièrement victime d'actes destructeurs tels que curages, assèchements, comblements immodérés, piétinement du bétail.



© J. UGO - CBNMED

Crapaudine de Provence

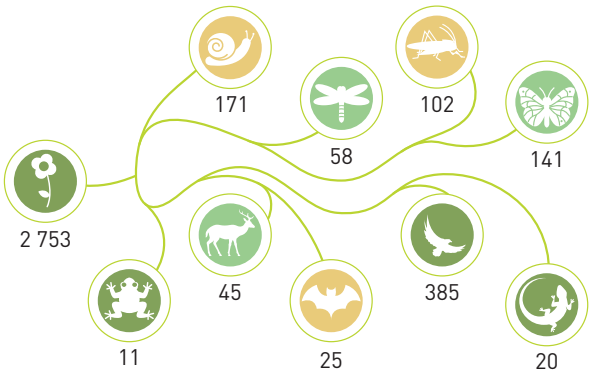
P

La Crapaudine de Provence affectionne les pelouses sèches et rocailleuses et les garrigues écorchées. Pionnière, elle colonise les secteurs pâturés, zones de débroussaillement DFCI, etc.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

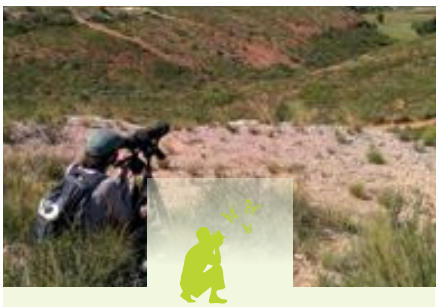
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

VAUVENARGUES



Traquet oreillard © Aurélien AUDEVARD P LR

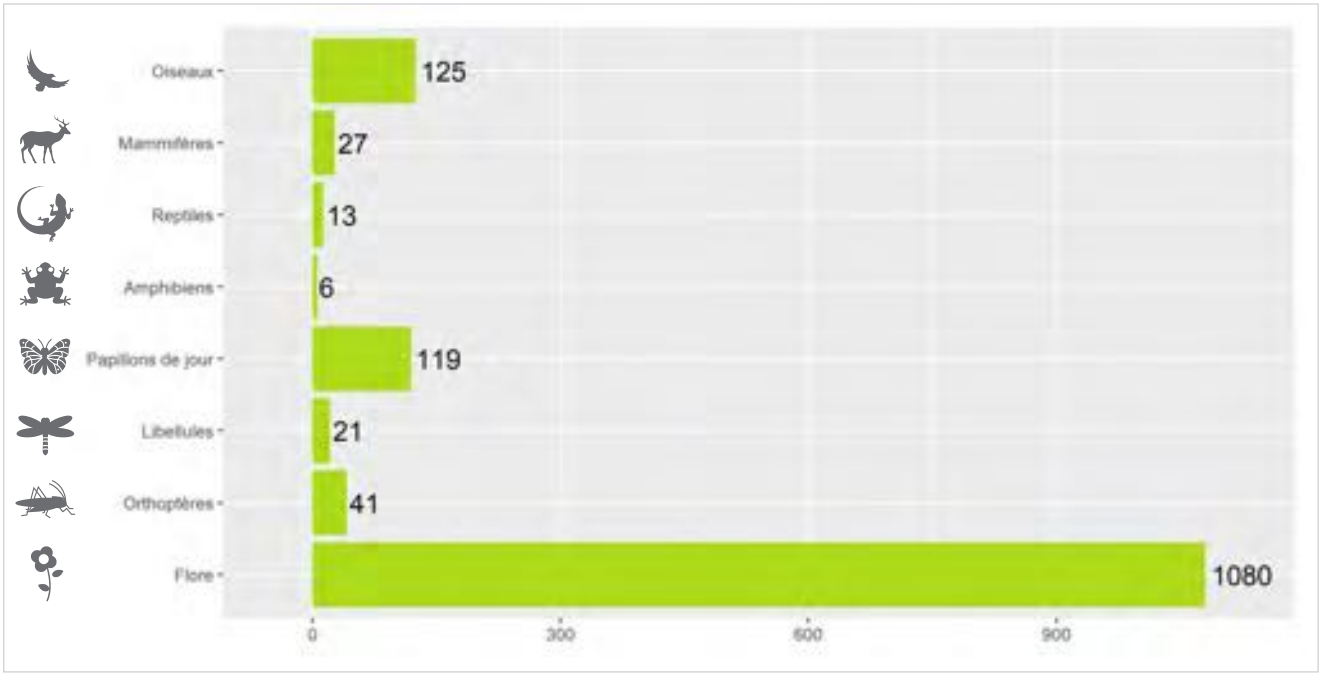


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

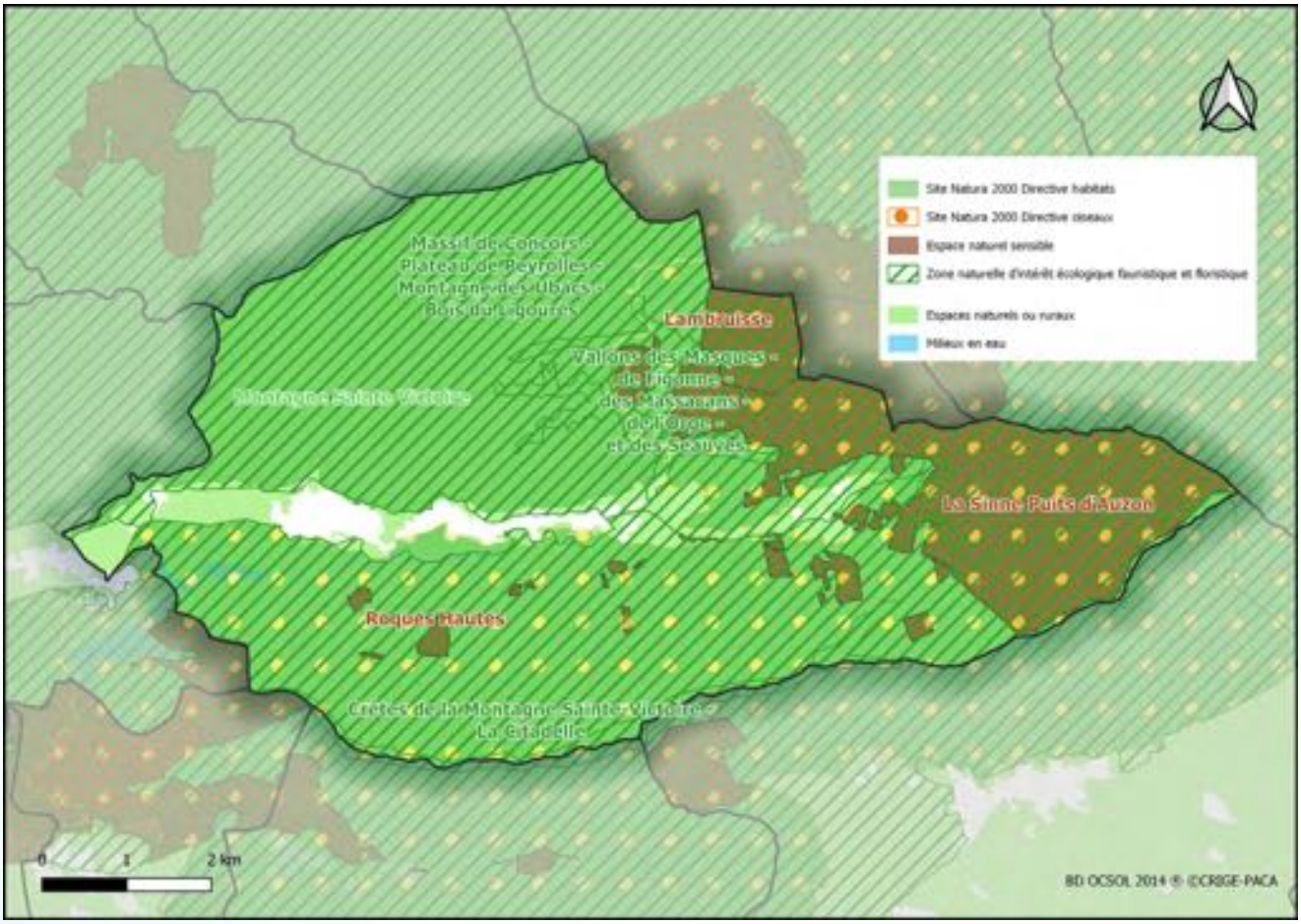
1 620 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Vauvenargues, soit 28 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 136 espèces sont protégées au niveau national. 22 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 31 à l'échelle régionale.

La compilation de 33 771 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Vauvenargues (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Vauvenargues

D'une surface de 54 km², 97 % de la commune de Vauvenargues sont des espaces naturels et ruraux. 96 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

La variété des reliefs, expositions, altitudes et épaisseurs des sols participe à la richesse biologique des paysages de la **montagne Sainte-Victoire**. On rencontre à la fois des espèces méditerranéennes qui occupent les zones les plus méridionales et des espèces d'affinité alpine ou forestière, préférentiellement au nord. Dans les paysages typiques des milieux méditerranéens provençaux, les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Au nord, les chaînons situés dans le secteur le plus froid du département constituent un avant-poste des massifs montagnards de la Haute Provence. Les vieux chênes, véritables réservoirs de biodiversité, présentent un grand intérêt pour certains insectes et pour le reste de la faune des cavités.

En piémont, les **activités agricoles extensives** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine, ainsi que le développement d'un réseau de haies favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER


© Aurélien AUDEVARD

Bruant ortolan

P LR

Le Bruant ortolan est un oiseau des collines fréquentant les milieux naturels à faible végétation comme les pelouses sèches, les garrigues dégradées par le feu, les pierriers parsemés d'arbustes. Il s'est adapté aux secteurs d'agriculture traditionnelle (vignes, lavandes) où alternent petites parcelles cultivées, friches et bosquets. Ce grand migrateur, désormais protégé, est en déclin en France du fait de la dégradation de ses habitats et de la chasse excessive dont il a longtemps été victime.


© Gregory DELAUNAY

Genette commune

P

Les milieux fréquentés par la Genette commune sont assez variés, de la forêt à la garrigue, avec des promontoires rocheux qu'elle utilise comme crottiers. Ce mammifère carnivore, nocturne et discret est arrivé sur le territoire du fait de l'homme.


© André SIMON

Lézard ocellé

P LR

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.


© Claude FALKE

Criquet hérisson

P LR

Le Criquet hérisson est un orthoptère endémique de l'ouest des Bouches-du-Rhône, du Var et des Préalpes de Grasse. Il y affectionne les collines et plateaux calcaires de Provence.


© François GRIMAL

Ophrys de Provence

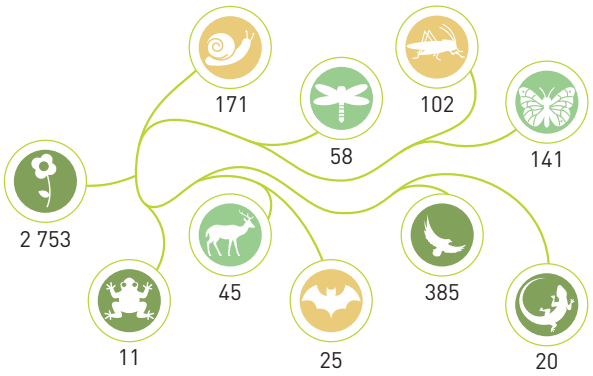
P

L'Ophrys de Provence se développe sur terrains calcaires ensoleillés : pelouses sèches, garrigues, lisières de pinèdes. Comme les autres espèces d'Ophrys de la famille des orchidées, sa fleur mime un insecte pour l'attirer et assurer la pollinisation.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

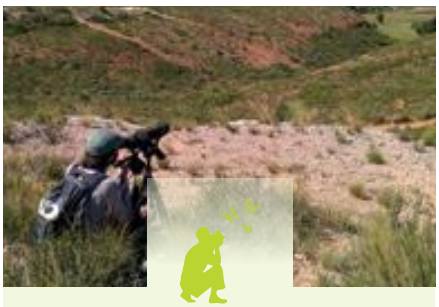
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

VENELLES



Engoulevent d'Europe © Aurélien AUDEVARD

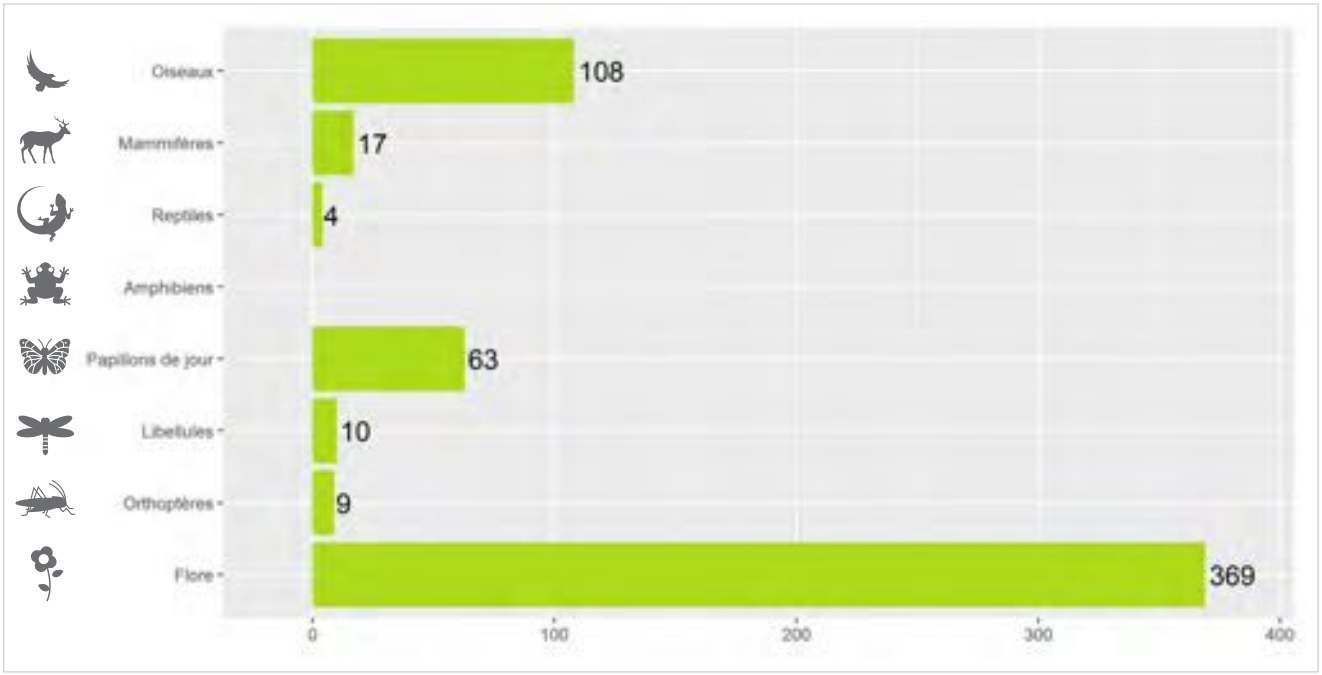


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

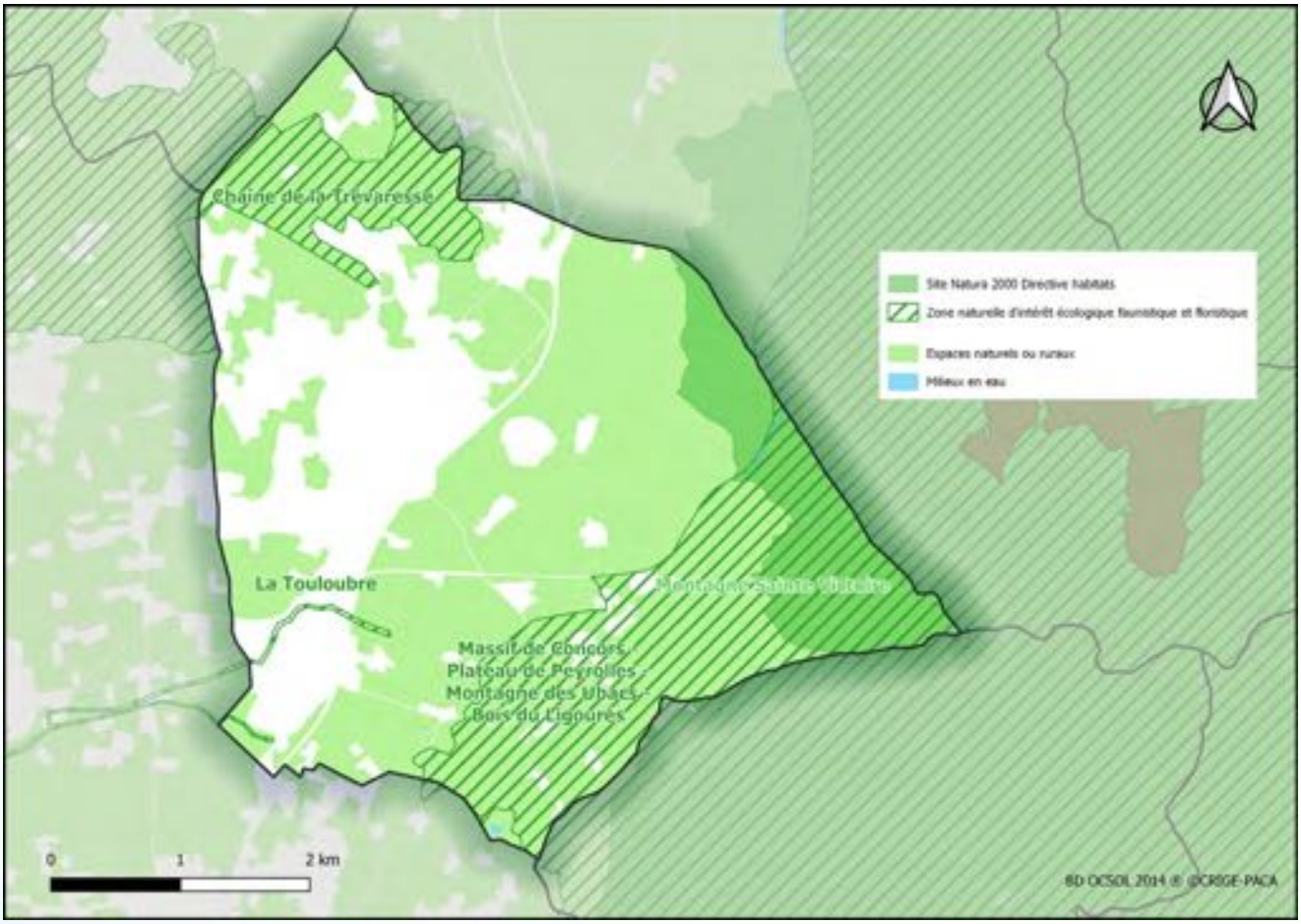
592 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Venelles, soit 10 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 106 espèces sont protégées au niveau national. 12 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 18 à l'échelle régionale.

La compilation de 3 872 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Venelles (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Venelles

D'une surface de 21 km², 73 % de la commune de Venelles sont des espaces naturels et ruraux. 35 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Les **paysages collinaires** sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux.

En piémont, les **activités agricoles extensives** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine, ainsi que le développement d'un réseau de haies favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER


© André SIMON

Chouette chevêche

Hôte fidèle des cabanons de vigne et des vieux mûriers, la Chouette chevêche ou Chevêche d'Athéna a lié son avenir en Provence à l'évolution des paysages et des pratiques agricoles. Elle niche dans les cavités qu'elle trouve dans les vieux arbres et le petit bâti rural. Véritable auxiliaire des cultures, elle a une prédilection pour les gros insectes et les petits mammifères (mulots, campagnols).


© Gregory DELAUNAY

Genette commune

Les milieux fréquentés par la Genette commune sont assez variés, de la forêt à la garrigue, avec des promontoires rocheux qu'elle utilise comme crottiers. Ce mammifère carnivore, nocturne et discret est arrivé sur le territoire du fait de l'homme.


© Jean-Michel BOMPAR

Psammodrome d'Edwards

Plus petit lézard de France continentale, le Psammodrome d'Edwards est typique des zones arides méditerranéennes ouvertes. Il affectionne les pentes caillouteuses parsemées de buissons, friches, cultures abandonnées, zones sablonneuses du littoral méditerranéen.


© Aurélien AUDEVARD

Agrion de Mercure

D'affinité méridionale, l'Agrion de Mercure vit dans les petites zones humides, les sources, les fossés, les ruisseaux et les petites rivières ensoleillées, à courant lent, riches en plantes aquatiques. Son habitat spécifique, souvent négligé, car paraissant insignifiant, est régulièrement victime d'actes destructeurs tels que curages, assèchements, comblements immodérés, piétinement du bétail.


© J. UGO - CBNMED

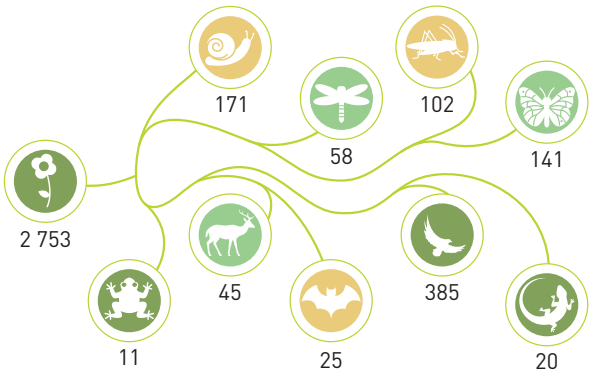
Crapaudine de Provence

La Crapaudine de Provence affectionne les pelouses sèches et rocailleuses et les garrigues écorchées. Pionnière, elle colonise les secteurs pâturés, zones de débroussaillement DFCI, etc.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

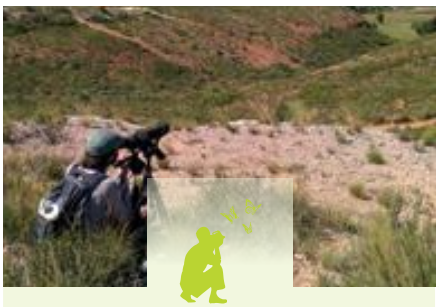
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

VENTABREN



Rollier d'Europe © André SIMON

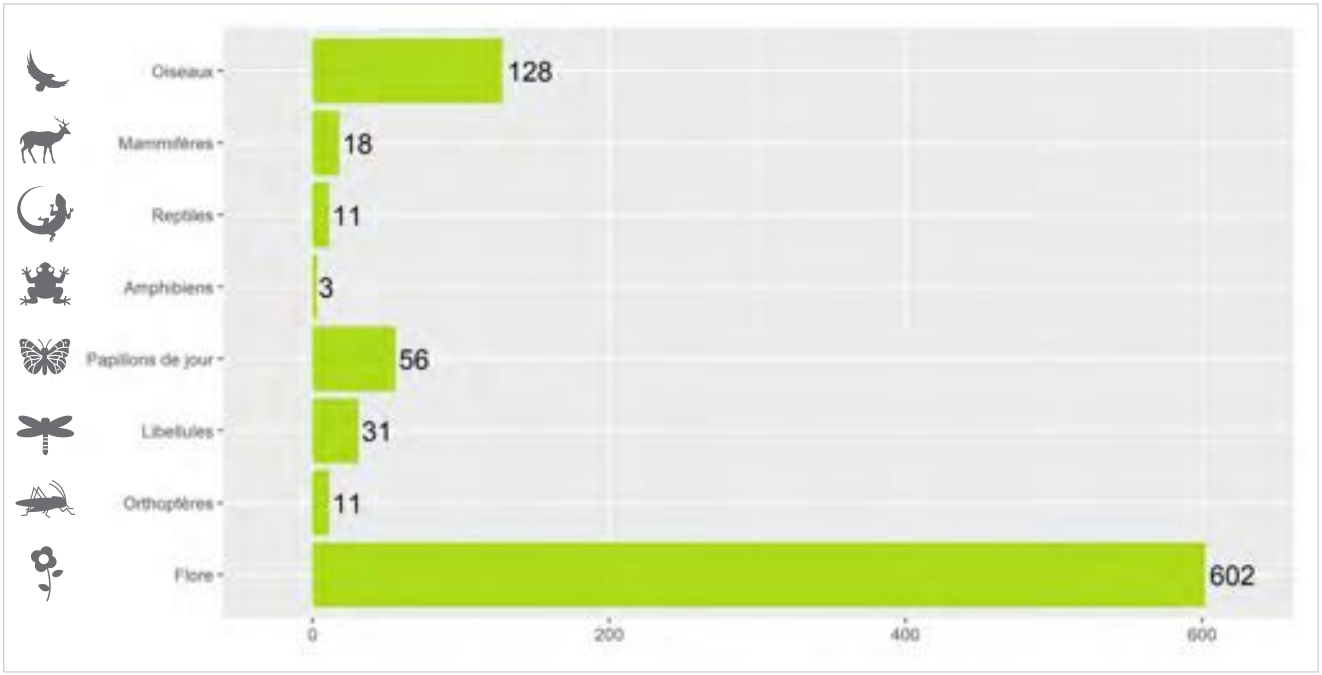


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

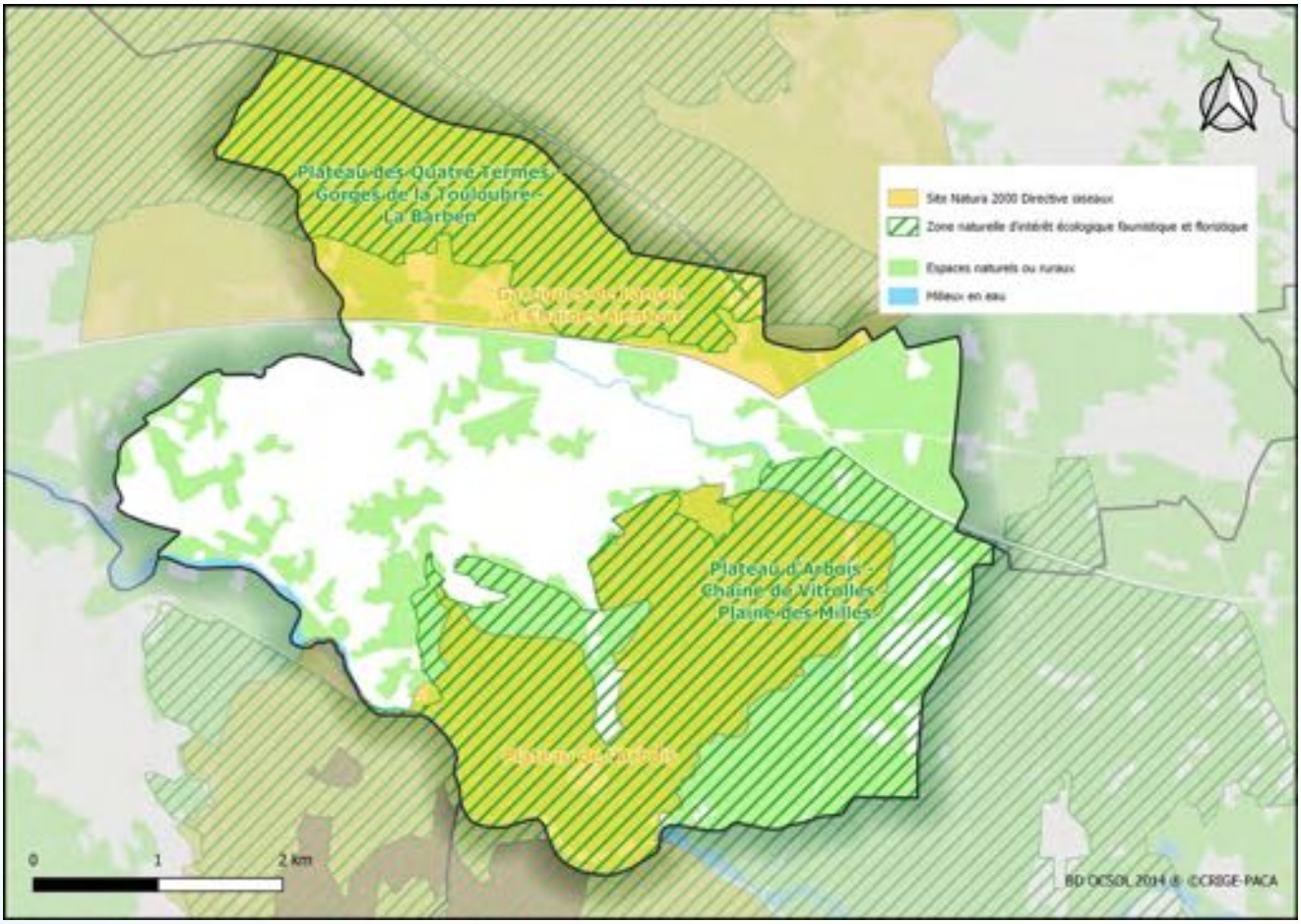
903 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Ventabren, soit 16 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 126 espèces sont protégées au niveau national. 17 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 26 à l'échelle régionale.

La compilation de 9 063 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Ventabren (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Ventabren

D'une surface de 26 km², 68 % de la commune de Ventabren sont des espaces naturels et ruraux. 60 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Les paysages du **plateau de l'Arbois** au sud (Roquefavour, Plaine du Cimetière, Plaine du Ban), et des **garrigues de Lançon et Chaînes alentour** au nord (plateau des Quatre Termes), sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

En piémont, les **espaces agricoles extensifs** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'Arc présente encore de beaux tronçons de végétation rivulaire qui offrent abri, zone de chasse, zone de reproduction et couloir de déplacement à de nombreuses espèces. Le cours d'eau et ses zones humides hébergent localement des libellules patrimoniales.

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Gregory DELAUNAY

Grand-duc d'Europe

P

Plus grand rapace nocturne d'Europe, le Grand-duc d'Europe niche dans les falaises en aménageant de branches une simple dépression, le plus souvent sur une vire rocheuse. Il chasse dans les garrigues, prairies, pelouses et terres cultivées : campagnols, rats, souris, renards, mais aussi oiseaux et reptiles de toutes sortes.



© Christian AUSSAGUEL

Circaète Jean-le-Blanc

P

Le Circaète Jean-le-Blanc occupe essentiellement la moitié sud de la France, région à la fois riche en reptiles, base de son alimentation, et en milieux boisés, indispensables à sa nidification. Pour construire son nid, ce migrateur choisit de préférence un arbre, essentiellement un conifère en Provence, au cœur d'une zone de grande tranquillité. Un protocole de suivi spécifique a été développé pour estimer les populations dans les massifs.

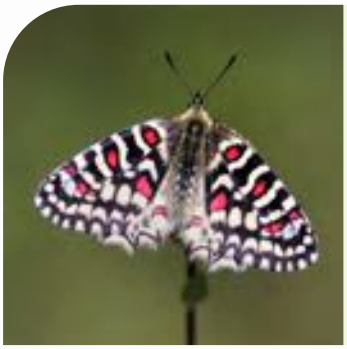


© André SIMON

Lézard ocellé

P LR

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.



© François GRIMAL

Proserpine

P

Déesse romaine présidant à la germination, Proserpine est aussi un papillon qui marque la fin de l'hiver. Protégée et inféodée aux garrigues et pelouses sèches du sud de la France, sa présence est liée à sa plante hôte, l'Aristoloche pistoloche.



© B. HUYNH-TAN - CBNMED

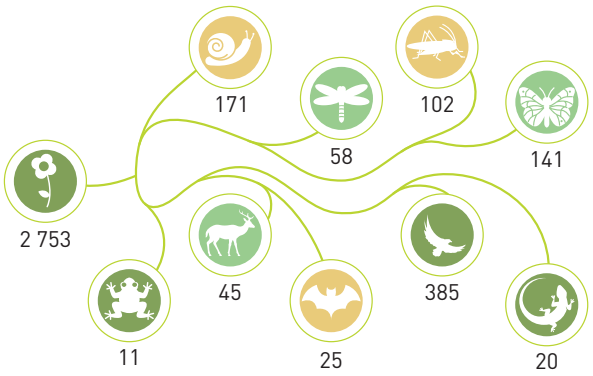
Nonée pâle

La Nonée pâle est essentiellement liée aux agrosystèmes extensifs.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

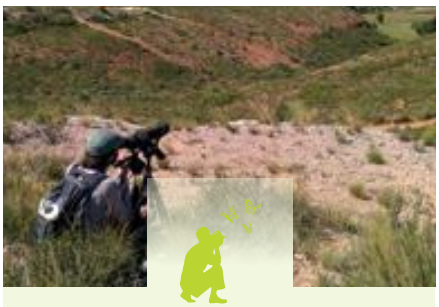
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

VITROLLES



Grand-duc d'Europe © Gregory DELAUNAY

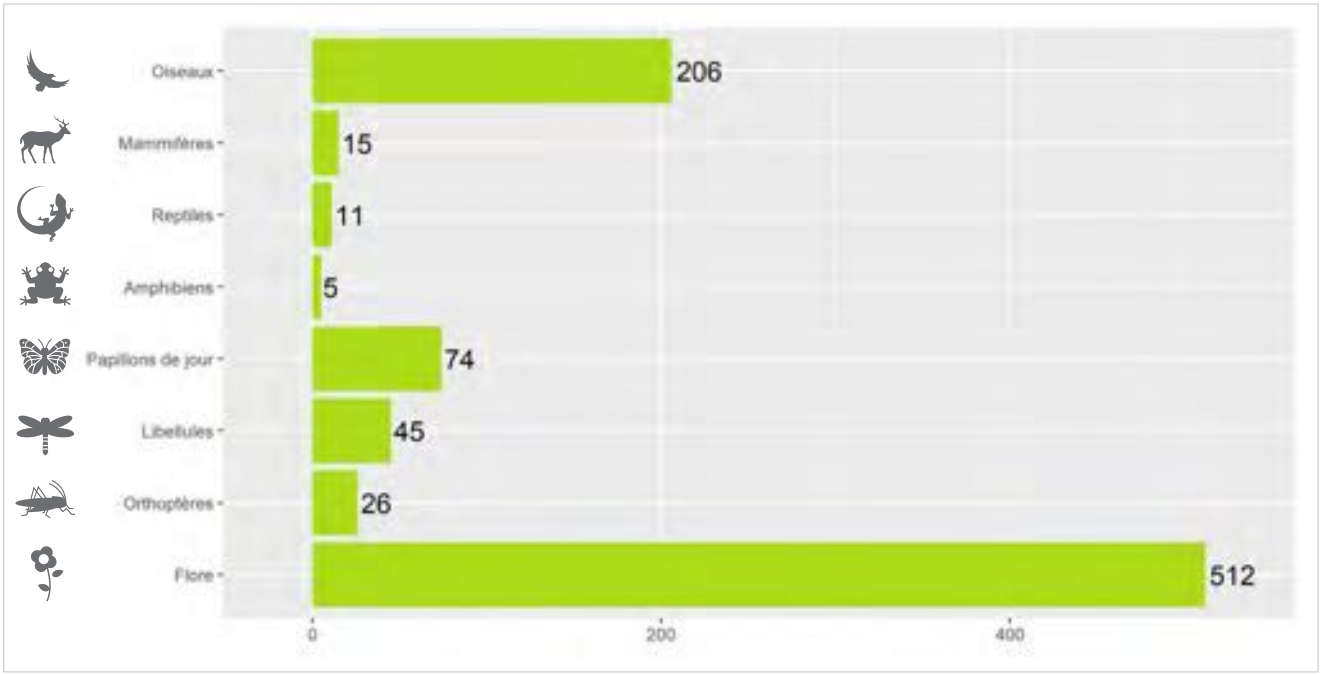


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

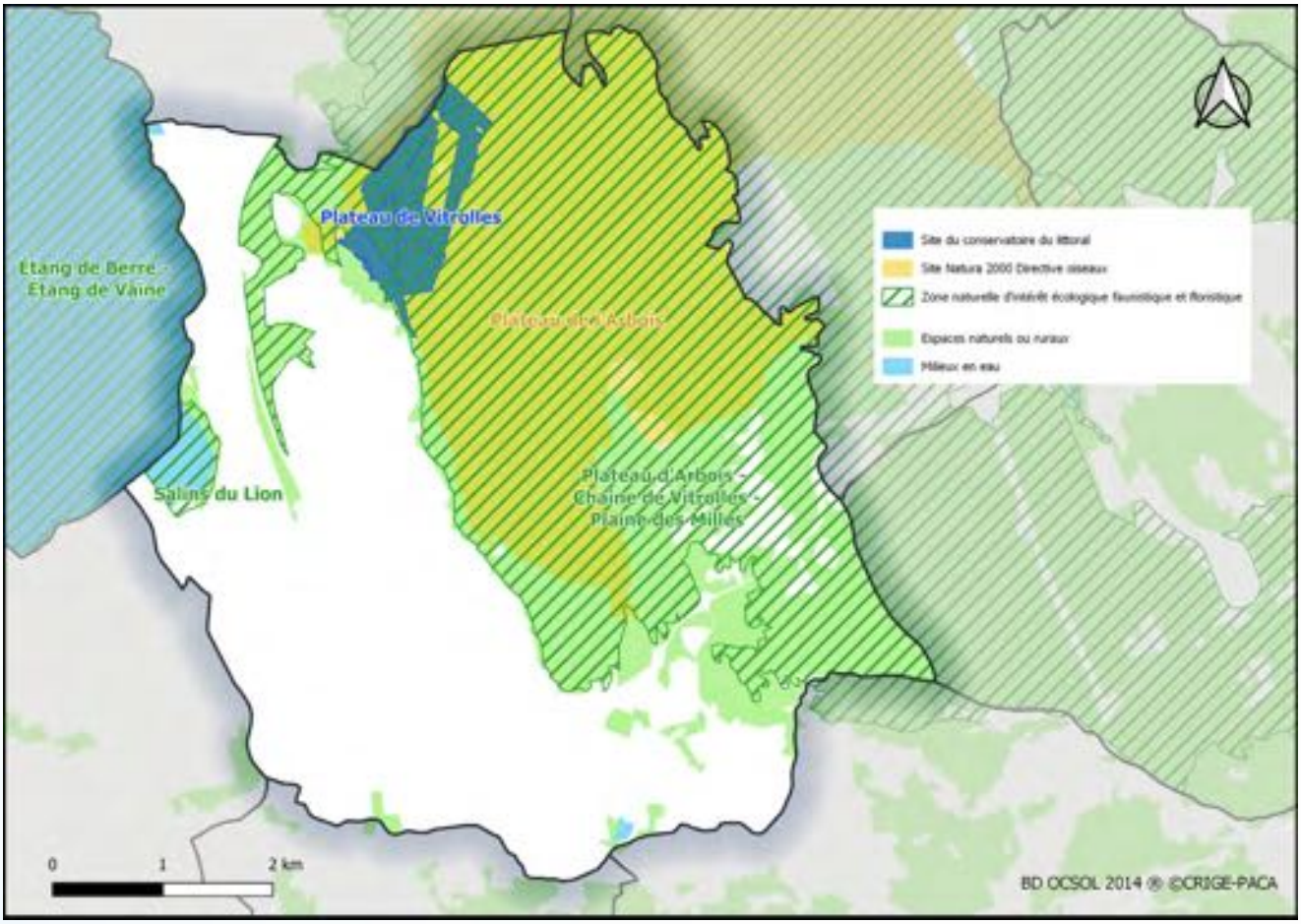
929 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Vitrolles, soit 16 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 180 espèces sont protégées au niveau national. 34 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 59 à l'échelle régionale.

La compilation de 30 593 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Vitrolles (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Vitrolles

D'une surface de 37 km², 55 % de la commune de Vitrolles sont des espaces naturels et ruraux. 53 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Les paysages du **plateau de l'Arbois** sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

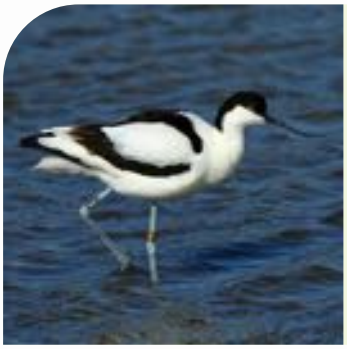
L'**étang de Berre**, deuxième plus grande lagune salée d'Europe, représente un site d'importance internationale en tant que zone humide pour les oiseaux d'eau hivernants et migrateurs. La diversité des poissons y est appréciable, l'**étang de Berre** appartenant aux derniers milieux favorables à l'Anguille d'Europe qui y trouve une importante voie de migration et zone d'alevinage.

Les **anciens Salins du Lion** sont quant à eux très attractifs pour les oiseaux coloniaux des milieux littoraux, certains amphibiens et libellules et offrent une halte migratoire pour de nombreux oiseaux.

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Aurélien AUDEVARD

Avocette élégante

P LR

L'Avocette élégante niche en bordure de lagune, marais et salins, à même le sol ou dans la végétation rase. Pour se nourrir, elle remue latéralement la vase de son bec afin de faire remonter de petits invertébrés à la surface.



© Bertrand ÉLIOTOUT

Pie-grièche méridionale

P LR

La Pie-grièche méridionale occupe les garrigues basses à chênes kermès mais aussi des habitats arides semi-steppiques. Elle profite des zones incendiées, où buissons et petits arbres lui permettent d'installer son nid. Mondialement menacée, elle pâtit en Provence de la modification de ses habitats : déclin du pastoralisme entraînant la fermeture des milieux, agriculture intensive, urbanisation. Elle souffre probablement de l'usage irraisonné de pesticides entraînant la raréfaction de ses proies.

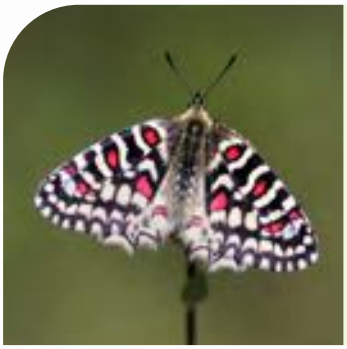


© André SIMON

Lézard ocellé

P LR

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.



© François GRIMAL

Proserpine

P

Déesse romaine présidant à la germination, Proserpine est aussi un papillon qui marque la fin de l'hiver. Protégée et inféodée aux garrigues et pelouses sèches du sud de la France, sa présence est liée à sa plante hôte, l'Aristoloche pistoloche.



© François GRIMAL

Hélianthème à feuille de marum

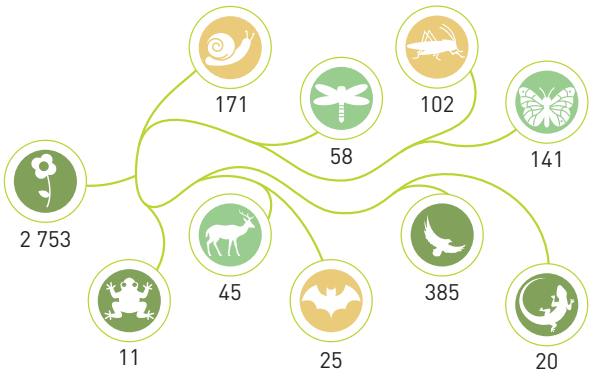
P

L'Hélianthème à feuille de marum est présent dans la plupart des pelouses rocailleuses et garrigues ouvertes des collines autour de l'étang de Berre et sur la Nerthe.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

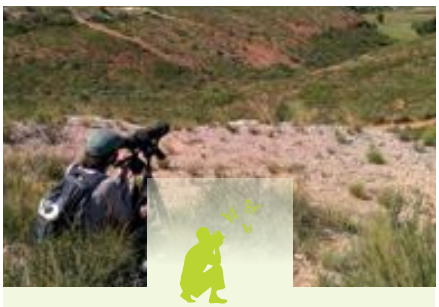
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

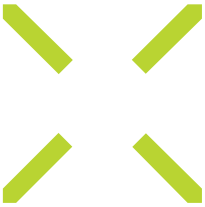
Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.







CONSEIL DE TERRITOIRE
DU PAYS SALONAIS



PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

SALON-DE-PROVENCE



Pie-grièche méridionale © Bertrand ÉLIOTOUT P LR

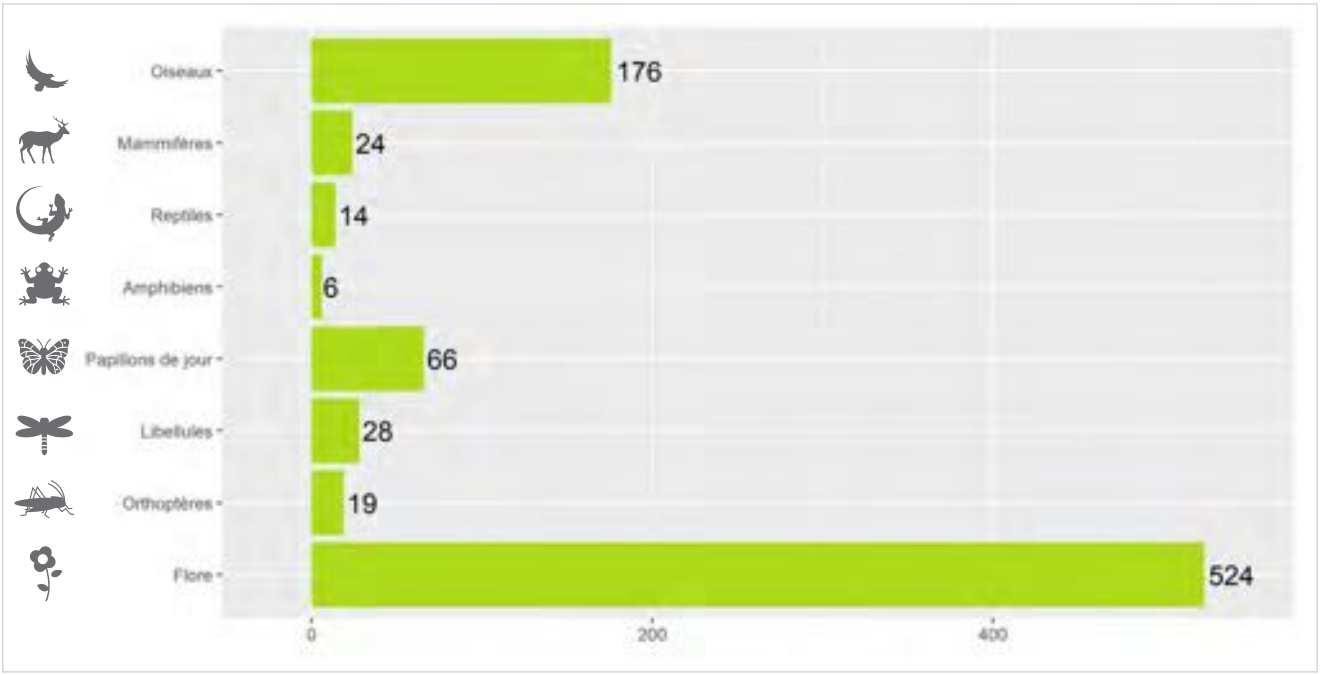


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

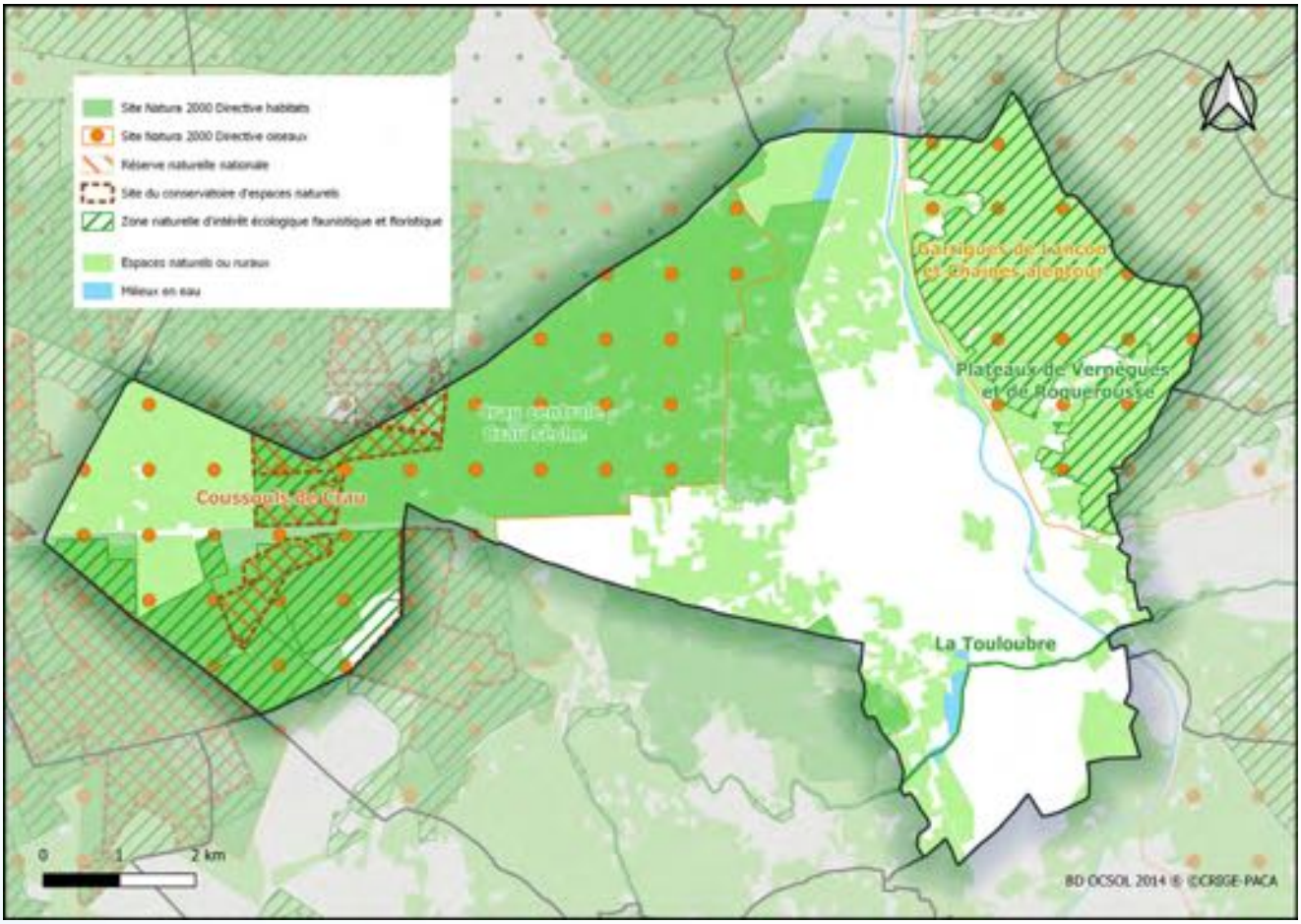
1 104 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Salon-de-Provence, soit 19 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 162 espèces sont protégées au niveau national. 27 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 46 à l'échelle régionale.

La compilation de 9 103 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Salon-de-Provence (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS

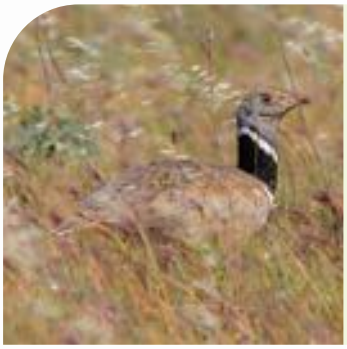


Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Salon-de-Provence

D'une surface de 71 km², 68 % de la commune de Salon-de-Provence sont des espaces naturels et ruraux. 59 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.
À l'ouest de la commune, paysage absolument unique en France, **la Crau**, constituée d'anciens dépôts fluviatiles de **la Durance** est une zone subdésertique accueillant des oiseaux typiques du sud de l'Espagne ou de l'Afrique du Nord. L'usage plurimillénaire du pâturage ovin a maintenu un paysage steppique aux richesses écologiques exceptionnelles au niveau européen. Les insectes sont abondants et diversifiés. Ces grandes étendues sont des terrains de chasse pour les rapaces. Enrichie d'une multitude d'habitats périphériques variés, la Crau exerce aussi une attraction très forte sur les oiseaux en déplacement, accueillant quelques espèces originaires de pays froids voire de la région arctique. Les canaux de la Crau sont quant à eux à l'origine d'une exceptionnelle richesse en libellules.
Les **espaces agricoles bocagers**, liées notamment à la production de foin de Crau, favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine, ainsi que le développement d'un réseau de haies favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».
La rivière de **la Touloubre** et sa végétation rivulaire offrent localement abri, zone de chasse, zone de reproduction et couloir de déplacement à certaines espèces.
À l'est, les **paysages collinaires** (Tallagard, Roquerousse) sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.
L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Laurent ROUSCHMEYER

Outarde canepetière

P LR

L'Outarde canepetière est une espèce steppique qui s'est adaptée aux plaines ouvertes avec de l'activité agricole principale. Elle affectionne les milieux herbacés à végétation basse et peu dense : friches, jachères, parcours, prairies, cultures fourragères, mais aussi plateformes aéronautiques. Les mâles en parade gonflent leur collier de plumes noires et sont facilement repérables aux « prouts » qu'ils émettent. Ceci a valu son nom de cane « petière » à l'espèce.



© Aurélien AUDEVARD

Pipit rousseline

P LR

Le Pipit rousseline affectionne les milieux ouverts, chauds et secs : pelouses sèches, garrigues pourvues d'un sol nu et d'une strate de végétation rase. Les zones pâturées sont utilisées de préférence. C'est un des premiers colonisateurs notés après un incendie.

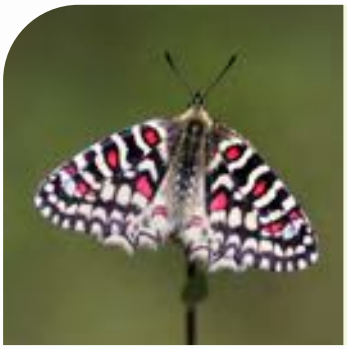


© André SIMON

Lézard ocellé

P LR

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.



© François GRIMAL

Proserpine

P

Déesse romaine présidant à la germination, Proserpine est aussi un papillon qui marque la fin de l'hiver. Protégée et inféodée aux garrigues et pelouses sèches du sud de la France, sa présence est liée à sa plante hôte, l'Aristoloche pistoloche.



© J-C. ARNOUX - CBNMED

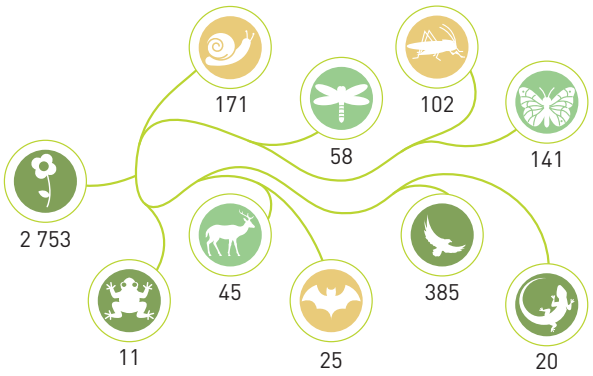
Asphodèle d'Ayard

L'Asphodèle d'Ayard est très représentatif des Coussouls de Crau. On le retrouve aussi ailleurs dans les friches sèches et pâturées.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

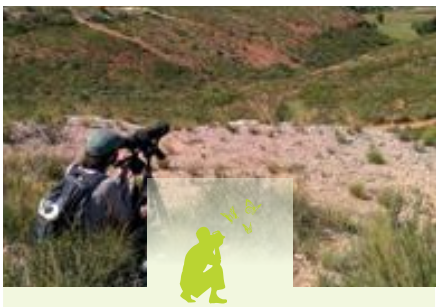
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

ALLEINS



Rollier d'Europe © André SIMON

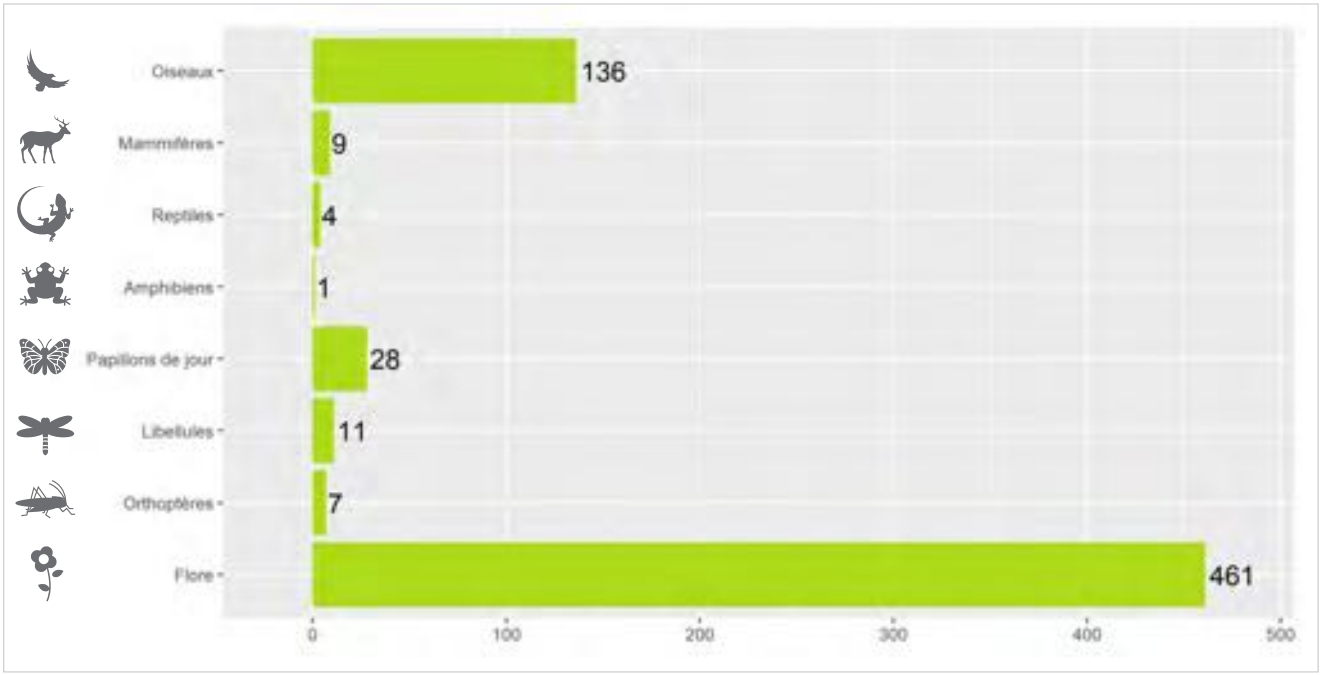


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

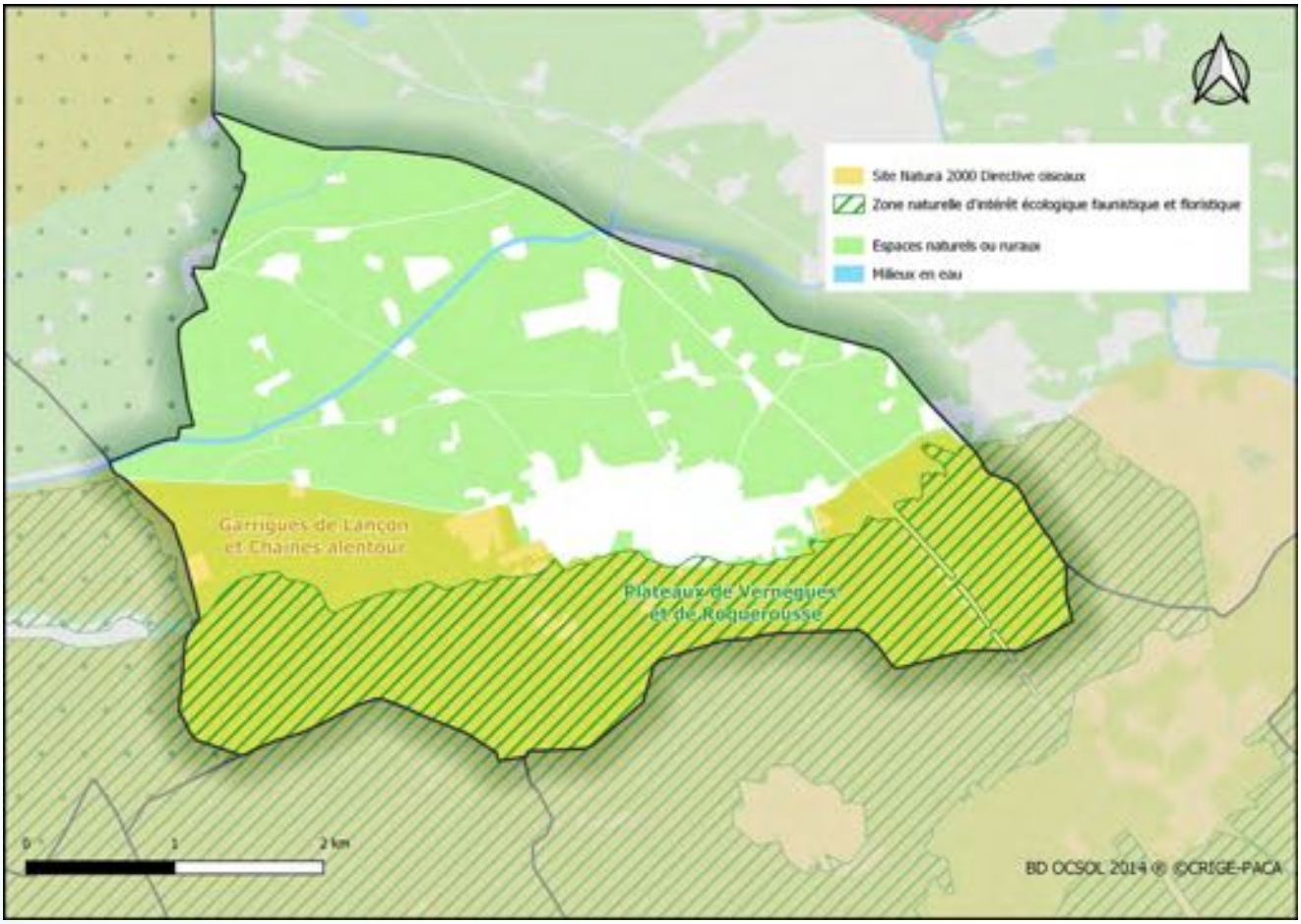
675 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune d'Alleins, soit 12 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 127 espèces sont protégées au niveau national. 15 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 26 à l'échelle régionale.

La compilation de 3 274 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique d'Alleins (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 3 : Cartographie des espaces naturels d'Alleins

D'une surface de 17 km², 87 % de la commune d'Alleins sont des espaces naturels et ruraux. 43 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Au sud, les **paysages collinaires** entourant le village d'Allein sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

En piémont, les **espaces agricoles extensifs** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Aurélien AUDEVARD

Moineau friquet

P LR

Associé aux milieux ruraux, le Moineau friquet niche dans les cavités de vieux arbres et les trous de mur. Beaucoup moins répandu que son cousin, le Moineau domestique, ses populations sont en très fort déclin dans les régions où la modification des pratiques agricoles est mise en cause.



© Aurélie JOHANET

Hérisson d'Europe

P

En se nourrissant de limaces, escargots, etc., le Hérisson d'Europe est un bon auxiliaire des cultures. Il se déplace de quelques kilomètres par nuit et apprécie lorsque les jardins ne sont pas trop cloisonnés. Les collisions routières sont la première cause de mortalité ; levons le pied en roulant la nuit !



© Nicolas FUENTO

Couleuvre de Montpellier

P

Plus grand serpent en Europe, la Couleuvre de Montpellier fréquente une très grande variété d'habitats. C'est dans les secteurs agricoles méditerranéens extensifs, bocagers, riches en abris et en proies que l'on observe les plus fortes densités.



© Marion FOUCHARD

Tabac d'Espagne

Le Tabac d'Espagne fréquente les prairies bocagères et lisières fleuries où les femelles pondent sur diverses violettes et pensées sauvages. L'adulte butine beaucoup les ronces et chardons.



© François GRIMAL

Ophrys de Provence

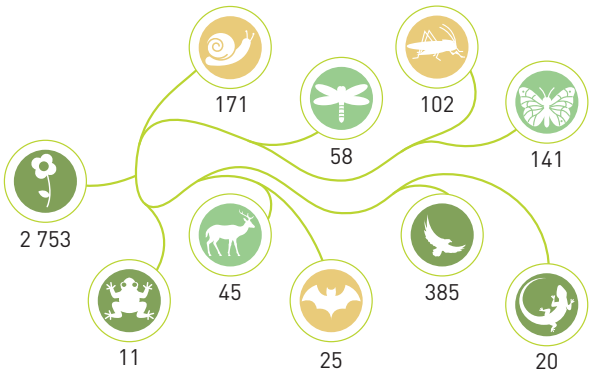
P

L'Ophrys de Provence se développe sur terrains calcaires ensoleillés : pelouses sèches, garrigues, lisières de pinèdes. Comme les autres espèces d'Ophrys de la famille des orchidées, sa fleur mime un insecte pour l'attirer et assurer la pollinisation.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

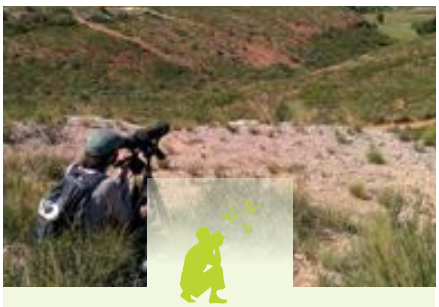
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

AURONS



Huppe fasciée © Aurélien AUDEVARD

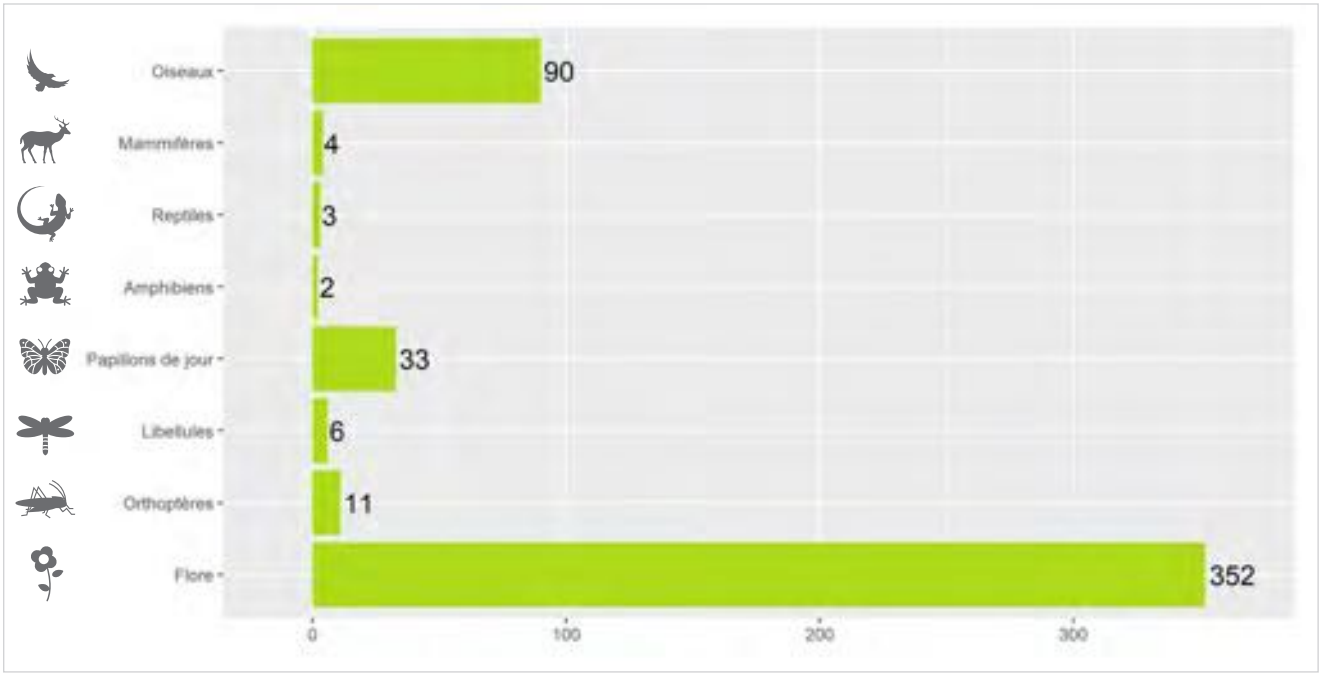


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

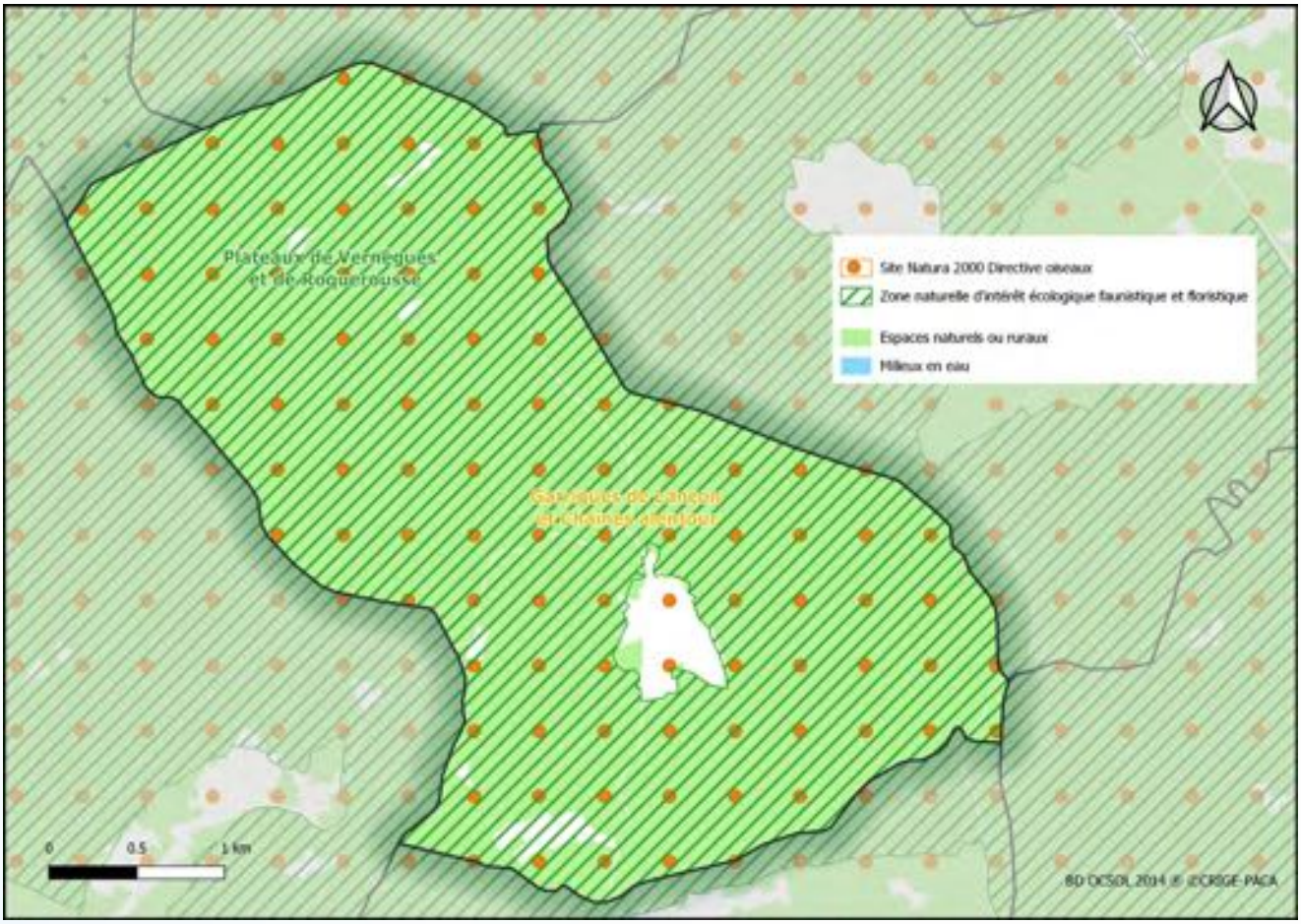
523 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune d'Aurons, soit 9 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 76 espèces sont protégées au niveau national. 6 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 8 à l'échelle régionale.

La compilation de 2 134 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique d'Aurons (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 6 : Cartographie des espaces naturels d'Aurons

D'une surface de 13 km², 96 % de la commune d'Aurons sont des espaces naturels et ruraux. Toute la commune est intégrée dans le périmètre Natura 2 000 des **Garrigues de Lançon et Chaînes alentour**.

Les **paysages collinaires** sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

En piémont, les **espaces agricoles extensifs** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Gregory DELAUNAY

Grand-duc d'Europe

P

Plus grand rapace nocturne d'Europe, le Grand-duc d'Europe niche dans les falaises en aménageant de branches une simple dépression, le plus souvent sur une vire rocheuse. Il chasse dans les garrigues, prairies, pelouses et terres cultivées : campagnols, rats, souris, renards, mais aussi oiseaux et reptiles de toutes sortes.



© Aurélien AUDEVARD

Linotte mélodieuse

P LR

Emblématique des milieux agricoles, la Linotte mélodieuse fréquente les milieux ouverts au couvert herbacé ras, parsemés de buissons et de haies. Sa présence est liée aux graines des plantes adventices des cultures les moins gourmandes en herbicides.



© Aurélien AUDEVARD

Renard roux

Le Renard roux occupe une place importante au sein de l'écosystème. En tant que prédateur, il est un acteur précieux de la chaîne alimentaire et joue un rôle indispensable dans l'élimination des animaux faibles, malades ou morts, évitant pullulations et épidémies. En milieu agricole, il limite efficacement le développement des petits rongeurs dont il est un grand consommateur.



© Marion FOUCHARD

Citron de Provence

Abondant en région méditerranéenne, le Citron de Provence peut être observé en grande densité en période d'émergence. Il affectionne les broussailles, lisières et bois clairs et chauds. La femelle pond sur le Nerprun alaterne, un arbrisseau caractéristique des garrigues méditerranéennes.



© B. HUYNH-TAN - CBNMED

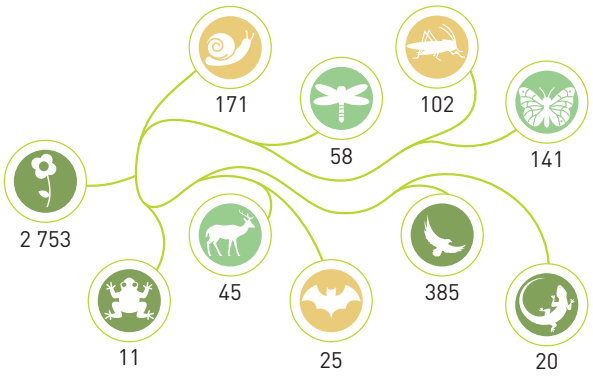
Ajonc de Provence

L'Ajonc de Provence ou argeiras est un buisson épineux très emblématique de la garrigue provençale.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

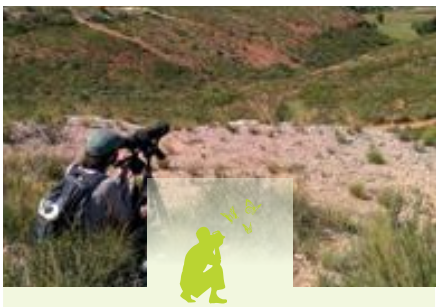
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

BERRE-L'ÉTANG



Gravelot à collier interrompu © Aurélien AUDEVARD P LR

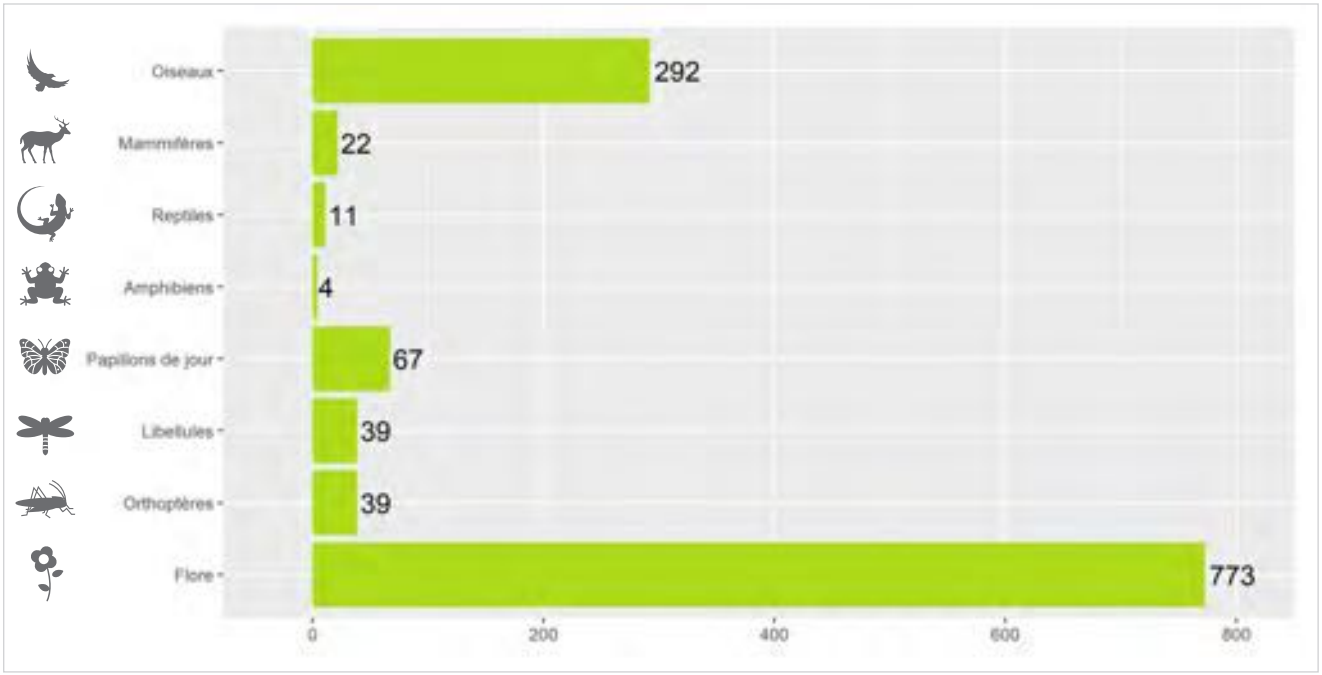


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

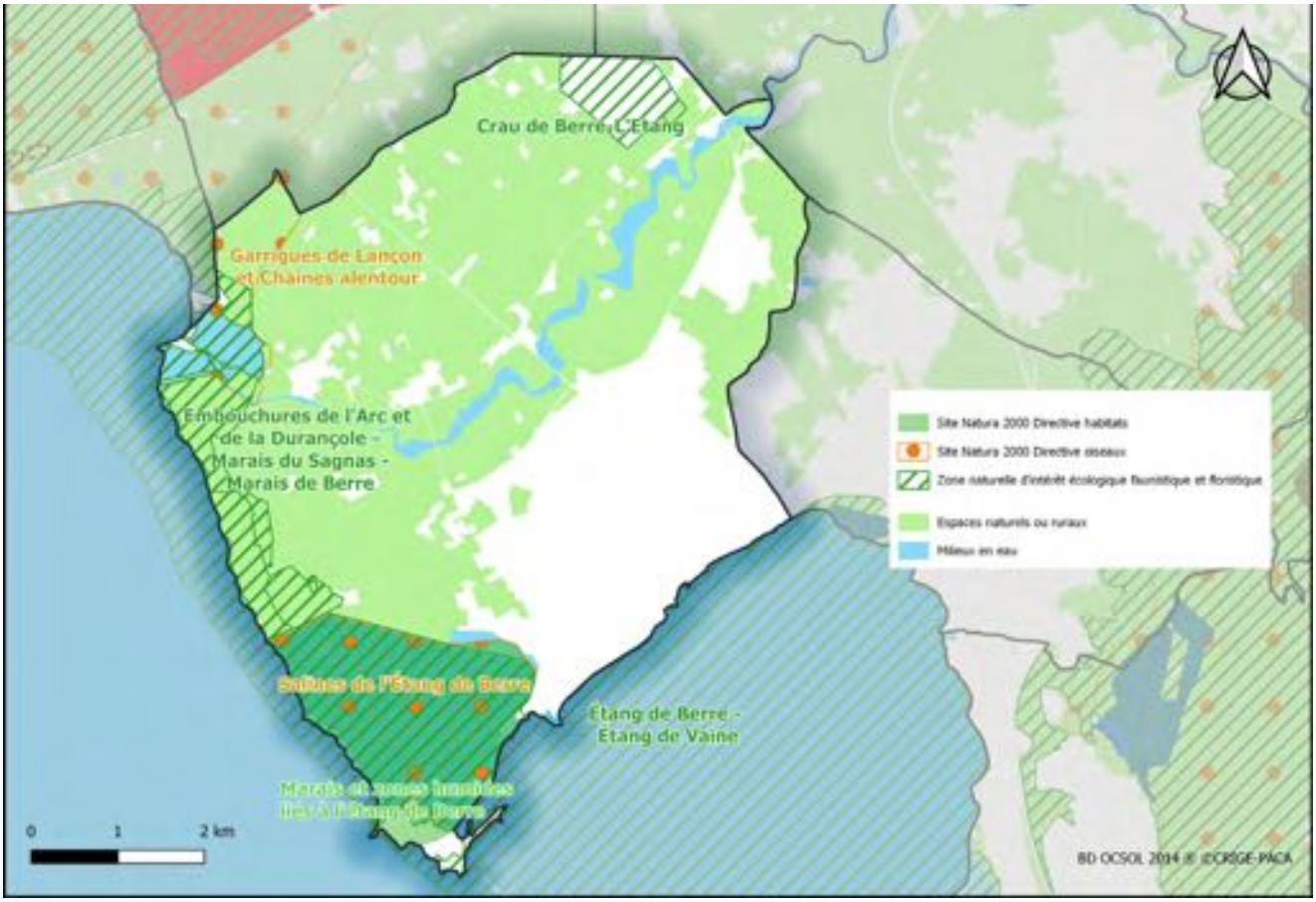
1 341 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Berre-l'Étang, soit 23 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 242 espèces sont protégées au niveau national. 47 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 86 à l'échelle régionale.

La compilation de 127 934 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Berre-l'Étang (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 9 : Cartographie des espaces naturels de Berre-l'Étang

D'une surface de 44 km², 70 % de la commune de Berre-l'Étang sont des espaces naturels et ruraux. 22 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

L'**étang de Berre**, deuxième plus grande lagune salée d'Europe, représente un site d'importance internationale en tant que zone humide pour les oiseaux d'eau hivernants et migrateurs. La diversité des poissons y est appréciable, l'étang de Berre appartenant aux derniers milieux favorables à l'Anguille d'Europe qui y trouve une importante voie de migration et zone d'alevinage.

Les tables salantes en cours d'exploitation des **salines de Berre** ont un niveau d'eau et une salinité qui varient au cours de l'année, offrant une variété et une complémentarité d'habitats très favorables à l'avifaune. Plus de 200 espèces d'oiseaux ont été recensées en nidification, alimentation, hivernage et migration.

À l'embouchure de **l'Arc**, les marais du Sagnas accueillent une avifaune nicheuse et hivernante à enjeu. Une importante population de Crapauds épineux a récemment été mise en évidence, fortement impactée par la mortalité routière sur la D21b.

L'Arc, qui traverse la commune, et le ruisseau **La Durançole** hébergent localement de belles populations de libellules, dont des espèces patrimoniales[1].

Lorsqu'ils sont gérés de façon extensive, les **espaces agricoles** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ». À noter que les prairies aéroportuaires de Berre-La Fare accueillent des espèces steppiques typiques telles que l'Outarde canepetière.

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER

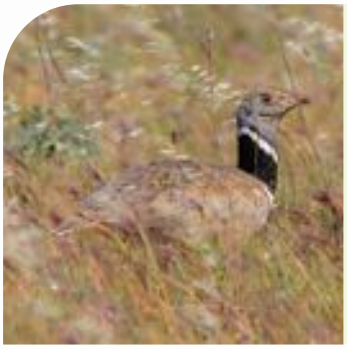


© Aurelien AUDEVARD

Goéland railleur

P LR

Les rires sourds et éraillés du Goéland railleur animent les marais salants. Nicheur rare en France, ce petit goéland migrateur est strictement méditerranéen. Il se distingue du Goéland leucophée par sa petite taille, la couleur rouge de son bec et de ses pattes.



© Laurent ROUSCHMEYER

Outarde canepetière

P LR

L'Outarde canepetière est une espèce steppique qui s'est adaptée aux plaines ouvertes avec de l'activité agricole principale. Elle affectionne les milieux herbacés à végétation basse et peu dense : friches, jachères, parcours, prairies, cultures fourragères, mais aussi plateformes aéronautiques. Les mâles en parade gonflent leur collier de plumes noires et sont facilement repérables aux « prouts » qu'ils émettent. Ceci a valu son nom de cane « petière » à l'espèce.



© François GRIMAL

Crapaud épineux

P

Réalisant de grandes migrations entre ses sites terrestres hivernaux et ses sites aquatiques de reproduction, le Crapaud épineux est particulièrement vulnérable aux collisions routières lors de ses déplacements. La création de crapauducs est une mesure efficace pour limiter la mortalité.



© Angélique MASVIDAL

Cordulie à corps fin

P

La Cordulie à corps fin fréquente aussi bien les cours d'eau et les secteurs calmes des rivières et canaux aux berges boisées que les eaux stagnantes, parfois saumâtres.



© J. UGO - CBNMED

Ruppie maritime

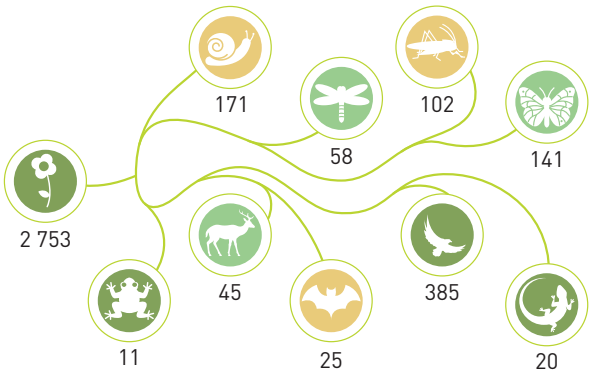
P

La Ruppie maritime est une plante aquatique relativement commune dans les milieux saumâtres du littoral méditerranéen. Ses feuilles et ses tiges sont filiformes et très allongées, les fruits prennent la forme de petits ballons flottant à la surface de l'eau.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

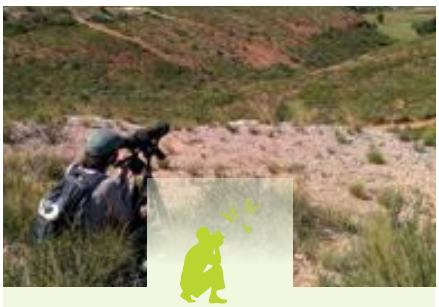
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

CHARLEVAL



Petit gravelot © Aurélien AUDEVARD

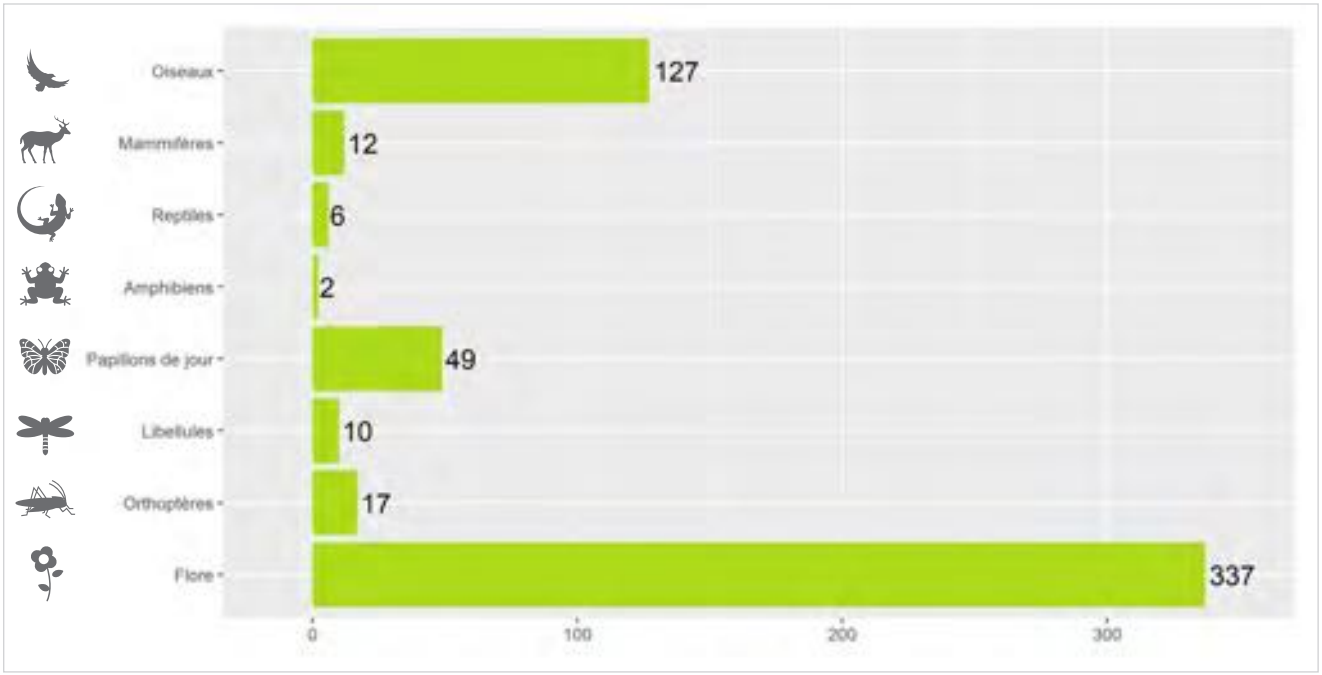


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

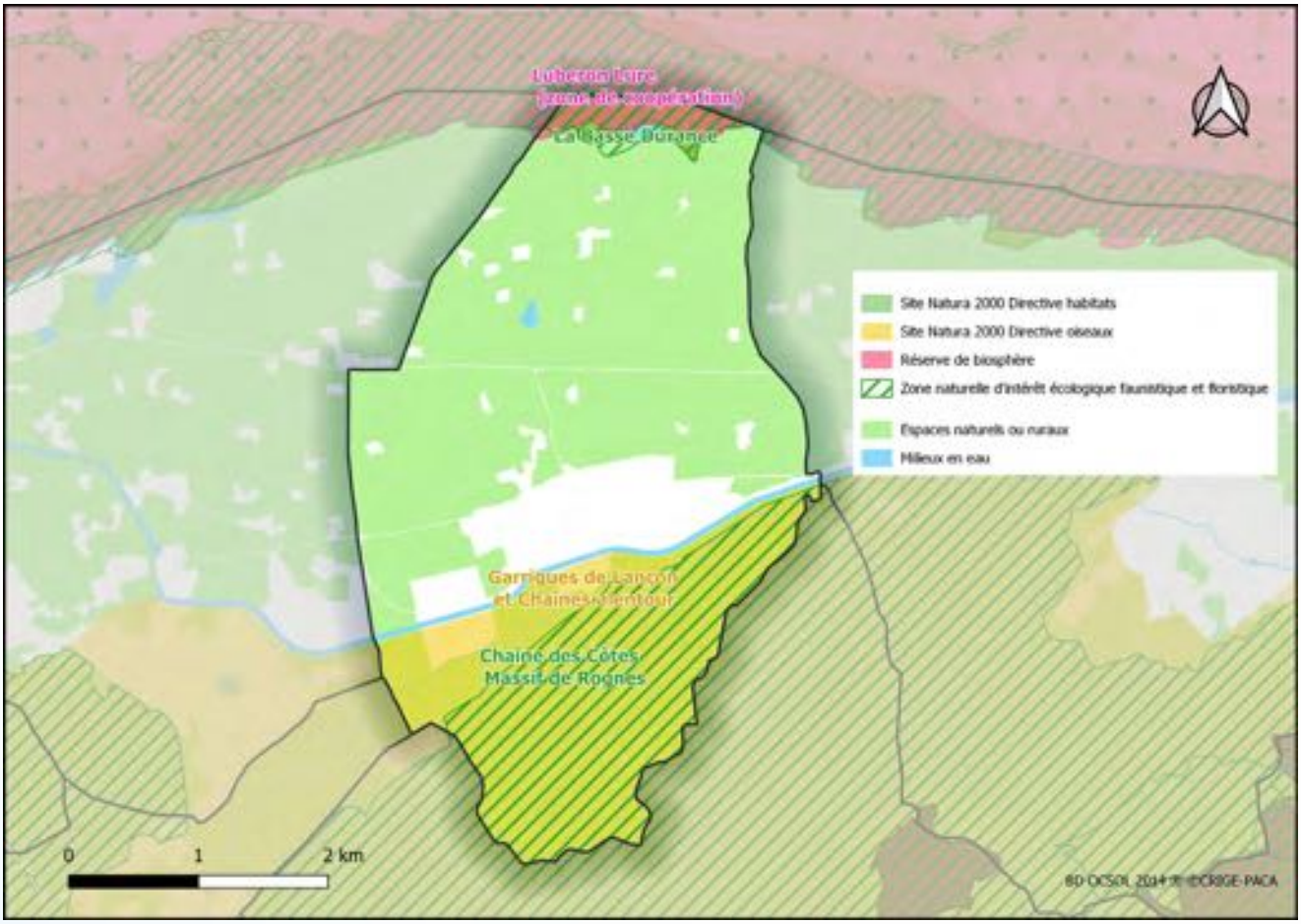
576 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Charleval, soit 10 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 118 espèces sont protégées au niveau national. 8 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 23 à l'échelle régionale.

La compilation de 3 613 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Charleval (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 16 : Cartographie des espaces naturels de Charleval

D'une surface de 14 km², 86 % de la commune de Charleval sont des espaces naturels et ruraux. 34 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Au nord, **la Durance** constitue un exemple remarquable de rivières en tresses méditerranéennes caractérisé par un lit vif très large, en grande partie occupé par des dépôts de galets, graviers et sables, au sein desquels l'eau s'écoule en plusieurs bras, créant une diversité d'habitats écologiques de grand intérêt. La vallée assure une fonction corridor de première importance en Provence, constituant une voie de migration particulièrement empruntée par les oiseaux, les mammifères, dont les chauves-souris, les insectes et bien sûr les poissons.

Au sud, les paysages de **la chaîne des Côtes** sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

Les **activités agricoles extensives** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine, ainsi que le développement d'un réseau de haies favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER


© Gregory DELAUNAY

Grand-duc d'Europe

P

Plus grand rapace nocturne d'Europe, le Grand-duc d'Europe niche dans les falaises en aménageant de branches une simple dépression, le plus souvent sur une vire rocheuse. Il chasse dans les garrigues, prairies, pelouses et terres cultivées : campagnols, rats, souris, renards, mais aussi oiseaux et reptiles de toutes sortes.


© André SIMON

Chouette chevêche

P

Hôte fidèle des cabanons de vigne et des vieux mûriers, la Chouette chevêche ou Chevêche d'Athéna a lié son avenir en Provence à l'évolution des paysages et des pratiques agricoles. Elle niche dans les cavités qu'elle trouve dans les vieux arbres et le petit bâti rural. Véritable auxiliaire des cultures, elle a une prédilection pour les gros insectes et les petits mammifères (mulots, campagnols).


© Jean-Michel BOMPAR

Castor d'Europe

P

Le Castor d'Europe vit dans les portions de cours d'eau les mieux préservées. Il se nourrit principalement de feuilles et d'écorce (surtout de saules). Il coupe les arbres, creuse des terriers, et il peut bâtir des terriers-huttes voire des huttes et des barrages. Il vit en groupe familial de 2 à 6 individus occupant un territoire de 0,5 à 3 km de linéaire.


© Angélique MASVIDAL

Cordulie à corps fin

P

La Cordulie à corps fin fréquente aussi bien les cours d'eau et les secteurs calmes des rivières et canaux aux berges boisées que les eaux stagnantes, parfois saumâtres.


© François GRIMAL

Ophrys de Provence

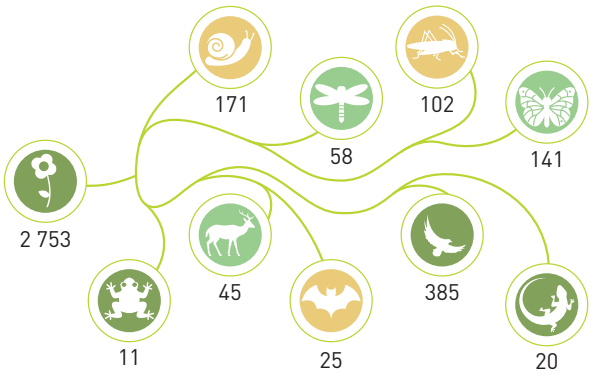
P

L'Ophrys de Provence se développe sur terrains calcaires ensoleillés : pelouses sèches, garrigues, lisières de pinèdes. Comme les autres espèces d'Ophrys de la famille des orchidées, sa fleur mime un insecte pour l'attirer et assurer la pollinisation.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

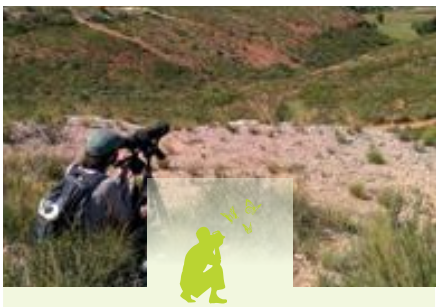
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

EYGUIÈRES



Grand-duc d'Europe © Gregory DELAUNAY

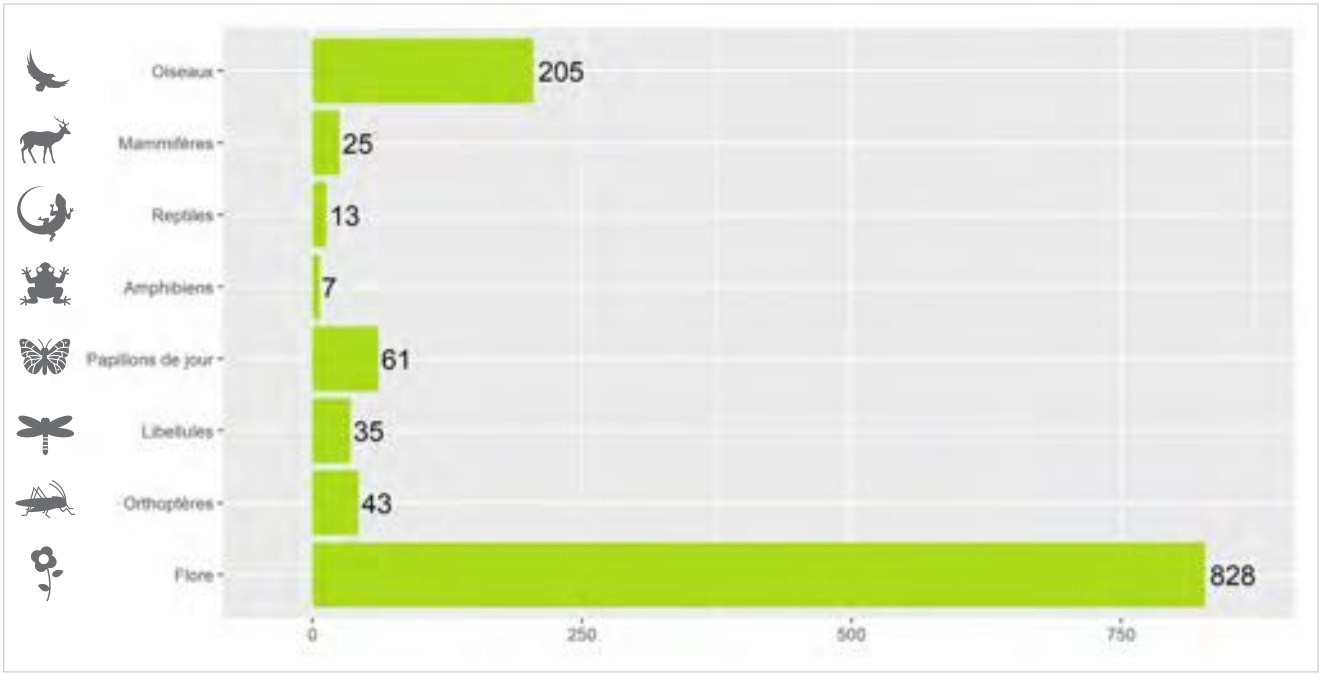


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

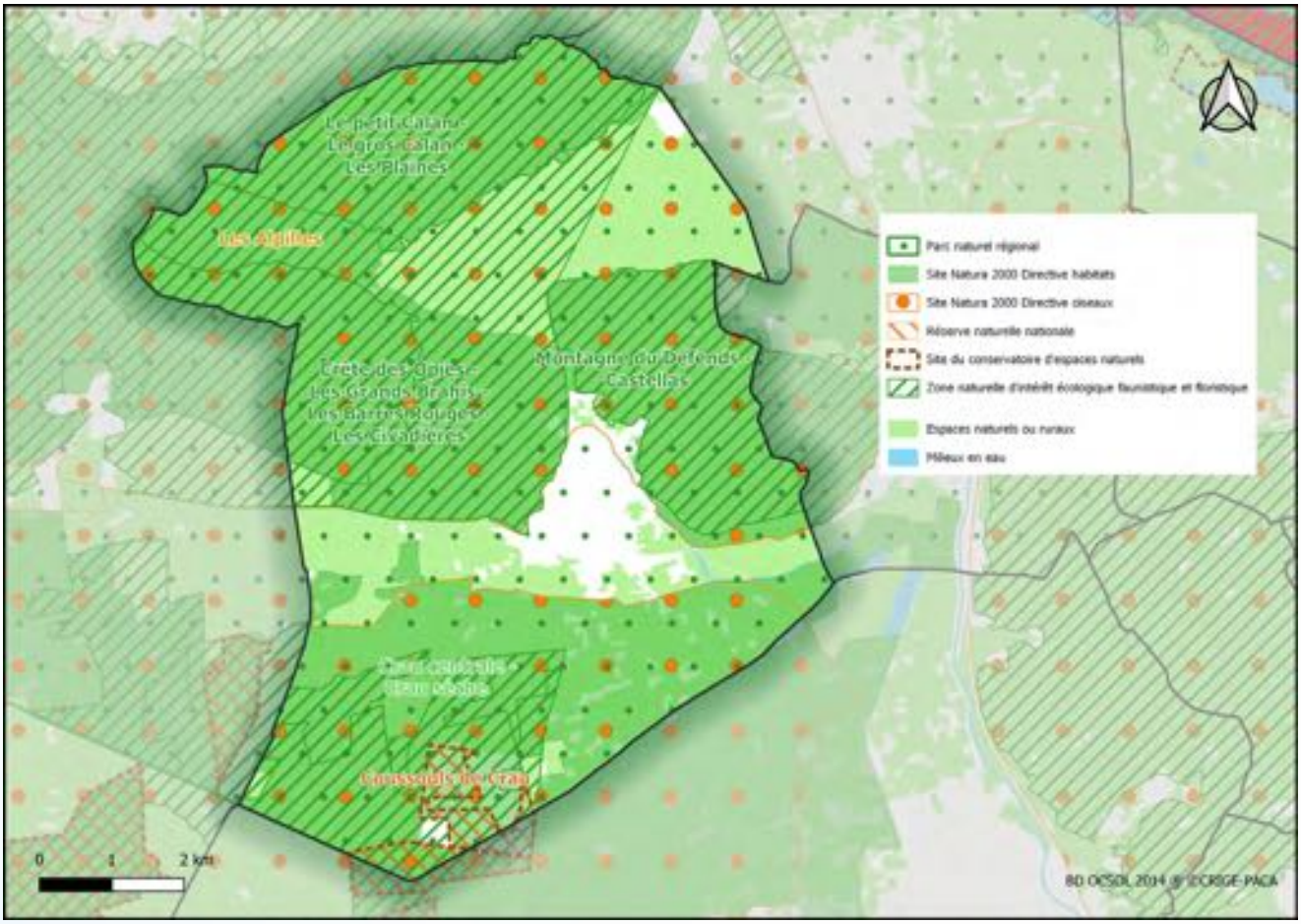
1264 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune d'Eyguières, soit 22 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 196 espèces sont protégées au niveau national. 35 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 54 à l'échelle régionale.

La compilation de 25 056 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique d'Eyguières (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 24 : Cartographie des espaces naturels d'Eyguières

D'une surface de 69 km², 91 % de la commune d'Eyguières sont des espaces naturels et ruraux. 89 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Traversant la commune, les paysages du massif des **Alpilles** sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. Les plateaux sont entrecoupés de vallons plus ou moins forestiers et humides. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises accueillent la nidification de grands rapaces et constituent des gîtes pour des chauves-souris à forte valeur patrimoniale. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

Au sud de la commune, paysage absolument unique en France, la **Crau**, constituée d'anciens dépôts fluviatiles de la **Durance** est une zone subdésertique accueillant des oiseaux typiques du sud de l'Espagne ou de l'Afrique du Nord. L'usage plurimillénaire du pâturage ovin a maintenu un paysage steppique, alternance de « désert de cailloux » et « tonsures » aux richesses écologiques exceptionnelles au niveau européen. Les insectes sont abondants et diversifiés. Ces grandes étendues sont des terrains de chasse pour les rapaces. Enrichie d'une multitude d'habitats périphériques variés, la Crau exerce aussi une attraction très forte sur les oiseaux en déplacement, accueillant quelques espèces originaires de pays froids voire de la région arctique. Les canaux de la Crau sont quant à eux à l'origine d'une exceptionnelle richesse en libellules.

Ailleurs sur la commune, les **activités agricoles extensives**, liées notamment à la production de foin de Crau, favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine, ainsi que le développement d'un réseau de haies favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

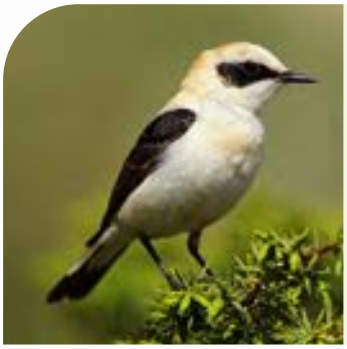
DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER


© Eric DIDNER

Aigle de Bonelli

P LR

Emblématique des collines provençales, l'Aigle de Bonelli niche dans les falaises et affectionne l'alternance de boisements, garrigues, milieux ouverts pâturés ou cultivés de façon extensive. Les Bouches-du-Rhône accueillent la moitié des couples français, dont 13 couples sur la métropole, qui souffrent encore de l'électrocution, du braconnage, de la perte d'habitat par l'urbanisation et les aménagements tels que les parcs photovoltaïques en milieu naturel, du dérangement des nichées par les sports de pleine nature, etc.


© Aurélien AUDEVARD

Traquet oreillard

P LR

En danger d'extinction, le Traquet oreillard est un habitant discret des massifs calcaires à végétation rase, pâturés ou dénudés par les incendies.


© André SIMON

Lézard ocellé

P LR

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.


© Aurélien AUDEVARD

Agrion de Mercure

P

D'affinité méridionale, l'Agrion de Mercure vit dans les petites zones humides, les sources, les fossés, les ruisseaux et les petites rivières ensoleillées, à courant lent, riches en plantes aquatiques. Son habitat spécifique, souvent négligé, car paraissant insignifiant, est régulièrement victime d'actes destructeurs tels que curages, assèchements, comblements immodérés, piétinement du bétail.


© J-C. ARNOUX - CBNMED

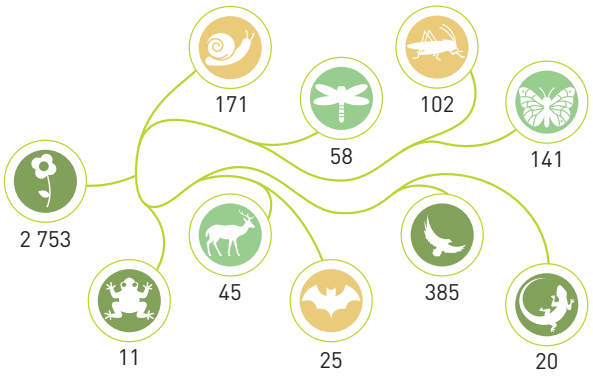
Asphodèle d'Ayard

L'Asphodèle d'Ayard est très représentatif des Coussouls de Crau. On le retrouve aussi ailleurs dans les friches sèches et pâturées.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

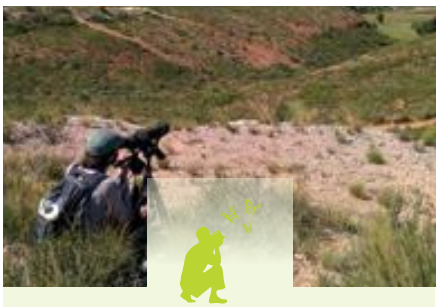
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

LA BARBEN



Coucou geai © Aurélien AUDEVARD P LR

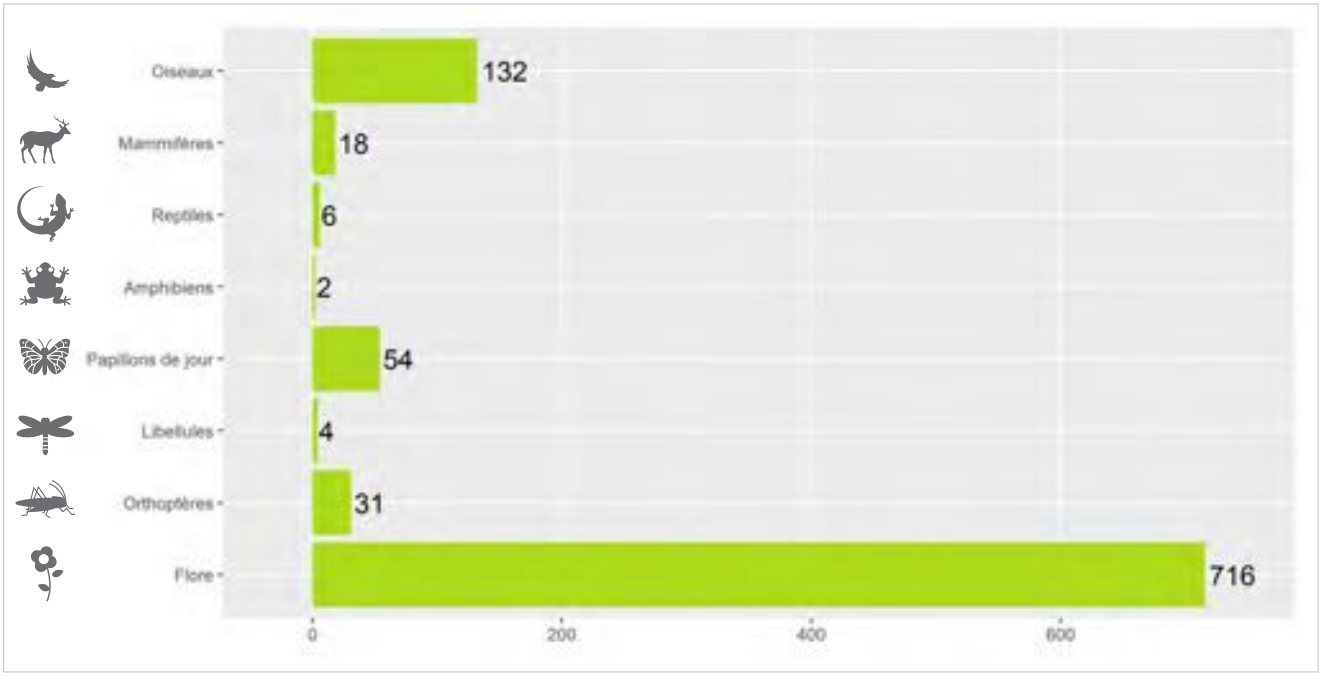


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

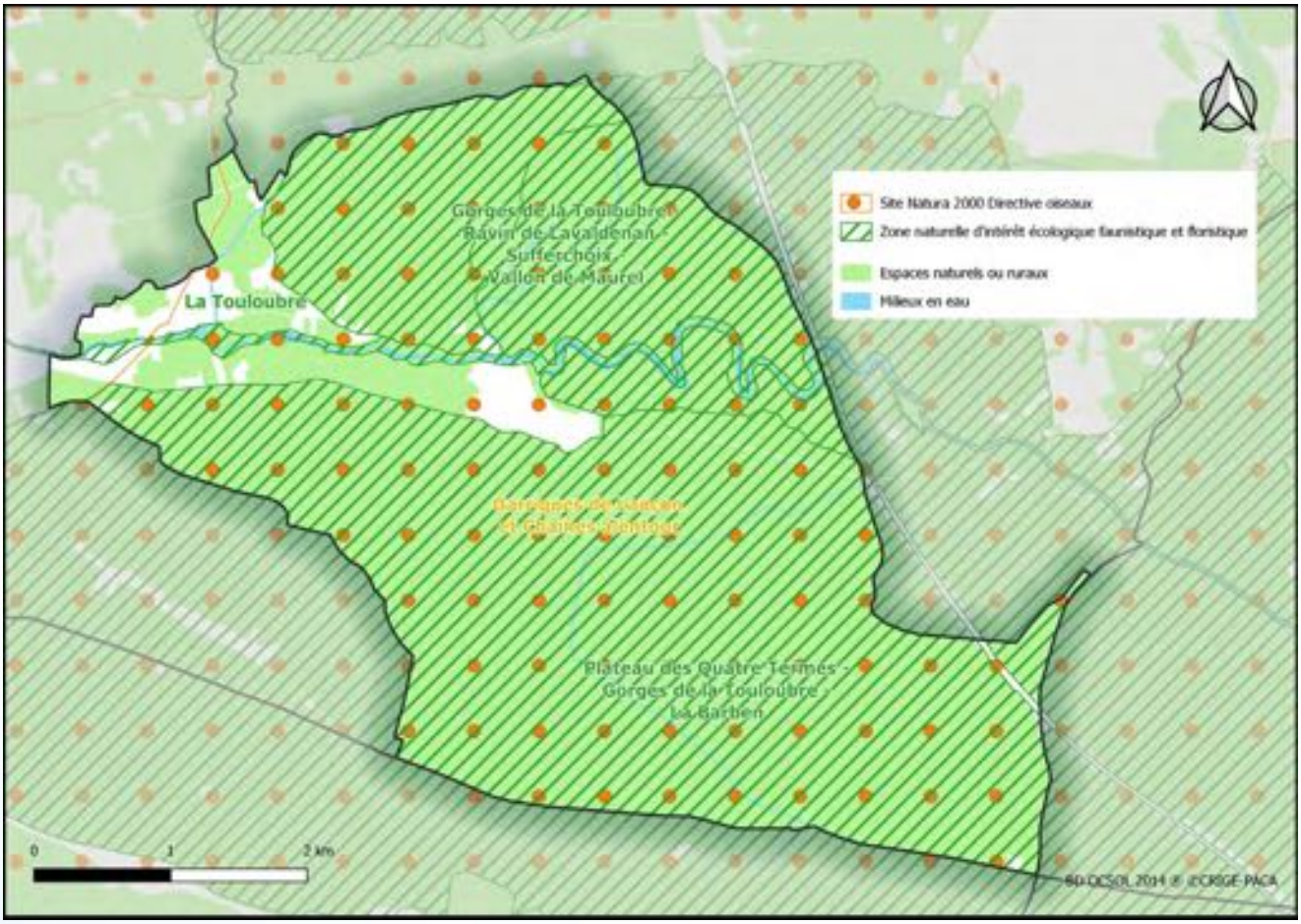
997 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de La Barben, soit 17% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 119 espèces sont protégées au niveau national. 20 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 28 à l'échelle régionale.

La compilation de 6 680 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de La Barben (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 34 : Cartographie des espaces naturels de La Barben

D'une surface de 23 km², 95 % de la commune de La Barben sont des espaces naturels et ruraux. 98 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Avec le **massif des Quatre Termes** au sud, la **réserve naturelle volontaire de La Barben** au nord, les paysages collinaires qui entourent la commune sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

Les **gorges de la Touloubre** présentent de beaux tronçons de végétation rivulaire qui offrent abri, zone de chasse, zone de reproduction et couloir de déplacement à plusieurs espèces, dont des libellules patrimoniales.

En piémont, les **espaces agricoles extensifs** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER


© Gregory DELAUNAY

Grand-duc d'Europe

P

Plus grand rapace nocturne d'Europe, le Grand-duc d'Europe niche dans les falaises en aménageant de branches une simple dépression, le plus souvent sur une vire rocheuse. Il chasse dans les garrigues, prairies, pelouses et terres cultivées : campagnols, rats, souris, renards, mais aussi oiseaux et reptiles de toutes sortes.


© André SIMON

Chouette chevêche

P

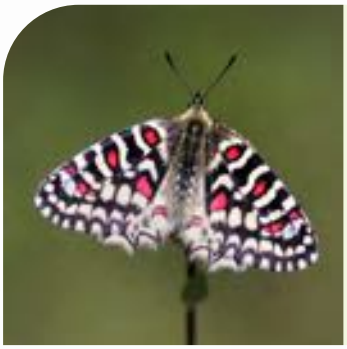
Hôte fidèle des cabanons de vigne et des vieux mûriers, la Chouette chevêche ou Chevêche d'Athéna a lié son avenir en Provence à l'évolution des paysages et des pratiques agricoles. Elle niche dans les cavités qu'elle trouve dans les vieux arbres et le petit bâti rural. Véritable auxiliaire des cultures, elle a une prédilection pour les gros insectes et les petits mammifères (mulots, campagnols).


© André SIMON

Lézard ocellé

P LR

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.


© François GRIMAL

Proserpine

P

Déesse romaine présidant à la germination, Proserpine est aussi un papillon qui marque la fin de l'hiver. Protégée et inféodée aux garrigues et pelouses sèches du sud de la France, sa présence est liée à sa plante hôte, l'Aristoloche pistoloche.


© H. MICHAUD - CBNMED

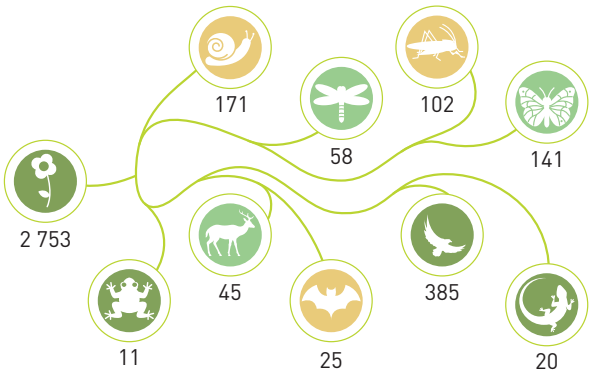
Doradille de Pétrarque

La Doradille de Pétrarque est une petite fougère qui pousse entre les pierres et les crevasses des rochers. Elle est protégée régionalement.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

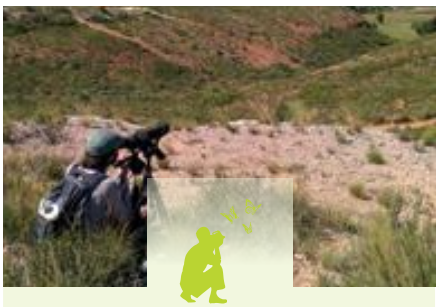
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

LA FARE-LES-OLIVIERS



Linotte mélodieuse © Aurélien AUDEVARD P LR

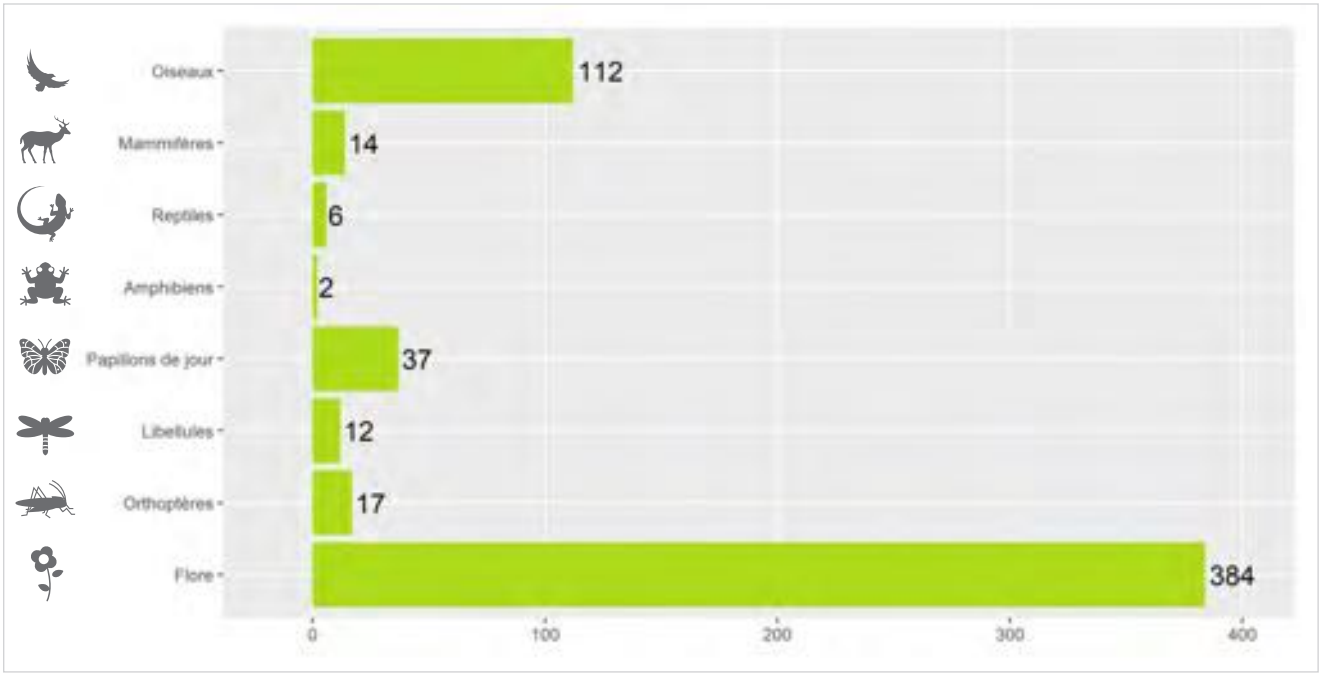


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

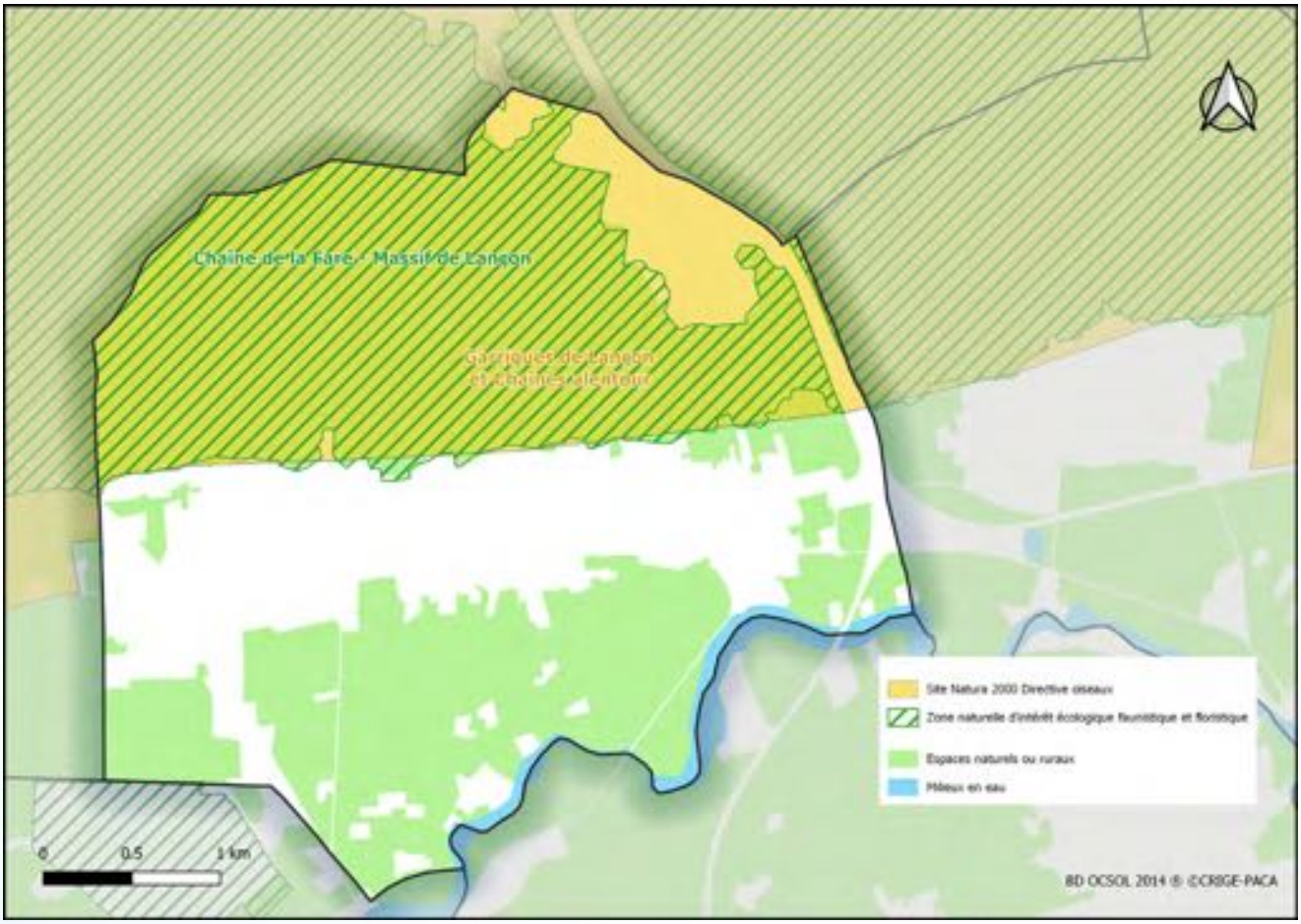
602 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de La Fare-les-Oliviers, soit 10 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 103 espèces sont protégées au niveau national. 14 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 25 à l'échelle régionale.

La compilation de 3 451 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de La Fare-les-Oliviers (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 38 : Cartographie des espaces naturels de La Fare-les-Oliviers

D'une surface de 14 km², 66 % de la commune de La Fare-les-Oliviers sont des espaces naturels et ruraux. 45 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Au nord, les paysages collinaires de **la chaîne de la Fare** sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Le domaine de Calissanne accueille historiquement un couple d'Aigles de Bonelli. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

Au sud, les **espaces agricoles extensifs** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'Arc présente encore de beaux tronçons de végétation rivulaire qui offrent abri, zone de chasse, zone de reproduction et couloir de déplacement à de nombreuses espèces. Le cours d'eau et ses zones humides hébergent localement des libellules patrimoniales.

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Bertrand ÉLIOTOUT

Pie-grièche méridionale

P LR

La Pie-grièche méridionale occupe les garrigues basses à chênes kermès mais aussi des habitats arides semi-steppiques. Elle profite des zones incendiées, où buissons et petits arbres lui permettent d'installer son nid. Mondialement menacée, elle pâtit en Provence de la modification de ses habitats : déclin du pastoralisme entraînant la fermeture des milieux, agriculture intensive, urbanisation. Elle souffre probablement de l'usage irraisonné de pesticides entraînant la raréfaction de ses proies.



© Aurélie JOHANET

Hérisson d'Europe

P

En se nourrissant de limaces, escargots, etc., le Hérisson d'Europe est un bon auxiliaire des cultures. Il se déplace de quelques kilomètres par nuit et apprécie lorsque les jardins ne sont pas trop cloisonnés. Les collisions routières sont la première cause de mortalité ; levons le pied en roulant la nuit !



© André SIMON

Lézard ocellé

P LR

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.



© Angélique MASVIDAL

Cordulie à corps fin

P

La Cordulie à corps fin fréquente aussi bien les cours d'eau et les secteurs calmes des rivières et canaux aux berges boisées que les eaux stagnantes, parfois saumâtres.



© H. MICHAUD - CBNMED

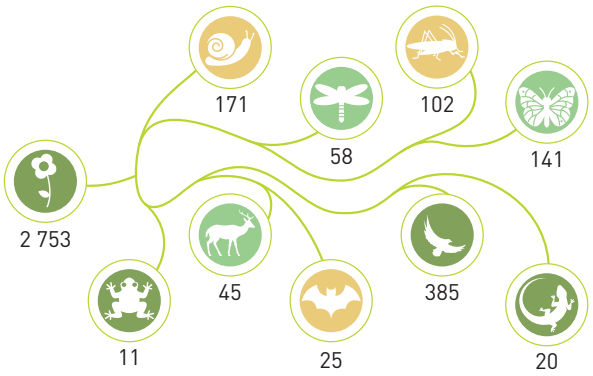
Doradille de Pétrarque

La Doradille de Pétrarque est une petite fougère qui pousse entre les pierres et les crevasses des rochers. Elle est protégée régionalement.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

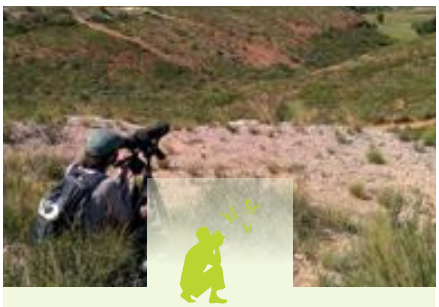
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

LAMANON



Rollier d'Europe © André SIMON

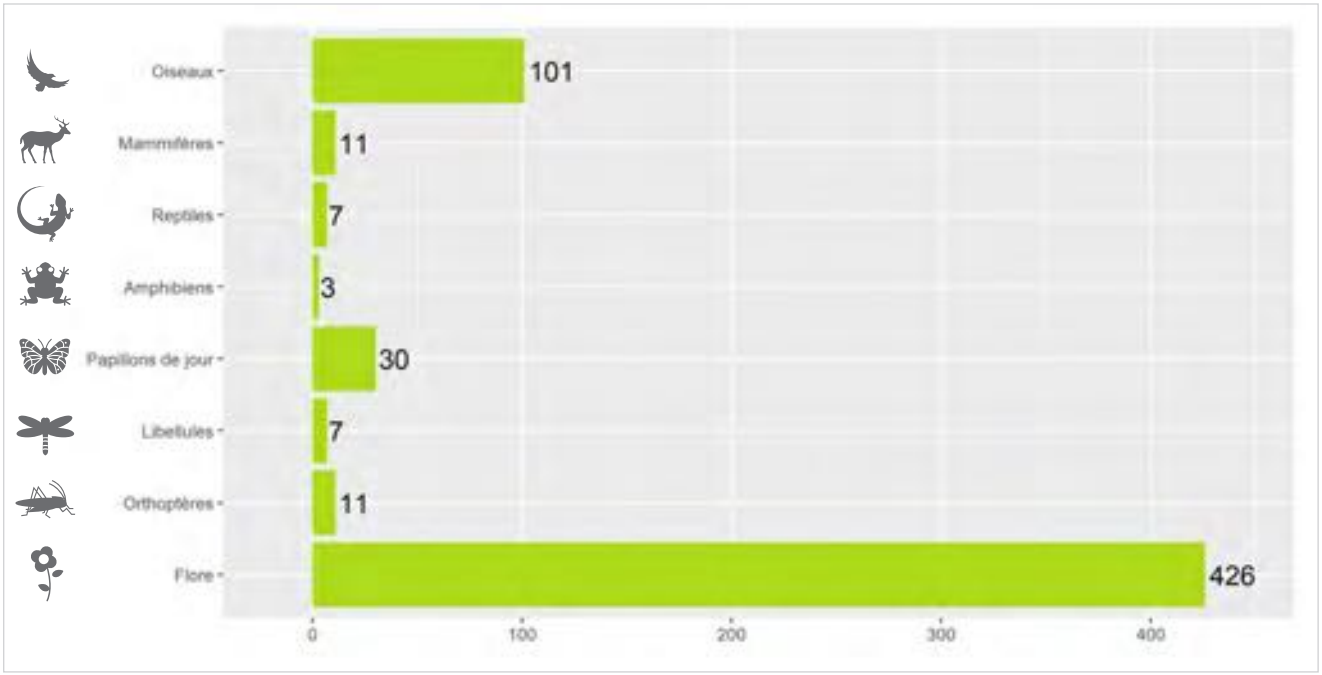


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

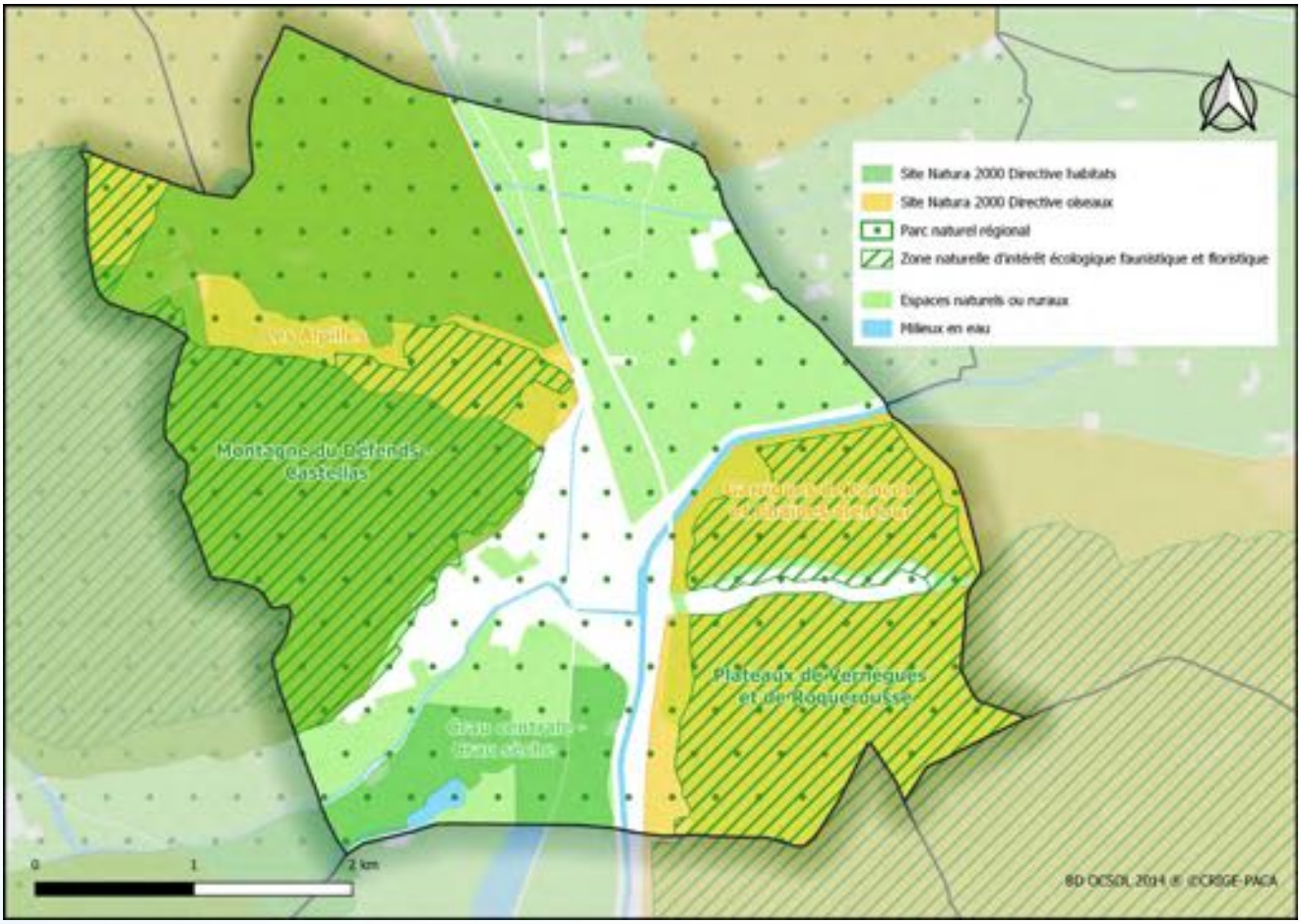
620 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Lamanon, soit 11% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 102 espèces sont protégées au niveau national. 9 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 14 à l'échelle régionale.

La compilation de 2 466 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Lamanon (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 41 : Cartographie des espaces naturels de Lamanon

D'une surface de 19 km², 86 % de la commune de Lamanon sont des espaces naturels et ruraux. 67 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Les paysages des **Alpilles**, à l'ouest, et les chaînes du pays salonais, à l'est, sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. Les plateaux sont entrecoupés de vallons plus ou moins forestiers et humides. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises accueillent la nidification de grands rapaces et constituent des gîtes pour des chauves-souris à forte valeur patrimoniale. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

Les piémonts accueillent des **activités agricoles** liées notamment à la production de foin de Crau, qui, lorsqu'elles sont extensives, favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine, ainsi que le développement d'un réseau de haies favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER


© André SIMON

Aigle royal

P LR

L'Aigle royal colonise les massifs montagneux, avec une prédilection pour les milieux ouverts comportant des sites rupestres. Un seul couple nichant sur le territoire de la métropole, se reproduit dans le département des Bouches-du-Rhône. Sédentaire, le couple a des besoins réguliers en nourriture pour mener ses nichées à terme ; le territoire de chasse peut varier de 40 à plus de 150 km².


© Gregory DELAUNAY

Genette commune

P

Les milieux fréquentés par la Genette commune sont assez variés, de la forêt à la garrigue, avec des promontoires rocheux qu'elle utilise comme crottiers. Ce mammifère carnivore, nocturne et discret est arrivé sur le territoire du fait de l'homme.


© André SIMON

Lézard ocellé

P LR

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.


© Marion FOUCHARD

Tabac d'Espagne

Le Tabac d'Espagne fréquente les prairies bocagères et lisières fleuries où les femelles pondent sur diverses violettes et pensées sauvages. L'adulte butine beaucoup les ronces et chardons.


© François GRIMAL

Ophrys de Provence

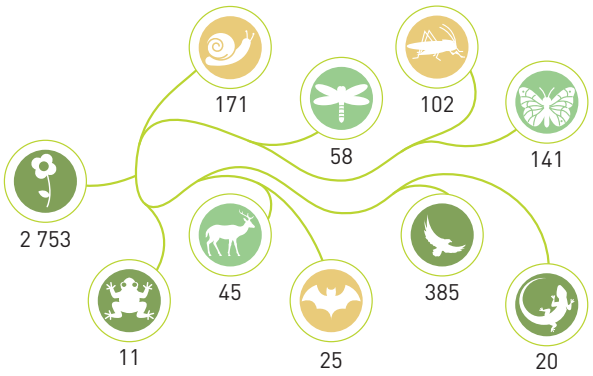
P

L'Ophrys de Provence se développe sur terrains calcaires ensoleillés : pelouses sèches, garrigues, lisières de pinèdes. Comme les autres espèces d'Ophrys de la famille des orchidées, sa fleur mime un insecte pour l'attirer et assurer la pollinisation.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

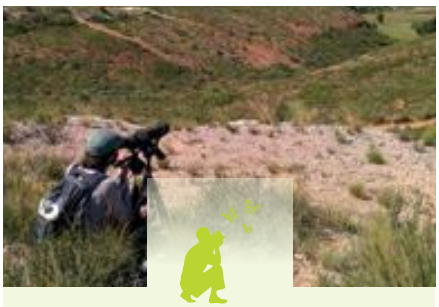
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

LANÇON-PROVENCE



Grand-duc d'Europe © Gregory DELAUNAY P

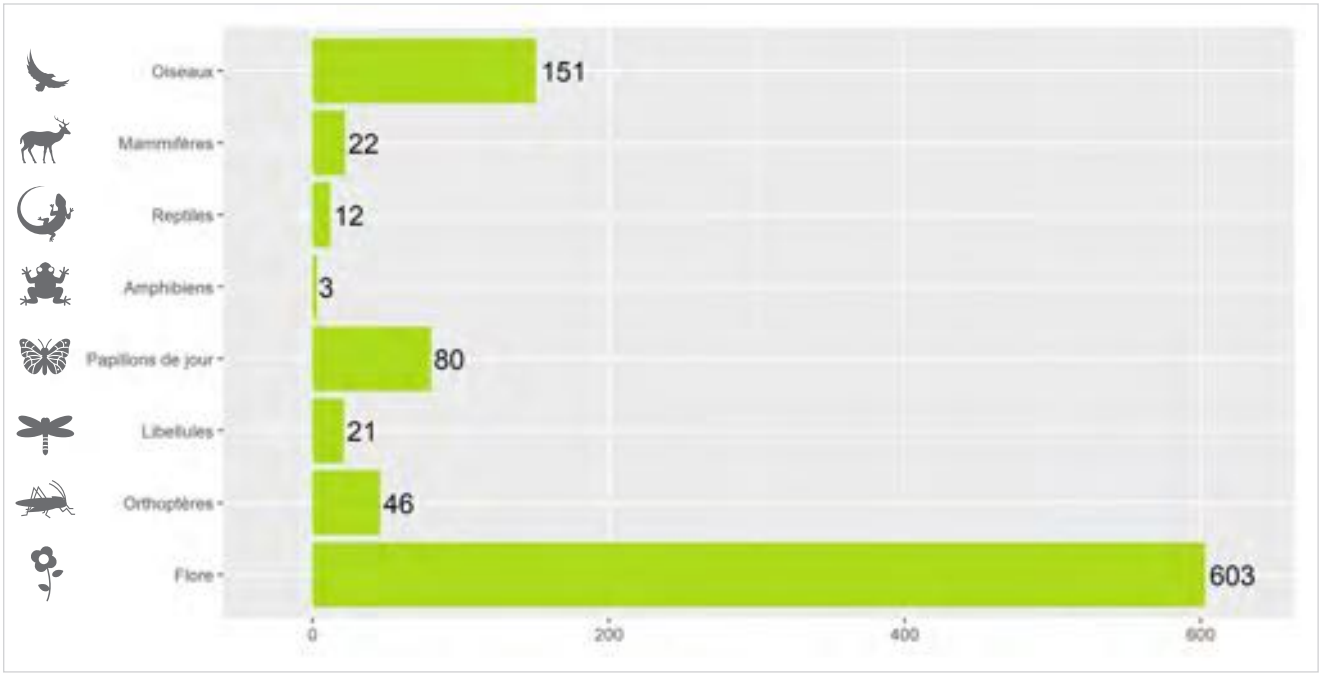


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

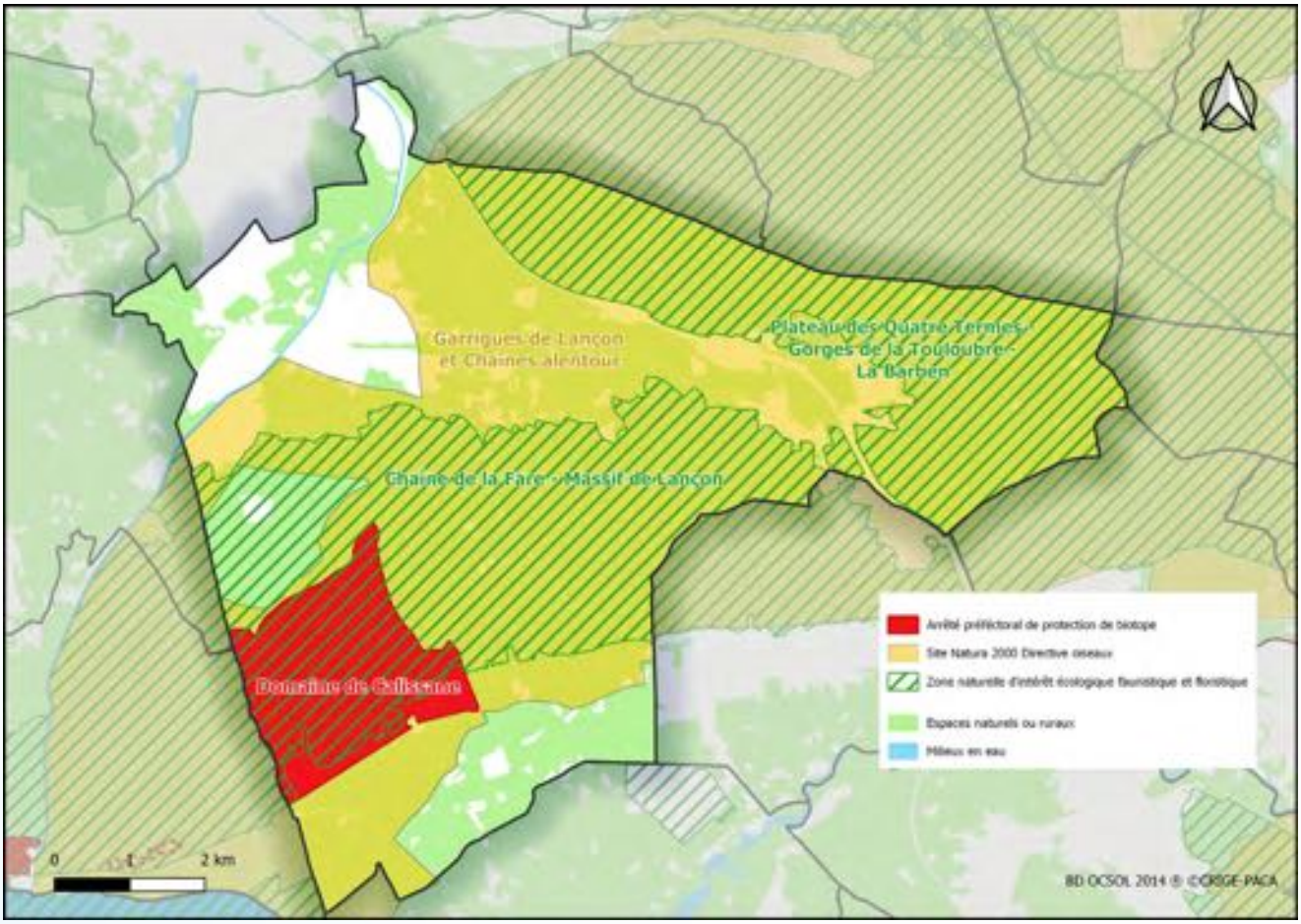
990 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Lançon-Provence, soit 17 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 150 espèces sont protégées au niveau national. 20 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 33 à l'échelle régionale.

La compilation de 14 636 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Lançon-Provence (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 43 : Cartographie des espaces naturels de Lançon-Provence

D'une surface de 69 km², 87 % de la commune de Lançon-Provence sont des espaces naturels et ruraux. 83 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Les paysages collinaires du site Natura 2000 des **Garrigues de Lançon et chaines alentours** qui traversent la commune sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces, tel que le domaine de Calissanne qui accueille historiquement un couple d'Aigle de Bonelli. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

En piémont, les **espaces agricoles extensifs** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

Au sud-est de la commune, le ruisseau **La Durançole** héberge localement de belles populations de libellules, dont des espèces patrimoniales.

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER


© Eric DIDNER

Aigle de Bonelli

P LR

Emblématique des collines provençales, l'Aigle de Bonelli niche dans les falaises et affectionne l'alternance de boisements, garrigues, milieux ouverts pâturés ou cultivés de façon extensive. Les Bouches-du-Rhône accueillent la moitié des couples français, dont 13 couples sur la métropole, qui souffrent encore de l'électrocution, du braconnage, de la perte d'habitat par l'urbanisation et les aménagements tels que les parcs photovoltaïques en milieu naturel, du dérangement des nichées par les sports de pleine nature, etc.


© Bertrand ÉLIOTOUT

Pie-grièche méridionale

P LR

La Pie-grièche méridionale occupe les garrigues basses à chênes kermès mais aussi des habitats arides semi-steppiques. Elle profite des zones incendiées, où buissons et petits arbres lui permettent d'installer son nid. Mondialement menacée, elle pâtit en Provence de la modification de ses habitats : déclin du pastoralisme entraînant la fermeture des milieux, agriculture intensive, urbanisation. Elle souffre probablement de l'usage irraisonné de pesticides entraînant la raréfaction de ses proies.


© André SIMON

Lézard ocellé

P LR

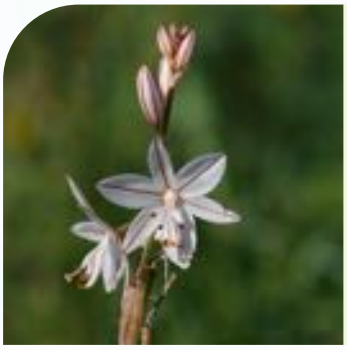
Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.


© Angélique MASVIDAL

Cordulie à corps fin

P

La Cordulie à corps fin fréquente aussi bien les cours d'eau et les secteurs calmes des rivières et canaux aux berges boisées que les eaux stagnantes, parfois saumâtres.


© F. ANDRIEU - CBNMED

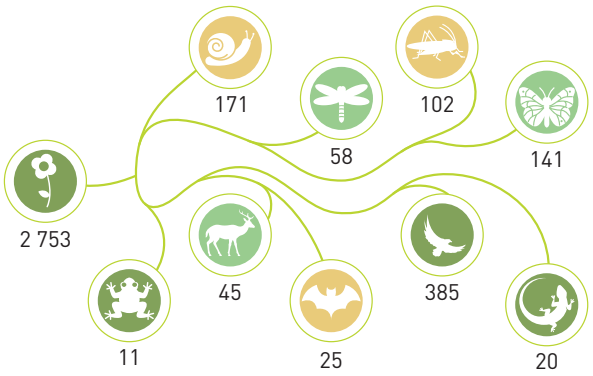
Asphodèle fistuleux

On trouve l'Asphodèle fistuleux dans les friches sèches et pâturées de la région méditerranéenne. Comme d'autres asphodèles, il peut abriter des insectes auxiliaires des cultures tels que des prédateurs de la mouche de l'olivier.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

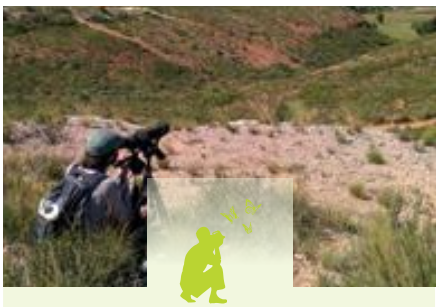
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

MALLEMORT



Sterne pierregarin © Aurélien AUDEVARD P LR

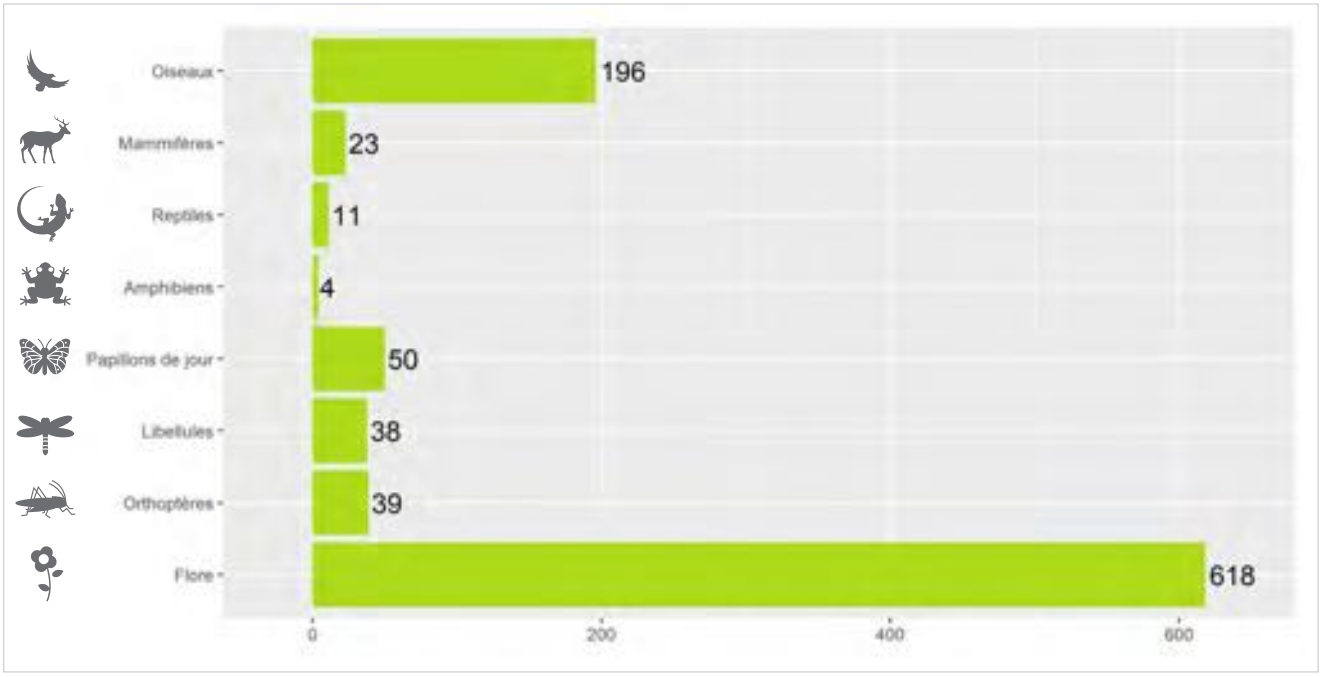


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

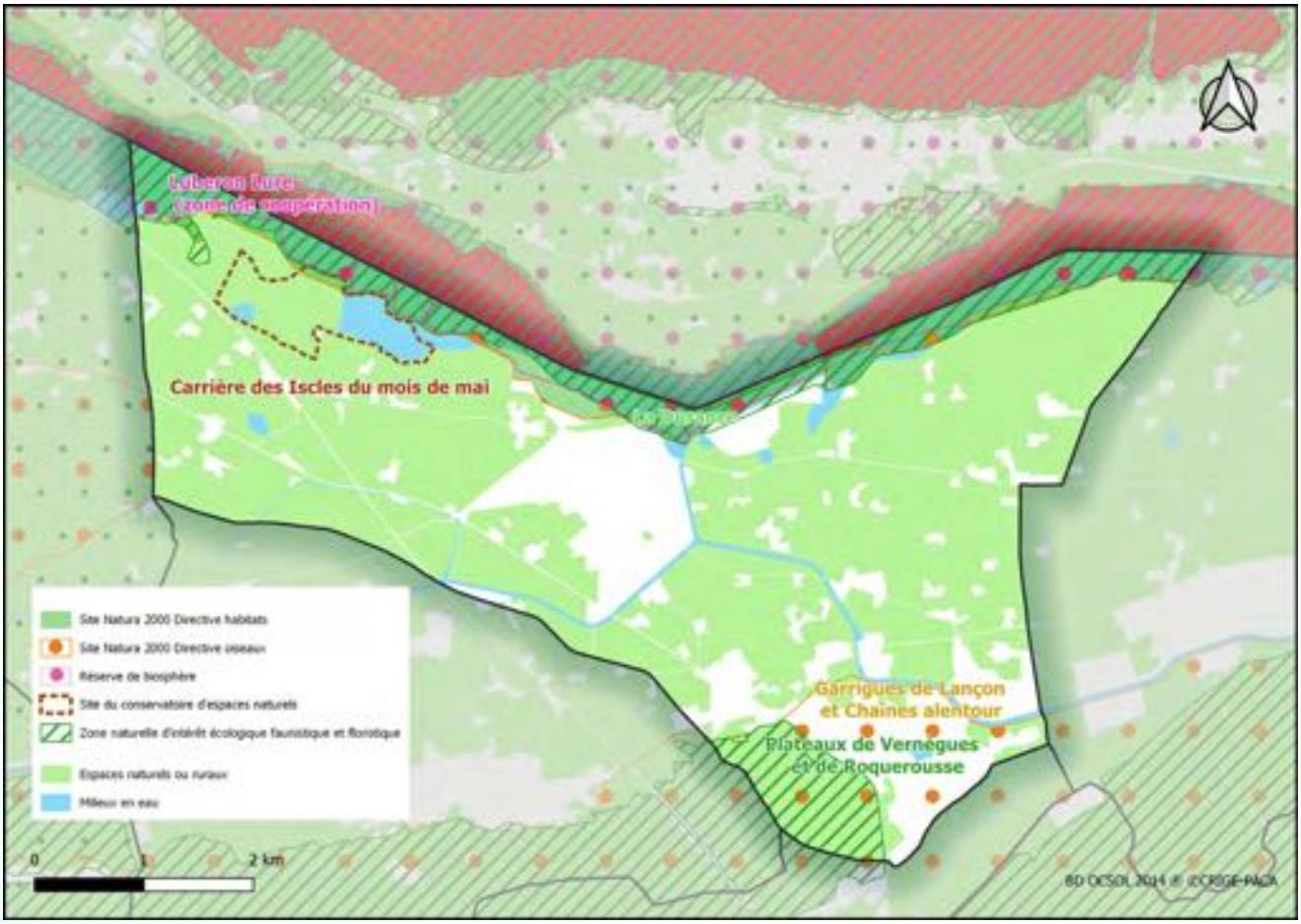
1 053 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Mallemort, soit 18% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 171 espèces sont protégées au niveau national. 25 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 49 à l'échelle régionale.

La compilation de 12 689 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Mallemort (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Mallemort

D'une surface de 29 km², 78 % de la commune de Mallemort sont des espaces naturels et ruraux. 24 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Au nord, **la Durance** constitue un exemple remarquable de rivières en tresses méditerranéennes caractérisé par un lit vif très large, en grande partie occupé par des dépôts de galets, graviers et sables, au sein desquels l'eau s'écoule en plusieurs bras, créant une diversité d'habitats écologiques de grand intérêt. La vallée assure une fonction corridor de première importance en Provence, constituant une voie de migration particulièrement empruntée par les oiseaux, les mammifères, dont les chauves-souris, les insectes et bien sûr les poissons.

Au sud, les **paysages collinaires** sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

Les **activités agricoles extensives** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine, ainsi que le développement d'un réseau de haies favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER


© André SIMON

Chouette chevêche

P

Hôte fidèle des cabanons de vigne et des vieux mûriers, la Chouette chevêche ou Chevêche d'Athéna a lié son avenir en Provence à l'évolution des paysages et des pratiques agricoles. Elle niche dans les cavités qu'elle trouve dans les vieux arbres et le petit bâti rural. Véritable auxiliaire des cultures, elle a une prédilection pour les gros insectes et les petits mammifères (mulots, campagnols).


© Jean-Michel BOMPAR

Castor d'Europe

P

Le Castor d'Europe vit dans les portions de cours d'eau les mieux préservées. Il se nourrit principalement de feuilles et d'écorce (surtout de saules). Il coupe les arbres, creuse des terriers, et il peut bâtir des terriers-huttes voire des huttes et des barrages. Il vit en groupe familial de 2 à 6 individus occupant un territoire de 0,5 à 3 km de linéaire.


© André SIMON

Lézard ocellé

P LR

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.


© Marion FOUCHARD

Diane

P

Emblématique, en Provence, la Diane se rencontre principalement au bord des ruisseaux, roubines, marais, prairies de fauche. Sa répartition est strictement liée à la présence de ses plantes hôtes, l'Aristoloche à feuilles rondes voire l'Aristoloche clématite, lorsque celles-ci sont épargnées par les pratiques agricoles intensives, le remembrement et le drainage.


© François GRIMAL

Ophrys de Provence

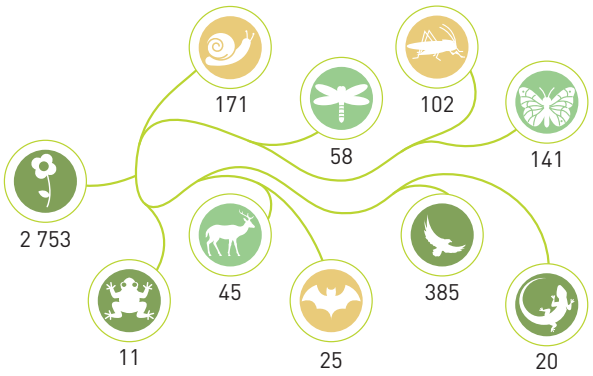
P

L'Ophrys de Provence se développe sur terrains calcaires ensoleillés : pelouses sèches, garrigues, lisières de pinèdes. Comme les autres espèces d'Ophrys de la famille des orchidées, sa fleur mime un insecte pour l'attirer et assurer la pollinisation.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

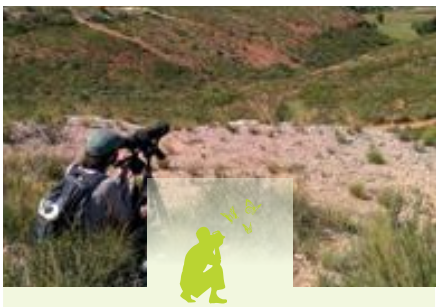
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

PÉLISSANNE



Pie-grièche méridionale © Bertrand ÉLIOTOUT P LR

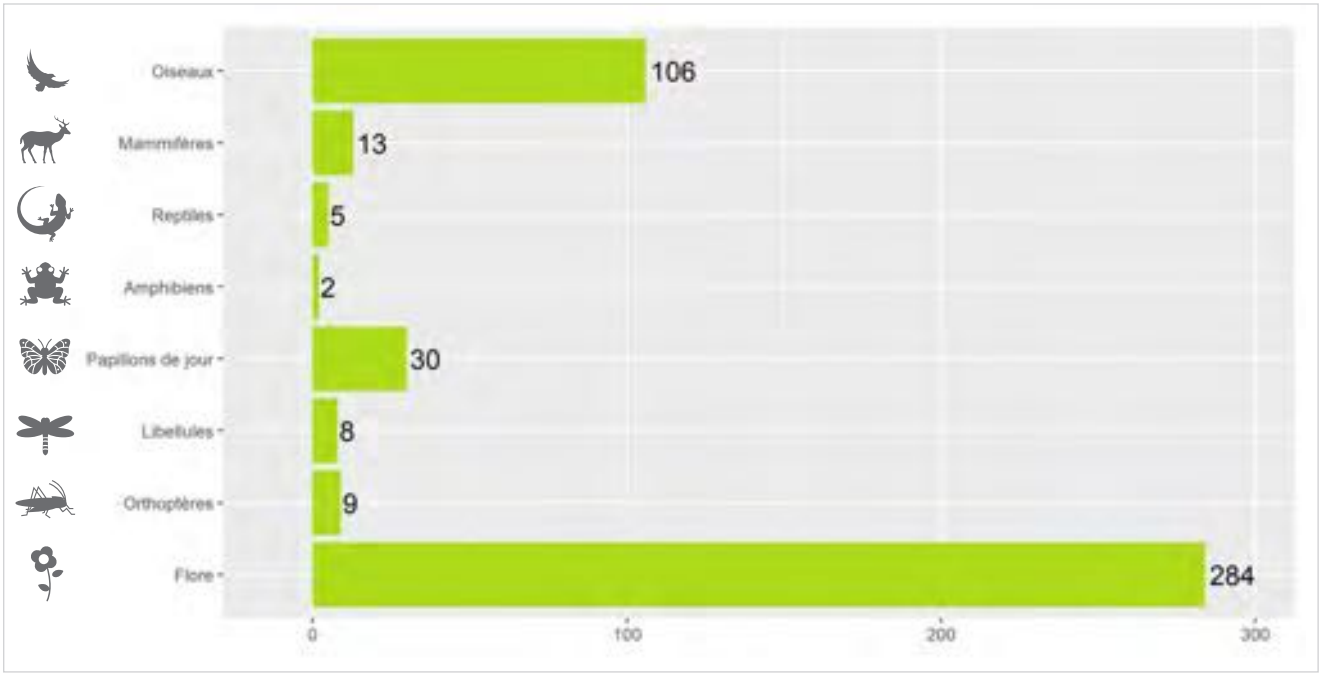


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

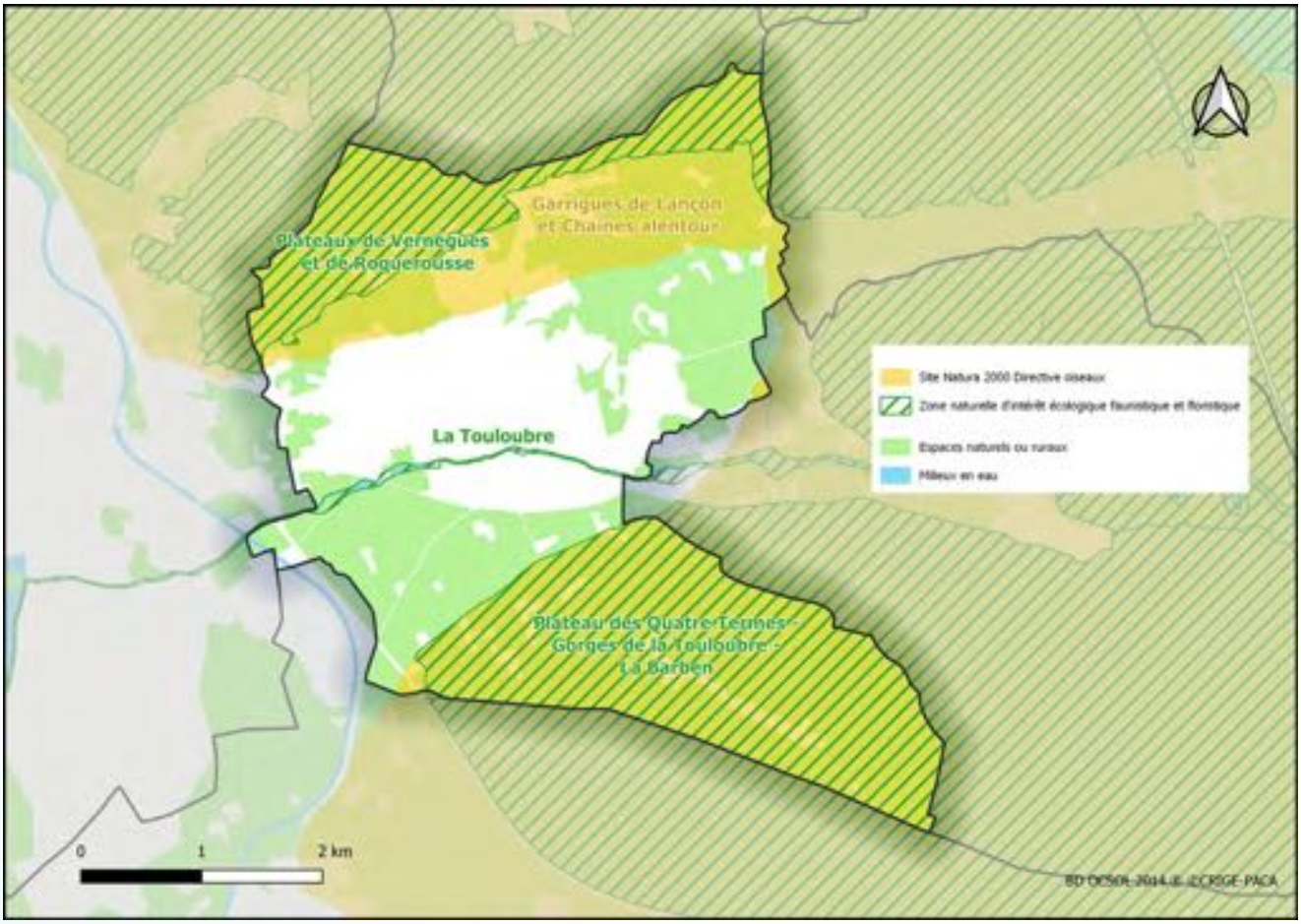
475 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Pélissanne, soit 8% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 96 espèces sont protégées au niveau national. 9 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 16 à l'échelle régionale.

La compilation de 1 938 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Pélissanne (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Pélissanne

D'une surface de 19 km², 71 % de la commune de Pélissanne sont des espaces naturels et ruraux. 58 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Les **paysages collinaires** au nord et au sud de la commune sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

La **Touloubre** présente localement de beaux tronçons de végétation rivulaire qui offrent abri, zone de chasse, zone de reproduction et couloir de déplacement à plusieurs espèces.

En piémont, les **espaces agricoles extensifs** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

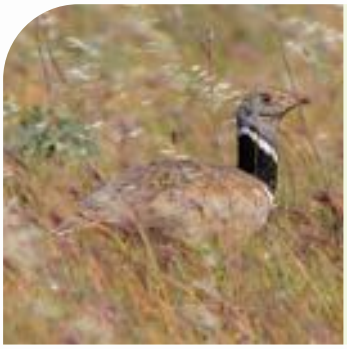
DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER


© Gregory DELAUNAY

Grand-duc d'Europe

P

Plus grand rapace nocturne d'Europe, le Grand-duc d'Europe niche dans les falaises en aménageant de branches une simple dépression, le plus souvent sur une vire rocheuse. Il chasse dans les garrigues, prairies, pelouses et terres cultivées : campagnols, rats, souris, renards, mais aussi oiseaux et reptiles de toutes sortes.


© Laurent ROUSCHMEYER

Outarde canepetière

P LR

L'Outarde canepetière est une espèce steppique qui s'est adaptée aux plaines ouvertes avec de l'activité agricole principale. Elle affectionne les milieux herbacés à végétation basse et peu dense : friches, jachères, parcours, prairies, cultures fourragères, mais aussi plateformes aéronautiques. Les mâles en parade gonflent leur collier de plumes noires et sont facilement repérables aux « prouts » qu'ils émettent. Ceci a valu son nom de cane « petière » à l'espèce.


© Nicolas FUENTO

Couleuvre de Montpellier

P

Plus grand serpent en Europe, la Couleuvre de Montpellier fréquente une très grande variété d'habitats. C'est dans les secteurs agricoles méditerranéens extensifs, bocagers, riches en abris et en proies que l'on observe les plus fortes densités.


© Marion FOUCHARD

Diane

P

Emblématique en Provence, la Diane se rencontre principalement au bord des ruisseaux, roubines, marais, prairies de fauche. Sa répartition est strictement liée à la présence de ses plantes hôtes, l'Aristoloche à feuilles rondes voire l'Aristoloche clématite, lorsque celles-ci sont épargnées par les pratiques agricoles intensives, le remembrement et le drainage.


© François GRIMAL

Ophrys de Provence

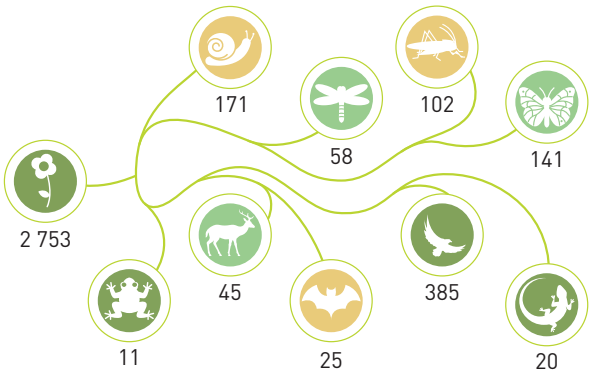
P

L'Ophrys de Provence se développe sur terrains calcaires ensoleillés : pelouses sèches, garrigues, lisières de pinèdes. Comme les autres espèces d'Ophrys de la famille des orchidées, sa fleur mime un insecte pour l'attirer et assurer la pollinisation.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

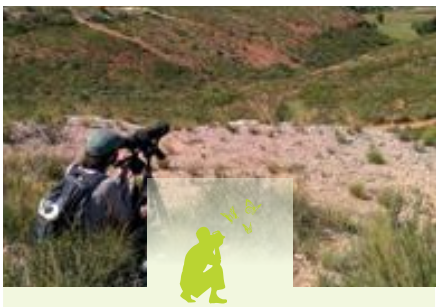
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

ROGNAC



Échasse blanche © Aurélien AUDEVARD P LR

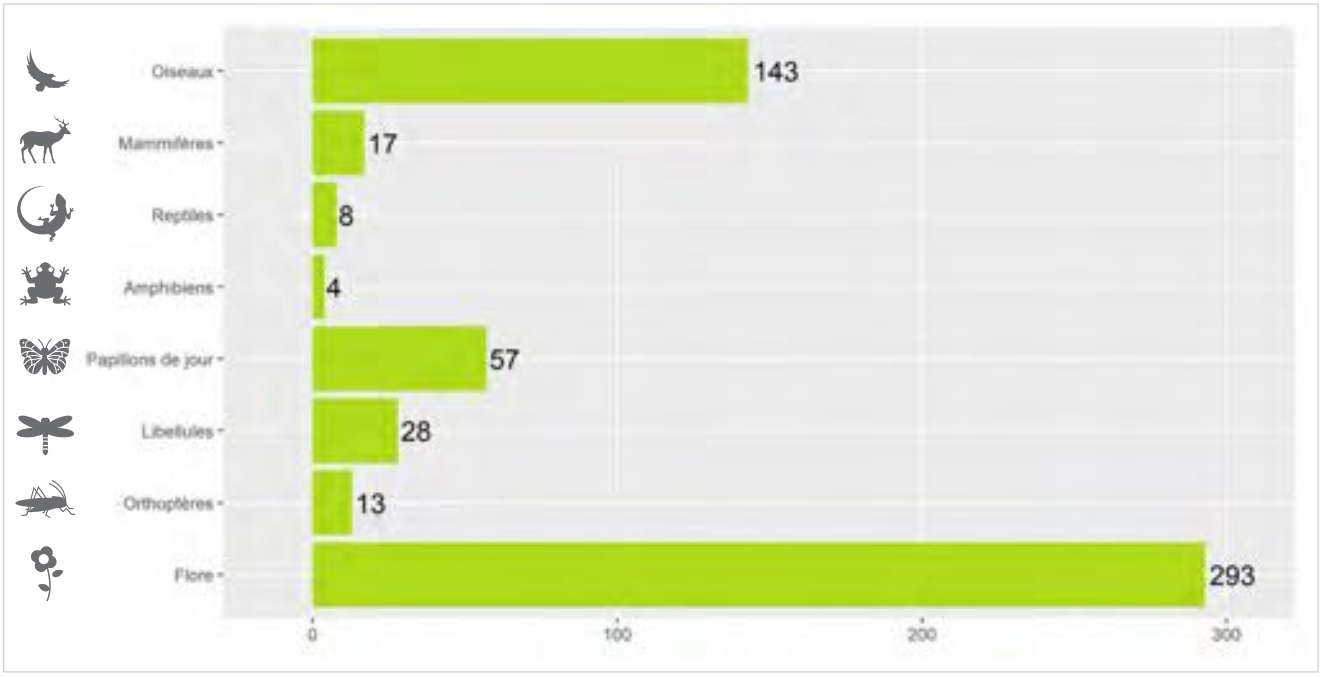


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

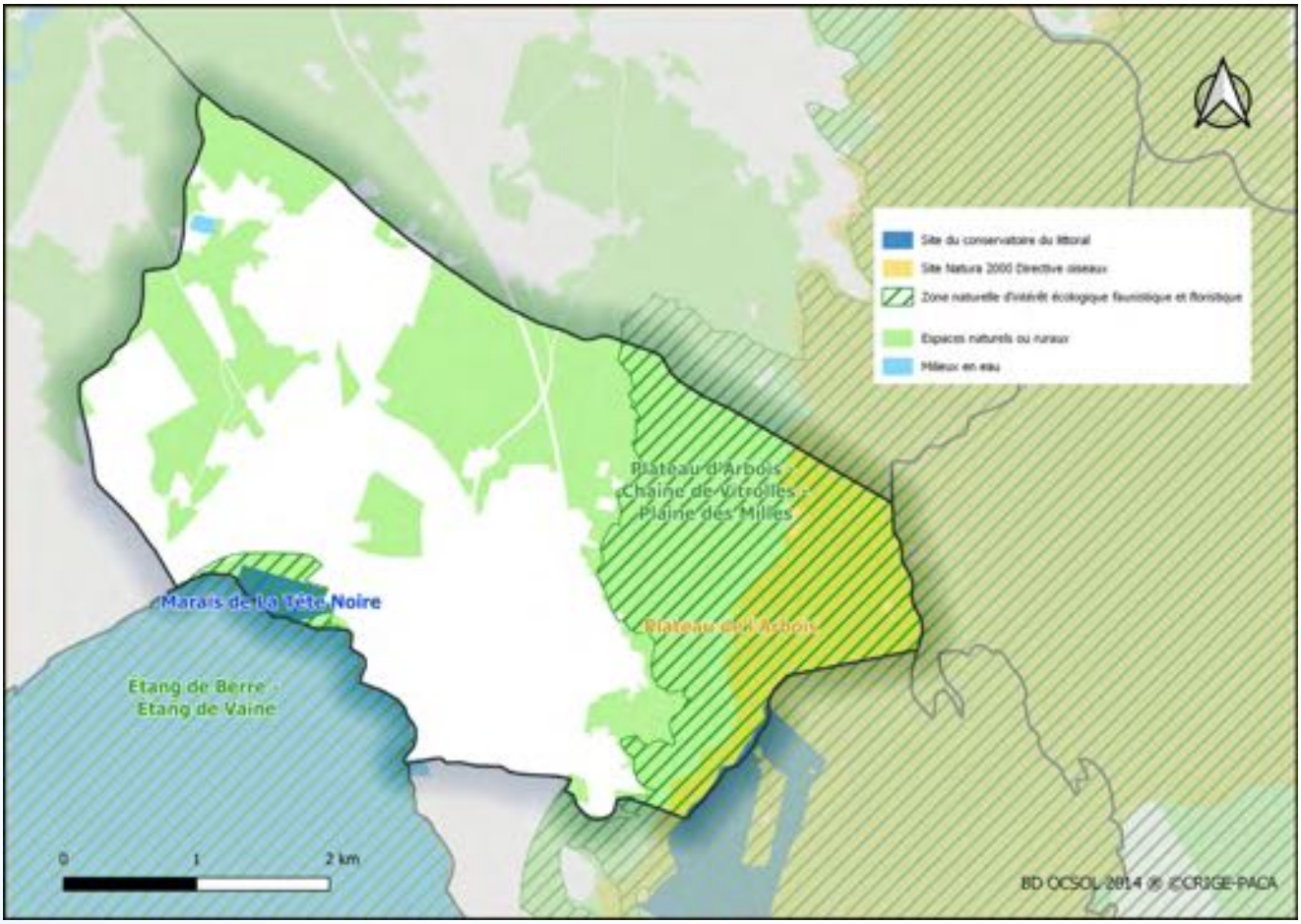
626 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Rognac, soit 11 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 132 espèces sont protégées au niveau national. 19 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 44 à l'échelle régionale.

La compilation de 6 634 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Rognac (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Rognac

D'une surface de 18 km², 53 % de la commune de Rognac sont des espaces naturels et ruraux. 28 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

L'**étang de Berre**, deuxième plus grande lagune salée d'Europe, représente un site d'importance internationale en tant que zone humide pour les oiseaux d'eau hivernants et migrateurs. La diversité des poissons y est appréciable, l'étang de Berre appartenant aux derniers milieux favorables à l'Anguille d'Europe qui y trouve une importante voie de migration et zone d'alevinage.

Vestige d'une zone humide jadis beaucoup plus vaste, **les marais de La Tête Noire** offrent une belle diversité de milieux naturels : zones de roseaux, de joncs, végétation basse de milieux salés, plages, prairies, pelouses, ruisseaux, forêt rivulaire. Une centaine d'espèces d'oiseaux est présente régulièrement.

À l'est de la commune, les paysages du **plateau de l'Arbois** sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

Lorsqu'ils sont gérés de façon extensive, les **espaces agricoles** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER


© Gregory DELAUNAY

Grand-duc d'Europe

P

Plus grand rapace nocturne d'Europe, le Grand-duc d'Europe niche dans les falaises en aménageant de branches une simple dépression, le plus souvent sur une vire rocheuse. Il chasse dans les garrigues, prairies, pelouses et terres cultivées : campagnols, rats, souris, renards, mais aussi oiseaux et reptiles de toutes sortes.


© François GRIMAL

Grenouille de Pérez

P

La Grenouille de Pérez fréquente toute l'année une large gamme d'habitats aquatiques plutôt permanents pouvant être légèrement saumâtres : lagunes, marais littoraux, canaux d'irrigation, fossés de drainage, etc. Longtemps connue de la Camargue et de la Crau, sa présence a été récemment découverte sur le pourtour de l'étang de Berre qui constitue sans doute sa limite orientale de répartition mondiale.


© Aurélien AUDEVARD

Agrion de Mercure

P

D'affinité méridionale, l'Agrion de Mercure vit dans les petites zones humides, les sources, les fossés, les ruisseaux et les petites rivières ensoleillées, à courant lent, riches en plantes aquatiques. Son habitat spécifique, souvent négligé, car paraissant insignifiant, est régulièrement victime d'actes destructeurs tels que curages, assèchements, comblements immodérés, piétinement du bétail.


© Marion FOUCHARD

Diane

P

Emblématique, en Provence, la Diane se rencontre principalement au bord des ruisseaux, roubines, marais, prairies de fauche. Sa répartition est strictement liée à la présence de ses plantes hôtes, l'Aristoloche à feuilles rondes voire l'Aristoloche clématite, lorsque celles-ci sont épargnées par les pratiques agricoles intensives, le remembrement et le drainage.


© François GRIMAL

Hélianthème à feuille de marum

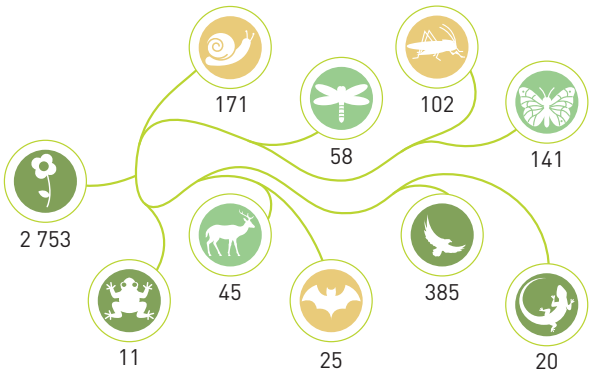
P

L'Hélianthème à feuille de marum est présent dans la plupart des pelouses rocailleuses et garrigues ouvertes des collines autour de l'étang de Berre et sur la Nerthe.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

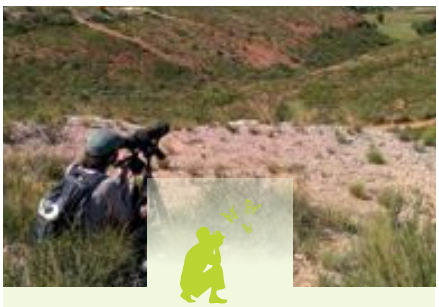
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

SAINT-CHAMAS



Grand-duc d'Europe © Gregory DELAUNAY P

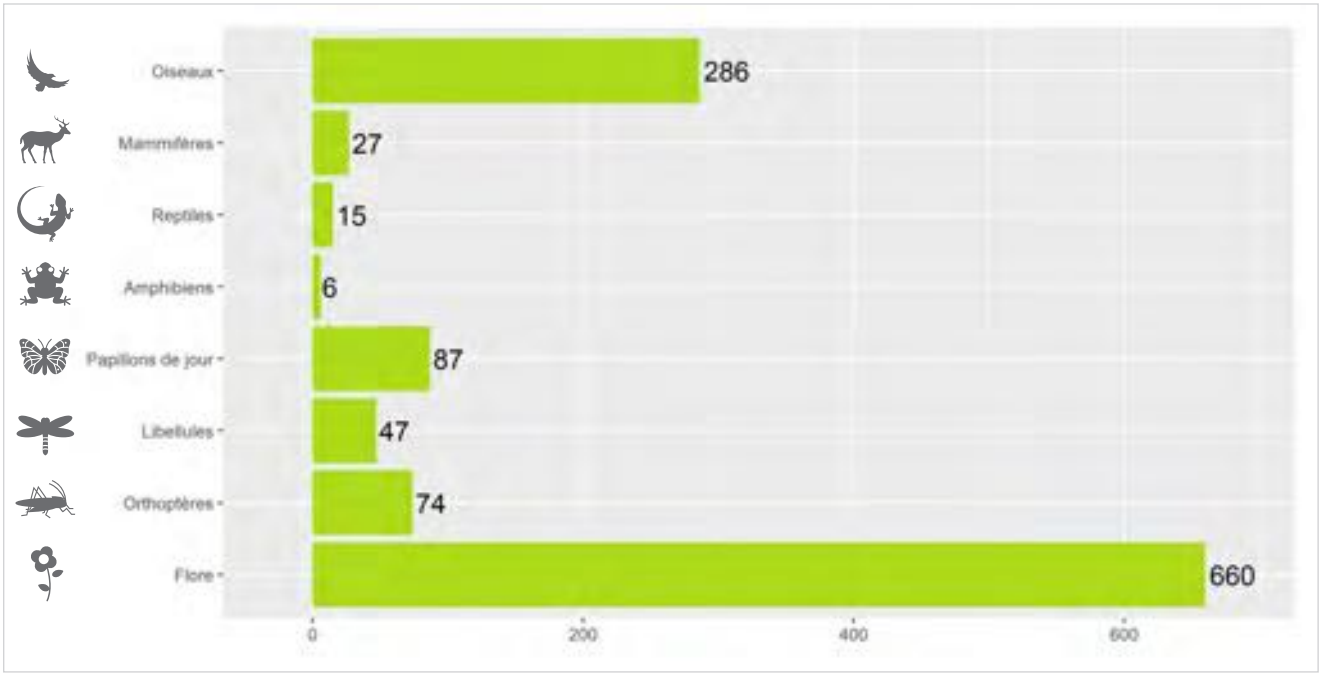


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

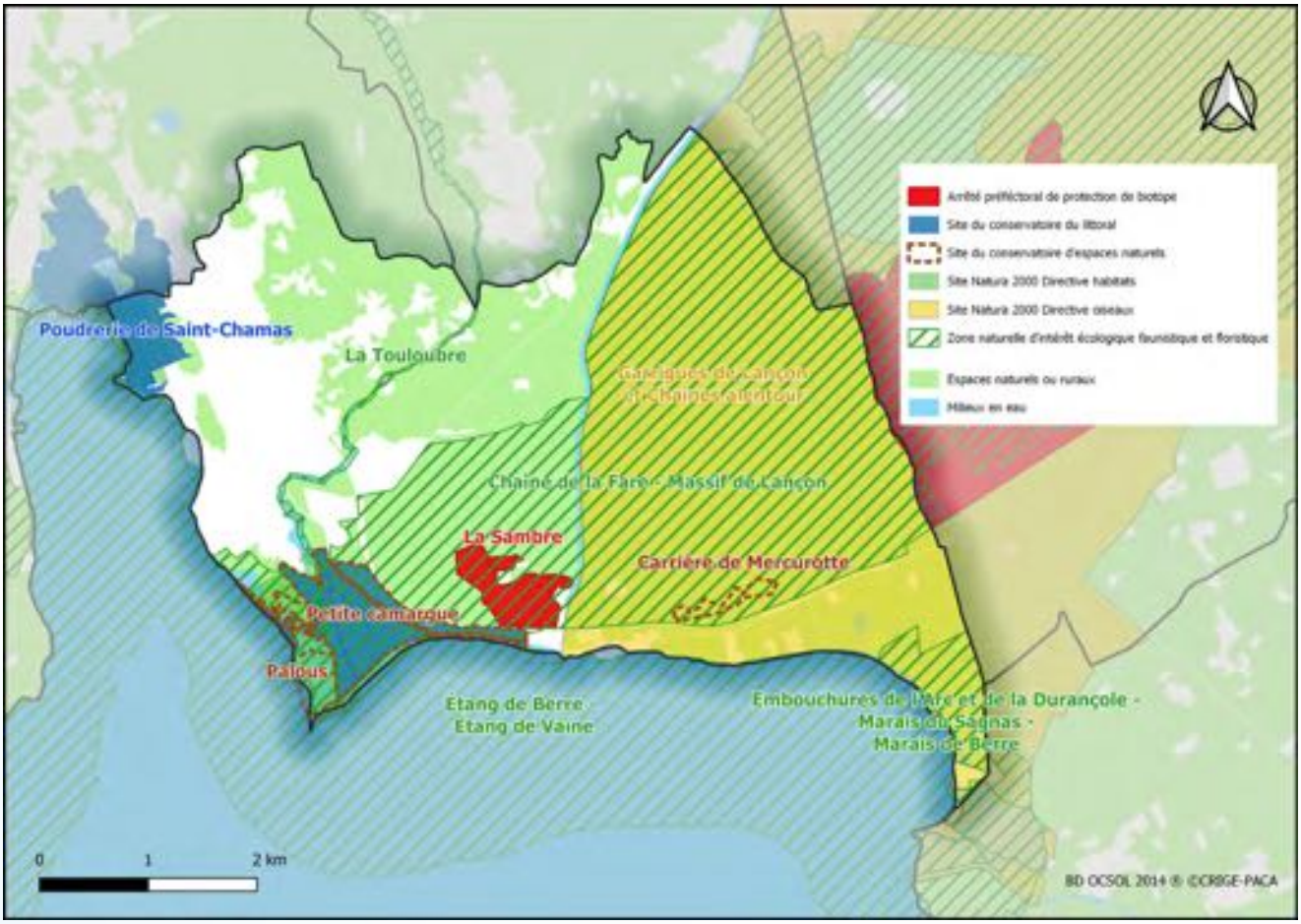
1 590 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Saint-Chamas, soit 27 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 248 espèces sont protégées au niveau national. 45 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 86 à l'échelle régionale.

La compilation de 253 496 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Saint-Chamas (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Saint-Chamas

D'une surface de 27 km², 82 % de la commune de Saint-Chamas sont des espaces naturels et ruraux. 65 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.
L'**étang de Berre**, deuxième plus grande lagune salée d'Europe, représente un site d'importance internationale en tant que zone humide pour les oiseaux d'eau hivernants et migrateurs. Elle appartient aux derniers milieux favorables à l'Anguille d'Europe qui y trouve une importante voie de migration et zone d'alevinage.
L'ancienne Poudrerie royale accueille un ensemble de milieux naturels d'une remarquable diversité biologique dont une forêt tempérée dominée par le chêne pédonculé, très rare dans le sud de la France.
Alimentée en eau douce de **la Touloubre** et en eau saumâtre de l'étang de Berre, la **Petite Camargue** accueille des milieux naturels variés : cordon littoral coquillier, végétation basse de milieux salés, roseaux, prairies humides, forêt rivulaire, etc. Le site des Palous est capital pour la nidification, la migration et l'hivernage des oiseaux d'eau.
Au sud de la commune, le ruisseau **La Durançole** héberge localement de belles populations de libellules, dont des espèces patrimoniales[1].
Ailleurs sur la commune, les paysages de collines sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les pelouses sèches sont d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale. La mosaïque de milieux de garrigue est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises, comme le **rocher du Verdon**, accueillent la nidification de grands rapaces. Les anciennes carrières de sable de **Mercurotte** présentent un intérêt majeur pour la conservation des chauves-souris. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.
En piémont, les **espaces agricoles extensifs** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».
L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'Homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER


© Aurélien AUDEVARD

Sterne naine

P LR

La Sterne naine niche en petites colonies en arrière-plage, sur les cordons sableux ou les digues et îlots à l'intérieur des salins et étangs. Le nid est une faible dépression dans le sol, et le succès de sa reproduction est dépendant de mesures de protection contre la surfréquentation du littoral.


© Jean-Michel BOMPAR

Grand rhinolophe

P

Le Grand rhinolophe hiberne dans d'anciennes carrières, des grottes, des caves, alors que ses sites de mise bas sont des milieux bâtis chauds (greniers, combles d'église, etc.). Il chasse dans les milieux bocagers ; les haies jouent un rôle important dans ses déplacements et son alimentation, car elles recèlent de nombreuses proies et offrent des perchoirs de chasse idéaux. La proximité de zones aquatiques lui est également favorable.


© François GRIMAL

Crapaud calamite

P

Le Crapaud calamite affectionne les milieux ouverts et sablonneux. Il s'agit d'une espèce pionnière des milieux temporaires qui peut profiter des moindres évènements pluvieux pour se reproduire.


© Marion FOUCHARD

Diane

P

Emblématique, en Provence, la Diane se rencontre principalement au bord des ruisseaux, roubines, marais, prairies de fauche. Sa répartition est strictement liée à la présence de ses plantes hôtes, l'Aristoloche à feuilles rondes voire l'Aristoloche clématite, lorsque celles-ci sont épargnées par les pratiques agricoles intensives, le remembrement et le drainage.


© J-V. CARREFOUR - CBNMED

Saladelle de Girard

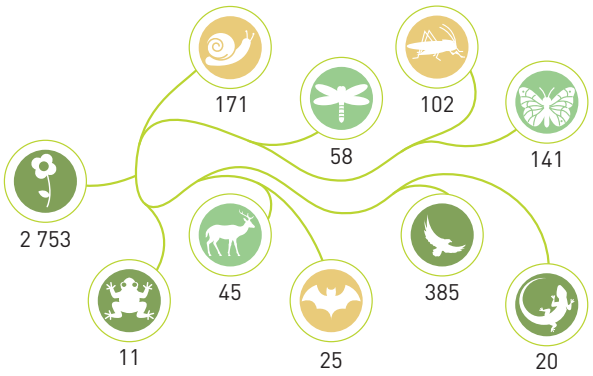
P

La Saladelle de Girard supporte d'importantes concentrations en sel. Elle affectionne les dépressions sablo-vaseuses et autres rives d'étangs inondées l'hiver et desséchées l'été. Elle est endémique du littoral méditerranéen entre les Bouches-du-Rhône et la région de Murcie en Espagne.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

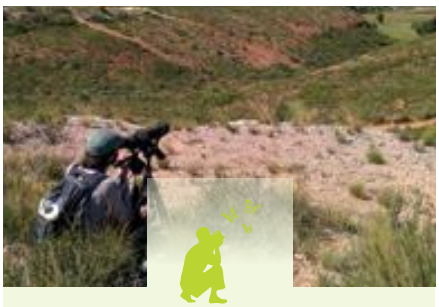
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

SÉNAS



Sterne pierregarin © Aurélien AUDEVARD P LR

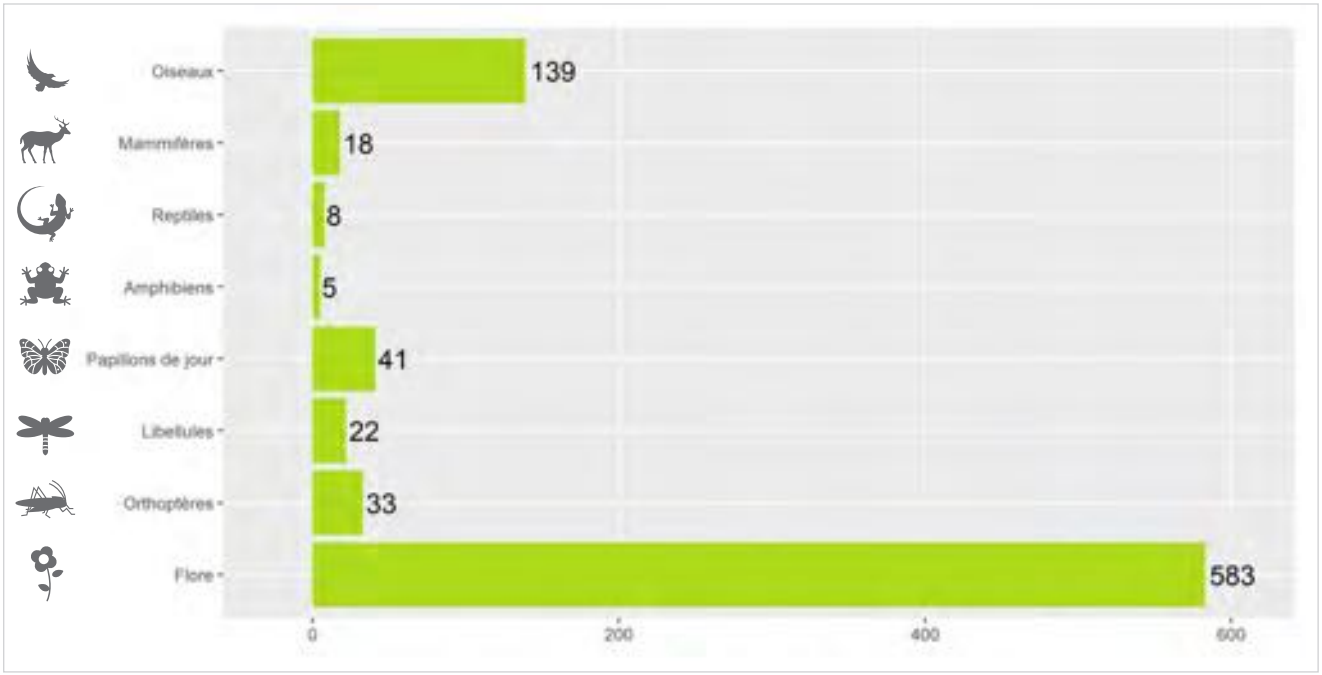


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

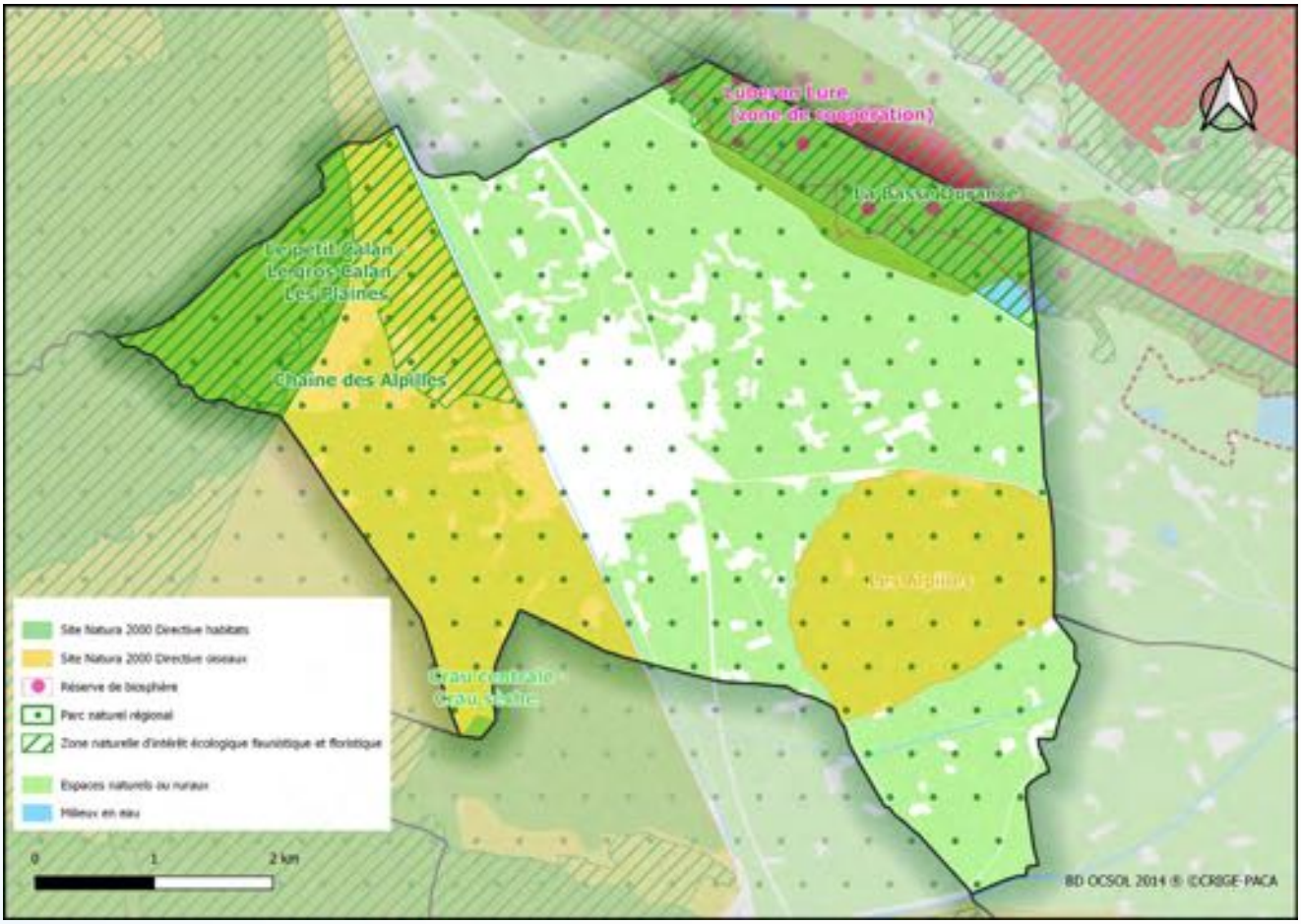
889 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Sénas, soit 15% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 132 espèces sont protégées au niveau national. 16 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 30 à l'échelle régionale.

La compilation de 5 519 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Sénas (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Sénas

D'une surface de 31 km², 83 % de la commune de Sénas sont des espaces naturels et ruraux. 46 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Les paysages des **Alpilles** au nord-ouest ainsi qu'à l'est de la commune (colline de la Cabre, la Pécoule) sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. Les plateaux sont entrecoupés de vallons plus ou moins forestiers et humides. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises accueillent la nidification de grands rapaces et constituent des gîtes pour des chauves-souris à forte valeur patrimoniale. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

Au nord, **la Durance** constitue un exemple remarquable de rivières en tresses méditerranéennes caractérisé par un lit vif très large, en grande partie occupé par des dépôts de galets, graviers et sables, au sein desquels l'eau s'écoule en plusieurs bras, créant une diversité d'habitats écologiques de grand intérêt. La vallée assure une fonction corridor de première importance en Provence, constituant une voie de migration particulièrement empruntée par les oiseaux, les mammifères, dont les chauves-souris, les insectes et bien sûr les poissons.

Les **activités agricoles extensives** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine, ainsi que le développement d'un réseau de haies favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER


© Gregory DELAUNAY

Grand-duc d'Europe

P

Plus grand rapace nocturne d'Europe, le Grand-duc d'Europe niche dans les falaises en aménageant de branches une simple dépression, le plus souvent sur une vire rocheuse. Il chasse dans les garrigues, prairies, pelouses et terres cultivées : campagnols, rats, souris, renards, mais aussi oiseaux et reptiles de toutes sortes.


© André SIMON

Chouette chevêche

P

Hôte fidèle des cabanons de vigne et des vieux mûriers, la Chouette chevêche ou Chevêche d'Athéna a lié son avenir en Provence à l'évolution des paysages et des pratiques agricoles. Elle niche dans les cavités qu'elle trouve dans les vieux arbres et le petit bâti rural. Véritable auxiliaire des cultures, elle a une prédilection pour les gros insectes et les petits mammifères (mulots, campagnols).


© Jean-Michel BOMPAR

Castor d'Europe

P

Le Castor d'Europe vit dans les portions de cours d'eau les mieux préservées. Il se nourrit principalement de feuilles et d'écorce (surtout de saules). Il coupe les arbres, creuse des terriers, et il peut bâtir des terriers-huttes voire des huttes et des barrages. Il vit en groupe familial de 2 à 6 individus occupant un territoire de 0,5 à 3 km de linéaire.


© Marion FOUCHARD

Zygène cendrée

P

La Zygène cendrée fréquente les prairies mésophiles ou sèches fleuries où se développe encore sa plante hôte, la Badasse.


© François GRIMAL

Ophrys de Provence

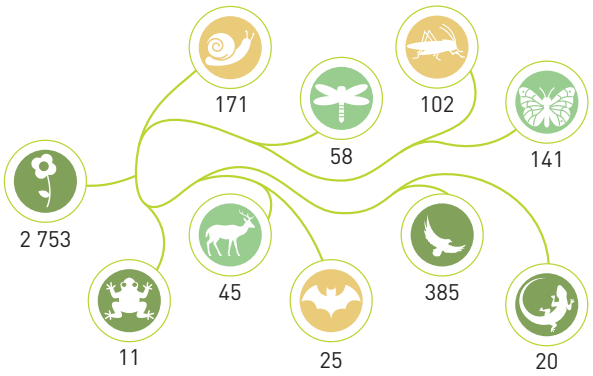
P

L'Ophrys de Provence se développe sur terrains calcaires ensoleillés : pelouses sèches, garrigues, lisières de pinèdes. Comme les autres espèces d'Ophrys de la famille des orchidées, sa fleur mime un insecte pour l'attirer et assurer la pollinisation.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

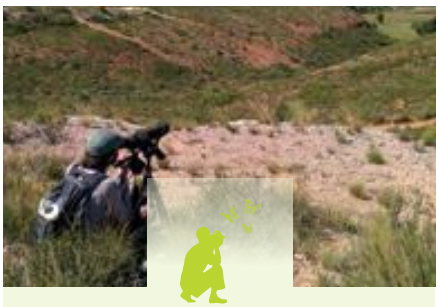
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

VELAUX



Coucou geai © Aurélien AUDEVARD P LR

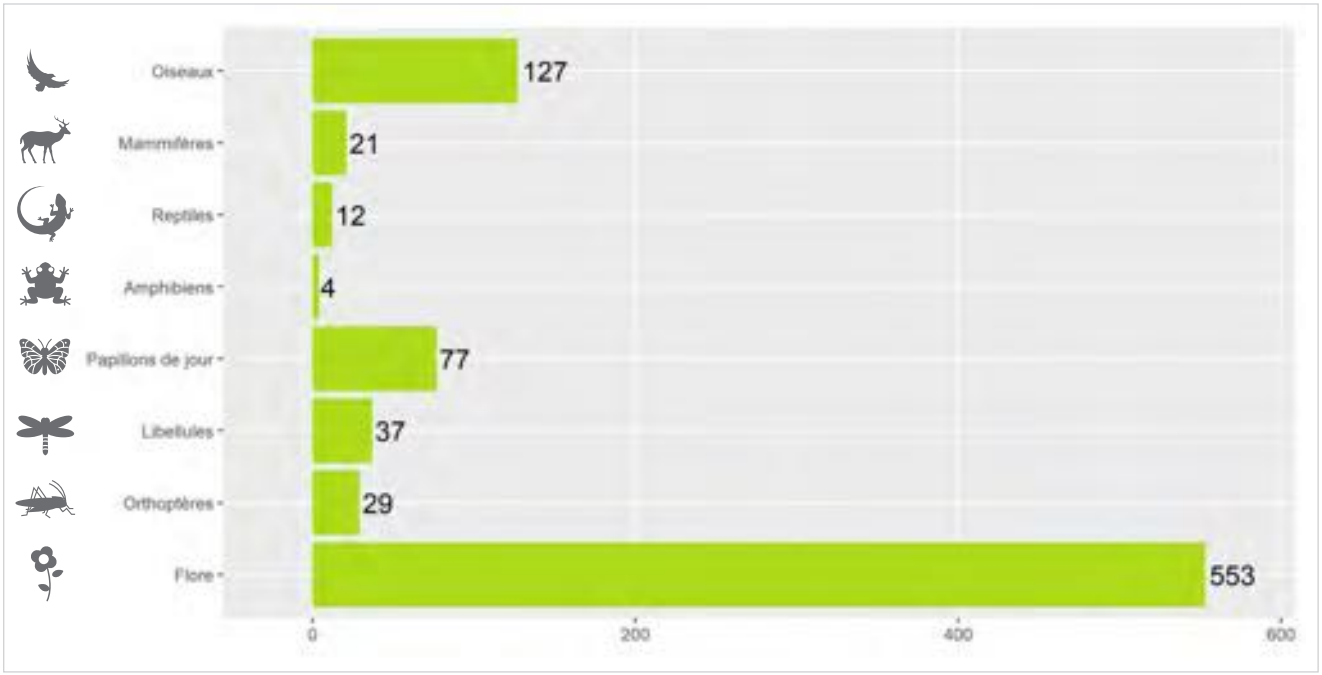


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

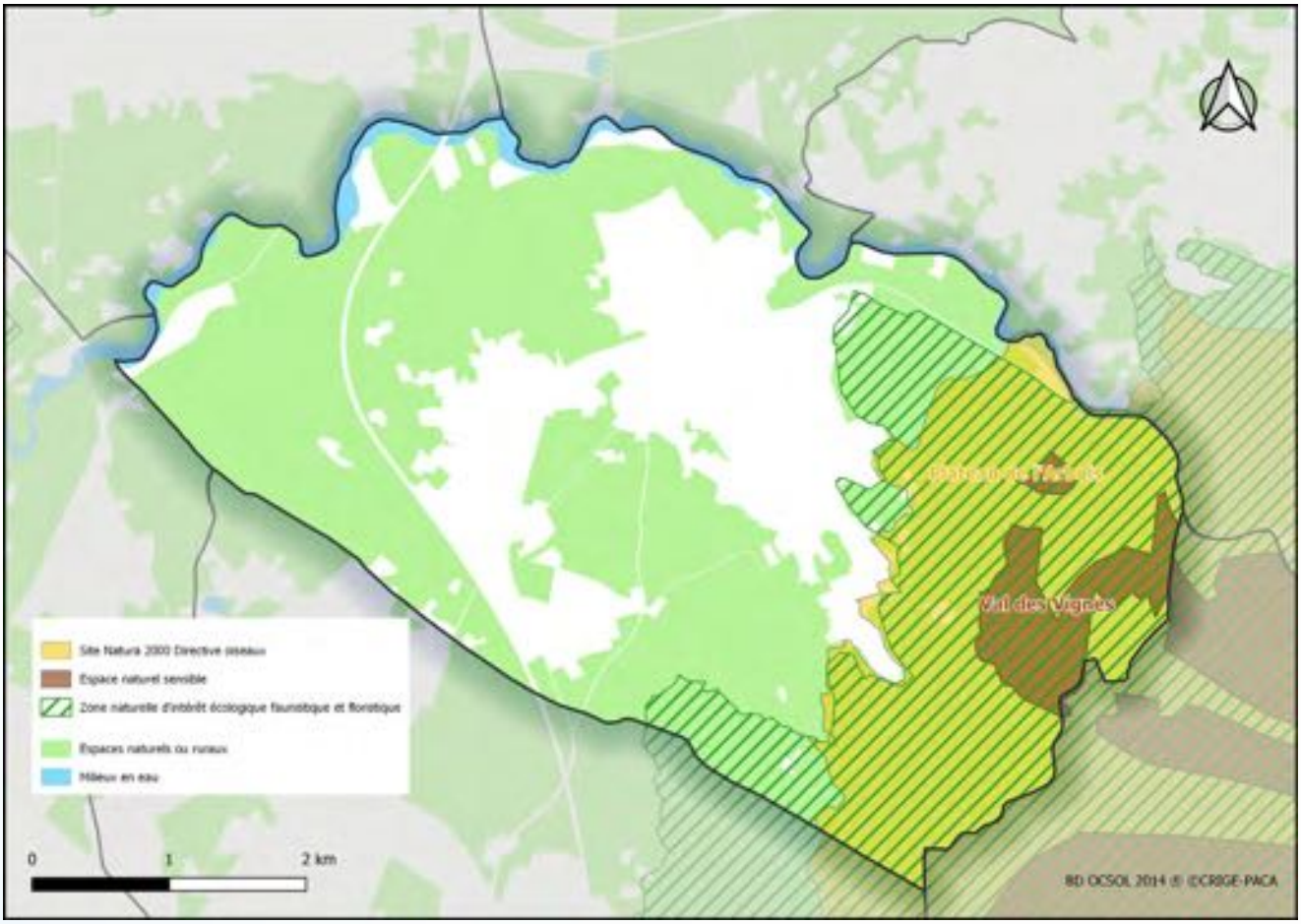
951 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Velaux, soit 16 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 131 espèces sont protégées au niveau national. 15 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 26 à l'échelle régionale.

La compilation de 8 458 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Velaux (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Velaux

D'une surface de 25 km², 74 % de la commune de Velaux sont des espaces naturels et ruraux. 31 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Les paysages collinaires, avec à l'est le **plateau de l'Arbois**, sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

En piémont, les **espaces agricoles extensifs** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'Arc présente encore de beaux tronçons de végétation rivulaire qui offrent abri, zone de chasse, zone de reproduction et couloir de déplacement à de nombreuses espèces. Le cours d'eau et ses zones humides hébergent localement des libellules patrimoniales.

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

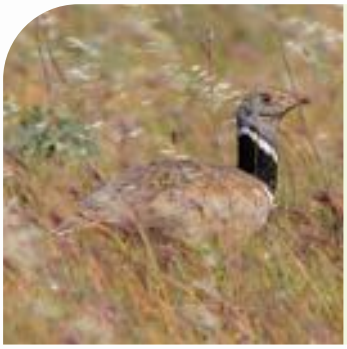
DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER


© Eric DIDNER

Aigle de Bonelli

P LR

Emblématique des collines provençales, l'Aigle de Bonelli niche dans les falaises et affectionne l'alternance de boisements, garrigues, milieux ouverts pâturés ou cultivés de façon extensive. Les Bouches-du-Rhône accueillent la moitié des couples français, dont 13 couples sur la métropole, qui souffrent encore de l'électrocution, du braconnage, de la perte d'habitat par l'urbanisation et les aménagements tels que les parcs photovoltaïques en milieu naturel, du dérangement des nichées par les sports de pleine nature, etc.


© Laurent ROUSCHMEYER

Outarde canepetière

P LR

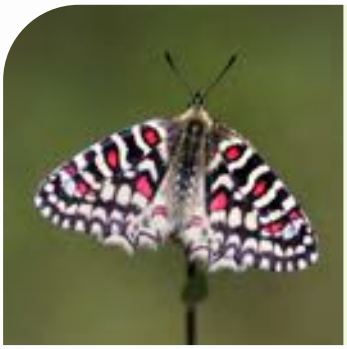
L'Outarde canepetière est une espèce steppique qui s'est adaptée aux plaines ouvertes avec de l'activité agricole principale. Elle affectionne les milieux herbacés à végétation basse et peu dense : friches, jachères, parcours, prairies, cultures fourragères, mais aussi plateformes aéronautiques. Les mâles en parade gonflent leur collier de plumes noires et sont facilement repérables aux « prouts » qu'ils émettent. Ceci a valu son nom de cane « petière » à l'espèce.


© André SIMON

Lézard ocellé

P LR

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.


© François GRIMAL

Proserpine

P

Déesse romaine présidant à la germination, Proserpine est aussi un papillon qui marque la fin de l'hiver. Protégée et inféodée aux garrigues et pelouses sèches du sud de la France, sa présence est liée à sa plante hôte, l'Aristoloche pistoloche.


© François GRIMAL

Hélianthème à feuille de marum

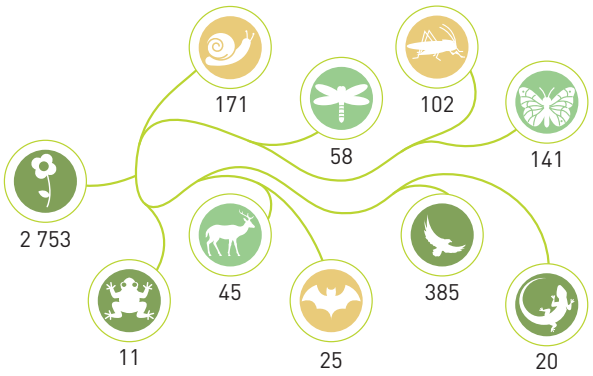
P

L'Hélianthème à feuille de marum est présent dans la plupart des pelouses rocailleuses et garrigues ouvertes des collines autour de l'étang de Berre et sur la Nerthe.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

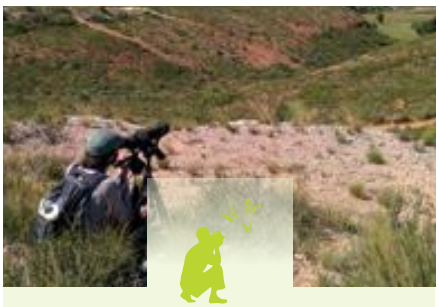
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

VERNÈGUES



Rollier d'Europe © André SIMON

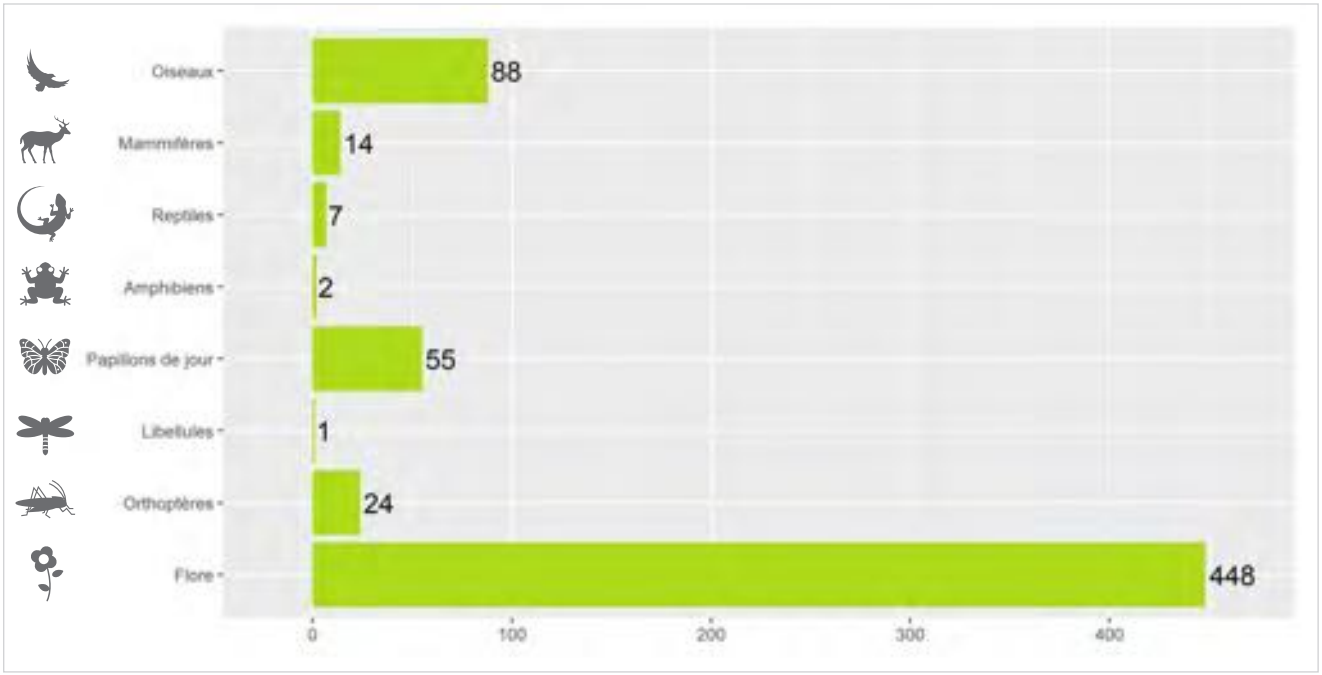


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

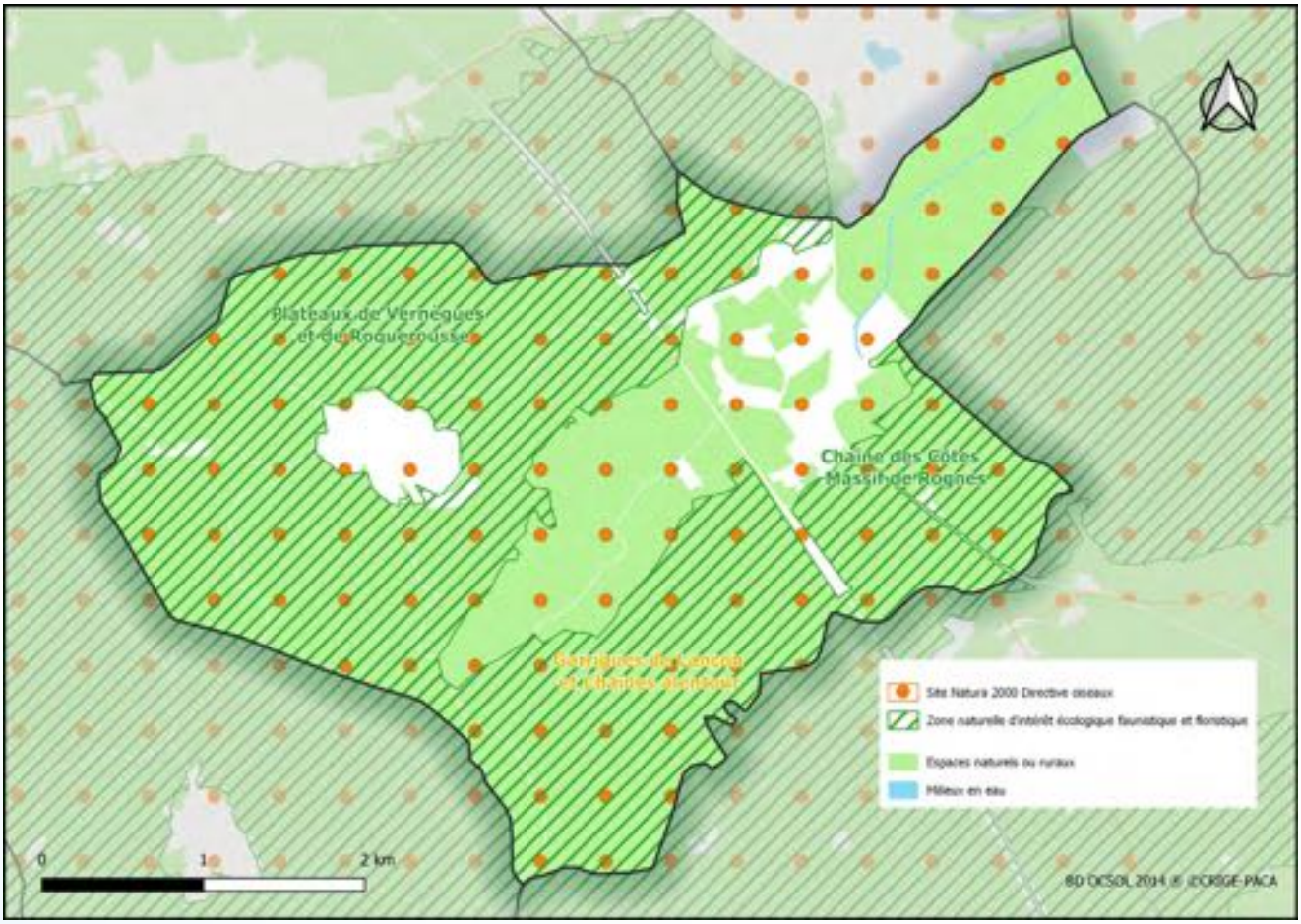
736 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Vernègues, soit 13 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 83 espèces sont protégées au niveau national. 8 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 12 à l'échelle régionale.

La compilation de 4 089 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Vernègues (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Vernègues

D'une surface de 16 km², 90 % de la commune de Vernègues sont des espaces naturels et ruraux. Toute la commune est intégrée dans le périmètre Natura 2 000 des **garrigues de Lançon et Chaînes alentour**.

Les paysages collinaires sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

En piémont, les **espaces agricoles extensifs** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Gregory DELAUNAY

Grand-duc d'Europe

P

Plus grand rapace nocturne d'Europe, le Grand-duc d'Europe niche dans les falaises en aménageant de branches une simple dépression, le plus souvent sur une vire rocheuse. Il chasse dans les garrigues, prairies, pelouses et terres cultivées : campagnols, rats, souris, renards, mais aussi oiseaux et reptiles de toutes sortes.



© Aurélien AUDEVARD

Engoulevent d'Europe

P

L'Engoulevent d'Europe apprécie les paysages semi-ouverts et vallonnés. Cet insectivore s'y nourrit de papillons nocturnes, coléoptères et fourmis ailées. De mœurs nocturnes, c'est surtout au crépuscule qu'il fait entendre son chant caractéristique, un ronronnement continu rappelant le bruit d'un moteur lointain. L'arrêt de l'exploitation du bois, la disparition progressive de l'élevage et l'évolution vers des garrigues boisées rendent localement le milieu moins favorable à l'espèce.



© Jean-Michel BOMPAR

Psammodrome d'Edwards

P

Plus petit lézard de France continentale, le Psammodrome d'Edwards est typique des zones arides méditerranéennes ouvertes. Il affectionne les pentes caillouteuses parsemées de buissons, friches, cultures abandonnées, zones sablonneuses du littoral méditerranéen.



© Marion FOUCHARD

Diane

P

Emblématique, en Provence, la Diane se rencontre principalement au bord des ruisseaux, roubines, marais, prairies de fauche. Sa répartition est strictement liée à la présence de ses plantes hôtes, l'Aristoloche à feuilles rondes voire l'Aristoloche clématite, lorsque celles-ci sont épargnées par les pratiques agricoles intensives, le remembrement et le drainage.



© François GRIMAL

Ophrys de Provence

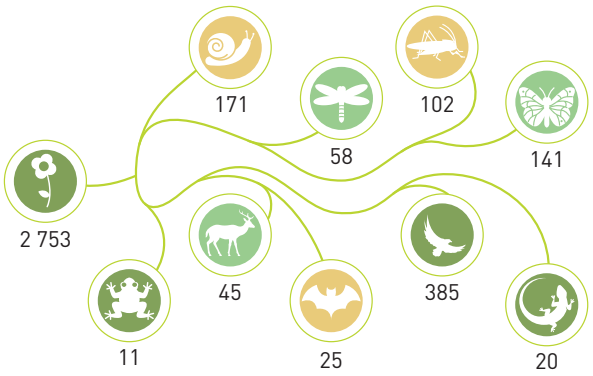
P

L'Ophrys de Provence se développe sur terrains calcaires ensoleillés : pelouses sèches, garrigues, lisières de pinèdes. Comme les autres espèces d'Ophrys de la famille des orchidées, sa fleur mime un insecte pour l'attirer et assurer la pollinisation.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

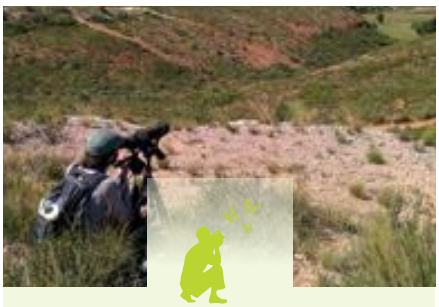
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

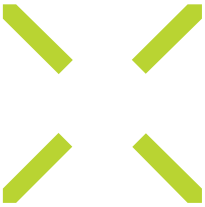
Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

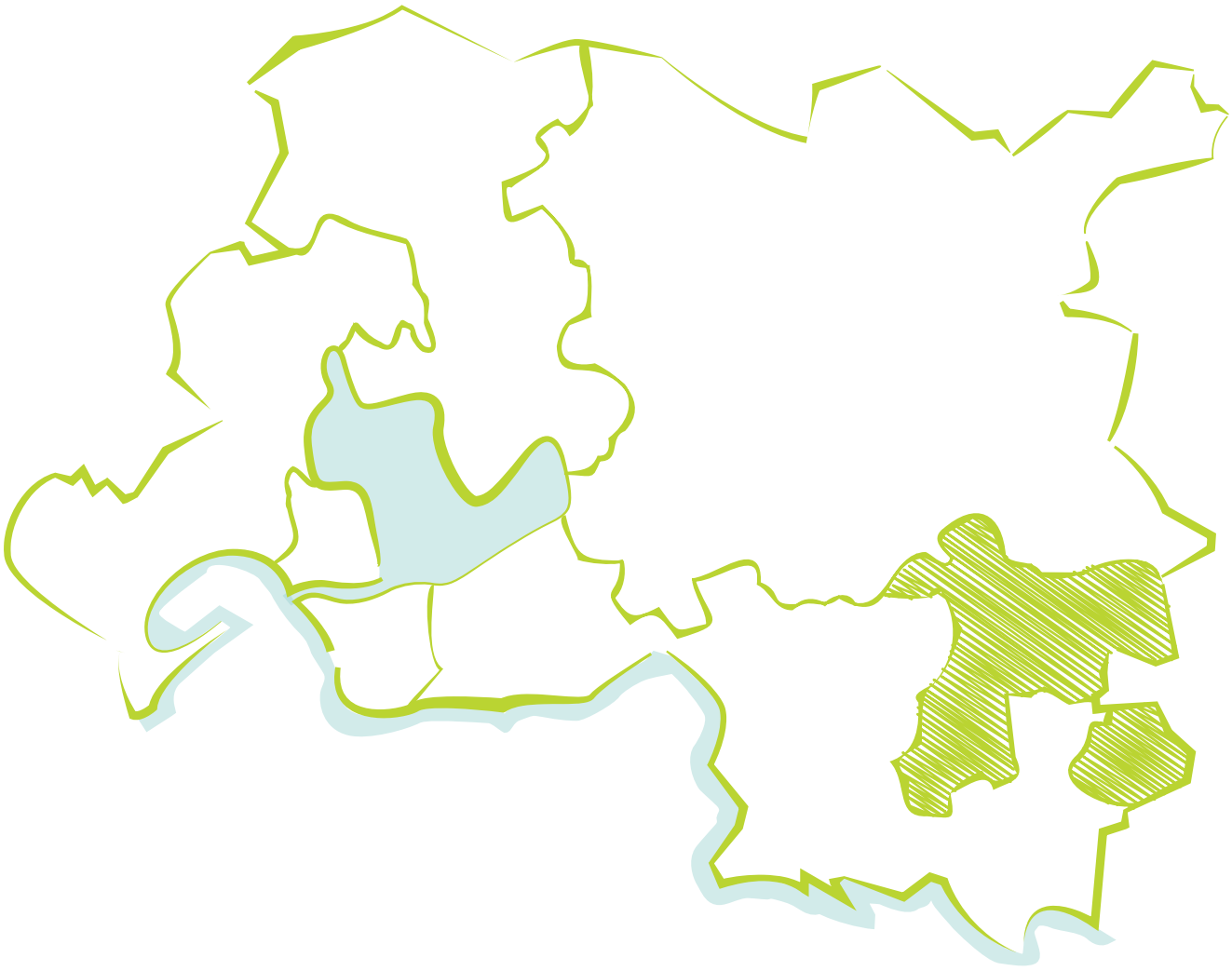
Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.







CONSEIL DE TERRITOIRE
DU PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ETOILE



PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

AUBAGNE



Grand-duc d'Europe © Gregory DELAUNAY

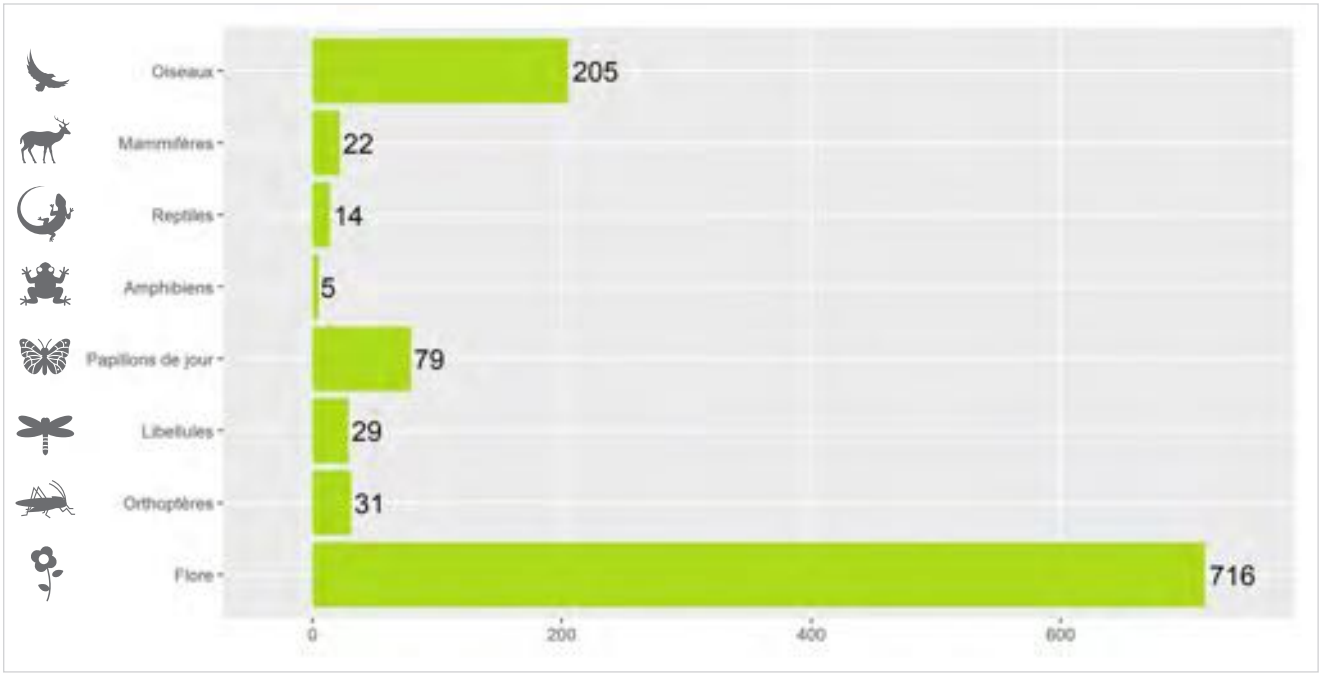


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

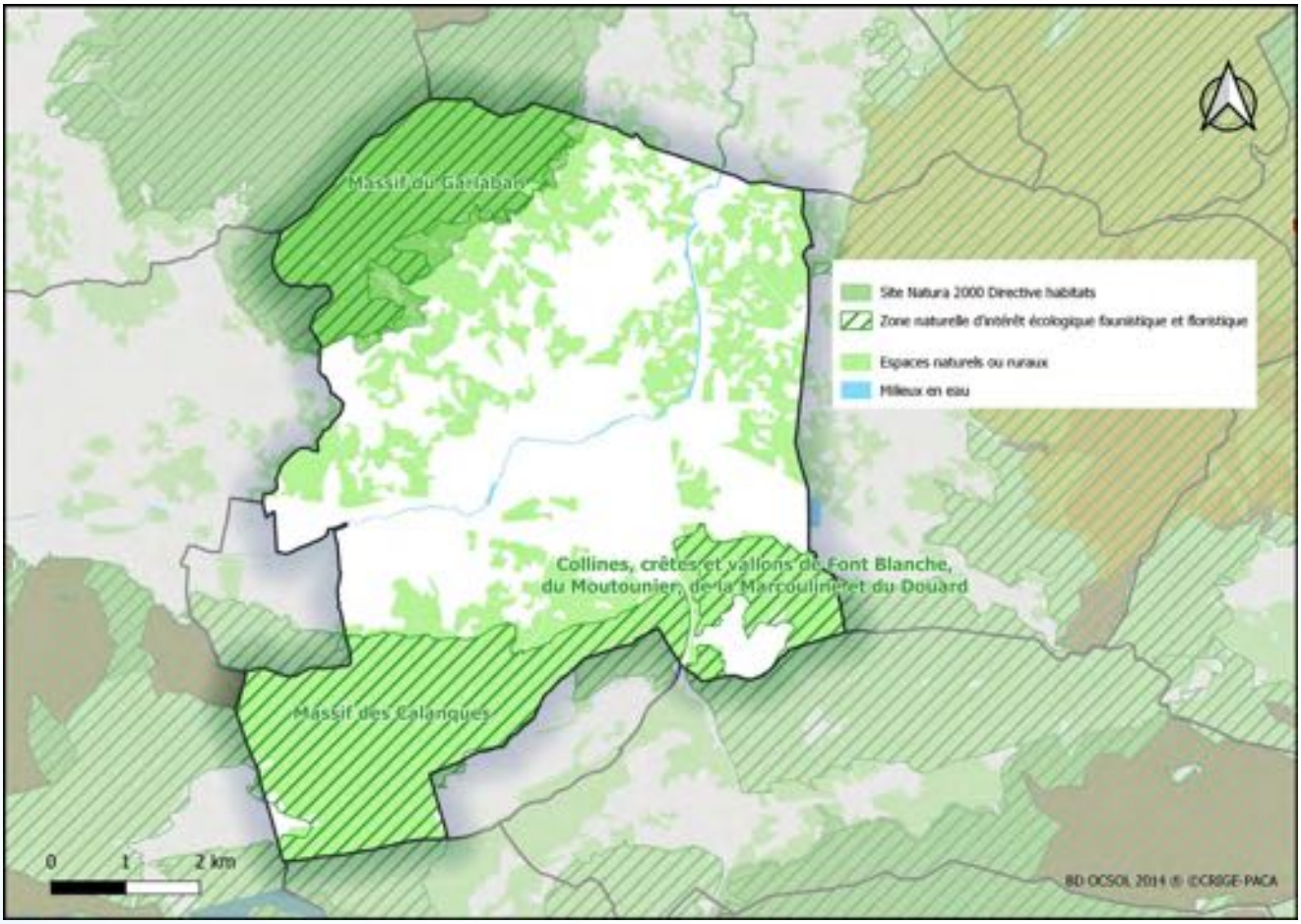
1 288 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune d'Aubagne, soit 22 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 191 espèces sont protégées au niveau national. 34 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 55 à l'échelle régionale.

La compilation de 54 908 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique d'Aubagne (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 4 : Cartographie des espaces naturels d'Aubagne

D'une surface de 55 km², 57 % de la commune d'Aubagne sont des espaces naturels et ruraux. 35 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Les paysages du **massif du Garlaban** chers à Marcel Pagnol, au nord, et ceux associés au massif des **Calanques** au sud, sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les massifs littoraux découpés de calanques et de falaises ont généré la création du premier parc national périurbain d'Europe, terrestre et marin. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

L'Huveaune, petit fleuve côtier, qui traverse la commune présente des tronçons de végétation rivulaire qui offrent abri, zone de chasse, zone de reproduction et couloir de déplacement à certaines espèces. Le cours d'eau héberge localement des libellules patrimoniales.

En piémont, les **espaces agricoles extensifs** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER


© André SIMON

Chouette chevêche

P

Hôte fidèle des cabanons de vigne et des vieux mûriers, la Chouette chevêche ou Chevêche d'Athéna a lié son avenir en Provence à l'évolution des paysages et des pratiques agricoles. Elle niche dans les cavités qu'elle trouve dans les vieux arbres et le petit bâti rural. Véritable auxiliaire des cultures, elle a une prédilection pour les gros insectes et les petits mammifères (mulots, campagnols).


© Gregory DELAUNAY

Genette commune

P

Les milieux fréquentés par la Genette commune sont assez variés, de la forêt à la garrigue, avec des promontoires rocheux qu'elle utilise comme crottiers. Ce mammifère carnivore, nocturne et discret est arrivé sur le territoire du fait de l'homme.


© André SIMON

Lézard ocellé

P LR

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.


© Aurélien AUDEVARD

Agrion de Mercure

P

D'affinité méridionale, l'Agrion de Mercure vit dans les petites zones humides, les sources, les fossés, les ruisseaux et les petites rivières ensoleillées, à courant lent, riches en plantes aquatiques. Son habitat spécifique, souvent négligé, car paraissant insignifiant, est régulièrement victime d'actes destructeurs tels que curages, assèchements, comblements immodérés, piétinement du bétail.


© J-C. ARNOUX - CBNMED

Sabline de Provence

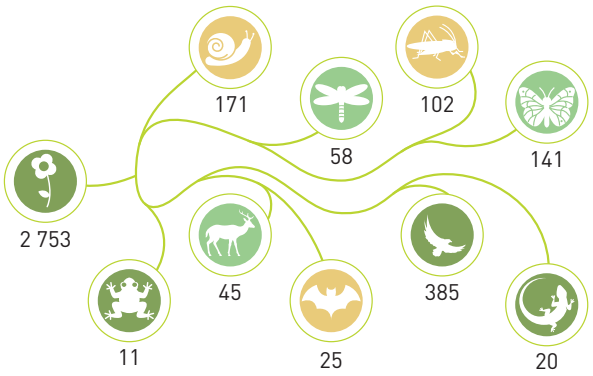
P

Endémique de la basse Provence, la Sabline de Provence est localisée du littoral des Calanques aux crêtes de la Sainte-Baume et très ponctuellement dans les monts toulonnais. De petite taille, elle vit dans les éboulis, les pierriers et les sols caillouteux produits par l'érosion du calcaire.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

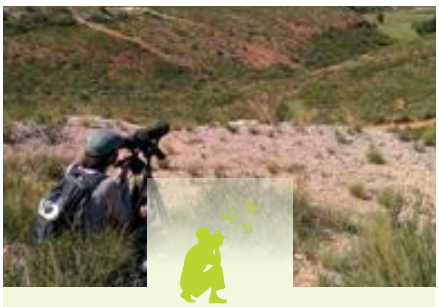
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

AURIOL



Chevêche d'Athéna © André SIMON

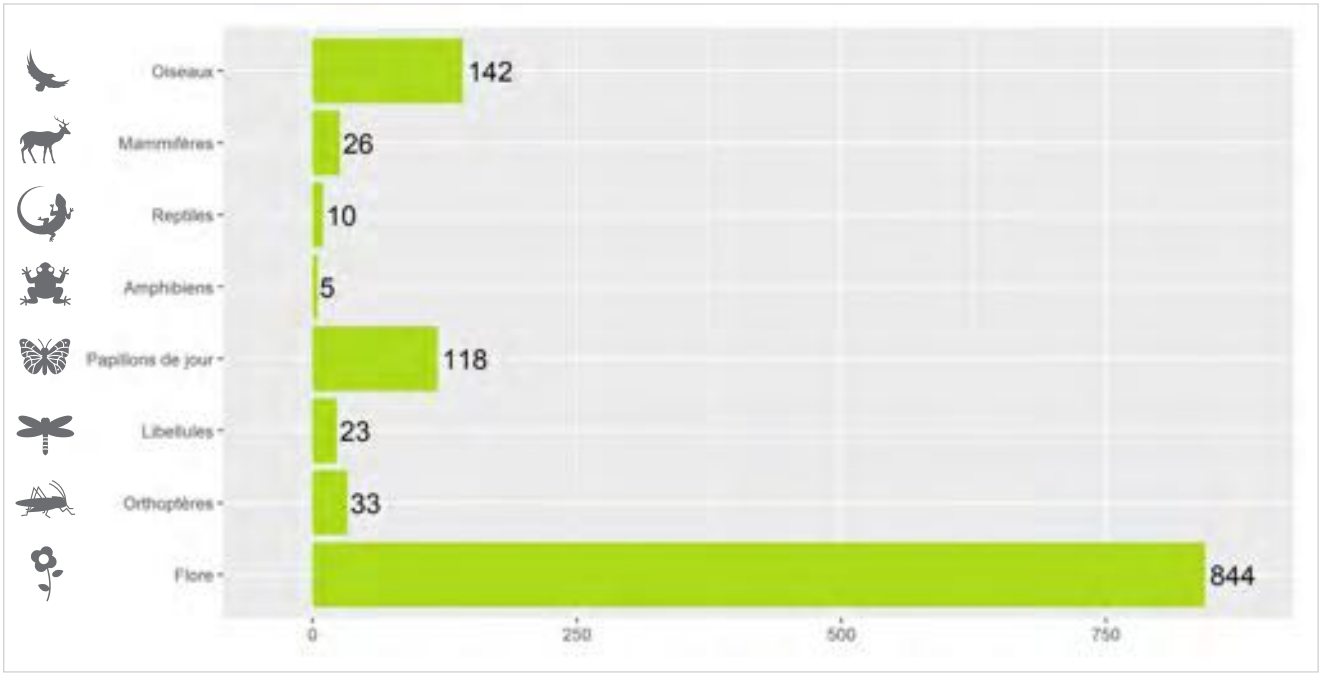


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

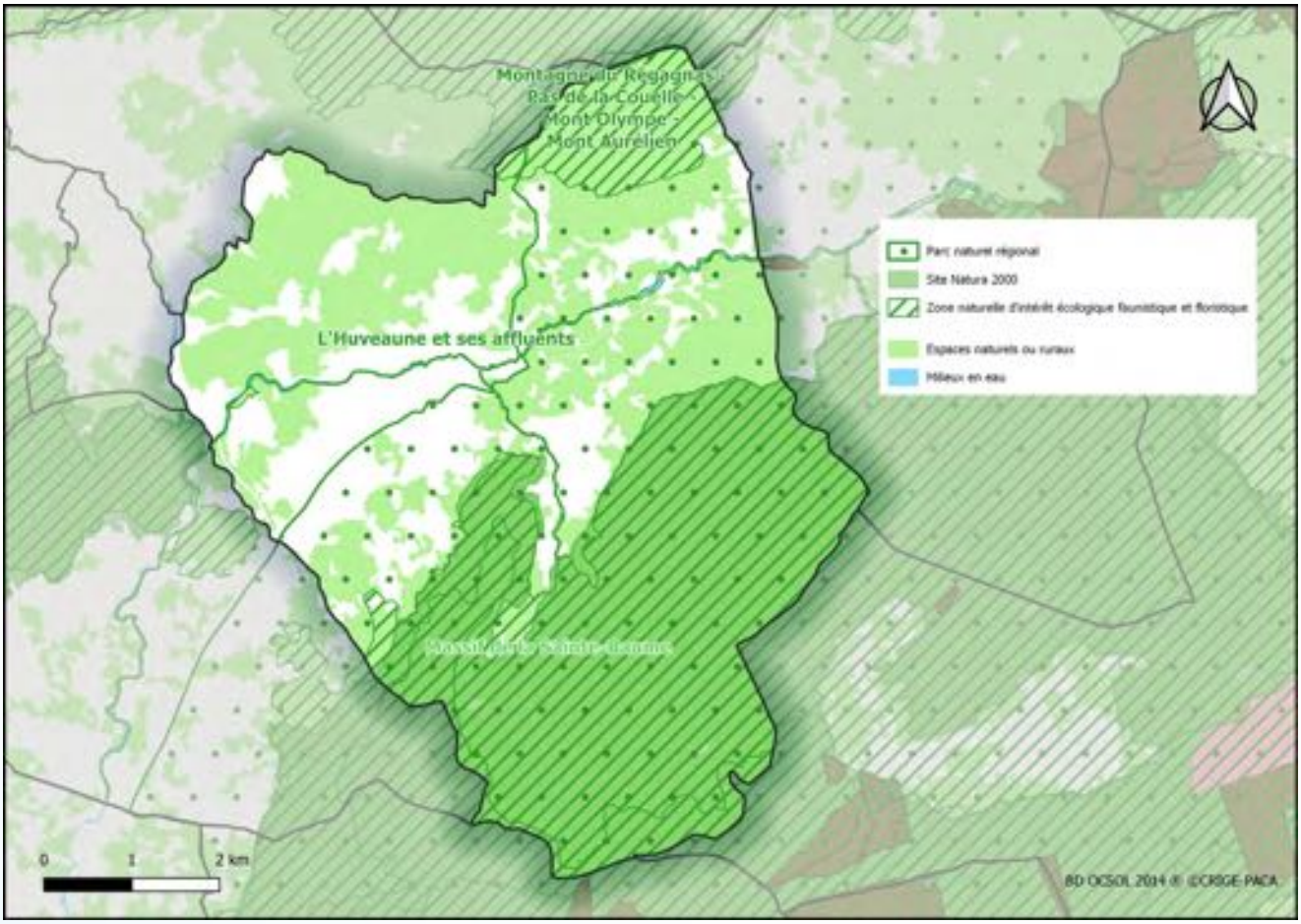
1 427 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune d'Auriol, soit 25 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 151 espèces sont protégées au niveau national. 25 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 33 à l'échelle régionale.

La compilation de 20 821 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Auriol (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 5 : Cartographie des espaces naturels d'Auriol

D'une surface de 45 km², 77 % de la commune d'Auriol sont des espaces naturels et ruraux. 47 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Les **paysages de colline** entourant Auriol sont typiques des milieux méditerranéens provençaux, avec la montagne du Regagnas au nord, et une forte influence montagnarde en raison de l'altitude du massif de la **Sainte-Baume**, au sud-est. La végétation de la Sainte-Baume se singularise par la présence de hétraies, tillaies de pente, bois méditerranéens à ifs. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces.

La Sainte-Baume est surnommée le « château d'eau de la Provence » car plusieurs fleuves et rivières y prennent leur source, dont **l'Huveaune**. Les cours d'eau offrent fraîcheur et humidité et permettent localement l'expression de beaux tronçons de végétation rivulaire accueillants pour certaines espèces patrimoniales de libellules, papillons, reptiles, chauves-souris.

Lorsqu'ils sont gérés de façon extensive, les **espaces agricoles** en piémont favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Eric DIDNER

Aigle de Bonelli

P LR

Emblématique des collines provençales, l'Aigle de Bonelli niche dans les falaises et affectionne l'alternance de boisements, garrigues, milieux ouverts pâturés ou cultivés de façon extensive. Les Bouches-du-Rhône accueillent la moitié des couples français, dont 13 couples sur la métropole, qui souffrent encore de l'électrocution, du braconnage, de la perte d'habitat par l'urbanisation et les aménagements tels que les parcs photovoltaïques en milieu naturel, du dérangement des nichées par les sports de pleine nature, etc.



© Gregory DELAUNAY

Genette commune

P

Les milieux fréquentés par la Genette commune sont assez variés, de la forêt à la garrigue, avec des promontoires rocheux qu'elle utilise comme crottiers. Ce mammifère carnivore, nocturne et discret est arrivé sur le territoire du fait de l'homme.



© Aurélien AUDEVARD

Agrion de Mercure

P

D'affinité méridionale, l'Agrion de Mercure vit dans les petites zones humides, les sources, les fossés, les ruisseaux et les petites rivières ensoleillées, à courant lent, riches en plantes aquatiques. Son habitat spécifique, souvent négligé, car paraissant insignifiant, est régulièrement victime d'actes destructeurs tels que curages, assèchements, comblements immodérés, piétinement du bétail.



© Laurent ROUSCHMEYER

Grand Capricorne

P

Le Grand Capricorne est l'un des plus grands coléoptères de France. Sa larve consomme le bois vivant des chênes, généralement sénescents. L'espèce est menacée par la sylviculture moderne qui supprime les vieux arbres.



© Y. MORVANT - CBNMED

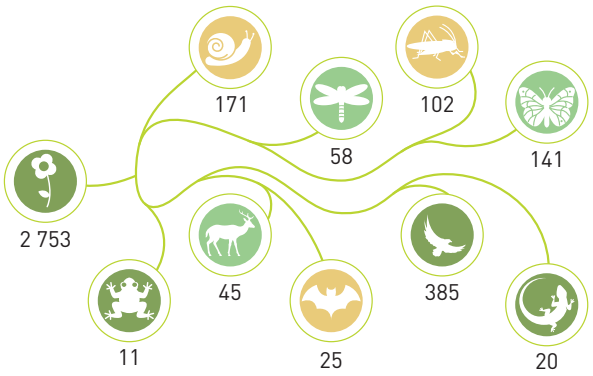
Genêt de Lobel

Endémique de Provence, c'est à la Sainte-Victoire et à la Sainte-Baume que les stations de Genêts de Lobel sont les plus nombreuses. Il affectionne tout particulièrement les crêtes rocheuses, calcaires, très ventées.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

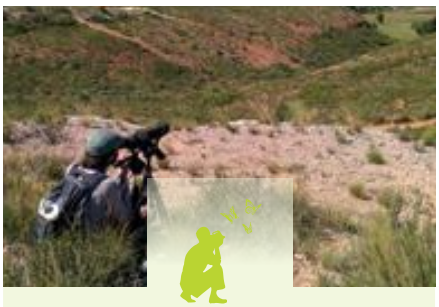
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

BELCODÈNE



Engoulevent d'Europe © Aurélien AUDEVARD

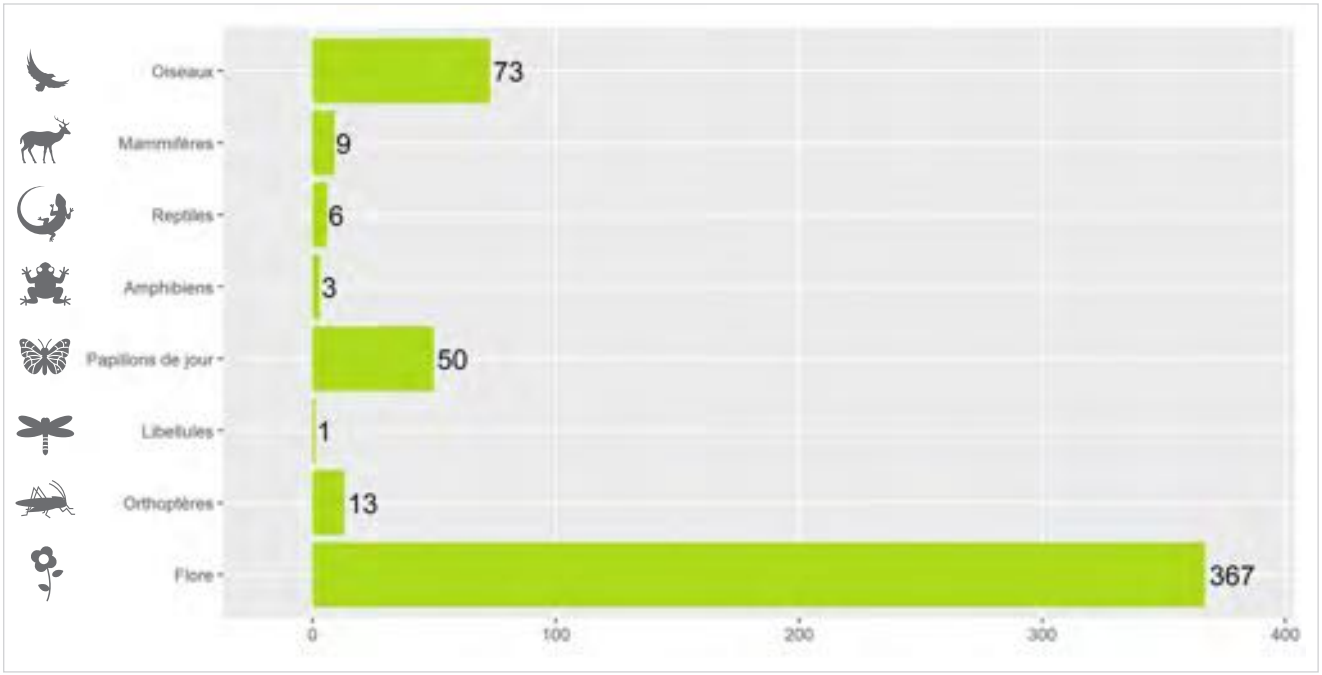


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

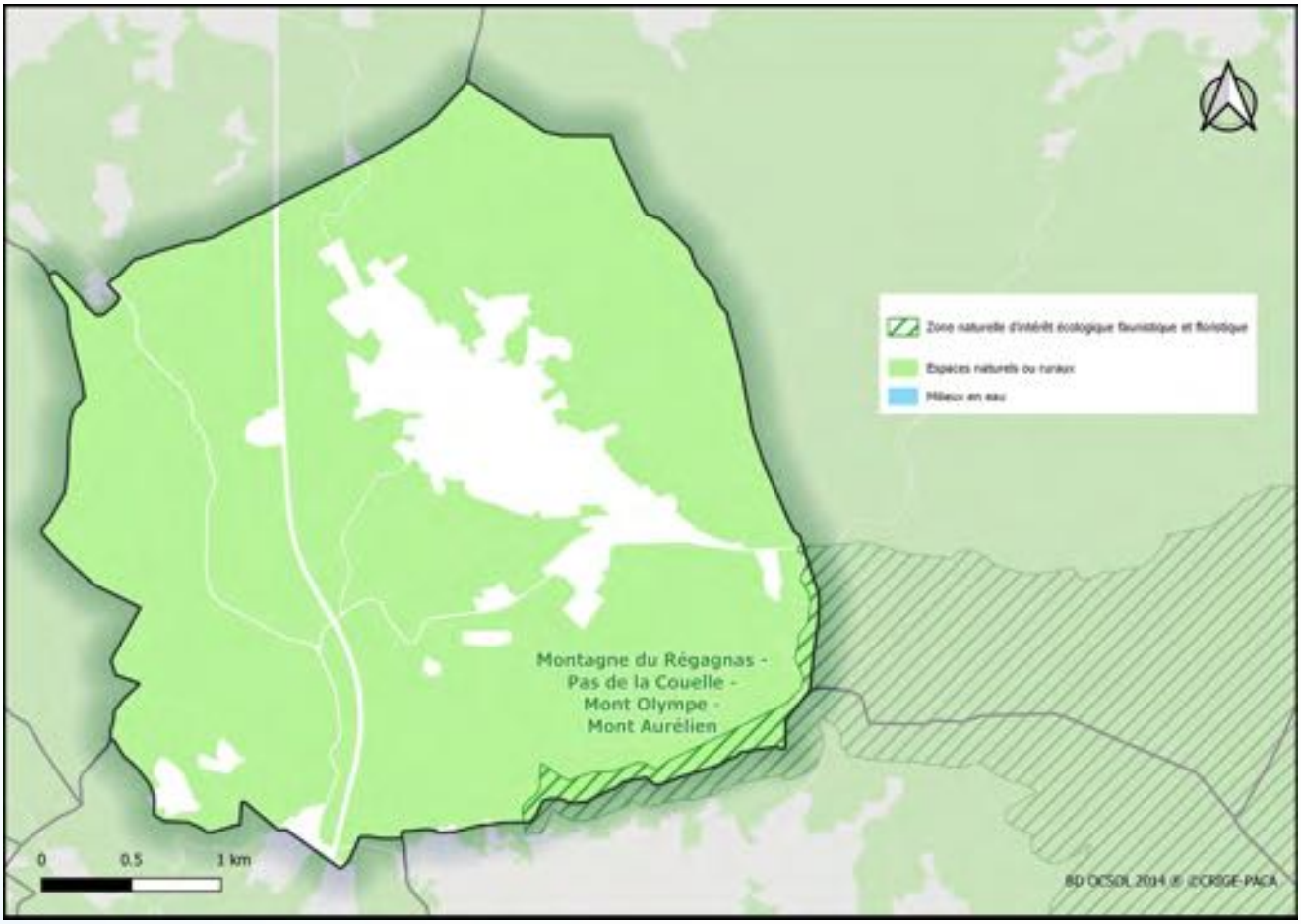
549 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Belcodène, soit 9% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 71 espèces sont protégées au niveau national. 10 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 8 à l'échelle régionale.

La compilation de 2 004 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Belcodène (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 8 : Cartographie des espaces naturels de Belcodène

D'une surface de 13 km², 85 % de la commune de Belcodène sont des espaces naturels et ruraux. 2 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Les **paysages de colline** entourant Belcodène sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux.

Lorsqu'ils sont gérés de façon extensive, les **espaces agricoles** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Norbert CHARDON

Petit-duc scops

P

Essentiellement insectivore, le Petit-duc scops est le seul migrateur au long cours parmi nos rapaces nocturnes. Il niche dans un trou d'arbre naturel, une ancienne loge de pic, un trou de mur ou plus exceptionnellement un vieux nid de corvidé, dans des secteurs d'agriculture extensive, mais aussi dans les parcs urbains et allées d'arbres. C'est son chant, un « tiou » mélodieux répété inlassablement dans les premières heures de la nuit, qui trahit la présence de cet oiseau au plumage cryptique.



© Aurélien AUDEVARD

Écureuil roux

P

Si l'Écureuil roux peut se rencontrer dans tous les milieux boisés, ce sont les forêts mixtes, où les ressources sont plus diversifiées, qui lui sont le plus favorables. Protégé en France, sa principale menace est la circulation automobile. L'installation d'un écuroduc à palan (une corde lestée tendue entre deux arbres) permet de limiter cette mortalité.



© Jean-Michel BOMPAR

Psammodrome d'Edwards

P

Plus petit lézard de France continentale, le Psammodrome d'Edwards est typique des zones arides méditerranéennes ouvertes. Il affectionne les pentes caillouteuses parsemées de buissons, friches, cultures abandonnées, zones sablonneuses du littoral méditerranéen.



© Marion FOUCHARD

Zygène cendrée

P

La Zygène cendrée fréquente les prairies mésophiles ou sèches fleuries où se développe encore sa plante hôte, la Badasse.



© J. UGO - CBNMED

Crapaudine de Provence

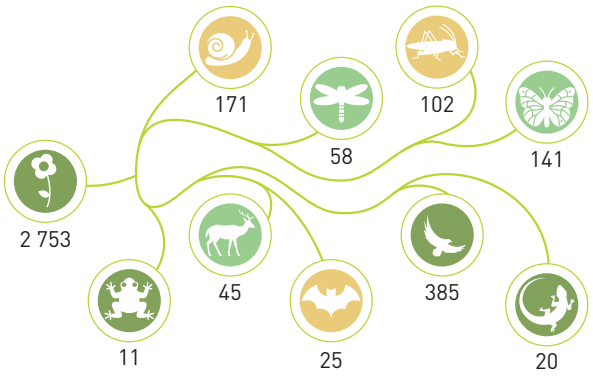
P

La Crapaudine de Provence affectionne les pelouses sèches et rocailleuses et les garrigues écorchées. Pionnière, elle colonise les secteurs pâturés, zones de débroussaillement DFCI, etc.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

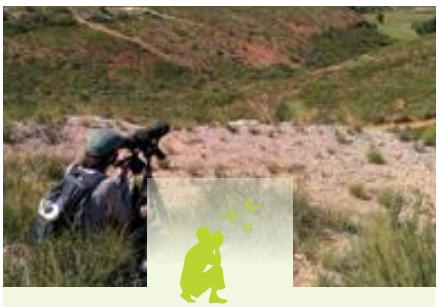
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

CADOLIVE



Bruant ortolan © Aurélien AUDEVARD P LR

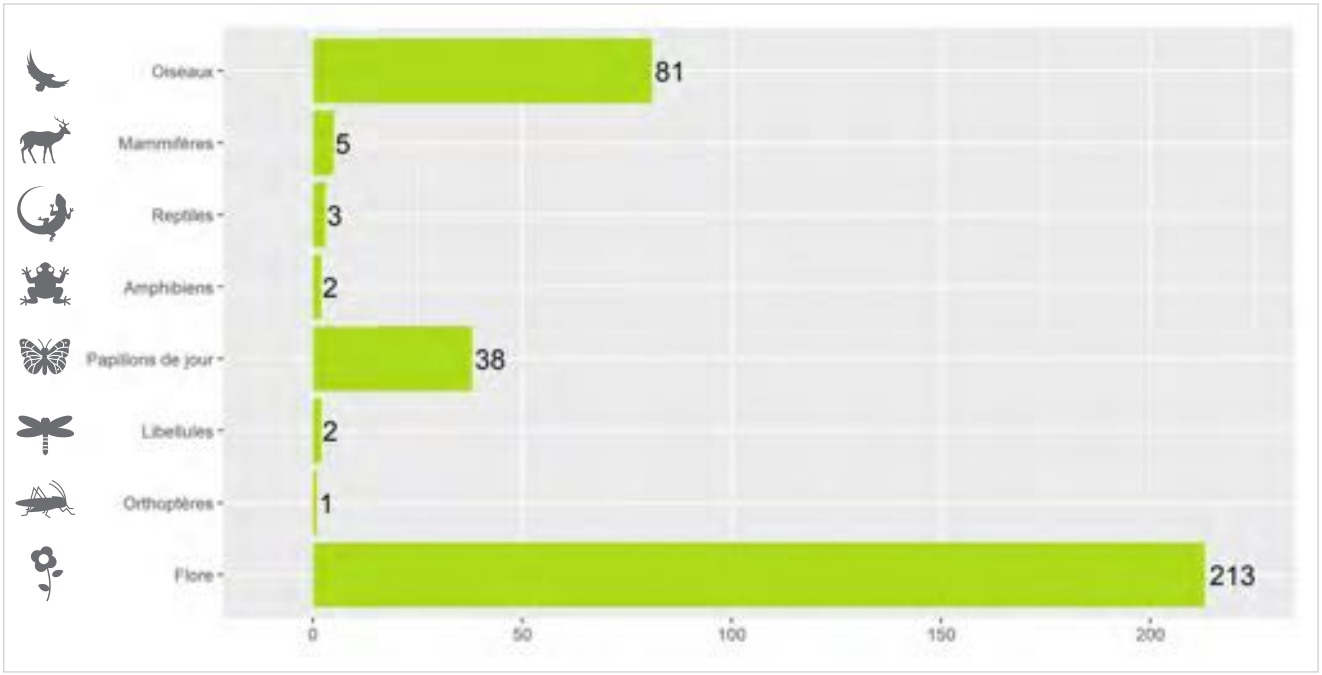


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

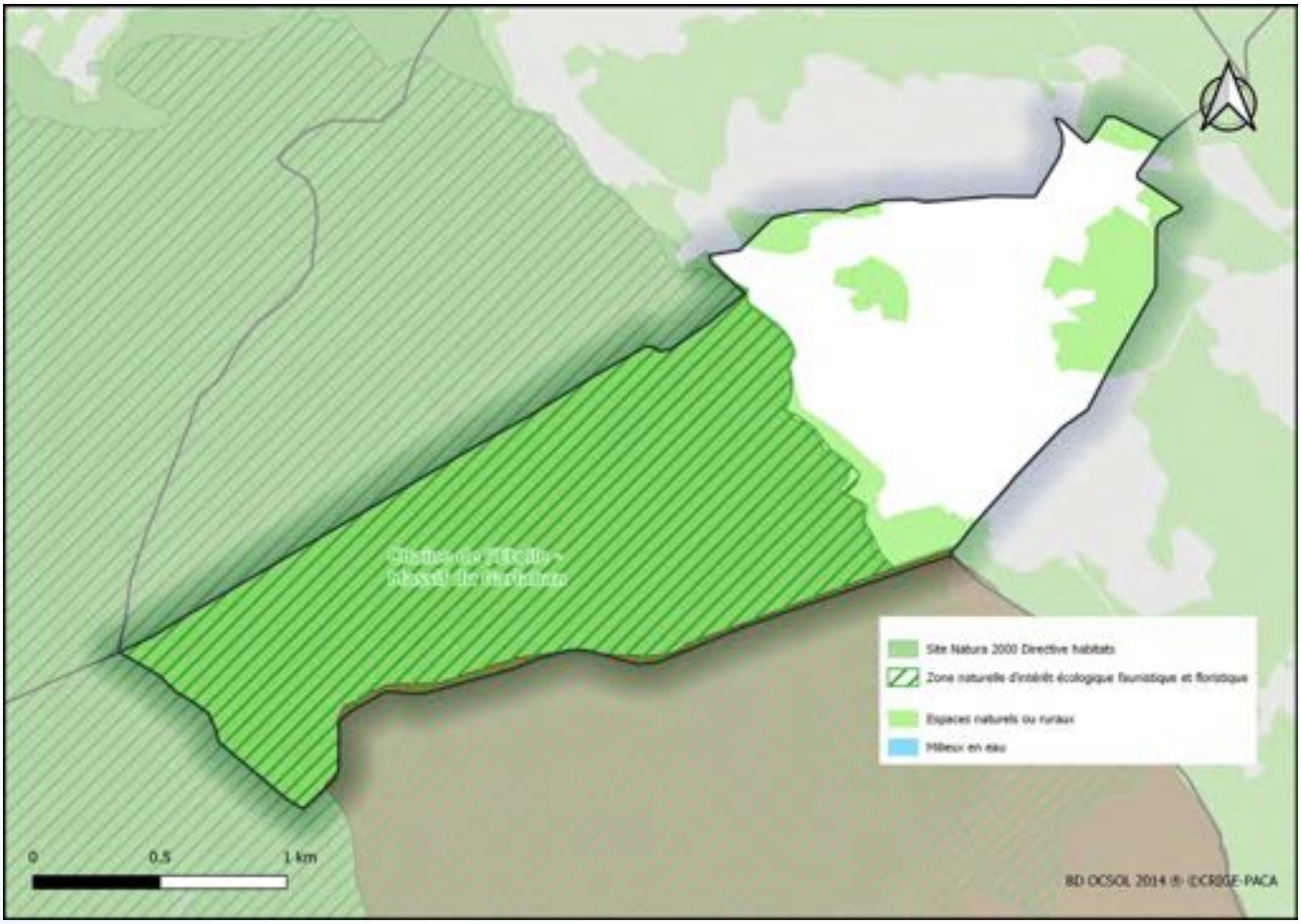
347 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Cadolive, soit 6 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 73 espèces sont protégées au niveau national. 5 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 8 à l'échelle régionale.

La compilation de 1 203 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Cadolive (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Cartographie des espaces naturels de Cadolive

D'une surface de 4 km², 70 % de la commune de Cadolive sont des espaces naturels et ruraux. 60 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Les paysages de colline, avec la **chaîne de l'Étoile** à l'ouest, sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER


© Gregory DELAUNAY

Grand-duc d'Europe

P

Plus grand rapace nocturne d'Europe, le Grand-duc d'Europe niche dans les falaises en aménageant de branches une simple dépression, le plus souvent sur une vire rocheuse. Il chasse dans les garrigues, prairies, pelouses et terres cultivées : campagnols, rats, souris, renards, mais aussi oiseaux et reptiles de toutes sortes.


© Aurélien AUDEVARD

Écureuil roux

P

Si l'Écureuil roux peut se rencontrer dans tous les milieux boisés, ce sont les forêts mixtes, où les ressources sont plus diversifiées, qui lui sont le plus favorables. Protégé en France, sa principale menace est la circulation automobile. L'installation d'un écuroduc à palan (une corde lestée tendue entre deux arbres) permet de limiter cette mortalité.


© Aurélien AUDEVARD

Pélodyte ponctué

P

Le Pélodyte ponctué est un petit crapaud aux tâches vert olive caractéristiques. Il est surtout abondant en région méditerranéenne où il a la particularité de mener une seconde saison de reproduction en automne dès qu'une pluie survient. Il préfère les points d'eau temporaires, bien ensoleillés et pauvres en poissons. Au sein des massifs calcaires, on le repère en fond de vallon à son chant caractéristique : une note courte et grinçante qui rappelle deux boules de pétanque qui s'entrechoquent.


© Marion FOUCHARD

Aurore de Provence

L'Aurore de Provence pond sur la Biscutelle, une fleur des pelouses sèches, lisières et bois clairs chauds et secs.


© J-C. ARNOUX - CBNMED

Sabline de Provence

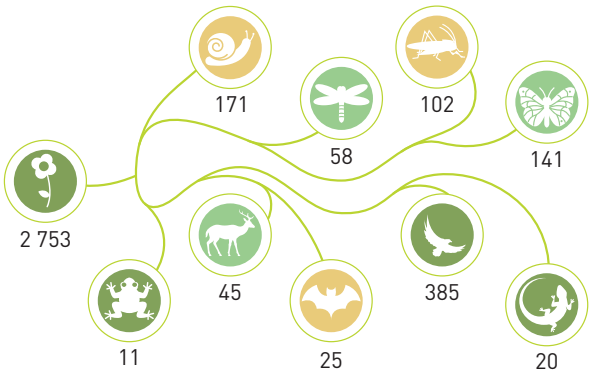
P

Endémique de la basse Provence, la Sabline de Provence est localisée du littoral des Calanques aux crêtes de la Sainte-Baume et très ponctuellement dans les monts toulonnais. De petite taille, elle vit dans les éboulis, les pierriers et les sols caillouteux produits par l'érosion du calcaire.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

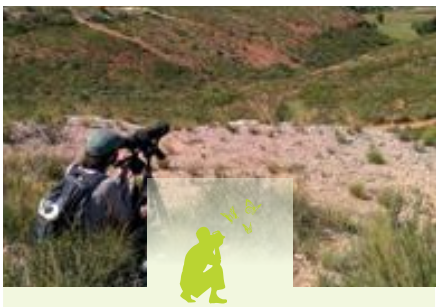
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

CUGES-LES-PINS



Bruant ortolan © Aurélien AUDEVARD P LR

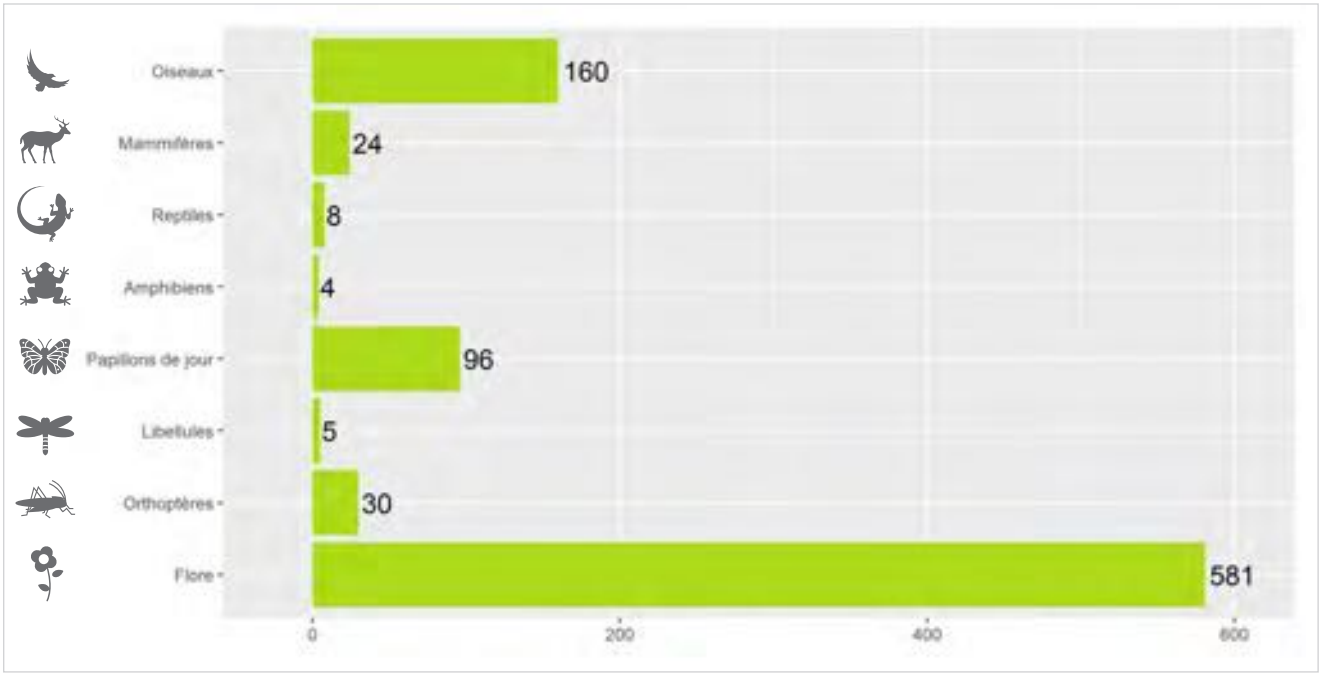


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

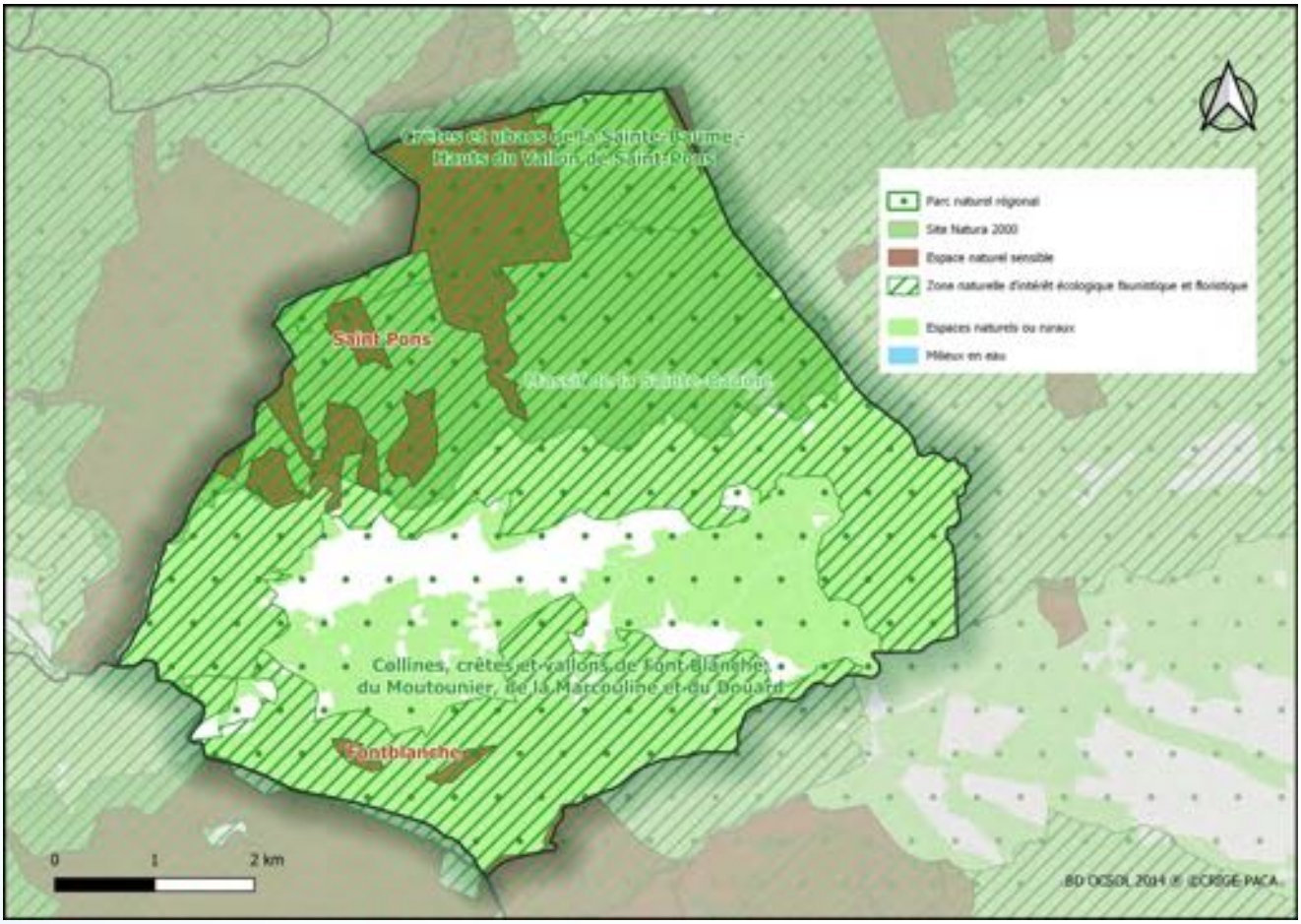
964 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Cuges-les-Pins, soit 17% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 156 espèces sont protégées au niveau national. 22 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 38 à l'échelle régionale.

La compilation de 24 208 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Cuges-les-Pins (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 21 : Cartographie des espaces naturels de Cuges-les-Pins

D'une surface de 40 km², 91 % de la commune de Cuges-les-Pins sont des espaces naturels et ruraux. 77 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Les paysages de colline entourant Cuges-les-Pins sont typiques des milieux méditerranéens provençaux, avec une forte influence montagnarde en raison de l'altitude du massif de la **Sainte-Baume** au nord. La végétation de la Sainte-Baume se singularise par la présence de hétraies, tillaies de pente, bois méditerranéens à ifs. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces.

Lorsqu'ils sont gérés de façon extensive, les **espaces agricoles** en piémont favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER


© Christian AUSSAGUEL

Circaète Jean-le-Blanc

P

Le Circaète Jean-le-Blanc occupe essentiellement la moitié sud de la France, région à la fois riche en reptiles, base de son alimentation, et en milieux boisés, indispensables à sa nidification. Pour construire son nid, ce migrateur choisit de préférence un arbre, essentiellement un conifère en Provence, au cœur d'une zone de grande tranquillité. Un protocole de suivi spécifique a été développé pour estimer les populations dans les massifs.


© Gregory DELAUNAY

Genette commune

P

Les milieux fréquentés par la Genette commune sont assez variés, de la forêt à la garrigue, avec des promontoires rocheux qu'elle utilise comme crottiers. Ce mammifère carnivore, nocturne et discret est arrivé sur le territoire du fait de l'homme.


© André SIMON

Lézard ocellé

P LR

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.


© Aurélien AUDEVARD

Semi-Apollon

P LR

Le Semi-Apollon est localisé dans les lisières fraîches, clairières ensoleillées et prairies fleuries.


© J-C. ARNOUX - CBNMED

Sabline de Provence

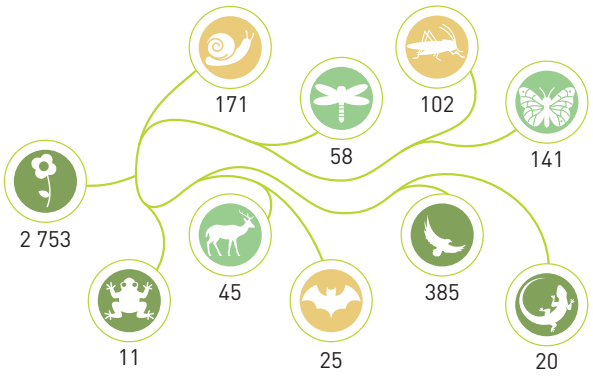
P

Endémique de la basse Provence, la Sabline de Provence est localisée du littoral des Calanques aux crêtes de la Sainte-Baume et très ponctuellement dans les monts toulonnais. De petite taille, elle vit dans les éboulis, les pierriers et les sols caillouteux produits par l'érosion du calcaire.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

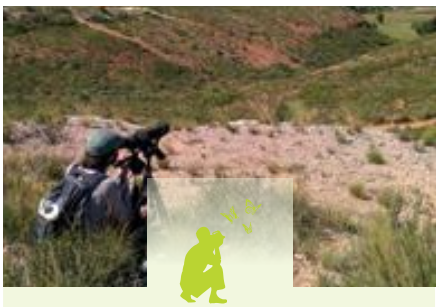
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

LA BOUILLADISSE



Grand-duc d'Europe © Gregory DELAUNAY

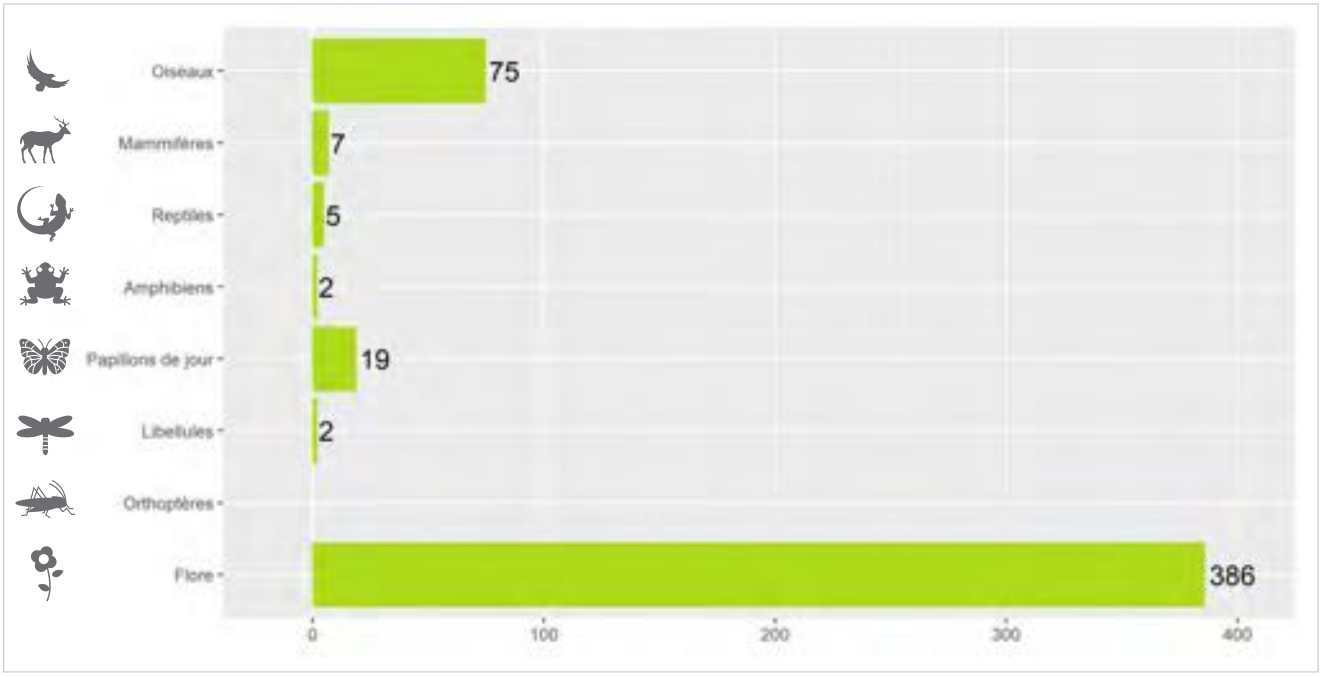


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

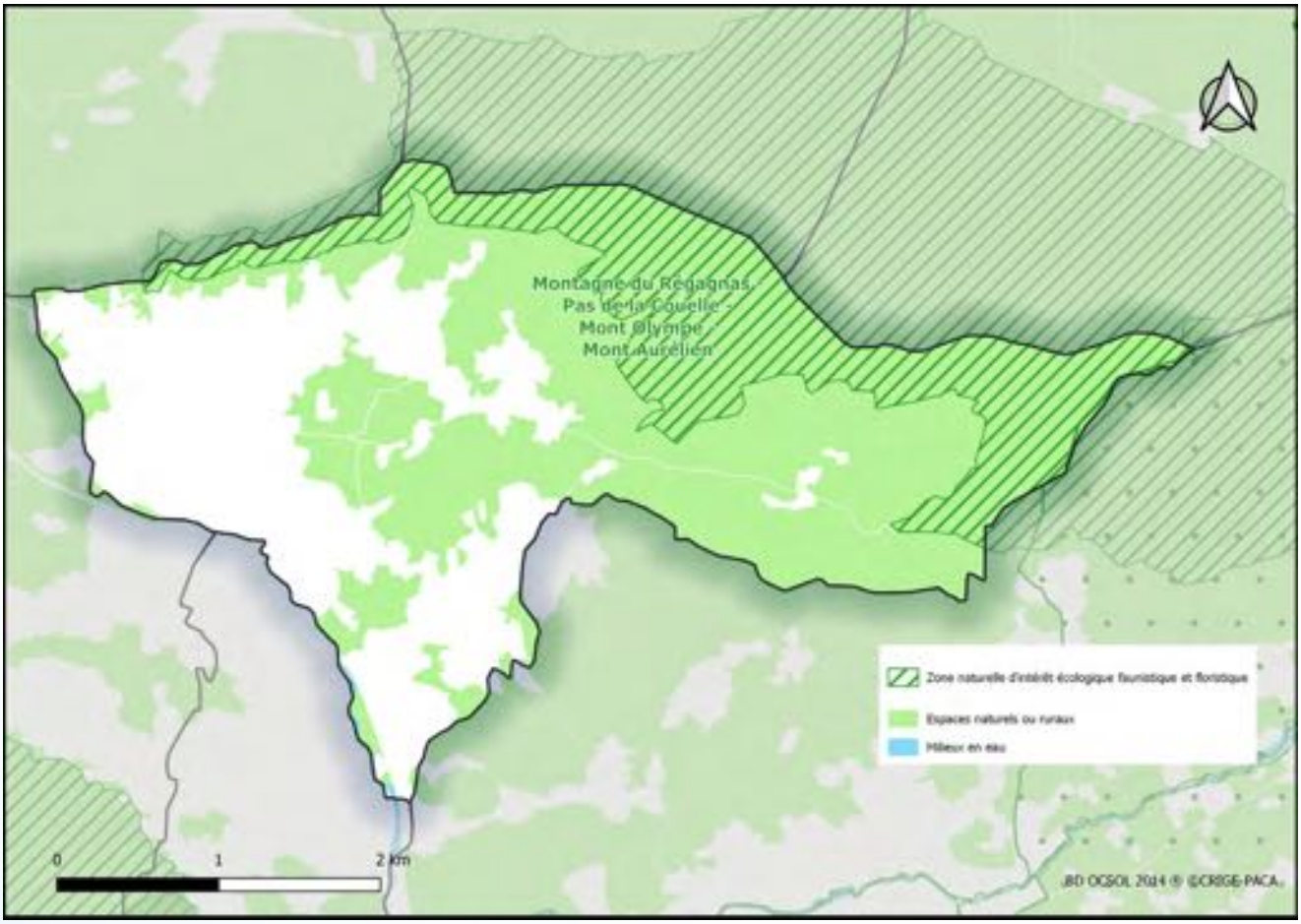
514 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de La Bouilladisse, soit 9% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 72 espèces sont protégées au niveau national. 7 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 7 à l'échelle régionale.

La compilation de 2 874 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de La Bouilladisse (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 35 : Cartographie des espaces naturels de La Bouilladisse

D'une surface de 13 km², 65 % de la commune de La Bouilladisse sont des espaces naturels et ruraux. 25 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

La **montagne du Regagnas** et les autres reliefs collinéens accueillent des espèces typiques des milieux provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chêne vert et au pin d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises accueillent la nidification de grands rapaces.

Lorsqu'ils sont gérés de façon extensive, les **espaces agricoles** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© André SIMON

Chouette chevêche

P

Hôte fidèle des cabanons de vigne et des vieux mûriers, la Chouette chevêche ou Chevêche d'Athéna a lié son avenir en Provence à l'évolution des paysages et des pratiques agricoles. Elle niche dans les cavités qu'elle trouve dans les vieux arbres et le petit bâti rural. Véritable auxiliaire des cultures, elle a une prédilection pour les gros insectes et les petits mammifères (mulots, campagnols).

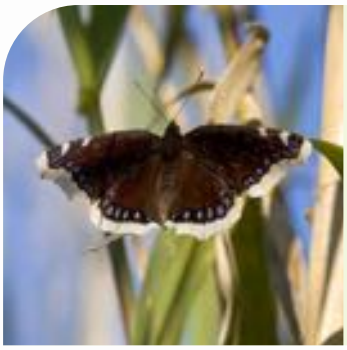


© Jean-Michel BOMPAR

Psammodrome d'Edwards

P

Plus petit lézard de France continentale, le Psammodrome d'Edwards est typique des zones arides méditerranéennes ouvertes. Il affectionne les pentes caillouteuses parsemées de buissons, friches, cultures abandonnées, zones sablonneuses du littoral méditerranéen.



© André SIMON

Morio

Le Morio est un grand papillon qui se localise dans les bois riverains et lisières forestières.



© Laurent ROUSCHMEYER

Grand Capricorne

P

Le Grand Capricorne est l'un des plus grands coléoptères de France. Sa larve consomme le bois vivant des chênes, généralement sénescents. L'espèce est menacée par la sylviculture moderne qui supprime les vieux arbres.



© J. UGO - CBNMED

Lavatère maritime

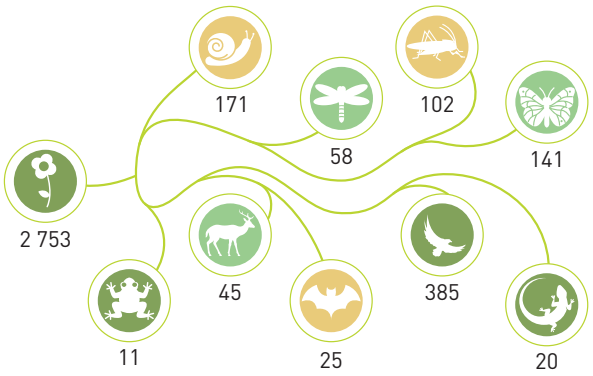
P

La Lavatère maritime se rencontre le long du littoral méditerranéen continental, au niveau des vires et pieds de falaises mais aussi au sein des garrigues ouvertes préservés du piétinement.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

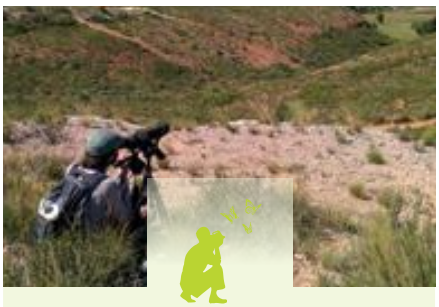
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

LA DESTROUSSE



Engoulevent d'Europe © Aurélien AUDEVARD

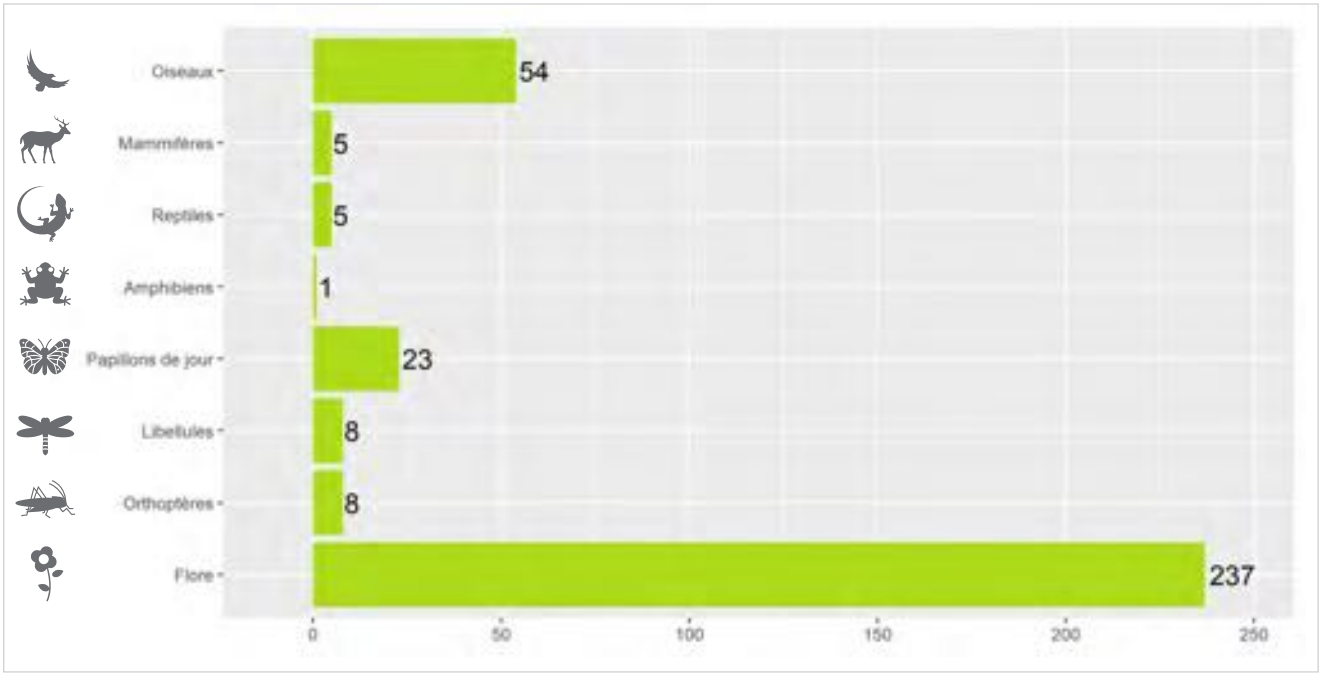


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

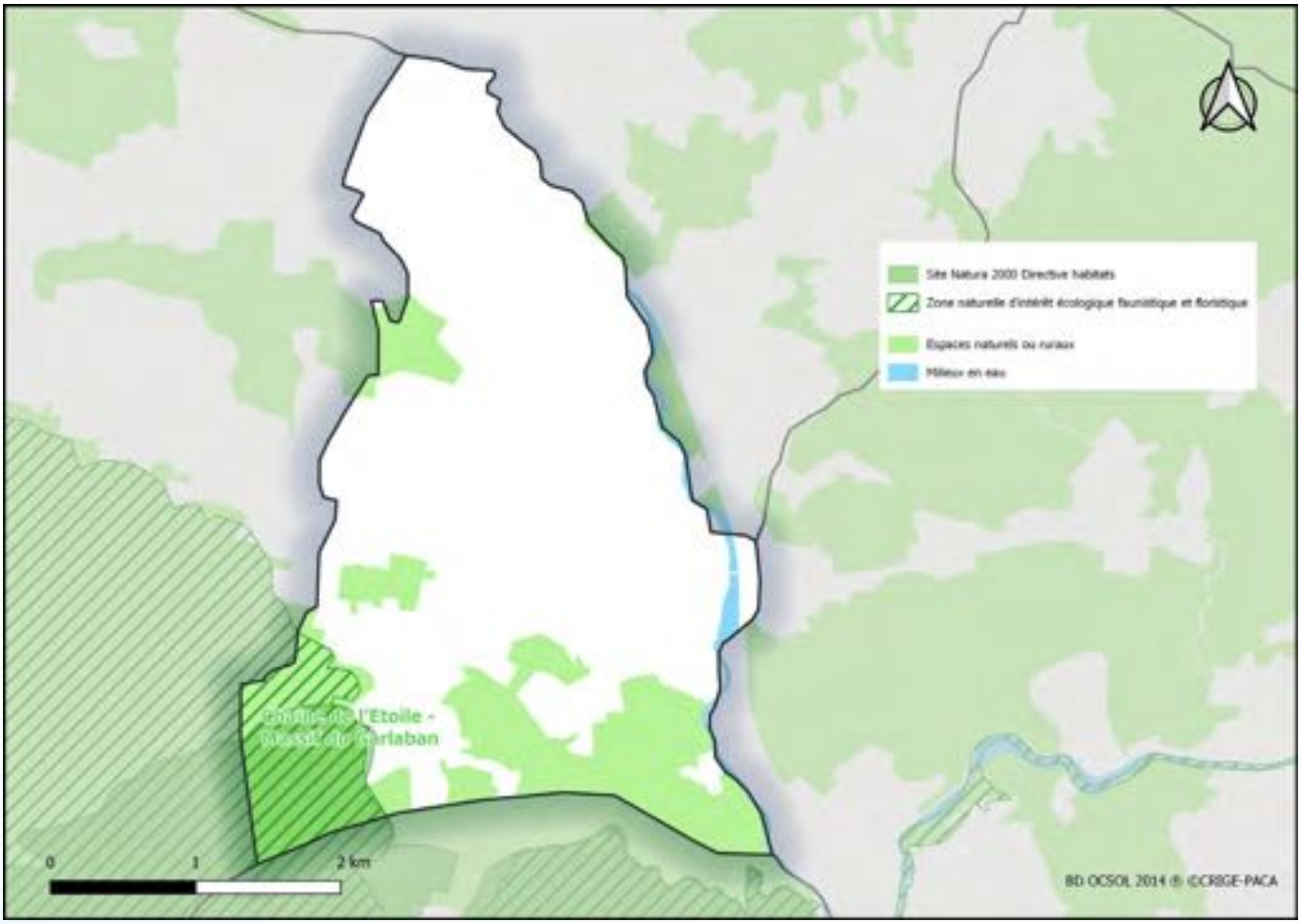
352 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de La Destrousse, soit 6 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 51 espèces sont protégées au niveau national. 2 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 1 à l'échelle régionale.

La compilation de 1 181 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de La Destrousse (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 37 : Cartographie des espaces naturels de La Destrousse

D'une surface de 3 km², 27 % de la commune de La Destrousse sont des espaces naturels et ruraux. 9 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Au sud, les paysages du **massif du Garlaban** chers à Marcel Pagnol sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

Les quelques **parcelles agricoles extensives** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER


© Gregory DELAUNAY

Grand-duc d'Europe

P

Plus grand rapace nocturne d'Europe, le Grand-duc d'Europe niche dans les falaises en aménageant de branches une simple dépression, le plus souvent sur une vire rocheuse. Il chasse dans les garrigues, prairies, pelouses et terres cultivées : campagnols, rats, souris, renards, mais aussi oiseaux et reptiles de toutes sortes.


© Aurélie JOHANET

Hérisson d'Europe

P

En se nourrissant de limaces, escargots, etc., le Hérisson d'Europe est un bon auxiliaire des cultures. Il se déplace de quelques kilomètres par nuit et apprécie lorsque les jardins ne sont pas trop cloisonnés. Les collisions routières sont la première cause de mortalité ; levons le pied en roulant la nuit !


© François GRIMAL

Crapaud épineux

P

Réalisant de grandes migrations entre ses sites terrestres hivernaux et ses sites aquatiques de reproduction, le Crapaud épineux est particulièrement vulnérable aux collisions routières lors de ses déplacements. La création de crapauducs est une mesure efficace pour limiter la mortalité.


© Aurélien AUDEVARD

Agrion de Mercure

P

D'affinité méridionale, l'Agrion de Mercure vit dans les petites zones humides, les sources, les fossés, les ruisseaux et les petites rivières ensoleillées, à courant lent, riches en plantes aquatiques. Son habitat spécifique, souvent négligé, car paraissant insignifiant, est régulièrement victime d'actes destructeurs tels que curages, assèchements, comblements immodérés, piétinement du bétail.


© J-C. ARNOUX - CBNMED

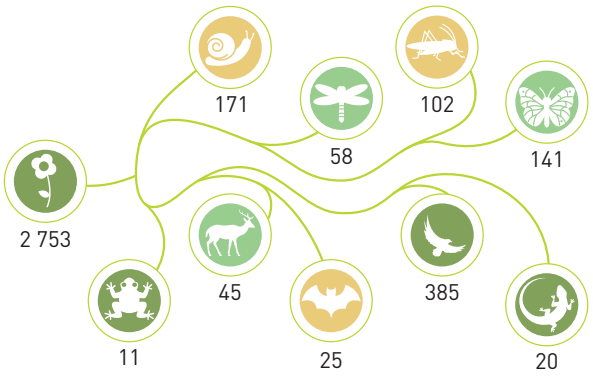
Gagée de Lacaita

Petite plante bulbeuse, la Gagée de Lacaita affectionne les pelouses calcaires sèches méditerranéennes, souvent rocailleuses et écorchées. Son faible pouvoir colonisateur la rend vulnérable à toute perturbation de son habitat telle que l'urbanisation et la déprise des activités pastorales traditionnelles.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

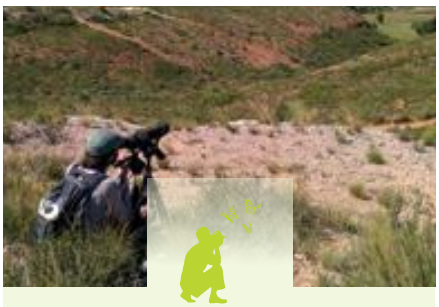
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

LA PENNE-SUR-HUVEAUNE



Rollier d'Europe © André SIMON

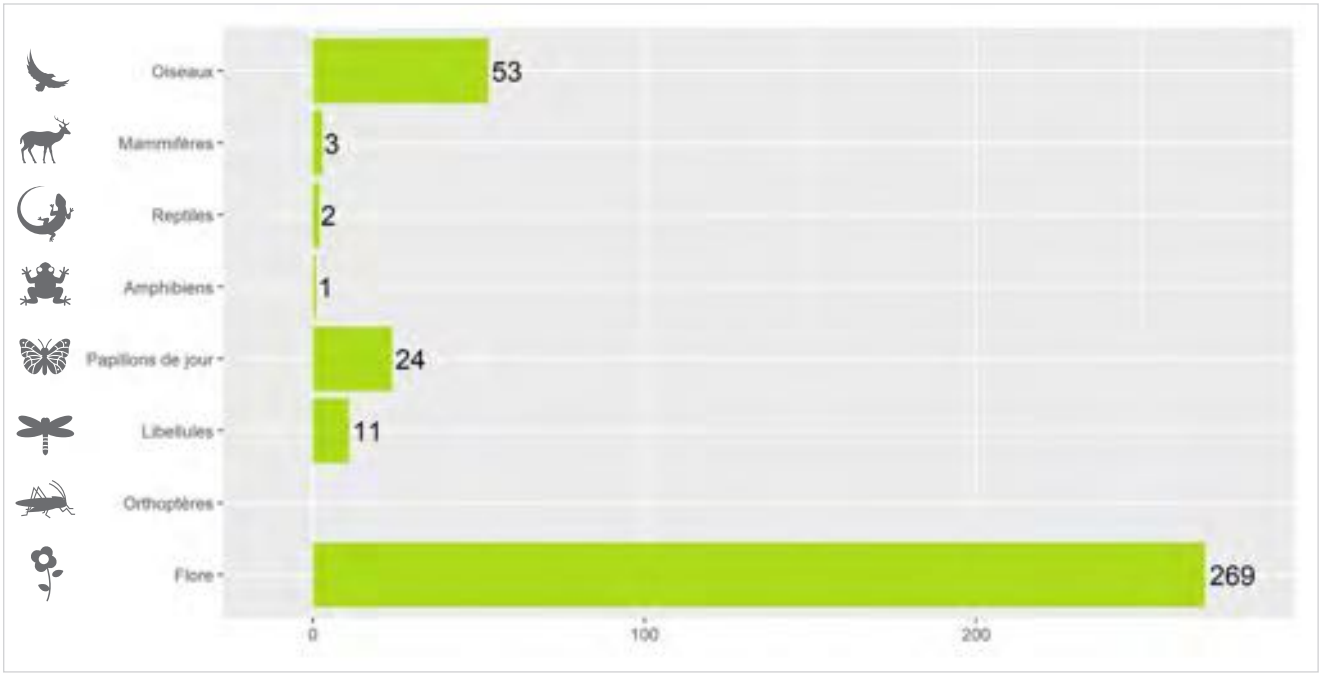


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

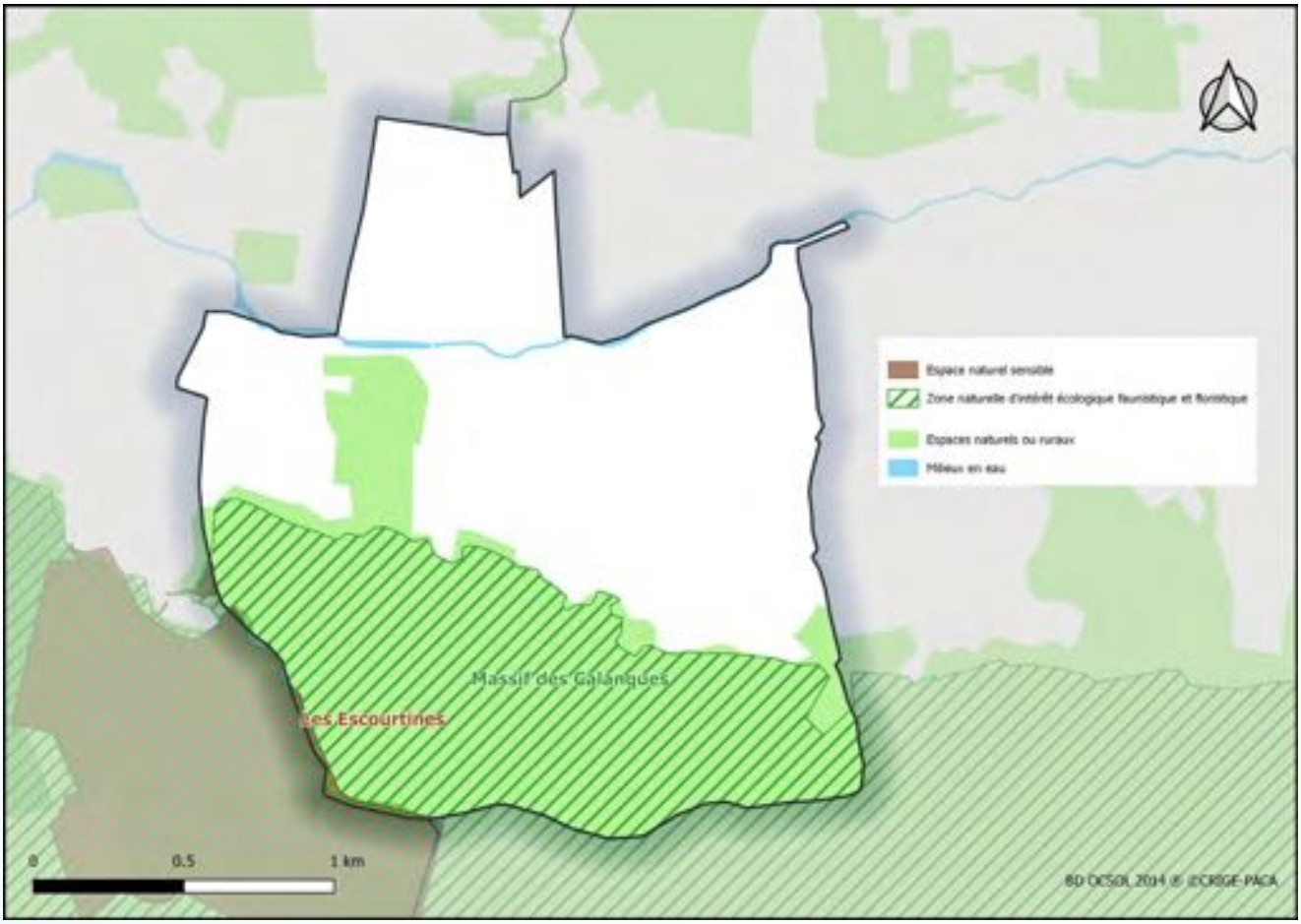
433 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de La Penne-sur-Huveaune, soit 7% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 50 espèces sont protégées au niveau national. 3 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 3 à l'échelle régionale.

La compilation de 1 959 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de La Penne-sur-Huveaune (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 39 : Cartographie des espaces naturels de La Penne-sur-Huveaune

D'une surface de 4 km², 46 % de la commune de La Penne-sur-Huveaune sont des espaces naturels et ruraux. 38 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique. La commune est située dans le Parc national des Calanques.

Les paysages de collines, associées au **massif des Calanques** au sud, sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les massifs littoraux découpés de calanques et de falaises ont généré la création du premier parc national périurbain d'Europe, terrestre et marin. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux.

Les **espaces agricoles relictuels** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'Huveaune, petit fleuve côtier, qui traverse la commune au nord, présente localement des tronçons de végétation rivulaire qui offrent abri, zone de chasse, zone de reproduction et couloir de déplacement à certaines espèces.

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© André SIMON

Chouette chevêche

P

Hôte fidèle des cabanons de vigne et des vieux mûriers, la Chouette chevêche ou Chevêche d'Athéna a lié son avenir en Provence à l'évolution des paysages et des pratiques agricoles. Elle niche dans les cavités qu'elle trouve dans les vieux arbres et le petit bâti rural. Véritable auxiliaire des cultures, elle a une prédilection pour les gros insectes et les petits mammifères (mulots, campagnols).



© Aurélien AUDEVARD

Engoulevent d'Europe

P

L'Engoulevent d'Europe apprécie les paysages semi-ouverts et vallonnés. Cet insectivore s'y nourrit de papillons nocturnes, coléoptères et fourmis ailées. De mœurs nocturnes, c'est surtout au crépuscule qu'il fait entendre son chant caractéristique, un ronronnement continu rappelant le bruit d'un moteur lointain. L'arrêt de l'exploitation du bois, la disparition progressive de l'élevage et l'évolution vers des garrigues boisées rendent localement le milieu moins favorable à l'espèce.

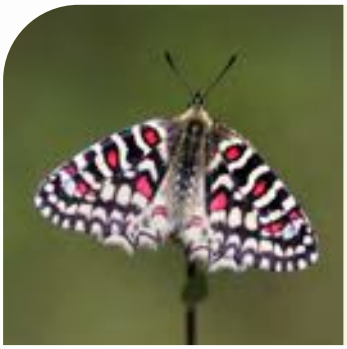


© François GRIMAL

Hirondelle de fenêtre

P

L'Hirondelle de fenêtre s'est adaptée au bâti. Elle apprécie les milieux ouverts à proximité qui abritent une zone humide où elle peut chasser le plancton aérien et trouver rapidement des matériaux pour construire son nid.



© François GRIMAL

Proserpine

P

Déesse romaine présidant à la germination, Proserpine est aussi un papillon qui marque la fin de l'hiver. Protégée et inféodée aux garrigues et pelouses sèches du sud de la France, sa présence est liée à sa plante hôte, l'Aristoloche pistoloche.



© J-C. ARNOUX - CBNMED

Sabline de Provence

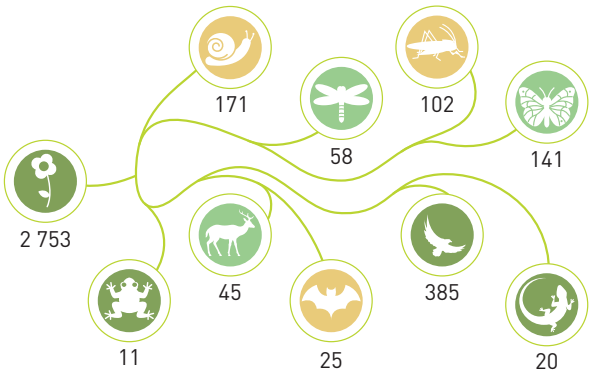
P

Endémique de la basse Provence, la Sabline de Provence est localisée du littoral des Calanques aux crêtes de la Sainte-Baume et très ponctuellement dans les monts toulonnais. De petite taille, elle vit dans les éboulis, les pierriers et les sols caillouteux produits par l'érosion du calcaire.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

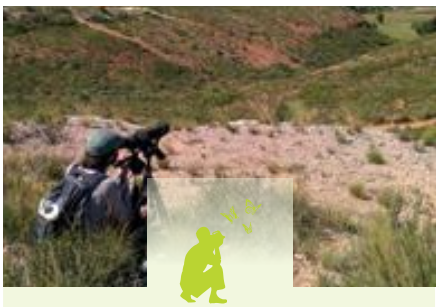
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

PEYPIN



Rollier d'Europe © André SIMON

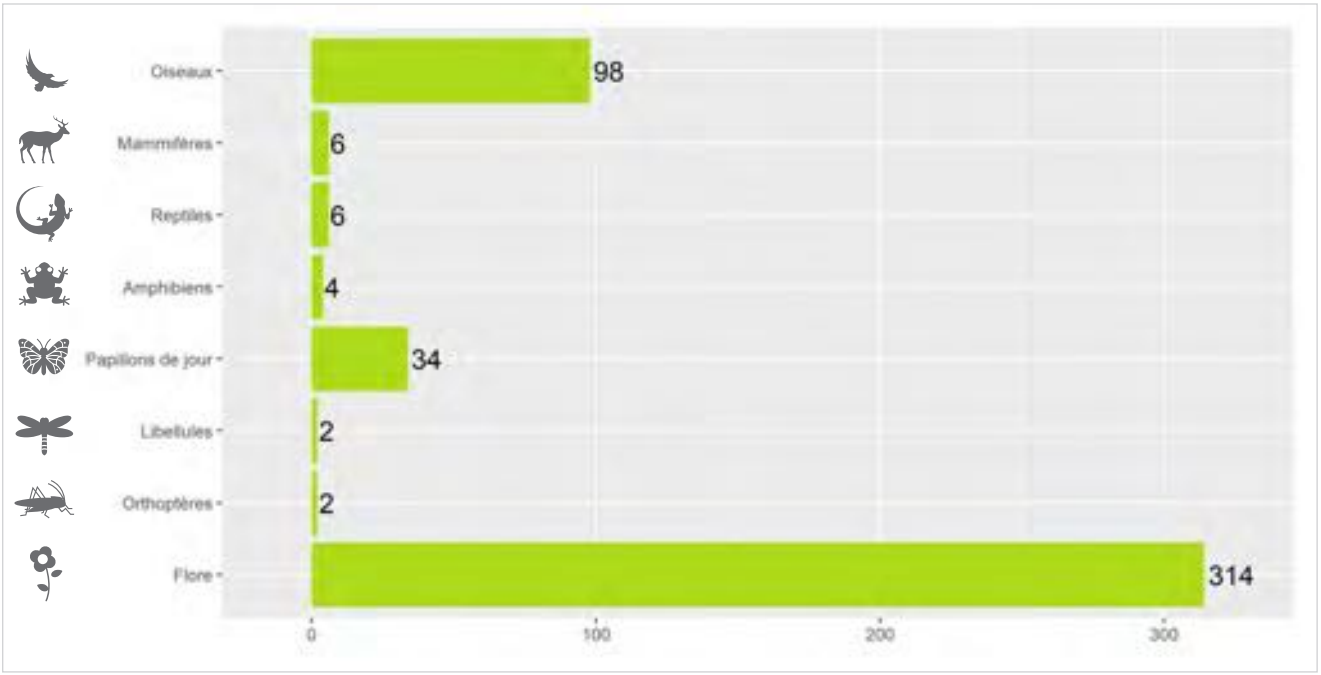


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

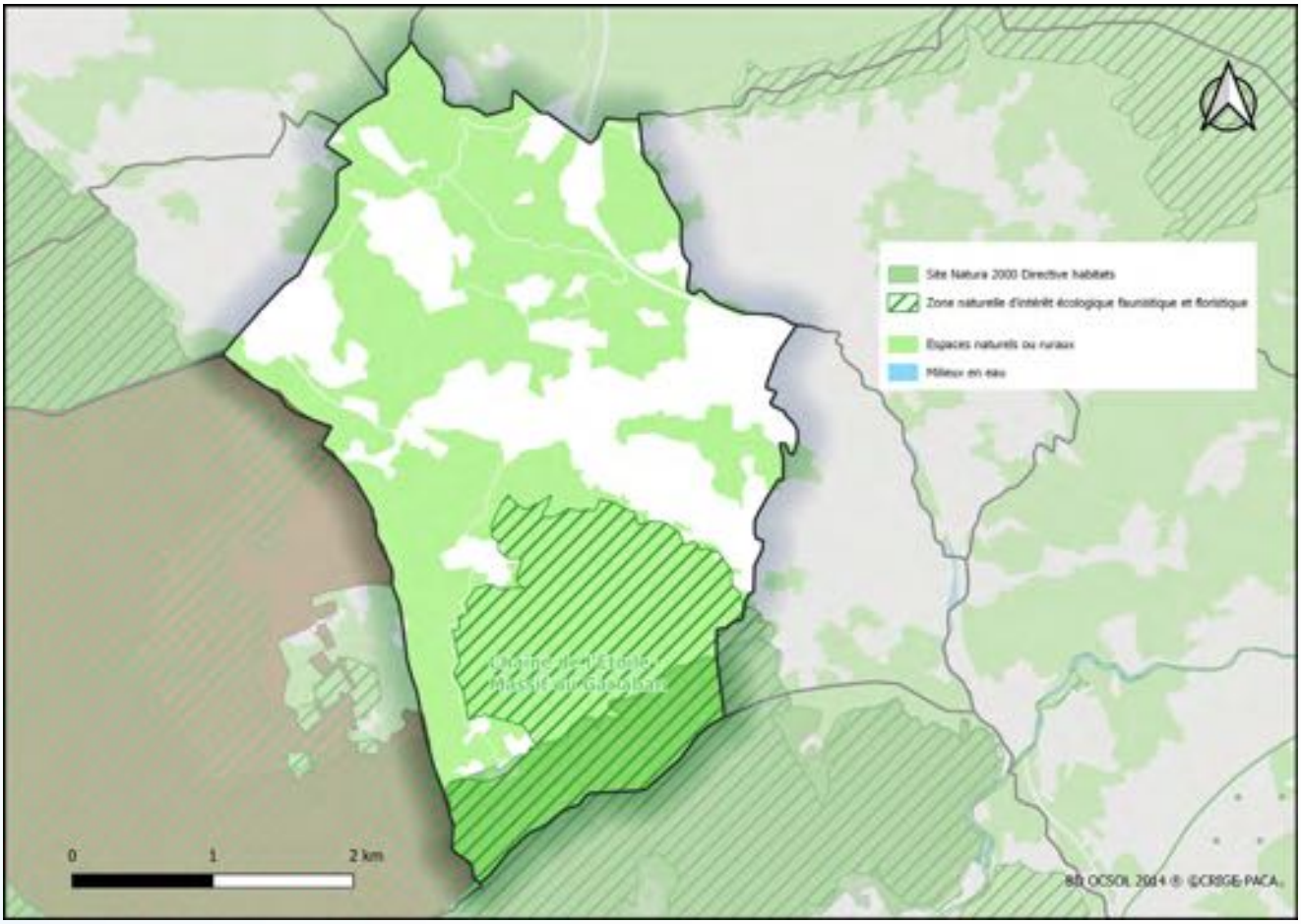
488 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Peypin, soit 8% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 91 espèces sont protégées au niveau national. 6 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 12 à l'échelle régionale.

La compilation de 4 662 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Peypin (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Peypin

D'une surface de 13 km², 70 % de la commune de Peypin sont des espaces naturels et ruraux. 26 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Les paysages de colline avec le **massif du Garlaban** sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

En piémont, les **espaces agricoles extensifs** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER


© Gregory DELAUNAY

Grand-duc d'Europe

P

Plus grand rapace nocturne d'Europe, le Grand-duc d'Europe niche dans les falaises en aménageant de branches une simple dépression, le plus souvent sur une vire rocheuse. Il chasse dans les garrigues, prairies, pelouses et terres cultivées : campagnols, rats, souris, renards, mais aussi oiseaux et reptiles de toutes sortes.


© Aurélien AUDEVARD

Monticole bleu

P

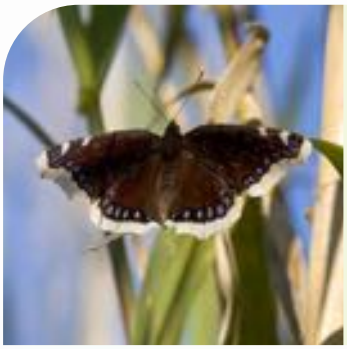
Cavernicole, le Monticole bleu niche dans une anfractuosité ou une cavité surplombante dans une falaise voire un bâtiment. Visible toute l'année dans les plus hauts massifs, de nombreuses menaces anthropiques pèsent sur les populations provençales, notamment liées aux opérations de sécurisation des falaises et à la surfréquentation de certains sites d'escalade.


© Jean-Michel BOMPAR

Psammodrome d'Edwards

P

Plus petit lézard de France continentale, le Psammodrome d'Edwards est typique des zones arides méditerranéennes ouvertes. Il affectionne les pentes caillouteuses parsemées de buissons, friches, cultures abandonnées, zones sablonneuses du littoral méditerranéen.


© André SIMON

Morio

Le Morio est un grand papillon qui se localise dans les bois riverains et lisières forestières.


© J. UGO - CBNMED

Crapaudine de Provence

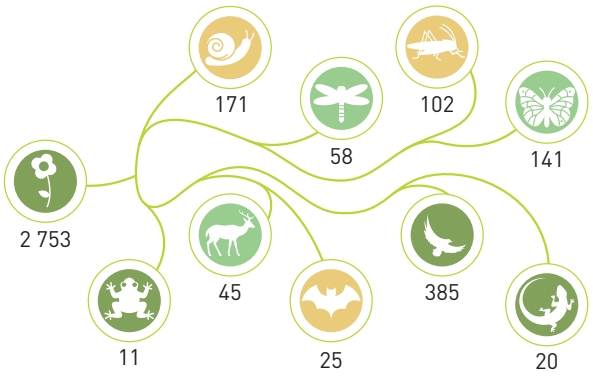
P

La Crapaudine de Provence affectionne les pelouses sèches et rocailleuses et les garrigues écorchées. Pionnière, elle colonise les secteurs pâturés, zones de débroussaillement DFCI, etc.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

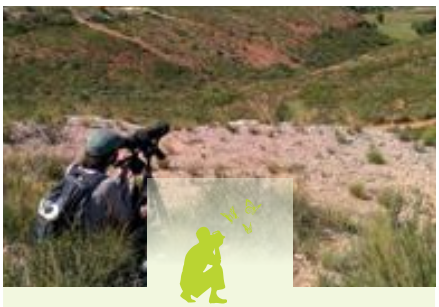
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

ROQUEVAIRE



Monticole bleu © Aurélien AUDEVARD

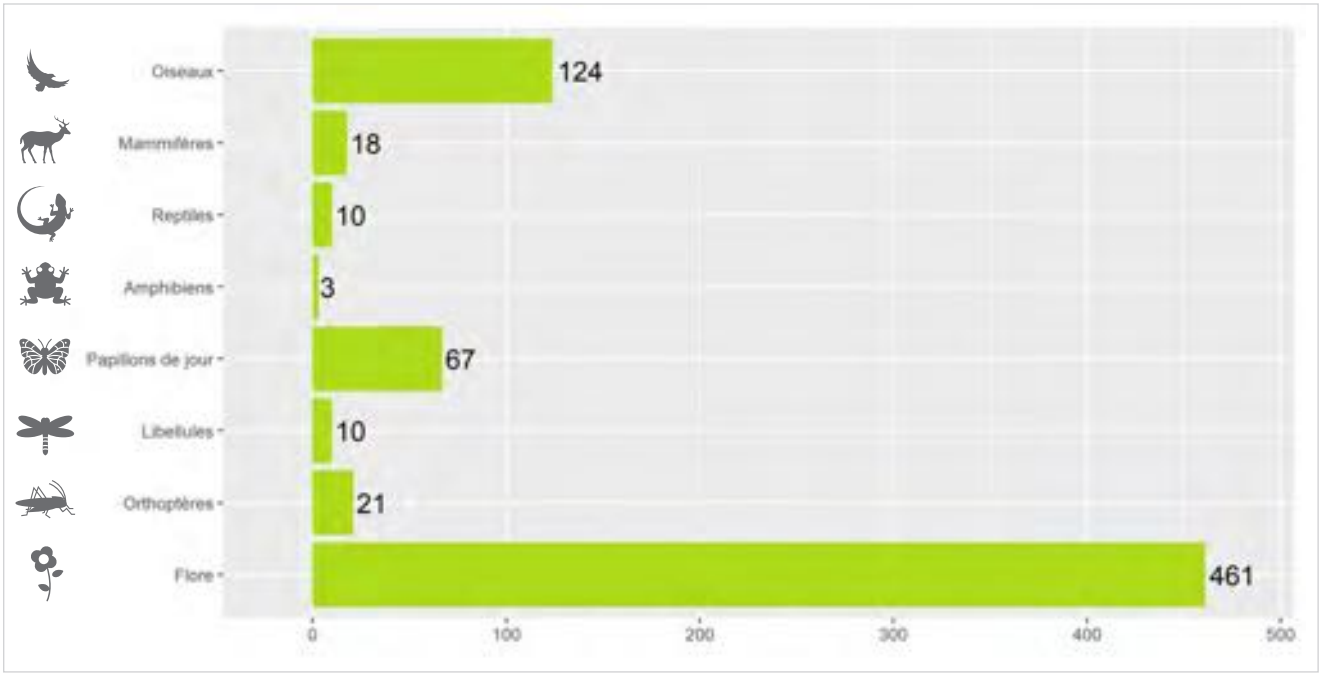


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

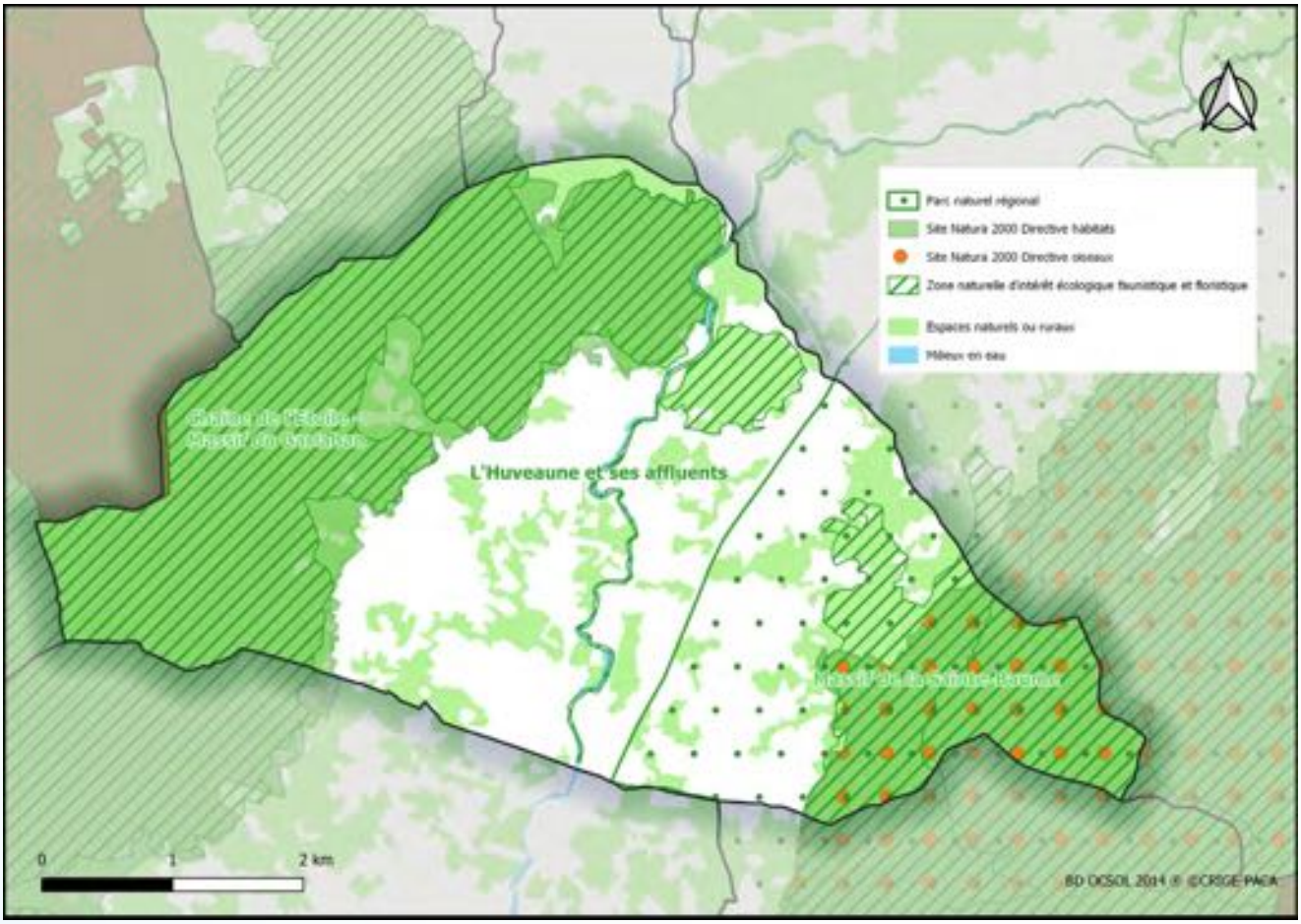
771 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Roquevaire, soit 13% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 129 espèces sont protégées au niveau national. 16 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 22 à l'échelle régionale.

La compilation de 9 553 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Roquevaire (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Roquevaire

D'une surface de 24 km², 65 % de la commune de Roquevaire sont des espaces naturels et ruraux. 54 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Avec le **Garlaban** à l'ouest et la **Sainte-Baume** à l'est, les paysages sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. La végétation de la Sainte-Baume se singularise par la présence de hétraies, tillaies de pente, bois méditerranéens à if. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Ces massifs offrent aussi une étape de repos aux nombreux oiseaux qui empruntent la vallée de l'Huveaune lors de leur migration.

La Sainte-Baume est surnommée le « château d'eau de la Provence » car plusieurs fleuves et rivières y prennent leur source, dont **l'Huveaune**. Les cours d'eau offrent fraîcheur et humidité et permettent localement l'expression de beaux tronçons de végétation rivulaire accueillants pour certaines espèces patrimoniales de libellules, papillons, reptiles, chauves-souris.

En piémont, les **espaces agricoles extensifs** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER


© Eric DIDNER

Aigle de Bonelli

P LR

Emblématique des collines provençales, l'Aigle de Bonelli niche dans les falaises et affectionne l'alternance de boisements, garrigues, milieux ouverts pâturés ou cultivés de façon extensive. Les Bouches-du-Rhône accueillent la moitié des couples français, dont 13 couples sur la métropole, qui souffrent encore de l'électrocution, du braconnage, de la perte d'habitat par l'urbanisation et les aménagements tels que les parcs photovoltaïques en milieu naturel, du dérangement des nichées par les sports de pleine nature, etc.


© Gregory DELAUNAY

Genette commune

P

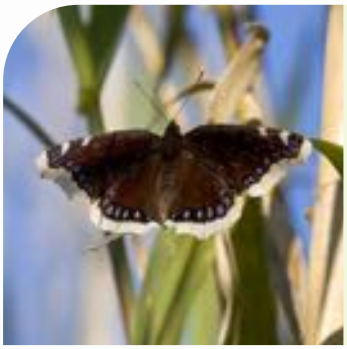
Les milieux fréquentés par la Genette commune sont assez variés, de la forêt à la garrigue, avec des promontoires rocheux qu'elle utilise comme crottiers. Ce mammifère carnivore, nocturne et discret est arrivé sur le territoire du fait de l'homme.


© André SIMON

Lézard ocellé

P LR

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.


© André SIMON

Morio

Le Morio est un grand papillon qui se localise dans les bois riverains et lisières forestières.


© Y. MORVANT - CBNMED

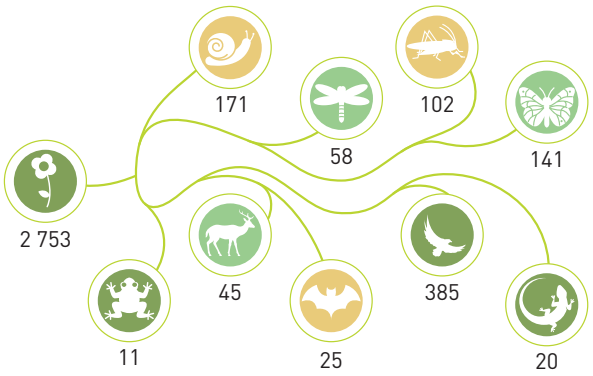
Genêt de Lobel

Endémique de Provence, c'est à la Sainte-Victoire et à la Sainte-Baume que les stations de Genêt de Lobel sont les plus nombreuses. Il affectionne tout particulièrement les crêtes rocheuses, calcaires, très ventées.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

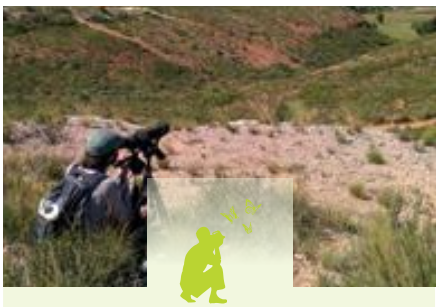
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

SAINT-SAVOURNIN



Alouette lulu © Aurélien AUDEVARD

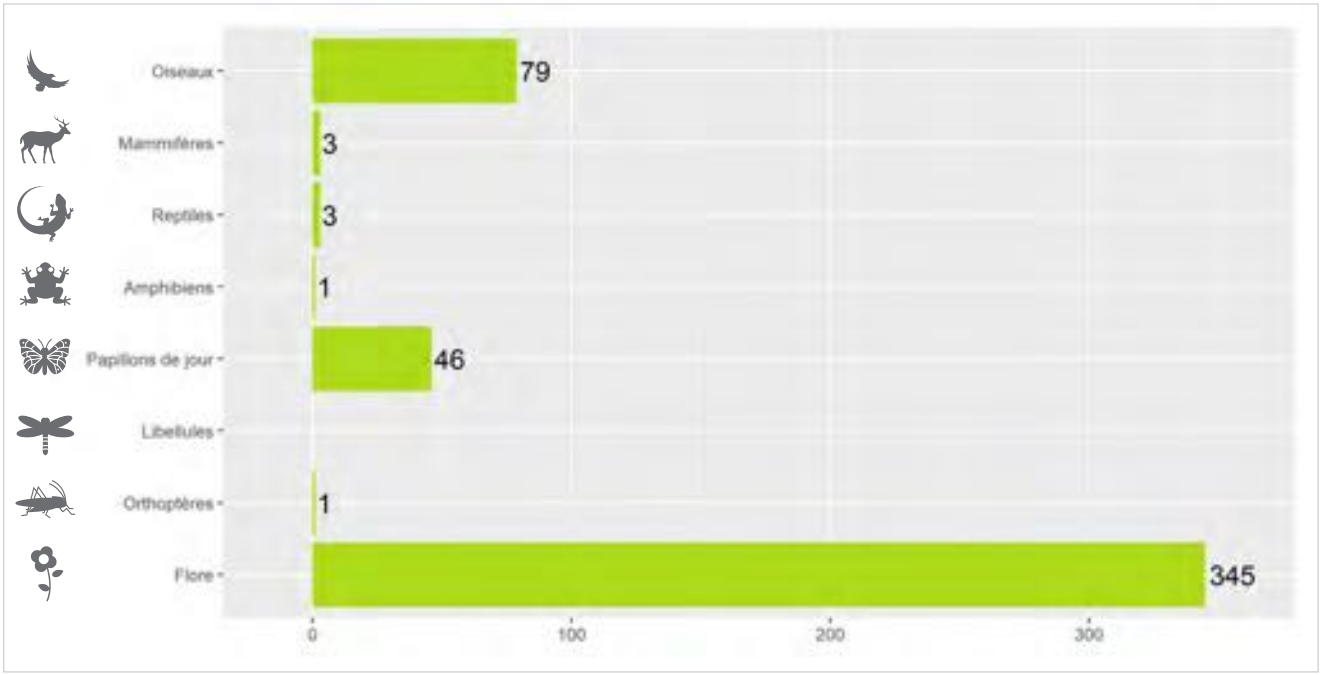


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

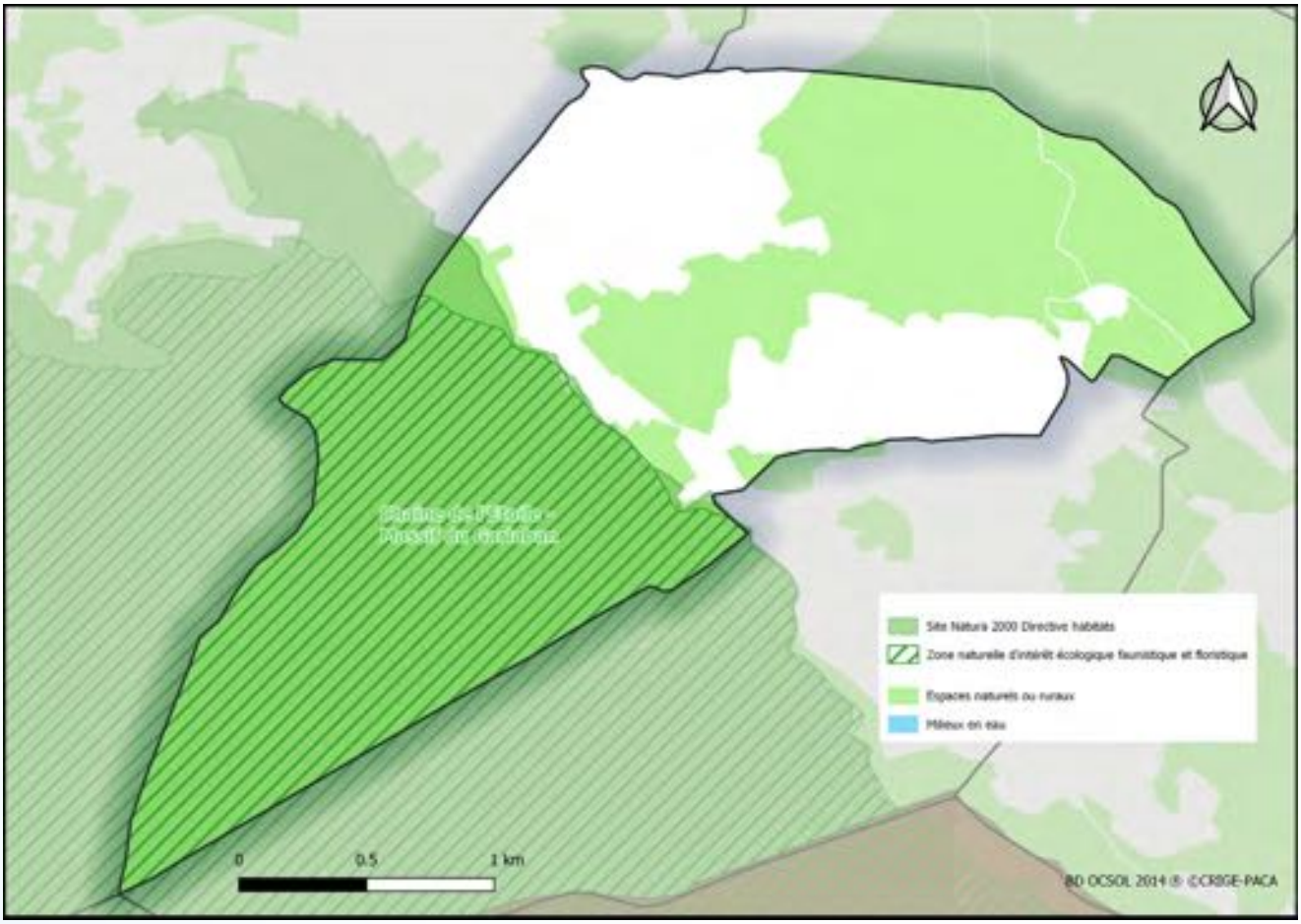
479 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Saint-Savournin, soit 8 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 68 espèces sont protégées au niveau national. 5 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 7 à l'échelle régionale.

La compilation de 3 111 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Saint-Savournin (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Saint-Savournin

D'une surface de 6 km², 71 % de la commune de Saint-Savournin sont des espaces naturels et ruraux. 41 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Les paysages de colline, avec la **chaîne de l'Étoile** à l'ouest, sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

Les quelques **parcelles agricoles extensives** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Christian AUSSAGUEL

Circaète Jean-le-Blanc

P

Le Circaète Jean-le-Blanc occupe essentiellement la moitié sud de la France, région à la fois riche en reptiles, base de son alimentation, et en milieux boisés, indispensables à sa nidification. Pour construire son nid, ce migrateur choisit de préférence un arbre, essentiellement un conifère en Provence, au cœur d'une zone de grande tranquillité. Un protocole de suivi spécifique a été développé pour estimer les populations dans les massifs.



© Aurélien AUDEVARD

Coucou geai

P LR

Le Coucou geai fréquente les milieux semi-ouverts plutôt chauds dans les paysages traditionnels composés de vergers (oliviers, amandiers), vignes, pinèdes, chênaies vertes, cyprès et garrigues. À son arrivée en Provence, ce migrateur profite de l'abondance de chenilles processionnaires qu'il consomme en nombre. Le Coucou geai est une espèce parasite, mais, à la différence du Coucou gris, une seule espèce hôte est ciblée : la Pie bavarde (parfois la Corneille noire).



© Aurélien AUDEVARD

Pélodyte ponctué

P

Le Pélodyte ponctué est un petit crapaud aux tâches vert olive caractéristiques. Il est surtout abondant en région méditerranéenne où il a la particularité de mener une seconde saison de reproduction en automne dès qu'une pluie survient. Il préfère les points d'eau temporaires, bien ensoleillés et pauvres en poissons. Au sein des massifs calcaires, on le repère en fond de vallon à son chant caractéristique : une note courte et grinçante qui rappelle deux boules de pétanque qui s'entrechoquent.



© Marion FOUCHARD

Aurore de Provence

L'Aurore de Provence pond sur la Biscutelle, une fleur des pelouses sèches, lisières et bois clairs chauds et secs.



© J-C. ARNOUX - CBNMED

Sabline de Provence

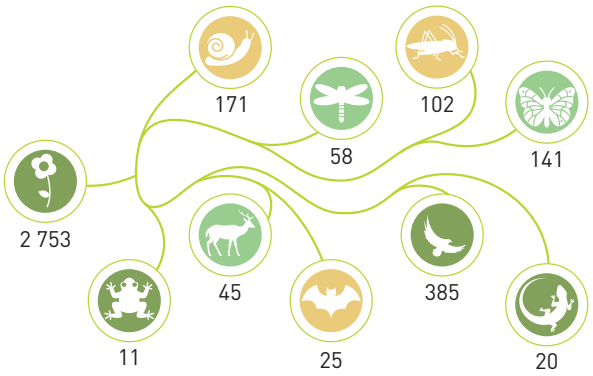
P

Endémique de la basse Provence, la Sabline de Provence est localisée du littoral des Calanques aux crêtes de la Sainte-Baume et très ponctuellement dans les monts toulonnais. De petite taille, elle vit dans les éboulis, les pierriers et les sols caillouteux produits par l'érosion du calcaire.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

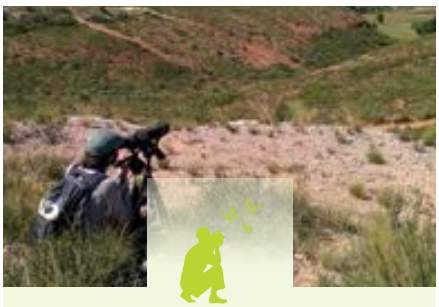
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

SAINT-ZACHARIE



Engoulevent d'Europe © Aurélien AUDEVARD

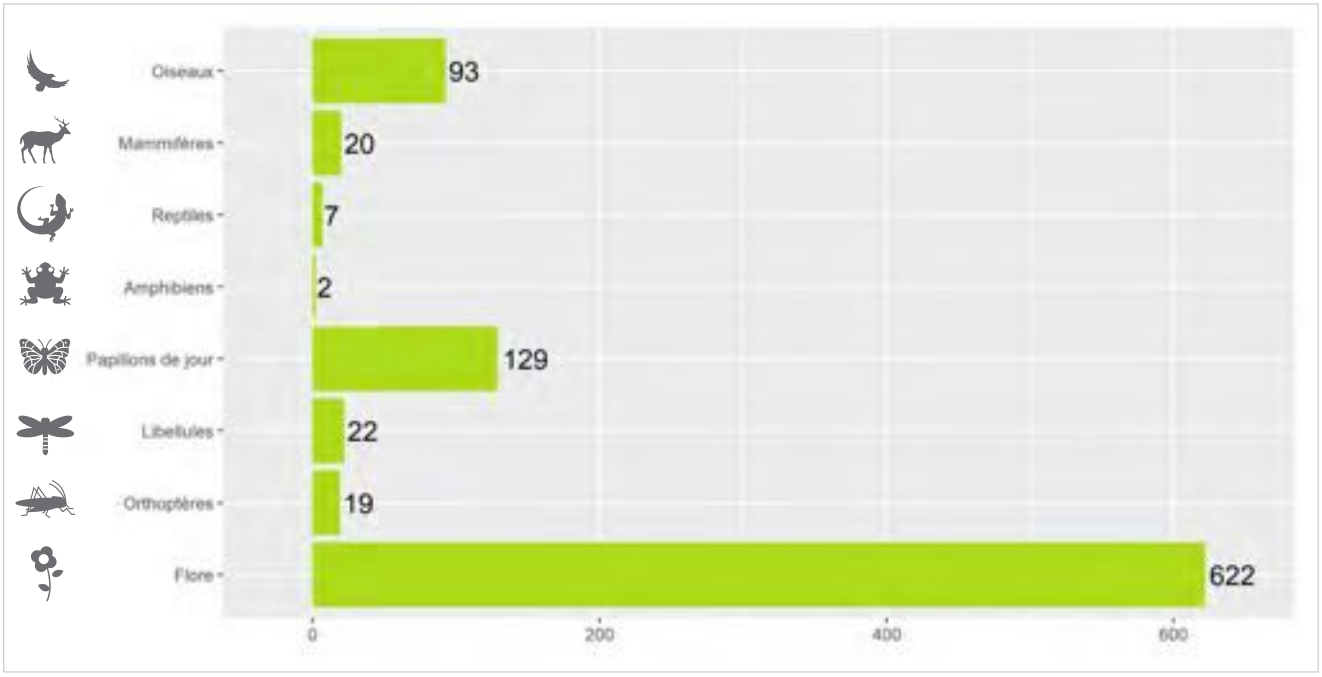


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

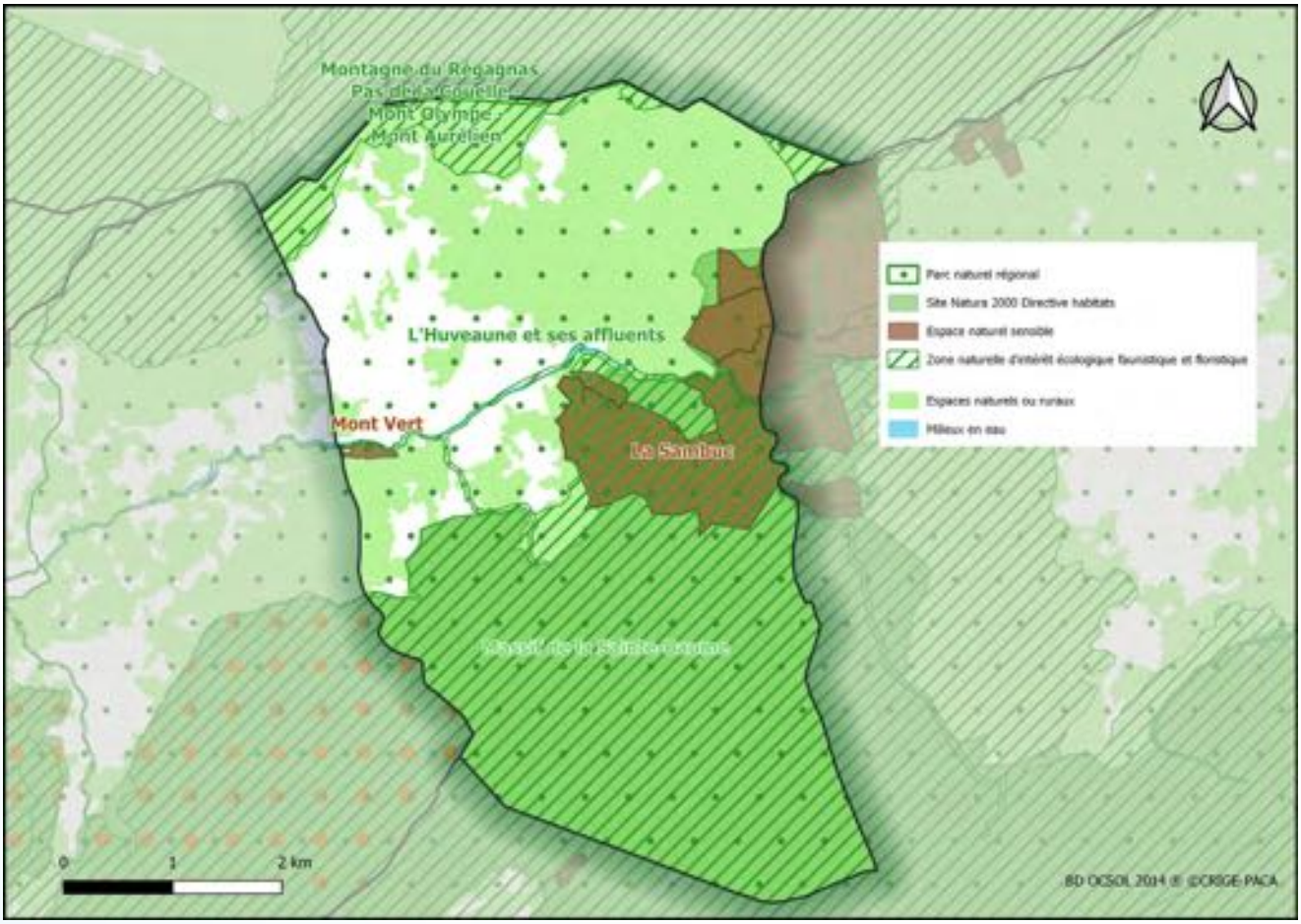
1 079 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Saint-Zacharie, soit 19 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 93 espèces sont protégées au niveau national. 7 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 13 à l'échelle régionale.

La compilation de 7 207 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Saint-Zacharie (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Saint-Zacharie

D'une surface de 27 km², 85 % de la commune de Saint-Zacharie sont des espaces naturels et ruraux. 58 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Les paysages de la **Sainte-Baume** sont typiques des milieux méditerranéens provençaux, avec une forte influence montagnarde en raison de l'altitude du massif. La végétation se singularise par la présence de hétraies, tillaies de pente, bois méditerranéens à if. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces.

La Sainte-Baume est surnommée le « château d'eau de la Provence » car plusieurs fleuves et rivières y prennent leur source, dont **l'Huveaune**. Les cours d'eau offrent fraîcheur et humidité et permettent localement l'expression de beaux tronçons de végétation rivulaire accueillants pour certaines espèces patrimoniales de libellules, papillons, reptiles, chauves-souris.

Lorsqu'ils sont gérés de façon extensive, les **espaces agricoles** en piémont favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© André SIMON

Chouette chevêche

Hôte fidèle des cabanons de vigne et des vieux mûriers, la Chouette chevêche ou Chevêche d'Athéna a lié son avenir en Provence à l'évolution des paysages et des pratiques agricoles. Elle niche dans les cavités qu'elle trouve dans les vieux arbres et le petit bâti rural. Véritable auxiliaire des cultures, elle a une prédilection pour les gros insectes et les petits mammifères (mulots, campagnols).



© Jean-Michel BOMPAR

Campagnol amphibie

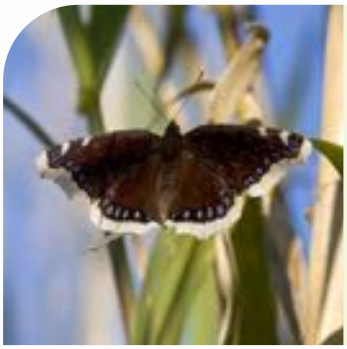
Le Campagnol amphibie fréquente des cours d'eau à faible courant, étangs, marais aux berges riches en végétation herbacée haute dans lesquelles il creuse un terrier dont l'entrée est immergée. Menacé par la dégradation des zones humides et, localement, par l'expansion du Rat musqué et du Rat surmulot, il est protégé en France.



© Jean-Michel BOMPAR

Psammodrome d'Edwards

Plus petit lézard de France continentale, le Psammodrome d'Edwards est typique des zones arides méditerranéennes ouvertes. Il affectionne les pentes caillouteuses parsemées de buissons, friches, cultures abandonnées, zones sablonneuses du littoral méditerranéen.



© André SIMON

Morio

Le Morio est un grand papillon qui se localise dans les bois riverains et lisières forestières.



© Y. MORVANT - CBNMED

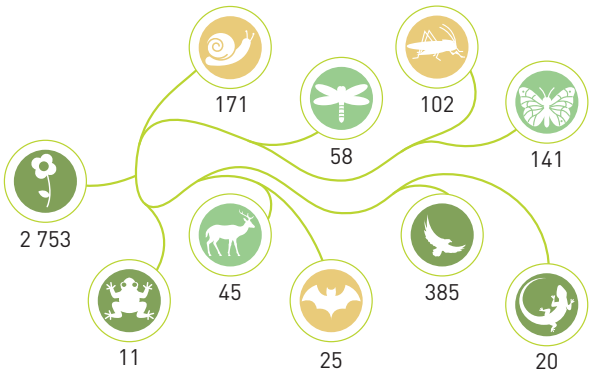
Genêt de Lobel

Endémique de Provence, c'est à la Sainte-Victoire et à la Sainte-Baume que les stations de Genêts de Lobel sont les plus nombreuses. Il affectionne tout particulièrement les crêtes rocheuses, calcaires, très ventées.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

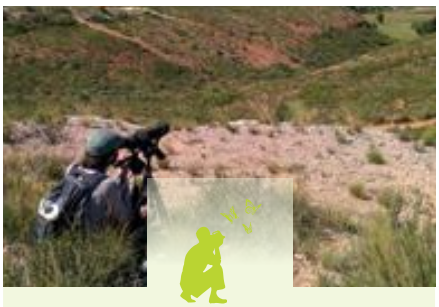
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

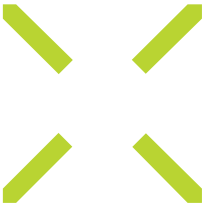
Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.







CONSEIL DE TERRITOIRE
D'ISTRES OUEST PROVENCE



PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

ISTRES



Alouette calandre © Aurélien AUDEVARD P LR

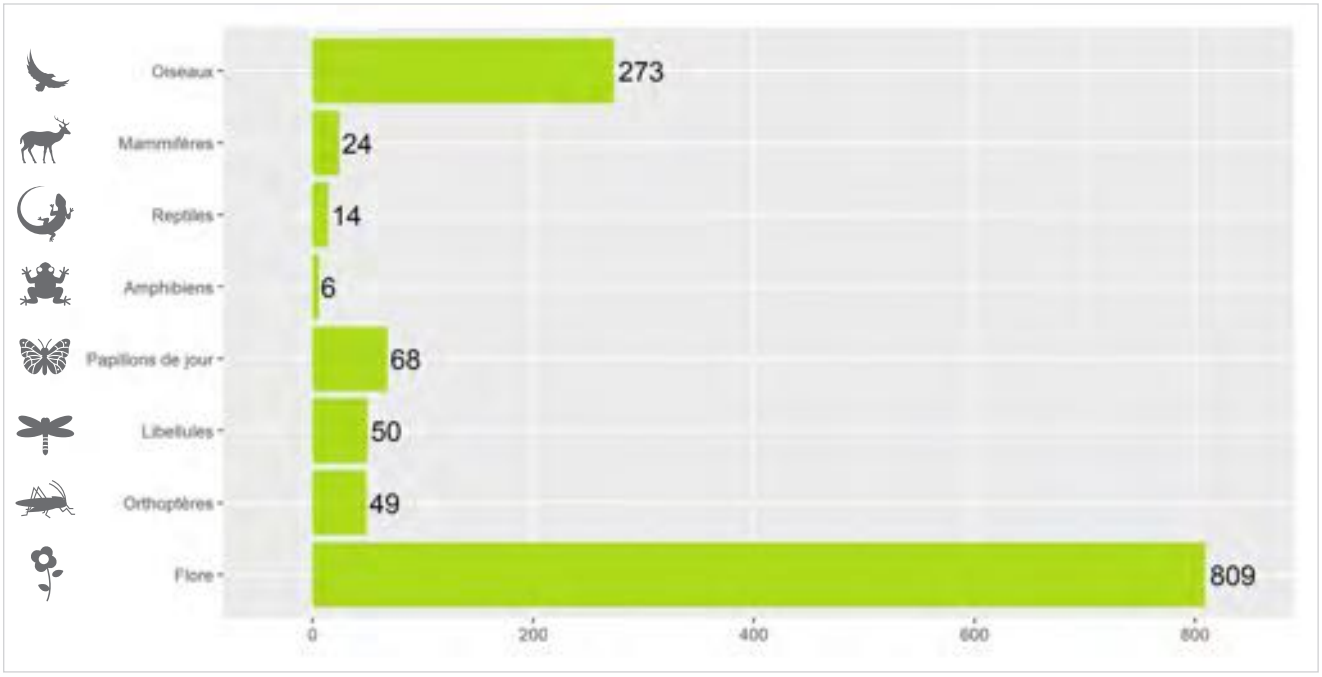


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

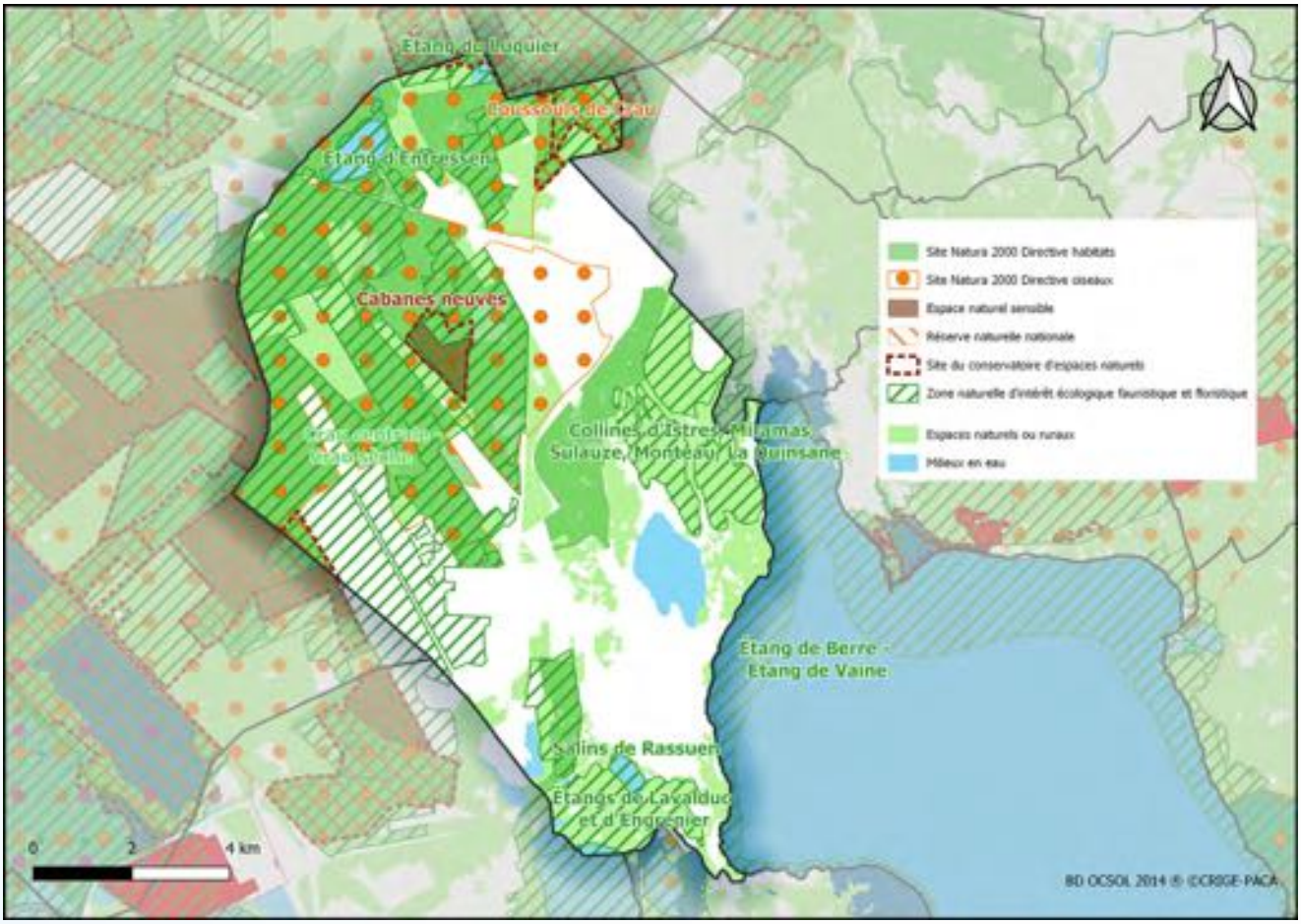
1 459 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune d'Istres, soit 25 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 243 espèces sont protégées au niveau national. 47 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 94 à l'échelle régionale.

La compilation de 105 460 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique d'Istres (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 32 : Cartographie des espaces naturels d'Istres

D'une surface de 114 km², 63 % de la commune d'Istres sont des espaces naturels et ruraux. 66 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

À l'ouest de la commune, paysage absolument unique en France, la **Crau**, constituée d'anciens dépôts fluviatiles de **la Durance** est une zone subdésertique abritant une faune rappelant celle du sud de l'Espagne ou de l'Afrique du Nord. L'usage plurimillénaire du pâturage ovin a maintenu un paysage steppique aux richesses écologiques exceptionnelles au niveau européen. Les insectes sont abondants et diversifiés. On y observe une guilde d'oiseaux nicheurs dont la plupart présentent des adaptations particulières. Ces grandes étendues sont des terrains de chasse pour les rapaces et les reptiles. Enrichie d'une multitude d'habitats périphériques variés, la Crau exerce aussi une attraction très forte sur les oiseaux en déplacement, accueillant quelques espèces originaires de pays froids voire de la région arctique. L'étang d'Entressen accueille la rare tortue Cistude d'Europe. Les canaux de la Crau sont quant à eux à l'origine d'une exceptionnelle richesse en libellules.

À l'est, l'**étang de Berre**, deuxième plus grande lagune salée d'Europe, représente un site d'importance internationale en tant que zone humide pour les oiseaux d'eau hivernants et migrateurs. La diversité des poissons y est appréciable, l'étang de Berre appartenant aux derniers milieux favorables à l'Anguille d'Europe qui y trouve une importante voie de migration et zone d'alevinage.

En connexion avec les autres **étangs entre Istres et Fos**, les **salins de Rassuen** offrent pour de nombreuses espèces d'oiseaux, une zone refuge, d'alimentation ou de nidification tout au long de l'année.

Les espaces de collines sont principalement composés de peuplements de pins d'Alep et de taillis de chênes verts, alternant avec des zones de garrigue à chêne kermès et de pelouses sèches d'intérêt pour la flore et la faune patrimoniale[1].

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© André SCHONT

Ganga cata

P LR

Espèce typique des pseudo-steppes de la péninsule ibérique, en France, le Ganga cata, ou Grandoule en provençal, ne subsiste plus aujourd'hui que dans la plaine de la Crau. Espèce adaptée aux conditions d'aridité extrême, les mâles rapportent de l'eau aux poussins non volants en imbibant les plumes de leur poitrine.



© Aurélien AUDEVARD

Faucon crécerellette

P LR

La plaine de La Crau accueille la plus grande population française de ce petit rapace migrateur qui peut vivre en colonie. Les couples s'installent dans des bergeries et des tas de pierres à même le sol. Tout comme le Faucon crécerelle, en chasse, il se reconnaît à son vol stationnaire dit en « Saint-Esprit ». Leur nom de genre vient du latin «falx», faux, faisant référence à leurs ailes longues, étroites et pointues.



© André SIMON

Lézard ocellé

P LR

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.



© Alain SCHALL

Criquet rhodanien

P LR

Emblème vivant des Coussouls, le Criquet rhodanien ou Criquet de Crau est le seul animal endémique connu de la steppe graminéenne. Aux ailes courtes, il se déplace très peu et il est donc particulièrement sensible à la dégradation et la destruction du coussoul par l'intensification de l'agriculture et les divers projets industriels.



© J-C. ARNOUX - CBNMED

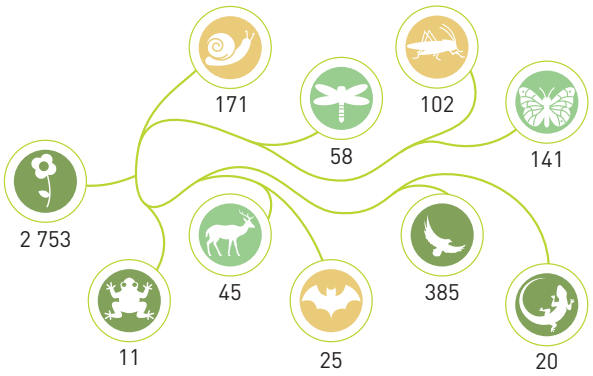
Asphodèle d'Ayard

L'Asphodèle d'Ayard est très représentatif des Coussouls de Crau. On le retrouve aussi ailleurs dans les friches sèches et pâturées.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

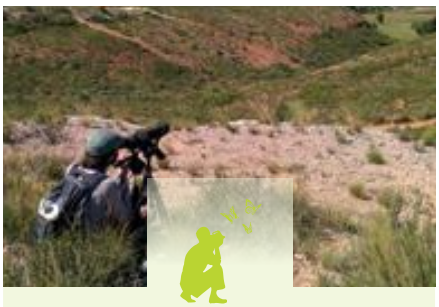
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

CORNILLON-CONFOUX



Coucou geai © Aurélien AUDEVARD P LR

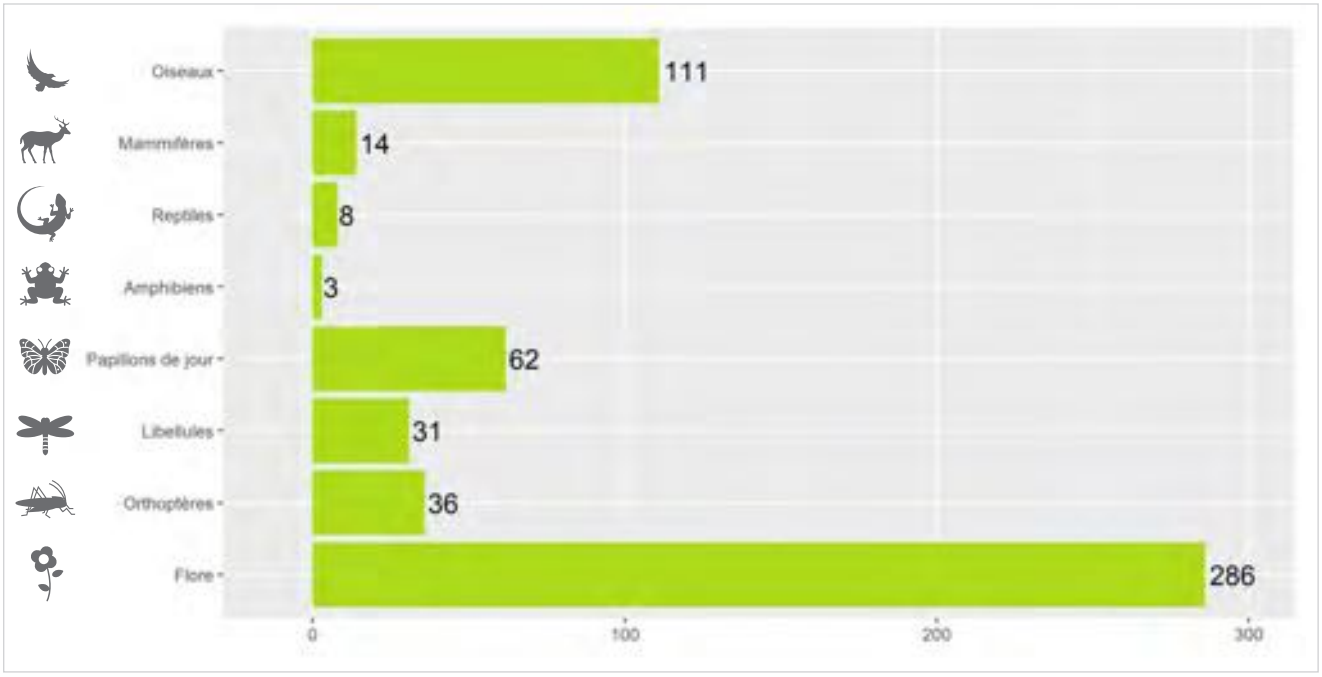


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

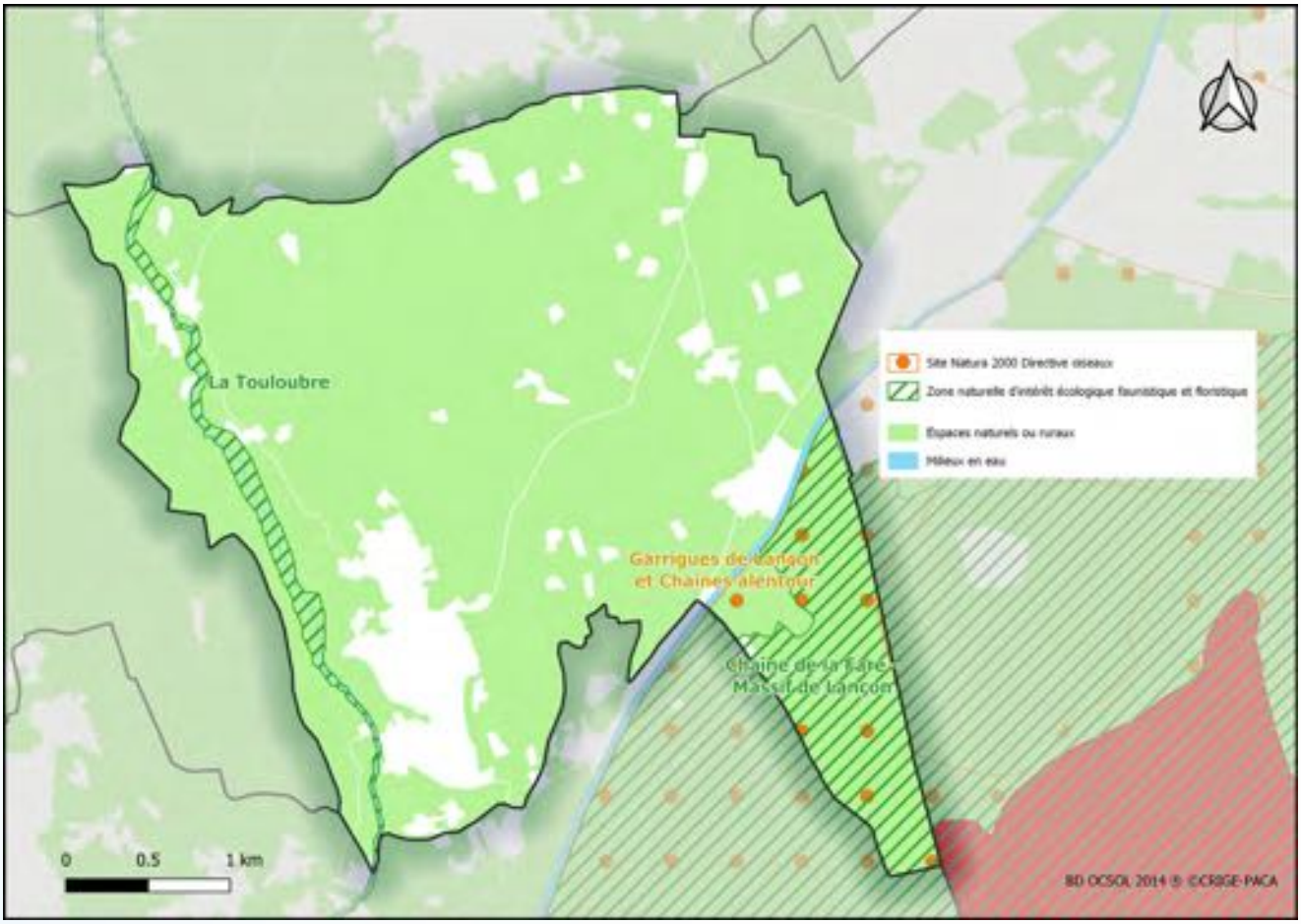
582 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Cornillon-Confoux, soit 10 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 111 espèces sont protégées au niveau national. 14 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 19 à l'échelle régionale.

La compilation de 4 509 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Cornillon-Confoux (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 19 : Cartographie des espaces naturels de Cornillon-Confoux

D'une surface de 15 km², 89 % de la commune de Cornillon-Confoux sont des espaces naturels et ruraux. 13 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Au sud-est, les paysages collinaires sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1]. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

En piémont, les **espaces agricoles extensifs** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

La Touloubre présente de beaux tronçons de végétation rivulaire qui offrent abri, zone de chasse, zone de reproduction et couloir de déplacement à plusieurs espèces. Le cours d'eau héberge localement des libellules patrimoniales.

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER


© Bertrand ÉLIOTOUT

Pie-grièche méridionale

P LR

La Pie-grièche méridionale occupe les garrigues basses à chênes kermès mais aussi des habitats arides semi-steppiques. Elle profite des zones incendiées, où buissons et petits arbres lui permettent d'installer son nid. Mondialement menacée, elle pâtit en Provence de la modification de ses habitats : déclin du pastoralisme entraînant la fermeture des milieux, agriculture intensive, urbanisation. Elle souffre probablement de l'usage irraisonné de pesticides entraînant la raréfaction de ses proies.


© André SIMON

Chouette chevêche

P

Hôte fidèle des cabanons de vigne et des vieux mûriers, la Chouette chevêche ou Chevêche d'Athéna a lié son avenir en Provence à l'évolution des paysages et des pratiques agricoles. Elle niche dans les cavités qu'elle trouve dans les vieux arbres et le petit bâti rural. Véritable auxiliaire des cultures, elle a une prédilection pour les gros insectes et les petits mammifères (mulots, campagnols).


© André SIMON

Lézard ocellé

P LR

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.


© Aurélien AUDEVARD

Agrion de Mercure

P

D'affinité méridionale, l'Agrion de Mercure vit dans les petites zones humides, les sources, les fossés, les ruisseaux et les petites rivières ensoleillées, à courant lent, riches en plantes aquatiques. Son habitat spécifique, souvent négligé, car paraissant insignifiant, est régulièrement victime d'actes destructeurs tels que curages, assèchements, comblements immodérés, piétinement du bétail.


© François GRIMAL

Hélianthème à feuille de marum

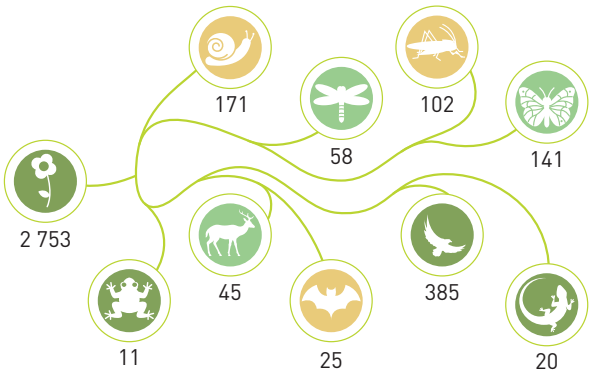
P

L'Hélianthème à feuille de marum est présent dans la plupart des pelouses rocailleuses et garrigues ouvertes des collines autour de l'étang de Berre et sur la Nerthe.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

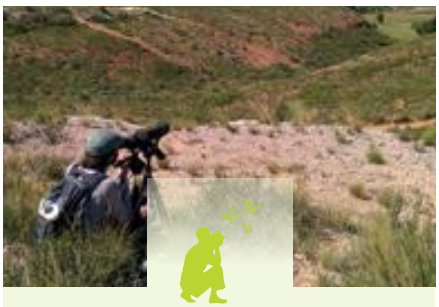
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

FOS-SUR-MER



Cordulie à corps fin © Angélique MASVIDAL

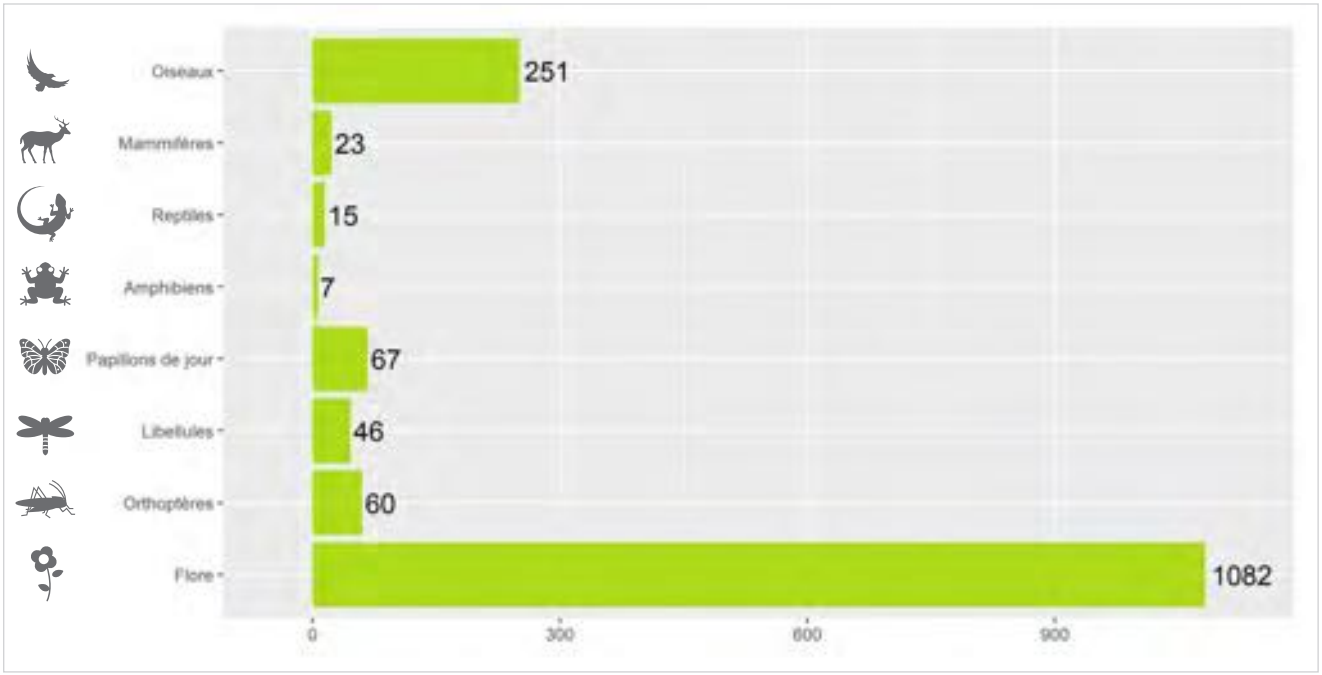


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

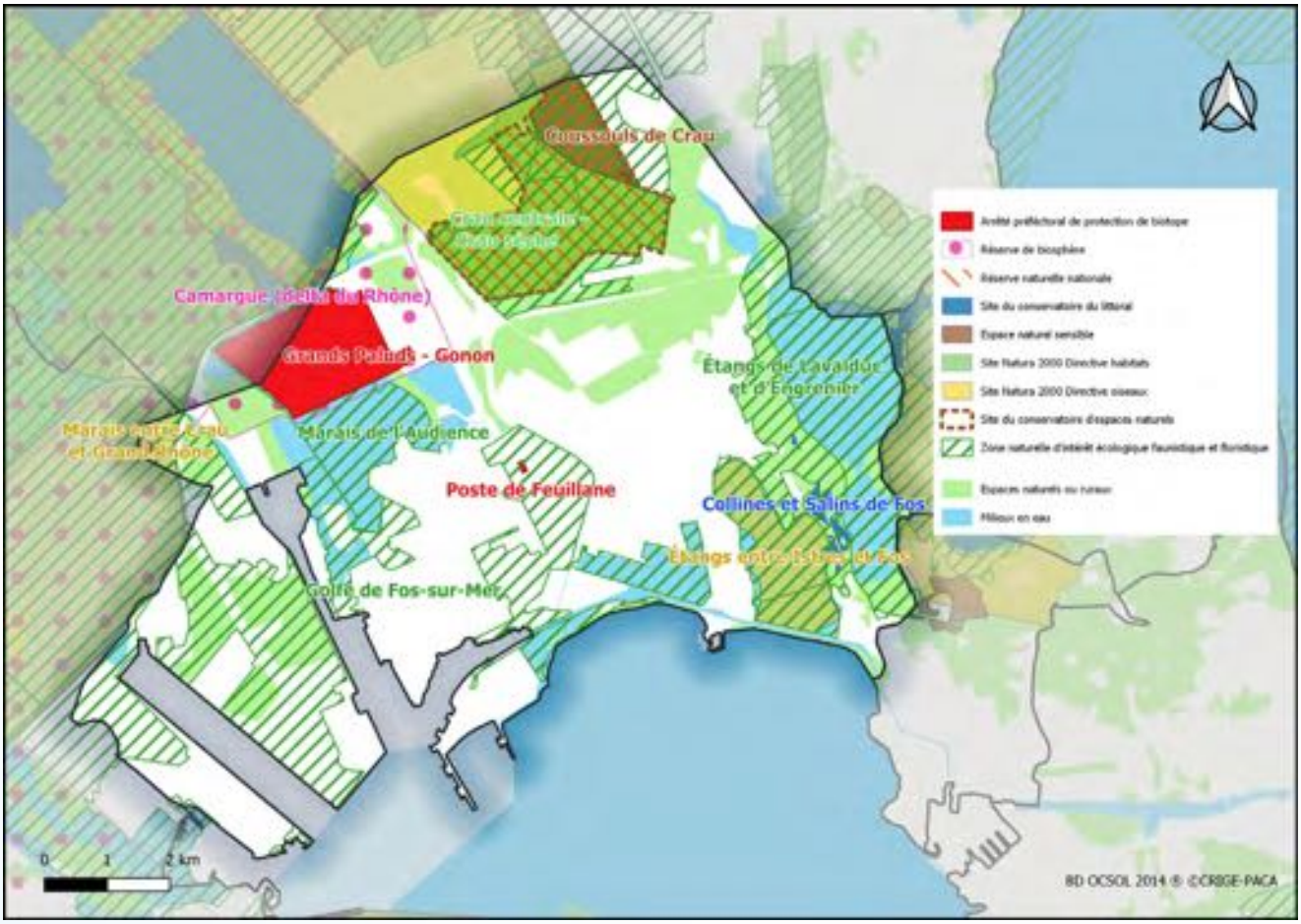
2 197 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Fos-sur-Mer, soit 38 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 235 espèces sont protégées au niveau national. 52 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 116 à l'échelle régionale.

La compilation de 72 675 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Fos-sur-Mer (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 25 : Cartographie des espaces naturels de Fos-sur-Mer

D'une surface de 89 km², 50 % de la commune de Fos-sur-Mer sont des espaces naturels et ruraux. 52 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

La commune a une situation privilégiée au bord de la **mer Méditerranée**, l'un des plus importants réservoirs de biodiversité marine au monde.

À la confluence de la plaine aride de la Crau, la dépression du Vigueirat et les remontées froides de la nappe de Crau et de la mer Méditerranée, la commune de Fos-sur-Mer jouit d'une exceptionnelle diversité d'habitats naturels. Indépendamment des vastes surfaces de plaine semi-aride, les plus forts enjeux sont fonction de la temporalité et de la salinité des eaux, depuis les mares temporaires camarguaises du Mas de Gonon jusqu'aux laurons du Tonkin. Des formations végétales tout à fait originales, rares dans la région, sont à noter. Ces zones humides accueillent une biodiversité exceptionnelle : oiseaux nicheurs, hivernants, migrateurs, reptiles, amphibiens, insectes. Les **anciens salins de Fos** constituent des habitats essentiels pour les oiseaux coloniaux des milieux littoraux.

Paysage absolument unique en France, la **Crau**, constituée d'anciens dépôts fluviatiles de la **Durance** est une zone subdésertique accueillant des oiseaux typiques du sud de l'Espagne ou de l'Afrique du Nord. L'usage plurimillénaire du pâturage ovin a maintenu un paysage steppique aux richesses écologiques exceptionnelles au niveau européen. Les insectes sont abondants et diversifiés. Ces grandes étendues sont des terrains de chasse pour les rapaces et les reptiles. Enrichie d'une multitude d'habitats périphériques variés, La Crau exerce aussi une attraction très forte sur les oiseaux en déplacement, accueillant quelques espèces originaires de pays froids voire de la région arctique. Les canaux de la Crau sont quant à eux à l'origine d'une exceptionnelle richesse en libellules.

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER


© Aurélien AUDEVARD

Sterne naine

P LR

La Sterne naine niche en petites colonies en arrière-plage, sur les cordons sableux ou les digues et îlots à l'intérieur des salins et étangs. Le nid est une faible dépression dans le sol, et le succès de sa reproduction est dépendant de mesures de protection contre la surfréquentation du littoral.


© Aurélien AUDEVARD

Cistude d'Europe

P

Tortue aquatique d'eau douce, la Cistude d'Europe fréquente les marais, mares, étangs, canaux, roubines. Discrète et craintive, elle a besoin de calme et plonge à la moindre alerte. Elle utilise le milieu terrestre notamment pour l'hivernation et l'estivation, au moment de la ponte et d'autres déplacements.


© François GRIMAL

Pélobate cultripède

P LR

Le Pélobate cultripède vit sur des terrains meubles, parfois littoraux, au sein desquels il fréquente les dépressions humides, ensoleillées et restant en eau suffisamment longtemps pour le développement des têtards. La minéralisation du littoral constitue la principale cause de disparition de l'espèce. L'introduction de poissons et d'écrevisses allochtones est aussi un facteur de déclin important.


© Marion FOUCHARD

Diane

P

Emblématique, en Provence, la Diane se rencontre principalement au bord des ruisseaux, roubines, marais, prairies de fauche. Sa répartition est strictement liée à la présence de ses plantes hôtes, l'Aristoloche à feuilles rondes voire l'Aristoloche clématite, lorsque celles-ci sont épargnées par les pratiques agricoles intensives, le remembrement et le drainage.


© J-C. ARNOUX - CBNMED

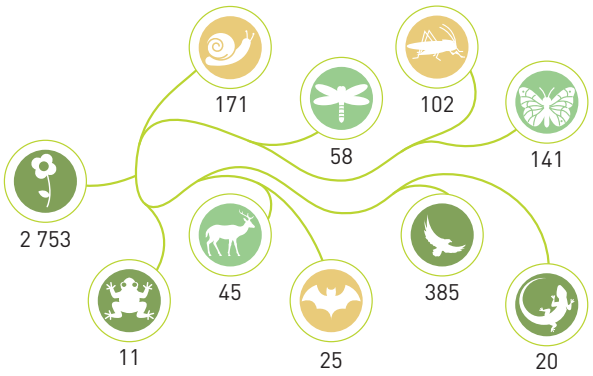
Asphodèle d'Ayard

L'Asphodèle d'Ayard est très représentatif des Coussouls de Crau. On le retrouve aussi ailleurs dans les friches sèches et pâturées.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

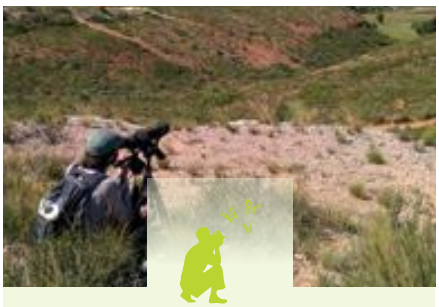
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

GRANS



Chevêche d'Athéna © André SIMON

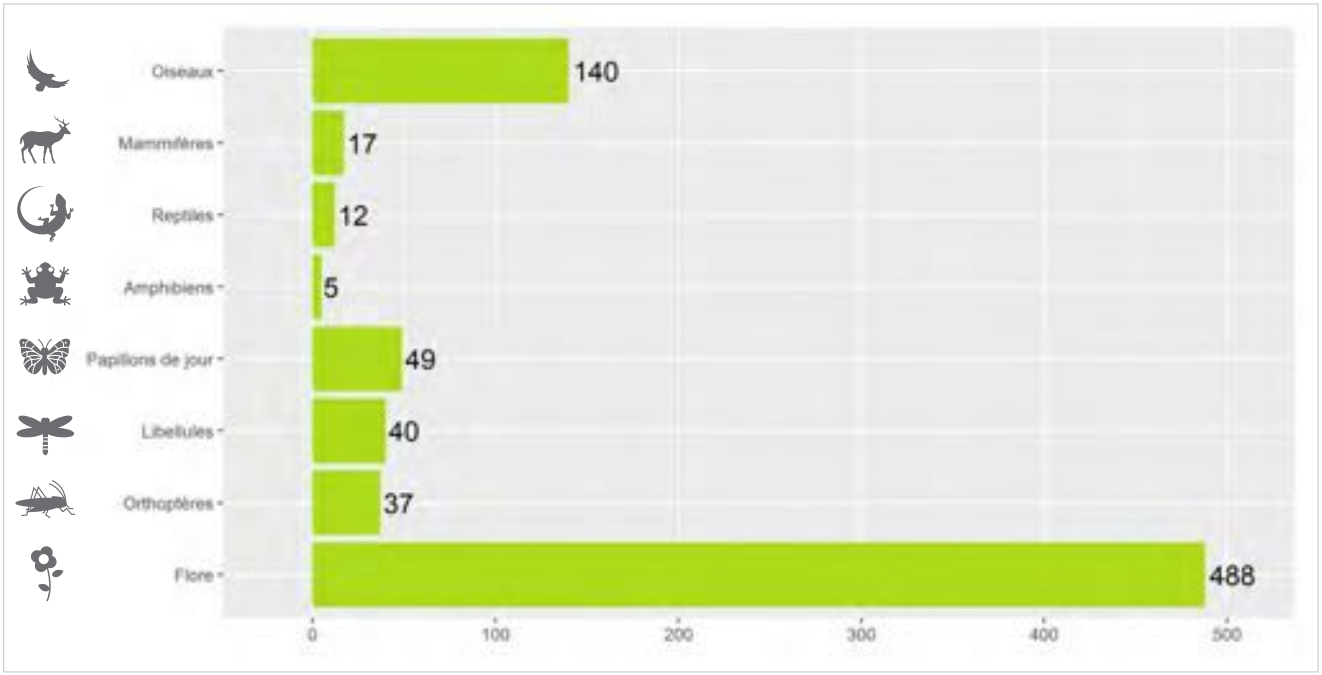


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

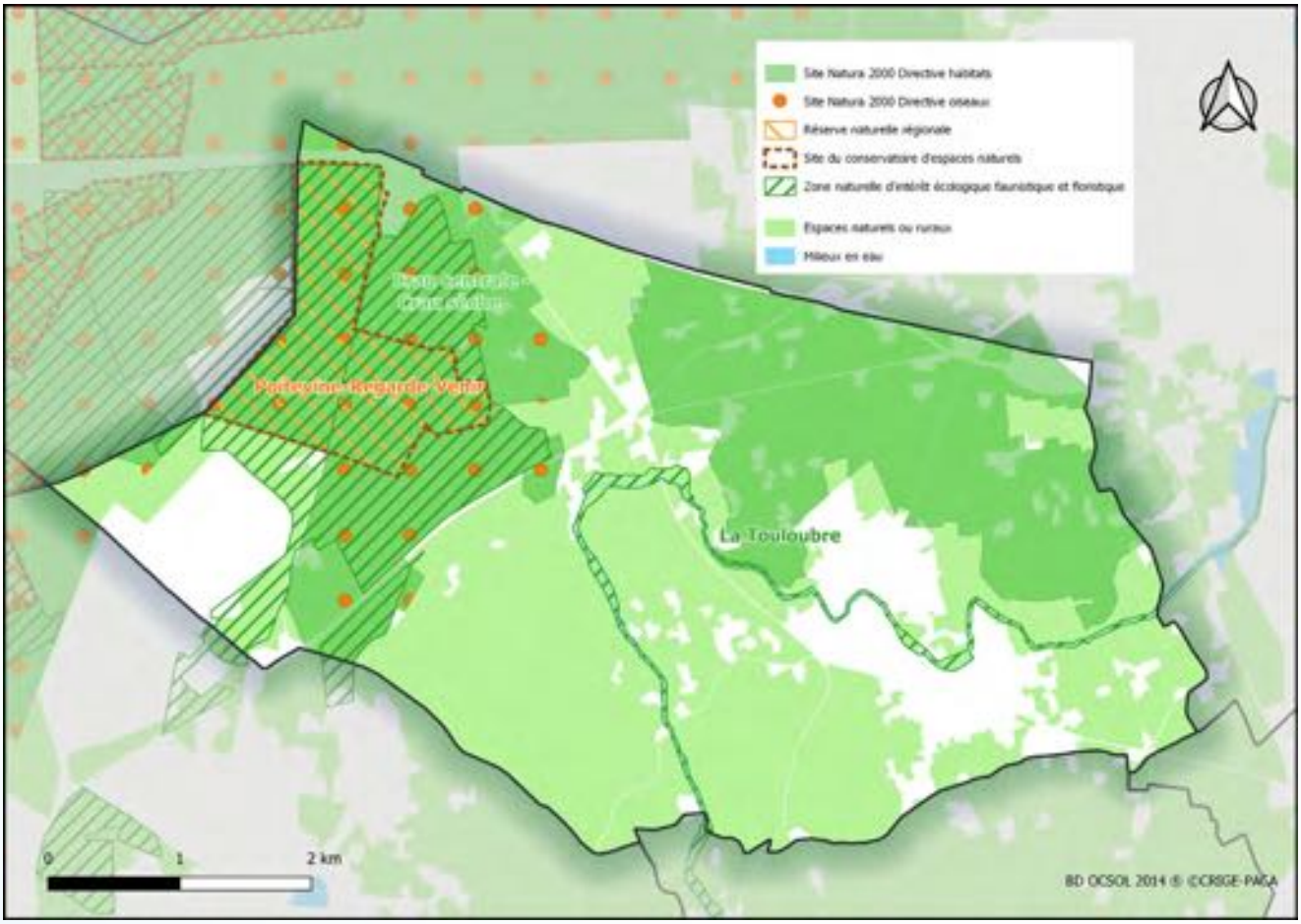
887 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Grans, soit 15 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 137 espèces sont protégées au niveau national. 20 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 36 à l'échelle régionale.

La compilation de 7 054 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Grans (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 30 : Cartographie des espaces naturels de Grans

D'une surface de 28 km², 81 % de la commune de Grans sont des espaces naturels et ruraux. 46 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

À l'ouest, paysage absolument unique en France, la **Crau**, constituée d'anciens dépôts fluviatiles de la **Durance**, est une zone subdésertique abritant une faune rappelant celle du sud de l'Espagne ou de l'Afrique du Nord. L'usage plurimillénaire du pâturage ovin a maintenu un paysage steppique, alternance de « désert de cailloux » et « tonsures » aux richesses écologiques exceptionnelles au niveau européen. Les insectes sont abondants et diversifiés. On y observe une guilde d'oiseaux nicheurs dont la plupart présentent des adaptations particulières. Ces grandes étendues sont des terrains de chasse pour les rapaces et les reptiles.

Les **espaces agricoles bocagers**, liées notamment à la production de foin de Crau, favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine, ainsi que le développement d'un réseau de haies favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

Au sud, les paysages de collines sont principalement composés de peuplements de pins d'Alep et de taillis de chênes verts, alternant avec des zones de garrigue à chêne kermès. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'intérêt pour la flore et la faune patrimoniale[1].

La rivière de **la Touloubre** et sa végétation rivulaire offrent localement abri, zone de chasse, zone de reproduction et couloir de déplacement à certaines espèces, dont des libellules patrimoniales.

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Aurélien AUDEVARD

Œdicnème criard

P

Espèce de plaine, l'Œdicnème criard fréquente, outre les Coussouls de Crau, les pâturages, les friches, le bord de certains cours d'eau, les aérodromes, les vignobles au sol caillouteux, certains salins, etc. En saison de reproduction, les nuits sont particulièrement animées par les appels et cris stridents qui portent loin.



© Bertrand ÉLIOTOUT

Pie-grièche méridionale

P LR

La Pie-grièche méridionale occupe les garrigues basses à chênes kermès mais aussi des habitats arides semi-steppiques. Elle profite des zones incendiées, où buissons et petits arbres lui permettent d'installer son nid. Mondialement menacée, elle pâtit en Provence de la modification de ses habitats : déclin du pastoralisme entraînant la fermeture des milieux, agriculture intensive, urbanisation. Elle souffre probablement de l'usage irraisonné de pesticides entraînant la raréfaction de ses proies.



© André SIMON

Lézard ocellé

P LR

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.



© Aurélien AUDEVARD

Agrion de Mercure

P

D'affinité méridionale, l'Agrion de Mercure vit dans les petites zones humides, les sources, les fossés, les ruisseaux et les petites rivières ensoleillées, à courant lent, riches en plantes aquatiques. Son habitat spécifique, souvent négligé, car paraissant insignifiant, est régulièrement victime d'actes destructeurs tels que curages, assèchements, comblements immodérés, piétinement du bétail.



© J-C. ARNOUX - CBNMED

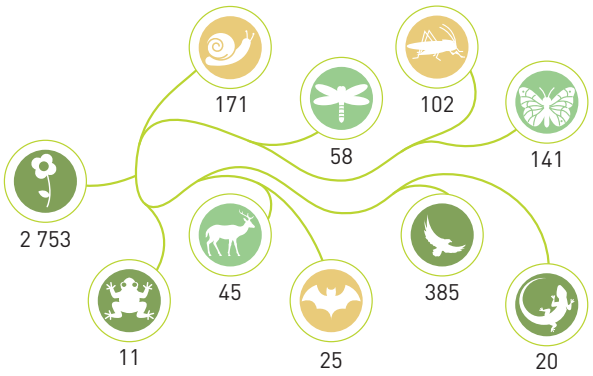
Asphodèle d'Ayard

L'Asphodèle d'Ayard est très représentatif des Coussouls de Crau. On le retrouve aussi ailleurs dans les friches sèches et pâturées.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

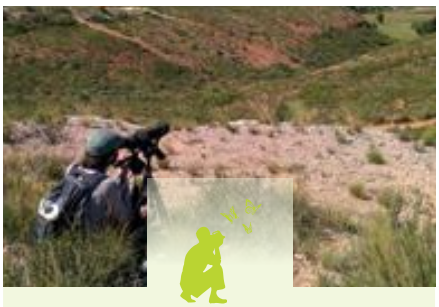
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

MIRAMAS



Rollier d'Europe © André SIMON

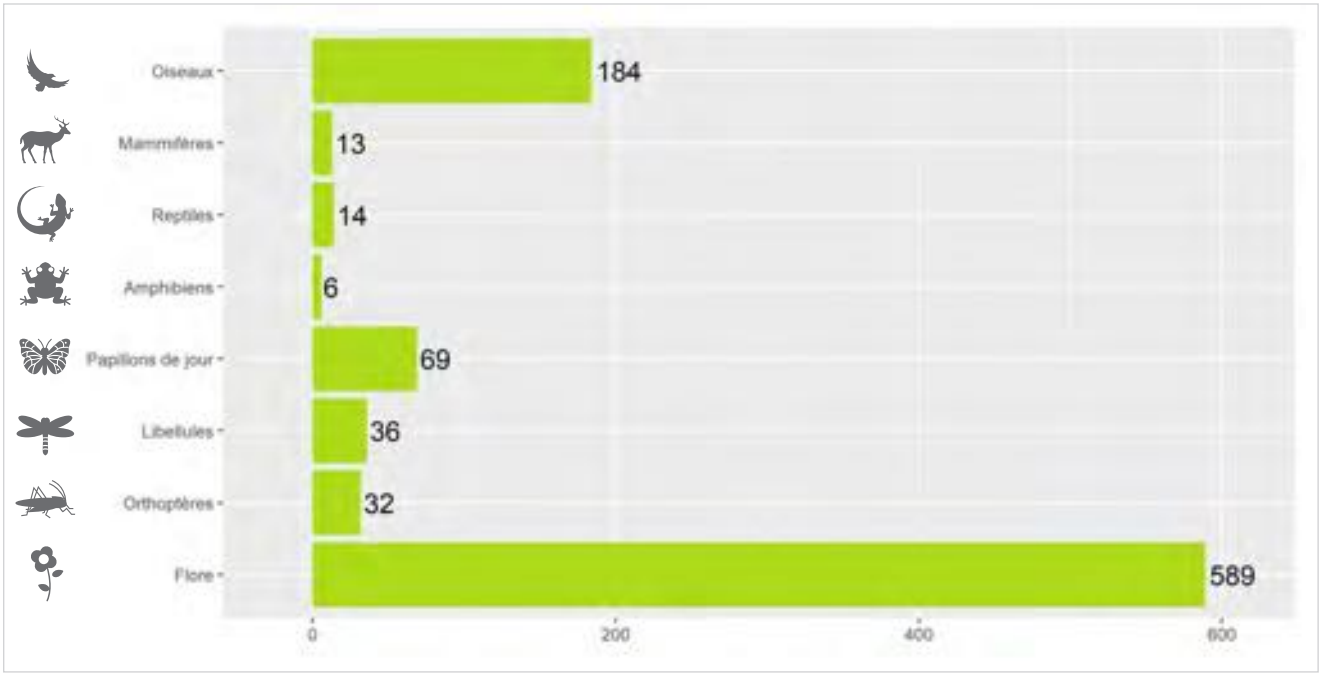


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

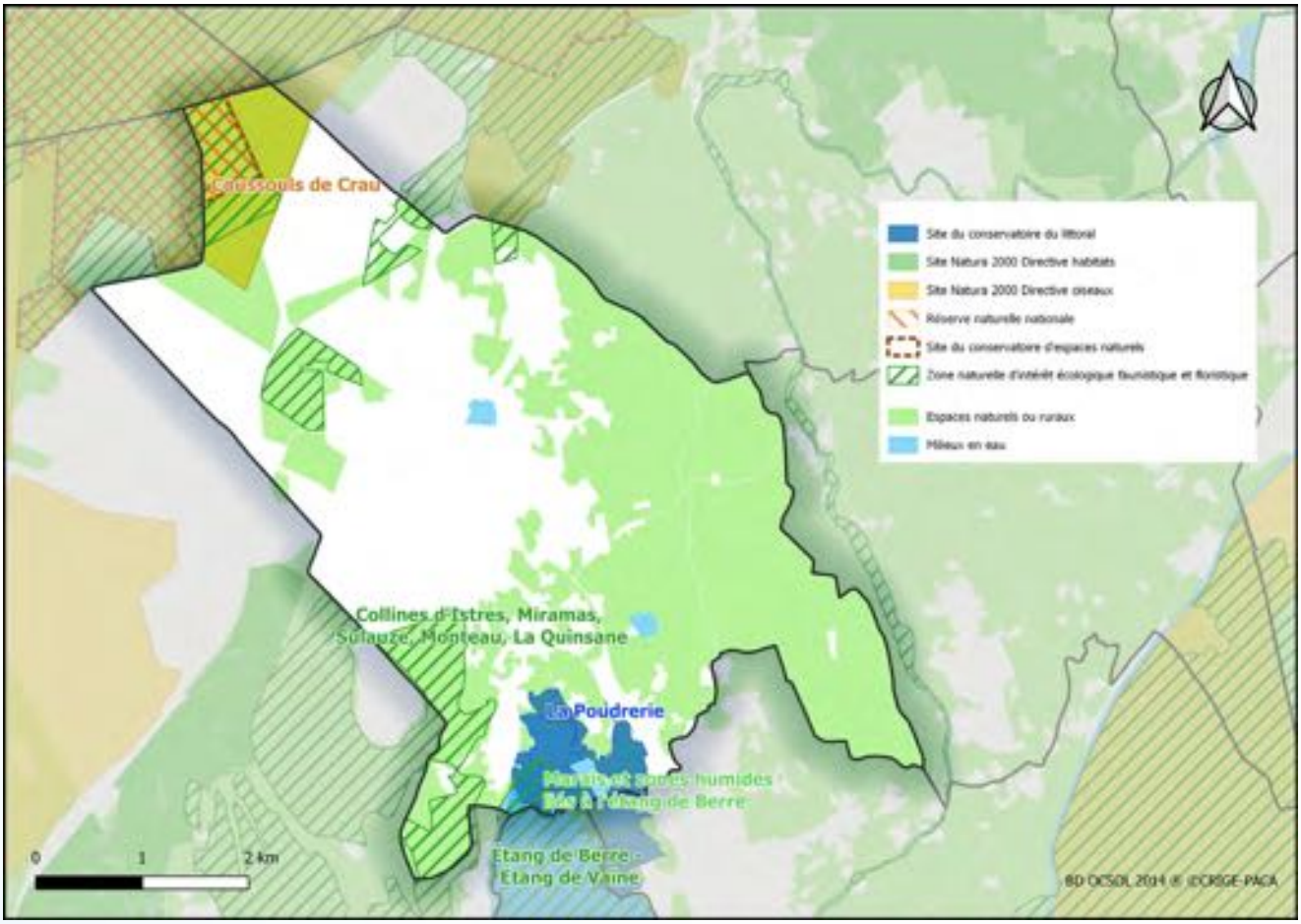
982 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Miramas, soit 17 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 171 espèces sont protégées au niveau national. 33 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 57 à l'échelle régionale.

La compilation de 12 255 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Miramas (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Miramas

D'une surface de 26 km², 56 % de la commune de Miramas sont des espaces naturels et ruraux. 15 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

L'**étang de Berre**, deuxième plus grande lagune salée d'Europe, représente un site d'importance internationale en tant que zone humide pour les oiseaux d'eau hivernants et migrateurs. La diversité des poissons y est appréciable, l'étang de Berre appartenant aux derniers milieux favorables à l'Anguille d'Europe qui y trouve une importante voie de migration et zone d'alevinage.

L'ancienne Poudrerie royale accueille un ensemble de milieux naturels d'une remarquable diversité biologique dont une forêt tempérée dominée par le chêne pédonculé, très rare dans le sud de la France.

À l'ouest de la commune, paysage absolument unique en France, **la Crau**, constituée d'anciens dépôts fluviatiles de **la Durance** est une zone subdésertique accueillant des oiseaux typiques du sud de l'Espagne ou de l'Afrique du Nord. L'usage plurimillénaire du pâturage ovin a maintenu un paysage steppique aux richesses écologiques exceptionnelles au niveau européen. Les insectes sont abondants et diversifiés. Ces grandes étendues sont des terrains de chasse pour les rapaces. Enrichie d'une multitude d'habitats périphériques variés, La Crau exerce aussi une attraction très forte sur les oiseaux en déplacement.

À l'est de la commune, les **espaces agricoles bocagers** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

Les paysages de collines sont principalement composés de peuplements de pins d'Alep et de taillis de chênes verts, alternant avec des zones de garrigue à chêne kermès et de pelouses sèches d'intérêt pour la flore et la faune patrimoniale[1].

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER


© Aurélien AUDEVARD

Grèbe à cou noir

P LR

L'étang de Berre est le principal site d'hivernage de tout le Paléarctique occidental pour le Grèbe à cou noir. Il se reconnaît facilement à son œil rouge et sa calotte arrondie. Son bec menu et pointu lui sert une alimentation diverses composées d'insectes aquatiques, de larves de coléoptères et libellules ou encore de petits poissons.


© André SIMON

Lézard ocellé

P LR

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.


© Laurent ROUSCHMEYER

Triton palmé

P

Plus petit triton européen (5 à 9,5 cm), le Triton palmé s'adapte à différents milieux aquatiques stagnants ou à courant lent : mares de bocage, canaux d'irrigation, fossés, etc. Rares, en Provence, les populations sont particulièrement vulnérables aux introductions d'écrevisses américaines et poissons carnassiers.


© Aurélien AUDEVARD

Agrion de Mercure

P

D'affinité méridionale, l'Agrion de Mercure vit dans les petites zones humides, les sources, les fossés, les ruisseaux et les petites rivières ensoleillées, à courant lent, riches en plantes aquatiques. Son habitat spécifique, souvent négligé, car paraissant insignifiant, est régulièrement victime d'actes destructeurs tels que curages, assèchements, comblements immodérés, piétinement du bétail.


© J-C. ARNOUX - CBNMED

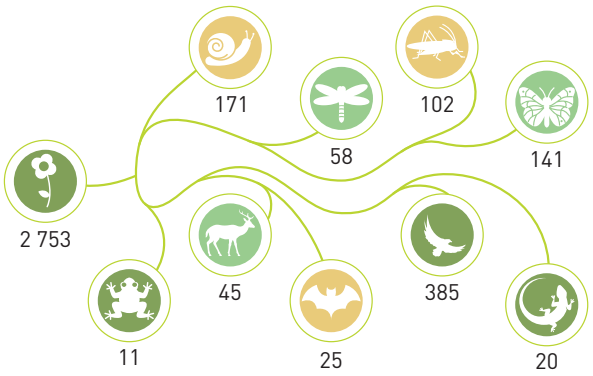
Asphodèle d'Ayard

L'Asphodèle d'Ayard est très représentatif des Coussouls de Crau. On le retrouve aussi ailleurs dans les friches sèches et pâturées.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

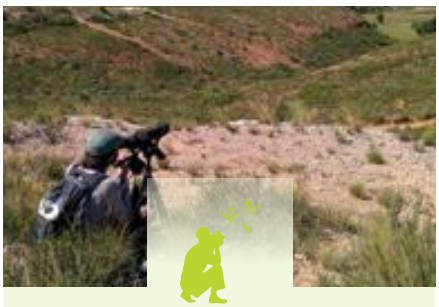
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHÔNE



Castor d'Europe © Jean-Michel BOMPAR

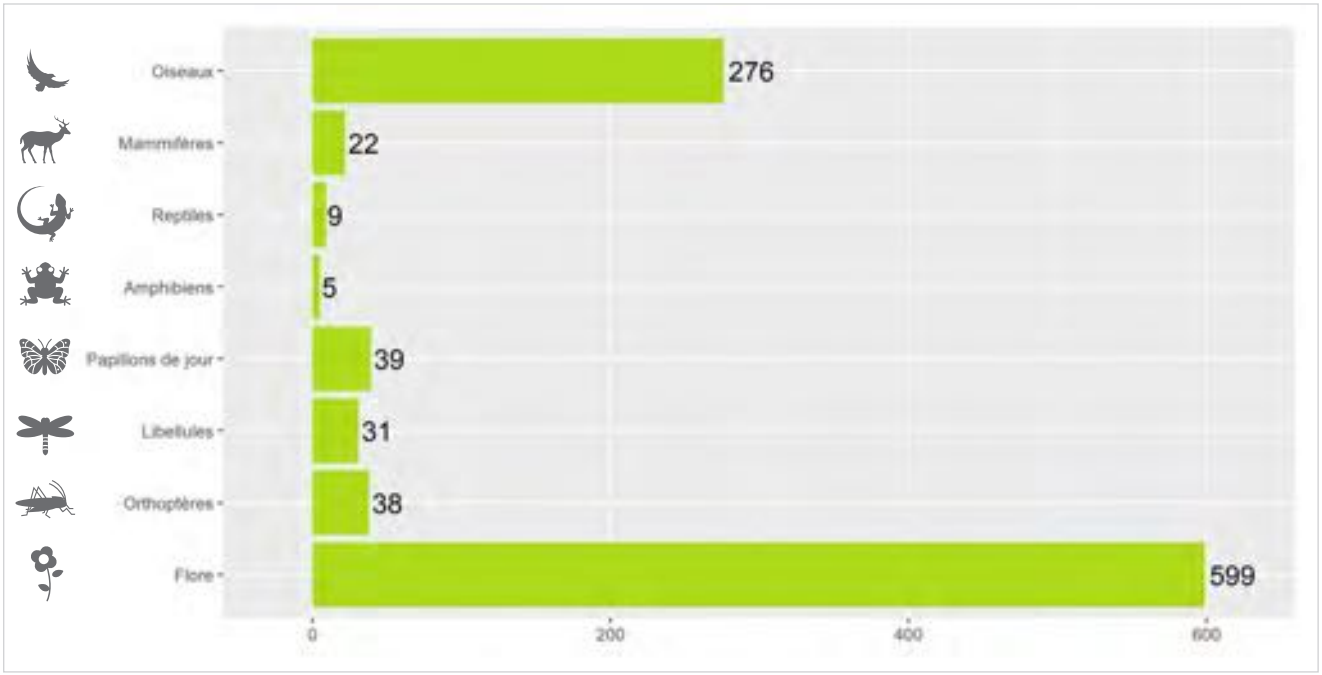


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

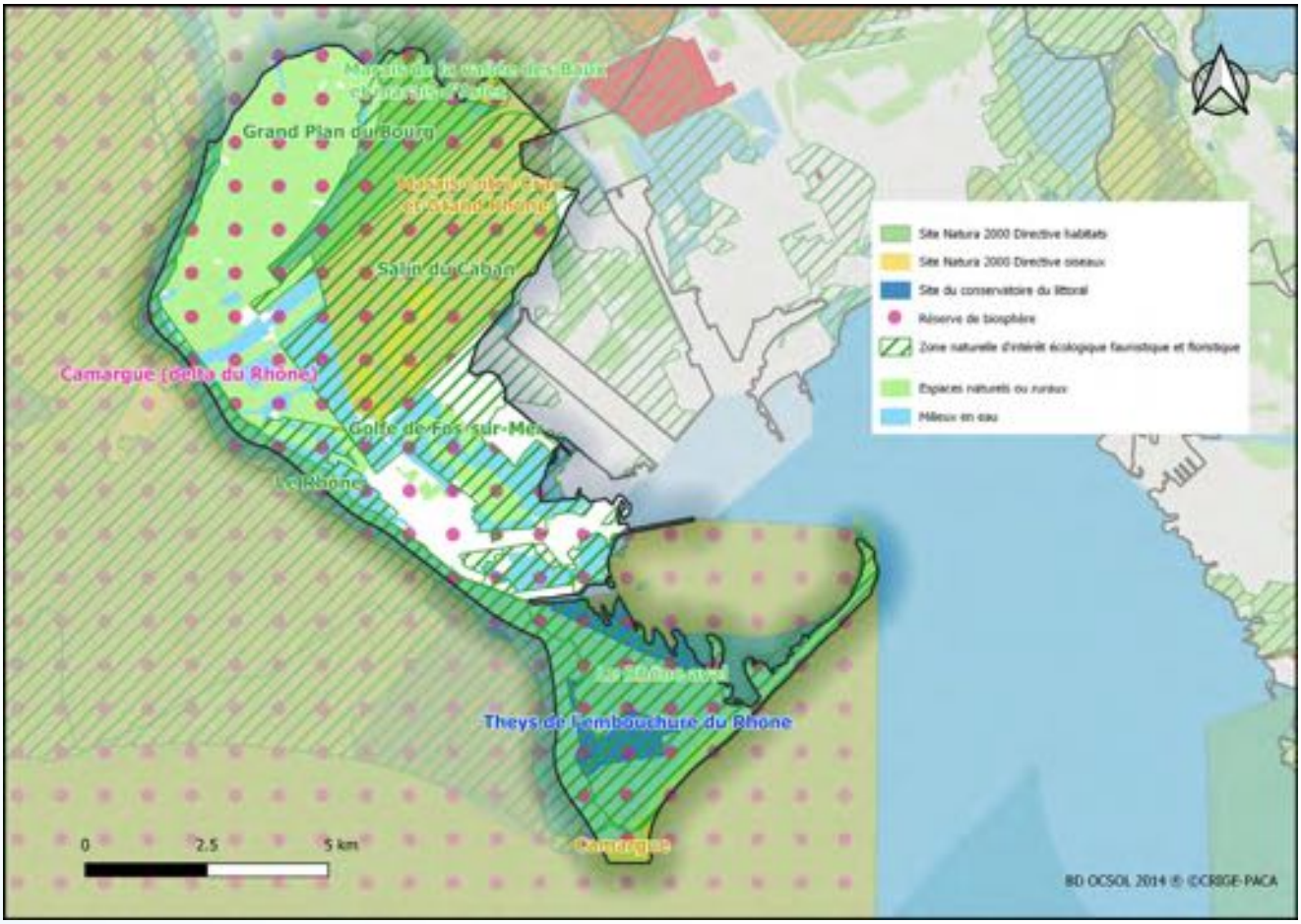
1 171 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône, soit 20 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 226 espèces sont protégées au niveau national. 43 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 98 à l'échelle régionale.

La compilation de 42 936 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Port-Saint-Louis-du-Rhône (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Port-Saint-Louis-du-Rhône

D'une surface de 83 km², 88 % de la commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône sont des espaces naturels et ruraux. 70 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

La commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône occupe une position remarquable, entre **mer Méditerranée**, l'un des plus importants réservoirs de biodiversité marine au monde, et delta du Rhône, à l'origine de la grande diversité de milieux naturels.

Terre de **Camargue**, l'influence des facteurs naturels (salinité, topographie, hydrologie, etc.) est à l'origine du développement d'une grande diversité d'habitats et de formations végétales, dont la plupart ont une forte valeur patrimoniale[1] : lagunes côtières, végétation basse de milieux salés, ou encore dunes mobiles. Entre autres, le Grand Plan du Bourg, les salins du Relais, les marais de l'Escale, la presqu'île du They de Roustan accueillent un très riche cortège en espèces d'intérêt patrimonial et protégées. Le Caban abrite également des plantes extrêmement rares et menacées. À l'embouchure du Grand-Rhône, Port-Saint-Louis-du-Rhône jouit d'une responsabilité importante vis-à-vis des poissons migrateurs. De véritables enjeux concernent les oiseaux, les mammifères semi-aquatiques et les chauves-souris.

La commune est aussi influencée par la **Crau**, steppe méditerranéenne unique, habitat originel d'une ancienne plaine alluviale née du delta de **la Durance**.

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Aurélien AUDEVARD

Sterne naine

P LR

La Sterne naine niche en petites colonies en arrière-plage, sur les cordons sableux ou les digues et îlots à l'intérieur des salins et étangs. Le nid est une faible dépression dans le sol, et le succès de sa reproduction est dépendant de mesures de protection contre la surfréquentation du littoral.



© François GRIMAL

Pélobate cultripède

P LR

Le Pélobate cultripède vit sur des terrains meubles, parfois littoraux, au sein desquels il fréquente les dépressions humides, ensoleillées et restant en eau suffisamment longtemps pour le développement des têtards. La minéralisation du littoral constitue la principale cause de disparition de l'espèce. L'introduction de poissons et d'écrevisses allochtones est aussi un facteur de déclin important.

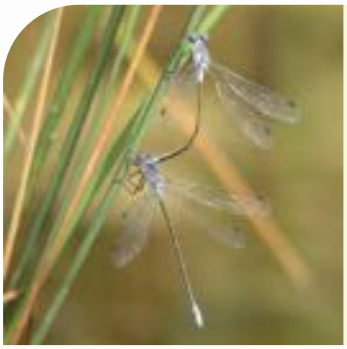


© Laurent ROUSCHMEYER

Gomphe à pattes jaunes

P

Le Gomphe à pattes jaunes se limite aux cours d'eau de quelques grands fleuves d'Europe occidentale comme le Rhône où il apprécie les portions de berges avec accumulation de substrat sablo-limoneux.



© Patrick HÖHENER

Leste à grands ptérostigmas

LR

Le Leste à grands ptérostigmas se reproduit dans les eaux temporaires ensoleillées, légèrement saumâtres, peu profondes, souvent riches en Scirpes maritimes ou Joncs de mer, deux plantes hygrophiles dans lesquelles la femelle préfère pondre ses œufs.



© J. UGO - CBNMED

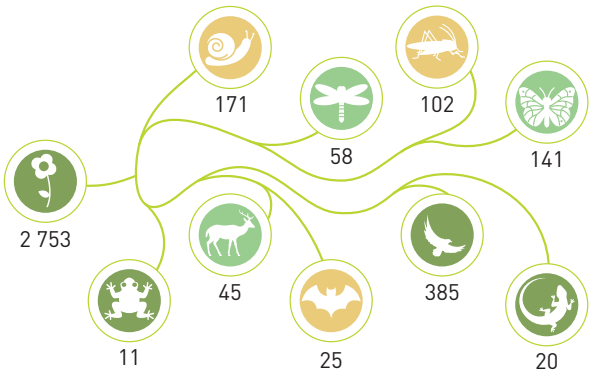
Saladelle de Provence

Endémique du sud de la France, la Saladelle de Provence se retrouve dans les sansouïres et prés salés à joncs en bordure des étangs saumâtres littoraux.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

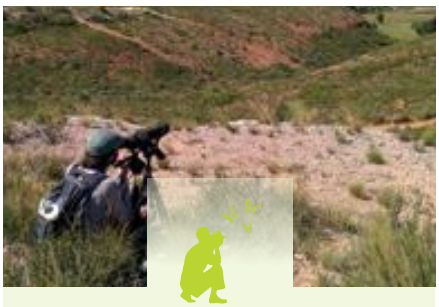
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

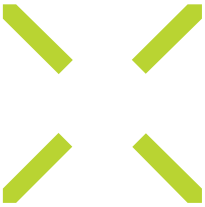
Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

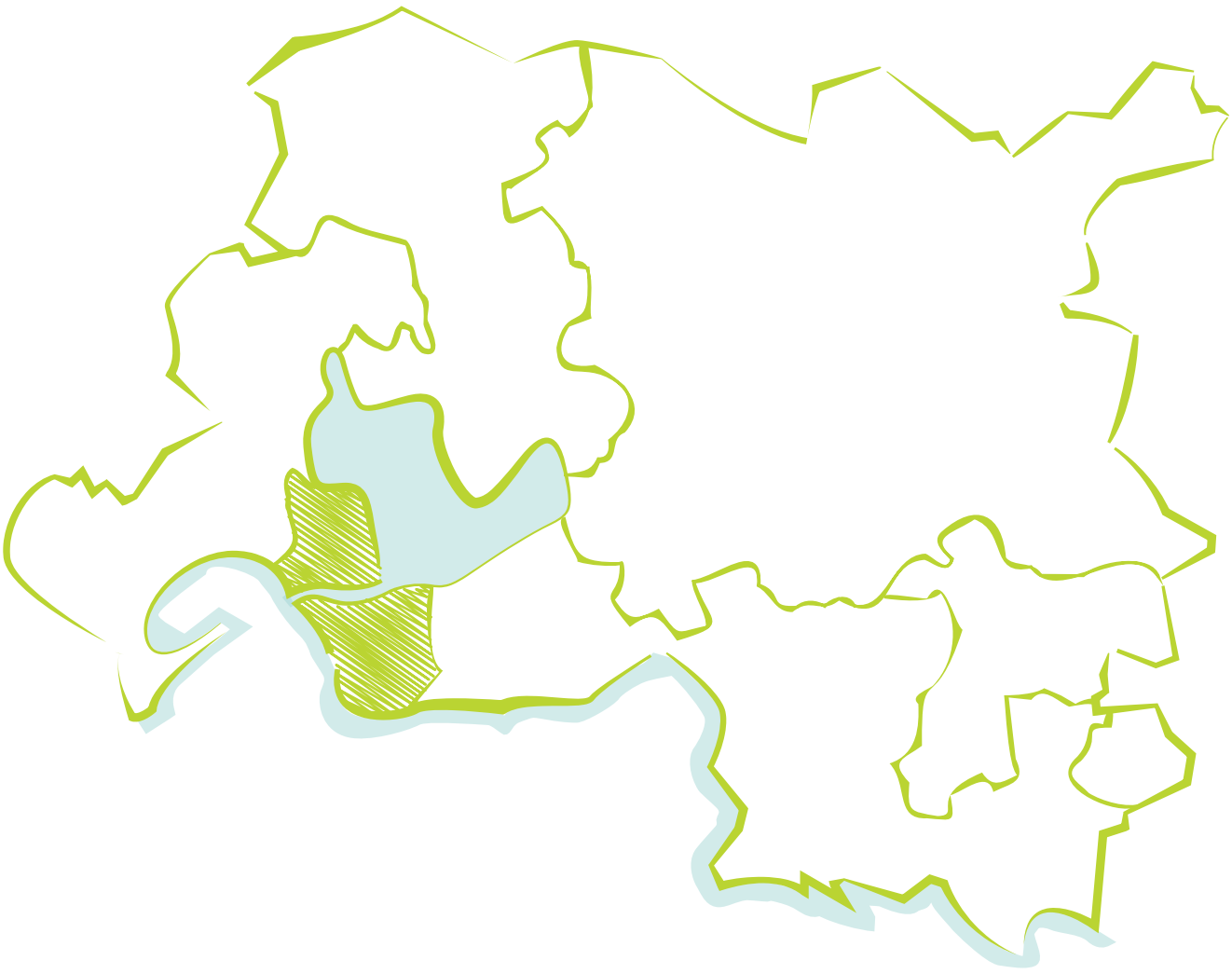
Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.







CONSEIL DE TERRITOIRE
DU PAYS DE MARTIGUES



PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

MARTIGUES



Grèbe à cou noir © Aurélien AUDEVARD P LR

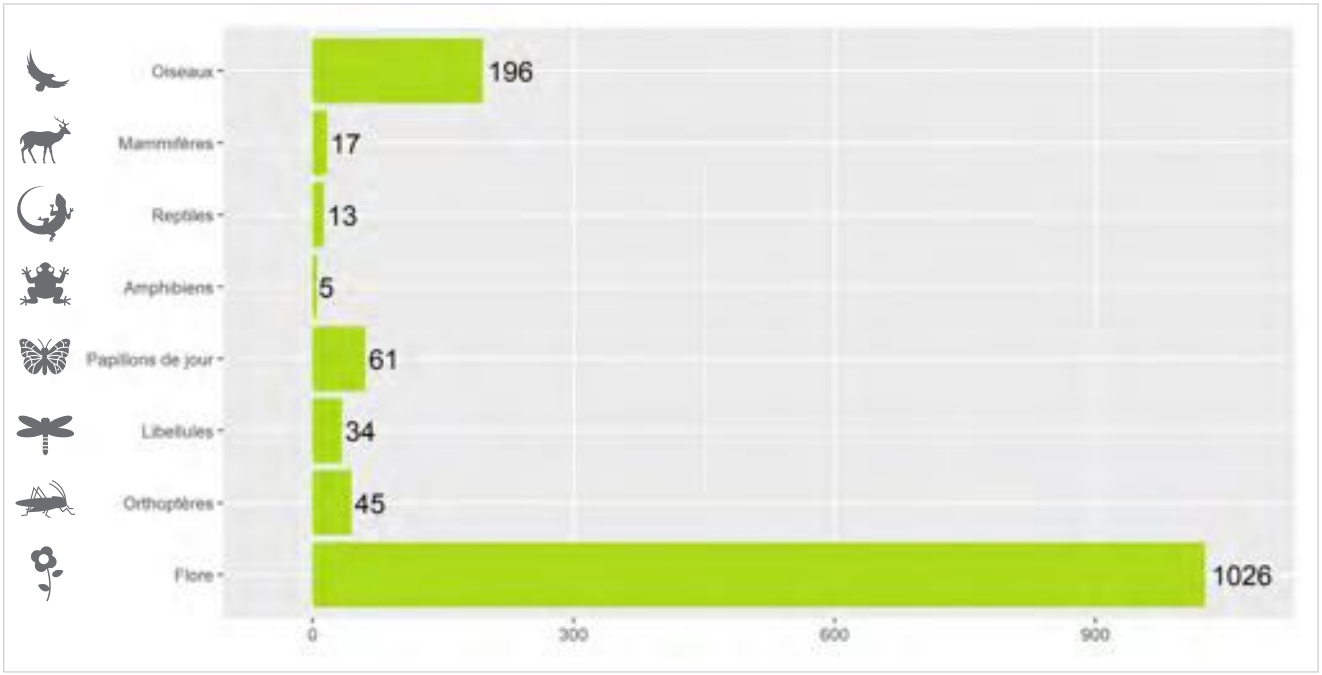


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

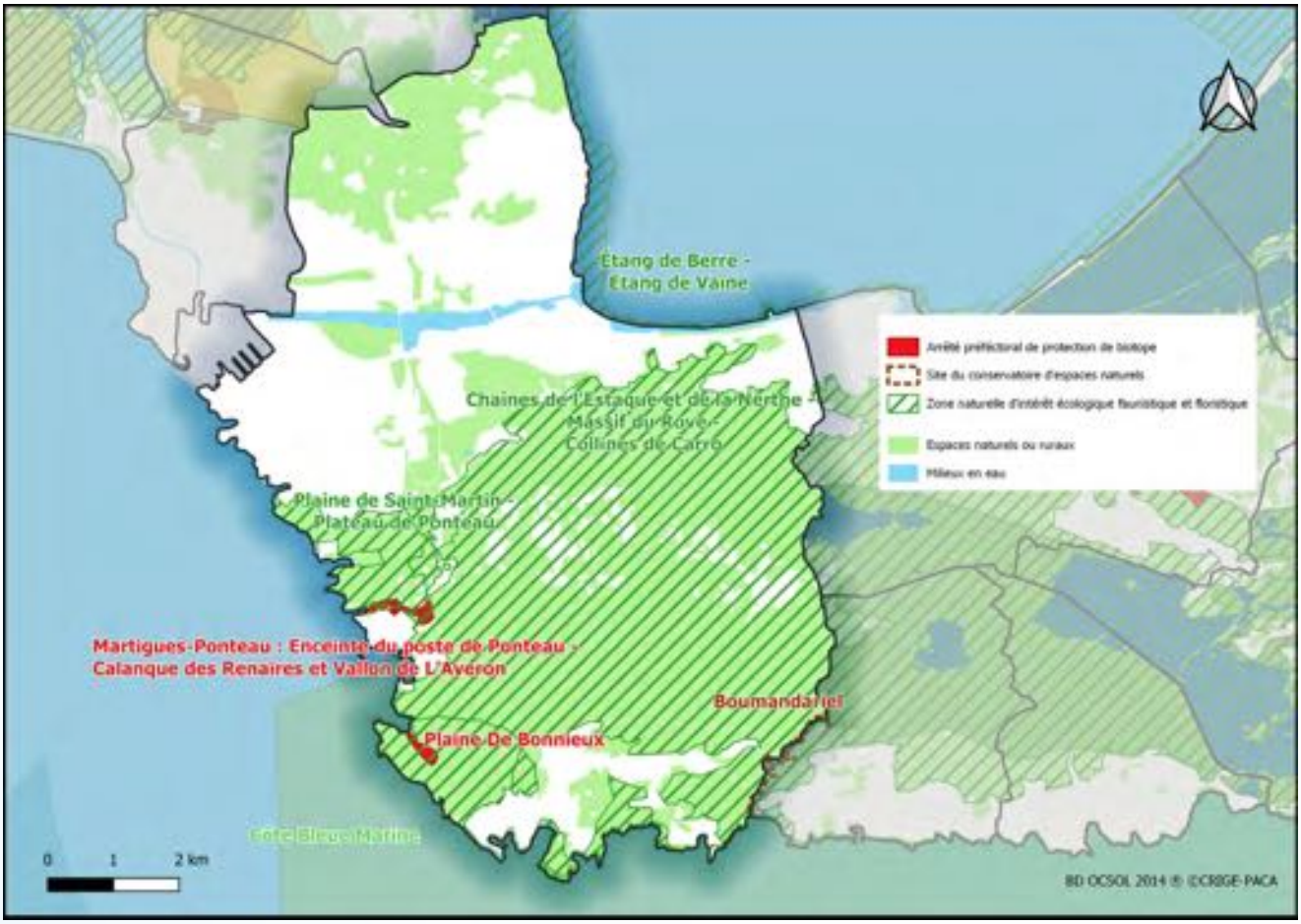
1 541 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Martigues, soit 27 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 193 espèces sont protégées au niveau national. 49 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 89 à l'échelle régionale.

La compilation de 25 270 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Martigues (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Martigues

D'une surface de 74 km², 63 % de la commune de Martigues sont des espaces naturels et ruraux. 50 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.
La commune de Martigues a une situation écologique privilégiée, entre **étang de Berre** et **mer Méditerranée**, l'un des plus importants réservoirs de biodiversité marine au monde.
L'étang de Berre, deuxième plus grande lagune salée d'Europe, représente un site d'importance internationale en tant que zone humide pour les oiseaux d'eau hivernants et migrateurs. La diversité des poissons y est appréciable, l'étang de Berre appartenant aux derniers milieux favorables à l'Anguille d'Europe qui y trouve une importante voie de migration et zone d'alevinage.
Les falaises littorales de la **Côte Bleue** sont des sites d'intérêt majeur pour les oiseaux rupestres nicheurs, dont les grands rapaces, et hivernants constitués de raretés montagnardes, mais aussi pour certaines espèces de chauves-souris et de reptiles. Les paysages de collines sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale[1], par exemple au niveau de Bonnieu. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.
Le **Grand Vallat**, petit cours d'eau côtier, servant de limite communale naturelle entre Martigues et Sausset-les-Pins, est situé dans une vallée très encaissée de la partie sud-occidentale de la chaîne de la Nerthe. À son embouchure, se forme une zone humide côtière d'une extrême rareté à l'échelle de ce massif longue d'environ un kilomètre et large d'une centaine de mètres : la roselière de **Boumandariel**. Elle profite à la Cistude d'Europe et favorise plusieurs espèces d'oiseaux paludicoles, notamment en halte migratoire (Pouillot siffleur, Phragmite des joncs, etc.).
En piémont, les **espaces agricoles** extensifs favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».
L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER


© André SIMON

Chouette chevêche

P

Hôte fidèle des cabanons de vigne et des vieux mûriers, la Chouette chevêche ou Chevêche d'Athéna a lié son avenir en Provence à l'évolution des paysages et des pratiques agricoles. Elle niche dans les cavités qu'elle trouve dans les vieux arbres et le petit bâti rural. Véritable auxiliaire des cultures, elle a une prédilection pour les gros insectes et les petits mammifères (mulots, campagnols).


© François GRIMAL

Hémidactyle verruqueux

P

L'Hémidactyle verruqueux ne se rencontre que sur le pourtour du bassin méditerranéen. Ce petit gecko nocturne fréquente le littoral pourvu d'affleurements rocheux ; il se tient dans les fissures, les amas rocheux, et parfois à l'entrée des grottes.


© Marion FOUCHARD

Hespérie de la Ballote

LR

L'Hespérie de la Ballote fréquente les pelouses chaudes, lieux secs, pierreux, friches, prairies, où se trouve sa plante hôte, le Marrube commun. Lors de passages de troupeaux de moutons, les fleurs de Marrube s'accrochent à la laine, les graines sont ainsi disséminées, ce qui favorise indirectement le papillon.


© Daniel PAVON

Élégante des calanques

Endémique du bassin ouest-méditerranéen, l'Élégante des calanques fréquente les pelouses sèches, garrigues rocailleuses et pinèdes claires des massifs littoraux.


© J. UGO - CBNMED

Mérendère à feuilles filiformes

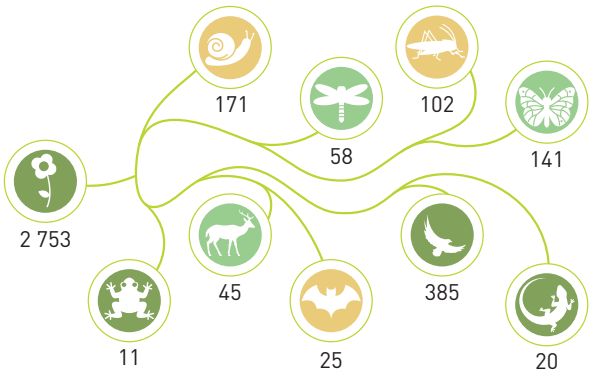
P LR

En France, la Mérendère à feuilles filiformes n'est connue que de Martigues, dans les secteurs de Bonnieu et de La Couronne. C'est l'une des espèces végétales les plus menacées de France métropolitaine. De multiples atteintes sont pourtant portées à son habitat depuis des décennies : urbanisation, industrialisation, cultures cynégétiques, moto-cross, quad, piétinement, déjections canines, progression d'espèces végétales exotiques, débroussaillement mécanique, etc.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

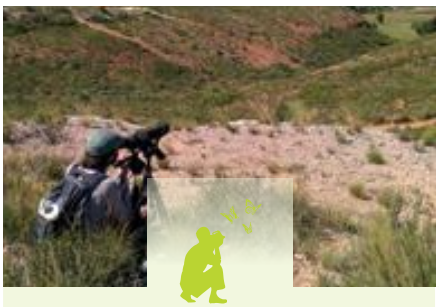
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

PORT-DE-BOUC



Blongios nain © Aurélien AUDEVRAD P LR

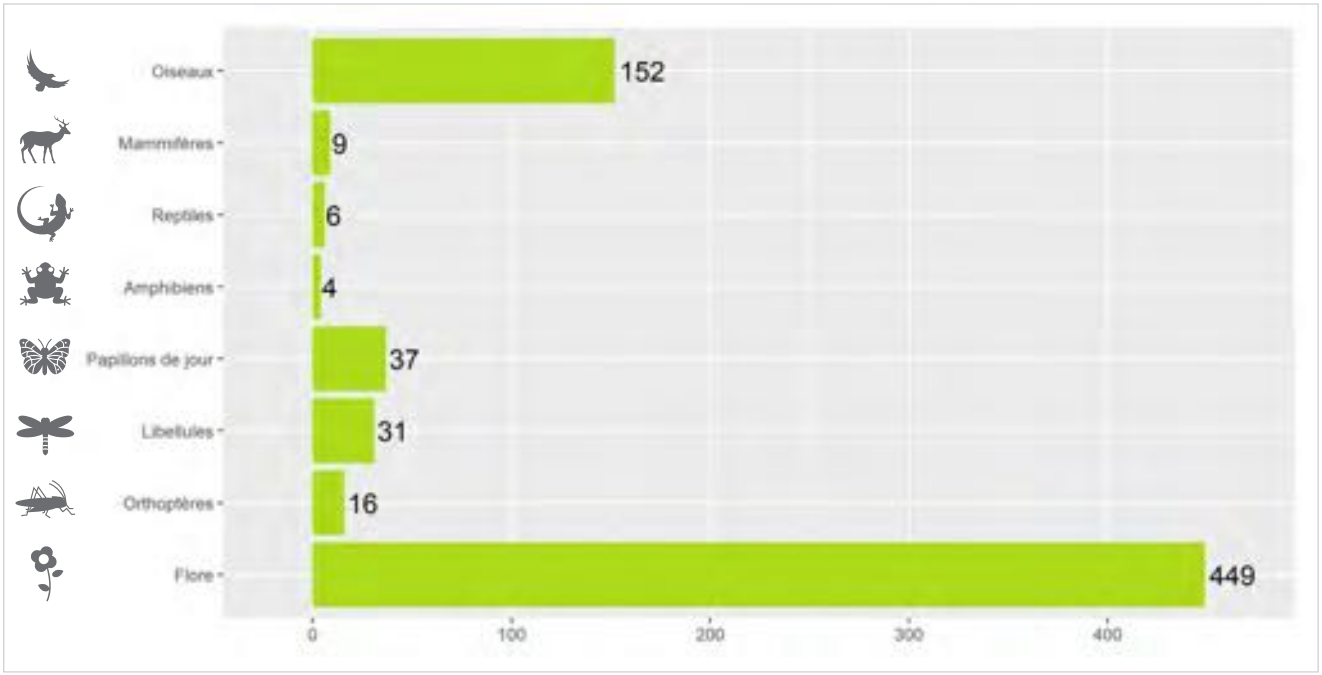


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

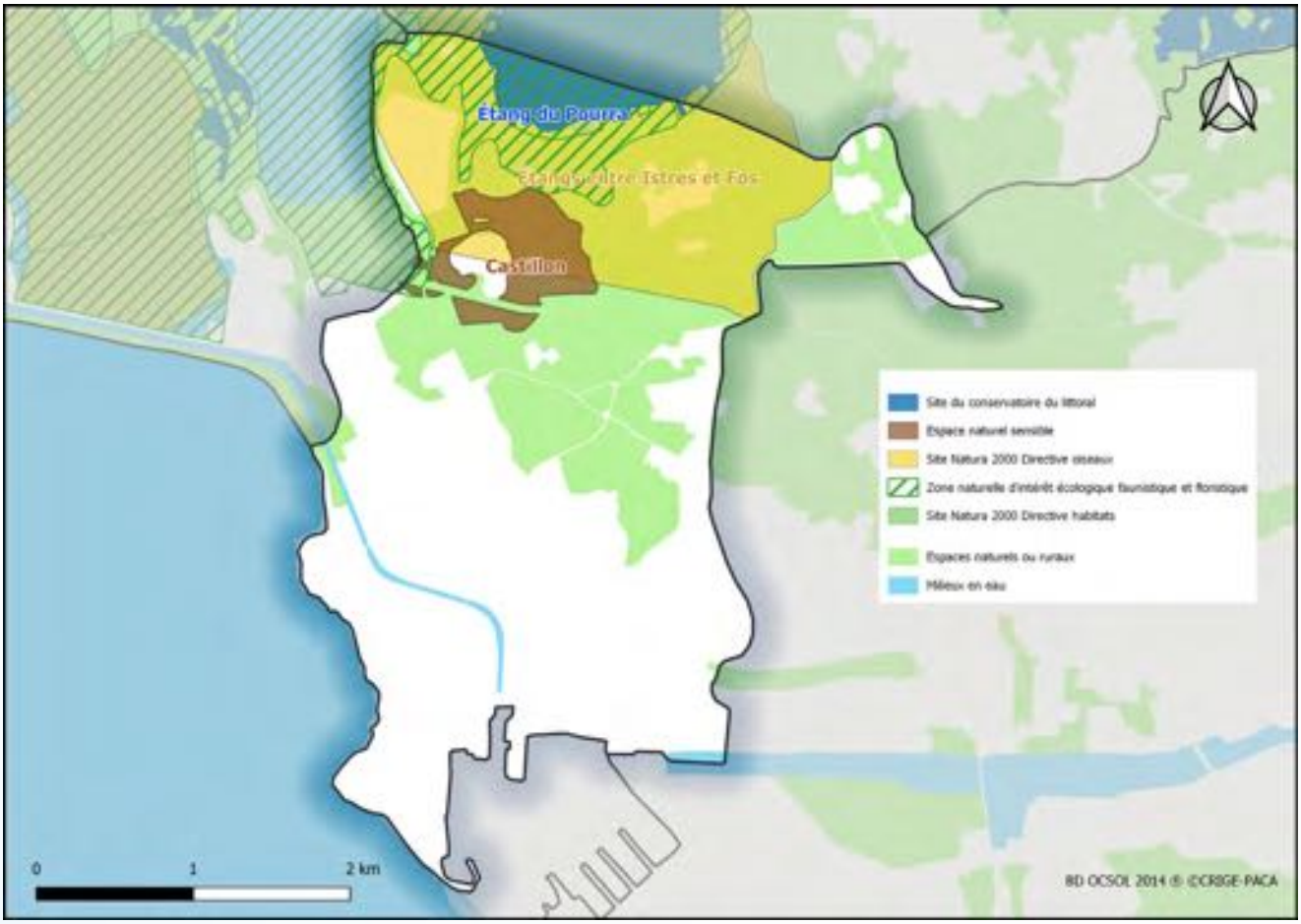
721 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Port-de-Bouc, soit 12 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 131 espèces sont protégées au niveau national. 20 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 41 à l'échelle régionale.

La compilation de 4 871 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Port-de-Bouc (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Port-de-Bouc

D'une surface de 12 km², 47 % de la commune de Port-de-Bouc sont des espaces naturels et ruraux. 30 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

La commune a une situation privilégiée au bord de la **mer Méditerranée**, l'un des plus importants réservoirs de biodiversité marine au monde.

À proximité des rivages méditerranéens, le bleu de la mer rejoint le vert des collines. La forêt domaniale de Castillon est principalement composée de peuplements de pins d'Alep et de taillis de chênes verts, alternant avec des zones de garrigue à chêne kermès. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'intérêt pour la flore et la faune patrimoniale[1].

Ceinturé de roseaux, l'**étang du Pourra** accueille des oiseaux nicheurs réguliers, voire exceptionnels, ainsi que plusieurs amphibiens et insectes patrimoniaux. Une importante population de Cistudes d'Europe a récemment été découverte.

Lorsqu'ils sont gérés de façon extensive, les **espaces agricoles** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER


© Aurélien AUDEVARD

Coucou geai

P LR

Le Coucou geai fréquente les milieux semi-ouverts plutôt chauds dans les paysages traditionnels composés de vergers (oliviers, amandiers), vignes, pinèdes, chênaies vertes, cyprès et garrigues. À son arrivée en Provence, ce migrateur profite de l'abondance de chenilles processionnaires qu'il consomme en nombre. Le Coucou geai est une espèce parasite, mais, à la différence du Coucou gris, une seule espèce hôte est ciblée : la Pie bavarde (parfois la Corneille noire).


© André SIMON

Chouette chevêche

P

Hôte fidèle des cabanons de vigne et des vieux mûriers, la Chouette chevêche ou Chevêche d'Athéna a lié son avenir en Provence à l'évolution des paysages et des pratiques agricoles. Elle niche dans les cavités qu'elle trouve dans les vieux arbres et le petit bâti rural. Véritable auxiliaire des cultures, elle a une prédilection pour les gros insectes et les petits mammifères (mulots, campagnols).


© André SIMON

Lézard ocellé

P LR

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.


© Aurélien AUDEVARD

Agrion de Mercure

P

D'affinité méridionale, l'Agrion de Mercure vit dans les petites zones humides, les sources, les fossés, les ruisseaux et les petites rivières ensoleillées, à courant lent, riches en plantes aquatiques. Son habitat spécifique, souvent négligé, car paraissant insignifiant, est régulièrement victime d'actes destructeurs tels que curages, assèchements, comblements immodérés, piétinement du bétail.


© J. UGO - CBNMED

Liseron rayé

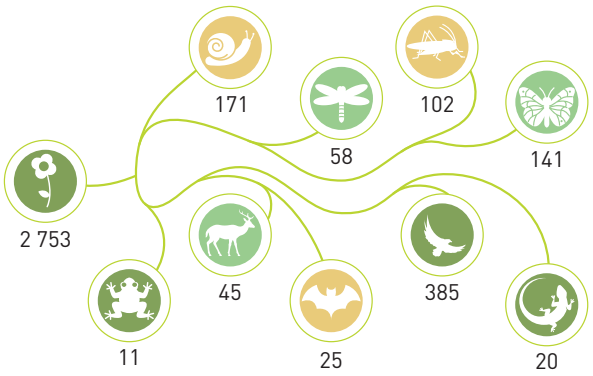
P

Affectionnant les pelouses sèches et pierreuses, le Liseron rayé est protégé régionalement.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

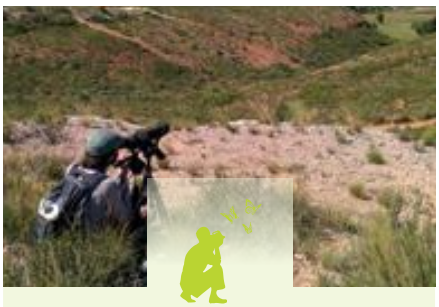
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

SAINT-MITRE-LES-REMPARTS



Rollier d'Europe © André SIMON

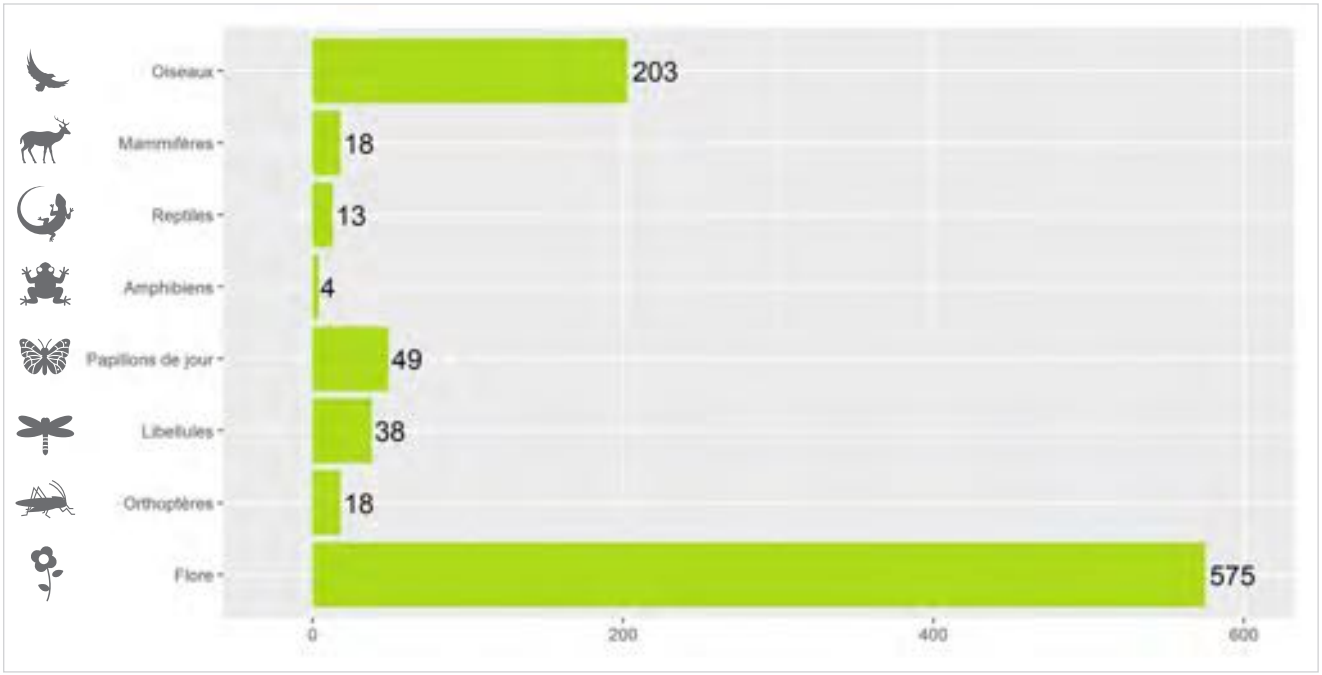


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

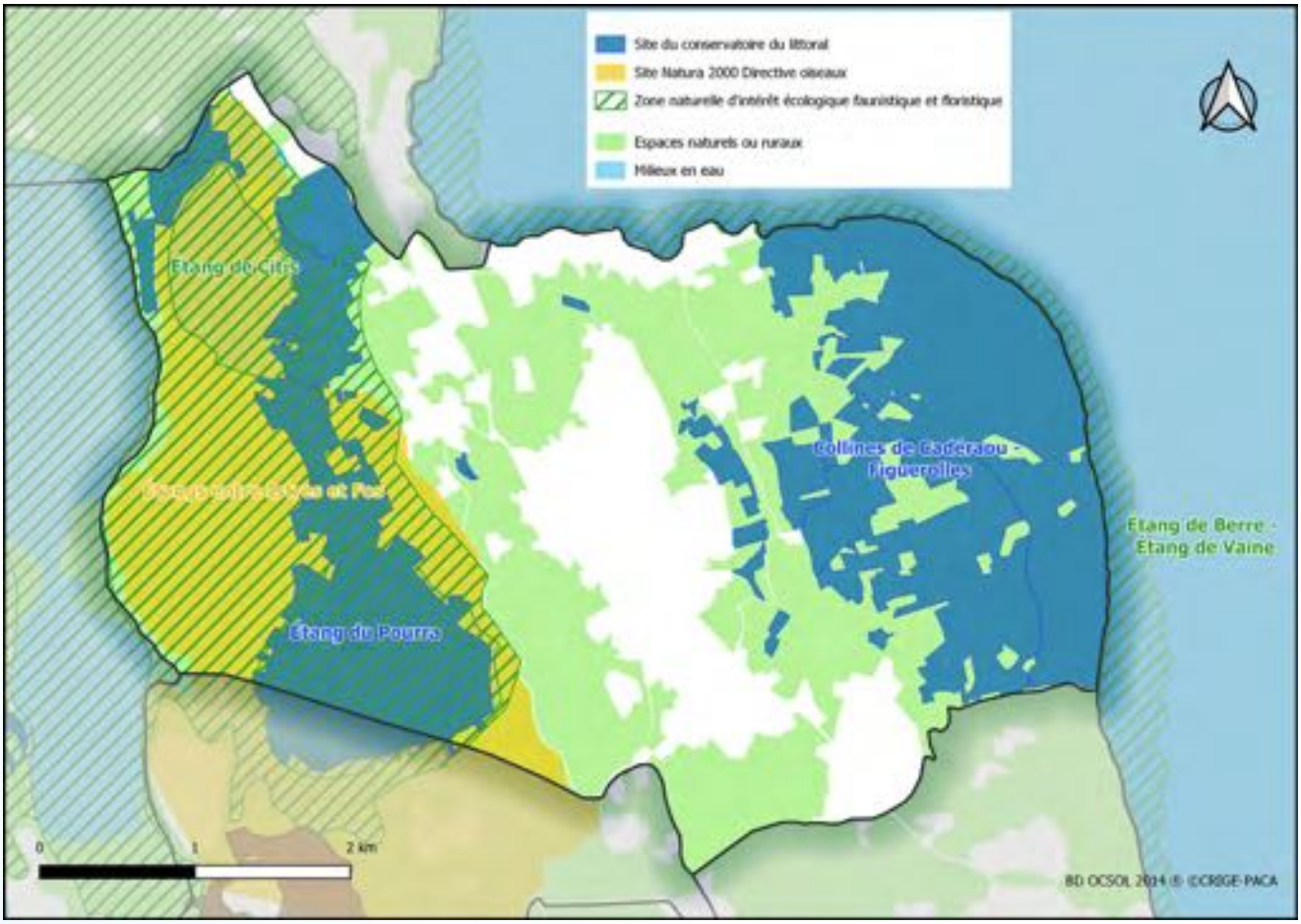
961 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Saint-Mitre-les-Remparts, soit 17 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 179 espèces sont protégées au niveau national. 32 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 64 à l'échelle régionale.

La compilation de 16 793 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Saint-Mitre-les-Remparts (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Saint-Mitre-les-Remparts

D'une surface de 21 km², 81 % de la commune de Saint-Mitre-les-Remparts sont des espaces naturels et ruraux. 53 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Avec les étangs intérieurs à l'ouest, et l'étang de Berre à l'est, les zones humides structurent le territoire. Une partie de la flore et des habitats naturels patrimoniaux[1] doit son existence au rythme annuel d'assec et de mise en eau des zones humides. Ceinturés de roseaux, les **étangs du Pourra et de Citis** accueillent des oiseaux nicheurs réguliers, voire exceptionnels. Une importante population de Cistudes d'Europe a récemment été découverte sur le Pourra, qui accueille aussi plusieurs amphibiens et insectes patrimoniaux.

L'**étang de Berre**, deuxième plus grande lagune salée d'Europe, représente un site d'importance internationale en tant que zone humide pour les oiseaux d'eau hivernants et migrateurs. La diversité des poissons y est appréciable, l'étang de Berre appartenant aux derniers milieux favorables à l'Anguille d'Europe qui y trouve une importante voie de migration et zone d'alevinage.

Les **collines de Cadéraou - Figuerolles** sont principalement composées de vastes peuplements de pins d'Alep et de taillis de chênes verts, alternant avec des zones de garrigue à chêne kermès. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale.

Lorsqu'ils sont gérés de façon extensive, les **espaces agricoles** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

1 Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble des espèces protégées, des espèces menacées et des espèces rares, ainsi que (parfois) des espèces ayant un intérêt scientifique ou symbolique.

DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Aurélien AUDEVARD

Rousserolle turdoïde

P LR

La Rousserolle turdoïde se reproduit exclusivement dans les roselières essentiellement constituées de roseaux ou de massettes, zones typiquement associées aux marais et canaux d'eau douce subissant de fortes fluctuations des niveaux d'eau.



© Aurélien AUDEVARD

Cistude d'Europe

P

Tortue aquatique d'eau douce, la Cistude d'Europe fréquente les marais, mares, étangs, canaux, roubines. Discrète et craintive, elle a besoin de calme et plonge à la moindre alerte. Elle utilise le milieu terrestre notamment pour l'hivernation et l'estivation, au moment de la ponte et d'autres déplacements.



© Angélique MASVIDAL

Cordulie à corps fin

P

La Cordulie à corps fin fréquente aussi bien les cours d'eau et les secteurs calmes des rivières et canaux aux berges boisées que les eaux stagnantes, parfois saumâtres.



© Marion FOUCHARD

Diane

P

Emblématique, en Provence, la Diane se rencontre principalement au bord des ruisseaux, roubines, marais, prairies de fauche. Sa répartition est strictement liée à la présence de ses plantes hôtes, l'Aristoloche à feuilles rondes voire l'Aristoloche clématite, lorsque celles-ci sont épargnées par les pratiques agricoles intensives, le remembrement et le drainage.



© J-V. CARREFOUR - CBNMED

Zostère maritime

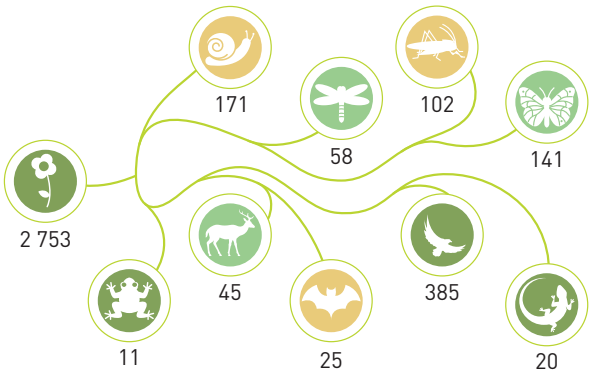
P LR

Plante marine et lagunaire, la Zostère maritime structure des écosystèmes entiers en formant de vastes herbiers jouant un rôle important dans l'oxygénation et la filtration de l'eau et le maintien du sédiment. Ils constituent une zone de refuge, d'alimentation, de reproduction et de nurserie pour une partie de la faune.

P Espèce protégée LR Espèce menacée figurant sur une liste rouge

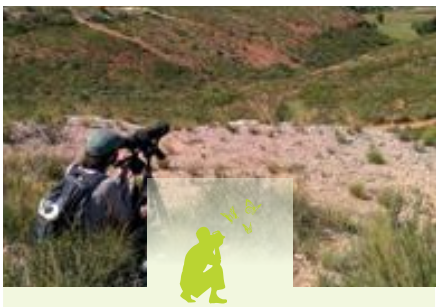
Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées.
La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France.
L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts.Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

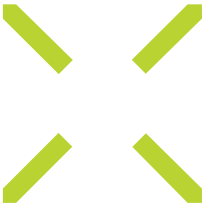
Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Conception - Réalisation : Métropole Aix-Marseille-Provence ; LPO PACA ; CEN PACA ; CBNMed - Novembre 2020.







PARTE-NAIRES

LE CONSERVATOIRE RÉGIONAL D'ESPACES NATURELS DE PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est une association loi 1901 qui œuvre depuis 45 ans en faveur de la protection et de la conservation de la nature dans les six départements de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il est agréé par l'Etat et la Région en tant que conservatoire régional d'espaces naturels, reconnu pour ses actions de conservation, son expertise et son accompagnement de la politique publique. Le Conservatoire contribue à la préservation des espaces naturels et semi-naturels notamment par des actions de gestion, restauration, connaissance, expertises, sensibilisation, animations territoriales en appui aux politiques publiques en faveur du patrimoine naturel.

Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le Conservatoire réalise des études, des inventaires et des suivis afin de mieux connaître la faune, la flore, les habitats naturels et déterminer les enjeux de conservation. Il met en place des méthodologies d'évaluation et de suivi. Son expertise lui permet de s'impliquer dans des programmes locaux, régionaux, nationaux et européens de conservation d'espèces et de milieux menacés.

Le Conservatoire accompagne la Métropole Aix-Marseille-Provence dans l'Atlas métropolitain de la biodiversité depuis 2018. Il a proposé le cadre et la méthodologie d'analyse du territoire avec le Conservatoire Botanique National Méditerranéen. Puis le Conservatoire a coordonné l'évaluation de la connaissance et des enjeux de patrimonialité. Il a apporté son expertise sur l'ensemble des groupes taxonomiques de la faune, a réalisé des prospections ciblées sur des secteurs et des groupes d'espèces dont la connaissance était lacunaire. L'ensemble des analyses scientifiques réalisées ont permis l'élaboration des portraits de la biodiversité des 92 communes du territoire métropolitain.

www.cen-paca.org / www.silene.eu

LA LIGUE DE PROTECTION DES OISEAUX DE PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR

La Ligue de Protection des Oiseaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur est une association de type Loi 1901 qui a pour but d'agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'homme et lutter contre le déclin de la biodiversité par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation.

La Ligue de Protection des Oiseaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur accompagne la Métropole Aix-Marseille-Provence dans le cadre du projet d'atlas métropolitain de biodiversité depuis 3 ans. Environ 2,5 millions d'observations de faune de la base de données participative Faune-PACA ont été mises à disposition. Cinq camps de prospection ayant mobilisé 81 naturalistes ont été organisés dans les territoires en lacune de connaissance. Un concours naturaliste a aussi été lancé auprès de la communauté naturaliste dans les localités les moins connues. La LPO PACA a mobilisé ses experts pour participer aux analyses d'état des lieux et d'enjeux de connaissance. Enfin, des portraits de la biodiversité ont été co-élaborés pour les 92 communes de la Métropole. Afin de sensibiliser et informer le grand public à la biodiversité locale, des journées de sciences participatives ont été organisées dans certaines communes.

LPO AGIR pour la BIODIVERSITÉ Provence-Alpes-Côte d'Azur

www.paca.lpo.fr / www.faune-paca.org

LE CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL MÉDITERRANÉEN DE PORQUEROLLES

Le Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles (CBNMed), créé en 1979, est agréé par le ministère en charge de l'écologie depuis 1990. Sa gestion administrative est assurée par le Parc national de Port-Cros (organisme public). Comme tous les conservatoires botaniques nationaux, ses missions relèvent de quatre axes principaux :

- l'inventaire et la connaissance de la flore et des habitats naturels ;
- la conservation de la flore rare ou menacée ;
- l'expertises auprès des administrations et des collectivités ;
- la diffusion des connaissances.

Conservatoire Botanique National Méditerranéen PORQUEROLLES

En charge de l'ensemble de la zone méditerranéenne continentale, le CBNMed développe ses missions sur un territoire couvrant 9 départements (Alpes-Maritimes, Var, Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Gard, Hérault, Aude, Lozère, Pyrénées-Orientales). Il dispose d'une équipe composée d'une vingtaine de personnes répartie sur trois sites (Antibes, Hyères, Montpellier).

Conscient des liens forts qui unissent animaux et végétaux, le CBNMed collabore régulièrement avec des organismes spécialisés sur la faune et apporte volontiers son expertise et ses données d'observation pour offrir une vision plus globale de la biodiversité et alimenter des stratégies de conservation. La mise en perspective des aires de répartition régionales réciproques de certains rhopalocères et de leurs plantes hôtes illustre par exemple parfaitement la nécessité d'échanges entres organismes experts pour améliorer les connaissances et conserver le vivant.

www.cbnmed.fr / www.facebook.com/CBNMediterraneen

LES BASES DE DONNÉES

La connaissance de la biodiversité s'appuie sur un réseau collaboratif d'observateurs comprenant des bénévoles, des universités, des établissements publics de gestion et de protection de la nature ainsi que d'autres institutions comme l'ONF, etc. Ces données sont enregistrées dans différentes bases qui servent de portes d'entrées aux études naturalistes plus approfondies.

SILENE-PACA et Faune-PACA sont deux bases de données naturalistes régionales, véritables outils de mutualisation des connaissances de la faune et de la flore et dotées d'une garantie scientifique.

L'élaboration de l'Atlas métropolitain de la biodiversité d'Aix-Marseille-Provence s'appuie sur l'analyse d'un jeu de plus de 2 000 000 de données d'observations arrêtés en novembre 2018:

- SILENE PACA est une plateforme publique animée par le CEN PACA sous l'égide de la DREAL et la Région. Elle vise l'amélioration des connaissances naturalistes et la mise en œuvre des politiques publiques en faveur de la biodiversité.
- Faune-PACA est un site collaboratif géré par la LPO PACA assurant la collecte, l'organisation et la restitution synthétique des données d'observation de la faune dans la région.





DÉMARCHE PARTENARIALE

FINANCEURS

PILOTAGE

DGA Agriculture, Forêts, Paysages et Espaces Naturels de la Métropole Aix-Marseille-Provence

CONTRIBUTEURS

AIX MARSEILLE PROVENCE
MÉTROPOLE

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ

Le vivant nous rassemble



CAHIER 3

LES PORTRAITS COMMUNAUX DE LA BIODIVERSITÉ

JANVIER 2021